

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe. 1937-1938.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

ANNUAIRE
DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Sommaire de l'Annuaire de la Noblesse de France 1937-1938

PRÉFACE : LA MAISON DE FRANCE, PAR LE COMTE GEORGES DE MORANT.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES SUR LES MAISONS SOUVERAINES D'EUROPE.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES SUR LES ANCIENNES MAISONS SOUVERAINES DE FRANCE.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES SUR LES MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES DE FRANCE.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES SUR LES MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES D'EUROPE.

TABLETTES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES : NOTICES SUR LES FAMILLES NOBLES : DE BARRAL, BELLOT DE BUSSY DE ROUGEVILLE, DE BOURDEILLE, DE BROC ; DE CHATEAUNEUF-RANDON, DE CRAMAYEL, DE CURZON (PARENT) ; DESTREM, D'OREA ; DE FAILLY ; DE GRAVERON ; DE LA GRANDIERE, DE LA PANOUSE ; DE MEAUX, DE MENTOCK-HODY ; DE MORANT ; DE POULPIQUET ; DE PRISQUE (DUBOIS) ; DE RAIGECOURT-GOURNAY ; DE SAINT-LEVÉ D'AGUERRE, DE SEYSSEL ; TAISNE, DE THOMOND ; WERYHA DAREWSKI.

LES GRANDS MARIAGES. — LIVRE D'OR DES NOBLES CONTEMPORAINS. — LES ORDRES DE CHEVALERIE. L'ORDRE CONSTANTINEN DE SAINT-GEORGES : LISTE DES GRAND-CROIX.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA NOBLESSE. — NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS (1932-1938).

JURISPRUDENCE NOBILIAIRE : QUELQUES DÉCRETS ET JUGEMENTS OBTENUS. —

TRANSMISSION DU NOM PAR ADOPTION (JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 1935).

VARIÉTÉS. 100 Articles parmi lesquels : L'ACUPUNCTURE. — LES ALLEMANDS D'ORIGINE FRANÇAISE. — L'ALMANACH DE GOTHA. — AUX ANTILLES ET A LA GUYANE. — L'ASCENDANCE DE GEORGE VI. — LE CHATEAU DE COURSEULLES. — CHEZ LES SAGES DE BENARÈS. — LE COMTE DE PARIS. — LE COURONNEMENT DE GEORGE VI. — DESCENDANCE DE SANG ROYAL. — LES DEUX GÉNÉRAUX DE COLOMB. — LE GARDENIA. — HISTOIRE DE L'INDE. — AU JOCKEY-CLUB. — LYS DE FRANCE ET CROIX DE SAVOIE. — LE MARIAGE DU DUC DE NORFOLK. — NOBILIAIRE DE LORRAINE. — LA NOBLESSE FRANÇAISE AUX COLONIES (Guadeloupe, Martinique, Ile-de-France et Ile Bourbon). — LE PRIX DES VIKINGS.

BIBLIOGRAPHIE : MÉMOIRES, RÉCITS, PUBLIÉS PAR DES MEMBRES DE LA NOBLESSE.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA COLLECTION (1843-1938).

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE 1936.

TABLE DES FAMILLES DONT LES NOTICES FIGURENT DANS LE 83^e VOLUME.

UN FORT VOLUME : 80 FRANCS

Frais d'envoi : Ajouter pour la Province 3 francs ; pour l'Étranger : 6 francs.

1843 *du*

ANNUAIRE
DE LA NOBLESSE
DE FRANCE

FONDÉ EN 1843

PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE

continué par le V^{te} ALBERT RÉVÉREND
publié actuellement par les soins du
COMTE GEORGES DE MORANT

1937-1938

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME VOLUME

(94^e ANNÉE)

A PARIS

EN VENTE chez " LE NOBILIAIRE ,,
12, Boulevard de Courcelles, 12

Tous droits réservés pour tous pays.

AVIS IMPORTANT

Les Maisons, désireuses d'obtenir l'insertion d'une NOTICE dans la Rubrique des DUCS et PRINCES, sont priées de bien vouloir nous indiquer le Document (Lettres Patentes, Ordonnance, Brevet, Cédule, Charte, Bref, Diplôme ou Jugement) conférant ou confirmant le TITRE indiqué.

Les Personnes ou les Familles, désireuses de faire insérer une NOTICE dans les TABLETTES HISTORIQUES ET GENEALOGIQUES du prochain ANNUAIRE, sont priées, en nous soumettant préalablement leur texte, de nous indiquer un NOBILIAIRE classé, dans lequel elles figurent déjà comme de Noblesse reconnue.

« UNE NOTICE INSÉRÉE DANS L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, C'EST UN DOCUMENT POUR LA POSTÉRITÉ »

Un article publié dans un Journal quotidien, est mis à la corbeille le lendemain. Une NOTICE, insérée dans l'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE (85^e volume, 95^e année), Nobiliaire précieux, est conservée dans les Familles, à la Bibliothèque Nationale de Paris et dans toutes les principales Bibliothèques du Monde.

Dans l'Annuaire 1931-1933 : LA QUESTION DES TITRES NOBILIAIRES — TABLE GÉNÉRALE DES NOTICES PARUES DANS LA COLLECTION COMPLÈTE (1843-1933) : Plus de 8.000 Familles.

Dans l'Annuaire 1934: DESCENDANCE DE SAINT LOUIS — LA NOBLESSE DE FRANCE AUX CROISADES — LA NOBLESSE FRANÇAISE AU CHAMP D'HONNEUR (GUERRE DE 1914-1918). — LE SANG ROYAL DE FRANCE. — CINQ CENTS DEVISES CÉLÈBRES. — LES TERMES DU BLASON.

Dans l'Annuaire 1935 : LISTE DES CHEVALIERS FRANÇAIS DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE. — LISTE DES MARQUIS FRANÇAIS. — L'ORDRE CONSTANTINIEN DE SAINT-GEORGES. — FAMILLES BELGES AYANT HUIT QUARTIERS DE NOBLESSE.

Dans l'Annuaire 1936 : CHEVALIERS DES ORDRES ROYAUX FRANÇAIS (Liste complète, 12.000 Noms). — LE SANG GLORIEUX DE JEANNE D'ARC (Familles issues du même sang).

PRÉFACE

LA MAISON DE FRANCE

La Race française n'est pas, comme certains le croient, un composé de peuplades hétérogènes venues s'établir sur notre sol, au cours des migrations et des invasions qui eurent lieu aux premiers siècles de notre Histoire.

Elle est issue, au contraire, de la rencontre de peuples homogènes ayant une commune origine : la Race « Indo-Européenne » ou Race « Aryenne ».

A l'Époque préhistorique, notre Pays était occupé par trois peuples dont on sait peu de choses : les Ligures, les Ibères et les Kymris, qui disparurent, en partie refoulés, en partie absorbés par les Celtes, peuplades d'origine Aryenne qui envahirent la Gaule où ils se fixèrent définitivement cinq ou six siècles avant notre ère.

Les autres peuples qui, dans la suite des siècles, contribuèrent par leurs apports à la formation de notre Race : les Grecs, les Romains, les Francs et les Normands, avaient la même origine ethnique que les Celtes. A la longue, en raison de la communauté de leurs intérêts qui les rendaient solidaires, les éléments de ces différents peuples s'agrégeant les uns aux autres formèrent cet ensemble, à la fois divers et harmonieux, qui est la Race française actuelle.

Tous les Français proviennent donc de la même Race mère, et c'est le chef-d'œuvre politique des Rois de France d'avoir rassemblé en un seul faisceau tous les membres de ces Races-cousines, et d'en avoir fait les Français.

Nos Rois ont d'ailleurs été aidés en cela par le fait qu'ayant la même origine ethnique, les Celtes, les Nordiques et les Latins, qui ont formé le peuple de France, tenaient de leurs ancêtres communs, la même formation cérébrale et, à quelques nuances près, de leurs caractères, selon qu'ils étaient venus par le Nord ou par le Midi, les mêmes instincts ataviques qui rendirent l'accord plus facile à réaliser entre eux.

Nous formons donc une Race UNE, pour ces raisons et pour d'autres aussi.

Nous sommes Français, parce que depuis plus de quinze siècles, des générations de Familles françaises se sont succédées sur notre sol français ; qu'elles ont vécu et qu'elles vivent encore des produits de ce sol et qu'il n'y a certainement pas une famille française qui n'ait versé de son sang pour défendre ce sol sacré.

Et nous sommes encore Français dans le domaine spirituel de notre Histoire, par nos grands Rois, par tous nos Hommes Célèbres, dans les Sciences, dans les Arts ou par leurs vertus militaires et aussi par nos Morts qui dorment sous notre terre.

Vivent les Français de France !

* * *

Au milieu du IX^e siècle, les mains débiles des successeurs de Charlemagne laissaient échapper le pouvoir ; l'anarchie était partout, les pirates accourus des pays scandinaves, se rendaient maîtres de l'Anjou et du Maine et ravageaient le pays d'entre Seine et Loire.

C'est alors que nous voyons apparaître Robert, Marquis d'Angers, que le Roi Charles reconnaît comme Duc de France et Comte de Paris, en 861.

Emerveillés de ses hauts faits, ses compagnons d'Armes l'avaient surnommé « le Fort » ou « le Vaillant » (Robbertus fortis). C'est vers lui que se portent tous les regards ; il a épousé la petite-fille de Charlemagne, Adélaïde, fille de Louis le Débonnaire et sœur de Charles le Chauve, et ses éclatants exploits le mettent hors de pair.

Quels étaient ses ancêtres ? Cette question a toujours été controversée et assez mal élucidée ; l'opinion la plus accréditée est qu'il descendait de Childebrand, frère de Charles MARTEL et fils de Pépin d'HÉRISTAL, fils d'Arségèse, fils de saint Arnould.

Quoi qu'il en soit, disons, avec à un de ses plus illustres descendants, que « Robert le Fort » dut son illustration, et les honneurs dont il fut revêtu, à l'énergie dont il fit preuve au milieu d'un découragement général, à l'activité qu'il déploya pour organiser la résistance aux incursions des brigands du Nord. L'avènement de son petit-fils (Hugues CAPET) au trône fut la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la Conquête Franque.

Robert le FORT, Comte de Paris, premier ancêtre authentiquement et incontestablement connu de la Maison Capétienne ou Robertinienne, mourut glorieusement à Brissarthe, en 866, en repoussant les envahisseurs Normands.

C'est pourquoi la Maison Royale de France a pu remonter par Actes diplomatiques à l'année 876 ; c'est la seule famille dont la généalogie puisse franchir le IX^e siècle. Elle est religieusement illustrée par douze Béatifications (rayons de la Gloire Eternelle, a dit Bollandus). Depuis le couronnement, le sacre

et l'intronisation du Roi Eudes de France, grand-oncle paternel de Hugues CAPET, c'est-à-dire depuis l'année 888, elle a fourni 39 Rois de France et 4 Empereurs d'Orient, 7 Rois des Espagnes et 12 Rois de Navarre, 29 Rois de Portugal et d'Outre-mer, 21 Rois de Naples et de Sicile, de Chypre, d'Arménie, de Thessalonique et de Jérusalem, 13 Rois de Hongrie, de Pologne et d'Esclavonie, d'Angleterre et d'Irlande, d'Aragon, de Valence, de Majorque, etc... Elle a produit en tout 410 Souverains, dont 114 Rois et 7 Empereurs. Quand il n'y aurait dans la France que cette Race Salique, dont la splendeur étonne, nous pourrions, en fait de gloire, en remonter à toutes les Nations de la terre. Les principaux sujets de nos maîtres sont devenus Rois : ils ont conquis l'Apulie, l'Angleterre et la Syrie. Les Princes du Sang Capétien régnaient souverainement, quand tous les Rois de l'Europe actuelle étaient encore des vassaux. Parmi cette famille, ou plutôt cette légion de Monarques, les uns ont été surnommés l'Auguste, le Saint, le Pieux, le Grand, le Courtois ou l'Affable, le Hardi, le Sage et l'Eloquent, le Victorieux, le Juste, le Bien-Aimé ; les autres ont reçu les surnoms de Père du Peuple et de Père des Lettres. « Comme il est escript par blasme, a dit un chroniqueur, que tous les bons Rois seroyent aisément pourtraicts dans le ronds d'un anel, il est juste à dire que les mauvais Roys y pourroient mieux tenir chez nous, tant leur nombre a toujours esté petit en la famille et lignée de Robert-le-Fort et de Robert-le-Pieux. » (1)

* * *

Parmi les « Princes des Fleurs de Lys », morts au Champ d'Honneur, en combattant pour la France, que leur Race avait faite de toutes pièces, on peut citer :

ROBERT-LE-FORT, tué à Brissarthe, en 866.
 ROBERT DE PARIS, tué à Soissons, en 923.
 ROBERT D'ARTOIS, tué à la Massoure, en 1250.
 TRISTAN DE FRANCE, Comte DE NEVERS, tué à Tunis, en 1270.
 PHILIPPE D'ARTOIS, tué à Furnes, en 1297.
 ROBERT D'ARTOIS, tué à Courtray, en 1302.
 PHILIPPE DE BOURGOGNE, tué au siège d'Aiguillon, en 1340.
 JACQUES DE BOURBON, tué à Brignais, en 1361.
 PIERRE DE BOURBON, tué à Brignais, en 1361.
 CHARLES D'ALENÇON, tué à Crécy, en 1346.
 ROBERT D'ANJOU, tué à Poitiers, en 1356.
 PIERRE DE BOURBON, tué à Poitiers, en 1356.
 JEAN D'ARTOIS, Comte d'EU, tué à Rosebecque, en 1382.
 JACQUES DE BOURBON LA MARCHE, tué à Nicopolis, en 1398.

(1) Extrait du Manuscrit retrouvé parmi les papiers du Duc de Penthièvre.

JEAN D'ALENÇON, tué à Azincourt, en 1415. Sur 12 Princes des Fleurs de Lys présents à Azincourt, 6 tués, les 6 autres blessés. (Parmi ces derniers, Charles, Duc d'Orléans, père de Louis XII).

ANTOINE DE BOURGOGNE, tué à Azincourt, en 1415.

PHILIPPE DE BOURGOGNE, tué à Azincourt, en 1415.

LOUIS DE BOURBON-PRÉAUX, tué à Azincourt, en 1415.

JEAN DE DREUX, tué à Azincourt, en 1415.

GAUVAIN DE DREUX, tué à Azincourt, en 1415.

BERTRAND DE BOURBON, Sire de Carency, tué à Marignan, en 1515.

FRANÇOIS DE BOURBON-MONTPENSIER, tué à Marignan en 1515.

HECTOR DE BOURBON, tué à Pavie, en 1525.

JEAN DE BOURBON D'ESTOUTEVILLE, tué à Saint-Quentin, en 1557.

PHILIPPE DE BOURBON-BUSSET, tué à Saint-Quentin, en 1557.

ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, tué à Rouen, en 1569.

PIERRE DE COURTENAY, tué à Mons, en 1667.

PARIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, tué au passage du Rhin, en 1672.

LOUIS DE BOURBON-BUSSET, tué à Fribourg, en 1667.

* * *

Tout homme a 2 auteurs au 1^{er} degré, 4 au second, 8 au troisième, et ainsi de suite. On arrive pour la 31^{me} génération au chiffre de 2.147.423.648 ascendants. Il faut donc que l'on descende de plusieurs manières des mêmes personnes car, du temps de Robert-le-Fort, dont Mgr le Duc de Guise descend au 31^{me} degré, la population entière de l'Univers ne comptait guère qu'un milliard d'habitants.

Il serait assez malaisé et surtout très long, d'établir l'état complet de tous les mariages qui, en confondant les diverses Branches des Auteurs d'Henri IV, ont réduit le nombre de ces Auteurs mêmes ; nous en signalons quelques-uns.

Henri IV descendait de Robert-le-Fort par son père, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, descendant direct en ligne masculine de Robert de France, Comte de Clermont, 6^{me} fils de saint Louis, et par sa mère, Jeanne d'Albret descendante d'Armand-Amanieu d'Albret, et de Marguerite de Bourbon (donc, par celle-ci, également de saint Louis). De plus, la Maison d'Albret descendait, par les femmes, de la Branche Capétienne d'Evreux-Navarre qui descendait, en ligne masculine, du frère de Philippe IV le Bel, et, en ligne féminine (Jeanne de France, fille de Louis X le Hutin), de Philippe IV le Bel lui-même et, par une autre Jeanne de France, fille de Jean II le Bon, du frère de Philippe IV le Bel.

La grand'mère paternelle d'Henri IV (Françoise d'Alençon,

femme de Charles de Bourbon-Vendôme), descendait du frère de Philippe VI de Valois, donc, également de saint Louis.

La grand'mère maternelle d'Henri IV (Marguerite de France, femme d'Henri d'Albret), était sœur de François I^{er}, et fille de Louise de Savoie, dont plusieurs ascendantes descendaient aussi de Saint Louis.

La mère d'Henri d'Albret (Catherine de Foix), était fille de François-Phoebus de Foix, et de Madeleine de France, sœur du Roi Louis XI.

Or, le Duc de Guise actuel descend d'Henri IV, dont nous venons de voir diverses ascendances, de 42 manières différentes, de Louis XIII de 22 manières, de Louis XIV de 14, de Louis X d'une manière :

De Louis XV, par sa grand'mère maternelle, Duchesse de Montpensier, née Louise d'Espagne, fille de Ferdinand VII d'Espagne et de Louise des Deux-Siciles. La mère de Ferdinand VII était Marie de Parme, fille d'Elisabeth de France, fille de Louis XV.

De Louis XIV, par les Rois d'Espagne (Ferdinand VII arrière-grand-père maternel de Mgr le Duc de Guise descendait de Philippe V, petit-fils de Louis XIV).

Par Marie-Amélie des Deux-Siciles, arrière-grand'mère maternelle de Mgr le Duc de Guise, descendante de Philippe V.

Par Louise des Deux-Siciles, par Marie de Parme, etc...

Par la mère du Roi Louis-Philippe (Bourbon-Penthèvre).

Par la grand'mère du même (Bourbon-Vonti).

Par la Duchesse d'Orléans, femme du Régent et fille de Louis XIV.

Par la Princesse de Bourbon-Conti, née Bourbon-Condé, petite-fille de Louis XIV, etc..., etc...

Mgr le Duc de Guise descend du Grand Condé par les Bourbon-Conti.

Par le Grand Condé, il descend de Louis I^{er} de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, et, comme lui, descendant de saint Louis par les Bourbon, les Albret et Evreux.

Le Duc de Guise descend, de diverses manières, des Maisons de Savoie et d'Autriche ; or, ces deux Maisons souveraines, les plus anciennes de l'Europe, après les Capétiens, ont eu avec eux de très nombreuses alliances, ce qui donne encore, par les femmes, d'autres manières de descendre de saint Louis et de Robert le Fort.

Ainsi le Duc de Guise descend de la Maison d'Autriche par les Rois d'Espagne et des Deux-Siciles, et plus directement (pour mieux dire, en ligne masculine), par Anne d'Autriche, femme de Louis XIII de France et mère de Louis XIV et de Philippe I^{er} Duc d'Orléans-Bourbon.

L'arrière-grand'mère maternelle de Mgr le Duc de Guise, la Reine Marie-Amélie, était fille du Roi de Naples, Ferdinand IV, et de Caroline d'Autriche, propre fille de la Grande Impératrice Marie-Thérèse, donc, sœur de la Reine Marie-Antoinette, de l'Em-

pereur Joseph II et de l'Empereur Léopold II. Le Duc de Guise descend donc directement de Marie-Thérèse et, par elle, de Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, et petit-fils de Marie de Bourgogne, Princesse Capétienne.

Quant aux Alliances entre la Maison de Savoie et la Maison de France, en voici quelques-unes :

Le Roi Louis VI le Gros épouse Alix de Savoie.

La sœur de saint Louis épouse le Comte de Savoie.

La Comtesse de Provence (belle-mère de saint Louis) était Béatrix de Savoie.

Amédée IX de Savoie épouse Yolande de France, sœur de Louis XI.

Louis XI de France épouse Charlotte de Savoie.

Bonne de Bourbon épouse Amédée VI de Savoie.

Marguerite de Bourbon épouse Philippe de Savoie, Comte de Bresse.

Bonne de Berry épouse Amédée VII de Savoie.

Marie de Bourgogne épouse Amédée VIII de Savoie.

La mère de François I^{er} est Louise de Savoie.

Christine de France (fille d'Henri IV) épouse Victor-Amédée II Duc de Savoie.

Marie de Bourbon-Soissons, épouse Thomas de Savoie-Carignan.

Françoise d'Orléans, (fille de Gaston), épouse le Duc de Savoie.

Anne-Marie d'Orléans (fille du Duc d'Orléans, frère de Louis XIV), épouse Victor-Amédée, Duc de Savoie, puis Roi de Sardaigne.

Les filles de Victor-Amédée, Roi de Sardaigne, épousent l'une, le Duc de Bourgogne (elle est la mère de Louis XV), l'autre, le Duc d'Anjou (Philippe V, Roi d'Espagne).

Louis XVIII et Charles X épousent les deux sœurs du Roi de Sardaigne Victor-Amédée IV, lui-même marié à leur sœur Clotilde de France.

Philippe-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoste (cousin germain du Roi d'Italie Victor-Emmanuel III), épouse Hélène de France, sœur de M^{gr} le Duc d'Orléans.

Cette étude sommaire donnera une idée de l'enchevêtrement des Alliances qui font couler dans les veines du Roi exilé le plus noble sang de la Chrétienté.

* * *

Bien qu'il existe 56 Princes, directement issus de Louis XVI, représentant la Branche aînée : d'Anjou, de la Maison de France, le Prétendant au trône est le Duc de Guise, issu de Louis XIII, et Chef de la Branche cadette : d'Orléans. Il revendique la Couronne, en se basant sur les renonciations du Duc d'Anjou, lesquelles, en droit, ne sont pas inattaquables.

Mgr le Duc de Guise (Jean III) est né à Paris, le 4 septembre 1874, arrière-petit-fils du Roi Louis-Philippe I^{er}, il hérita du Duc d'Aumale le Domaine de Guise, dont il porte le Titre.

Il a fait ses études au Collège Stanislas. Résida, ensuite, huit années au Danemark, et publia, à son retour en France, en 1902, « Sous le Danebrog », livre sobre et touchant, où il a fait le récit de son existence danoise.

Au Danemark, il accomplit le cycle complet des études militaires en honneur dans l'Armée, et termina Officier d'Etat-Major.

Durant la Grande-Guerre de 1914-1918, ne pouvant combattre, ni avec nos Soldats, ni avec les Alliés, Mgr le Duc de Guise se consacra à la Croix-Rouge, et fonda la « Cantine de Champagne ».

Chargé d'une importante Mission par le Gouvernement français, il dut s'absenter en 1915.

Il a reçu à l'Elysée, des mains du Président, la Croix de Guerre (27 juillet 1919).

Passionné d'Histoire Militaire, et doué d'une érudition prodigieuse, il a formé, au Manoir d'Anjou, en Belgique — où l'a contraint de résider la Loi d'Exil, — une Bibliothèque considérable.

Il a épousé, en 1899, la Princesse Isabelle DE FRANCE. Dont trois filles et S. A. R. Henri, Dauphin de France, Comte de Paris, qui, lui-même a épousé Isabelle, Princesse d'Orléans et Bragance, dont quatre enfants.

Lorsqu'il devint Chef de la Maison de France, Mgr le Duc de Guise lança ce Manifeste :

« Chef de la Maison de France, par la mort de Mgr le Duc d'Orléans, j'en revendique tous les droits, j'en assume toutes les responsabilités, j'en accepte tous les devoirs.

« Je remercie tous ceux dont l'affection et le dévouement ont adouci les quarante années d'exil de Celui que Dieu vient de rappeler à Lui.

« Exilé moi-même à mon tour, ainsi que mon fils, je leur demande de reporter sur nous leur fidélité et leur attachement.

« Je compte sur la discipline de chacun pour atteindre le but de tout Français : la grandeur et la prospérité de notre chère Patrie. »

JEAN.

Le futur Souverain sera l'héritier des 40 Rois qui, en 1000 ans, firent la France.

Paris, 1^{er} Janvier 1938.
Comte Georges DE MORANT

Le Monarque ne conserve pas la Société par son action, mais par sa seule existence : semblable à la clef d'une voûte, qui n'en soutient pas les différentes parties, par son effort, mais qui les maintient à leur place par sa position.

(BONALD.)

Dieu veut qu'on conserve les origines communes, si éloignées qu'elles soient, et qu'il en dérive des obligations particulières, il veut que les hommes respectent toutes les liaisons du sang.

(BOSSUET.)

La Noblesse est un don de Dieu ; conservez-le donc avec soin et usez-en dignement.

(Discours de PIE IX, le 29 décembre 1872.)

Tout Etat, monarchique ou démocratique, sans Noblesse, tombe dans l'anarchie.

(CHATEAUBRIAND.)

**MAISONS SOUVERAINES
D'EUROPE**

ÉTAT

**1° DES MAISONS SOUVERAINES D'EUROPE, ACTUELLEMENT
RÉGNANTES.**

2° DES ANCIENNES MAISONS RÉGNANTES DE FRANCE.

MAISONS SOUVERAINES D'EUROPE

ALBANIE

Maison de Zogou (-Mati)

Mahométans (Sounnites). — Auteur : Zogou, qui vint de l'Albanie du Nord à Mati (Albanie Moyenne) vers la fin du quinzième siècle ; après avoir soulevé peu après la population contre le Gouverneur turc Gazi Bey, qui fut tué, Zogou assumait les fonctions de Gouverneur. Zogou, qui était catholique, embrassa l'islamisme ; la Turquie, en récompense, l'ayant reconnu comme Gouverneur héréditaire de Mati. Abdoullah bey Zogou, arrière-petit-fils du précédent, fut le quatrième Gouverneur héréditaire ; il mourut en 1039 de l'hégire (stèle funéraire avec inscription en turc archaïque à Burgajet, Mati), après une tentative armée pour l'indépendance de l'Albanie. Le fils d'Abdullah bey Zogou fut Ahmed bey Zogou et le fils de ce dernier fut Mahmoud Pacha, tous se succédant l'un l'autre dans le Gouvernement de Mati. Le fils de Mahmoud Pacha, Djémal Pacha Zogou, fit une tentative armée pour l'indépendance de l'Albanie après une visite en Russie vers le milieu du XIX^e siècle, et après l'échec de la tentative il fut interné à Constantinople. Son fils, Djémal Pacha Zogou, lui succéda comme Gouverneur de Mati, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1908. Le fils de Djémal Pacha, Ahmed bey Zogou, Président de la République Albanaise en 1924, fut proclamé Roi des Albanais par le vote unanime de l'Assemblée Constituante Albanaise réunie à Tirana le 1^{er} septembre 1928. — L'Assemblée Constituante décerna également le Titre de Reine-Mère à la mère du Roi, celui de Prince à son frère consanguin, et celui de Princesses à ses sœurs avec le prédicat « Altesse ».

ZOGOU I^{er}, ROI DES ALBANAIS, Majesté. Né à Bourgajet Mati, 8 octobre 1895, fils de Djémal Pacha Zogou, † en 1911, proclamé Roi 1^{er} septembre 1928, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. (*Tirana*). Épouse le 27 avril 1938 à Tirana la Comtesse APPONYI.

BELGIQUE**(Maison de Saxe-Cobourg-Gotha)**

Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire de 1843*, page 19. — Formation du Royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Léopold, Prince de Saxe-Cobourg, et Gotha, Duc de Saxe élu Roi des Belges, 4 juin et 21 juillet 1831. — ARMES (du Brabant) : *De sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

LÉOPOLD III -Philippe-Charles - Albert - Meinrad - Hubertus Marie-Miguel, ROI DES BELGES, Prince de Belgique, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, de l'Ordre de l'Éléphant, de l'Ordre des Séraphins, de l'Ordre de Carol 1^{er} Bailli et Grand' Croix d'Honneur de l'Ordre Souverain de Malte, etc. Né à Bruxelles, le 3 novembre 1901. Succède à son père, le Roi Albert 1^{er}. Marié, le 10 novembre 1926, à Astrid, Princesse de Suède, née le 17 novembre 1905 ; décédée accidentellement le 29 août 1935. Dont :

1^o *Joséphine-Charlotte-Ingeborg-Élisabeth-Marie-José-Marguerite-Astrid*, Princesse DE BELGIQUE, née à Bruxelles, le 11 octobre 1927.

2^o *Baudoin-Albert-Charles-Léopold-Axel-Marie-Gustave*, Duc de BRABANT, Prince DE BELGIQUE, né à Bruxelles, le 7 septembre 1930 ;

3^o *Albert-Félix-Humbert-Théodore-Christian-Eugène-Marie*, Prince de LIÈGE, Prince DE BELGIQUE, né à Bruxelles, le 6 juin 1934.

BULGARIE**(Maison de Saxe-Cobourg-Gotha)**

Religion orthodoxe grecque.— Monarchie constitutionnelle et héréditaire (traité de Berlin de 1878). — Prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, élu Prince de Bulgarie, Tirnovo, 25 juin-7 juillet 1887 (Voir *Annuaire 1893*), proclamé Tsar des Bulgares, 22 septembre-5 octobre 1908. — ARMES : *De gueules, au lion rampant d'or.*

BORIS III, Clément-Robert-Xavier, TSAR DES BULGARES, Majesté. Né à Sofia, 30 janvier 1894, (orthodoxe). Succède à son père, le Tsar Ferdinand (catholique), le 3 octobre 1918.

Marié, à Assise le 25 octobre 1930, à Ioanna, Princesse DE SAVOIE. Dont :

Princesse Marie-Louise (orthodoxe). Altesse Royale, née le 13 janvier 1933, au Palais de Sophia.

DANEMARK

(Maison de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg)

Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire de 1843*, page 23.
— ARMES : D'or, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre, accompagnés de neuf cœurs de gueules.

CHRISTIAN X-Charles-Frédéric-Albert-Guillaume-Alexandre, ROI DE DANEMARK et d'ISLANDE, des Wendes et des Goths, Duc de Slesvig, Holstein, Stormarn, des Dithmarses, de Luxembourg et d'Oklenbourg, Majesté, Maître de l'Ordre de l'Éléphant de l'Ordre du Danebrog et de l'Ordre du Faucon d'Islande, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, de l'Ordre de la Toison d'Or, etc. Né à Charlottenlund, 25 septembre 1870. fils du Roi Frédéric VIII, né à Copenhague 3 juin 1843, † à Hambourg, 14 mai 1912 ; succède à son père. Marié à Cannes, 26 avril 1898, à *Alexandrine*, Duchesse de MECKLEMBOURG, née à Schwérin, 24 décembre 1897. Dont :

1^o Prince Royal Christian-Frédéric-François-Michel-Charles-Valdemar-Georges, Capitaine de Frégate, Capitaine à la suite de l'armée, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, etc., né au château de Sorgenfri, 11 mars 1899.

2^o Prince *Knud*-Christian-Frédéric-Michel, Capitaine Cornette Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, etc., né au Château de Sorgenfri, 27 juillet 1900.

GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE

(Maison de Windsor)

Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire de 1843*, page 34.
— Maison de Brunswick-Lunebourg, ou de Hanovre, appelée, par la mort de la Reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la

Couronne, qui passera dans la Maison de Saxe-Cobourg, par suite d'Alliance en 1840. — ARMES : *Ecartelé, aux I et IV de gueules, à trois lions d'or, l'un sur l'autre, armés, lampassé d'azur, qui est d'ANGLETERRE ; au II d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelysé du même qui est d'ÉCOSSE ; au III d'azur, à la harpe d'or, cordée d'argent, qui est d'IRLANDE.*

GEORGES VI, par la grâce de Dieu proclamé Roi le 12 déc. 1937, Roi de Grande Bretagne, d'Irlande et des Dominions Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes. Majesté Royale et Impériale, Souverain de l'ordre de la jarrettière, etc., fils du Roi Georges V, et de la Princesse Mary de Tech. Né à Soudingham le 14 déc. 1895, marié à Londres 26 avril 1923 à Lady Élisabeth Angela Marguerite Bowès LVA des carls of Strathmore and Kinghorne, P. Royale, née à Londres 9 août 1900. Dont :

1^o Princesse Élisabeth-Alexandra-Mary, née à Londres 21 avril 1926.

2^o Princesse Margaret-Rose, née au château de Glaussis, Écosse, 21 août 1930.

3^o Georges VI, succède à son frère Édouard VIII, qui a abdiqué le 10 décembre 1937.

GRÈCE

GUILLAUME, PRINCE DE DANEMARK, de la Maison de Slesvig-Holstein Sonderburg-Glücksbourg. Né le 24 décembre 1845, fils de Christian IX, Roi de Danemark, Accepta la Couronne de Grèce qui lui est offerte par l'Assemblée Nationale grecque commence à régner sous le Nom de : Georges 1^{er}, Roi des Hellènes (31 octobre 1863). Sur l'Ultimatum du 11 juin 1917, son fils, le Roi Constantin quitta la Grèce, avec le Prince Royal et désigna pour la prise du Règne, son fils, *Alexandre*. A la mort du Roi Alexandre, et sur le Plébiscite du Peuple hellénique, du 5 décembre 1920, le Roi Constantin retourna en Grèce (19 décembre 1920), et abdiqua, en faveur du Prince Royal (27 septembre 1922). La République de Grèce érigée le 25 mars 1924. Le Roi Georges II fut rappelé sur son Trône, par Décret de l'Assemblée Nationale, et par Plébiscite du Peuple, du 3 novembre 1935.

GEORGES II, ROI DES HELLÈNES, Prince de Danemark, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, de l'Ordre de l'Aigle Noir, de l'Ordre roumain de Carol 1^{er}, avec Collier, de l'Ordre de l'Annonciade, Bailli de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Né le 20 juillet 1890. Marié à Bucarest le 27 février 1921, à *Elisabeth*, Princesse de ROUMANIE.

ITALIE

(Maison de Savoie)

Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire* 1843, page 81. — Maison de Savoie ; catholique ; Comte de l'Empire ; Prince, 3 juin 1313 ; Duc de Savoie, 19 février 1417 ; Roi de Chypre, 27 février 1485 ; de Sicile, 11 avril 1713 ; de Sardaigne, 9 mai 1720 ; d'Italie, 17 mars 1801. — ARMES : *De gueules, à la croix d'argent.*

VICTOR EMMANUEL, II-Ferdinand-Marie-Janvier, ROI D'ITALIE, EMPEREUR D'ÉTHIOPIE. Majesté ; Chef Souverain de l'Ordre de l'Annonciade, Bailli et Grand' Croix de l'Ordre de Malte, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, etc. Né à Naples, le 11 novembre 1869. Marié à Rome, 21 octobre 1896, à Hélène Princesse de MONTENEGRO, née à Cetigné, 8 janvier 1873. Dont :

1^o Princesse *Yolande-Marguerite-Milèna-Élisabeth-Romana-Maria*, née à Rome, le 1^{er} juin. Mariée, le 9 avril 1923, dans la Chapelle Pauline du Quirinal, au Comte CALVI DI BERGOLO, né au Pirée, en 1887.

2^o Princesse *Mafalda Maria-Élisabeth-Anna-Romana*, née à Rome, 19 novembre 1902. Mariée, à Racconigi, 23 septembre 1925, avec le Prince Philippe de HESSE (protonotaire), de la Branche des Landgraves.

3^o Prince Royal *Humbert-Nicolas-Thomas-Jean-Marie*, Prince DE PIÉMONT. Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Chevalier de l'Ordre espagnol de la Toison d'Or, né à Racconigi, 15 septembre 1904. Marié à Rome, le 5 janvier 1930, à *Marie-José*, Princesse DE BELGIQUE. Dont :

1^o Princesse *Maria-Pia*, née à Napoli, le 24 septembre 1934.

2^o Prince Victor Emmanuel, né à Napoli, le 12 février 1937.

4^o Princesse *Jeanne (Giovanna)-Élisabeth-Antonia-Romana-Maria*, née à Rome, 13 novembre 1907. Mariée à Assisi, 25 octobre 1930 à BORIS III, Roi des Bulgares.

5^o Princesse *Maria-Francesca-Anna-Romana*, née à Rome, 26 décembre 1914.

LUXEMBOURG

(Maison de Nassau)

Le grand-Duché de Luxembourg, transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture, a fait retour à la Branche aînée de Nassau, par suite du décès sans postérité masculine (25 novembre 1890) de Sa Majesté Guillaume III, Roi des Pays-Bas, Prince de Nassau-Orange et Chef de la Branche cadette de Nassau. — Pour le Précis historique de la Maison de Nassau, voir l'*Annuaire de* 1843, p. 60. — ARMES : *D'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, armé et lampassé de gueules.*

Les ARMES du Luxembourg sont : *Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion brochant de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.*

S. A. R. CHARLOTTE-Aldegonde-Élise-Marie-Wilhelmine, GRANDE-DUCHESSE DE LUXEMBOURG, Duchesse de Nassau, Princesse de Bourbon de Parme, Altesse Royale, née au Château de Berg, le 23 janvier 1896, fille du feu Guillaume, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, et de Marie-Anne, Princesse de Bragance. Infante de Portugal ; succéda à sa sœur Marie-Adélaïde, le 15 janvier 1919 ; à prêté le serment constitutionnel au Château de Berg, le 15 janvier 1919. Mariée le 6 novembre 1919, à Luxembourg, à Son Altesse Royale Félix-Marie-Vincent, Prince DE BOURBON DE PARME, Prince de Luxembourg, né à Schwarza, le 28 septembre 1893.

De ce mariage :

1^o Prince Jean-Benoît-Guillaume-Marie-Robert - Louis - Antoine-Adolphe-Marc d'Aviano, Altesse Royale, né au Château de Berg, le 5 janvier 1921.

2^o Princesse Élisabeth-Hilda-Zita-Marie-Anne-Antonia-Frédérique-Wilhelmine-Louise, née au Château de Berg, le 22 décembre 1922.

3^o Princesse Marie-Adélaïde-Louise-Thérèse-Wilhelmine, née au Château de Berg, le 21 mai 1924.

4^o Princesse Marie-Gabrielle-Aldegonde-Wilhelmine-Louise, née au Château de Berg, le 2 août 1925.

5^o Prince Charles-Frédéric-Louis-Guillaume-Marie, né au Château de Berg, le 7 août 1927.

6^o Princesse Alix-Marie-Anne-Antonia-Charlotte-Gabrielle, née au Château de Berg, le 24 août 1929.

MALTE

(Ordre Souverain et Militaire de)

Provenant de la Confrérie de l'Hôpital Saint-Jean à Jérusalem (sur le Muristan actuel), avec Constitution autonome, vers 1100. L'Ordre perdit, par Akka, ses dernières possessions en Terre-Sainte. A Rhodes : Chevaliers de Rhodes (1309-1523) ; à Malte : (1530-1798) ; puis à Ferrare. Depuis 1834, le Grand Magistère est à Rome. Total des Chevaliers : environ 2.500.

ARMES : *De gueules, à la croix d'argent, posée sur une croix de Malte à huit pointes, d'argent.*

Prince Grand-Maitre (Élu le 30 mai 1931) : Ludovic, Prince CHIGI ALBANI della ROVERE, Altesse Sérénissime. Né à Ariccia, le 10 juillet 1866.

MONACO

(Maison Grimaldi)

Pour le Précis historique voyez l'*Annuaire* de 1843, La Principauté de Monaco passa par Contrat du 5 septembre 1715 de la Maison de Grimaldi à une Branche de la Maison de Goyon-Matignon qui dut abandonner définitivement son Nom et ses Armes pour prendre le Nom et les Armes des Grimaldi. — ARMES *Fuselé d'argent et de gueules*, qui est de Grimaldi.

LOUIS II Honoré-Charles-Antoine Grimaldi, PRINCE DE MONACO, Général dans l'Armée française. Né à Baden-Baden, 12 juillet 1870, fils de feu le Prince Albert, † à Paris le 26 juin 1922 et de Marie-Victorine Douglas-Hamilton, † à Budapest, 14 mai 1922.

Fille :

Princesse *Charlotte-Louise-Juliette* Grimaldi, née à Constantine, le 30 septembre 1898, Duchesse de Valentinois, Princesse Héréditaire, décorée de l'Ordre espagnol des Dames Nobles de Marie-Louise. Mariée à Monaco, 19 mars 1920, avec *Pierre-Marie-Xavier-Raphaël-Antoine-Melchior*, Comte de Polignac, fils du Comte Maxence-Melchior-Édouard-Marie-Louis de Polignac et de feu Susana-Mariana-Estefania-Francisca de Paula del Corazon de Jésus della Torre y Mier, devenu Grimaldi par Ordonnance du 18 mars 1920, Duc de Valentinois par autre

Ordonnance du 20 mars 1920. Le mariage a été rompu par divorce prononcé le 18 février 1933.

· Enfants :

1° Princesse Antoinette-Louise-Alberte-Suzanne, née à Paris, 25 décembre 1920 ;

2° Prince Rainier-Louis-Maxence-Bertrand, né à Monaco, 31 mai 1923.

NORVÈGE

(Maison de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg)

Séparation du Royaume de Suède, annoncée au Storting Norvégien, 26 octobre 1905. Élection du Roi : 18 novembre 1905.— Charles, Prince de Danemark, élu Roi sous le nom de Haakon VII et issu de la Maison de Holstein (Voir DANEMARK Luthériens.) — ARMES : *De gueules, au lion couronné d'or, tenant une hache au naturel, alias d'argent, au manche d'or.*

HAAKON VII-Christian-Frédéric-Charles, ROI DE NORVÈGE
Majesté, Prince de Danemark, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, de l'Ordre de la Toison d'Or, etc. Né à Charlottenlund, 3 août 1872, fils de feu Frédéric VIII de Danemark. Marié à Londres, 22 juillet 1896, à *Maud*, Princesse Royale de GRANDE BRETAGNE, née à Londres, 26 novembre 1869. Dont :

Prince Royal *Olav*-Alexandre-Édouard-Christian-Frédéric, Altesse-Royale, né à Appleton-House, à Sandringham (Angleterre), 2 juillet 1903, Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Olaf, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, de l'Ordre des Séraphins. Marié à Oslo, 21 mars 1929, à *Marthe* (Märtha), Princesse de SUÈDE, née à Stockholm, 28 mars 1901. Dont :

1° Princesse Ragnhild-Alexandra, née à Oslo, 9 juin 1930 ;
2° Princesse Astrid-Maud-Ingoberghe, née à Oslo, 12 février 1932.

PAPE**Pie XI**

ARMES adoptées par le Souverain Pontife : *Coupé au 1, d'or à l'aigle de sable, armée et membrée de gueules ; au 2, d'argent à trois boules de gueules posées 2 et 1 ; ou d'après l'Annuaire pontifical : d'argent à trois tourteaux de gueules, et à un chef cousu d'or, etc.*

S. S. Pie XI, Achille RATTI, est né à Desio, diocèse de Milan, le 31 mai 1857, d'une Famille de sept enfants, réduite actuellement à deux. Après avoir été au Collège Lombard, d'où il fréquentait l'Université grégorienne. Don Achille Ratti, sur l'âme duquel, un oncle, prévôt d'Asso, paraît avoir exercé une influence profonde, fut ordonné prêtre le 20 décembre 1879. Professeur au grand Séminaire de Milan, il entra, en 1887, à la Bibliothèque Ambrosienne, et en devint Préfet en 1907. Il fut successivement Chanoine de Saint-Ambroise, Prélat domestique, Protonotaire Apostolique surnuméraire en octobre 1914, Préfet de la Bibliothèque Vaticane à Rome, Chanoine de Saint-Pierre.

Nommé, en avril 1918, Visiteur Apostolique en Pologne et en Russie, il ne devait pas tarder, alors que le 6 juin 1919, la Pologne fut constituée en État libre et indépendant, à être nommé Nonce Apostolique à Varsovie, Archevêque titulaire de Lépante (3 juillet), puis sacré à Varsovie, le 28 octobre, par Mgr Kakowski, en présence du Président de la République Polonaise, M. Pilsudski. Transféré au siège titulaire d'Adana (Turquie d'Asie) le 19 avril 1921, Mgr Ratti était en cette même année élu à la fois Cardinal et Archevêque de Milan (juin). Élu Pape le 6 février 1922, il a été consacré le 12 du même mois, remplaçant S. S. Benoît XV, décédé le 22 janvier précédent, à l'âge de 67 ans.

PAYS-BAS**(Maison de Nassau)**

Religion-réformée. — Pour le Précis historique, voir l'*Annuaire de* 1843. — Maison de Nassau, Prince du Saint-Empire et de Nassau, 25 novembre 1652 ; Prince d'Orange, 19 mars 1702 ; Stadhouder héréditaire de toutes les Provinces unies des Pays-Bas en 1748 ; Prince Souverain héréditaire des Pays-Bas, 1^{er}

décembre 1813 ; Roi des Pays-Bas, 16 mars 1815 (Grand-Duc de Luxembourg, 1815 à 1890). — ARMES : *D'azur, semé de billettes d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout, couronné d'une couronne d'or composée d'un cercle rehaussé de trois fleurons et d'une perle entre chaque fleuron, et tenant dans sa patte dextre en barre une épée romaine nue d'argent garnie d'or, et de sa sénestre un faisceau lié d'or de sept flèches d'argent armées d'or.*

WILHELMINE-Hélène-Pauline-Marie, REINE DES PAYS-BAS, Princesse de Nassau-Orange, fille du Roi Guillaume III né 19 février 1817, † 23 novembre 1890. Née à La Haye, 31 août 1880. Mariée à La Haye, 7 février 1901, à Henri, Duc de MECKLEMBOURG, Prince des PAYS-BAS, Altesse Royale. Dont :

Princesse *Juliana*-Louise-Emma-Marie-Wilhelmine Princesse Royale des PAYS-BAS, née à La Haye, 20 avril 1909, mariée le 7 janvier 1937 avec le Prince Bernard DE LIPPE-BIERSTEL-FELD, Prince-Consort des Pays-Bas.

ROUMANIE

(Maison de Hohenzollern)

Prince Charles de Hohenzollern, né 20 avril 1839, élu et proclamé Prince régnant de Roumanie, avec droit d'hérédité, par plébiscite du 20 avril 1866, reconnu 24 octobre 1866, proclamé Roi de Roumanie le 14-26 mars 1881. — ARMES : *Ecartelé : au 1 d'azur, à l'aigle d'or au vol abaissé et couronnée du même tenant au bec une croix patriarcale d'argent, de la patte dextre une épée du même garnie d'or, et de la sénestre un sceptre du même, et cantonnée à dextre en chef d'un soleil aussi d'or ; au 2 de gueules, au rencontre de buffle d'or sommé d'une étoile d'argent à six rais : au 3 de gueules, au lion couronné d'or, issant d'une couronne et tenant une étoile à six rais, le tout du même ; d'azur, à deux dauphins affrontés d'or (et sur le tout de HOHENZOLLERN).*

CAROL, (Charles II), ROI DE ROUMANIE, né au Château de Pelesh (Sinaïa) le 3-16 octobre 1893, fils du Roi Ferdinand I^{er}, Marié, à Athènes le 10 mars 1921, à *Hélène*, Princesse DE GRECE. (Mariage dissous par divorce.) Dont :

Prince Royal Michel Grand Voévode d'Alba-Julia, né au Château de Pelesch (Sinaïa) le 25 octobre 1921.

**SERBIE-CROATIE-SLOVENIE ou
YUGOSLAVIE**

(Maison Kara-Georgevitch)

Religion orthodoxe grecque. — Georges-Pétrovich, dit Kara-Georges, ou Zrni (le Noir), Hospodar de Serbie, 24 janvier 1803-21 septembre 1813; assassiné le 14 juillet 1817. — Alexandre 1^{er}, son fils, Hospodar et Prince régnant de Serbie (14 septembre 1842-3 janvier 1859), † 20 avril 1885. — ARMES : *De gueules, à une aigle éployée d'argent accompagnée, en pointe, de deux fleurs de lys d'or et chargée sur l'estomac d'un écusson ovale de gueules (encadré d'un serpent de sinople plié en orle, la tête en haut à dextre, contournée et se mordant la queue), chargé d'une croix d'argent (alias d'or), le montant surchargé d'une épée au naturel en pal, la traverse des millésimes 1389 à dextre et 1817 à sénestre, et cantonnée de quatre briquets d'argent adossés.*

PIERRE II, Roi de Yougoslavie. Né à Belgrade le 6 septembre 1923, fils du Roi Alexandre 1^{er}, succède à son père. Durant la minorité, sous la Régence du Prince Paul Karageorgevitch, Colonel de la Cavalerie de la Garde Yougoslave, Grand' Croix de l'Ordre de Carol 1^{er}, marié à *Olga*, Princesse DE GRECE.

SUÈDE

(Maison Bernadotte)

Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire de 1843*, page 96. — Culte luthérien. — Charles XIII, oncle de Gustave IV, lui ayant succédé en 1809, au préjudice de son fils, le Prince de Wasa, adopta Jean-Baptiste-Jules-Bernadotte, Roi (Charles XIV) le 5 février 1818, mort en 1844, laissant un fils unique, le Roi Oscar 1^{er}. — Renonciation au trône de Norvège, 26 octobre 1905. — ARMES : *D'azur, à trois couronnes d'or.*

GUSTAVE V-Oscar-Adolphe ROI DE SUEDE, des Goths et des Wendes, Majesté Grand-Maître de l'Ordre des Séraphins, Chevalier de la Toison d'Or, de l'Ordre de Saint-André etc. Né au Château de Drottningholm, 16 juin 1858, fils d'Oscar II, né à Sockholm, 21 janvier 1829, † à Stockholm 8 décembre 1907. Marié à Carlsruhe, 20 septembre 1881, à *Victoria*, Princesse DE BADE, née à Carlsruhe, 7 août 1862. Dont :

1° Prince Royal Oscar-Frédéric-Guillaume-Olaf-*Gustave-Adolphe*, Duc DE SCHONEN ou DE SCANIE, né à Stockholm, 11 novembre 1882, Marié : 1° à Windsor, 15 juin 1905, à *Marguerite* (Daisy), Princesse de GRANDE-BRETAGNE, née 15 janvier 1882, † à Stockholm, 1^{er} mai 1920 ; 2° en la Chapelle Royale du Palais de Saint-James, 3 novembre 1923, à Lady Louise MOUNBATTEN, fille de la Marquise, douairière, née Princesse de Hesse. Dont postérité.

2° Prince Charles-*Guillaume-Louis*, DUC DE SUDERMANNIE né au Château de Tullgaru, 17 juin 1884, Marié à Saint-Pétersbourg, 3 mai 1908, à *Marie-Pavlovna*. Grande-Duchesse de RUSSIE née 18 avril 1890, séparés en mars 1914 ; remariée, le 5 septembre 1917, avec le Prince Poutiatine, séparée depuis. Dont postérité.



**ANCIENNES MAISONS
SOUVERAINES DE FRANCE**

ANCIENNES
MAISONS SOUVERAINES
DE FRANCE

MAISON DE FRANCE
(Maison de Bourbon)

Robert de Port, fait Duc de France par Charles le Chauve en 861, est père d'Eudes et de Robert, Rois de France, le premier en 888, le second en 922. Hugues Capet, petit-fils de Robert de France et fils de Hugues le Grand, fut couronné Roi en 987 et fonda la Dynastie capétienne (voyez l'*Annuaire* de 1871-1872, page 6). ARMES : *D'azur, à trois fleurs de lys d'or.* — Couronne formée par huit demi-cercles, soutenus chacun par une fleur de lys et aboutissant à un sommet commun, aussi fleurdelysé — Tenants : deux Anges.

Jean Pierre-Clément-Marie, DUC DE GUISE, né à Paris, 4 septembre 1874, fils de feu le Prince Robert, Duc de Chartres, (né à Paris, le 9 août 1840, † au Château de Vineuil Saint-Firmin, Oise, le 5 décembre 1910) et de feu Françoise, Princesse d'Orléans sa cousine, (fille du Prince et de la Princesse de Joinville, née à Neuilly, Seine, 14 août 1844, † à Vineuil, le 28 octobre 1925), arrière petit-fils du Roi Louis-Philippe, Majesté. Marié à Twickenham, 30 octobre 1899, à sa cousine germaine, la Princesse *Isabelle* DE FRANCE, née à Eu, 7 mai 1878. Dont :

1^o Princesse *Isabelle-Françoise-Hélène-Marie*, née à Paris, 27 novembre 1900. Mariée 1^o à Chesnay-Versailles, le 15 septembre 1923 à Bruno, Comte d'HARCOURT, † à Casablanca (Maroc) (des suites d'un accident d'automobile), 19 avril 1930 : 2^o (après renonciation au rang et aux prérogatives attachées aux Princesses de la Maison de France,) à Jouy-en-Josas, le 12 juillet 1934 à Pierre, Prince MURAT.

2^o Princesse *Françoise-Isabelle-Louise-Marie*, née, à Paris, 25 décembre 1902. Mariée à Palerme le 11 février 1929, à Christophe, Prince de GRECE.

3^o Princesse *Anne-Hélène-Marie*, née au Nouvion, 5 août 1906. Mariée, à Naples, 5 novembre 1927, avec Amédée, Prince de Savoie-Aoste, Duc d'AOSTE.

4° Prince *Henri*-Robert-Ferdinand-Marie, COMTE DE PARIS, né au Nouvion (Aisne), 5 juillet 1908. Marié, à Palerme, le 8 avril 1931, à *Isabelle*, Princesse d'ORLÉANS et BRAGANCE. Dont : *Isabelle*-Marie-Louise-Victoire DE FRANCE, née le 8 avril 1932; *Henri*-Philippe-Pierre-Marie DE FRANCE, né le 14 juin 1933; *Hélène*-Astrid-Léopoldine DE FRANCE, née le 17 septembre 1934; *François*-Gaston-Michel-Marie DE FRANCE, né le 15 août 1933.

Sœur

Princesse *Marguerite*-Louise-Marie-Françoise, née à Ham (Richmond) 25 janvier 1869. Mariée à Chantilly, 22 avril 1896, avec *Patrice* DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA, † à Paris, 23 mai 1927.

Cousines germaines

Prince et Princesses de France (Altesse Royale), nés du mariage de Philippe, Prince de Bourbon-Orléans, Comte de Paris et de la Princesse Isabelle d'Orléans, Infante d'Espagne.

- I. Princesse *Marie-Amélie*-Louise-Hélène. Dame de la Croix d'honneur de l'Ordre de Malte, née à Twickenham, 28 septembre 1855. Mariée à Lisbonne, 22 mai 1886, à *Carlos* Prince Royal, puis ROI DE PORTUGAL. Majesté, né à Lisbonne 28 septembre 1863, † (assassiné) à Lisbonne, 1^{er} février 1908.
- II. Princesse *Hélène*-Louise-Henriette, née à Twickenham 13 juin 1871. Mariée à Kingston-on-Thames (Angleterre), 25 juin, 1895, à *Emmanuel*, Prince de Savoie, Duc d'AOSTE, Altesse Royale, né à Gènes, 13 janvier 1869, 4 juillet 1931.
- III. Princesse *Isabelle*-Marie-Laure, née au Château d'Eu, 7 mai 1878. Mariée, à Twickenham, 30 octobre 1899, à son cousin germain, *Jean*, Prince d'Orléans, Duc de GUISE.
- IV. Princesse *Louise*-Françoise-Marie-Laure, née à Cannes, 24 février 1882. Mariée, à Woodnorton (Angleterre) 16 novembre 1907, à *Charles*, Prince DE BOURBON-SICILES, Infant d'ESPAGNE, né à Gries (Tyrol), 10 novembre 1870.
- V. † Prince *Ferdinand*-François-Philippe-Marie, Duc DE MONT-PENSIER, ancien Officier de la Marine espagnole, né au Château d'Eu (Sène-Inférieure) 9 septembre 1884, décédé subitement à Randan (Puy-de-Dôme), 30 janvier 1924. Marié à Randan, 20 août 1921, à la Vicomtesse DE LOS ANTRINES *Marie-Isabelle* Gonzalez de Olaffeta y Bar ta Conzalez y Ubagon, née à Madrid, 22 avril 1897, fille du Marquis de VALDETERRAZO, Grand d'Espagne.

MAISON NAPOLEON

(Maison Bonaparte)

Pour le Précis historique, voir l'*Annuaire* de 1853, page 18.— Maison déclarée déchue du trône par Décret du 28 février 1871 ; protestation de Napoléon III, 6 mars 1871. — ARMES MODERNES : *D'azur, à l'aigle d'or empiétant un foudre du même.*

Branche issue de Jérôme Bonaparte (quatrième frère de Napoléon 1^{er}), Roi de Westphalie. Né à Ajaccio, 15 novembre 1784. † 24 juin 1869. Marié : 1^o à Baltimore (États-Unis), 24 décembre 1803 (mariage déclaré illégal par Décret de Napoléon, 1^{er} du 21 mars 1805), à Élisabeth PATERSON † 24 avril 1879, d'où un fils, Jérôme-Napoléon, auteur d'un Rameau reconnu dans la possession du Nom ; 2^o à Stuttgart, 12 août 1807 à Frédérique-Sophie-Dorothee Princesse DE WURTEMBERG † 28 novembre 1835, d'où postérité appelée à la succession Impériale ; 1^o à Paris, 19 février 1853, à Justine PECORI, veuve du Marquis Louis Bartolini, sans postérité.

Titres : Roi de Westphalie (8 juillet 1807) ; — Connétable de l'Empire ; — *Prince de la Maison Impériale*, 24 septembre 1806 et 2 décembre 1852 ; appelée éventuellement à la succession par Décret Impérial du 21 mai 1870, avec Titre d'*Altesse Impériale* pour tous les Membres ; — *Comte et Comtesse de Moncalieri* (Titre personnel pour LL. AA. le Prince et la Princesse Napoléon), Diplôme du Roi d'Italie du 1^{er} novembre 1870.

Prince Napoléon-Louis-Jérôme-Emmanuel-Léopold-Marie, Prince LOUIS-NAPOLÉON, Altesse Impériale. Né à Bruxelles, le 23 janvier 1914, fils du Prince Victor-Napoléon et de la Princesse Clémentine DE BELGIQUE.

Sœur

Princesse Marie-Clotilde-Eugénie-Alberte-Lætitia-Geneviève, née à Bruxelles, 20 mars 1912.

Frère et Sœur du père (Altesse Impériales)

I. Prince Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme, Prince LOUIS-NAPOLÉON, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, de l'Ordre de Saint-André, ci-devant Lieutenant-Général russe, etc., né au Château de Meudon, 17 juillet 1864, décédé à Prangins, près Nyon (Suisse), le 14 octobre 1932.

II. Princesse Marie-Lætitia-Eugénie-Catherine-Adélaïde, née à Paris, 20 décembre 1866. Mariée à Turin, 10 septembre 1888, au Prince Amédée DE SAVOIE, Duc d'AOSTE, Altesse Royale, † 18 janvier 1890.



TITRES DE DUCS ET PRINCES

TITRES DE DUCS OU DE PRINCES

portés actuellement en France

et ayant été conférés

par : Lettres Patentes, Ordonnance, Brevet, Cédule
Charte, Bref, Diplôme ou Jugement

1^o TITRES FRANCAIS CONFÉRÉS PAR L'ANCIENNE MONARCHIE

Ayen (Noailles, Duc d'), 1663.
Bauffremont, Prince de Courtenay (Duc de), 1787.
Brissac (Cossé, Duc de), 1611.
Broglie (Duc de), 1742.
Chaulnes et de Picquigny (d'Albert de Luynes, Duc de), 1621.
Choiseul-Praslin (Duc de), 1754.
Clermont-Tonnerre (Duc de), 1775.
Croy (Duc de), 1768.
Crussol (de Crussol d'Uzès, Duc de), (Brevet), 1556.
Estissac (La Rochefoucauld, Duc d'), 1758.
Fitz-James (Duc de), 1710.
Gramont, Prince de Bidache (Duc de), 1663.
Guiche (Gramont, Duc de), 1700.
Harcourt et de Beuvron (Duc d'), 1784.
La Force (Nompar de Caumont, Duc de), 1637.
La Rochefoucauld, Duc de Liancourt (Duc de), 1631.
La Rocheguyon (La Rochefoucauld, Duc de), 1681.
La Trémoille et de Thouars (Duc de), 1563-1595.
Lesparre (Gramont, Duc de), 1739.
Liancourt (La Rochefoucauld, Duc de), 1765.
Lorge (Durfort-Civrac, Duc de), 1706.
Luynes de Chevreuse (d'Albert, Duc de), 1619.
Maillé (de la Tour Landry, Duc de), 1784.
Mortemart (de Rochechouart, Duc de), 1650.
Mouchy (Noailles, Duc de) 1749.
Noailles (Duc de) 1663.
Poix (Mouchy, Prince-Duc de), 1729.
Polignac (Duc de), 1730 et 1783.
Praslin (Duc de), 1762.
Rohan, Prince de Léon (Rohan-Chabot, Duc de), 1648.
Tonnay-Charente (Mortemart, Prince de), 1591.
Uzès (de Crussol, Duc d'), 1565.

2° TITRES CONFÉRÉS PAR NAPOLEÓN I^{er}

Albufera (Suchet, Duc d'), 1812.
 Auerstaedt Prince d'Eckmühl (Davout, Duc d'), 1808.
 Dalmatie (Soult, Duc de), 1807.
 Elchingen, Prince de la Moskowa (Ney, Duc d'), 1806.
 Essling, Duc de Rivoli (Masséna, Prince d'), 1810 et 1818.
 Feltre (Clarke, Duc de), 1809.
 Massa (Regnier, Duc de), 1814.
 Montebello (Lannes, Duc de), 1808.
 Murat, Grand-Duc de Clèves et de Berg (Prince), 1806.
 Otrante (Fouché Duc d'), 1809.
 Plaisance (Lebrun, Duc de), 1805.
 Reggio (Oudinot, Duc de), 1809.
 Trévisé (Mortier, Duc de), 1808.
 Vicence (Caudaincourt, Duc de), 1806.

3° TITRES CONFÉRÉS Sous la Restauration

Avaray (Bésiade, Duc d'), 1817.
 Blacas d'Aulps (Duc de), 1821.
 Caraman (Riquet, Duc de), 1828 et 1830.
 Cars (Pérusse, Duc des), 1816 et 1822.
 Decazes (Duc), 1820.
 Doudeauville (La Rochefoucauld, Duc de), 1780 et 1814.
 Duras (Duc de), 1755 et 1825.
 Hénin (Alsace, Prince d'), 1828.
 Montesquiou-Fezensac (Duc de), 1821.
 Richelieu et de Fronsac (Chapelle de Jumilhac, Duc de), 1832.
 Talleyrand-Périgord (Duc de), 1817.
 Sabran-Pontevès (Duc de), 1825.

4° TITRES CONFÉRÉS PAR LOUIS-PHILIPPE

Audiffret-Pasquier (Duc d'), 1844 et 1863.
 Marmier (Duc de), 1818 et 1845.
 Valençay (Talleyrand-Périgord, Duc de), 18.. et 1872.

5° TITRES CONFÉRÉS PAR NAPOLEÓN III

Abrantès (Le Ray, Duc d'), 1869.
 Feltre (Goyon, Duc de), 1864.
 Magenta (Mac-Mahon, Duc de), 1859.
 Montmorency (Talleyrand-Périgord, Duc de), 1864.
 Morny (Duc de), 1862.
 Tascher de la Pagerie (Duc de), 1859.

6° TITRES CONFÉRÉS PAR LE SAINT-EMPIRE

Arenberg (Prince et Duc d'), 1516 et 1644.
 Bauffremont (Prince de), 1757.
 Beauvau-Craon (Prince de), 1722.
 Broglie (Prince de), 1759.
 Croy (Prince de), 1598.
 Ligne (Prince de), 1592 et 1601.

**7° TITRES CONFÉRÉS PAR LA GRANDESSE
D'ESPAGNE**

Chalais (Galard de Béarn, Prince de), 1904.
 Doudeauville (La Rochefoucauld Duc de), 1780.
 La Mothe-Houdancourt (Duc de), 1722.
 Robech (Levis-Mirepoix, Prince de), 1713.
 San Fernando-Luis (Lévis-Mirepoix, Duc de), 1866.

**8° TITRE CONFÉRÉ
PAR UN SOUVERAIN ÉTRANGER
ET RECONNU EN FRANCE**

Heffingen (de Fels, Prince de), (Pays-Bas espagnols, 1684, et France, 1930).

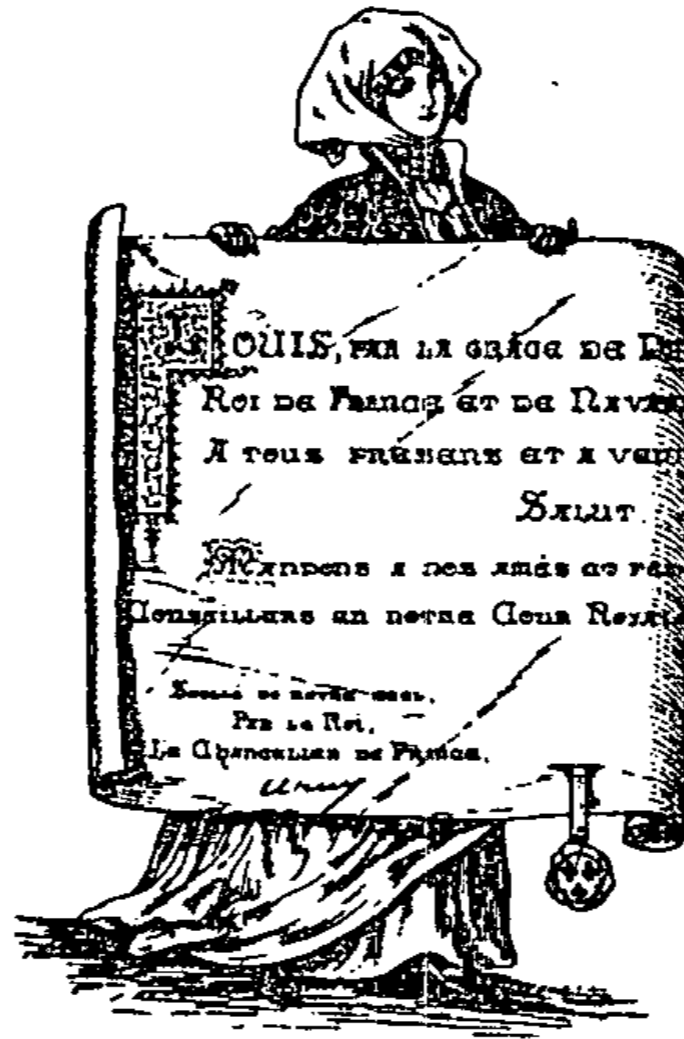
**9° TITRES CONFÉRÉS
PAR DIVERS SOUVERAINS**

Béthune (Prince de) (Pays-Bas Autrichiens), 1781, 1818, 1888.
 Bisaccia (La Rochefoucauld, Duc de), (Naples), 1851.
 Carini (La Grua et Talamanca, Prince de) (Espagne), 1624.
 Dino (Talleyrand-Périgord, Duc de), (Naples) 1817.
 Glucksberg (Decazes Duc de) (Danemark), 1818.
 Lucinge, Prince de Cystria (Faucigny, Prince de) (Savoie), 1828.
 Polignac (Prince de) (Bavière), 1838.
 Poniatowski (Prince) (Autriche), 1764.
 Pozzo di Borgo (Duc) (Naples), 1852.
 Sagan (Talleyrand, Duc de) (Prusse), 1847.
 Vallombrosa (Manca, Duc de) (Sardaigne), 1775 et 1818.

10° TITRES CONFÉRÉS PAR LE SAINT-SIÈGE

Astraud (Duc), 1898.
 Clermont-Tonnerre (Prince de), 1823.
 Féry d'Esclands (Duc), 1898.
 La Salle (Rochemaure, Duc de), 1899.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais (Prince de), 1869 et 1907.
 Manville-Bianchi (Prince de), 1900.
 Polignac (Prince de), 1820.
 Rarécourt (de la Vallée de Pimodan, Duc de), 1860.
 Ravèse (Rohan-Chabot, Duc de), 1908.
 San-Lorenzo (Dampierre, Duc de), 1887.
 Umbriano del Precetto (Montholon-Sémonville, Prince d'), 1847.
 Vendières (Desrousseaux, Duc de), 1909.
 Warren (Duc de), 1900.



**MAISONS
DUCALES ET PRINCIÈRES
DE FRANCE**

MAISONS

DUCALES ET PRINCIÈRES

dont les titres ont une origine Française.

ABRANTÈS (JUNOT ET LE RAY)



Pour la Notice, voyez l'*Annuaire* de 1845, page 89. — Andoche Junot, créé *Duc d'Abrantès*, Décret du 15 janvier 1808, Titre éteint, 19 juillet 1859. — Titre de Duc d'Abrantès, par Décret impérial du 6 octobre 1869, en faveur de Xavier-Eugène-Maurice Le Ray, gendre du défunt dernier Duc de la Famille Junot. — ARMES : *Ecartelé : de sable, à trois étoiles d'argent, 2 et 1 et à trois corbeaux malordonnés du même ; au 2 d'azur, au palmier d'or soutenu d'un croissant d'argent, au 3 d'azur, au vaisseau d'or voguant sur une mer d'argent ; au 4 de sable, au lion d'or chargé d'une épée d'argent posée en pal ; au chef de l'écu : de gueules semé d'étoiles d'argent.*

Eugène-Marie-Andoche-Napoléon LE RAY, Duc d'ABRANTÈS
Capitaine breveté d'État-Major. Né à Andrésy (Seine-et-Oise) 1^{er} juillet 1870, fils de Maurice, 1^{er} Duc d'Abrantès de la Famille Le Ray, né à Sèvres, 15 juillet 1846, † à Paris 1^{er} décembre 1900. Marié, à Épernay, 2 août 1899, à Anne-Marie-Josèphe-Paule-Nicole DE MAIGRET, née à Épernay, 10 août 1878. Dont :

1^o *Gisèle-Jeanne-Marie-Josèphe*, née à Épernay, 5 juillet 1900. Mariée, à Paris, 6 juillet 1921, avec le Comte René DE HERCÉ.

2^o *Ghislaine Marie-Agnès-Josèphe*, née à Épernay, 17 septembre 1901.

3^o *Madeleine-Marie-Josèphe*, née à Nice, 28 février 1906, mariée à Paris, le 29 janvier 1935, à Georges DE SURMONT.

4^o *Marie-Hélène-Jeanne*, née à Épernay, 18 août 1908.

5^o *Marie-Louise-Micheline-Laure*, née à Levaré, 21 décembre 1911.

6^o *Jeanne-Marie-Rose*, née à Levaré, le 14 octobre 1914, mariée à Levaré, le 4 novembre 1933 à François ESCANDÉ, Capitaine au 39^e Régiment d'Infanterie.

ALBUFÉRA (SUCHET)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 123. — Comte de l'Empire, Lettres Patentes du 24 juin 1808, *Duc d'Albuféra*. Lettres Patentes du 11 janvier 1813; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 4 juin 1814 et 5 mars 1819; *Duc d'Albuféra*, Lettres Patentes du 18 octobre 1828. —

ARMES : Parti de trois traits, coupé d'un, au 1 d'or, à quatre vergettes de gueules, à trois fers de pique d'argent brochants; 2 d'argent, à la tour donjonnée de trois pièces de sable; 3 contre-écartelé de gueules, à la tour donjonnée de trois pièces de sable et d'or au pin de sinople; 4 d'argent, à trois pals ondés d'azur; 5 d'azur, à la galère d'argent de six rames, surmontée des lettres S. A. G. et accompagnée en pointe d'un dauphin et d'une coquille d'argent; 6 d'or, à quatre vergettes de gueules, au lys d'argent brochant; 7 d'azur, au rocher de sable issant d'une mer de sinople et sommé d'une tour donjonnée de trois pièces de sable; 8 d'or, à cinq étoiles d'azur; sur le tout, coupé: au 1^{er} parti d'azur à l'épée d'argent garnie d'or, au 2^o de gueules, au lion léopardé d'or passant sur un pont du même et tenant de la patte dextre un rinceau de grenadier d'or: au chef de l'écu de gueules, semé d'étoiles d'argent.

Louis-Joseph, Comte SUCHET, Duc d'ALBUFÉRA, né à Paris, 3 mai 1877. Marié à Paris, 11 octobre 1904, à Anna-Victoire-Andrée MASSÉNA DE RIVOLI, née à Paris, 21 mars 1884. Dont :

1^o Louis-Victor-André-Gabriel, Marquis d'Albuféra, né à Paris, 2 août 1905. Marié, à Paris, le 18 mai 1931, à Simone DE CHEVIGNÉ.

2^o Paule-Rose-Zénaïde-Cécile, née à Paris, 8 octobre 1910.

3^o Napoléon-Marie-Joseph, né à Bizy, près de Vernon, 5 décembre 1912.



ARENBERG

(MAISON DE LIGNE, MÉDIATISÉE)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 124. — Rameau cadet de la Branche cadette de la Maison de Ligne, détachée en 1547. — *Prince du Saint-Empire*, 5 mars 1576; *Ducs de L'Empire* (Saint-Empire) 9 juin 1644; *Comte de l'Empire français*. Lettres Patentes du 26 avril 1808; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 5 novembre 1827; autorisation d'un Majorat de Duc-Pair héréditaire, 24 février 1828. — ARMES : *Ecartelé 1 et 4, de gueules, à trois fleurs de néflier d'or percées du champ, barbées de sinople, 2 et 3, d'or, à la fasce échiquetée de trois tires d'argent et de gueules: sur le tout, écartelé d'or, à la bande de gueules et d'argent à trois lions de gueules armés, lampassés et couronnés d'or.*

Engelbert-Marie, 9^e Duc d'ARENBERG, 15^e Duc d'Aerschot et de Croy, 4^e Duc de Meppen, 4^e Prince de Recklinghausen, etc. Né à Salzbourg le 10 août 1872. Marié à Bruxelles, le 14 octobre 1897, à Hedwige, Princesse DE LIGNE. Dont postérité.

AUDIFFRET-PASQUIER



Pour la Notion historique, voyez l'*Annuaire* de 1864, page 57. — Famille originaire d'Italie établie au XIII^e siècle dans la vallée de Barcelonnette. — Titre de *Duc* héréditaire. Lettres Patentes du 3 février 1845, en faveur du Chancelier de France: Denis-Étienne Pasquier (Baron-Pair héréditaire), Lettres Patentes du 11 octobre 1821, avec transmission à son petit-fils Gaston d'Audiffret. — ARMES : *Ecartelé : 1 et 4 d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq étoiles du champ et accompagné en pointe d'un faucon de sable la tête contournée, la patte dextre levée, soutenu d'un mont de trois coupeaux de sable, mouvant de la pointe : à la bordure composée de sable, et d'or de 24 pièces : 2 et 3 de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une tête et col de licorne du même.*

Etienne-Denis-Auguste-Marie-Gaston, 2^e Duc d'AUDIFFRET-PASQUIER, Député. Né à Paris, 15 mars 1882, fils du Marquis Étienne, né à Sassy, 16 juillet 1856, † à Bruxelles, 18 juin 1904, succède à son grand-père, le 1^{er} Duc Gaston, né à Paris, 20 octobre 1823, † à Paris 4 juin 1905. Marié à Paris, 25 avril 1907, à Marie-Antoinette, DE SAINT-GENYS, née à Paris, 24 août 1885. Dont :

- 1^o *Eliane-Marie*, née à Paris, 8 avril 1911.
- 2^o Denis, né au château de la Lorie, 12 octobre 1913.
- 3^o Roselyne, née au château de la Lorie, 14 janvier 1918.
- 4^o Armand, né à Paris, 29 janvier 1921.

AUERSTAEDT (DAVOUT)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1854, page 95. — *Duc d'Auerstaedt*, Lettres Patentes du 8 juillet : 808 ; *Prince d'Eckmühl*, Lettres Patentes du 25 novembre 1809 ; *Duc Pair* héréditaire. Lettres Patentes du 15 décembre 1823 ; Titres éteints le 13 août 1853 ; — le Titre de *Duc d'Auerstaedt*, rétabli par Décret Impérial en date du 17 septembre 1864, en faveur d'un neveu du Maréchal d'Eckmühl — ARMES : D'or, à deux lions léopardés de gueules, le 2^e contourné, tenant une lance polonoise, le 1^{er} placé au premier canton, le 2^e au dernier ; à la bordure composée d'or et de gueules ; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.

Louis-Nicolas-Marie-Bernard Davout, 4^e Duc d'AUERSTAEDT, né à Clermont-Ferrand, 23 mars 1877, fils du troisième Duc Léopold, né à Escolives, 9 août 1829, † à Paris, 9 février 1904. Marié à Paris, 19 février, à Gélène ÉTIGNARD DE LA FAULOTTE, née à Paris, 10 septembre 1880. Dont :

- 1^o *Marguerite-Alice-Françoise-Malvina-Marie*, née à Paris 18 janvier 1903. Mariée à Bellozanne (S. I.) 7 janvier 1925, avec le Commandant de Cavalerie DE BRAUER, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de guerre.
- 2^o *Léopold-Henri-Jean-Louis-Marie*, Marquis d'AUERSSTAEDT, né à Tours, 9 février 1904, Lieutenant au 8^e Régiment d'Aviation.
- 3^o *Malvina-Alice-Françoise-Marie*, née à Tours, 15 février 1905 ; mariée à Bellouzanne 19 février 1931 à Olivier GONOD d'ARTEMARE.

4° *Claire-Louise-Marie*, née à Tours, 24 mars 1906, mariée à Bellozanne, le 3 juillet 1930, à Jean Comte DE MAHUET.

5° *François-Marie*, Comte d'AUERTAEDT, né à Bellozanne, 20 juillet 1907.

6° *Henri-Charles-Gaspard-Marie-Joseph*, né à Sermet, 17 janvier 1909 ; marié à Paris 30 juillet 1935 à Alix DE GOUVELLO DE KÉRIIVAL, née le 29 janvier 1915.

7° *Jacqueline-Albertine-Marie*, née à Sermet, 3 avril 1910 ; mariée le 29 décembre 1934 à Xavier, Baron DE RIVIÈRES.

8° *Bernadette-Marie*, née à Bellozanne, 10 juillet 1911.

9° *Jacques-Gaspard-Marie*, né à Dermet, 7 avril 1913.

10° *Victoire*, née à Sermet, 25 avril 1916.

11° *Guy*, né à Saint-Georges-Motel (Eure), 7 mai 1918.

12° *Christiane*, née à Bellozanne, le 30 octobre 1923.

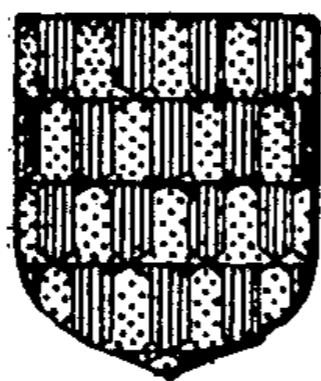
AVARAY (BÉSIADÉ)



Pour la Notice historique voyez l'*Annuaire* de 1846, page 98. — Titres : Érection du Comté de l'Isle-Jourdain en Duché-Pairie sous le nom d'Avaray, par Lettres Patentes de 1790, non enregistrées, (éteint 4 juin 1811) ; *Duc d'Avaray*, 6 août 1814 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 17 août 1815. *Duc-Pair* héréditaire, Lettres Patentes des 8 janvier 1818 et 7 septembre 1822. — Règlement d'armoiries ; Lettres Patentes des 24 septembre 1801 et 16 décembre 1915. — ARMES : *D'azur, à fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or : à l'écu d'azur, à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, brochant en abyme.*

Marie-Bernard-Edouard, 5° Duc d'AVARAY, né à Paris, le 26 octobre 1884, fils du Comte Élie d'Avaray, succède à son oncle, le 4° Duc Hubert.

BAUFFREMONT



Pour la Notice historique, voyez les précédents *Annuaire*s et l'*Annuaire* de 1843, page 127. — Maison féodale qui est présumée, à l'origine, se rattacher par des liens de parenté avec la Famille des anciens Ducs de Lorraine et qui tire son nom du Château de Bauffremont près de Neufchâteau (Vosges). — Filiation suivie depuis Liébaut, Sire de Bauffremont, 1090. — TITRES : *Prince du Saint-Empire* sous le nom de Marnay, créé par Ferdinand II, Ratisbonne, 23 mars 1623 ; reprise de Fiefs desdites substitutions par Louis de Bauffremont, Compiègne, 12 juillet 1756, et par Charles-Roger de Bauffremont, 29 mars 1773 ; — *Citoyen de la Cité Impériale de Besançon*, pour tous les descendants nés et à naître, par Diplôme du 20 août 1636. — Acquisition par alliance, en 1681, avec la Maison des Barres et par substitution masculine en primogéniture du Titre de *Marquis de Mirebeau*, créé par Henri III, en décembre 1574 ; Grand Chambellan héréditaire (fief masculin) de l'Archevêché de Besançon, par investiture du 26 janvier 1738 ; — *Prince de Courtenay*, par héritage du dernier Prince de Courtenay, de la Maison Capétienne, décédé, 7 mai 1739 ; — *Princes du Saint-Empire*, comme héritiers de la Maison de Gorrevod, et « Cousins de l'Empereur » avec qualification de « très chers et bien aimés cousins » pour tous les descendants par Diplôme de l'Empereur François 1^{er}. Vienne, 8 juin 1757, insinué à la Chambre Impériale de Wetzlar, 14 juillet 1761, et Reconnaissance du Titre en France, 21 août et 27 septembre 1757 ; — *Cousin du Roi de France*, au Chef de la Maison par Ordre de primogéniture masculine, par Brevet de Louis XV, des 13 décembre 1759 et 1^{er} novembre 1762 ; — *Prince de Listenois*, 1^{er} novembre 1762 ; — *Prince de Carency*, par alliance avec la Maison de Quélen, confirmée dans ce Titre en ligne masculine et primogéniture par Brevets des 24 juillet 1721 et 4 novembre 1768, comme héritière de la Maison de Bourbon-Carency ; — *Comte de l'Empire français*, par Lettres Patentes du 3 mai 1810 (avec transmission au Chef actuel par Arrêté Ministériel du 2 mai 1921) ; — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs (*Prince de Bauffremont*), Ordonnance Royale du 17 août 1815 ; *Duc-Pair héréditaire* (de Bauffremont), Ordonnance Royale du 31 août 1817 ; et Lettres Patentes de Louis XVIII, 18 février 1818 (avec transmission du Titre ducal au Chef actuel par Arrêté Ministériel du 2 avril 1921) ; — *Duc d'Atrisco* et Grand d'Espagne de 1^{re} classe, créé par Philippe V, Roi d'Espagne, 17 avril 1708 ; — *Marquis de Leganès* et Grand d'Espagne de 1^{re} classe, créé par Philippe IV, 22 juin 1627 et 12 mai 1640, et *Marquis de Morata de la Vega*,

créé par Philippe IV, 9 septembre 1635 (transmission de ces Titres espagnols par cession du 30 décembre 1864 et par Brevets des 29 octobre 1866 et 22 avril 1905).— ARMES : *Vairé d'or et de gueules.*

Piette d'Alcantara-Laurent-Joseph-Marie-Alexandre-*Théodore*, Duc DE BAUFFREMONT, Duc d'Atrisco, Marquis de Leganès et de Morata de la Vega, deux fois Grand d'Espagne de 1^{re} classe (par succession de sa mère et Diplôme, 22 avril 1905), Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre. Né à Paris, 28 octobre 1879; fils du Duc de Bauffremont, † à Paris, 30 août 1917, marié, en 1865, à Madrid, à la Duchesse d'Atrisco, † à Paris, 27 mars 1904. Marié à Paris, 22 janvier 1906 à *Thérèse-Octavie CHEVRIER*, née à Paris, 4 juin 1877. Dont :

1^o Prince Pierre-Marie-*Théodore*-Alexandre, né à Paris, 16 octobre 1904.

2^o Princesse *Claude*-Laurence-Marie-Thérèse-Philiberte, née à Paris, 30 juin 1912. Epouse (1938) le Capitaine D'ALVERNY.

3^o Princesse Diane-Laurence-Marie-Thérèse-*Guillemette*, née à Paris, 3 décembre 1913.

4^o Princesse *Anna*-Laurence-Marie-Thérèse-Isabelle, née à Paris 1^{er} avril 1919.

5^o Prince *Jacques*-Yblet-Napoléon-Marie-Laurent-Alexandre, né le 6 février 1922.

BEAUVAU-CRAON



Pour la Notion historique, voyez l'*Annuaire* de 1852, page 180. — Filiation suivie depuis René, Seigneur de Beauvau en Anjou, en 1265. — TITRES : *Marquis de Beauvau*, 4 juillet 1664 ; *Marquis de Craon*, 21 août 1712 ; *Prince du Saint-Empire*, par ordre de primogéniture, 13 novembre 1722 ; *Grand d'Espagne*, 8 mai 1727 ; *Prince de Beauvau-Craon* (20 septembre 1755) ; *Comte de l'Empire*

Français, 21 novembre 1810 ; Membre de la Chambre des Pairs, Décret du 2 juin 1815 et Ordonnance du 19 novembre 1831. — ARMES : *D'argent, à quatre lions cantonnés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Charles-Louis Cicturnien, Prince DE BEAUVAU-CRAON et du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Croix de guerre. Né à Sainte-

Assise, 5 mai 1878, fils du 2^e mariage du Prince Marc de Beauvau avec M^{lle} de Gontaut (né 29 mars 1816, † 30 mars 1883), Marié à Maria-Grazia GREGORINI, 27 mars 1920, à Casalecchio-di-Reno (Italie). Dont :

Marc-Charles, né à Paris, 3 février 1921.

BLACAS D'AULPS



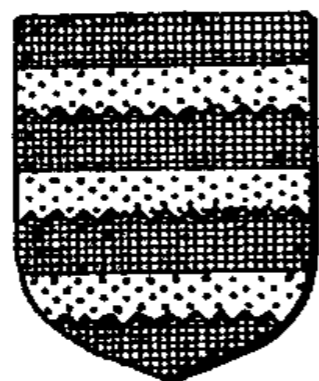
Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1845, page 103. — Originaire d'Aulps en Provence, connue depuis Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas, 1380. — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 17 août 1815 ; *Comte-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817 ; *Duc de Blacas d'Aulps*, 30 avril 1821 ; *Duc-Pair* héréditaire. Lettres Patentes du 11 septembre 1824, Prince (primogéniture) de l'Empire Autrichien par décision souveraine du 16 mai 1837 et Diplôme daté de Vienne, 23 juin 1838 (pour Pierre-Louis de Blacas d'Aulps). — ARMES : *D'argent, à la comète à seize rais de gueules.*

GUY-Marie-Pierre de Blacas d'Aulps, Duc DE BLACAS, Prince Autrichien, ancien Député de Maine-et-Loire. Conseiller général. Né à Paris, 27 mai 1853; fils du Duc Louis, né 15 avril 1811, † 10 février 1866, et de sa première femme, Marie de Pérusse des Cars, née en 1829, mariée 18 septembre 1845, † 18 septembre 1855 ; succède à son frère, le 3^e Duc Casimir, zouave pontifical, né 23 octobre 1847, † 26 juillet 1866, à Velletri. Marié à Paris, 30 août 1884, à Marie-Cécile-Geneviève-Honorine DE DURFORT-CICRAC, née à Beaupréau, 26 novembre 1855, † à Beaupréau, 1^{er} juin 1920. Dont :

Stanislas, Marquis DE BLACAS, né à Beaupréau, 7 octobre 1885. Marié à Paris, 27 janvier 1913, à Marguerite, Princesse DE LA TRÉMOILLE, née à Paris, 5 décembre 1894. Dont :

Pierre, né à Beaupréau, 3 novembre 1913.

BRISSAC (COSSÉ)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1846, page 112. — TITRES : *Comte de Brissac*, 1500, *Duc de Brissac* et *Pair de France*, Lettres Patentes du mois d'avril 1611 ; *Duc de Cossé*, Brevet de 1784 ; *Baron* puis *Comte de l'Empire*, Lettres Patentes, 26 avril 1808 et 20 février 1812 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817. — ARMES : *De sable, à trois fasces d'or, dentelées par le bas.*

Anne-Marie-Timoléon-François de Cossé, Duc DE BRISSAC, chef d'escadrons au 8^e Régiment de Hussards (pendant la guerre), Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre. Né à Paris, 12 février 1868 ; fils de Roland, Marquis de Cossé-Brissac, né 23 octobre 1843, † 6 avril 1871 ; succède à son grand-père, le 10^e Duc, Timoléon, né 13 mai 1813, † 11 septembre 1888. Marié : 1^o à Paris, 7 novembre 1894, à Mathilde DE CRUSSOL D'UZES, née à Paris, 4 mars 1875, † à Paris, 31 mai 1908 ; 2^o 21 novembre 1911, à Marguerite DE BEAUREPAIRE (veuve du Baron Édouard de l'Espée). Enfants du premier mariage :

1^o Anna-Marie-Mathilde-Françoise, née à Paris, 17 juillet 1897. Mariée à Paris, 22 juin 1926, avec le Vicomte DE LUPPÉ né mars 1872.

2^o Jean-Louis-Timoléon-Roland, Marquis de Brissac, né à Paris, 14 décembre 1898, Marié à Paris le 10 juillet 1933 à Jeanne princesse et duchesse D'ARENBERG. † à Nantes 30 juillet 1935.

3^o Simon-Charles-Timoléon-Pierre, Comte de Cossé-Brissac, né à Paris, 14 mars 1900. Marié à Paris, 23 juin 1924, à May SCHNEIDER (dont l'union a été bénie par l'Évêque de Belley). Dont :

a) Marie-Pierre, née à Paris, 12 novembre 1925.

b) François Comte de Cossé-Brissac, né au Creusot, 19 février 1929.

c) Gilles Comte de Cossé-Brissac, né à Paris 11 juillet 1935.

BROGLIE



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 137. — Maison originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — TITRES : *Comte de Revel*, 11 novembre 1640. — *Duc de Broglie* (Duché héréditaire, par Érection de la Baronnie de Ferrières), Lettres Patentes de juin 1742 ; — *Prince du Saint-Empire*, 28 mai 1759 (Titre étranger transmissible à tous les descendants mâles et femelles) ; *Baron* de l'Empire, Lettres Patentes du 22 novembre 1808 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817 ; autorisation de Majorat au Titre de *Prince-Pair* héréditaire, Ordonnance du 24 mai 1818. — ARMES : *D'or, au sautoir ancré d'azur.*

Louis-César-Victor-Maurice, Duc DE BROGLIE, Prince du Saint-Empire, ancien Officier de Marine, Membre de l'Académie des Sciences. Né à Paris, 27 avril 1875 ; fils du 5^e Duc Victor, né à Rome, 30 octobre 1846, † à Broglie, 27 août 1906. Marié à Paris, 12 janvier 1846, † à Broglie 27 août 1906. Marié 1904, à Marie-Camille-Françoise-Charlotte BERNOU DE ROCHETAILLÉE, née à Paris, 20 novembre 1883.

CARAMAN (RIQUET)



Auteur : Louis-Charles-Victor de Riquet de Caraman, né 24 décembre 1762, † 12 décembre 1839. — Pour la Notice, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 149. — TITRES : *Seigneur de Bonrepos*, 20 novembre 1666 ; *Baron* de l'Empire, Lettres Patentes des 3 juillet 1813 et 21 février 1814 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 17 août 1815 et 5 novembre 1817 ; *Marquis-Pair* héréditaire. Lettres Patentes du 20 décembre 1817 ; *Duc de Caraman*, 10 mai 1830, confirmé, Lettres Patentes du 19 juin 1869. — ARMES : *D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys d'or florencée d'argent, défaillante à dextre, et, en pointe, de trois roses d'argent rangées en orle.*

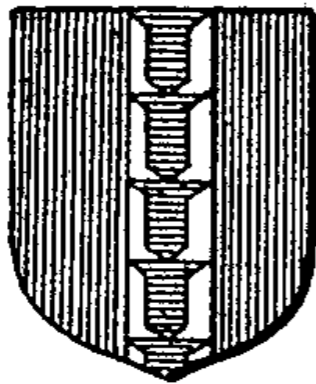
Charles-Paul-Ernest-Joseph, 5^e Duc DE CARAMAN, né à Courxon (Seine-et-Oise), 30 juin 1873. Marié à Paris, 1^{er} octobre 1900, à Françoise DE ROHAN-CHABOT, née à Paris, 7 juin 1881. Dont :

1^o *Pierre-Paul-Maurice-Victor*, Marquis de Caraman, né à Paris le 14 novembre 1901, Lieutenant de Réserve d'Artillerie Française. Marié, à Paris le 25 octobre 1927, à Isabelle DE LAS-SUS. Dont : *Évelyne* de Caraman, né à Paris, le 16 septembre 1928.

2^o *Marie-Anne-Françoise* de Caraman, née à Paris le 19 janvier 1904. Mariée, à Paris, le 3 juillet 1924, à Louis, Vicomte DE CUREL.

3^o Comte *Louis-Charles-Ernest-Victor* de Caraman, né à Paris, le 9 avril 1909.

CARS (PÉRUSSE DES)



Maison féodale du Limousin : Aimery de Pérusse, mentionné en 1027. La Filiation remonte à Antonin de Pérusse, Seigneur de Saint-Bonnet, 1281. Acquisition par héritage de la Seigneurie des Cars, vers 1300 ; vendue en 1792 et rachetée, en 1893. Comte des Cars, 1578. Admis aux Honneurs de la Cour comme Marquis, 20 février 1763. — TITRES : 1^{re} Branche, *Duc et Duchesse* à Brevet, par Lettre Royale du 9 mars 1816, éteint en 1822. — 2^e Branche : Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 17 août 1815 ; *Comte-Pair* héréditaire. Lettres Patentes du 20 décembre 1817 : *Duc* héréditaire, Ordonnance du 30 mai 1825. — ARMES : *De gueules, au pal de vair.*

François-Marie-Edmond, Duc DES CARS, né à Paris, 5 mai 1785, fils de Louis de Pérusse, Duc des Cars, † à Paris, le 16 juin 1920 et de Marie-Thérèse Lafond, † à Paris, le 4 juin 1912. Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Marié à Paris, 1^{er} décembre 1903, à Maria-Thérèse EDWARDS, née à Santiago (Chili), 22 décembre 1879. Dont :

1^o *Marguerite-Marie-Louise*, née à Paris, 15 septembre 1907. Mariée, à Paris, 26 octobre 1927, avec le Comte Claude LE PELETIER DE ROSANBO.

2^o *Louis-Charles-Marie*, Marquis DES CARS, né à Paris, 10 juillet 1909. Marié, le 20 octobre 1931 à Paris, à Marie-Louise

DE BRIEY, Dont : François-Amédée, né à Paris, le 9 octobre 1932 et Marie-Thérèse, née à Paris 25 mars 1935.

3^o Guy-Augustin-Marie-Jean, Comte Guy DES CARS, né à Paris, 6 mai 1911 ; marié, à Nancy le 17 avril 1934, à Marie VILGAIN, née à Collonge (Suisse) le 23 novembre 1914.

Sœur

Augustine-Pauline, née à Paris, 12 août 1876.

Tante

Marie-Thérèse, née à Paris, 15 octobre 1845, † à Paris le 2 novembre 1935. Mariée à Paris, 27 mai 1868, à Henri FERRON, Marquis DE LA FERRONNAYS † 25 septembre 1907.

Cousins et Cousines

I. Fille d'Amédée-Joseph de Pérusse, Comte des Cars, né 1^{er} avril 1820, † à Paris, 11 janvier 1899, et de Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, née 18 janvier 1821, mariée 9 mai 1843, au Château d'Hauteville (Mayenne), 19 novembre 1898. *Stéphanie-Marie-Françoise-Mathilde*, née à Paris, 21 janvier 1862. Mariée à Paris, 8 janvier 1889, à Joseph-Marie-Ludovic DE BERTIER DE SAUVIGNY.

II. Enfants de Jean-Augustin de Pérusse Vicomte des Cars. Né 21 juin 1821, † 7 septembre 1860, et de Alexandrine de Lebzelter, née 1^{er} janvier 1827, mariée à Naples, 11 mai 1852, † au Château de Brumare (Eure) 1^{er} novembre 1899, Dont :

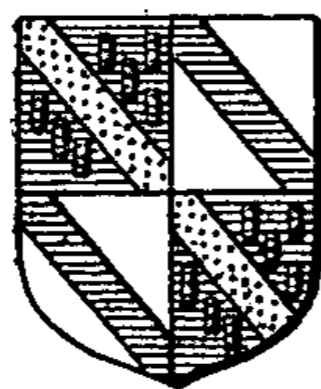
1^o † *Charles-Joseph* de Pérusse des Cars, Prêtre de la Compagnie de Jésus, né à Paris, 2 mars 1855, † à Paris, 17 janvier 1928.

2^o *Marie-Thérèse-Laurence*, née à la Morosière, 6 novembre 1857 † le 22 septembre 1935. Mariée à Paris, 3 juillet 1877, à Charles, Vicomte D'ANTHENAISE, † 23 avril 1923.

3^o *Marie-Zénaïde*, Carmélite, née à Naples, 11 février 1859.

4^o *Marie-Jeanne-Isabelle-Mathilde-Radegonde*, née à la Roche-de-Bran, 14 octobre 1860. † 20 octobre 1928. Mariée à Paris, 6 juillet 1881, à Charles-Timoléon. Comte DE COSSÉ-BRISSAC, † 15 juin 1899.

CHASTELLUX



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* années 1843 à 1898 ; — Maison sortie des anciens Sires de Montréal, dont elle a encore les Armes (et non de Jean, Seigneur de Bordeaux, marié en 1339 à Jacqueline d'Autun, suivant le P. ANSELME). — TITRES : Ordonnance du 15 août 1819 qui permet au Comte de Chastellux de faire précéder son nom de celui de Duras ; — *Marquis de Duras-Chastellux*. Lettres Patentes du 27 août 1819 ; *Duc de Rauzan-Duras* par Brevet du 31 août 1819 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 25 décembre 1825, Ordonnance du Roi Charles X du 21 décembre 1825, transmettant héréditairement au Duc de Rauzan les rang, Titre et qualité de Pair de France du Duc de Duras.

ARMES : Aux I et IV d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, trois en pointe, qui est de Chastellux, et aux II et III écartelé aux 1^{er} et 4^e d'argent, à la bande d'azur aux 2^e et 3^e de gueules au lion d'argent qui est de Duras.

Anséric-Christian-Joseph-Marie-Olivier, Comte de Chastellux, Duc de DURAS. Né 19 janvier 1878, (fils de Henri Duc de Duras, † 23 août 1917, marié 8 mai 1869 à Marguerite DE VIRIEU, † subitement et inhumée à Chastellux, près d'Avalon, 28 novembre 1927). Marié à Athis-Mons, 15 décembre 1910, à Élisabeth CHODRON DE COURCEL, née 7 février 1876. Dont :

- 1^o Jean, né à Athis-sur-Orge, en janvier 1912.
- 2^o Anséric-Louis-Marie-Alphonse-Georges, né à Athis, 30 octobre 1913.
- 3^o Louis, né 20 janvier 1917.

CLERMONT-TONNERRE



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1842, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : Baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080 ; — TITRES : I. *Duc de Clermont-Tonnerre* et *Pair de France*, en 1572 ; non enregistré ; éteint en 1573 ; — II. *Duc de Clermont-Tonnerre* et *Pair de France*. Lettres Patentes Juin 1775 ; Membre héréditaire

de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 4 juin 1814, 17 août 1815 et 31 août 1817; *Duc Pair* héréditaire. Ordonnance du 31 août 1817; — Branche cadette; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs; Ordonnance du 17 août 1815; *Marquis-Pair* héréditaire, Lettres Patentes du 20 décembre 1817; *Prince Romain* par ordre de primogéniture, Bref du 12 décembre 1823. — ARMES : *De gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

Aimé-François-Philibert, Duc de CLERTMOV-TONNERRE, né à Glisolles (Eure), 29 janvier 1871, fils du 7^e Duc Roger, né à Paris, 17 décembre 1842, † à Paris, 30 juin 1910, et de Béatrix de Moustier, mariée en 1868, † 21 février 1914. Marié à Paris, 3 juin 1806, à Antonia-Elisabeth-Corisande GRAMONT, née à Nancy, 23 avril 1875 (divorcés décembre 1920). Dont :

Isabelle-Gabrielle-Diane, née à Paris, 16 juin 1902. Mariée à Ancy-le-Franc, 14 février 1924, avec le Comte Guy DE BERLAIMONT.

DECAZES



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1846, page 121. — TITRES : *Comte héréditaire*. Lettres Patentes du 31 janvier 1817; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 31 janvier 1818; *Comte-Pair* héréditaire. Lettres Patentes du 2 août 1822; *Duc-Pair* héréditaire, Lettres Patentes, 30 avril 1822 et 9 mars 1826; *Duc de Glucksberg* par Diplôme du Roi de Danemark du 14 juin 1818 (avec autorisation de transmission en ligne collatérale du frère du Duc, Joseph-Léonard). — ARMES : *D'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Louis-Jean-Élie Decazes, Duc DECAZES, Duc de Glucksberg, Croix de guerre. Né à Paris, 28 février 1889; fils aîné du 3^e Duc Élie, né à Paris, 30 avril 1864, † à Chantilly, 31 août 1912, et de Isabelle Singer, née 27 janvier 1869, mariée à Paris, 28 avril 1888, † à Paris, 15 novembre 1896. Marié à Savigné-l'Évêque (Sarthe), 2 octobre 1912, à Germaine COUTURIÉ. Dont :

Enfants

- 1^o Élie Decazes, né à Chantilly, 16 mai 1914.
- 2^o Jacques Decazes né à Paris, 23 février 1917.

- 3° Isabelle Decazes, née à Savigné-l'Évêque, 26 avril 1918.
 4° Marie-Yvelide Decazes, née à Paris, 23 juin 1920.
 5° Édouard-Edmond Decazes, né à Paris, 22 mai 1921.

ELCHINGEN (NEY)
 (VOIR LA MOSKOWA)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1847, page 142. — TITRES : *Prince de la Moskowa*, Lettres Patentes du 7 septembre 1812 ; primogéniture et porté par l'aîné ; *Duc d'Elchingen*, Lettres Patentes du 27 juillet 1826. — ARMES : *D'or, à la bordure d'azur et à l'écusson aussi d'azur chargé d'une orle d'or et d'une bande d'argent* (brisure de cadet) *brochante, et accosté de deux mains tenant des badelaires adossées de sable ; au chef des Ducs de l'Empire.*

Michel-Georges-Napoléon Ney, 6° Duc d'ELCHINGEN, né à Paris le 31 octobre 1903, fils de Charles-Jean-Gabriel-Aloys Ney, 5° Duc d'Elchingen, devenu à la mort de son frère Napoléon 5° Prince de la Moskowa. Marié à Paris, 25 février 1931, à Hélène-Jeanne-Marie LA CAZE des Barons LA CAZE, née à Saint-Pierre du Perrey (Seine-et-Oise) le 23 septembre 1910.

ESSLING (MASSÉNA)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1853, page 177. — TITRES : *Prince d'Essling*, avec Majorat, 31 janvier 1810 (porté par l'aîné, selon l'ordre de primogéniture impérial) et confirmé par Lettres Patentes des 13 juillet 1818 et 7 novembre 1821 ; *Duc de Rivoli*. Décret Impérial du 24 avril 1808, confirmé par Lettres Patentes du 18 juillet 1818 (en faveur du cadet) : Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, 4 juin 1815. — ARMES : *D'or, à la Victoire ailée de carnation tenant d'une main une palme et*

de l'autre une couronne d'olivier, le tout de sinople, accompagnée en pointe d'un chien couché de sable ; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.

André-Prosper-Victor-Eugène-Napoléon-Masséna, Prince d'ESS-LING. Duc DE RIVOLI. Né à Paris, 7 juillet 1891, fils du Duc Victor, né à Paris, 14 janvier 1836, † à Paris, 28 octobre 1910, et de Paule Furtado-Heine (veuve du Général Michel Ney, Duc d'Elchingen), née à Paris, 28 octobre 1847, mariée à Paris, 18 octobre 1882, † à Bellagio (Italie), 19 septembre 1903.

FELTRE (GOYON)



Pour la Notice, voyez l'*Annuaire* de 1859, page 71. — TITRES (Famille-Clarke) : *Duc de Feltré*, Décret du 15 août 1809 ; *Pair de France* Décret du 4 juin 1815 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnances des 31 août 1817 et 11 juin 1819 ; Titres éteints. — (Famille Goyon) ; *Duc de Feltré* héréditaire, rétabli par Décret Impérial du 2 juillet 1864, et Lettres Patentes du 24 septembre 1864, en faveur d'un arrière-petit-fils du premier Duc, Charles de Goyon (issu d'une Famille originaire de Condomois, du nom de Gouyon, depuis Goyon, qui a pour armes anciennes : *D'azur, à trois goujons d'argent, l'un sur l'autre*, et pour armes modernes : *De gueules, au lion d'argent* (voyez l'*Annuaire* 1891, pages 366 et suiv.) — ARMES : *Parti* : I, *de gueules, à trois épées hautes et rangées d'argent, garnies d'or*, qui est Clarke ; II, *de gueules au lion d'or*, qui est des Goyon de Condom : *au chef de l'écu de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Auguste, Comte, Vicomte et Baron de Goyon, 4^e Duc de FELTRE, né à la Roche-Goyon, le 17 juillet 1884, fils du 3^e Duc Charles, né le 14 septembre 1844, † 16 janvier 1930 et de Léonie de Cambacérès, née le 26 août 1858, † 9 août 1909 ; Marié à Paris le 21 octobre 1933, à Hélène SETON, née à New-York le 25 février 1893. Dont :

Michel DE GOYON DE FELTRE, né à Paris, le 5 mars 1935.

FITZ-JAMES



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, Maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre, 1670. — TITRES : *Duc de Berwick* (Écosse), 1687 ; *Duc de Liria et de Xerica* (Espagne) ; *Duc de Warty* en Beauvoisis, sous le nom de *Fitz James*, 23 mai 1710 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 4 juin 1814 et 17 août 1815 ; *Duc Pair héréditaire*, Ordonnance du 31 août 1817 ; *Vicomte personnel*. Ordonnance du 17 février 1828. — ARMES : *Ecartelé le I et IV, contre-écartelé, 1 et 4, d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1 ; 2 et 3, de gueules à trois léopards d'or l'un sur l'autre : II, d'or au lion de gueules enclos dans un double trescheur fleuroné et contre-fleuronné du même. — III, d'azur à la harpe d'or cordée d'argent, l'écu entouré d'une bordure composée de seize pièces, huit d'azur chargées d'une fleur de lys d'or, et huit de gueules chargées d'un léopard d'or.*

Jacques-Gustave-Sidoine de Fitz-James, Duc DE FITZ-JAMES, Capitaine d'Infanterie Coloniale en retraite, Officier de la Légion d'Honneur. Né à Paris, 10 février 1852, fils du 6^e Duc, Édouard, né à Paris, 21 juin 1828, † au château de Montjustin, 23 septembre 1906 et de Marguerite de Loewenhielm, † 19 mars 1915. Marié à Marseille, 15 mai 1902, à Emma Gandouard DE MAGNY. Dont pour fils adoptif (depuis le 25 mai 1923).

Berenger-Axel-René DE CASSAIGNE DE BEAUFORT, Comte de Miramon Fitz-James, né le 7 mars 1873. Marié le 4 avril 1907 à Jacqueline NORMAND, née le 10 mars 1884.

GRAMONT

(DUCS DE GRAMONT, DE GUICHE
ET DE LESPARRE)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 165. — Origine : Maison d'Aure, issue des Comtes de Comminges par Bernard et héritière par mariage, 23 novembre 1525, de la Maison de Gramont. — TITRES : *Barons de Gramont, de Bergouey* et d'*Ecos*, anciennes Baronnie du Royaume de Navarre ; *Barons de Guiche, de Bardos de Came* (Érection d'août 1479), *de Hastings de Gabattans de Roque-*

fort, etc. ; *Ricombres*, héréditaire en Navarre. depuis 1266 ; *Vicomtes de l'Arboust* et *d'Aster* (Titres féodaux) ; *Comte de Guiche*, créé en décembre 1563. *Souverains de Bidache* depuis 1570. — *Comte de Gramont* ; *Duc de Gramont*, Brevet du 13 décembre 1643 — *Duc de Gramont* et *Pair de France*, Lettres Patentes de novembre 1648, enregistrées, 15 décembre 1663 ; — *Duc de Guiche*, Brevet de 1780 (devenu depuis l'apanage du fils aîné du Duc de Gramont) ; *Duc de Lesparre*, Brevet du 18 février 1739 et de 1763, Titre héréditaire. (Branche cadette). — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; — *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817. — Branche cadette ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 5 mars 1819 ; *Comte-Pair*, héréditaire, même Ordonnance. — ARMES : *Écartelé*, 1, *d'or, au lieu d'azur, armé et lampassé de gueules, qui est de Gramont* ; 2 et 3 *de gueules, à trois flèches d'or empennées et armées d'argent les pointes en bas, disposées en pal et rangées en fasce, qui est d'Aster* ; au 4 *d'argent à la levrette de gueules accolée d'azur, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or ; sur le tout, de gueules, à quatre otelles d'argent appointées en cœur et posées en sautoir.*

Antoine-Agénor-Armand, Duc DE GRAMONT, Prince de Bidache, etc. Né à Paris, 29 septembre 1879, Officier de la Légion d'Honneur. fils du second mariage d'Agénor, Duc de Gramont et de la Duchesse née Marguerite de Rothschild. Marié à Paris, 14 novembre 1904, à *Elaine-Charlotte GREFFULHE* née à Paris, 19 mars 1882. Dont :

1° *Antoine-Agénor-Henri-Armand*, Duc de Guiche, né à Paris, 17 juin 1907.

2° *Henri-Charles-Armand-Antoine*, né à Paris, 14 décembre 1909.

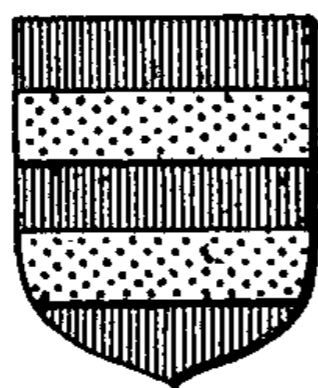
3° *Jean-Armand-Antoine*, né à Paris, 14 décembre 1909.

4° *Antoine-Armand-Louis-Charlier*, né à Paris, 17 mars 1911.

5° *Corisande*, née à Paris, 12 octobre 1920.

Antoine-Bon-Jacques-Alfred de Gramont, 5^e Duc DE LESPARRÉ, Né à Paris, le 29 Mai 1889. Autorisé (DÉCRET du 11 août 1913 à ajouter à son Nom : MONCEY DE CONEGLIANO. Officier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre. Ancien Député, Conseiller Général, Chef de Bataillon de Réserve d'Infanterie. Marié, à Paris le 5 septembre 1922, à *Antoinette ROUSSEL DE COURCY*, des Marquis de Courcy. Dont : **Armand DE GRAMONT**, né à Paris le 24 mars 1928.

HARCOURT



La Maison féodale d'Harcourt est la première de Normandie, et l'une des plus considérables du Royaume. Ses nombreuses Illustrations répondent à la grandeur et à la haute-ancienneté de son origine, car, outre une foule de Personnages de l'Église et de la Diplomatie, elle compte quatre Maréchaux de France, un Amiral, deux Grands-Maîtres des Eaux et Forêts, six Chevaliers et un Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, deux Chevaliers de la Toison d'Or, et plus de trente Généraux et Gouverneurs de Provinces.

Le savant Gilles de la Roque a publié, en 1662, en quatre Volumes in-folio, la Généalogie de la Maison d'Harcourt, à laquelle il donne pour Auteur : Bernard, surnommé *le Danois*, parent du fameux Rollon ou Raoul, Duc de Neustrie.

La Filiation prouvée remonte à Turchetil, Sire de Harcourt (Eure), en 1001. Richard de Harcourt se croisa, en 1096.

Une Branche s'est établie en Angleterre depuis la Conquête de ce Royaume, en 1066, par Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie. Elle est en possession de la Patrie de la Grande-Bretagne et a été successivement créée : « *Baron* » en 1711, « *Vicomte* », en 1721, et « *Comte* », en 1749.

Elle s'est alliée directement avec l'Auguste Maison de France, et porte le Titre de « *Cousin du Roi* ».

Honneurs de la Cour à de nombreuses reprises : 1749 (deux fois), 1763 (2 fois), 1769, 1785, 1787.

Les deux Branches de la Maison, actuellement existantes, sont issues de deux fils de Gérard d'Harcourt, Baron de Bonnétable, mort en 1424, directement issu, au VII^e degré, de *Saint-Louis*, par les Maisons : de Ponthieu, d'Artois, de Valois et de France.

ARMES : *De gueules, à deux fasces d'or.* — SUPPORTS : *Deux lions.* — DEVISE : *Gesta verbis praeveniant.*

François-Marie d'Harcourt, Duc d'HARCOURT et de Beuvron.

Né au Château (Calvados), 12 juillet 1902, fils du 9^e Duc Henri né à Argenteau, 1^{er} août 1864, † à Paris, 17 mai 1908. Marié, à Paris, 17 décembre 1927, à Antoinette GÉRARD, fille du Député du Calvados, de la Baronne, née Catherine d'ELVA.

Dont :

- a) François-Henri, né à Paris le 10 décembre 1928.
- b) Jean, né à Paris le 15 mars 1930.

La Souche restée en France s'est divisée en plusieurs lignes :

1° Celle des Comtes d'Harcourt, d'Elbeuf, de Brionne, de Lillebonne et d'Aumale, Vicomtes de Châtellerauld : Maréchaux héréditaires de Poitou, éteints au milieu du XV^e siècle. Ses biens ont passé, par mariage, dans la Maison de Lorraine-Guise, devenue ducale d'Aumale et d'Elbeuf.

Les Personnages les plus marquants de cette Branche aînée ont été : Richard d'Harcourt, Chevalier de l'Ordre du Temple, qui fonda la Commanderie de Renneville, vers 1150 ; Philippe d'Harcourt, son frère, Évêque de Salisbury, en 1140, de Bayeux, en 1145 ; Renaud d'Harcourt, neveu des précédents, Échanson du Roi Philippe-Auguste, qui, au mois de février 1216, lui fit don d'une Halle située dans la Juiverie de Paris ; Robert d'Harcourt, Évêque de Coutances ; Raoul d'Harcourt, son frère, Chanoine de l'Église de Notre-Dame de Paris, et Conseiller ordinaire de Philippe-le-Bel, qui fonda, en 1280, le Collège d'Harcourt, appelé aujourd'hui Collège Saint-Louis. On pourrait citer encore Jean 1^{er} d'Harcourt, Maréchal de France, mort en 1302 ; Jean IV d'Harcourt, premier Comte d'Harcourt, par Lettres Patentes d'Érection du mois de mars 1338, tué à la Bataille de Crécy ; Godefroi, son frère, Maréchal d'Angleterre, qui périt dans une rencontre près de Coutances ; Louis d'Harcourt, Archevêque de Rouen, décédé en novembre 1422.

2° Celle des Barons d'Olonde, Marquis d'Harcourt, Branche aînée actuelle, détachée de la Souche au XIV^e siècle. Elle avait, pour Chef, en 1814, Charles, Marquis d'Harcourt, Pair de France, mort en 1820, qui laissa deux fils : le cadet est mort sans postérité, en 1840 ; l'aîné, Amédée-Louis-Charles-François, Marquis d'Harcourt, épousa Sophie d'Harcourt, de la Branche établie en Angleterre, depuis la Conquête. Il hérita de la Pairie de France, à la mort de son père, en 1820, mais il ne siégea jamais, et mourut en Angleterre, le 14 septembre 1831, laissant deux fils et une fille.

3° Celle des Barons, puis Marquis de Beuvron, devenus Ducs d'Harcourt, en 1700, et pair de France, en 1709, par Érection des Marquisats de la Motte-Harcourt et de Thury, en Duché-Pairie ; c'est la seconde Branche actuelle de la Maison, et c'est d'elle que sont issus les deux derniers Maréchaux de la Maison d'Harcourt. Duc de Lillebonne, à Brevet, le 12 novembre 1757.

Marie-François d'Harcourt, créé Pair de France, le 4 juin 1814, au Titre ducal qui existait dans sa Maison depuis l'année 1700, mourut le 21 novembre 1839. C'est le 4^me aïeul du Duc actuel.

Les deux Branches de la Maison, actuellement existantes, sont issues de deux fils de Gérard d'Harcourt, Baron de Bonnétable, mort en 1424, directement issu, au VII^e degré, de *Saint Louis*, par les Maisons : de Ponthieu, d'Artois, de Valois et de France.

ARMES : *De gueules, à deux fasces d'or.* — SUPPORTS : *Deux lions.* — DEVISE : *Gesta verbis praeveniant.*

LA FORCE (CAUMONT)



Berceau : l'Agenais, où étaient situés les Château, Ville et Baronnie de Caumont. — Tige : Calo 1^{er}, Seigneur de Caumont en 1040. Titres : Barons féodaux de Caumont. Castelnau, Berbiguières, etc. ; Marquis de La Force (Lettres Patentes de juillet 1637) ; Duc de Lauzun, mai 1692. — Armand-Nompar de Caumont. Duc-Pair de La Force, mort sans postérité masculine le 3 juillet 1764.

avait adopté son cousin Bertrand-Nompar de Caumont, Seigneur de Beauvilla, Chef de la seule Branche existante de sa Maison. Il lui fit, avec la Duchesse sa femme, une donation entre vifs des Terres et Marquisats composant le Duché de La Force, du domaine de Bergerac, des Marquisats de Caumont et de Taillebourg et de la Baronnie de Castelnau, substitués à sa descendance par ordre de primogéniture, en le mariant, en 1757, à Adélaïde-Luce-Madgeleine de Galard de Brassac de Béarn, sa petite-fille. — Nouvelle érection du Duché de La Force en faveur de la postérité masculine de ces derniers par ordre de primogéniture, par Lettres Patentes de mai 1784. Duc-Pair par Ordonnances des 19 août 1815 et 31 août 1817, (Grandesse d'Espagne de la 1^{re} classe en 1790 (éteinte en 1838) ; Pair de France au Titre de Duc de la Force, le 7 mars 1839. — ARMES : *D'azur, à trois léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de gueules, l'un sur l'autre.* DEVISE : *Fit via vi.*

Auguste-Armand-Ghislain-Marie-Joseph-Nompar de Caumont, 12^e Duc de LA FORCE. Membre de l'Académie française, fils du Duc Olivier-Emmanuel-Auguste-Louis-Ghislain-Bertrand-Nompar, † à Paris, 22 janvier 1909, et de Blanche-Anne-Élisabeth-Jeanne de Maillé de La Tour Landry, † à Paris, 15 septembre 1909. Marié, le 30 juin 1908, à *Marie-Thérèse-Anne-Thaïs DE NOAILLES*, née au Mans, 11 mars 1886. Dont :

1^o *Jacques-Bertrand-Marie-Joseph-Nompar*, Marquis de La Force, né à Paris, 29 novembre 1912.

2^o *Bertrand-Olivier-Marie-Auguste-Nompar*, Marquis de Caumont, né à Paris, 22 janvier 1920.

3^o *Charlotte-Marie-Blanche-Suzanne-Élisabeth-Michelle*, née à Paris, 29 septembre 1917.

4^o *Marguerite-Blanche-Marie-Thérèse-Élisabeth*, née à Paris, 6 juin 1923.

Frères

Armand-Jean-Marie-Fernand-Nompar de Caumont, Comte DE CAUMONT LA FORCE. Né à Paris, 7 juin 1881, ancien Officier. Marié, le 7 mai 1919, à Anne-Marie GUIGUES DE MORETON DE CHABRILLAN, née à Paris, 15 août 1894. Dont. 1^o *Jean-Bertrand-Jacques-Adrien-Nompar*, né à Paris, 4 février 1920.

2^o *Robert-Henry-Aynard-François-Nompar*, né à Paris, 16 juillet 1925.

3^o *Elisabeth-Blanche-Isabelle*, née à Paris, 5 juillet 1927.

LA MOSKOWA (NEY)

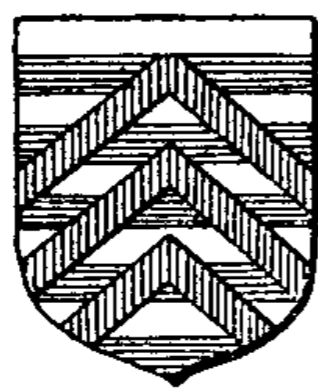


Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1847, page 142. — TITRES : *Prince de la Moskowa*, 7 septembre 1812 (porté par l'aîné ; Ordre Impérial de primogéniture) ; *Duc d'Elchingen*, Décret de mai 1808 ; confirmé Lettres Patentes, du 24 juillet 1826 ; Membre de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814. ARMES : *D'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle d'or, brochant en abyme et accosté de deux mains adossées tenant un badelaire de sable ; la bordure d'azur : au chef de l'écu de gueules semé d'étoiles d'argent.*

Charles-Jean-Gabriel-Aloys Ney, 5^e Prince DE LA MOSKOWA, 5^e Duc d'Elchingen, né à Paris, le 3 décembre 1873, fils du Prince Michel Ney, 3^e Duc d'Elchingen, né le 3 mai 1835, † 23 février 1881 et de Paule-Marguerite Furtado, née 28 octobre 1847, † 19 septembre 1903. Succède à son frère Napoléon, 4^e Prince de la Moskowa. Marié, 1^o à Paris 14 janvier 1902 à Germaine ROUSSEL, veuve Charles Le Tonnelier, Comte de Breteuil, née le 17 août 1873, † à Paris, 22 mai 1930 ; 2^o à Nice, 10 juillet 1930 à Denise BIENVENU, née le 16 janvier, 1885. Dont du 1^{er} mariage :

Michel-Georges-Napoléon NEY, 6^e Duc d'ELCHINGEN.

LA ROCHEFOUCAULD



Pour la Notice historique, voir l'*Annuaire de 1845*, page 157. — Origine : Baronnie de la Roche en Angoumois ; Comtes de la Rochefoucauld vers 1525. — TITRES : *Duc de la Rochefoucauld et Pair de France*, Lettres Patentes du 4 avril 1622 ; *Duc de la Rocheguyon et Pair de France*, Lettres Patentes du mois de février 1713 ; Branche et Titres éteints en 1762. — Branche de la Rochefoucauld Roucy : Rameau aîné (éteint). *Duc d'Anville*, Brevet de 1732 ; *Duc de la Rochefoucauld et Pair de France*, Lettres Patentes de 1770 ; Titres éteints en 1792 ; — Rameau actuellement aîné, voir ci-dessous : Ducs de la Rochefoucauld ; — Branche de la Rochefoucauld-Bayers : — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 18 août 1815 ; *Baron-Pair*, héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817. — ARMES : *Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à trois chevrons, de gueules brochant, le premier écimé.*

1^{re} Branche.

DUCS DE LA ROCHEFOUCAULD

Duc d'Estissac, Brevet de 1737, rendu héréditaire par Lettres Patentes du mois d'août 1758 ; — *Duc de Lincourt*, Brevet de 1765 ; — *Duc de la Rochefoucauld* et Membre de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; Duc-Pair héréditaire (*Duc de la Rochefoucauld*), Ordonnance du 31 août 1817 ; substitution du nom de *Liancourt* à celui d'*Estissac* (Lettres Patentes du 21 avril 1828), avec son ancienne date de 1737 (Brevet Ducal d'Estissac, de 1737, rendu héréditaire de 1758) pour être porté héréditairement par le fils aîné du Chef de la Maison.

Jean-Marie-François de La Rochefoucauld, Duc DE LA ROCHEFOUCAULD, Duc de Liancourt, Prince de Marcillac, Duc d'Anville. Né à Paris, 10 mars 1887, Officier de réserve, fils de feu Gabriel-Alfred, Comte puis Duc de La Rochefoucauld, † à Paris, 28 juillet 1926. Marié, à Paris, 27 décembre 1917 à Edmée DE FELLS, des Princes de Heffingen, née à Paris, avril 1895. Dont :

1^o Isabelle, née 28 mars 1919.

2^o François, né 12 décembre 1920.

3° Philippe, né le 17 juin 1922.

4° Solange, née le 14 juillet 1933.

2. DUCS D'ESTISSAC

Branche formée par le fils cadet du 2° Duc d'Estissac; — *Comte de l'Empire*, 28 juin 1809; cession du Titre de *Duc d'Estissac*, par Ordonnance du 2 juillet 1840, sous condition de Lettres Patentes (non réclamées) et par conséquent annulées.

† *Alexandre-Jules-Paul-Philippe*, Comte de la Rochefoucauld, dit le Duc d'ESTISSAC. Né à Paris, 20 mars 1854, † 11 novembre 1930, fils de Roger de la Rochefoucauld, né 17 mai 1826, † 6 novembre 1889, et de Juliette de Ségur, née à Paris, 19 août 1836, mariée à Paris, 21 août 1853, † au château de Combreux, 27 septembre 1905. Marié à Paris, 18 janvier 1883, à Jeanne-Virginie-Victurnienne DE ROCHECHOUART-MORTÉMART, née à Saint-Vrain, 8 janvier 1864, † à Paris, 9 juillet 1924. Dont :

1° *Louis*, 5^me Duc d'ESTISSAC né à Paris, 7 avril 1885. Chevalier de la Légion d'Honneur. Croix de guerre. Succède à son père. Marié à Paris, 3 octobre 1911, à Nathalie DE CLERMONT-TONNERRE, née à Paris, 13 juin 1892. Dont postérité.

2° *Pierre*, né à Paris, 21 février 1887. Marié à Paris, 8 juin 1914, à Henriette DE LA ROCHE (fille du Marquis et de la Marquise, née de Perthuis-Laillevault), née 14 octobre 1892. Dont postérité.

3° *Thérèse*, née à Combreux, 19 octobre 1888. Mariée à Paris, 1^{er} juin 1908, au Prince Ernest d'ARENBERG, † 20 mars 1915.

4° *Marie*, née à Paris, 14 avril 1893. Mariée à Paris, 1^{er} décembre 1915 à Charles DE CUREL, sous-Lieutenant (fils du Vicomte et de la Vicomtesse, née de Guitaut).

5° *Hélène*, née à Meillant, 29 août 1896. Mariée à Paris, 18 juin 1923, avec le Comte DE BRYAS.

II^e Branche

DUCS DE DOUDEAUVILLE

Branche des *Seigneurs de Surgères*. — *Barons de Montmirail, premier Baron du Boulonnais* (par mariage en 1779); — *Grandesse d'Espagne* de 1^{re} classe, au Titre de *Duque (Duc) de Doudeauville*, Cédule de 1780; — transfert sur le Titre de *Duque (Duc) d'Estrées*, Cédule du 18 avril 1898; — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs et Titre de *Duc de Dou-*

deauville, 4 juin 1814 et 17 août 1815; confirmés (sans Majorat), Lettres Patentes, 20 décembre 1817; — *Duc de Bisaccia*, Décret du Roi de Naples, 16 mai 1851.

Armand-François-Jules-Marie, Vicomte de La Rochefoucauld, Duc DE DOUDEAUVILLE, Grand d'Espagne. Né à Paris, 27 février 1870, fils du 4^e Duc Sosthènes, né à Paris, 1^{er} septembre 1845, † à Bonnétable, 28 août 1908, et de Marie, Princesse de Ligne, née 19 avril 1843, mariée à Belœil (Belgique) 8 juillet 1862, † à Paris, 3 mars 1898. Marié à Paris, 19 juin 1894, à *Louise-Adèle-Françoise*, Princesse RADZIWILL, née à Monte-Carlo, 9 janvier 1877. Dont :

1^o *Hedwige*, née à Paris, 15 février 1896. Mariée à Paris, 12 novembre 1919, avec le Prince Sixte DE BOURBON-PARME.

2^o *Sosthènes*, Vicomte de La Rochefoucauld, né à Paris, 19 juin 1897, Lieutenant d'Artillerie de réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur. Marié à Madrid, 16 janvier 1924, à Léonor DE SAAVEDRA y Collado, Comtesse (1916) DE TORREHERMOSA, fille du Marquis et de la Marquise de Viana. Dont : Sylvie, née à Paris, octobre 1925.

3^o *Marie*, née à Paris, 15 juillet 1901. Mariée à Paris, 22 juillet 1920, avec le Duc DE MOUCHY.

4^o *Armand*, né à Paris, 22 septembre 1902.

LA TRÉMOILLE



Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens Comtes de Foitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, Chevalier Croisé en 1096. — TITRES : *Vicomtes de Thouars* et *Prince de Talmont* par héritage en 1469; *Duc de Thouars*, Lettres Patentes de 1563; *Duc de Trémoille* et *Pair de France*, Lettres Patentes d'août 1599; *Princes de Tarente* et héritiers des Droits de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521; *Duc de Bouillon*, par substitution de 1686 et par héritage (1802) de la Tour d'Auvergne; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814; *Duc-Pair* héréditaire. Ordonnance du 31 août 1817, Lettres Patentes du 9 novembre 1819. — ARMES : *Ecartelé* : 1, d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 et 1; 2, contre-écartelé en sautoir d'or à quatre pals de gueules et d'argent à l'aigle de sable; 3, d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et canton-

née de seize alérions d'azur, quatre posés 2 et 2 à chaque canton ; 4, d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 et 1, au bâton alésé en bande de gueules brochant en abyme ; sur le tout, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules, qui est la Trémoille.

† Louis-Jean-Marie, Duc DE LA TRÉMOILLE et de Thouars, Prince de Tarente et de Talmoud. Né à Paris, 8 février 1910 ; fils de feu le Duc Louis, né à Paris, 28 mars 1863, † à Paris, 17 juin 1921.

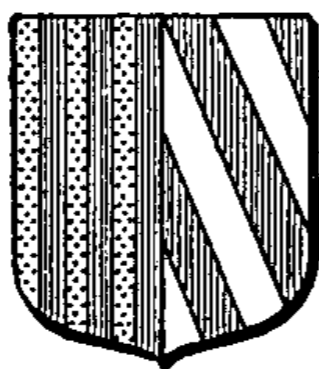
LORGE (DURFORT-CIVRAC)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1846, page 122. — TITRES : I. *Duc de Quintin* (Duché héréditaire), Lettres Patentes de mars 1691 ; *Duc de Lorge* (Duché de Lorge, modification de nom du Duché de Quintin), Lettres Patentes de décembre 1706 ; *Duc de Randan*, Lettres Patentes de 1733 ; Branche et Titres éteints en 1770. — II. *Duc de Lorge* (Duché héréditaire), Lettres Patentes du 25 mars 1773 ; *Duc de Civrac* (Brevet), 24 novembre 1774 ; Membre de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; Duc-Pair héréditaire (*Duc de Lorge*), Ordonnance du 31 août 1817 ; Duc-Pair héréditaire (*Duc de Duras*), Ordonnance du 31 août 1917, avec transmission à la Maison de *Chastellux* (Voir *Chastellux*). — Branches cadettes : Membres héréditaires de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 17 août 1815 et 5 novembre 1827 ; *Comte-Pair* héréditaire, Lettres Patentes du 20 décembre 1917. — ARMES : *Ecartelé : aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.*

Paul-Marie-Louis-Robert de Durfort-Civrac, Duc DE LORGE. Né à Paris, 15 juillet 1891 ; frère de feu Guy, Duc de Lorge, tué à l'ennemi, à Lassigny, 23 janvier 1915 et fils du Duc Guy né à Montfort-le-Rotrou, en 1861, † à Londres, 26 juillet 1912. Marié, le 10 août 1932, à Hélène BURRUS.

LUCINGE (FAUCIGNY)



Maison Seigneuriale qui fait remonter son origine à Aymerard de Faucigny, 981 (cf. *Armorial de Savoie*, de Foras). La Souveraineté du Faucigny passa dans le cours du XIII^e siècle à la Maison de Savoie, par le mariage d'Agnès, fille d'Aymon de Faucigny, avec Pierre de Savoie. Le nom de Lucinge passé dans la Maison de Faucigny, à la suite du mariage, en 1180, de Rodolphe de Faucigny avec l'héritière de Lucinge. Adjonction des noms de Coligny et Châtillon à la suite du mariage contracté, en 1752, par Joseph de Faucigny-Lucinge avec Éléonore de Sandersleben-Coligny, héritière, conjointement avec sa sœur aînée, de la Maison Ducale de Coligny (Décret Royal du 18 juillet 1783.) — Le Comte de Lucinge monte dans les Carrosses du Roi, en 1785. — Autorisation de prendre le Titre de Prince, par Ordonnance Royale du 27 janvier 1828, accordée à Ferdinand de Faucigny-Lucinge et à ses descendants. — Prince de Cystria, Rome, 2 juillet 1920.

ARMES : Parti : 1, palé d'or et de gueules de 6 pièces ; 2, bandé d'argent et de gueules de 6 pièces.

† Ferdinand de Faucigny-Lucinge et Coligny, Prince DE LUCINGE, Chevalier de la Légion d'Honneur. Croix de guerre. Né au Château de Chermont (Allier), 25 mars 1868, † 6 septembre 1928, fils du Prince Charles et de Françoise de Sesmaisons, décédés. — Marié : 1^o à Paris, 11 juillet 1891, à Raphaëla CAHEN, † 3 décembre 1899 ; 2^e à Vaux-le-Pénil, 3 juillet 1901 à May EPHRUSSI, née à Paris, en 1880. Dont : (au 1^{er} mariage) 1^o Bertrand, Prince DE CYSTRIA, Croix de guerre, né à Paris, 3 décembre 1898 ; succède à son père. Marié : 1^o à Paris le 30 août 1919, à la Princesse Pauline MURAT (divorcée, 26 juin 1925). Dont : Marie-Françoise, née 16 juillet 1922. — 2^o à Paris, le 26 décembre 1927, à Lydia LLOVERSVS, née en Argentine en 1898.

(du 2^e mariage) 2^o Béatrix, née à Paris, 3 octobre 1902. Mariée à Paris 22 juillet 1920, au Prince Amédée DE BROGLIE. 3^o Françoise, née à Paris, le 28 mai 1908 ; mariée : 1^o le 25 octobre 1928, au Vicomte Mathieu DE DURFORT (mariage annulé en Cour de Rome 1933) ; — 2^o à Paris le 22 juin 1935, au Comte Charles d'ANDIGNÉ.

LUYNES (ALBERT)



Pour la Notice historique, voir l'*Annuaire* de 1843, page 121. — *Duc de Luynes et Pair de France*. Lettres Patentes du mois d'août 1619 ; *Duc de Chevreuse* (en faveur du fils aîné du Duc de Luynes), Lettres Patentes de décembre 1667 ; — *Duc de Chaulnes et Pair de France*. Lettres Patentes du mois de janvier 1621, éteint en 1693 ; — *Duc de Chaulnes et Pair de France*, Lettres Patentes recreatives du mois d'août 1711, éteint à nouveau en 1793 ; — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance des 4 juin 1814 et 19 août 1815 ; Duc-Pair héréditaire (*Duc de Luynes*), Ordonnance du 31 août 1817 ; — reprise en 1869, sans investiture, du Titre de *Duc de Chaulnes*, par un cadet de la Branche aînée (voir plus bas). — ARMES : Luynes : *Ecartelé, 1 et 4 d'azur, à quatre chaînes d'argent en sautoir, mouvantes d'un anneau du même, posé en cœur ; 2 et 3 d'or, au lion de gueules, couronné d'or, sur le tout, d'or au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.* — Chaulnes : *Ecartelé, 1 et 4, d'or, au lion de gueules, armé et couronné d'azur, 2 et 3, de gueules, à deux rinceaux d'alisier d'argent, passés en double sautoir, au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois tires.*

I. DUCS DE LUYNES ET DE CHEVREUSE

Philippe-Anne-Louis Marie-Dieudonné-Jean, Duc DE LUYNES et DE CHEVREUSE. Né au château de Dampierre (Seine-et-Oise), 12 août 1905, fils de feu Honoré, Duc de Luynes, † à Paris, 13 mars 1924, et de la Duchesse, née Simone DE CRUSSOL D'UZÈS ; marié à Paris le 25 juillet 1934, à *Juana*, Maria Diaz UNZUE, née à Buenos-Ayres, le 10 juin 1914.

Sœurs

1° *Emmanuela-Anne-Yolande-Charlotte-Simonne-Valentine-Marie-Gabrielle*. Née à Dampierre, 26 septembre 1891. Mariée à Paris, 12 août 1926, avec le Comte DE VAULSERRE (de Corbeau, de Vaulserre), fils du Marquis, et de la Marquise, née Curel (mariage annulé Rome 18 juin 1934).

2° *Elisabeth-Marie-Mathilde-Gabrielle*. Née à Dampierre, 24 septembre 1895. Mariée à Paris, 15 mars 1922, au Comte Emmanuel DU BOURG DE BOZAS, Ingénieur, décoré de la Croix de guerre.

3° *Yolande-Louise-Valentine*. Née à Dampierre, 15 septembre 1897.

4^o *Marie-Adrienne-Mathilde*. Née à Paris, 14 novembre 1898. Mariée, à Paris, 16 avril 1925, avec le Duc DE MONTEBELLO.

II. DUCS DE CHAULNES

Reprise du Titre (sans investiture, héréditaire) de *Duc de Chaulnes*. Décret Impérial en 1869, en faveur de Paul d'Albert de Luynes, né en février 1852, † 26 septembre 1881, fils cadet de Honoré, 8^e Duc de Luynes (né en 1823, † en 1854).

Emmanuel-Théodore-Bernard-Marie d'Albert de Luynes d'Ailly Duc DE CHAULNES. Né à Paris, 16 novembre 1908, fils posthume du 9^e Duc Emmanuel, né à Paris, 10 avril 1878, † à Paris, 23 avril 1908, et de Théodora SHONTS, née à Washington, 21 mars 1888, mariée à New-York, 13 février 1908.

✓

MAGENTA (MAC-MAHON)



d'argent.

Pour la Notice généalogique, voyez l'*Annuaire* de 1874, page 38.— TITRES : Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 5 novembre 1827 : *Duc de Magenta*, Lettres Patentes du 5 juin 1859, avec transmission héréditaire, Décret du 11 février 1860.— ARMES : *D'argent, à trois lions léopardés de gueules, armés et lampassés d'azur, l'un sur l'autre ; au chef de gueules, semé d'étoiles*

† *Marie-Armand-Patrice* de Mac-Mahon, Duc DE MAGENTA. Marquis de Mac-Mahon, Général, Commandeur de la Légion d'Honneur. Croix de Malte. Né à Outreau (Pas-de-Calais), 10 juin 1855, † à Paris, 22 mai 1927 ; fils aîné du 1^{er} Duc Patrice, Maréchal de France, né 13 juin 1808, † 27 octobre 1893, et d'Élisabeth de la Croix de Castries, née à Paris, 13 février 1834, mariée à Paris, 14 mars 1854, † à Paris, 20 février 1900. Marié à Paris, 22 avril 1893, à *Marguerite-Louise-Marie-Françoise* DE BOURBON-ORLÉANS, Princesse d'ORLÉANS, Altesse Royale, née à Ham (Grande-Bretagne), 25 janvier 1869. Dont :
1^o *Marie-Elisabeth*, née à Lunéville, 19 juin 1899. Mariée à Paris, 23 septembre 1924, avec le Vicomte Henri de Plan de Sieyes, Chevalier de la Légion d'Honneur. Croix de guerre, (La

bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal, Archevêque de Paris).

2° *Amélie-Françoise-Marie*, née à Lunéville, 11 septembre 1900. Mariée à Paris, 7 février avec Amalric, Comte DE RAMBUTEAU (Lombard de Buffières).

3° *Maurice-Jean-Marie*, Duc DE MAGENTA, né à Lunéville, 15 novembre 1903. Succède à son père.

MAILLÉ



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1846, page 133. — Berceau : Touraine. — TITRES : *Duc de Fronsac* à Brevet (1639), éteint 1646 ; *Duc de Maillé* (Duché héréditaire), 1^{er} avril 1774 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair*, héréditaire, Ordonnance du 14 avril 1820. — ARMES : Maillé : *d'or, à trois fascés nébulées de gueules*. — Lebrun Plaisance : *De sable, à la louve arrêtée d'or sur une base du même et surmontée de deux billettes d'argent ; au chef d'azur semé d'étoiles d'or*.

Marie-Armand-Gilles de Maillé de La Tour-Landry, Duc DE MAILLÉ. Né au Château de l'Orfraisière, 2 septembre 1893, Capitaine de Chasseurs Alpains, fils d'Artus, Duc DE MAILLÉ † le 23 avril 1926. Marié, en juin 1928, à Anne-Marie, Princesse RADZIVILL. Dont :

1° Dolorès de Maillé, née le 28 mars 1929.

2° Jacquelin de Maillé, né le 9 juillet 1931.

MARMIER



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1847, pages 130 et 386. — *Marquis de Marmier*, Lettres Patentes de juillet 1740 ; *Comte* de l'Empire, Lettres Patentes du 22 octobre 1808 ; — *Marquis* héréditaire sur Majorat, Lettres Patentes du 24 octobre 1820. — Substitution à la *Pairie Ducale* de Gabriel de Choiseul-Stainville, dernier Duc de Choiseul, Ordonnance du 15 mai 1818 ; — *Duc*

de Marmier, Lettres Patentes du 20 mars 1839; — prise de possession du Titre de *Duc de Marmier*, Ordonnance du 8 juillet 1845. — ARMES : *De gueules, à la marmotte d'argent.*

Etienne-Jean-François, Duc DE MARMIER. Né à Ray-sur-Saône 30 août 1876, fils de Raynald, Duc de Marmier, † 25 avril 1917, et de Marguerite de Moustier, † 7 août 1919. Marié, à Paris, 2 décembre 1902, à Clarie DE COETNEMPREN DE KERSAINT, née à Paris, 24 février 1882. Dont :

1^o *Marie-Madeleine*, née à Paris, 19 novembre 1903. Mariée : à Paris le 8 juillet 1929 au Comte BERNARD DE LA ROCHE-FOUCAULD (divorcés à Paris le 4 juin 1931); 2^o à Paris le 8 décembre 1931 à Louis PORTES, docteur en médecine.

2^o *Marie-Elisabeth*, née à Paris, 17 décembre 1905. Mariée 23 août 1927, à Ray-sur-Saône, avec Robert HAROUARD DE SUAREZ, Comte D'AULAN.

3^o *Gabrielle-Henriette-Françoise*, née à Paris, 31 mai 1911. Mariée à Ray, Haute Savoie, le 8 avril 1930, au Comte Hubert BACONNIERE DE SALVERTE.

MASSA (RÉGNIER)

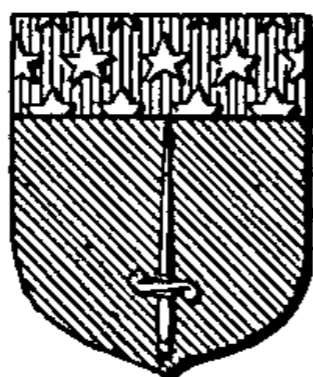


Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1862, page 186. — Comte de l'Empire, 16 mai 1808; *Duc de Massa di Carrara*, Lettres Patentes du 15 août 1809; *Comte de Gronau*, Lettres Patentes du 15 septembre 1811; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 10 juillet 1816; *Duc-Pair* héréditaire (*Duc de Massa*), Lettres Patentes du 20 décembre 1817. — ARMES : *D'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or; au chef de l'écu de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Jean-Louis-Napoléon-Eugène Regnier, Duc DE MASSA, Comte de Gronau. Né à Paris, 25 décembre 1875; fils du Marquis Philippe de Massa, né à Paris, 6 décembre 1831, † à Paris, 24 octobre 1910; succède à son cousin-germain, le 3^e Duc Alfred (né à Paris, 15 février 1837, † à Paris, 23 mai 1913), par Lettres Patentes d'investiture du 3 décembre 1913. Marié à Paris, 12 octobre 1903, à *Odette-Marie-Catherine-Armande* DE BOUTRAY, née à Versailles, 27 juin 1880. Dont :

- 1° Alexandre-Alfred *André*, né à Paris, 9 juin 1905.
 2° Ernest-François-*Philippe*, né à Paris, 29 mai 1910.
 3° Henri-Claude, né à Paris, 28 décembre 1913.

MONTEBELLO (LANNES)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1850, page 153. — *Prince de Sieviars* (dotation de cette principauté, Décret Impérial 30 juin 1807) *Duc de Montebello*, Lettres Patentes 15 juin 1808; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance Royale du 17 août 1815; *Duc-Pair* héréditaire, (*Duc de Montebello*), Lettres Patentes du 20 décembre 1817. — ARMES: *De sinople, à l'épée haute en pal d'or; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Napoléon-Jean-Jules, Duc DE MONTEBELLO. Né à Paris, 5 mars 1903, fils de Maurice, Marquis de Montebello, né en 1867, Capitaine d'Artillerie, décoré de la Croix de guerre, † à Paris, 1^{er} août 1917, et de la Marquise de Montebello, née Hay; succède à son aïeul le Duc Charles, † à Paris, 23 décembre 1922. Marié 1° à Paris, 15 avril 1925, à Marie D'ALBERT DE LUYNES (1898-1929); 2° le 2 juin 1930, à Diane, Princesse de BROGLIE. Dont du 1^{er} lit :

1° Marie-Thérèse, née à Paris le 6 mars 1928.

2° Marie-Louise, née à Paris le 30 janvier 1929.

Du second lit : *Marguerite*, née à Paris, le 25 avril 1931.

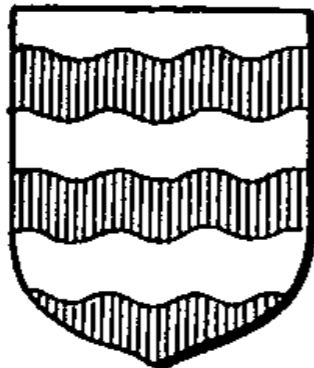
MONTMORENCY (TALLEYRAND-PÉRIGORD)

Titre de *Duc de Montmorency* par Décret Impérial du 14 mai 1864, en faveur de Nicolas-Raoul-Adalbert de Talleyrand-Périgord, fils d'Alix de Montmorency (sœur de Raoul, dernier Duc de Montmorency, † 18 août 1862), épouse de Louis, Duc de Talleyrand et de Sagan. — ARMES: *De gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur, 2 et 1; écartelé: de Montmorency.*

Napoléon-Louis-Eugène-Alexandre-Emmanuel de Talleyrand-Périgord, Comte de Périgord, Duc DE MONTMORENCY, né à Paris, 29 mars 1867. Marié : 1^o à Paris, 1^{er} juillet 1891, à Marie-Joséphine-Henriette DE ROHAN CHABOT, née à Paris, 10 avril 1873, † à Paris, 11 avril 1903 ; 2^o à Paris, 15 novembre 1917, à M^{me} Ferdinand Blumenthal, née Cécilia ULMAN, originaire de New-York, † à Paris le 9 avril 1927, dans sa 64^e année.



MORTEMART (ROCHECHOUART)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 192. — Berceau : Poitou. — TITRES (Branche cadette : *Duc de Mortemart* et *Pair de France*, Lettres Patentes de mai 1663 ; *Duc de Vivonne*, Brevet de 1688 ; *Prince de Tonnay-Charente* ; *Comte* de l'Empire, Lettres Patentes du 17 mai 1810 ; *Baron* de l'Empire, Lettres Patentes du 8 avril 1813 ; *Membre héréditaire* de la Chambre des Pairs, par Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817 ; — Rameau cadet (devenu depuis aîné) ; — *Membre héréditaire* de la *Chambre des Pairs* (*Marquis de Mortemart*). Ordonnance du 17 août 1815 ; *Marquis-Pair* héréditaire. Ordonnance du 31 août 1817. — ARMES : *Fascé ondé d'argent et de gueules, de six pièces.*

Charles-Marie-Louis-Arthur-Victorien de Rochechouart. Duc DE MORTEMART, Né à Paris, 8 avril 1908, fils de François, Marquis de Mortemart, Prince de Tonnay-Charente, tué glorieusement en combat aérien, le 16 mars 1918 ; succède à son aïeul, Arthur, Duc de Mortemart, † à Paris, 9 mai 1926. Marié à Paris, à Simone BROSSAUD DE JUIGNÉ. Dont :
1^o François de Rochechouart-Mortemart, né le 24 mars 1930.
2^o Marguerite de Rochechouart-Mortemart, née à Paris, le 12 décembre 1931.

MURAT



Pour le Précis historique, voyez les *Annuaire*s de 1855 et 1877. — I. *Prince français* et *Altesse Impériale*, en 1804 ; *Grand-Duc de Clèves et de Berg*, 15 mars 1806 ; *Roi de Naples*, du 15 juillet 1808 au 18 mars 1815. — II. *Prince de Pontecorvo* 5 décembre 1812 ; *Prince Murat et Altesse* (comme faisant partie de la *Famille Impériale*), Décret Impérial de 1853.

— ARMES : Coupé : I, parti au 1 d'or, au cheval gai et cabré de sable contourné ; au 2 d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir ; II. d'or, à trois cuisses et jambes de carnation, mouvantes, d'une tête humaine du même, posées en abyme : sur le tout, d'azur, à l'aigle couronnée d'or empiétant un foudre du même, timbré d'une couronne royale d'or.

Joachim-Napoléon-Murat, Prince MURAT, Prince de Pontecorvo, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de guerre, Altesse. Né à Crosbois, 28 février 1856, † le 2 novembre 1932, fils du 2^e Prince Murat, Joachim-Napoléon-Joseph, né à Bordentown, 12 juillet 1834, † au Château de Chamblay (Oise) 21 octobre 1901, et de Malcy-Louise Berthier de Wagram, née 22 juin 1832, mariée à Paris, 23 mars 1854, † 18 mai 1884. Marié à Paris, 10 mai 1884, à Cécile Ney d'ELCHINGEN, née à Rocquencourt, 28 août 1867. Dont :

1^o Prince Joachim-Napoléon-Michel, Prince DE PONTECORVO, ancien officier de Cavalerie, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, ancien Député du Lot, né à Paris 6 août 1885.

2^o Princesse Marguerite-Malcy-Caroldine-Alexandrine, née à Paris, 28 novembre 1886. Mariée à Paris, 2 juillet 1912, au Baron Edgard LEJEUNE, Capitaine de Cavalerie, tué à l'ennemi à Bailleul, 23 novembre 1914.

3^o Prince Alexandre-Michel-Eugène-Joachim-Napoléon, né à Rocquencourt, 12 septembre 1889, † à Paris, 27 août 1926. Ingénieur, ancien Capitaine d'Artillerie, décoré de la Croix de guerre. Marié à Paris, 15 septembre 1920, à Yvonne GILLOIS, née à Fontainebleau, 20 décembre 1894. Dont :

a) Princesse Laetitia, née à Paris, 25 juillet 1921.

b) Princesse Caroline, née 10 décembre 1923.

c) Prince Napoléon, né 15 juillet 1925.

4^o Prince Charles-Michel-Joachim-Napoléon, né à Paris, 16 juin 1892. Capitaine Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, décoré de la Médaille militaire.

5^o Prince Paul-Michel-Jérôme-Joachim-Napoléon, né à

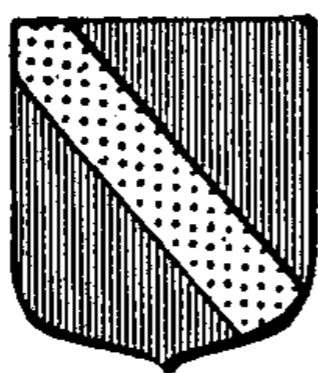
Rocquencourt, 30 novembre 1893. Lieutenant, Croix de guerre. Marié 11 novembre 1919 à Solange DE LA ROCHEFOUCAULD D'ESTISSAC, Dont :

Prince Louis, né à Paris, septembre 1920.

6° Prince Jérôme-Gaétan-Michel-Joachim-Napoléon, né à Rocquencourt 1^{er} février 1898, décoré de la Médaille militaire, Croix de guerre. Marié à Paris, 27 novembre 1922, à Nicole DE L'ESPÉE. Dont :

Prince André, né à Paris, 11 avril 1925.

NOAILLES



Pour la Notice historique, voir l'*Annuaire* de 1843, page 183. — TITRES : *Duc de Noailles* et *Pair de France*. Lettres Patentes de décembre 1663 ; — *Grandesse d'Espagne* (passée ensuite dans la Branche cadette), par Cédule du 13 février 1711, en faveur de Adrien-Maurice, 3^e Duc de Noailles, auteur des deux Branches ci-dessous ; — *Duc d'Ayen*, Lettres Patentes de février 1737 ; — *Comte* de l'Empire, Lettres Patentes des 27 septembre 1810 et 4 juillet 1811, sur Majorat, 19 juin 1813 ; — *Baron* de l'Empire, Lettres Patentes du 31 janvier 1810. — Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; — Duc-Pair héréditaire (*Duc de Noailles*). Ordonnance du 31 août 1817 ; — transmission de Titres en faveur du petit neveu du 5^e Duc Jean-Paul-François, † sans fils. Ordonnance du 5 février 1827. — ARMES : *De gueules, à la bande d'or.*

I. DUCS DE NOAILLES

Adrien-Maurice-Victurnien-Mathieu, Duc DE NOAILLES, Capitaine de Cavalerie de réserve au 4^e Régiment de Hussards, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Grand-Croix de l'Ordre Royal militaire de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçosa, de Portugal. Né à Paris, 22 septembre 1869, fils du Duc Jules, né 12 octobre 1826, † à Paris, 6 mars 1893. Marié, à Dampierre, 6 décembre 1892, à Yolande d'ALBERT DE LUYNES, née à Dampierre, 6 août 1870. Dont :

1^o *Jean-Maurice-Paul-Jules* de Noailles, Duc d'AYEN, Croix de guerre, né à Paris, 18 septembre 1893. Marié à Paris, 18 juin

1919, à Solange DE LEBRIFFE, née à Paris, 13 novembre 1893.
Dont :

a) Geneviève, née à Paris, le 28 juin 1921.

b) Adrien-Maurice, né à Paris, 28 février 1925.

2° Yolande-Clotilde-Charlotte-Marie, née à Paris, 2 janvier 1896. Mariée, à Paris, le 9 juin 1934, au Marquis Mathieu DE NOAILLES.

3° Elisabeth-Pauline-Sabine-Marie, née à Maintenon, 27 octobre 1898. Mariée à Paris, 24 novembre 1919, avec le Major Gordon Nevil MACREADY.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY

Branche issue de Philippe, Comte de Noailles, second fils du 3^e Duc de Noailles. — *Marquis d'Arpajon, Vicomte de Lautrec*, etc. (par mariage en 1747) ; — transfert de la *Grandesse d'Espagne* (de la Branche aînée) au Titre de *Duque* (Duc) de *Monchy*, 1749 ; — *Prince de Poix*, Brevet de 1767 ; — adoption du Titre de *Duque* (Duc) de *Monchy*, lors de la nomination de Maréchal de France de Philippe de Noailles, conformément à l'Édit Royal de 1774 ; — *Prince de Poix* et Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; — Duc-Pair héréditaire (*Prince de Poix*), Ordonnance et Lettres Patentés du 31 août 1817 : (? Duc de Poix, sur Majorat de Patrie, 20 décembre 1817) ; — confirmation espagnole du Titre de *Duque de Monchy*, Cédule du 23 février 1867.

Henry-Antoine-Marie de Noailles, *Prince-Duc de Poix*, dit le *Duc de Monchy*, Grand d'Espagne, Lieutenant de réserve de Cavalerie, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre. Né à Paris, 9 avril 1890, fils de François de Noailles, Prince de Poix, né à Paris, 25 décembre 1866, † à Paris, 8 mai 1900 ; succède à son grand-père, au Titre de Duc de Monchy. Marié à Paris, 22 juillet 1920, à Marie DE LA ROCHEFOUCAULD, fille du Duc et de la Duchesse de Doudeauville. Dont :

1° Philippe, né à Paris, le 17 avril 1922.

2° Philippine, née à Paris, 24 septembre 1925.

3° Salvine-Marie, née à Paris le 11 octobre 1931.

OTRANTE (FOUCHÉ)

Protestants. — Suède.



Bretagne et Suède. — ARMES: *D'azur à une colonne d'or accolée d'un serpent du même et accompagnée de 5 mouchetures d'hermine d'argent, 2, 2, et 1; au chef de gueules semé d'étoiles d'argent.*

Charles-Louis, Comte Fouché, Duc d'Otrante. Né à Elghammar près de Blornlunda, 21 juin 1877, fils du Duc Gustave, † à Stjernholm, 5 août 1910 et de sa seconde femme, Thérèse, née Baronne de Stedingk à Stockholm, 30 janvier 1837 (veuve de l'honorable William-George Grey, des Comtes Grey, † décembre 1865), mariée à Londres, 5 juillet 1873, † à Bade-Bade, 24 juin 1901; — premier Écuyer de S. M. le Roi de Suède. Marié à Linköping, 8 juin 1906, à Hedwige-Madeleine, Comtesse DOUGLAS, née à Gerstorp, 2 septembre 1886. Divorcé, 1931.

Enfants.

1° Thérèse, née à Stockholm, 9 mars 1909. Mariée, août 1929, à Hans BERNICH, Référendaire à la Cour d'Appel suédoise.

2° Marguerite, née à Elghammar, 28 mars 1909. Mariée en Suède, janvier 1934, au Prince Gustave ALBERT DE SAYN-WITTGENSTEIN-BERLEBOURG.

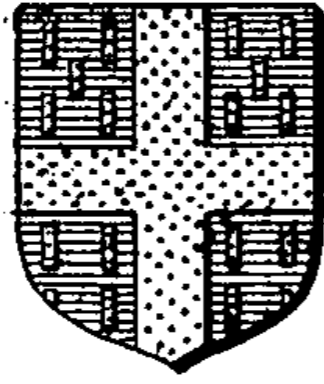
3° Gustave Fouché, Comte d'Otrante, né à Elghammar, 27 novembre 1912.

4° Louis Fouché, Comte d'Otrante né à Elghammar, 5 mars 1917.

POLIGNAC

(Voir l'*Annuaire* 1934).

PRASLIN (CHOISEUL)



Pour la Notice historique, voir les *Annuaire*s de 1843 et 1855. — Branche de Choiseul-Stainville : *Marquis de Stainville*, Lettres Patentes du 27 avril 1772 ; *Duc de Stainville* (Duché héréditaire), Lettres Patentes de novembre 1785 ; *Duc de Stainville et Pair de France*, Lettres Patentes de décembre 1758 ; mutation d'assise, Lettres Patentes de février 1764 (*Duc de Choiseul-Amboise et Pair de France*, au lieu de *Stainville*) ; Branche et Titres éteints en 1785. — Branche de Choiseul-La Baume : *Duc de Choiseul et Pair de France*. Lettres Patentes de mai 1787 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 14 juin 1814, 19 août 1815 et 31 août 1817, Lettres Patentes du 20 décembre 1817 ; Branche et Titres éteints en 1839 (transmission à la Maison de *Marmier*. Ordonnance du 15 mai 1818, — Branche de Choiseul-Praslin : *Comte de Choiseul* ; *Comte de Chevigny*, Lettres Patentes de janvier 1699 ; *Duc de Praslin et Pair de France*. Lettres Patentes du 3 novembre 1762 ; *Duc de Choiseul* (à Brevet), 1754 et 1786 ; Député aux États-Généraux de 1789 (*Duc de Choiseul-Praslin*) : *Comte de l'Empire*, Lettres Patentes du 31 janvier 1810 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 14 juin 1814, 19 novembre 1819, et 5 novembre 1827 ; rappel de Pairie (*Duc de Choiseul-Praslin*), Ordonnance du 6 avril 1845. — Branche de Choiseul-du-Plessis-Praslin : 1^{er} *Duc de Choiseul et Pair de France*, Lettres Patentes de novembre 1665 ; Titre éteint en 1705. — Branche de Choiseul-Gouffier : *Comte de Choiseul-Gouffier* en 1771 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnances des 17 août 1815 et 31 août 1817 ; Lettres Patentes du 29 mars 1819. — Branche de Choiseul-Beaupré : *Baron de l'Empire*, Lettres Patentes du 22 octobre 1810 (Titre éteint). — ARMES : *D'azur, à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq en sautoir au premier et au deuxième canton, quatre posées 2 et 2, au troisième et au quatrième canton.*

Marie-Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul, Duc DE PRASLIN, Comte de Choiseul, Comte de Chevigny, etc. Né à Ryde (Ile de Wight), 13 novembre 1876 ; fils aîné du 6^e Duc Gaston, né à Paris, 7 août 1834, † à Menton, 12 février 1906 ; succède à son père, Marié : 1^o à Paris, 18 décembre 1901, à Jeanne BACCONIÈRE DE SALVERTE, née à Paris, 7 mai 1880 ; (divorcés Paris 1905 ; annulation par le Saint-Siège, mars 1906) : 2^o le 29 novembre 1910, à Marie-Lucie TATE (veuve de Charles Hamilton Paine), née à Liberty (Kentucky, États-Unis) ; divorcés, 29 juin 1922.

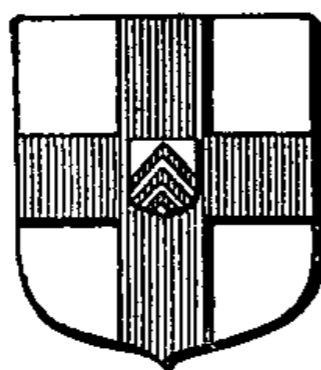
REGGIO (OUDINOT)



Pour la Notice, voyez l'*Annuaire* de 1869, page 91. — *Comte* de L'Empire, Lettres Patentes du 22 juillet 1808; *Duc de Reggio* (Décret du 30 mars 1809), 14 avril 1810; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814; *Duc-Pair* héréditaire. Ordonnance du 31 août 1817. — ARMES : au 1 de gueules, à trois casques d'argent tarés de profils, 2 et 1; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant une grenade de sable allumée de gueules; au chef de l'écu de gueules, semé d'étoiles d'argent.

Henri-Charles-Victor-Roger Oudinot, Duc DE REGGIO, né à Chailleux (Yonne), 23 octobre 1883; fils du quatrième Duc Charles, né à Paris, 11 décembre 1851, † à Paris, 14 mars 1905. Marié le 15 décembre 1931, à Anne DE PARTZ DE PRESSY.

RICHELIEU (CHAPELLE DE JUMILHAC)



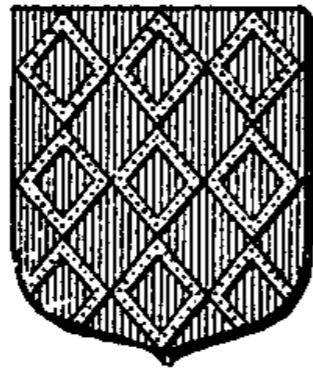
Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 189, de 1893, page 245, et *Titres, anoblissements et Pairies de la Restauration*, etc., II, page 89 — TITRES : *Duc de Richelieu*, Lettres Patentes de janvier 1634 (érection du Marquisat de Fronsac, en Duché-Pairie); éteint le 4 décembre 1641. — transmis par héritage, en 1642, à la Famille Vignerod; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814; *Duc Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817, Lettres Patentes (sur Majorat) du 2 février 1819; éteint le 8 décembre 1830, — transmis à nouveau par héritage à la Famille Chapelle-de-Jumilhac, Ordonnance du 19 décembre 1918, Lettres Patentes du 19 septembre 1822 [pour l'aîné des neveux (Chapelle de Jumilhac) du Duc de Richelieu et éventuellement au cadet]; prise de possession, 11 avril 1931. — ARMES : D'argent, à la croix de gueules, qui est de Gênes, chargée en cœur d'un écusson d'argent, à trois chevrons de gueule qui est de Richelieu.

Marie-Odet-Jean-Armand Chapelle de Jumilhac, Duc DE RI-

CHELIEU, Marquis de Jumilhac. Né à Paris, 21 décembre 1875, (fils du 2^e Duc Armand, né 15 novembre 1847, † 28 juin 1880, et de Alice HEINE, † 22 décembre 1825). Marié à Baltimore (États-Unis), 8 février 1914, à *Eleanor Douglas WISE*.

ROHAN

(MAISON DE ROHAN)



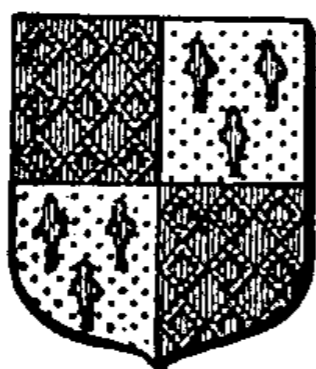
Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, et les *Annuaire*s jusqu'en 1859.— Issue des Ducs de Bretagne par Guethenoc, en 1201.— Branche de Rohan-Guéménée : *Duc de Montbazou* et *Pair de France*, mai 1588, *Prince de Guéménée*, 1570 ; *Prince de Soubise*, 1667 ; *Ducs de Rohan-Rohan*, 18 décembre 1814 ; *Comte de l'Empire*. Lettres Patentes du 2 juillet 1808 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1714 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 13 août 1817 ; Branche éteinte 19 décembre 1846.— Branche de Rohan-Rochefort : *Comtes de Montauban* en 1611 ; *Prince de Rochefort* en 1728 ; reconnaissance par l'Autriche des Titres de Prince et Altesse Sérénissime pour tous les Membres, 27 novembre 1808.— ARMES : de gueules, à neuf mâcles aboutées et accolées d'or, 3, 3 et 3.

Alain-Benjamin-Arthur de Rohan, Prince DE ROHAN, Duc de Montbazou et de Bouillon, Prince de Rochefort, Guéménée et Montauban, Altesse Sérénissime, Chevalier d'honneur de l'Ordre de Malte, Chevalier de la Toison d'or, etc. Né à Budapest, 8 janvier 1833, † à Prague, 23 février 1914 ; fils aîné du Prince Arthur, né à Stirum, 13 juillet 1826, † à Presbourg, 17 février 1885, et de Gabrielle de Waldstein-Wartenberg, née à Stihlau, 10 septembre 1827, mariée à Prague, 18 juin 1840, † à Florence, 14 janvier 1890 ; succède à son grand-oncle, le Prince Camille de Rohan, né 19 décembre 1800, † à Sichrow, 13 septembre 1892. Marié à Prague, 10 octobre 1885, à *Jeanne*, Princesse d'AUERSPERG, née à Teplitz, 17 septembre 1860, † au Château de Sichrow, Bohême, 17 décembre 1922. Dont :

1^o Prince *Alain-Antoine-Joseph*, Prince DE ROHAN, Duc de Montbazou, Altesse Sérénissime, né à Sichrow, 26 juillet 1893. Marié à Vienne, 29 septembre 1921, à Marguerite, Princesse DE SCHENBOURG HARTENSTEIN, née 14 décembre 1897. Dont :

- a) Princesse Marie-Jeanne, née à Sichrow, 20 juillet 1922.
 b) Princesse Marguerite, née à Sichrow, 11 juillet 1923.
 c) Princesse Mabile, née à Sichrow, 2 octobre 1924.
- 2° Prince *Charles-Antoine-Adolphe*, né à Albrechtsberg, 9 janvier 1898.
- 3° Princesse *Berthe-Ernestine-Aglé*, née à Prague, 5 janvier 1889. Mariée à Sichrow en juillet 1920, à Ottokar Picot de Peccaduc, Baron DE HERZOGENBERG.
- 4° Princesse *Jeanne-Marie-Berthe-Gabrielle-Ernestine-Daniela*, née à Sichrow, 16 juillet 1890. Mariée à Sichrow, 10 septembre 1922, avec Rodolphe, Comte COLLOREDO-MANNSELD.
- 5° Princesse *Marie-Anne-Antoinette-Jeanne-Ernestine-Gabrielle*, née à Sichrow, 26 juillet 1893.

ROHAN (CHABOT)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1862, page 109. — Berceau : le Poitou. — Filiation suivie : Guillaume Chabot en 1040, appelé fils de Pierre qui lui-même était, des Titres de 1008, 1018, 1020 et 1030, le troisième enfant de Guillaume IV, Duc d'Aquitaine. — *Duc de Rohan* et *Pair de France* par substitution aux Titres et droits des Vicomtes et Ducs de Rohan et Pairs de France (Branche aînée de la Maison de Rohan) en 1645 ; Titre confirmé en 1704 ; — *Duc de Chabot*, Brevet du 16 décembre 1775 ; *cousin du Roi* par confirmation du 6 juin 1764 ; *Comte de l'Empire*, Décret du 15 août 1810 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 11 août 1817. — ARMES : *Ecartelé*, 1 et 4 de gueules, à neuf macles aboutées et accolées d'or, 3, 3 et 3 ; 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules 2 et 1.

Alain-Louis-Auguste-Marie de Rohan-Chabot, 13^e Duc DE ROHAN, 15^e Prince de Léon, Comte de Porhoët. Né à Paris, le 10 mai 1913, fils du 12^e Duc Josselin (1879-1916).

SABRAN (PONTEVÈS-BARGÈME)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1876, page 185, et 1877, page 95. — Maison de Sabran : Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 17 août 1815 ; *Comte-Pair* héréditaire, Ordonnance du 30 mai 1825 et Lettres Patentes du 18 juillet 1829 ; transmission à la Maison de Pontevès (du Majorat à instituer), Ordonnance du 18 juillet 1828 ; éteinte le 22 janvier 1847 ; — Maison de Pontevès aux Titre et Pairie héréditaires, Ordonnance du 18 juillet 1828 et Lettres Patentes du 18 juillet 1820 ; adoption (des deux frères), 16 août 1832 : prise de possession, en 1832 et 1847. — ARMES : *Ecartelé : I et IV, de gueules, au lion d'argent ; II et III, contre-écartelé ; 1 et 4, de gueules, au pont de deux arches d'or, maçonné de sable, 2 et 3, d'or, au loup ravissant d'azur, armé, lampassé et vilené de gueules.*

Amic-René-Louis-Marie-Elzéar, Comte, puis Duc de SABRAN-PONTEVÈS. Né à Magnanne, 13 septembre 1879, Marié à Paris, 27 novembre, 1909, à *Marie-Joseph-Marguerite DE LAMOTE-BARACÉ*, née au Château de la Blanchaye (Maine-et-Loire) 27 janvier 1887. Dont :

- 1° *Inès-Jeanne-Marie-Delphine*, née à Paris, 19 octobre 1910.
- 2° *Gersende-Alyette-Marie-Delphine*, née à la Graffinière, 10 juillet 1912.

TALLEYRAND-PÉRIGORD



Maison de la Race féodale du Duché de Guyenne, issue, en Ligne directe, des anciens Comtes Souverains de la Marche (dont la Branche aînée s'éteignit dans la Maison de Bourbon).

Elle a donné une foule de Personnages considérables, dans les premières Charges de la Cour et de l'État, parmi lesquels Henri de Talleyrand, Comte de Chalais, Grand Maître de la Garde-Robe de Louis XIII, décapité en 1626, par Ordre du Cardinal de Richelieu ; le Cardinal de Talleyrand-Périgord, Archevêque de Paris ; enfin, le célèbre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, d'abord Évêque d'Autun, puis Vice-Grand-

Électeur de l'Empire, Pair et Grand Chambellan de France, Prince de Bénévent, Chevalier du Saint-Esprit et de la Toison d'Or, Ambassadeur, puis Ministre d'État, Plénipotentiaire pour la France aux Traités de 1815, Membre de l'Institut, etc... etc..., le premier Diplomate de son époque.

Cette illustre Maison a porté, successivement, les Titres de : Prince de Chalais, Duc de Périgord, Prince de Bénévent, Duc de Talleyrand, Duc de Dino, Prince de Talleyrand, Duc de Talleyrand, Duc de Valençay, Duc de Sagan, Prince de Sagan, Duc de Montmorency, Duc de Reims, Duc-Pair, Grand d'Espagne de 1^{re} Classe, Altesse Sérénissime.

Filiation ininterrompue depuis le début du IX^e siècle. — ARMES : *De gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.*

Marie-Pierre-Camille-Louis-Hélie, de Talleyrand-Périgord, 5^e Duc DE TALLEYRAND, 5^e Duc DE DINO, né à Mello, le 25 août 1859. Épouse, le 7 juillet 1908 à Londres, Anna GOULD. Dont postérité.

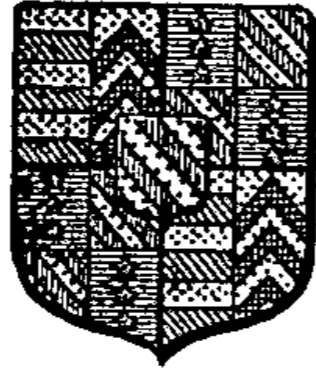
TRÉVISE (MORTIER)



Pour le Précis historique, voyez l'*Annuaire* de 1850, page 185. — TITRES : *Duc de Trévise*, Décret Impérial du 2 juillet 1808, *Membre héréditaire de la Chambre des Pairs*, Ordonnances des 4 juin 1814 et 5 mars 1819; *Baron-Pair*, héréditaire, sur Majorat de Pairie, Lettres Patentes du 16 juillet 1824. — ARMES : *Ecartelé 1 et 4, d'or, à la tête et col de cheval de sable, celle du premier quartier contournée; 2 et 3, d'azur, au dextrochère et au senestrochère d'or, armé de toutes pièces et tenant une épée haute d'argent; au chef de l'écu de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Edouard-Napoléon-César-Edmond Mortier, Duc DE TRÉVISE
Né à Paris, 11 janvier 1883, fils du 4^e Duc Édouard, né à Paris, 8 février 1845, † à Paris, 2 juin 1912, et de la Duchesse née Marguerite PETIT DE BEAUVERGÈRE, † 4 septembre 1921 : Marié à Paris, 4 octobre 1913, à Yvonne DE LESTRANGE, née à Paris, 23 août 1892 (Divorcé, juillet 1926).

UZÈS (BASTET DE CRUSSOL)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — TITRES : *Vicomte d'Uzès*, 1483 ; — *Bastet, Baron de Crussol* ; — *Comte de Crussol*, avril 1556 ; — *Duc d'Uzès*, Lettres Patentes de mai 1565, et Pair de France, Lettres Patentes de 1572 ; — *Duc de Crussol*, Brevet de 1556 ; Membre héréditaire de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire (*Duc d'Uzès*), Ordonnance du 31 août 1817. — ARMES : *Ecartelé* : I et IV, parti, au 1, fascé d'or et de sinople ; au 2, d'or, à trois chevrons de sable ; II et III, contre-écartelé, 1 et 4, d'azur, à trois étoiles d'or en pal ; 2 et 3, d'or à trois bandes de gueules ; sur le tout de l'écu, de gueules à trois bandes d'or.

Louis-Emmanuel de Crussol, Duc d'UZÈS. Né à Paris 15 septembre 1871, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, fils cadet du Duc Emmanuel, né le 18 janvier 1840, † 28 novembre 1878 ; succéda à son frère le 13^e Duc Jacques, né 19 novembre 1868, † à Cabinda (Afrique) 20 juin 1893. — Marié à Paris, 11 janvier 1894, à Marie-Thérèse D'ALBERT DE LUYNES née à Paris le 12 janvier 1876. Dont :

1^o *Anne-Sophie-Emmanuelle-Marie-Thérèse*, née à Bonnelles, 2 janvier 1895. Mariée à Paris 5 novembre 1916 au Comte Gaston DE LA ROCHEFOUCAULD (des Ducs d'Estissac).

2^o *Géraud-François-Paul-Marie*, Duc DE CRUSSOL, né à Paris 7 février 1897 ; décédé le 14 janvier 1929, Marié, à Uzès, 20 octobre 1921, à Miss Evelyn GORDON. Dont : Emmanuel, né 19 juillet 1927.

3^o *Emmanuel-Simon-André-Marie*, Marquis DE CRUSSOL, né à Neuilly, 24 juillet 1902 ; Marié à Paris, par l'Évêque de Quimper, le 26 août 1924, à Marie-Louise BÉZIERS. Dont :

a) Louis de Crussol d'Uzès, né 25 décembre 1925.

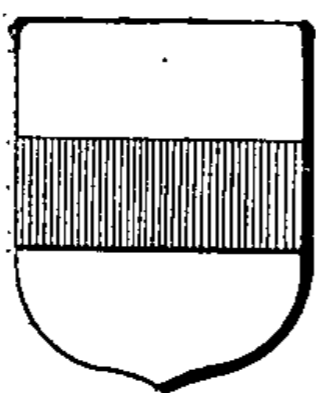
b) Emmanuel de Crussol d'Uzès, né juillet 1927.



MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES

dont les titres ont été conférés
par un Souverain étranger.

BÉTHUNE-HESDIGNEUL (DES PLANQUES)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* années 1856 et 1870. — TITRE : *Prince* (par ordre de primogéniture), Diplôme de Joseph II, Empereur d'Allemagne et Prince Souverain des Pays-Bas, du 6 septembre 1781; reconnu en France, 18 octobre 1781, et 24 mai 1818, confirmé en Belgique, 10 juin 1888. — ARMES : *D'argent, à la fasce de gueules,*

Auguste-Albert-Ferdinand-Marie-Chislain, 7^e Prince DE BÉTHUNE-HESDIGNEUL. Né à Bruxelles, 12 septembre 1868, fils d'Hector, Comte de Béthune, † 24 décembre 1914 et de Caroline, née de Mailleu † 3 mars 1930; succède à son cousin, le 6^e Prince Henry, né le 6 juin 1848, † 13 mars 1931. Marié: 1^o à Vierset-Barse, 28 juillet 1891 à Anne-Marie-Chislaine, Baronne D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, née à Huccorgne, 29 octobre 1871, † à Louvain, 8 août 1908; 2^o à Neeryssche, 13 août 1909, à Marie-Gustavine-Cécile DE NEUCHATEL, née à Louvain, 11 juillet 1880. Dont, du 1^{er} lit:

1^o Éléonore-Anne-Marie-Ghislaine, née à Ohey, 12 juillet 1892. Mariée à Bruxelles, 29 septembre 1919, à Romain Comte DE DIESBACH DE BELLEROCHE.

2^o Robert-Antoine, né à Louvain, 12 décembre 1900. Marié à Bruxelles, 20 juillet 1932 à Élise CRAGIN-KAY, née à Nex-York, 27 avril 1910.

Du 2^e lit:

3^o Éliane-Caroline, née à Neeryssche, 20 juin 1910.

4^o Maximilien-Hector, né à Neeryssche, 18 juillet 1913.

CHALAIS (GALARD DE BRASSAC DE BÉARN)



Pour la Notice historique, voir les *Annuaire*s de 1870, 1885 et 1896. — Titre de *Prince de Chalais*. — I. MAISON DE TALLEYRAND-PÉRIGORD : Grandesse d'Espagne au Titre de Prince de Chalais, par Cédules des 1^{er} octobre 1714 et 23 décembre 1717, en faveur de Jean-Charles de Talleyrand-Périgord (reconnaissance par Louis XV, Lettres Patentes de novembre 1722) ; passé par héritage dans une Branche de la Maison de Galard. — II. MAISON DE GALARD (Branche : de Galard de Brassac de Béarn) : — prise du Nom et des Armes de *Béarn*, par alliance, en vertu des clauses du contrat de mariage (22 novembre 1508) de François de Galard, Baron de Brassac et de Pradeilles, avec Jeanne de Béarn, fille et héritière de Jean de Béarn, Baron de Saint-Maurice ; — *Comte de Brassac* sur érection en Comté de la Baronnie féodale de Brassac, Lettres Patentes du 9 janvier 1609 ; confirmées par nouvelles Lettres Patentes du 2 août 1702 ou de mai 1777, en faveur de Anne-Hilarion de Galard de Béarn ; — *Comte de l'Empire* (avec institution de Majorat), Lettres Patentes de Napoléon I^{er}, 18 juin 1809 et 13 février 1811 ; — *Grandesse d'Espagne*, au Titre de *Prince de Chalais*, par Cédules espagnoles des 23 mars, 4 et 7 avril 1904, en faveur de Louis-Hélie-Joseph-Henri de Galard de Brassac de Béarn, Comte de Brassac, Comte de Béarn, fils du Comte Laure-Henri-Gaston de Galard de Brassac de Béarn, né à Cassel, 9 juillet 1840, † à Pau, 18 juin 1893, marié à Paris 10 mai 1873, à Cécile Charlotte-Marie de Talleyrand-Périgord, Princesse de Chalais, née à Paris, 9 janvier 1854, † à Pau, 11 décembre 1890, fille et héritière du Comte Élie de Talleyrand-Périgord, Grand d'Espagne et dernier Prince de Chalais (de la Maison Talleyrand-Périgord). ARMES : *Ecartelé aux 1^{er} et 4^e d'or, à deux vaches de gueules, passant l'une sur l'autre, accornées, cornées et clarinées d'azur ; aux 2^e et 3^e de gueules, à trois lions d'or, semés, lampassés et couronnés d'azur. Sur le tout : d'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.*

Louis-Hélie-Joseph-Henri de Galard de Brassac de Béarn, Comte de Brassac de Béarn, Prince de CHALAIS et Grand d'Espagne (1904), Conseiller d'Ambassade, Chevalier de l'Ordre de Malte, Né à Paris, 3 mai 1874, fils aîné du Comte Gaston de Béarn, né à Cassel, 9 juillet 1840, † à Pau, 18 juin 1893, et de Cécile-Charlotte-Marie de Talleyrand-Périgord, Princesse de Chalais, née à Paris, 9 janvier 1854, mariée à Paris, 10 mai 1873, † à Pau, 12 décembre 1890. Marié 1^o à Paris

23-24 juin 1905, à Béatrix WINANS, née à Baltimore, 25 avril 1884, † à Saint-Pétersbourg, 17 octobre 1907 ; 2^o 24-25 août 1932, à M^{me} Paul BOBIER, née ARNAL.

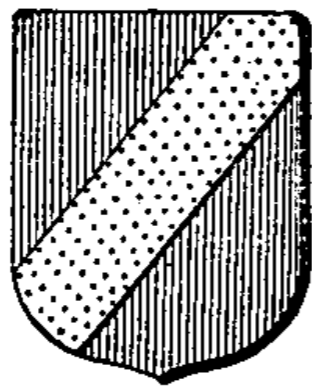
Du premier mariage :

Cécile-Neva-Marie-*Béatrice*, née à Saint-Pétersbourg, 17 avril 1906. Mariée avec John-W. FREEMAN, à Paris, 15 avril 1926.

2^o Gaston-Ross-Joseph-Henri, Comte de Béarn, né à Saint-Pétersbourg, 28 septembre 1907. Marié : à Paris, 26 avril 1927, à Monica AVERY, née à Londres, 20 octobre 1907, belle-fille et fille de M. et M^{me} H.-J. Levée, divorcés à Paris le 21 juillet 1930 ; 2^o à Paris 15 novembre 1930 à Renée LESPINGAL, née Moser, née à Vesoul, 12 décembre 1903. Dont :

- a) Henry-Jean-Gaston, né à Argelès-Garost, 28 juin 1932.
- b) Pierre-Armand-Louis, né à Pau, 30 juillet 1932.

HÉNIN (D'ALSACE)



La Branche actuellement existante de Dion le Val avait pour Chef, à la fin du XVIII^e siècle, Pierre-Simon d'Alsace de Hénin-Liétard, auquel, par son testament, Charles Alexandre, Prince du Saint-Empire de Hénin son cousin transmet en 1736 les Titres de sa Branche. Le fils de Pierre-Simon d'Alsace, *Charles-Louis-Albert* (1805, † 1860), est mentionné comme Prince de Hénin dans une Ordonnance du Roi

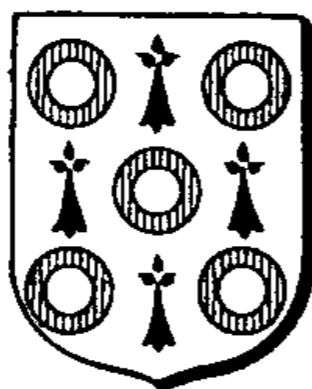
Charles X, du 2 mars 1828. — ARMES : *De gueules, à la bande d'or.*

Thierry-Amand-Laurent-Baudoin, Comte d'Alsace, Prince DE HÉNIN. Né 5 août 1853, ancien Officier de Cavalerie, Sénateur des Vosges, Chevalier de la Légion d'Honneur, fils du Prince Simon-Gérard-Louis (né 14 avril 1892, † 20 octobre 1891), et de la Princesse Douairière, née de Brienen, mariée en 1852, † à Paris, 10 avril 1921. Marié à Paris, 21 avril 1884, à Madeleine DE GANAY, née 10 juillet 1865.

LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS

(Voir l'*Annuaire* 1936)

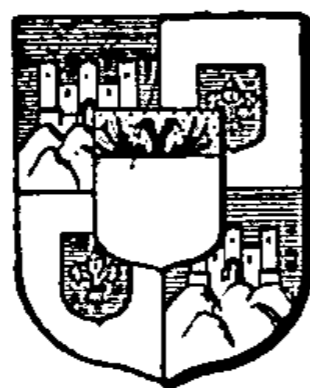
PIMODAN (LA VALLÉE-RARÉCOURT DE)



Pour la Notice, voyez l'*Annuaire* de 1881, page 129, et celui de 1858, page 281. — TITRES *Baron de Chenets*, 1662 ; *Marquis de Pimodan* (Honneurs de la Cour, 18 août 1766) ; *Comte*, Diplôme autrichien du 13 août 1852 ; *Duc* héréditaire, Bref Pontifical du 31 octobre 1860 (pour les deux fils du Colonel de Pimodan et leur descendance mâle ; *Duc de Rarécourt de la Vallée de Pimodan*, Bref Pontifical du 14 mai 1899) ; inscription au Nobiliaire bavarois des Princes avec Titre de Duc : 14 janvier 1896, 1^{er} septembre 1899, et 29 février 1904. — ARMES : *D'argent, à cinq annelets de gueules en sautoir et accompagnés de quatre mouchetures d'hermine de sable.*

Pierre-Henri-Gabriel-Georges-Aymar-François, Duc DE PIMODAN (Duc Romain, Duc Bavarois), Marquis de Pimodan, fils du Duc Pierre (1886-1918), né à Poitiers, 2 juillet 1918.

POZZO DI BORGO



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1843, page 310, celui de 1870 et l'*Annuaire* de 1907. Philippe Pozzi di Borgo fait preuve devant le Sénat de Gênes le 6 avril 1456 d'une Filiation noble remontant à 1073. — Reconnaissance de Noblesse par Louis XVI, Lettres Patentes du 15 septembre 1774. — Le 15 janvier 1816, le Titre de Comte, par Lettres Patentes de Louis XVIII ; Pair de France héréditaire, par Lettres Patentes de Louis

XVIII, 2 décembre 1818. *Transmission en ligne collatérale* du Titre de Comte Pair, par Lettres Patentes de Charles X, du 5 août 1828. Comte Russe héréditaire, par Ukase de Nicolas 1^{er}, du 22 août 1826. Rendu transmissible en ligne collatérale par Ukase de Nicolas 1^{er}, 17 septembre 1827. — Duc héréditaire, *avec transmission en ligne collatérale*, par Lettres Patentes de Ferdinand II, Roi des Deux-Siciles, du 29 novembre 1852. ARMES : *Ecartelé, aux I et IV d'azur, au château de trois tours d'argent sur un rocher du même, qui est DE POZZO DI BORGO ; aux II et III d'argent à l'écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or* (par Concession royale du 3 juin 1829). *Sur le tout : un chef d'or, à l'aigle issante de Russie* (par Concession Impériale du 20 décembre 1828.) DEVISE : « *Virtute et consilio.* »

Joseph-Jean, Duc POZZO DI BORGO. Né à Paris, 10 novembre 1890. Marié à M^{lle} Valérie NORRIE, à Paris, 22 juillet 1924. Dont :

- 1^o Charles-André POZZO DI BORGO, né juin 1925.
- 2^o Éliane POZZO DI BORGO, née février 1927.
- 3^o François de POZZO DI BORGO, né mai 1931.

RAVÈSE (ROHAN-CHABOT)



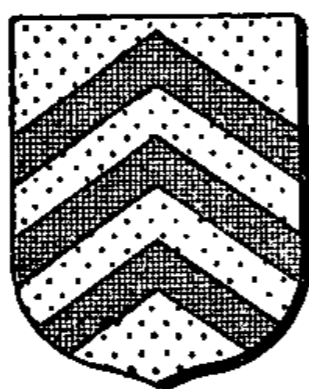
Titre héréditaire de Duc Romain (*Duc de Ravèse*), avec transmission en primogéniture par Bref Pontifical du 3 août 1908, remplaçant un Bref (annulé), 13 mars 1907, au Titre de Duc (*Duc de Chabot*), appartenant au Chef de la Maison, en faveur de Guy-Antoine de Rohan-Chabot); Autorisation de porter en Espagne le Titre de *Duque* (Duc) de *Ravèse*, par Cédule Royale, 13 août 1907.

Louis-Charles-Gérard-Marie-Joseph de Rohan-Chabot. Comte de Chabot, Duc DE RAVESE (Duc romain, Duque espagnol), Bailli et Grand-Croix d'Honneur de l'Ordre Souverain de Malte, ancien Officier de Cavalerie. Né à Angers, 28 septembre 1870, fils du Comte Guy de Rohan-Chabot, 1^{er} Duc de Ravèse, né à Paris, 8 juillet 1836, † à Paris, 4 octobre 1912, et de sa première femme, Anne-Marie-Jeanne Terray de Morel-Vindé, née 20 novembre 1845, mariée à Paris, 2 mars 1867, † 23 juin 1880. Marié à Paris, 5 février 1895, à Jeanne-

Pauline-Cécile AUBRY-VITET, née à Corbeil, 22 novembre 1874. Dont :

Marie-Jeanne-Louise-Geneviève-*Aliette* de Rohan-Chabot, née à Compiègne, 3 janvier 1896. Mariée à Paris, 3 mars 1817, à Jacquelin, Marquis DE MAILLÉ, Lieutenant, tué à l'ennemi 26 juillet 1918.

SAN FERNANDO-LUIS (LÉVIS-MIREPOIX)



Pour la Notice historique, voyez les *Annuaire*s de 1846, 1866 et 1870. — Branche aînée : *Duc de Mirepoix*, par Brevet de 1751, éteinte. Branche de Lérans (ci-dessous) ; Membre de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 5 novembre 1827 ; — *Grandesse d'Espagne* de 1^{re} classe au Titre de *Duque* (Duc) de *San Fernando-Luis*, par Diplôme de la Reine d'Espagne, mai 1865, en faveur d'Adrien-Charles-

Guy-Marie, Marquis de Lévis-Mirepoix, par suite du mariage de son père, Gustave de Lévis-Lérans, Marquis de Lévis-Mirepoix né 27 mars 1792, † 7 juin 1851, avec Charlotte de Montmorency-Laval, née 27 février 1798, mariée 5 avril 1817, † 23 juin 1872. — Branche des *Barons de la Voute, Duc de Ventadour*, Lettres Patentes de février 1578, éteinte en 1727 ; — Branche des *Barons*, puis *Comtes de Charlus*, Lettres Patentes, février 1574 ; *Duc de Lévis*, Lettres Patentes du 26 avril 1784 ; Membre de la Chambre des Pairs, Ordonnance du 4 juin 1814 ; *Duc-Pair* héréditaire, Ordonnance du 31 août 1817 ; éteint 9 février 1863, etc. — ARMES : D'or, à trois chevrons de sable.

Antoine-François, Duc de San-Fernando-Luis (1916), dit Duc de Lévis-Mirepoix, Né à Lérans, 1^{er} août 1884. Marié à Paris, 30 janvier 1911, à Nicole DE CHAPONAY, née à Paris 8 avril 1890, Dont :

Charles-Henri-Constantin-Marie-Joseph-Ghislain, né à Paris, 4 janvier 1912.

UMBRIANO DEL PRECETTO (MONTHOLON-SÉMONVILLE)



Pour la Notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1870, p. 131 et 208 — Titres : *Comte de Lée* (avec reconnaissance de noblesse, 1787), *comte* et *Baron de Sémonville*, et de l'Empire, sur majorat, Lettres patentes de 28 mai 1809; *Marquis de Sémonville*, Lettres patentes du 24 août 1829; — *Prince d'Umbriano del Precetto et Comte de San Michele*, Bref pontifical du 1^{er} octobre 1847, avec transmission en ligne collatérale, Bref du 24 septembre 1898, confirmé par Décret du Roi d'Italie, 14 avril 1904. — ARMES : écartelé, 1 et 4, d'azur, au mouton passant d'or surmonté de trois roses du même rangées en chef; 2 et 3, contre-écartelé, d'or, au chêne arraché de sinople, et d'azur, à la merlette d'argent.

Jean-Charles-Gabriel de Montholon, *Prince d'Umbriano del Precetto* (Prince romain), Marquis Montholon-Sémonville, dit le Prince de Montholon, né à Morancez (Eure-et-Loir), 25 nov. 1875, fils aîné de Gratiens-Adolphe-Charles-Tristan, M^le de Montholon, né 8 août 1843, † 12 juin 1892, et de Marie Marcotte de Quivières, mariée 8 oct. 1878, succède à son oncle et père adoptif, le Prince François, né 12 sept. 1841, † à Paris, 14 août 1909; — marié à Paris, 5 juillet 1899, à Hélène d'Harcour-Ollonde, née à Orléans, 24 août 1877, dont :

Marguerite-Hélène-Léonie-Marie, née à Paris, 9 juin 1900, mariée, à Paris, 28 oct. 1921, à Jacques BRILLET DE CANDÉ.

Frère et Sœur

- I. Ignace-Louis-François de Montholon, secrétaire d'ambassade, né 1^{er} fév. 1878, marié à Paris, 23 mai 1903, à Louise-Adrienne-Marie-Marguerite DE KERGORLAY, née 18 juin 1881.
- II. Marie-Charlotte-Pierrette-Alice de Montholon, née 21 septembre 1883, mariée à Paris, 20 janvier 1903, à Jean-Joseph-Marie DE MALHERBE, † à Vevey, 2 oct. 1915.

VENDIÈRES (DESROUSSEAU DE)

Cette Famille issue de l'ancienne Maison des Rossi de Parme, Comtes 1331, Vicaires Impériaux 1333, Patriciens de Venise 1329, reçut la Noblesse française par Lettres Patentes du Roi Louis XVIII du 10 mars 1815. Titre héréditaire de « Duc de Vendières » (primogéniture) et reconnaissance du Titre de « Comte du Saint Empire Romain », par Bref du Pape Pie X du 9 février 1909. — ARMES : *Écartelé : 1 et 4 tranché parti coupé, reparti, retranché de gueules sur argent ; 2 et 3 de gueules, à la colonne d'or ; sur le tout parti : A d'azur au lion d'argent ; B d'azur à la foi de carnation embrassant une tige de 3 fleurs de lys d'argent : au chef, cousu de gueules, chargé d'un fût de colonne d'or.*

† Ange-Louis-Alphonse-Édouard, Comte DESROUSSEAU DE VENDIÈRES, Duc DE VENDIÈRES. Chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre Souverain de Malte (Bulle du 16 mars 1907), ancien Officier de Cavalerie démissionnaire. Né à Vandières (Marne) le 3 mai 1866. Marié à Lugano (Suisse) le 21 mai 1901 à *Élisabeth-Marie-Auguste*, Princesse d'YSEMBOURG et Budingen-Waechtersbach, Altesse Sérénissime, née à Waechtersbach de 12 novembre 1883, fille du Prince régnant Frédéric-Guillaume et de la Princesse Anne, née Comtesse DOBRZENSKY DE DOBRZENITZ. Dont :

1° Comte *Edouard-Jean-Chrétien-Philippe-Ferdinand-Benoît-Marie - Meinrad - Frédéric - Guillaume - Rodrigue - Flavio-Azzo-Louis-Rosso*, appelé Marquis DE VENDIÈRES, Sous-Lieutenant au 2° Régiment de Chasseurs d'Afrique, né à Viareggio (Italie) le 13 février 1909.

2° Comtesse *Élisabeth-Philippine-Anne-Marcelle-Imagina-Hélène-Louise-Marie*, née à Vandières, le 2 août 1902. Mariée à Solaire le 10 septembre 1925 à Antoine DE PASQUIER, Marquis DE FRANCLIEU.

3° Comtesse *Marie-Anne-Eulalie-Frédérique-Guillemette-Ida-Philippine*, née à Vandières le 16 juin 1904. Mariée, à Solaire le 9 août 1927, à Olivier DE BOURDONCLÉ, Comte DE SAINT-SALVY, Lieutenant au 10° Régiment de Dragons.

**MAISONS
DUCALES ET PRINCIÈRES
D'EUROPE**

MAISONS
DUCALES ET PRINCIÈRES
D'EUROPE

N. B. — Sur ces Maisons consulter les *Annuaire*s précédents et l'Almanach de Gotha.

ABERCORN. — ALDOBRANDINI (Voir BORGHÈSE). — ALESSANDRIA. — ALTIERI. — AMILACHVARY. — ANGERA. — ANTICI-MATTEI. — ARDECK. — ARGYLL. — ATHOLL. — AVELLINO-TORCHIAROLO (Voir CARACCILO).

BARBERINO-BARBERINI (DA). — BARBIANO DI BELGIOJOSO D'ESTE. — BATTENBERG (MOUNTBATTEN). — BATHYANY-STRATTMANN. — BAVIÈRE. — BEAUFORT. — BEAUFORT-SPONTIN. — BEDFORD. — BERGHES-ST-WINOCK. — BERWICK (FITZ-JAMES). — BIRON VON CURLAND. BISCARI. — BISMARCK. — BLUCHER VON WAHLSTATT. — BOIANO. — BONCOMPAGNI-LUDOVISI. — BORGHÈSE. — BORROMEO-ARÈSE (Voir ANGERA). — BRANCACCIO. — BRANCOVAN. BRETZENHEIM DE REGEC. — BUCCLEUCH et QUENNSBERRY. — BUCKINGHAM et CHANDOS. — BULOW.

CAETANI (GAETANI). — CAMPOFRANCO. — CAMPOREALE. — CANNETO. — CARACCILO. —

CARAFÀ-CANTELMO-STUART. — CARAMAN et CHIMAY. — CARAMANICO. — CARINI. — CAROLATH-BEUTHEN. — CAROVIGNO. — CARRARA. — CASAPESENA. — CASSANO. — CASTAGNETO (Voir CARACCILO). — CASTELCICALA. — CENTURIONE. — CERAMI. — CHIGI DELLA ROVERE-ALBANI. — CITO FILOMARINO. — CLARY et ALDRINGEN. — CLEVELAND. — COLLALTO. — COLONNA. — CORSINI. — CURSI. — CZARTORYSKI.

DEVONSHIRE. — DIETRICHSTEIN. — ZU NIKOLSBURG. — DOHNA-SCHLOBITTEN. — DONNERSMARCK. — DORIA. — DORSET. — DEL DRAGO. — DRUCKI-LUBECKI. — DURAZZO.

ESTOUTEVILLE-BOURBON. — EULENBOURG.

DE FERRARI. — FESTETICS DE TOLNA. — FIFE. — FORANO. — FRASSO. — FRIAS.

GAETANI (Voir CAETANI). — GINORI-CONTI. — GIOVANELLI. — GIUSTINIANI-BANDINI. — GONZAGA. — GORTSCHAKOW. — GRAFTON. — GRASSALCOWICH DE GYARAK. — GRAVINA DI RAMACCA (Voir RAMACCA). — GRIMBERGHE (Voir MÉRODE).

HAMILTON. — HANAU. — HARDENBERG. — HATZFELDT. — HENCKEL VON DONNERSMARCK (Voir DONNERSMARCK). — HERCOLANI. — HESSE. — HESSE (PHILIPPSTHAL-BARCHFELD) — HOHENBERG. — HOHENLEUBEN.

INNHAUSEN-ET-KNYPHAUSEN.

JABLONOWSKI. — JOURIEVSKY (Voir YOUNG). — JOUSSOUPOFF (Voir YOUSSEPOFF).

KINSKY. — KOHARY. — KOTCHOUBEY. — KRETZULESCO.

LAMPEDUSA. — LEEDS. — LEINSTER. — LEUCHTENBERG. — LEUTENBERG. — LICHNOWSKY. — LIEVEN. — LIGNE. — LINGUAGLOSSA. — LODI. — LONYAY. — LUBECKI (Voir DRUCKI-LUBECKI). — LUBOMIRSKI. — LUCEDIO. — LYNAR.

MANCHESTER. — MARLBOROUGH. — MASSIMO (LANGELLOTTI). — MEDINACELI. — MÉRODE. — MILANO FRANCO D'ARAGONA. — MINGRELIE. — MIRSKI (SWIATOPOLK) (Voir SWIATOPOLK-MIRSKI). — MOLFETTA. — MONTELEONE. — MONTENUOVO. — MONTERODUNI (Voir PIGNATELLI). — MONTIGNANO. — MONTROSE. — MUSOCCO.

NEUWCASTLE.

NORFOLK

(Maison HOWARD)

Maison Féodale Anglo-Saxonne qui descend de Hereward, ou Howard, vivant à Wingham, dans le Comté de Norfolk (957-973).

Sir Robert Howard épousa Lady Margaret, fille aînée et héritière de Thomas Mowbray, Duke de Norfolk, Earl-Marshal d'Angleterre. Le susdit Thomas Mowbray était le fils de John Lord Mowbray, et d'Élizabeth, fille et héritière de John Lord Segrave, et de Margaret Plantagenet, fille et héritière de Thomas Plantagenet, surnommé de Brotherton, Earl de Norfolk le 10 février 1315, et Earl-Marshal d'Angleterre, fils aîné du second lit du Roi Édouard 1^{er}.

Sir John Howard, fils du susdit Sir Robert, fut créé Lord Howard, en 1470, et Duke de Norfolk, et Earl-Marshall héréditaire d'Angleterre, le 28 juin 1483, avec le Titre de Earl of Surrey, pour son fils aîné. Les dits Titres furent déclarés « forfeited » (confisqués) quatre fois, puis restaurés avec l'ancienneté de la première concession, en 1514, 1553, 1603 et 1664.

Bernard-Marmaduke FITZALAN-HOWARD, 16^e Duke DE NORFOLK, Earl et Arundel, Surrey et Norfolk, Baron Fitzalan, Clun, Oswaldestre et Maltravers, Comte-Maréchal et Grand-Maréchal héréditaire de la Cour et de l'Empire, premier Duc de Grande-Bretagne, Président de l'Association des Chevaliers anglais de l'Ordre Souverain de Malte, Président du « Collège of Arms » d'Angleterre. Né à Arundel Castle, le 30 mai 1908. Épouse le 27 janvier 1937, l'honorable Lavinia STRUTTI, fille de Lord Belper, et de Lady ROSEBERRY.

NORTHUMBERLAND. — NOTARBARTOLO (Voir SCIARA). — NUNZIANTE DI MIGNANO.

ODESCALCHI. — ORSINI. — OSSUNA. — OTTOBONI.

PAAR. — PALESTRINA. — PALEY. — PALFFY D'ERDOD. — PALM-GUNDELFINA. — PANDOLFINA (MALETTO). — PATERNO. — PERREGAUX. — PIGNATELLI. — PLESS. — POMAR. — PONIA-TOWSKI. — PONINSKI. — PORCIA. — PORTLAND. — PRUSSE. — PUCKLER-MUSKAU — PUTBUS. — PUZYNA (DE KOZIELSK).

RADOLIN. — RADIZWILL. — RAMACCA. — RATIBOR et CORVEY HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST. — RHEINA-WOLBECK. — RICHMOND. — ROCCA D'ASPRO (BITETTO). — ROHAN. — ROMANOWSKY. — ROSENBORG. — ROSPIGLIOSI — GIOENI (PALLAVICINI). — ROXBURGHE. — RUFFO. — RUSPOLI. — RUTLAND.

SAINT-ALBANS. — SALUZZO. — SAN DONATO.
 — SANGUSZKO. — SANT'ANGELO DEI LOMBARDI
 — SAN VINCENZO. — SAPIEHA. — SAYN-WITT-
 GENSTEIN (en Bavière). — SAYN-WITTGENSTEIN
 (en Russie). — SCHAHOWSKOY-GLEBOW. —
 STRESCHNEW — SCIARA (FURNARI). — SCILLA.
 — SERRA. — SÉVILLA. — SINZENDORF. —
 SCHONAICH-CAROLATH (Voir CAROLATH-BEU-
 THEN). — SOMERSET. — SORAGNA. — SPADA-
 VERALLI-POTENZIANI. — SPINOSO (Voir CARAC-
 CIOLO). — STRONGOLI. — SULKOWSKI. —
 SUTHERLAND. — SWIATOPOLK-CZETWERTYNS-
 KI. — SWIATOPOLK-MIRSKI

TECK (Cambridge). — THUN et HOHENSTEIN.
 — TRABIA. — TRAUTSON.

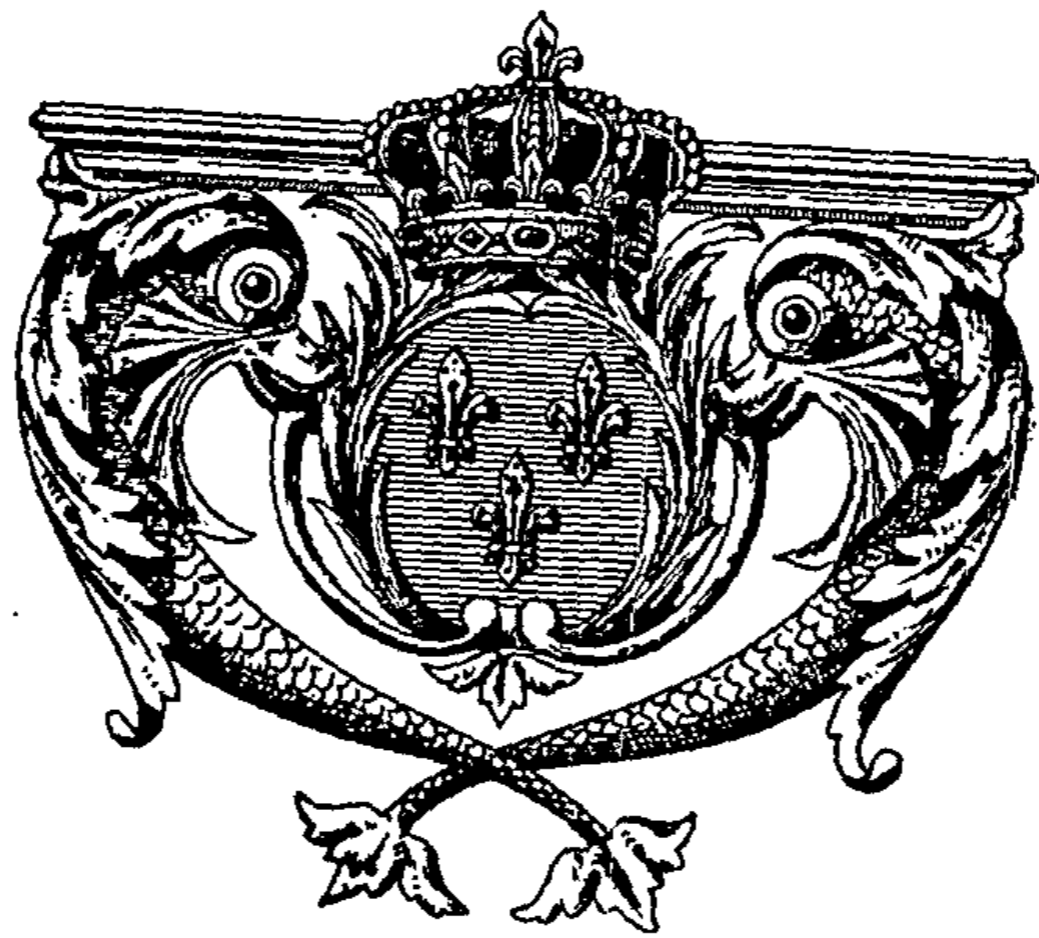
UMBRIANIO DEL PRECETTO. — URACH.

VALSAVOIA. — VICOVARO. — VIGGIANO. —
 VILLAFRANCA (Alliata). — VILLAHERMOSA.

WEDEL. — WEIKERSHEIM. — WELLINGTON.
 — WERYA DAREWSKI. — WESTMINSTER. —
 WOLKONSKY (VOLKONSKI). — WREDE.

YOURIEVSKY. — YOUSSEPOFF.





TABLETTES
HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

✓

NOTICES

SUR QUELQUES FAMILLES NOBLES

BARRAL

Porte : *de gueules, à trois bandes d'argent ; au chef du second, chargé de trois cloches d'azur bataillées d'or, rangées en fasce.*
Devise : Sic personat Virtus. — Maison d'ancienne Noblesse du Duché de Dauphiné, établissant sa filiation ininterrompue depuis Claude II de Barral. Capitaine-Châtelain de la Terre et Châtellenie de Voiron (Iser), en 1550. Cette Maison a donné des Officiers généraux, des Présidents à mortier et des Conseillers au Parlement du Dauphiné ; plusieurs Chevaliers de Malte ; deux Évêques ; un archevêque de Tours, créé Pair de France, en 1814 ; deux Sénateurs du Second Empire, etc... Marquis de La Bastie d'Arvillard, par Lettres Patentes de Louis XV, en date du 11 août 1739 ; Marquis de Montferrat, par Lettres Patentes du même Souverain, en date du mois d'août 1750 ; Comte d'Allevard, par Lettres Patentes du même Souverain en date du mois de juillet 1751 ; Comte de Barral par Lettres Patentes du même Souverain, en date du mois de mars 1753 ; Baron de la Roche-Cormier par Lettres Patentes du même Souverain en date de 1755 ; Baron de l'Empire, par Lettres Patentes de Napoléon I^{er}, en date du 21 janvier 1810 ; Pair de France par Ordonnance Royale de Louis XVIII, en date du 4 juin 1814. Les deux Branches de la Maison, actuellement existantes, sont issues de deux fils de Joseph-Marie, de Barral, Marquis de La Bastie d'Arvillard et Marquis de Montferrat, marié, le 4 janvier 1709, à Marie-Françoise Blondel de Sissonne, dont il avait eu quatorze enfants.

Marquis DE BARRAL-MONTFERRAT, et Marquise née MONTEIRO DE BARROS.

BELLOT DE BUSSY ET DE ROUGEVILLE

Maison originaire de Santerre. Gilles BELLOT fut « *reconnu noble du côté du ventre* » en 1490. — Filiation suivie : Adrien BELLOT, Conseiller du Roi, élu Mayor de Roye, en 1594.
ARMES : *D'azur, à trois canettes d'or, posées 2 et 1.*

BOURDEILLE



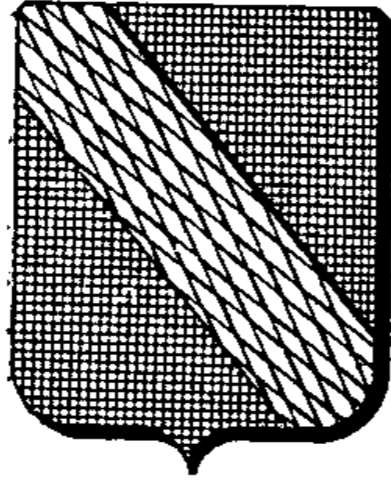
Porte : d'or, à deux membres de griffons de gueules, onglés d'azur, posés en contre-bande l'un sur l'autre. Couronne de Marquis. Supports : Deux griffons au naturel. Devises : Son vouloir mo donnat l'Iffer (Sa valeur me donne l'effroi), Cigalé, lemmy lastour (Comme le coq, parmi les batailles), et Nul, ne vaincra jamais le Vainqueur des griffons. — Cri de guerre : Faulsé, Faulsé, (Foncez, en avant). — Maison de l'ancienne Chevalerie du Comté de Périgord, qu'une légende fabuleuse, rapportée par Brantôme lui-même, et

dans laquelle il ne faut voir qu'un indice de son ancienneté fait descendre d'un Marcomir IV, Roi ou Chef des Francs, vers 127, époux d'une fille du Roi d'Angleterre (?) dont le 6^e fils Nicanor, appelé par les Aquitains pour les aider à secouer le joug des Romains, aurait remonté à la tête d'une flotte puissante le cours de la Garonne jusqu'aux environs de Bordeaux, mais rejeté par une affreuse tempête dans une île infestée de griffons, animaux fantastiques, au corps de lion, au bec, aux ailes et aux serres d'aigle, aurait tué le plus grand et le plus féroce de ces animaux en lui tranchant les deux pattes de devant, d'où l'explication des Armoiries de la Famille. Le grand Chroniqueur du moyen âge Froissard mentionne Aymon et Angelin de Bourdeille comme faisant partie de la Cour de Charlemagne, à preuve que le grand Empereur, en fondant l'Abbaye de Brantosme, la mit sous leur protection, et que ce même Angelin de Bourdeille périt glorieusement aux côtés de Roland à la bataille de Roncevaux, en défendant l'Oriflamme qui lui avait été confiée. En tout cas, la filiation, authentique et rigoureusement suivie, est établie depuis Hélie 1^{er}, Sire de Bourdeille, 26^e aïeul du Chef actuel de la famille, rendant hommage, en 1044, à Géraud de Gourdon, Évêque de Périgueux et objet d'un acte royal en sa faveur, de la part de Philippe 1^{er} Roi de France, en 1066. Cette Maison, qualifiée Premier Baron du Périgord en 1443, et reconnue telle par les États de Nontron de 1576, a donné une foule de personnages considérables, parmi lesquels quatre Chevaliers Croisés en 1149, 1168, 1248, 1260, un Grand-Croix et plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Malte ; plusieurs Évêques, dont le Vénérable Héliot de Bourdeille, né en 1413 ; Religieux Franciscain, Évêque de Périgueux à l'âge de 24 ans, Archevêque de Tours, en 1469, créé Cardinal-Prêtre de Sainte-Lucie *in Silice*, par le Pape Sixte IV, le 15 novembre 1483, mort le 5 juillet 1484 en odeur de sainteté, ayant revendiqué le premier en faveur de la Sainteté de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et lutté éner-

giquement contre la Pragmatique Sanction de Bourges ; (son procès en Canonisation est introduit en Cour de Rome), François de Bourdeille, autre Évêque de Périgueux, en 1575, qui conféra la Prêtrise à Saint-Vincent-de-Paul ; d'autres Évêques de Périgueux, de Soissons, etc... un grand nombre de Lieutenants Généraux, de Sénéchaux et Gouverneurs de Périgord ; un Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit ; des Chevaliers de l'Ordre du Roi ; un illustre Écrivain du XVI^e siècle : le Chevalier Pierre de Bourdeille (1534-1614), connu sous le nom de Brantosme, du nom de l'Abbaye dont il était Abbé commendataire, Gentilhomme de la Chambre de Charles IX et Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, etc... Cette Maison, apparentée à la Maison Royale par suite du mariage vers 1240, de Hélié VI Sire de Bourdeille, avec Agnès d'Albret, a porté les titres suivants : Baron de Richemont, Baron d'Ardelay, Baron d'Archiac, Baron de Mastas, etc... Vicomte de Bourdeille, en 1518 ; Vicomte et Comte de Montrésor, par Lettres Patentes de Louis XIII, en date de 1627 ; Marquis de Bourdeille et d'Archiac, par Lettres Patentes de Henri IV, en date du 4 mai 1609 (titre transmissible par les femmes) ; admise aux Honneurs de la Cour de France, le 4 avril 1771.

Marquis de BOURDEILLE (Château de Bourdeille, Dordogne).

BROC



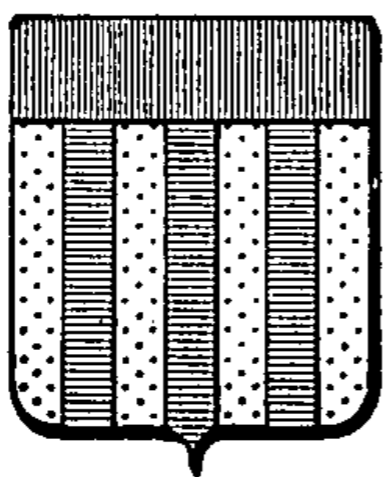
Porte : *de sable, à la bande fuzelée d'argent de cinq pièces et deux demies.* Tenants : Deux anges, Devise : *Diex el volt* (Dieu le veut). — Maison de l'ancienne Chevalerie du Duché d'Anjou, citée pour la première fois en la personne de Guérin, Sire de Broc, Donataire à l'Abbaye de Vendôme, le 29 juin 1059 et établissant sa filiation rigoureusement suivie depuis Baudouin de Broc, vivant de 1364 à 1430. Cette Maison a donné : deux Chevaliers croisés, en 1190 et en 1249, qui figurent dans les Salles

des Croisades, au Musée de Versailles ; un Sénéchal de Nîmes en 1303 ; un Grand Echançon de Louis XI ; un Lieutenant-Général de l'Artillerie, en 1482 ; un Maréchal-de-Camp ; des Gentilshommes de la Chambre ; des Chevaliers de Saint-Michel, de Saint-Louis et de Malte ; un Grand Maréchal du Palais du Roi de Hollande (Louis Bonaparte) en 1806, etc... Une branche de cette Maison, passée en Angleterre au XII^e siècle, à la suite d'Henri Plantagenet, Comte d'Anjou, a formé la branche anglaise des Broc, appelée à la Pairie sous le nom de Lords Coll-

ram, en 1473. Cette Maison a été admise aux Honneurs de la Cour, en 1751 et en 1778. Les deux Branches de la Maison de Broc, actuellement existantes en France sont issues des deux fils de Pierre de Broc, vivant de 1402 à 1484, époux de Fouquette de Rougebec.

Marquis de BROC, et Marquise, née Marjorie MANN.

CHATEAUNEUF-RANDON



La Baronnie de Randon, l'une des huit Baronnies du Gévaudan, eut son siège primitif à Randon dans la Commune d'Estables (Lozère).

Les huit Baronnies donnaient droit d'entrée tous les ans aux États de Gévaudan et tous les huit ans, à tour de rôle, aux États du Languedoc. Les Seigneurs de Randon abandonnèrent vers l'an 900, par raison de vétusté, le Château du dit nom, et en firent construire un neuf qui fut nommé le

Châteauneuf de Randon. Depuis la construction de ce Châteauneuf, le nom de Châteauneuf a toujours été inséparable de celui de Randon. En l'an 1380, les Anglais s'emparèrent de ce château-fort ; le Connétable du Guesclin, à la tête des troupes du Roi, en fit le siège. Il mourut sous ses murs. Les Anglais se rendirent aux mains de du Guesclin dont le tombeau est à l'Habitarelle, aux pieds de la forteresse, dont il ne reste plus actuellement qu'une tour percée par les boulets.

Cette Maison a l'honneur d'appartenir aux têtes couronnées par plusieurs Alliances avec la Maison de Bourbon et avec celle de Lorraine. Elle a eu des Alliances avec les Maisons : de Biron, d'Epéron, d'Auvergne, d'Assumens, de Polignac, de Crussol, d'Uzès, de Grimaldi de Monaco, de la Rochefoucauld, de Morangiers, Duc de Guise, de Clermont-Tonnerre, etc.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de Malte ; trois Maréchaux de France ; trois Ducs et Pairs, un Grand-Amiral, un Grand-Louvetier de France ; Plusieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi ; des Gouverneurs des Provinces de Languedoc, de Normandie, d'Anjou, du Maine ; un premier Gentilhomme de la Chambre ; un Grand-Maître de la Garde-Robe ; plusieurs Chambellans de nos Rois ; des Généraux de l'Armée ; des Cardinaux ; des Doyens du Sacré collège, des Évêques, etc.

En 1519, Antoine de Châteauneuf-Randon épousa Isabeau de Grimaldi de Monaco, fille de Lambert, Prince de Monaco, et de Jeanne de Savoie.

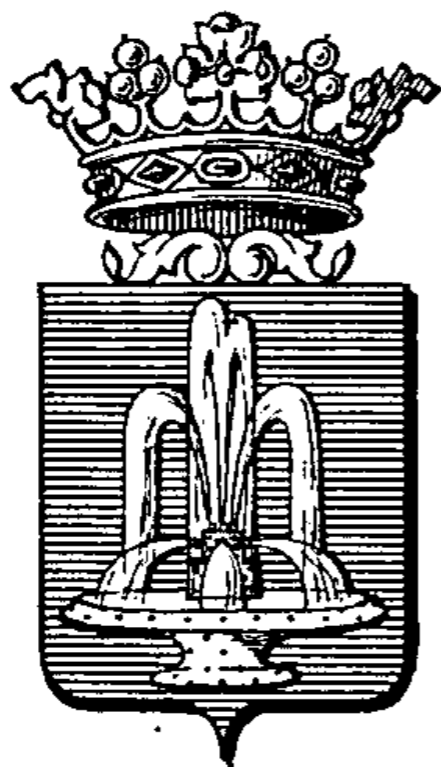
Cette Branche est la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours.

Elle est actuellement représentée par le Marquis DE CHATEAUNEUF-RANDON, ancien chef d'Escadron de Cavalerie, Chevalier de la Légion d'Honneur ; par le Comte de CHATEAUNEUF-RANDON et la Comtesse DE CHATEAUNEUF-RANDON, née GALAND DE LONGUERNE. De ce Mariage : le Comte RANDON DE CHATEAUNEUF-RANDON, marié à Mademoiselle DE LA VILLE LE ROULX. D'où : Guy-Amaury DE CHATEAUNEUF-RANDON, et le comte Espérance DE CHATEAUNEUF-RANDON, marié à Mademoiselle Anic LE HODEY, Dont : Claude DE CHATEAUNEUF-RANDON.

ARMES : *D'or, à trois pals d'azur, au chef de gueules. Couronne de Marquis.*

DEVISE : DEO JUVANTE. — CRI : Châteauneuf !

CRAMAYEL (FONTAINE DE)



François FONTAINE, originaire de Franche-Comté, Marquis de Cramayel par Lettres Patentes d'Août 1772. —

ARMES : *D'azur, à la fontaine d'or, jaillissante d'argent.* — DEVISE « EX FONTIBUS AMNES ». René, Marquis de CRAMAYEL. Époux, le 7 juillet 1891, de Marie PARENT. Dont : 1^o Maurice Comte DE CRAMAYEL, époux de Mary LATTA. Dont : Guy DE CRAMAYEL.

2^o Anne-Marie DE CRAMAYEL, épouse de Édouard van den CORPUT, Ecuyer Dont : Roland van den CORPUT.



CURZON (PARENT DE)



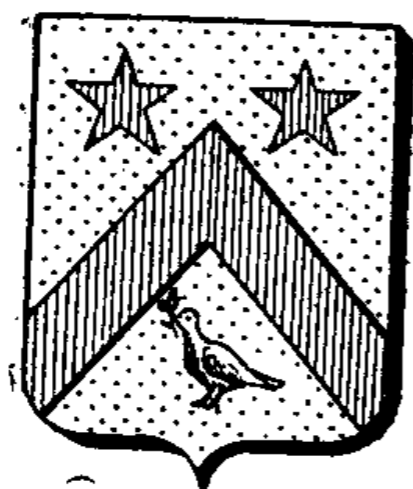
Les Parents sont une Famille ancienne, venue d'Auvergne et fixée à Paris avant Charles VI : Les *bâtons noueux*, des Armes, insignes du parti Bourguignon, rappellent le rôle joué par Jehan Parent, l'un des Lieutenants du Duc de Bourgogne, proscrit comme tel en 1413.

Cette Famille a formé trois Branches : Parent de LANNOY, Parent du CHATELET et Parent de CURZON — Les Parent de Curzon — fixés en Poitou, en 1745, votèrent avec la Noblesse, de cette Province, en 1789.

Par Amable Parent de Curzon, Écuyer qui, en 1809, épousa Victorine de Lambertye, fille du dernier marquis de Lambertye de Saint-Martin l'Ars, les Parent de Curzon remontent à Saint Louis et à Charlemagne et s'apparentent aux Électeurs de Hanovre, Rois d'Angleterre.

ARMES : *D'azur à deux bâtons noueux d'or, écotés, alésés et passés en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en tête et de trois étoiles d'or, deux en flancs et une en pointe.*

DESTREM



Suivant une tradition familiale, la Famille DESTREM (anciennement d'ESTREM) serait originaire de Suède ou des Pays-Bas, et un Officier de ce nom serait venu s'installer en Languedoc, sous Louis XIV.

Nous croyons plutôt qu'elle est dérivée d'une Maison d'ESTREM, établie en Béarn, au XVI^e siècle, et à laquelle appartenait, notamment, Catherine d'ESTREM (fille de Bertranet d'ESTREM, Seigneur de Riomayou et Vignoles, et de Jeanne de LACOSTE), qui épousa, par Contrat passé à Orthez, le 3 août 1587, Pierre I^{er} de SÉRIS, Seigneur de Biaix et de Bouillon.

Elle compte parmi ses Illustrations : un Conseiller du Roi ; un Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées de France ; un

Conservateur du Musée de la Marine ; un Professeur à la Faculté de Toulouse ; un Conseiller à la Cour d'Appel de Paris ; un Député aux Cinq-Cents, Maire de Fanjeaux ; des Officiers des Armées de Terre et de Mer, parmi lesquels un Colonel et un Général de Cavalerie, enfin un Capitaine de Corvette, Aviateur renommé ; plusieurs Chevaliers et Officiers de la Légion d'Honneur.

Ses Alliances sont avec les Familles : de Charette de la Contrie, Foubert de Bizy, de Lagarde, de Monestrol d'Esquille, Roland de Villargues, de Sérès, Tenant de la Tour.

Par l'Alliance, en 1839, de Marie-Anne-Jean-Antoine d'ESTREM, ou DESTREM, avec Françoise-Marie TENANT de la TOUR, son Représentant actuel, a l'insigne honneur de descendre, en ligne féminine, du « Sang Royal de France ». On sait que le Titre de « Comte » appartenait de droit, aux descendants, par femmes, des Rois de France. (Cf. *Code de la Noblesse Française*, pages 206 à 210, par le Comte de Sémainville, ancien Magistrat, et *Nobiliaire Universel*, article de Kergorlay, par le Marquis de Magny.

En effet, Françoise TENANT DE LA TOUR, née à St-Yriex, le 26 décembre 1806, décédée à Paris le 26 avril 1885, fille de Jean-Baptiste TENANT DE LA TOUR, Bibliothécaire du Palais de Compiègne, Chevalier et Conseiller de l'Ordre Souverain de Malte, Chevalier de la Légion d'Honneur, était issue, par plusieurs lignes, au XVIII^e degré, de LOUIS VI le Gros, Roi de France, par les Maisons : d'ABZAC, D'ALBRET, de BORDES, DE BOUILLÉ, DE BOURBON, DE CHAUVERON, DE DREUX D'ESTOUTEVILLE, DE JARRIGE de la MORÉLIE DE MASVIEUX, DE LAMBERTIE, DE MATHEFELON, DE PIERRE-BUFFIÈRES, DE ROCHECHOUART.

Elle avait épousé, par Contrat du 5 novembre 1839, Marie-Anne-Jean-Antoine DESTREM, (1875 † 1859), ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées de France, Chevalier de la Légion d'Honneur. Dont :

1^o Jean-Marie DESTREM, Homme de Lettres, Conservateur du Musée de la Marine, Chevalier de la Légion d'Honneur.

2^o Marie-Antoine DESTREM, qui suit.

Marie-Antoine DESTREM (1852 † 1914) Chevalier de la Légion d'Honneur, épousa Valentine Natalie GROLIER. Dont :

Antoine-Valentin-Marcel DESTREM né à Paris le 2 avril 1883. Capitaine de Corvette, Pilote d'Avion, Hydravion et Aérostat, Officier Supérieur, breveté de l'École Supérieure de Guerre Navale. Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre ; décoré de la Distinguished Service Cross, du Nichan-Iftikhar et de la Médaille du Levant.

Tué en Avion, le 31 octobre 1923. Lors de ses obsèques officielles, l'Amiral Gilly, Directeur de l'Aéronautique Maritime, prononça un émouvant discours, rappelant la très brillante Épo-

pée de ce Paladin de l'Air. A Villcoublay, le « Hangar DESTREM » est immédiatement à côté du « Hangar GUYNEMER ».

Marcel DESTREM avait épousé Marie-Clémence-Françoise-Paule CARRÉ, Dont :

Hugues-François-Marcel DESTREM, né le 20 décembre 1913, Chef actuel du Nom et des Armes.

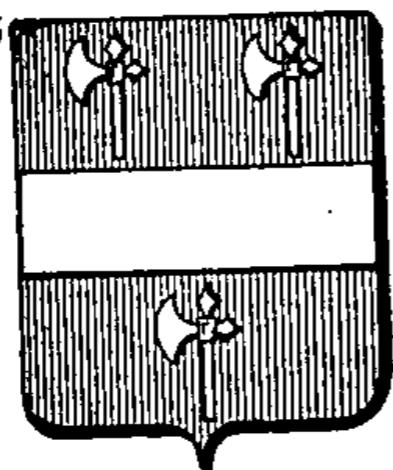
ARMES : D'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles du même, et, en pointe, d'une colombe au naturel, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople. SUPPORTS : Deux lions d'or regardants TIMBRE : Couronne de Comte. — DEVISE : « SEMPER FIDELIS ».

D'ORÉA



BIBLIOGRAPHIE : (1) *Archivo Historico Nacional* (Madrid) : *Section d'Ordres Militaires* ; (2) *Archivo Général de Simancas* ; (3) *Archives Royales du Doyenné des Rois d'Armes RUJULA* d'Espagne (nombreux Documents et Gravures) ; (4) *Archives Episcopales* : Ténériffe — *Attestations* — octobre-novembre 1895, Barcelone, *Lib. Test.* 1903, folio 50 ; (5) *Livre d'Or Pontifical (Collegio Araldico)* Volume I, 1903, pages 573-581, et Tavola 7-3^{me} et 4^{me} groupes (6) *Revue Héraldique* (Novembre 1904, pages 302-312) ; (7) *Nueva Academia Heraldica*, Tome X (2^e Époque), juillet et août (Madrid), 1923 (14 pages, Portraits, etc.) ; (8) *Nouvelle Revue Héraldique* (Lyon), septembre-octobre 1928 (10 pages, portraits, etc.) ; (9) *Le Sang Royal de France* (Comte Georges de Morant), tome II ; (10) *L'Armorial Français*, 1931 (Comte Georges de Morant) ; (11) *L'Annuaire de la Noblesse de France* (1933) ; (12) *idem*, 1934, 1936, 1936 (Comte Georges de Morant).

FAILLY



La Maison DE FAILLY, d'origine chevaleresque, en Lorraine, tire son nom de la Terre de Failly, partagée en Grand et en petit Failly, située sur la rive droite de la rivière d'Othain, en amont de Marville, dans l'ancienne châtellenie de Longuyon.

Son premier auteur connu, Leudo DE FAILLY, paraît comme témoin à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pierremont par Albert, Voué de Briey

(Charte du 13 juillet 1096. N. B. ms. Nelles acquisitions latines 1608, f^o 14, Cartulaire de Saint-Pierremont). Vassal de Godefroy de Bouillon, il accompagna ce Prince en Palestine (Jeantin : Histoire du Comté de Chinoy, Nancy 1858, tome I, p. 475).

Cette Maison s'est divisée au XIV^e siècle en deux Branches principales : celle de Grand Failly (dont les Armes sont décrites ci-après) et celle de Petit Failly qui porte : *d'argent, au rameau arraché de houx, feuillé de trois pièces de gueules, accosté en pointe de deux merlettes affrontées de sable*. Supports : deux griffons de sable. Timbre : couronne de Marquis.

Parmi ses Illustrations figurent des Capitaines-Châtelains ; des Gouverneurs de villes ; des Prévôts ; des Abbés de Gore et de Saint-Vanne ; des Abbesses de Juvigny et de Saint-Maur de Verdun ; des Chanoines de Chapitres nobles ; un Gouverneur de Gaëte, au Royaume de Naples ; des Généraux, un Député de la Noblesse en 1789.

Elle compte six Chevaliers de l'Ordre Souverain de Malte, vingt huit Chevaliers de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, des Chevaliers et Officiers de la Légion d'Honneur.

Cette Maison a été maintenue dans sa Noblesse par Dorieu, Intendant de Soissons, le 18 novembre 1667, et par Caumartin, Intendant de Champagne, le 21 décembre 1668.

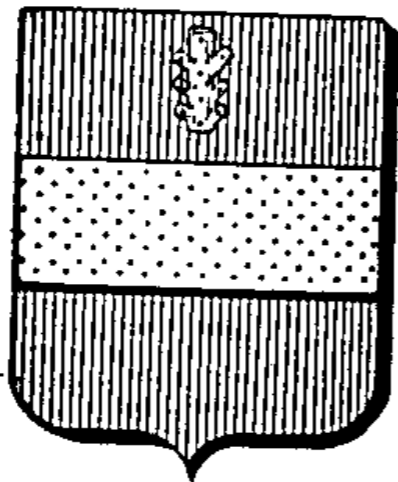
Elle vota, en 1789, aux Assemblées de la Noblesse des Bailliages de Clermont-en-Argonne, de Château-Thierry, de Reims, de Vitry-le-François, de Villers-la-Montagne, de Sedan et de Longuyon.

La Maison de Failly fut confirmée dans la possession du Titre de Baron, porté depuis le XVII^e siècle, par Arrêté de Léopold I^{er}, Roi des Belges, le 27 juin 1857. Le titre de Comte, également porté depuis le XVII^e siècle et le titre de Prince, lui ont été reconnus par Lettres Patentes Royales de S. M. Alphonse XIII, Roi d'Espagne, en date du 15 janvier 1931 ; ces Titres ont été enregistrés au « College of Arms » d'Angleterre, le 2 mars 1936.

ARMES : de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois hâches d'armes du même, posées en pal, 2 et 1. Supports : deux lions d'argent regardans armés et lampassés de gueules. Timbre : un casque taré de front, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu et surmonté d'une couronne de Comte. Cimier : un ermite naissant. Manteau : de pourpre, doublé d'hermine, frangé et houppé d'or, et sommé d'une couronne de Prince, fermée et fourrée de gueules. Devise : « Nunc et Semper ». Cri : Rentv ! Légende : Ferri.

(Règlement d'Armoiries par Lettres Patentes Royales d'Espagne et par Ordonnance du « College of Arms » d'Angleterre.) (1)

GRAVERON



Porte : de gueules, à la fasce d'or surmontée d'une branche d'arbre du même écotée et posée en chef (alias à une carpe d'or posée en chef). Supports : Deux lévriers. — Couronne de Marquis.

Maison de l'ancienne Chevalerie du Duché de Normandie, qui tire son nom de la Seigneurie de Graveron, au Comté d'Ébreux, qu'elle possédait depuis le XII^e siècle, et dont la Filiation est établie depuis cette époque. Cette maison, maintenue dans sa Noblesse d'ancienne Extraction par Arrêt des 1^{er} mars 1668 et 22 mars 1628, et apparentée à la Branche des Bourbons, Ducs d'Estouville, Comtes de Saint-Paul, ainsi qu'il résulte d'une lettre d'Henri IV, possédait plusieurs Seigneuries en Orléanais, en Picardie et dans le Boulonnais, a donné un Conseiller de Jean de France, Duc de Normandie (depuis Jean II le Bon) Roi de France, en 1334 ; un Commissaire Ordinaire des guerres en 1540, des Capitaines des Compagnies d'Ordonnances, des Pages de la Reine et de la Petite-Écurie sous Louis XV, des Chevaliers de Malte et de Saint-Louis, une Dame d'Honneur de la Duchesse de Bourbon, née Princesse de Rohan-Soubise, qualifiée Marquise de Graveron, en 1753, etc.

(1) Nous donnerons une généalogie complète de la Maison DE FAILLY dans le prochain Annuaire de la Noblesse de France.

LA GRANDIÈRE

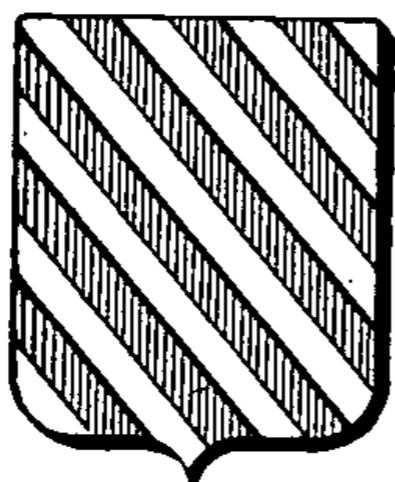


Porte : *d'azur, au lion d'argent couronné, armé et lampassé d'or*. Supports : Deux lions ou deux nègres. Couronne de Comte. Devise : *Virtute et unguibus potens*. — Maison de l'ancienne Chevalerie du Duché d'Anjou connue depuis l'an 1150, et établissant sa Filiation suivie depuis Luc de la Grandière, Chevalier, vivant vers 1280. Depuis cette époque, la Terre de la Grandière n'est jamais sortie de la famille. Cette Maison a donné de nombreux Officiers dont quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi ; six Chevaliers de Saint-Louis ; deux Pages des Rois Henri III et Louis IV ; un Député de la Noblesse d'Anjou aux États-Généraux de 1614, chargé de la Rédaction des Cahiers de l'Ordre, un Vendéen tué en 1794 ; un Surintendant des Châteaux du Roi Louis XV ; des Demoiselles de Saint-Cyr, et surtout une glorieuse suite de Marins illustres aux XVIII^e et XIX^e siècles, parmi lesquels un Contre-Amiral en 1792, un Vice-Amiral, Gouverneur et Organisateur de la Cochinchine. Cinq La Grandière versèrent leur sang pour la France. Une rue à Tours, un boulevard à Royan (Charente-Inférieure), une place à Saïgon, une île en Océanie, portent le nom de « La Grandière ». Cette Maison a porté les titres de : Baron de Lailé en 1497, Baron de Houlebec en 1551, Comte de la Grandière au XVIII^e siècle. Les deux Branches de la Maison, actuellement existantes, sont issues de deux fils de Charles-Marie Comte de la Grandière, né le 17 février 1729, mort le 12 mars 1812, Contre-Amiral, Gouverneur de Brest, Grand-Cordon de Saint-Louis, Décoré de l'Ordre de Cincinnatus, ayant servi plus de soixante-quatre ans et ayant plus de vingt-cinq Campagnes, marié le, 4 février 1760, à Françoise-Paule-Hyacinthe Le Minthy du Refuge.

Vicomte DE LA GRANDIERE, Lieutenant-Colonel de Cavalerie de Réserve ; Sénateur de Maine-et-Loire. Dont postérité.



LA PANOUSE



Porte : d'argent, à six cotices de gueules. — Maison de l'ancienne Chevalerie du Duché de Guyenne, citée dès le XII^e siècle en la personne du Motet, Sire de la Panouze, vivant en 1154, et établissant sa Filiation depuis Motet II de la Panouze. Chevalier croisé, en juin 1250. Cette Maison a donné un Sénéchal de Rouergue, un Sénéchal de Carcassès, un Archevêque de Damas ; un Évêque de Mende ; un grand nombre d'Officiers distingués ; des Chevaliers de Malte, etc... Admis aux Honneurs de la Cour de France comme Comte, le 16 mai 1787 ; Pair de France, par Ordonnance Royale X, en date du 5 novembre 1827.

Vicomte Louis DE LA PANOUSE, Général de Brigade, Commandeur de la Légion d'Honneur, et Vicomtesse, née Sabine de Charles DE WENDEL. Dont postérité.

MEAUX



Porte : d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe, d'une trèfle aussi de même.

Maison originaire du Duché de Bourgogne et citée dans le Beaujolais au XV^e siècle. La Filiation suivie est établie depuis Guillaume de Meaux, vivant en 1470, à Villefranche-en-Beaujolais. Cette Maison a donné un Échevin de Lyon, en 653 ; de nombreux Officiers ; un Président à Mortier, au Parlement de Dombes ; un Secrétaire du Roi, et a possédé, au XVII^e siècle, le Marquisat d'Ufré et le Comté de Saint-Just en Chevalet. Vicomte de Meaux, par Lettres Patentes du Roi Charles X, en date du 29 mai 1830.

Comte Raoul DE MEAUX, et Comtesse, née Simone DE PINA DE SAINT-DIDIER.

MORANT

DESCENDANCE DE JEANNE DE MORANT
ET DE CHARLES III DE BECDELIÈVRE

La Postérité de Jeanne de Morant et de Charles III de Becdelièvre fut particulièrement brillante, comme on va le voir ci-après.

Jeanne DE MORANT (1), Dame du Bois d'Aubigny, était fille de Thomas I^{er} DE MORANT, Chevalier, Baron du Mesnil-Garnier, Seigneur d'Eterville, de Rupierre et de Biéville, né à Courseulles, le 1^{er} mai 1543, Trésorier de l'Épargne (Cordon Bleu), Président des Trésoriers de France (1613), Conseiller d'État (1614).

Elle épousa, par Contrat du 2 novembre 1604, Charles III DE BECDELIÈVRE, Chevalier, Seigneur de Hocqueville et de Brumare, né le 26 février 1579, fils de Pierre II DE BECDELIÈVRE, Chevalier de l'Ordre du ROI et Gentilhomme Ordinaire de Sa Chambre.

Charles de Becdelièvre accompagna le Duc de Mercœur en Hongrie, en 1601, et se distingua à l'attaque du Pacha Ibrahim qui assiégeait Canisha, ainsi qu'à la reprise d'Albe-Royale et à la défaite de l'Armée Ottomane qui s'avancait au secours de cette Place. Rentra en France en 1602 et, le 30 novembre 1604, le Roi le nomma Secrétaire Ordinaire de Sa Chambre, et le pourvut de la Charge de Son Maître d'Hôtel, le 4 mars 1610.

(1) Elle avait pour frères : Thomas II DE MORANT et Gaspard DE MORANT, Chevalier, Seigneur et Baron de Rupierre, Conseiller du ROI en ses Conseils d'État et Privé, Trésorier Général des Ponts-et-Chaussées de France

Une de ses sœurs, Anne DE MORANT, qui épousa Jacques DE CAUVIGNY Chevalier, Seigneur du dit Lieu, de Biéville et de Bernières, Conseiller du Roi, était la tante de François de Caumont, Membre de l'Académie Française.

Une autre sœur, Madeleine DE MORANT, épousa (1609) Pierre BOUTIN, Chevalier, Seigneur de Victot, Grand Bailli de Caen, Chevalier de l'Ordre du Roi et Gentilhomme de Sa Chambre.

Jeanne de Morant était également la Tante de Anne DE MORANT, épouse de Louis OLLIVIER, Marquis DE LEUVILLE, dont Marie-Anne Ollivier de Leuille, Gouvernante des enfants DE MONSIEUR, frère du Roi, et épouse de Antoine RUZÉ, Marquis d'EFFIAT, Chevalier des Ordres du Roi, premier Écuyer DE MONSIEUR, et neveu du Marquis de Cinq-Mars, Grand-Écuyer de France ; de Charlotte DE MORANT, qui épousa 1^o Jean DE FEIDITH ; 2^o Antoine DE LA GRANGE, Comte d'Arquien, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont-Cassel, et premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans. Proche parente de Marie-Casimire de LA GRANGE, épouse (1665) de Jean SOBIESKI, — Roi de Pologne, dont descendent, en ligne directe, CHARLES VII, Empereur des Romains, et Maximilien, Électeur DE BAVIÈRE.

Louis XIII le nomma Gentilhomme Ordinaire de Sa Chambre, le 30 décembre 1614.

Il fut, en outre, Grand Voyer de Normandie, Maître en la Chambre des Comptes et Président du Bureau des Finances de Rouen. L'étendue et la variété de ses connaissances le montrèrent supérieur dans l'exercice de toutes ces charges, et elles ne l'empêchèrent pas de se vouer, avec un égal succès, à la carrière militaire.

Il fut nommé Conseiller d'État d'Épée, par BREVET du 4 juin 1619, et Mestre-de-Camp d'Infanterie, le 11 février 1620. Le 11 juillet de la même année, il reçut Commission pour commander un Régiment de 500 hommes à pied, dans l'armée que le Duc d'Elbeuf rassembla en Normandie, et le Roi lui écrivit de Suze, le 1^{er} août suivant.

Charles de Becdelièvre mourut le 15 novembre 1622. Sa veuve, Jeanne DE MORANT, fonda à Rouen une Chapelle et un couvent dans la rue qui porte encore aujourd'hui le nom de « Morant ».

A l'église Saint-Godard, à Rouen, se trouvent les statues en marbre noir qui ornaient les Mausolées de Charles de Becdelièvre, de Jeanne de Morant et de leur fils, Pierre. Ces Mausolées, dont la reproduction est au Musée de Versailles, avaient été élevés à l'église du Grand-Quévilly, de Rouen et à l'église des Carmes Déchaussés, bâtie par Pierre de Becdelièvre. Ils sont représentés agenouillés, de grandeur naturelle.

Jeanne DE MORANT et Charles III DE BECDELIÈVRE eurent pour enfants :

1^o Pierre III DE BECDELIÈVRE, Chevalier, Marquis de Quévilly, Baron d'Acquigny, Gentilhomme de la Chambre du Roi, puis Premier Président de la Cour des Aides de Normandie, Conseiller d'État et Privé, époux (1637) de Madeleine DE MOY.

2^o Catherine DE BECDELIEVRE, épouse de François DE FRANQUETOT, Chevalier, Seigneur de Carquebut et de Vassy, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du ROI.

3^o Madeleine DE BECDELIEVRE, épouse de Marc-Aurèle DE GIVERVILLE, Seigneur d'Argence.

Cette Branche des Becdelièvre, Seigneurs et Marquis de Quévilly, de Cany et de Bonnemare, s'éteignit dans l'illustre Maison de MONTMORENCY, comme suit :

XIV. — Anne-Louise-Marie DE BECDELIÈVRE (Mademoiselle DE CANY), née en 1769.

Épousa, en 1787, Anne-Christian DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, Duc de Beaumont, Pair de France, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps, mort en 1821 (fils de Charles de Montmorency-Luxembourg, Duc de Beaumont, Prince de Tingry, Marquis de Bréval, Comte de Luxe, Lieutenant-Général des

Armées du ROI, Capitaine des Garde-du-Corps, Chevalier du Saint-Esprit).

Dont pour fils :

Anne-Edouard-Louis-Joseph, Duc DE MONTMORENCY, Duc de Beaumont, Prince de Montmorency-Luxembourg, Pair de France, né en 1802.

Épousa, en 1837, Léonie DE CROIX, *Dont postérité.*

XIVbis. — Marie-Henriette DE BECDELIÈVRE DE CANY. Épousa, en 1797, Louis, Prince de MONTMORENCY et de Tancarville, Grand d'Espagne, né en 1769 (fils d'Anne-Léon II, Duc de Montmorency, premier Baron chrétien, Prince Souverain d'Aigremont, Connétable Héritaire de Normandie, et d'Anne-Charlotte DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG.) Dont deux filles, *ayant laissé postérité.* En résumé, la Postérité de Jeanne DE MORANT et de Charles III DE BECDELIEVRE est, ou a été, représentée, par les Maisons suivantes :

DE MONTMORENCY (Princes et Ducs) ;	D'ARGOUGES (Comtes) ;
DE FRANQUETOT (Ducs de Cognac) ;	DE BÉTHUNE-SAINT-VENANT (Comtes) ;
DE CLERMONT-TONNERRE (Princes) ;	DE BOUILLE (Comtes) ;
DE COSSÉ-BRISSAC (Comtes et Princes) ;	DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE (Comtes) ;
DE DURFORT-CIVRAC DE LORGE (Ducs) ;	DE GONTAUT-BIRON (Comtes) ;
DE LEVIS-MIREPOIX (Princes et Comtes) ;	D'HUNOLSTEIN (Comtes) ;
DE BAILLEUL (Marquis) ;	DE KERGORLAY (Comtes) ;
DE BIENCOURT (Marquis) ;	DE LA CHATRE (Comtes) ;
D'ESMALLEVILLE (Marquis) ;	DE ROYS (Comtes) ;
D'ESTAMPES (Marquis) ;	DE VIRIEU (Comtes) ;
DE HOUDETOT (Marquis) ;	D'ORGLANDES (Vicomes) ;
LE MARINIER (Marquis de Cany-Veauville) ;	DE TALARU (Vicomes) ;
DU MESNIL (Marquis de Saumery) ;	D'ANVIRAY (Barons de Baudemont) ;
	DE CARREL ;
	DE GIVERVILLE ;
	LE GUERCHOIS ;
	DE VARROC.



MORANT

BRANCHE DES COMTES DE PENSEZ

XI^e degré.

Thomas III DE MORANT, Chevalier, Baron puis Marquis du Mesnil-Garnier, Comte de Pensez, naquit en juillet 1616.

Il était fils de Thomas II DE MORANT, Chevalier, Seigneur et Baron du Mesnil-Garnier, Baron de Courseulles, baptisé en l'église Saint-Pierre de Caen, le 13 novembre 1584, d'abord Conseiller au Grand-Conseil, Trésorier de l'Épargne, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Normandie, Garde des Sceaux et Obligations de la Vicomté de Caen, Grand-Trésorier des Ordres et de l'Épargne (Cordon Bleu), Conseiller d'État et Privé, Commandeur du Saint-Esprit, décédé en 1651.

Thomas III de Morant fut d'abord Conseiller au Grand Conseil (18 septembre 1636), Garde des Sceaux de la Vicomté de Caen, Maître des Requêtes (6 août 1643) ; puis successivement Intendant à Bordeaux et à Montauban, en Picardie et en Bourgogne (1651), à Caen (1653), à Rouen (1657-1699), en Touraine, Anjou et Maine (1659 à 1663). Maître des Requêtes honoraire le 18 août 1663, il fut nommé, la même année, Conseiller d'État.

Louis XIV, appréciant son intelligence et ses capacités, lui avait confié une mission relative à des négociations ouvertes avec « *les hauts et puissants seigneurs* » les États-Généraux des Pays-Bas. Thomas de Morant devait se rendre dans les ports du Royaume pour y réparer, autant que possible, les méfaits des corsaires français qui s'obstinaient à saisir dans la Méditerranée, l'Océan et la Manche, les bâtiments de commerce hollandais, en violation des Traités conclus avec les Pays-Bas. Ceux-ci ne cessaient de protester contre ces procédés, et il semble que ce fut pour faire droit à ces justes réclamations que Thomas de Morant reçut cette Commission, en date du 6 février 1651.

Quelques années après, en 1638, il reçut les Lettres Patentes érigeant sa Baronnie du Mesnil-Garnier en Marquisat, « *pour lui, ses hoirs, successeurs et ayants cause et les descendants d'iceux en légitime mariage* ». Ces Lettres Patentes, qui font partie actuellement des Archives de la Seine-Inférieure, furent enregistrées le 11 août 1659.

Thomas III de Morant avait pris pour Armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent*, sur quoi on fit ce vers : « *Tam subito cygnus qui modo corvus erat.* » Il mourut à Paris le 6 octobre 1692 et fut inhumé à Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

En 1662, Jean Morand, Conseiller et Aumônier du Roi Louis

XIV, lui avait dédié un livre intitulé : *La Vie et les Miracles de Saint Morand*. En tête se trouve un joli portrait de Thomas III de Morant, gravé par Frosne (in-8). Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque Nationale. Un second gravé par Lombart (in-folio) d'après une peinture de Wallerant-Vaillant, fait partie de la Collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale. Cette Bibliothèque conserve également deux jetons en argent frappés au nom et aux Armes de Thomas III de Morant, à l'occasion de ses deux premiers mariages. Il épousa en effet :

1^o *Catherine* BORDIER, morte le 12 juin 1642, fille de Jacques BORDIER, Seigneur des Raincis et de Bondy. Conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, Intendant des Finances, et de Catherine Libault. Le Contrat de mariage, en date du 20 mai 1640, eut lieu en présence de « Messire Jérôme » Cauchon, Seigneur de Treslon, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en sa Cour du Parlement de Metz. » Oncle maternel dudit Seigneur, lors futur époux ; de Messire » Noël Brulart de Sillery. Chevalier, Bailli et Grande Croix de » l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Tem- » ples de Troyes et de Lavilledieu, Conseiller du Roi en ses » Conseils d'État et privé, grand-Oncle maternel dudit Seigneur, » lors futur époux ; de Haut et Puissant Seigneur, Messire » Nicolas de Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Grignon, Con- » seiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Cour du Parle- » ment de Paris, son Cousin maternel ; de haut et puissant » Seigneur Messire Claude de Bullion, Chevalier, Seigneur dudit » lieu, Baron de Gallardon, Conseiller du Roi en ses Conseils. » Surintendant des Finances de France, aussi Cousin maternel, » et de Haut et Puissant Seigneur, Messire Pomponne de » Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Grignon et de Béville, Con- » seiller du Roi, Président en sa Cour de Parlement, Ambassa- » deur extraordinaire de sa Majesté en Angleterre, aussi Cousin » paternel dudit Seigneur lors futur époux. »

De ce mariage est né :

Thomas-Alexandre DE MORANT, Chevalier, Seigneur et Marquis du Mesnil-Garnier. Né le 21 juin 1642. Il fut d'abord Conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris (19 août 1669). A la Bibliothèque Nationale, dans un manuscrit de la Collection dite des Cinq-Cents de Colbert : « Portraits des Membres du Parlement », figure un curieux extrait le concernant : « *Morant* : fort éclairé, subtil et d'une expression aisée qui sait » donner le tour aux choses et en a fait de bons (*tours*) en sa » vie ; normand et un peu dangereux ».

Maître des Requêtes le 3 mars 1674, il fut ensuite Intendant de Justice, Police et Finances dans les provinces du Bourbonnais (1675) et de Provence (1680). En qualité d'Intendant dans le Bourbonnais, il eut à recevoir, en 1676, M^{me} de Montespan. M^{me} de Sévigné nous a décrit la magnificence déployée par lui en cette occasion : « *Madame de Montespan partit jeudi de Moulins dans un bateau peint et doré, et meublé de damas rouge*

par dedans, que lui avait fait préparer M. l'Intendant, avec mille chiffres mille banderolles de France et de Navarre : jamais il n'y eut rien de plus galant ; cette dépense va à plus de vingt mille écus, mais il en fut payé bien comptant par la lettre que la belle écrivit au Roi dans le même temps, qui n'était pleine, à ce qu'elle lui dit, que de cette magnificence. Elle ne voulut point se montrer aux femmes, mais les hommes la virent à l'ombre de M. MORANT l'Intendant. Elle s'est embarquée sur l'Allier pour trouver la Loire à Nevers, qui la doit mener à Tours et puis à Fontevrault où elle attendra le retour du Roi. »

En octobre 1680, Thomas-Alexandre DE MORANT fut nommé Intendant de la Généralité d'Aix : à la même époque, le duc de Vendôme était nommé Gouverneur de la Provence. Le Comte de Grignan était alors, en qualité de Lieutenant-Général, chargé de remplir les fonctions de « *Commandant pour le Roi audit pais* » et voici en quels termes la Marquise de Sévigné annonçait à sa fille ces nominations : « *L'abbé de Pontcarré me mande que le fils de M. MORANT, Conseiller d'Etat, est nommé Intendant en Provence. C'est un fort galant homme dont je crois que vous serez content. Ce MORANT est le propre neveu de M^{me} de Leuville, l'amie de M. Grignan.* »

Thomas-Alexandre DE MORANT fut désigné comme Commissaire du Roi à l'Assemblée générale des Communautés de Provence tenue à Lambesc le 5 décembre 1680. A la suite d'un discours qu'il prononça en cette session, l'Assemblée décida d'accorder au roi un don de six cent mille livres. — Il obtint encore, en 1683, outre un don gratuit de 700.000 livres pour le Roi, le vote d'une somme de 60.000 livres pour les dépenses à faire au port d'Antibes, et, en 1685, une contribution de 60.000 livres également pour l'établissement de l'Arsenal des Galères à Marseille.

A plusieurs reprises, il fut chargé de remplir les fonctions de Commandant pour le Roi, en l'absence du duc de Vendôme, Gouverneur de la Province et du Comte de Grignan, Lieutenant-Général. Il reçut à cet effet des Commissions par Lettres Patentes en 1680, 1681, 1684 et 1686. Son activité était extrême et les Archives des Bouches-du-Rhône possèdent une Collection, qui ne compte pas moins de 15 registres d'Ordonnances rendues par lui de 1680 à 1687. C'est pendant qu'il était Intendant en Provence qu'eut lieu le Siège et le bombardement de Gênes.

En 1687, il fut nommé premier Président du Parlement de Toulouse, le premier Parlement de province, institué définitivement par CHARLES VII en 1443. Les Annales de Toulouse ont conservé le souvenir des services rendus par Thomas-Alexandre DE MORANT pendant le grand hiver de 1709 qui fit tant de victimes. Il sut, avec les Capitouls, organiser la distribution des secours aux pauvres et aux malades.

Thomas-Alexandre DE MORANT, aidé de l'académicien Simon de la Loubère, du Chancelier Boucherat et du Président à mortier de Manibau, obtint de Louis XIV la reconstitution

et la réorganisation sous le nom d'« *Académie des Jeux-Floraux* » (Lettres patentes de septembre 1694), de l'antique « *Collège du Gai-Savoir* », cher à Clémence Isaure. Le nombre des Membres ou Mainteneurs fut porté de sept à trente-cinq. Si le Roi, pour la première fois, les désignait, leurs remplaçants devaient être nommés à l'élection, principe qui s'est observé jusqu'à nos jours. La ville devait à perpétuité fournir un local pour les réunions et une subvention de 1.400 livres pour les dépenses et le paiement des fleurs dont le nombre était porté à cinq : l'amarante d'or, prix de l'ode, la violette, l'églantine, le souci et l'œillet d'argent.

Les Statuts précisaient avec soin les genres poétiques admis au Concours : ode, élégie, églogue, fable, idylle. Une des fleurs, l'églantine, était réservée à la prose « *afin d'exciter l'étude de l'éloquence.* » Enfin, un article des statuts prescrivait que, chaque année, pendant que les mainteneurs iraient chercher les fleurs déposées sur le maître-autel de Notre-Dame de la Daurade, « *l'éloge de dame Clémence serait fait en peu de mots par un des mainteneurs ou maîtres* ». DE MORANT, nommé Mainteneur par le Décret de 1694 qui lui assigna le 1^{er} fauteuil, fut élu Chancelier de l'Académie seize jours après le décès de Manibau, le 20 mai 1707. Quoique démissionnaire, en 1710, de son Office à la Cour souveraine de Languedoc, il conserva le titre de Chancelier de l'Académie jusqu'à sa mort, survenue en 1713. Son éloge fut prononcé en séance privée par le Président Druillet.

Aux Estampes de la Bibliothèque Nationale, dans la collection Gérard Edelinck, se trouve un beau portrait in-folio, en trois états, de Thomas-Alexandre DE MORANT. Peint par Largillière, son portrait figure également au Musée de Versailles.

Il avait épousé, le 15 septembre 1676, *Françoise*, JACQUES, fille de Philippe Jacques, Seigneur de Vitry-sur-Seine, Mont-Saint-Père, etc. Conseiller-Secrétaire du Roi, Greffier en Chef du Parlement de Paris, et de Catherine de Mouy. Elle mourut en juillet 1706, à Paris ; son inhumation eut lieu en la Paroisse Saint-Louis, où elle était née, et « *Son convoi fut honoré d'un grand nombre de personnes de distinction* », dit le Mercure, qui lui consacra un article nécrologique élogieux.

De ce mariage est née, le 30 avril 1684, *Françoise* DE MORANT, décédée en 1693 et inhumée dans l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulouse.

Thomas-Alexandre DE MORANT, après avoir donné sa démission, se retira à Paris et y mourut dans son hôtel de la rue Saint-André-des-Arts, le 8 juillet 1713, sans laisser de postérité et le titre de Marquis DE MORANT passa à son frère, Thomas-Guy DE MORANT, Comte de Pensez.

Thomas III DE MORANT épousa II^o, le 20 juin 1645, *Marie AVELINE*, morte en 1649, fille de Jean Aveline, Écuyer, Seigneur de la Garenne. Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes, et de Guyonne Ménage, sœur du célèbre Abbé Gilles Ménage. De ce mariage est issue : .

Françoise DE MORANT, Dame de la Garenne. Née le 22 décembre 1648 ; morte le 2 avril 1676. Mariée, par Contrat du 21 août 1664, à *Louis* DU BOIS, Marquis de Givry et de Vendennesse, puis de Leuville, Grand Bailli de Touraine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 13 décembre 1699, âgé de 83 ans, laissant pour enfants :

A. *Louis-Thomas* DU BOIS DE FIENNES, Chevalier, Marquis de Leuville, de Vendennesse et de Givry, Comte de Fontaine-Maran, Baron d'Avisy et de Neuvi. Né le 24 septembre 1688, Reçu Page du Roi, dans sa Grande Écurie, le 1^{er} avril 1685, ensuite Colonel du Régiment de Feuquières en 1700, Brigadier en 1708. Maréchal des Camps et Armées du Roi en 1718, Grand Bailli de Touraine, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, mort en Allemagne.

B. *Thomas-Alexandre* DU BOIS, appelé le Chevalier de Givry. Né à Paris le 2 octobre 1674. Reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, au Grand Prieuré de France, le 13 mai 1687. Fait Colonel du Régiment de la Marche, au mois de février 1702 ; Brigadier, le 29 mars 1710 et Maréchal de Camp le 1^{er} février 1719. Il servit la même année en cette qualité au siège de Fontarabie qui fut pris le 16 juin et, étant à la tête d'un détachement de 750 hommes, il s'empara le 13 août suivant de la ville de Santona, où il fit brûler les vaisseaux qui étaient sur le chantier et détruisit le magasin de la Marine. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1^{er} août 1734, et mourut en Italie, de ses blessures.

Enfin *Thomas III* DE MORANT épousa III^e, le 11 juillet *Louise* LE MENEUST DE BREQUIGNY, Veuve de Messire René, Marquis de Kergroadez. Née à Saint-Germain de Rennes, le 15 juillet 1640, elle était fille de Guy Le Meneust, Seigneur de Bréquigny, Président à mortier au Parlement de Bretagne, et de Suzanne de COETLOGON. Morte le 1^{er} avril 1700, elle laissa pour enfants :

1^o *Thomas-Guy* DE MORANT, de la Branche des Seigneurs et Comtes de Pensez, qui suivra.

2^o *Louise-Suzanne* DE MORANT, décédée célibataire, en mai 1702.

XII^e degré

Guy-Thomas DE MORANT, Chevalier, Seigneur de Béquigny, Baron de Fontenay, Comte de Pensez puis Marquis DE MORANT, Seigneur de Guernisac, de Kerangomar, et de Coatilen, en Bretagne, né le 15 avril 1672 ; décédé le 23 juillet 1722, et inhumé à St-Germain de Rennes. Il fut d'abord Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, puis Capitaine au Régiment Commissaire-Général-Cavalerie ; Colonel du régiment de Lassay, en 1692 ; Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, en 1715. *Thomas-Guy*, Marquis DE MORANT,

après le décès de son frère consanguin Thomas-Alexandre, en 1713, habitait en dernier lieu le Château de Bréquigny, situé près de Rennes, ancien Manoir du Sénéchal Guy Le Me-neust qui conserva la ville de Rennes à Henri IV. La Terre de Bréquigny, très considérable, était une dépendance de la Baronnie de Fontenay. La Seigneurie comprenait une partie de la Ville de Rennes. Il avait épousé, par Contrat du 26 mai 1704, *Anne-Josèphe* LE ROUX DE KERNINON, fille de Jean LE ROUX, Chevalier, seigneur Comte de Kerninon, Vicomte de Boisdulié et de Chelun, et d'Anne Charlotte DE LESPALTER. Dont :

XIII^e degré.

Charles-Thomas-Marie DE MORANT, Marquis DE MORANT, Comte de Pensez et de Bréquigny, Baron de Fontenay, Seigneur Châtelain de Kouan, Kérangomar, Guernisac, Orbéville, etc. Né le 27 janvier 1706 ; Décédé le 12 juillet 1750, et inhumé à St-Germain de Rennes.

Il devint en 1731, Conseiller au Parlement de Bretagne, nommé par Lettres du Roi en date du 15 mars. Épousa à Saint-Michel de Saint-Brieuc, le 14 novembre 1726, *Gabrielle-Félicité* DE LA RIVIERE, fille de Haut et Puissant Charles-Yves-Jacques, Comte de la Rivière, de Mur et de Ploeuc, Marquis de Paulmy, Vicomte de la Roche de Gennes, Gouverneur des Ville et Château de Saint-Brieuc, tours et fort de Cesson, et de Dame Marie-Françoise-Céleste LE VOYER DE PAULMY D'ARGENSON, dont la mère, Françoise DE BEAUVAU, était femme de Jacques de Voyer, Vicomte de Paulmy, Chevalier de l'Ordre du Roi. Sa cousine germaine, Marie-Louise-Julie de la Rivière, fille de Joseph-Yves-Thibaut-Hyacinthe, Marquis de la Rivière, Député des États de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse, et de Julie-Louise-Céleste de la Rivière, Dame d'honneur de Madame Adélaïde de France, puis Dame du Palais de la Reine d'Espagne, veuve de LOUIS I^{er}, se maria, le 22 mai 1754, à Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert MOTIER, Marquis DE LA FAYETTE. Elle fut présentée à la Cour le 28 février 1762 par la Marquise de Lusignan, sa cousine.

Le contrat de mariage qualifie le futur de « Marquis DE MORANT et de Bréquigny » et la future de « demoiselle de Ciran ». La cérémonie du mariage eut lieu pendant une réunion des États de Bretagne et fut très brillante. L'acte porte les signatures : *de Noailles, Maréchale duchesse d'Estrées, Maréchal duc d'Estrées, Paul-François Duc de Béthune, etc.*

De ce mariage vint :

XIV^e degré

Thomas-Charles DE MORANT, Chevalier, Marquis DE MORANT, Comte de Pensez, Baron de Fontenay, Seigneur et Patron de Rupierre, Seigneur châtelain de Bréquigny, Guernisac.

Kerhoant, Kerangomar, Coatilez, etc., né en 1727 ; décédé le 20 octobre 1763. D'abord Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, il eut, à l'âge de 17 ans, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal et fut nommé par le Roi, le 2 janvier 1748, Mestre-de-Camp, Colonel des Dragons de la Reine. Créé Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, le 10 janvier 1757, il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 10 janvier 1760, et Maréchal de ses Camps le 25 avril 1762. Les États de Bretagne le choisirent comme Député de la Noblesse pour féliciter LOUIS XV après l'attentat de Damiens (*délibération du 7 janvier 1757*).

Le Marquis DE MORANT était issu plusieurs fois, *en ligne féminine*, de SAINT LOUIS Roi de France, par les Maisons : DE LA RIVIERE DE VOYER DE PAULMY DE BEAUVAU DU RIVEAU, de CLERMONT-TONNERRE, DE POITIERS DE SAINT-VALLIER, DE LA TOUR D'AUVERGNE et BOULOGNE, DE LA TRÉMOILLE, DE SULLY, DE BOURBON. Il avait épousé *Anne-Françoise* DE LA BONDE D'HYBERVILLE morte le 20 octobre 1767, fille de Charles-François de la Bonde d'Hyberville, Chevalier, Seigneur et Patron de Rupierre, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie, et de Marie-Catherine Le Cordier de Bigars, Dame et Patronne de Torp dont la mère Catherine VOISIN DE SAINT-PAUL était fille de Marie-Catherine Phélippeaux, Marquise de Gouffier.

Le Mercure de France de septembre 1752 mentionne ainsi ce mariage : « *Le 25 mai, messire Thomas-Charles DE MORANT, colonel des dragons de la Reine, épousa Anne-Françoise de la Bonde d'Hyberville, et leur contrat avait été honoré, le 8, de la signature du Roi, de la Reine et de la Famille Royale. La cérémonie du mariage se fit près de Rouen, chez le Président de la Londe, oncle de la mariée* ».

Thomas-Charles DE MORANT mourut au Château de Bréquigny, le 18 octobre 1763 et fut inhumé dans la Chapelle seigneuriale de Saint-Germain de Rennes. Sa veuve, Anne-Françoise de la Bonde d'Hyberville, décéda en 1767, au Château de Rupierre, démoli peu de temps après la Révolution, et fut inhumée dans l'église de Biéville-en-Auge. Dans le chœur, côté de l'Évangile, on fit l'inscription suivante sur une table de marbre noir portant un blason :

CY-GIT
TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE
DAME, MADAME ANNE-FRANÇOISE
DE LA BONDE D'HYBERVILLE
DÉCÉDÉE A SON CHATEAU DE
RUPIERRE, LE 20 OCTOBRE
MDCCLXVII
VEUVE DE TRÈS HAUT ET TRÈS
PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE
THOMAS-CHARLES COMTE

DE MORANT
 MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES
 DU ROY, MORT A SON CHATEAU
 DE BRÉQUIGNY PRÈS RENNES
 LE 18 OCTOBRE MDCCLXIII.
 VERTUEUSE, SENSIBLE ET CHARITABLE
 ELLE FUT LE BONHEUR ET L'EXEMPLE DE TOUS CEUX
 QUI VÉCURENT AVEC ELLE
 FAISANT JOUIR SON ÉPOUX DES FRUITS D'UNE SAGESSE
 DONT LES LEÇONS INSTRUISAIENT SES ENFANTS.

Ils eurent pour enfants :

1^o *Thomas-Marie-Louis-Geneviève* DE MORANT, Chevalier, Marquis de Morant, Comte de Pensez, Baron de Fontenay, Seigneur et Patron de Rupierre, Né au château de Bréquigny, le 30 juillet 1717. Major en second du Régiment de Navarre il était en 1775, Officier au Régiment des Dragons de la Reine dont son père était Colonel.

Le 29 avril 1781, Leurs Majestés et la Famille royale signent à Versailles le Contrat de mariage du Marquis DE MORANT, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Étranger, avec demoiselle de Livry, et « *Le 14 mai suivant fut célébré en l'Eglise* » *Saint-Sulpice, à Paris, le mariage de très haut et très puissant* » *seigneur le marquis de Morant, capitaine de cavalerie au ré-* » *giment Royal-Etranger, avec demoiselle Thérèse-Hippolyte-* » *Hélène SANGUIN, fille de François-Hippolyte Sanguin, mar-* » *quis de Livry, chevalier de Malte, puis chef d'Escadre.* » Mademoiselle de Livry était sœur d'Adolphe-Christine-Adélaïde SANGUIN DE LIVRY qui épousa, en 1787, le Comte de Polignac, et arrière-petite-fille de François DE BEAUVILLIERS, Duc de SAINT-AIGNAN, Pair de France. La Marquise de Morant fut présentée à la Cour, le 17 juin 1781, par la Comtesse de Lusignan, sa cousine. Le Marquis de Morant avait fait ses preuves, devant Chérin, pour les Honneurs de la Cour, qui consistaient dans le droit d'être admis aux bals de la Reine, à monter dans les carrosses et à chasser avec le Roi, après lui avoir été préalablement présenté. Le Manuscrit de ces Preuves dressé et signé par « D'HOZIER », Juge d'Armes de la Noblesse de France » débute ainsi : « *Mémoire sur la noblesse de Monsieur le Marquis de Morant, mestre de camp du régiment de dragons de la Reine, issu par sa bisaieule de Mathieu, seigneur de Beauvau, et de Jeanne de Rohan, ayeulx directs du Roi.* »

Le nom du Marquis de Morant figure au procès-verbal de l'Assemblée de l'Ordre de la Noblesse, tenue en l'Église Saint-Étienne de Caen pour l'élection des Députés aux États-Généraux de 1789. On le trouve aussi, pour les Bailliages de Falaise et de Vire, représenté par le Chevalier d'Héricy et M. de Nantier.

Thomas-Marie-Louis-Geneviève DE MORANT fut nommé Chevalier de Saint-Louis, le 17 septembre 1814 et fut, durant la Restauration, Conseiller général de Versailles. Il mourut à Paris le 10 avril 1832, dernier mâle de sa Branche.

2° *Marie-Françoise-Félicité* DE MORANT, naquit au château de Rupierre, le 6 mai 1753 ; son parrain fut le Marquis de la Londe, son grand-oncle maternel, et sa Marraine, la Marquise de Morant, son aïeule. Épousa, le 5 novembre 1772, Esprit-Robert-Marie LE ROUX, Chevalier, Baron d'ENSEVAL, Marquis de Grémonville, Sire de Pavilly, Vidame de Normandie Conseiller du Roi en ses conseils et Président à Mortier au Parlement de Rouen d'une antique famille de cette province. La dernière descendante de cette Branche fut Zénaïde LE ROUX D'ENSEVAL, qui épousa, en 1825, Paul Émile DU VAL, Comte du MANOIR.

3° Marie-Charlotte-Josèphe DE MORANT, qui suit.

XV^e degré.

Marie-Charlotte-Josèphe DE MORANT, née au château de Bréquigny et baptisée à S^t Étienne de Rennes le 2 novembre 1759. Décédée en émigration à Walcot, Comté de Bath (Angleterre), le 23 avril 1794. Issue, en Ligne féminine, du « Sang Royal de France », tous ses descendants en sont également issus.

Avait épousé, à S^t Sauveur de Renne le 2 août 1775, Messire Armand-Mériadec LE GONIDEC, Seigneur de Traissan, Conseiller au Parlement de Bretagne, décédé à Vitré (Ille-et-Vilaine) le 20 juillet 1814.

Leur postérité subsiste (1938) dans les Maisons : D'ALÈS, D'ARGOUGES, DE BIZIEN DU LÉZARD, DE BOIS BERRANGER, DE BRANDT DE CHALAMETZ, DE CHAPPEDELAINE, DE CHAVAGNAC, DE COUESNON, DE CROZÉ, DARTIGE DU FOURNET, DE FARCY DE LA VILLE DU BOIS, DU FOUR DE Kerdaniel, HORRIC DE BEUCAIRE HUON DE PENANSTER, DE LA SAYETTE, LE BOUTEILLER, LE CARDINAL DE KERNIER, DE LEGGE DE KERLEAN, LE GONIDEC DE TRAISSAN, DE LONGEVIALLE, DE MONTELCLER, DE MONTESSON, OGIER DE BAULNY, DE PARSCAU DU PLESSIS, DU PLESSIS, d'ARGENTRÉ, DE PLUVIÉ, DE QUATREBARBES, DU RÉAU DE LA GAIGNONNIÈRE, DE SÈZE.

ARMES : *D'azur, à trois cormorans (ou cygnes) d'argent, posés deux et un.*

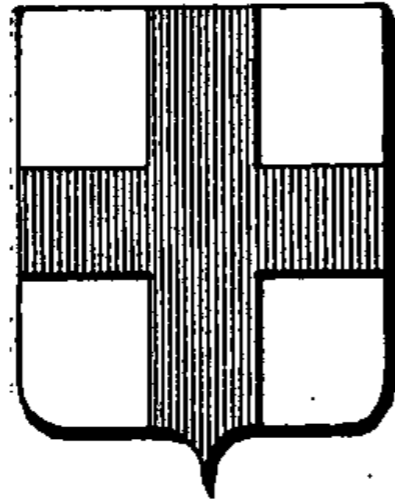
L'Ecu, entouré des Colliers des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et timbré d'une couronne de Marquis ancien, surmontée d'un casque d'or, taré de front, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'Ecu, et sommé d'une couronne de Baron.

SUPPORTS : *Deux lions d'or, regardants, armés et lampassés de gueules.*

CIMIER : *Un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules.*

DEVISE : « *A candore decus* ».

OTTO DE MENTOCK



jusqu'en 1515



de 1515 à 1714

La maison OTTE ou OTTEN, et plus tard, par latinisation, OTTO, est originaire de Hilvarenbeck (Brabant sept.) Corneille et Nicolas Otten furent Échevins de ce lieu en 1433 et Corstien en 1560 ; Thierry en fut Secrétaire en 1541.

Henri Otten, né vers 1470, y épousa Hedwige WYTEN, fille de Ganthier, et d'Élisabeth de Tuldal (qui était sœur de Thierry de Tuldal, 27^{me} Abbé de Parc et le plus illustre) appartenant à la Famille chevaleresque de Tuldal ou Tuldal.

Bertrand Otten, leur fils, vint s'établir à Louvain 1530, fut Échevin de Pellenberg et Camérier de son cousin, Ambroise de Angelis, 29^{me} abbé de Parc. Abandonnant les Armes de ses ancêtres qui étaient *d'argent*, à la *croix de gueules*, il adopta, suivant la volonté de son oncle Arnold Wyten 28^e Abbé de Parc, les Armes de ce dernier : *écartelé : au 1 et au 4 d'or, à la fasce bretessée et contrebretessée de sable*, qui est de Wijten ; *au 2 et au 3, de sable, à trois tierces d'or* ; *au chef du même*, qui est de Tuldal. Il donna à l'Église S^t-Germain de Tirlemont un Vitrail

où l'on voyait ses Armes, timbrées. et l'inscription suivante : « Bertrandus Otten, armiger, hanc vitream dedit fenestram anno 1550. »

Son arrière-petit-fils Henri Otten en donna également un au couvent des Dames blanches à Louvain, avec l'inscription : « Henricus nobilis domini Petri Ottonis filius et domicella Catharina, ejus carissima uxor, nobilis Martini, Staes filia, me » prosuerunt anno 1642 » ; on y voyait leur quatre quartiers. Le 3 janvier 1656 les Échevins de Louvain délivrèrent au même une attestation de filiation, où il est qualifié, ainsi que son cousin Philippe, « joncker » (Écuyer).

Le Roi d'Armes Beydaels de Zittaert en délivra également une le 30 septembre 1793, à Jean-Ferdinand Otto, ci-dessous, avec la déclaration suivante, le tout enregistré à la Chambre héraldique des Pays Bas, et munie du Sceau de la dite Chambre : « ...certifions en outre que le dit M. Jean Ferdinand Otto, Écuyer, est issu d'une ancienne et noble famille et qu'en consé-

quence il est en droit de jouir de tous les privilèges attachés à la Noblesse de ces Pays-Bas... »

X. Théodore Otto, bachelier en droit, né 1672, fils de Théodore Otten dit Otto, Greffier de la ville de Louvain, épousa 1711 Marie VAN HAMME, ex matre de Flodorp. Il abandonna malheureusement dans ses Armes l'écartelure de Tulden. Dont :

XI. Jean-François-Théodore Otto, Conseiller au Conseil souverain de Brabant, né 1714, épousa 1739 Jeanne-Marie DE WYNANTS. Dont :

XII. Jean-Ferdinand OTTO, Avocat au dit Conseil, né 1743 épousa 1786 Pauline-Rose-Adrienne DE MOOR DE MENTOCK Dont un fils unique :

XIII. Charles-Léopold-Marie-Ghislain OTTO DE MENTOCK (par héritage en 1835 de la Seigneurie de Mentock sous Rumpst), Juge au tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles, né 1789, épousa, 1822, sa cousine Adèle-Constance-Marie-Ghislaine POWIS DE TENBOSSCHE. Dont :

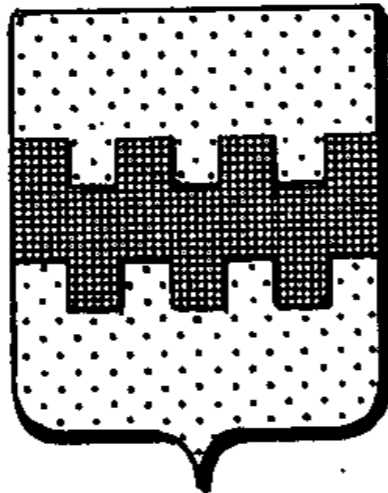
1^o Ferdinand, époux d'Eulalie Baronne VAN REYNEGOM DE BUZET.

2^o Léon, époux de Dorothée, Baronne SNOY.

3^o Adolphe, époux de Valérie, Vicomtesse DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, Auteur de la branche aînée.

4^o Auguste, époux de Narcisse-M.-H. DE WAELE, puis de Marie-Thérèse DE BURTIN DE BLOMMENDAEL, qui lui donna un fils, Herman, qui suit (Branche cadette).

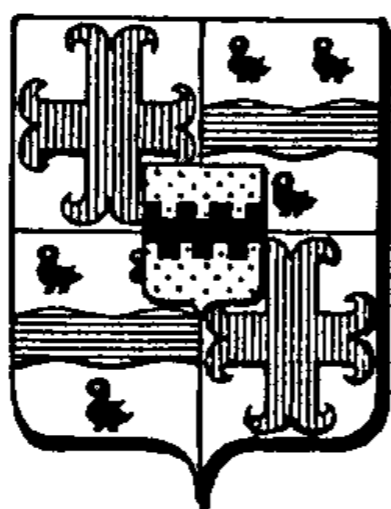
5^o Daniel, époux de Coralie DE FABRIBECKERS DE CORTILS.



Branche aînée : ARMES : d'or à la fasce bretessée et contrebretessée de sable. — Cimier : un cerf issant d'or colleté, et bouclé de gueules, entre un vol à dextre de sable et à sénestre d'or, l'aile d'or chargée de la fasce de l'écu. DEVISE : « Recta non obliqua ».

John OTTO DE MENTOCK, Capitaine-Commandant au 1^{er} Régiment des Guides, né 1895, fils d'Henri et de Marguerite baronne DE SERRET et petit-fils d'Adolphe ci-dessus.

Rameau : Joseph OTTO DE MENTOCK, né 1889, fils de Paul et de Mathilde, Baronne PECSTEEN, également petit-fils d'Adolphe, épousa 1913 Yvonne DE PIERPONT.



Branche cadette : ARMES : écartelé : au 1 et au 4 : d'argent, à la croix ancrée de gueules, qui est de Hody Warfusée, aux 2 et 3 : d'argent, à la fasce onnée d'azur, accompagnée de 3 merlettes de sable, qui est de Burtin ; sur le tout : d'or, à la fasce bretessée et contrebretessée de sable qui est d'Otten dit Otto. — Cimier, lambrequins et devise : comme la branche aînée. — Heaume couronné. — Couronne à sept perles pour l'aîné. SUPPORTS : deux cerfs d'or colletés et bouclés de gueules tenant

chacun une bannière, celle de dextre aux armes d'Otten dit Otto, celle de senestre aux armes des de Moor de Mentock : écartelé aux 1 et 4, d'or, à une merlette de sable ; au 2 : parti émanché d'argent et de gueules de cinq pièces ; au 3 : échiqueté d'argent et de sable de cinq tires de six points.

Herman Otto de Mentock, Baron de Hody (par adoption de son oncle le Baron Hody Warfusée, dernier du nom, mort 1905), Chevalier de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre, Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, et Bourgmestre de Strombeek, né 1877.

Il épousa, 1903, Christine YSEBRANT DE LENDONCK, des Vicomtes de DOUVVIN. De ce mariage est né un fils unique : le Baron Jean-Théodore OTTO DE MENTOCK HODY, né en 1914.

POULPIQUET



Porte : d'azur, à trois poules de mer d'argent, becquées et membrées de gueules. DEVISE : De peu, assez. — Maison de l'ancienne Noblesse d'Extraction du Duché de Bretagne, établissant sa filiation authentique et suivie depuis Guyomarc'h Le Poulpique vivant dans la Paroisse de Louzane, du Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, vers 1370. Cette Maison, confirmée dans sa Noblesse d'ancienne Race par Arrêt du 23 octobre 1768, a

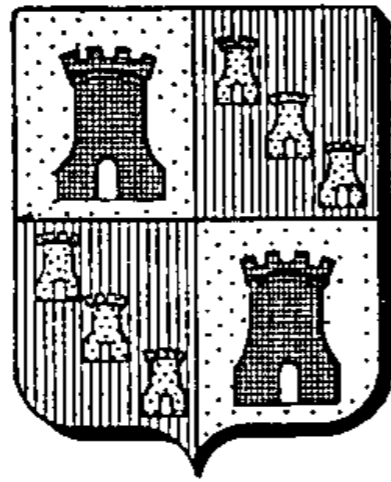
donné, un Président des Comptes de Bretagne, en 1667 ; deux Pages de Louis XV, en 1727 et 1771 ; un Évêque de Quimper, en 1824 ; de nombreux Officiers de Terre et de Mer ; des Chevaliers de Saint-Michel, de Saint-Louis ; des dignitaires de la Légion d'Honneur, etc... Elle a porté les titres de Comte de la

Roche-Durand, en 1630, Comte de Halgouët, vers 1770, etc...
Les deux Branches de la Maison, actuellement existantes, sont issues de deux fils de Hervé de Poulpiquet, Chevalier, Seigneur du Halgouët et de la Roche-Durand, mort en 1640, marié le 27 octobre 1627 à Jeanne DE KEROULAS.

Comte DU HALGOUËT. (DE POULPIQUET), et Comtesse née Marie LE MINTIER DE LÉHÉLEC.

RAIGECOURT-GOURNAY

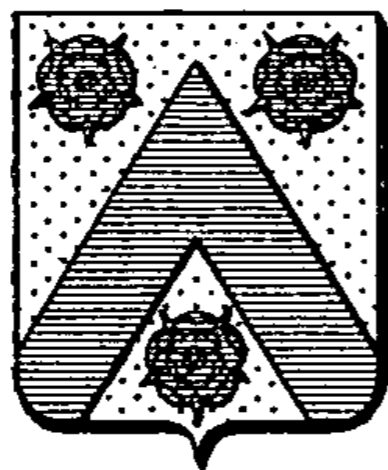
(MAISON ÉTEINTE DANS LES MALES)



Porte : *Ecartelé* : aux I et IV d'or, à une tour de sable, qui est Raigecourt ; aux II et III de gueules, à trois tours d'or rangées en bande, qui est Gournay. Devise : *Inconcussibile*. — Maison qui appartient à l'« Ancienne Chevalerie » du Duché de Lorraine, de tradition constante dans les « petits Chevaux », citée pour la première fois en la personne de Philippe de Raigecourt, vivant en 1218, Échevin de la Ville de Metz, mort en 1243. Gilles de Raigecourt se croisa en 1191 ; Geoffroy

de Raigecourt fut l'un des dix Chevaliers qui portèrent le dais à l'entrée de Charles IV, Empereur d'Allemagne, dans la Ville de Metz, (1378). Cette Maison a donné : un Maréchal de Lorraine et de Barrois ; des Grands Veneurs de Lorraine ; des Grands-Maîtres et Généraux d'Artillerie, des Ambassadeurs, Sénéchaux et Chambellans, dans le Royaume de France ; des Officiers généraux ; un Évêque de Metz ; un Prêlat, des Abbesses et Chanoines du Chapitre de Remiremont ; une Dame d'Atours de Madame Élisabeth de France, Sœur des Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X ; dans l'Empire d'Allemagne : des Lieutenants Généraux, des Chambellans et des Dames de la Croix Étoilée d'Autriche, etc... Jonction du Nom et des Armes des Gournay, par suite du mariage, en 1717, de Antoine, qualifié Marquis de Raigecourt, avec Anne-Marie, Comtesse de Gournay, dernière héritière de sa Maison. Cette Maison a porté le Titre de Marquis de Raigecourt, depuis le commencement du XVIII^e siècle, régularisé par Lettres Patentes de Louis XVIII, en date du 30 décembre 1717 ; Pair de France, par Ordonnance Royale du même Souverain, en date du 17 août 1815 ; Marquis de Fleurigny, par héritage de la Maison de ce nom, en 1843.

PRISQUE (DUBOIS DE)



Maison noble, établie depuis longtemps en Bourgogne, et dont le nom est d'origine latine : « Priscus ». On trouve notamment, portant ce nom au début de notre ère dans le Lyonnais, le Préfet romain Priscus, le Prêtre augustal Julius Priscus, et au VI^e siècle, l'Évêque Saint Prisque qui succéda à Saint-Nizier, en 573, sur le trône épiscopal de Lyon, et présida, en 585, le célèbre Concile de Mâcon, en considération de sa dignité de « Primat des Gaules ». Selon une tradition cette Mai-

son aurait anciennement possédé la Terre de Presque en Quercy, avant de se fixer en Bourgogne.

La Généalogie ne s'établit régulièrement qu'à partir du XV^e siècle, et forme une Branche mâconnaise, éteinte aujourd'hui, qui posséda la Seigneurie de Choiseau, et une Branche châlonnaise, fixée en Mâconnais ensuite, qui subsiste encore, et d'où sont sortis les Seigneurs de la Tour Serville, puis de Besanceuil.

Cette Maison, figurant dans le Catalogue des Gentilshommes admis aux États de Bourgogne, et qui fut maintenue Noble, par Arrêt du Conseil du Roi du 14 mai 1667, a donné : des Officiers au Baillage et à l'Élection de Mâcon et de Chalon-sur-Saône ; un grand nombre de Capitaines ; plusieurs Chevaliers de Saint-Louis ; des Religieux et Religieuses.

La Maison de Prisque a contracté Alliances avec les meilleures Familles de Bourgogne et du Beaujolais : de Montholon, de Burgat, Perreney de Grosbois, Fyot de Vaugimois, de Thiard, de Mincé, de Parthenay, de Thy de Milly, de Châtillon, de Burges, Thiret du Rouvray, etc...

Par ses Alliances, elle est issue, en ligne féminine, des Sires de Bourbon, Ducs et Comtes de Bourgogne, Comtes de Mâcon, Comtes de Chalon, Comtes de Savoie, et elle a l'honneur de se rattacher au « Sang Royal de France » par plusieurs lignes féminines, en particulier par l'Alliance suivante :

- I. Guillaume DE PRISQUE, Seigneur de Serville, Maître d'Hôtel et Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi Louis XIV, Gouverneur de Bletterans, en Franche-Comté, où il construisit des forges et une fonderie réputées à l'époque. Épousa, à Chalon-sur-Saône, par Contrat du 2 octobre 1638, Marguerite DE THIARD, sœur de Claude, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur d'Auxonne. Marguerite de Thiard était issue, en ligne féminine, du « Sang Royal de France », se trouvant la descendante au 21^e degré de Hugues Capet, Roi de France, par les Comtes de Flandre, Comtes de Hainaut,

Sires de Beaujeu, les de Poitiers — Comtes de Valentinois, Seigneurs de Saint-Vallier, Barons de Vadans, les Bouton, Seigneurs de Pierre, dont une fille, Jeanne Bouton, épousa Ponthus de Thiard, Seigneur de Bissy, son père (1). Dont :

II. Marguerite DE PRISQUE, Épousa Albert-Honoré DE PARTHENAY, Seigneur de Pommier et de Nicudey. Dont :

III. Marie DE PARTHENAY. Épousa, à Besanceuil, (par Contrat du 22 novembre 1682) son cousin, Armand DE PRISQUE, Seigneur de Besanceuil, qui était fils de Jean-Baptiste, lui-même frère de Guillaume de Prisque mentionné ci-dessus, et de Philiberte de Mincé. Jean-Baptiste de Prisque (1604-1684), connu surtout sous le nom de La Tour-Serville, fut Capitaine au Régiment de Cavalerie de Condé, avec lequel il participa à la délivrance de Saint-Jean-de-Losne, assiégée par les Impériaux (1636) et fit partie ensuite des troupes qui remportèrent, sous le commandement de Condé, les victoires de Fribourg (1644), et de Nordlingen (1645). Pendant la Fronde il suivit le parti de Condé, en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Bouteville. Dont : Louise, mariée à G. Thiret du Rouvray, grand'mère de Nicolas-Marie Dubois rapporté ci-après, et le suivant.

IV. Louis-Marie DE PRISQUE, Marquis de Besanceuil (Titre de courtoisie). Avait droit, également, ainsi que ses descendants et héritiers, au Titre de « Comte » comme issu du « Sang Royal de France » par son arrière-grand'mère, Marguerite de Thiard. Né au Château de Besanceuil, le 11 février 1686, il fut Capitaine au Régiment de Grosbois et fait Chevalier de « Saint-Louis » ; « Élu » de la Noblesse du Mâconnais, de 1748 à 1751. Épousa, à Claveisolles (1719), Huguette DE THY, de l'ancienne Maison chevaleresque des Thy de Milly, du Beaujolais. Dont :

V. Antoine-Louis DE PRISQUE, Marquis de Besanceuil, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de dragons. Né au Château de Besanceuil, le 21 avril 1720. Il fut présent à l'Assemblée de la Noblesse (Baillage de Mâcon) aux États Généraux de 1789. N'ayant pas contracté d'alliance, et restant le seul et dernier mâle, apte à représenter la famille, il adopta, en 1793, son jeune parent Nicolas-Marie Dubois, en lui laissant tous ses biens et droits, pour qu'il continue la Maison de Prisque. La Filiation se poursuit ensuite de la façon suivante :

VI. Nicolas-Marie DUBOIS DE PRISQUE, fils adoptif et héritier universel d'Antoine-Louis de Prisque, son parent (1771-1865). Élevé au Château de Besanceuil, il fut empêché

(1) Père ANSELME, *Histoire généalogique de la Maison Royale de France.*

par la Révolution de prendre les Nom et Titre de son père adoptif (1793). Par la suite, ayant négligé de faire enregistrer son adoption, il continua à user du nom de Dubois seul, de même que ses descendants directs, jusqu'au jour où par le Jugement du Tribunal civil de Mâcon, mentionné ci-après, fut validé son adoption d'où découle son droit, ainsi que celui de ses descendants, aux nom et prérogatives d'Antoine-Louis de Prisque. Épousa 1^o (An 6) Florence DE CHATILLON, cousine d'Antoine-Louis de Prisque ; 2^o (An 10) Charlotte POIZAT. Dont : Michel-Édouard, qui suit, et Amélie.

VII. Michel-Edouard DUBOIS DE PRISQUE, né au château de Besanceuil, le 20 Messidor an 10. Ayant renoué, en les rendant encore plus étroites, les vieilles relations de voisinage et d'amitié qui existaient entre les Familles de Prisque et de Lamartine, il resta, pendant quarante ans, le conseiller et l'un des meilleurs amis du grand poète Lamartine qui aimait lui dire : « Mon cher ami, les autres hommes ont un cœur dans la poitrine, moi j'en ai trouvé cent dans la vôtre ». Épousa, à Cluny (1826), Jeanne ROUX. Dont : Valérie, Henri, mort sans postérité et Louis-Oscar qui suit.

VIII. Louis-Oscar DUBOIS DE PRISQUE, né le 11 décembre 1829, ingénieur, s'adonna, comme Guillaume de Prisque, à la science de la métallurgie. Entré aux Usines de Creusot, il devint un collaborateur émérite de M. Eugène Schneider sous l'inspiration duquel il étudia et réalisa la « Grande Forge » du Creusot qui fut considérée, à l'époque, comme une installation remarquable et unique dans le monde entier. Ses travaux lui valurent d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1867, *distinction accordée avec parcimonie en ce temps*. Épousa (1858) Marie TEILLIARD. Dont : Léontine, Henriette, Henri qui suit, Jules, Joseph, Louis et Édouard.

IX. Henri-Émile DUBOIS DE PRISQUE, Docteur en médecine, né au Creusot le 28 février 1864, décédé le 8 janvier 1937. Épousa à Cluny (1895) Eugénie OCHIER, d'une ancienne famille Clunyoise, arrière-petite-nièce du Docteur J. B. L. Ochier, érudit et Archéologue, fondateur du Musée Ochier, à Cluny. Dont : Louis qui suit, Marcel, Henriette et Maurice.

X. Louis-Joseph-Oscar-Marie-Anthelme DUBOIS, Comte DE PRISQUE, né le 18 juillet 1899. Ingénieur, Membre associé de l'Académie de Mâcon. A fait reconnaître et confirmer, par Jugement du Tribunal Civil de Mâcon du 31 décembre 1935, son droit, et celui de ses ascendants et descendants, à l'adjonction du nom de « DE PRISQUE » découlant de l'adoption dont bénéficia son trisaïeul.

Étant le Chef actuel du Nom et des Armes de la Maison de Prisque a, conformément à la Jurisprudence nobiliaire et suivant son droit, relevé et porte le titre de « Comte » auquel a

droit le Chef de cette Maison, comme issu, en ligne féminine, du « Sang Royal de France ».

ARMES : *D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses du même*, SUPPORTS : *Deux lions regardants au naturel* — TIMBRE : *Couronne de Comte*.

DEVISE : « *Memoriam priscorum custodi et perge* ».

SAINT-LEVÉ D'AGUERRE



La Maison d'AGUERRE (1), de Noblesse Chevaleresque, originaire de la Basse-Navarre, répandue en Navarre, Béarn, Lorraine, Champagne et en Espagne, a produit un grand nombre d'illustrations, parmi lesquelles on distingue plus particulièrement des Chevaliers, Seigneurs Châtelains au XIII^e siècle : des Capitaines d'Armes au Service des Rois de Navarre, au XIV^e siècle, puis au Service des Rois d'Espagne ; des Pages et Écuyers

d'Honneur de Charles VII et de Louis XI, Rois de France ; des Conseillers et Grands Chambellans des Ducs de Lorraine ; des Gouverneurs de Villes et Châteaux ; des Gardes des Sceaux ; un Maréchal de Lorraine, Gouverneur du Duc Claude ; des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, deux Chevaliers de l'Ordre Souverain de Malte ; des Membres de la Légion d'Honneur.

Cette Maison figure dans l'Histoire dès le XI^e siècle. Guitard le Loup et Guillaume d'AGUERRE furent présents à un Accord fait entre Raymond-Bernard, Vicomte de Béziers et le Comte de Barcelone, touchant le Monastère de Montolieu et de Cannes, du 5 des Calendes de juillet 1070. (Cf. Moréri, Tome IV, Édition de 1749).

En 1247, Guilhem-Arnaud d'AGUERRE, Seigneur de Bustince, dans la Vallée de Cire, en Basse-Navarre fut témoin d'une donation faite par Pierre-Sanche, Seigneur d'Urrutien-Cize, à Loup, Prieur de Roncevaux.

— La Noblesse d'origine fut confirmée en 1666. Claude d'Aguerre et Jean d'Aguerre firent enregistrer leurs Armes à l'Armorial Général de France (1698 à 1699). (2)

(1) Pour les Notices Historiques, voie les *Annuaire*s de 1879, 1935 et 1936.

(2) Les Brevets originaux figurent actuellement dans le Cartulaire du Marquis de Saint-Levé d'Aguerre.

ARMES : *Ecartelé, aux I et IV d'or, à trois pies au naturel, qui est d'Aguerre ancien ; aux II et III d'argent, à l'arbre de sinople, cantonné de deux coquilles d'azur, à la bordure d'azur, chargée de huit flanchis d'or, qui est d'Aguerre de Valdeomos ; enté en pointe : losangé d'or et de gueules, en souvenir de la Baronnie de Tardets.* — TIMBRE : *Couronne de Marquis.* — SUPPORTS : *Deux lions regardants d'or.* — COLLIER : *De Saint-Michel.* — DEVISE : « *Sans Reproche* ». — CROIX : *de Saint-Louis, de Malte, de la Légion d'Honneur.*

Cette Maison a pour Chef actuel de Nom et d'Armes :

Henri-Marie-Guillaume, Marquis DE SAINT-LEVÉ D'AGUERRE, né à Paris, le 29 janvier 1893. Capitaine de Réserve, Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre (six Citations), Croix de Guerre belge, Chevalier de l'Ordre Constantinien de S^t Georges.

Baron de Tardets, Baron de Vienne, Baron de Rumigny ; Vicomte de Villette ; Comte, Marquis de Valdeomos. Confirmé dans sa Noblesse, ses Titres et Armes, par LETTRES PATENTES ROYALES, données à Madrid, le 6 avril 1930, et ORDONNANCE du « College of Arms » d'Angleterre, en date du 9 novembre 1934. Le Titre de « Marquis » reconnu et confirmé officiellement par Jugement du Tribunal Civil de Saint-Palais (Basses-Pyrénées), en date du 19 avril 1935.

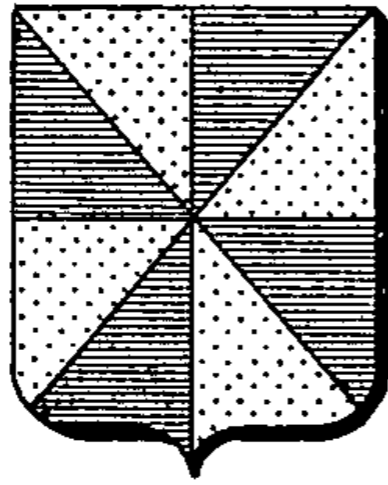
SAINT-SAUVEUR (RAFFÉLIS DE)

Maison d'ancienne Chevalerie, originaire d'Italie, où elle est citée dès le milieu du XIII^e siècle, en la personne d'Andréa Raphaëlis, Chevalier Croisé en 1252, et établissant sa Filiation ininterrompue depuis Noble Paul Raphaëlis, Citoyen de la Ville de Milan, Partisan de Matthieu Visconti, en 1299, inhumé dans le Couvent des Dominicains de cette Ville, qui eut pour fils Pierre, qualifié Chevalier en 1330, et pour petit-fils Noble Jean de Raffelis, Damoiseau, vivant à Milan en 1370. Ce dernier passa dans le Comtat Venaissin, lors du mariage, en 1389, de Valentine Visconti avec Louis de France, Duc d'Orléans, y épousa Donine de Grasse et testa en 1406. Pierre II de Raffelis, fils du précédent, fut choisi le 27 décembre 1444, pour aller demander, au nom des Milanais, aide et secours à Louis 1^{er} Duc de Savoie, contre François Sforza Allié des Véniniens. Rallié, en 1447, à la mort du dernier des Visconti, au parti de Charles, Duc d'Orléans, il repassa en France à la suite de ce Prince, en 1450, et fut le Grand-Père de Pierre III de Raffelis, marié le 3 janvier 1546 à Madeleine de

Grignan, puis naturalisé Français, par Lettres de Henri II, en date du 17 mars 1553. Cette Maison, Alliée à la plupart des Maisons Souveraines d'Europe, notamment à celle d'Italie, par suite du mariage, en 1801, du Général Marquis de Saint-Sauveur, Baron de l'Empire avec la Princesse de Masséran, de l'illustre Maison de Fiesque, a donné : plusieurs Ambassadeurs, Évêques et Gouverneurs ; des Personnages illustres, comme le fameux Président de Roquesante ; des Lieutenants-Généraux ; des Maréchaux de Camp ; des Chevaliers de Malte ; des Pages du Roi et de la Reine, etc... Elle a été admise cinq fois aux Honneurs de la Cour, de 1752 à 1781 et a porté les Titres suivants : Marquis de la Roque, Marquis d'Epernon, Marquis de Tertulle ; Marquis, Comte et Vicomte de Raffélis-Saint-Sauveur, Baron de l'Empire, etc... Marquis de Saint-Sauveur par héritage de la Maison de La Roque-Béthune en 1679. — ARMES : *D'or, à la croix alaisée recroisetée d'azur.*

Marquis DE RAFFELIS SAINT-SAUVEUR, et Marquise, née PUGET.

SEYSSEL



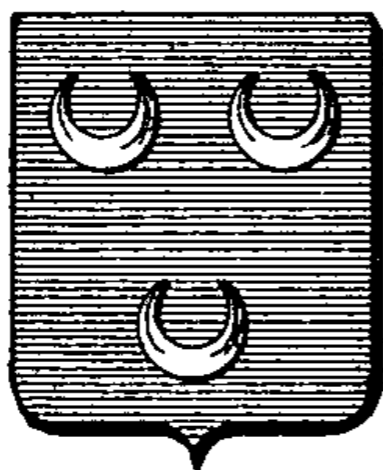
Porte : *Gironné d'or et d'azur.* — Maison de l'ancienne Chevalerie du Duché de Savoie, citée pour la première fois en l'an 1007, en la personne de Gauthier d'Aix (Aix-les-Bains), qui fut témoin d'une donation au Prieuré du Bourget, par Humbert II Comte de Maurienne. La Filiation est établie sans interruption depuis Humbert II de Seyssel, Chevalier, Barond'Aix, témoin, le 25 avril 1236, de Amédée IV Comte de Savoie. Cette Maison a

donné deux Cardinaux, deux Maréchaux de Savoie, un Régent du Duché de Savoie pendant la minorité de Philibert 1^{er} le Chasseur, Duc de Savoie, de 1472 à 1749 ; un Chancelier du Royaume de France, sous Louis XII le Père du Peuple, Roi de France ; Claude de Seyssel, Historiographe du Prince ; un Capitaine Général des Galères du Roi, sous Henri II Roi de France ; un Grand Aumônier de Catherine de Médicis ; un Chancelier et douze Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade ; plusieurs Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, de l'Ordre de Malte ; des Commandeurs de l'Ordre des Saint-Maurice et Lazare ; de nombreux Ambassadeurs, Gouverneurs de

province, Lieutenants-Généraux, etc... La Famille des Marquis de La Chambre était une Branche de cette Maison, qui s'est alliée à six reprises différentes à la Maison ducale de Savoie, et dont une autre Branche, celle d'Aiguebelette possédait dans l'Armée royale de France deux Régiments : Seyssel-Cavalerie et Choisel-Infanterie. Les deux lignes de la Maison, actuellement existantes, sont issues des deux fils d'Aymar de Seyssel, Chevalier Banneret, Baron d'Aix, vivant au milieu du XIV^e siècle, marié à Antoinette de Poitiers, fille de la Princesse Jeanne de Savoie-Achaye.

Comte DE SEYSSEL, et Comtesse, née Janina DE ROUSSY DE SALES.

TAISNE



Famille originaire du Comté de Cambresis, citée dès 1336, avec Jean TAISNE, Écuyer, Prévôt de la Terre et Seigneurie de Walincourt. Elle a fourni nombre de Personnages marquants, parmi lesquels, Jean TAISNE, Prêtre, Chapelain de l'Église Métropolitaine de Cambrai, en 1613, et Jacques TAISNE, Docteur et Professeur Royal de Droit Civil et Canonic en l'Université de Douai, Sei-

gneur de Caudry, à Marcq-en-Ostrevant, dont les ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4, d'azur, à trois croissants d'argent, qui est TAISNE ; aux 2 et 3, d'or, à trois angennes de gueules, qui est LE MAIRE*, sont enregistrées à l'Armorial Général de France aux termes de l'Édit de Louis XIV, du 20 novembre 1690, par Ordonnance du 1 août 1698.

Jean-René TAISNE, né à Montières-lez-Amiens, le 28 juillet 1913, fils de René-François-Alphonse TAISNE (Croix de Guerre) et de Antoinette-Madeleine KIEUTZLER.



THOMOND (MAISON O'BRIEN)



Cette Maison illustre, descend, en ligne masculine, des Rois Souverains et des Princes DE THOMOND (926-1539).

Les Titres : Comte de Thomond, pour MOROGH ; Prince de Thomond et Baron d'Ibrackan, pour son neveu, DONOGH, par LETTRES PATENTES du Roi Henri, en 1543, confirmées par d'autres LETTRES PATENTES en 1552 et 1736. Daniel, Vicomte CLARE,

Baron Moyerta (LETTRES PATENTES, 1662), héritier de Connor, 3^me Comte DE THOMOND, était Page du Roi Louis XIV. Plus tard, son neveu, Charles, Comte DE THOMOND, Vicomte Clare, Baron Ibrackan, Baron Moyerta, Chevalier des Ordres du Roi, né à Saint-Germain, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi Louis XVI, Gouverneur de Neu-Brisach, en Alsace, Commandant en Chef en Languedoc, Maréchal de France.

Plus de trente Titres de Noblesse ont été conférés à cette ancienne Maison Royale.

ARMES : Ecartelé aux I et IV contrécartelé aux I et 4 de gueules, à trois lions passants, regardant « in pale, per pale, » or et argent ; au 2 d'argent, à deux piles se réunissant vers la pointe, en partant du chef de gueules ; au 3 d'or, à un phéon d'azur, aux II et III d'azur, au chevron entre trois têtes de Lions arrachées d'or.

TIMBRE : Couronne de Comte. — SUPPORTS : Deux Lions.
DEVISE : VIGŒUR DU DESSUS.

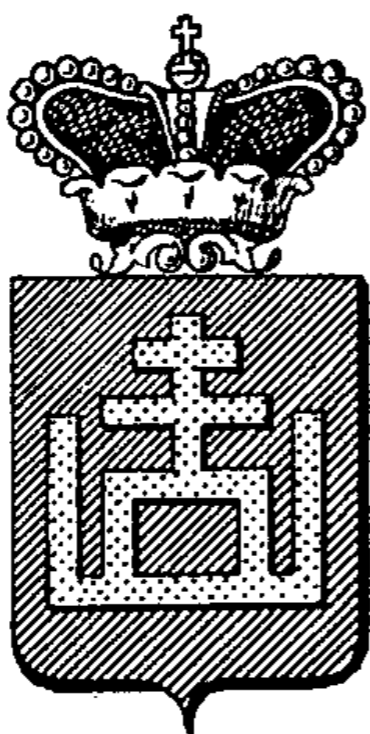
Ces ARMES enregistrées au « College of Arms » avec les Titres.

Les Titres et Armes vérifiés et établis par Jugement du Tribunal Civil, et autorisés, par DÉCRET du Gouvernement, de porter les mêmes au Mexique, 5 novembre 1936. Reconnus par le Gouvernement de France, le 24 novembre 1936 ; par le Gouvernement d'Allemagne, le 24 décembre 1937 ; par le Grand-Duché de Luxembourg, Ordonnance spéciale du 6 janvier 1937 ; par la Cour Suprême de S. M. le Roi d'Angleterre, « Principal Probatory Court » du 14 Juin 1937, et une licence C. L. 1923, accordée le 22 mars 1938, pour porter les Armes.

Raymond Moulton Comte DE THOMOND, Baron IBRACKAN (1905). A fait ses études au Collège d'Eastbourne. Associé de l'Institut des Directeurs Hommes de Lettres.

Épouse: 1^o Mollie, fille du Capitaine Richard FULFORD, de Londres, dont Baronne Chiquita Ann Virginia Diane; 2^o la Comtesse Vassilia GULIARI.

WERYHA



Ancienne Maison Princièere de Lithuanie, issue du Prince Souverain WOYSIELK, fils aîné du Roi de Lithuanie MENDOG (1240-1263), ancêtres de la Branche Royale JAGELLON.

Titre confirmé en Pologne, 1562. Voir Monographie « Rod KniazioW Weryhow », Bibliothèque Nationale, Varsovie. — Biblioteca Apostolica Vaticana).

ARMES: *De pourpre, accosté des colonnes d'or des Jagellons, ornées de croix barrée.* — DEVISE: « WASYLISSA ».

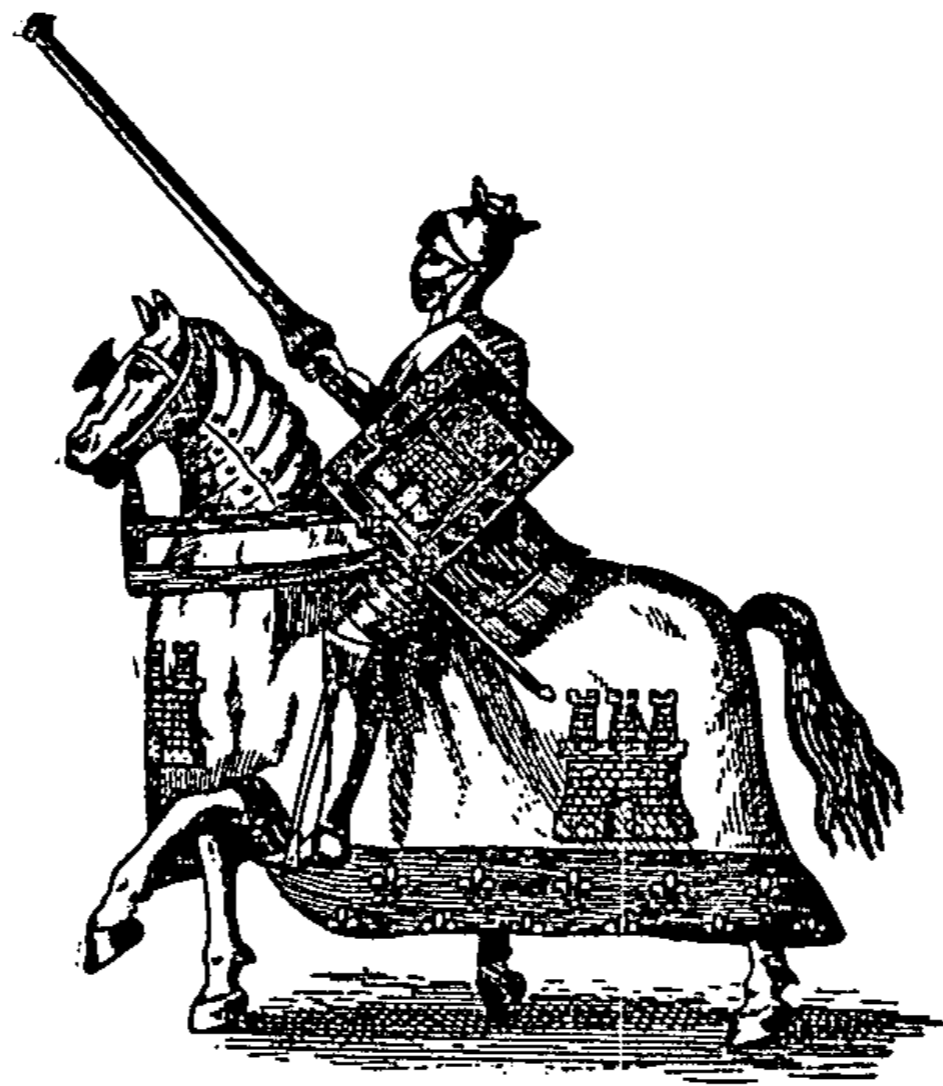
3^{me} BRANCHE. — Alexandre, Prince WERYHA Darewki, Chambellan de S. S. le Pape Pie XI. Né à Tetijef, le 27 janvier 1874.

Marié, à Varsovie, le 18 septembre 1930, à Irène SCHAFFNER. Dont :

Princesse Christine-Élisabeth WERYHA Darowska, née à Varsovie, le 7 juillet 1931.

2^{me} BRANCHE. — Jean, Prince WERYHA Darewski, ancien Capitaine des Chevaux-Légers Polonais, en France. Né à Cracovie, le 18 décembre 1885.





LES GRANDS MARIAGES

LES GRANDS MARIAGES

ALPHONSE DE BOURBON (Infant) et S. A. R. la Princesse Alice DE BOURBON-PARME

La 16 avril 1938, S. Em. le cardinal Innitzer, Archevêque de Vienne, a célébré en l'église des Minorites, le mariage du neveu de S. M. le Roi Alphonse XIII d'Espagne, S. A. R. l'Infant Alfonso de Bourbon, avec S. A. R. la Princesse Alice de Bourbon-Parme.

Depuis l'époque d'avant-guerre, Vienne n'avait vu de cérémonie analogue portant à la fois l'empreinte du faste d'une époque passée et celle de la raideur du cérémonial espagnol.

La place des Minorites, bordée de vieux palais, au centre de laquelle s'élève la pittoresque église, est d'habitude un des endroits les plus tranquilles de Vienne. Mais aujourd'hui, elle voyait depuis les premières heures de la matinée se masser une foule de curieux de plus en plus dense ; les voitures portant les couleurs jaune et rouge de la Cour d'Espagne ne purent que difficilement se frayer un chemin à travers la masse. En effet, les premiers invités commencèrent à arriver à dix heures, tandis que la cérémonie eut lieu à onze heures.

L'intérieur de l'église était richement décoré, les bancs recouverts de damas pourpre comme les colonnes de l'autel. A gauche de celui-ci, les chaises réservées aux témoins (qui étaient pour la mariée l'Archiduc François-Salvator et son frère, le Prince Robert de Bourbon-Parme, et pour le marié : le Duc de Calabre, son oncle, et le Prince Carlos de Bourbon-Orléans, son frère, étaient garnies de coussins rouges ; le siège où, à droite de l'autel, devait prendre place le Roi d'Espagne Alphonse XIII portait un coussin de cuir doré.

A l'arrivée à l'église, la Princesse Élie de Bourbon-Parme, née Archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, ouvrit le cortège au bras de l'Infant don Carlos, père du fiancé ; l'Infante Louise, née Princesse de France, belle-mère du fiancé, entra au bras de celui-ci ; la fiancée suivit au bras de son père, le Prince Élie de Bourbon-Parme. Selon le cérémonial de la Cour d'Espagne, le cortège ne comprenait pas de demoiselles d'honneur. La fiancée portait une toilette à la fois somptueuse et simple, d'une grande élégance, en lamé d'argent. Sa grâce juvénile n'était alourdie d'aucun bijou, seule une couronne de fleurs d'oranger

retenait le vapoureux voile de tulle. Sa longue traîne était portée par sa plus jeune sœur, la petite Princesse Marie-Christine. Le curé de l'église présenta les anneaux — de minces cercles d'or — sur un plateau d'argent. Pendant toute la cérémonie, la nef de la vieille église retentit des sons du magnifique *Ave Maria* de Schubert et des chœurs de Beethoven, de Mozart, de Schubert ; les hymnes autrichien, espagnol et celui de la Maison de Parme, furent exécutés sur l'orgue par le professeur Eder.

Après avoir donné la bénédiction nuptiale au couple princier, le Cardinal-Archevêque de Vienne lui adressa une émouvante allocution.

A la sortie de l'église, les jeunes mariés étaient suivis de l'Infante Louise au bras du Prince Élie de Bourbon-Parme, et de la Princesse Marie-Anna à celui de l'Infant don Carlos. Venaient ensuite :

S. A. R. la Comtesse de Caserte, S. A. I. et R. l'Archiduc Frédéric d'Autriche, LL. AA. RR. le Prince et la Princesse des Asturies, l'Infante Eulalie d'Espagne, l'Infante Marie-Christine d'Espagne, l'Infante Isabelle, Comtesse Jean Zamoyska et le Comte Zamoyski : Duchesse de Calabre, Princesse Urraca de Bourbon-Sicules, la Princesse Dolorès et la Princesse Esperanza de Bourbon-Orléans, la Princesse Élisabeth, la Princesse Marie, le Prince François, la Princesse Jeanne et la Princesse Marie-Christine de Bourbon-Parme, la Princesse Louis d'Orléans-Bragance, le Prince Pierre-Henri et la Princesse Pia-Maria d'Orléans-Bragance, la Princesse Josépha de Bourbon-Sicules, le Prince et la Princesse Gabriel de Bourbon-Sicules, la Princesse Caroline de Bourbon-Sicules, Comtesse André Zamoyska ; l'Infant Ferdinand et l'Infante Louise de Bavière, l'Infant Louis de Bavière, l'Infant José et la Princesse de Bavière, l'Infante Mercédès de Bavière, la Princesse Stéphanie de Belgique et le prince de Lonyay, le Prince Louis de Bavière, la Princesse Marie de Bavière, la Princesse Béatrice de Bourbon-Parme et le Comte Pierre Luchesi-Palli. l'Archiduc Eugène d'Autriche, l'Archiduc Antoine et l'Archiduchesse Ileana, l'Archiduchesse Blanche, l'Archiduc Charles, l'Archiduchesse Marguerite, l'Archiduc Hubert-Salvator. l'Archiduchesse Marie-Christine, princesse de Salm-Salm ; l'Archiduchesse Henriette, Princesse de Hohenlohe-Schillingsfurst ; l'Archiduchesse Gabrielle, l'Archiduc Charles-Albert. LL. AA. le Prince et la Princesse de Salm-Reiferschelt-Dyck, la Princesse Élisabeth de Hohenlohe-Schillingsfurst, la Princesse Nathalie de Hohenlohe-Schillingsfurst, la Princesse Frédérique de Hohenlohe-Schillingsfurst, le Prince et la Princesse Engelbert de Croy-Dulmen, le Prince Rodolphe Esterhary, le Comte et la Comtesse Clémens Altenburg, la Baronne Alice Waldbott, Archiduchesse d'Autriche : la Baronne Marie Waldbott, la Comtesse Rose Brzozowska, des membres des Familles princières apparentées à la Maison de Bourbon et à la Maison de Habsbourg, ainsi que le Tout-Vienne aristocratique.

Un déjeuner de cent couverts, présidé par le Roi Alphonse XIII et par l'Infant Alphonse et la nouvelle Infante, fut offert après la cérémonie religieuse à l'hôtel Impérial.

Les jeunes mariés ont quitté Vienne pour se rendre à Budapest et de là, ils partirent pour un long voyage en Grèce et sur le Bosphore avant de venir s'installer en France, au château de Pepinson, résidence de l'Infant Alphonse de Bourbon.

Parmi les bijoux de la splendide corbeille offerte par l'Infant Alphonse à l'Infante Alice figurent une parure de perles, une parure de rubis et diamants et une parure de saphirs et diamants. Chacune de ces parures se compose de pièces importantes : diadèmes, colliers, bracelets et broches, le tout exécuté par Chaumet.

GUINNESS (Benjamin) et Marquise DE MIGNANO.

Le 2 avril 1936, a eu lieu à Monte-Carlo le mariage de M. Benjamin Guinness, le grand banquier de New-York, ancien Officier de la Marine royale britannique, avec la Marquise Marie NUNZIANTE DE MIGNANO.

Ainsi donc, deux des hôtes les plus fidèles et les plus éminents attachés à la Riviera française par une prédilection marquée sont réunis avec leur destin, les efforts dévoués qu'ils prodiguaient depuis longtemps, chacun pour sa part, en faveur de la vie mondaine et sportive de la Côte d'Azur.

Sa Majesté le Roi de Suède a été le témoin de la mariée, et M. Loël Guinness, Membre de la Chambre des Communes, pour Bath a été le témoin de son père.

La Marquise de Mignano, très connue et fêtée dans la société cosmopolite, a résidé à Florence, à Londres, à Paris. Mais, auprès de sa mère, la Duchesse de Mignano, son séjour favori est à Monte-Carlo.

La Marquise de Mignano était connue sous le nom de Marquise Strozzi, et son mariage avec le comte Carlo Strozzi a récemment été annulé en Italie.

M. Benjamin Guinness hiverne à Moutins, près de Cannes, au Mas de Notre-Dame-de-Vie, admirable demeure édifiée au pied même de la chapelle historique, selon les plans de M^{me} Bridget Guinness, décédée en 1931, qui était un sculpteur et un peintre de grand talent.

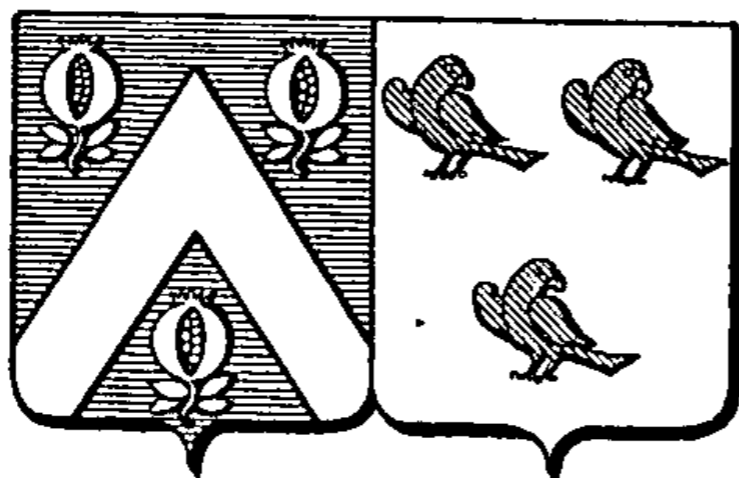
M^{me} Guinness était la sœur de sir Richard Williams Bulkeley, Bart. Commodore du Royal Yacht Squadron.

Depuis son installation à Cannes, M. Benjamin Guinness a pratiqué tous les sports, et il a généreusement contribué à l'impulsion des régates internationales, auxquelles il participait sous le pavillon de l'International Yacht Club — alors présidé par S. A. R. le Duc de Connaught, — barrant lui-même l'un ou l'autre de ses yachts fameux qui remportèrent de brillantes victoires.

A Mongins, membre fondateur du Country Club, à Hays Castle Club, sur la Wye (Pays de Galles), amateur fervent de la pêche au saumon, à Cannes, à Nice, à Deauville, propriétaire de chevaux qui font triompher ses couleurs, M. Guinness affectionne les sports les plus variés.

Son mariage est un lien nouveau avec la France à qui il a témoigné, comme la Marquise de Mignano, un fidèle et précieux attachement.

VAUMAS (Gilbert-Joseph, Vicomte de) et Simone DE BOISHEBERT.



En l'Église d'Offranville devant une nombreuse assistance, a été béni par l'Abbé Guillaume DE VAUMAS le mariage de Mademoiselle Simone DE BOISHEBERT fille du Marquis DE BOISHEBERT, et de la Marquise, née Marguerite DE FORMIGNY DE LA LONDE, avec le Vicomte

Gilbert-Joseph DE VAUMAS, fils du comte William DE VAUMAS, et de la Comtesse, née Clotilde DE COQUEREAUMONT.

Les témoins étaient pour la mariée, le Marquis DE FORMIGNY DE LA LONDE, son oncle, et, pour le marié, le Général AZAN, grand Officier de la Légion d'honneur, ancien Commandant supérieur des troupes en Tunisie, et Monsieur Pierre DE COQUEREAUMONT ses parent et oncle.

Le Service d'Honneur était assuré par Mesdemoiselles Thérèse DE VAUMAS, Odette DE COQUEREAUMONT, Hélène DELMAS, Marie-Cécile DE COQUEREAUMONT, Odile DE COQUEREAUMONT et Marie-Gabrielle DE LA SERVIÈRE, accompagnés par Messieurs Max DE BOISHEBERT, Louis DE SAINT-VICTOR, Jean PILLET, Pierre DE SAINT-WULFRAN, Paul DE VAUMAS, et Michel DE VAUMAS.

La Marquise DE BOISHEBERT reçut, après la cérémonie, religieuse, les nombreux parents et amis des deux Familles depuis longtemps fixées en Normandie.

LE LIVRE D'OR
DES NOBLES COMTEMPORAINS

LE LIVRE D'OR

DES NOBLES CONTEMPORAINS

BIDAULT DE L'ISLE (Georges), Vice-Président du Conseil-Général de l'Yonne. Promu Officier de la Légion d'Honneur, 2 juin 1936. (Ministère de l'Intérieur.)

BLANQUET DU CHAYLA, Capitaine de Frégate de Réserve, promu Commandeur de la Légion d'Honneur, 16 juillet 1936. (Ministère de la Marine).

BOURG (Baudouin-Marie-Charles DU). — Maire de Montfleurs (Mayenne), 44 ans de fonctions. Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, 11 août 1936. (Ministère de l'Intérieur.)

BRANCAS (Madame DE). — Est nommée, à titre posthume, Chevalier de la Légion d'honneur : M^{me} de Brancas, née Mathilde Grunsmann, chef de laboratoire d'électro-radiologie à la Clinique Baudelocque à Paris.

Trente-quatre ans de pratique professionnelle particulièrement distinguée. Décédée victime du devoir, des suites d'une affection contractée dans l'exercice de ses fonctions.

M^{me} de Brancas a été citée, le 19 juin, à l'ordre de la Nation.

CARDIER (M. Roger-Jacques-Raoul DU). — Secrétaire d'Ambassade de 3^{me} classe. Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, 1^{er} août 1936. (Ministère des affaires Étrangères.)

CARRA DE VAUX SAINT-CYR (Christian-Jean-Édouard). Conseiller d'Ambassade. Promu officier de la Légion d'Honneur, 13 janvier 1926 (Ministère des Affaires Étrangères.)

CHAMBRUN (Louis-Charles PINETON DE), Ambassadeur de France en Italie. — Promu Grand-Officier de la Légion d'Honneur, 1^{er} août 1936. (Ministère des Affaires Étrangères.)

COPPET (Jules-Marcel DE). — Gouverneur des Colonies. Promu Officier de la Légion d'Honneur. Nommé Gouverneur-Général de l'Afrique Occidentale française, 8 et 9 août 1936. (Ministère des Colonies).

DESTREM, ou D'ESTREM (Antoine-Valentin-Marcel). —

Capitaine de Corvette, Pilote d'Avion, d'Hydravion et d'Aérostat.

Commandant de l'Escadrille Nieuport, en 1915.

Commandant du Centre Maritime d'Argostoli, en 1916.

Commandant du Centre Maritime de Lorient, durant la Grande guerre 1914-1918.

Promu à l'État-Major de la 1^{re} armée navale, en 1919.

Breveté de l'École Supérieure de Guerre Navale; Officier de la Légion d'Honneur pour actions d'éclat, et Croix de guerre. Décoré de la Distinguished Service Cross, du Nichan-Iftikar et de la Médaille du Levant.

Tué en avion, à 40 ans, le 31 octobre 1923. Lors de ses Obsèques officielles, l'Amiral Gilly, Directeur de l'Aéronautique Maritime, prononça un émouvant discours, rappelant la très brillante Épopée de ce Paladin de l'air.

A Villacoublay, le « Hangar Destrem » est immédiatement à côté du « Hangar Guynemer ».

DONJON DE SAINT-MARTIN (Gabriel-Henri-Joseph), Président du Syndicat Agricole de l'Ardrésis. Promu officier de la Légion d'honneur, 7 juin 1936 (Ministère de l'Agriculture).

GRAMONT (Duchesse DE). Vingt-sept ans de Présidence à la Société Philanthropique. Nommée Chevalier de la Légion d'Honneur, 25 janvier 1936 (Ministère de la Santé Publique).

GUÉHÉNEUC (Henri-Joseph-Casimir DE), Maire de Landujan (Ile-et-Vilaine). Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, 19 août 1936. (Ministère de l'Intérieur).

LE GONIAC DE LA LONGRAYE (Hippolyte-Charles-Joseph), Médecin en chef de 1^{re} classe, promu Commandeur de la Légion d'Honneur, 31 mai 1936 (Ministère de la Marine).

LEDOULX (Louis-Henri-Théodore-Alexandre-Charles-Jubo DE). — Consul Général de France à Anvers. Promu officier de la région d'Honneur, 14 janvier 1936 (Ministère des Affaires Étrangères).

MARAIS (Auguste-Alphonse-Henri DU). — Maire de Saint-Hilaire du Maine (Mayenne), 40 ans de fonctions. Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, 19 août 1936. (Ministère de l'Intérieur).

MONTHERLANT (Henry-Marie-Joseph-Frédéric DE), Homme de Lettres. — Promu Officier de la Légion d'Honneur, 31 juillet 1936. (Ministère de l'Éducation Nationale.)

ORMESSON (Wladimir LEFEVRE D'). — Publiciste. Promu Officier de la Légion d'Honneur, 14 janvier 1936 (Ministère des Affaires Étrangères.)

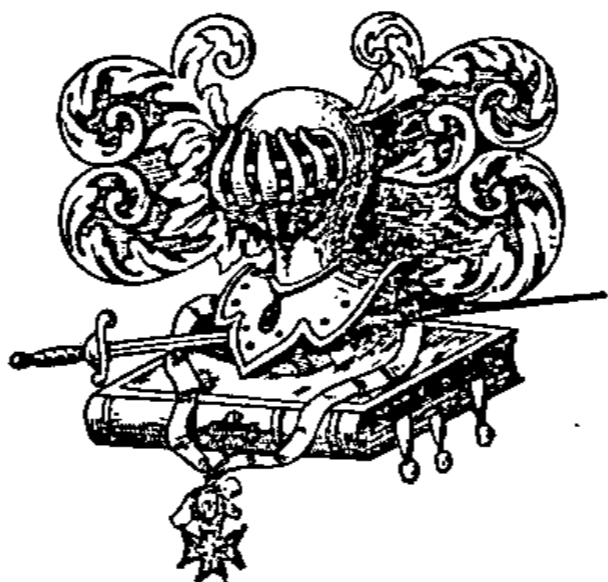
PLAN DE SIEYÈS DE VEYNES (Jean-Louis-Vincent DE), ancien Inspecteur de la Banque de France, Banquier à New-York. Promu Officier de la Légion d'Honneur, 7 août 1936. (Ministère des Affaires Étrangères.)

POIX (Princesse DE), Présidente de la Société de Charité Maternelle de Paris, 45 ans de dévouement aux œuvres. Nommée Chevalier de la Légion d'Honneur, 13 mai 1936. (Ministère de la Santé Publique et de l'Éducation Physique.)

SAINT-VICTOR DE SAINT-BLANCARD, dit SAINT-BRICE (Louis-Clément-Marie-Paul DE), Vice-Doyen de la Presse Diplomatique. Promu Commandeur de la Légion d'Honneur, 14 janvier 1936. (Ministère des Affaires Étrangères.)

VALOIS (Jean-François-Henri DE). Chef de service à la Direction des Finances à Tunis. Promu Officier de la Légion d'Honneur, 14 janvier 1936. (Ministère des Affaires Étrangères.)

VAUMAS (Comte William DE), Ingénieur Agronome. Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, janvier 1937. (Ministère des Affaires Étrangères.)





LES ORDRES DE CHEVALERIE

LES ORDRES DE CHEVALERIE

L'ORDRE CONSTANTINIEN DE SAINT-GEORGES

Nous publions ci-après la Liste exacte, au 1^{er} octobre 1936, des Cardinaux, des Chevaliers et des Dames, décorés de la Grand' Croix du S. M. Ordre Constantinien de Saint Georges. Cette Liste ne comprend, ni les Princes et Princesses des Familles Royales, ni les Ecclésiastiques (sauf les Cardinaux, dont les noms figurent à part).

Les noms suivis d'un astérisque désignent les Baillis Grand' Croix de Justice, auxquels S. A. R. Mgr le Prince Grand Maître de l'Ordre a concédé le port du *Collier Constantinien*.

Eminentissimes Cardinaux Grand-Croix

(par ordre alphabétique)

1. Bisleti (S. Em. Card. Gaetano).
2. Caccia-Dominioni (S. Em. Card. Camillo).
3. Granito-Pignatelli du Belmonte (S. Em. Card. Gennaro).
4. Lavitrano (S. Em. Card. Luigi).
5. Nasalli-Rocca di Corneliano (S. Em. Card. G. C).
6. O'Connell (S. Em. Card. Guglielmo).
7. Sbarretti (S. Em. Card. Donato).

Chevaliers Grand-Croix.

(par ordre alphabétique)

1. Aldobrandini (Prince don Giuseppe).
2. Barberino (comte don Raffaello, da) Grand Inquisiteur de l'Ordre. *
3. Caracciolo (don Emmanuele dic de S. Vito.) Vice-Président de la Députation de l'Ordre.
4. Chigi-Albani-della Rovere (S. A. Emin. Prince don Lodovico). Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte. *
5. Colonna (Prince don Marcantonio).
6. Costa-Sanseverino (don Luigi, Prince de Bisignano).
7. Ferrante (don Stanislao, Marquis de Ruffano).
8. Hohenberg (von) Prince Ernest. *

9. Lancellotti (Prince don Giuseppe).
10. Lancellotti (don Luigi, Prince de Prossedi).
11. Lanza di Scalea (Prince don Pietro).
12. Ligne S. A. prince Albert (de).
13. Maresca-Donnorso (don Nicola, Duc de Serracapriola).
14. Maresca de Serracapriola (don Giovanni, Duc de la Salandra), Grand Chancelier de l'Ordre.*
15. Massimo, Prince don Francesco Camillo, Premier Vice-Président de la Députation de l'Ordre.*
16. Naro-Patrizi-Montoro Marquis don Patrizio.
17. Paus (comte Christophe).
18. Persichetti-Ugolini (Marquis don Edoardo).*
19. Pignatelli-d'Angio-Cavaniglia (Prince don Diego) Vice-Président de la Députation de l'Ordre.
20. Ruffo di Calabria des Princes de Scilla (don Umberto), Grand Préfet et Président de la Députation de l'Ordre.*
21. Ruffo (Prince don Rufo), Prince de la Scaletta.
22. Ruspoli (Prince don Alessandro).
23. Giovanni (Marquis don Giovanni).
24. Sangro (de) Duc de Casacalenda et de Telese Mons. don Giovanni, Grand-Prieur de l'Ordre.*
25. Sayn-Wittgenstein-Sayn (S. A. S. Prince Stanislas).
26. Statella (Comte don Luigi) des Princes de Cassaro.
27. Pierredon (Thierry Comte Michel de).

Dames Grand-Croix.

(par ordre alphabétique)

1. Lancellotti (donna Maria, princesse de Prossedi), née des Princes de Mérode.
2. Ligne (de) (S. A. Princesse Marie-Louise), née Saint-Paul de Sinçay.
3. Maresca di Serracapriola (donna Maria Duchesse de la Salandra), née des Comtes de la Feld.
4. Patrizi Naro Montoro (Marquise donna Sofia), née des Princes Odescalchi.
5. Perrelli Tomacelli Filomarino (donna Giulia Princesse de Boiano), née Aquaviva d'Aragona Duchesse d'Atri.
6. Persichetti-Ugolini, (Marquise donna Maria Luisa), née des Comtes Ratti.
7. Ruffo di Calabria des Princes de Scilla et de Palazzolo (donna Isabella, née des Marquis Torrigiani).
8. Ruffo Princesse (donna Gabriella), Princesse de la Scaletta, née des Comtes Bacci.
9. Ruspoli Princesse (donna Marianita), née des Ducs Lante della Rovere.
10. Sayn-Wittgenstein-Sayn (S. A. S. princesse Hélène), née Ruffo des Princes de la Scaletta.

NOMINATIONS :

Le Comte et Prince de Faily, nommé Chevalier de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges.

Le Marquis de Saint-Levé d'Aguerre, nommé Chevalier de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges.

L'Ordre de la Toison d'Or.

L'Ordre de la Toison d'Or, créé le 10 janvier 1429, aurait, s'il faut en croire la légende, pour origine une histoire d'amour.

En ce temps-là, Bruges était la Capitale des Ducs de Bourgogne, Capitale magnifique entre toutes. Ce n'étaient là que fêtes, carrousels, tournois et festins. Le bon Duc Philippe, qui présidait à toutes ces réjouissances, aimait à être entouré des plus merveilleuses beautés flamandes.

Or, à chacune des jolies femmes de sa Cour, il avait demandé une mèche de ses cheveux, et, de toutes ces mèches réunies, il avait fait un Collier qu'il portait dans les cérémonies.

Toutes les toisons qui composaient ce collier étaient blondes ; mais l'une d'elles était beaucoup plus blonde que les autres ; elle était d'un blond ardent... disons qu'elle était rousse, absolument rousse ; et, comme elle occupait la place la plus visible dans le collier ducal, on la voyait se détacher, rutilante au milieu des autres mèches de tonalité moins éclatante.

Vous n'êtes point sans savoir que les cheveux roux ont de tout temps défrayé la malignité publique. Les Seigneurs de la Cour de Bruges se gaussaient volontiers de cette toison rousse que le Duc portait ainsi ostensiblement sur la poitrine. Mais le Duc trouva le moyen de les faire taire. Et voici comment il s'y prit :

Il faut vous dire que la mèche rousse qui ornait le Collier du Duc venait de la chevelure d'une Dame bourgeoise qui s'appelait Marie Van Crombrugge, et qu'on avait surnommée « la Perle de Bruges » à cause de sa beauté.

Cette dame était mariée à un artiste alors célèbre, que le Duc avait envoyé en Portugal... C'est que le bon Duc Philippe était fort épris de la Perle de Bruges, et qu'il n'était pas fâché d'éloigner d'elle son mari.

Donc, comme la belle Marie Van Crombrugge s'apercevait qu'on riait de sa chevelure rousse, et qu'on blâmait le Souverain d'en avoir placé une mèche parmi les mèches blondes que lui avaient offertes les autres dames de la cour, Philippe la consola en lui disant que tel qui riait de cette toison la tiendrait bientôt en grand honneur.

Et c'est pour tenir cette parole qu'il fonda l'Ordre très noble et très insigne de la Toison d'Or.

Telle est la légende... Maintenant les historiens vous diront que ce n'est qu'une fable, et qu'à la vérité le bon Duc Philippe

fonda le Toison d'Or pour glorifier surtout l'industrie des laines, qui avait fait sa fortune et donnait à la Flandre la prospérité.

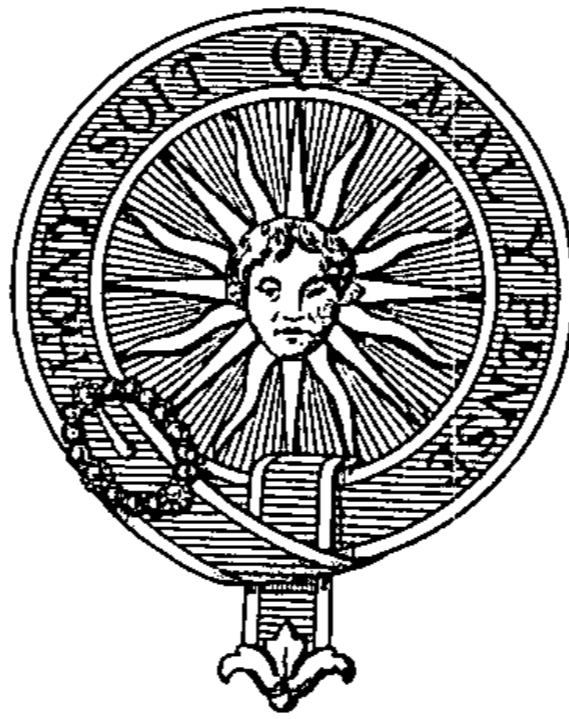
Cela est évidemment plus vraisemblable. Mais avouez que la légende est plus jolie.

Le Duc Philippe, ayant fondé la Toison d'Or, s'en attribua la Grande-Maîtrise et décida que l'Ordre, qui aurait pour but la défense du Prince et de la Religion, ne pourrait être conféré qu'à des « Gentilshommes de Nom et d'Armes sans reproches ».

Dans son Histoire des Ducs de Bourgogne, de Barante observe que l'Ordonnance publiée par le Duc pour régler les devoirs des Chevaliers et les Cérémonies de leur Réception, est le plus beau Code d'Honneur et de Vertu chevaleresque.

Philippe le Bon ne nomma d'abord que trente-et-un Chevaliers, tous de la plus haute Noblesse.

Charles le Téméraire en augmenta le nombre, mais l'Investiture ne fut jamais donnée qu'à des Gentilshommes qui en étaient dignes.



ÉPHÉMÉRIDES DE LA NOBLESSE

NAISSANCES

MARIAGES

DÉCÈS

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les Familles de nous adresser leurs annonces de **NAISSANCES**, **MARIAGES** et **DÉCÈS**. Nous les insérerons *gratuitement*, en deux lignes.

L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE est le seul, actuellement, à publier, chaque année, les éphémérides de la Noblesse.

Les Familles intéressées, qui négligeraient de répondre à notre appel ne devront donc s'en prendre qu'à elles-mêmes d'être omises.

« UNE NOTICE INSÉRÉE DANS L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, C'EST UN DOCUMENT POUR LA POSTÉRITÉ ».

Un article, publié dans un Journal quotidien, est mis à la corbeille le lendemain :

Une NOTICE insérée dans l'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, Nobiliaire précieux, est conservée dans les Familles, à la Bibliothèque Nationale de Paris et dans toutes les principales Bibliothèques du Monde.

NAISSANCES

1933

BRÉTIZEL (Pierre-Jean-Emmanuel-Marie DE). — Paris, 25 décembre 1933.

1935

BRÉTIZEL (Béatrix-Jeanne-Marie-Thérèse DE). — Paris, 30 mai 1935.

1936

BOISHÉBERT (Gabriel DE), fils de Bernard des Champs de Boishébert, et d'Antoinette BAZIN DE JESSAN. — Offranville (Seine-Inférieure), 7 août 1936.

DUTERTRE (Godeleine et Ida), filles jumelles de M. A. P. Dutertre, Chargé de Cours à l'Université de Lille, Capitaine de réserve C. S. d'État-Major, et de M^{me}, née Élisabeth DE MINIAC. — Château du Huisbois-Le Wast (Pas-de-Calais), 18 janvier 1936.

LA MOISSONNIÈRE (Arlette DE), fille de Monsieur et Madame Robert de La Moissonnière. — Bayeux, 12 février 1936.

PERRET DU CRAY (François), fils du Comte Jean, et de la Comtesse, née Nicole DE FOURVILLE. — Toulouse, 6 avril 1936.

VAUMAS (Patrick DE), fils du Vicomte Bernard de Vaumas et de la Vicomtesse, née Béatrix DE LA GARANDERIE. — Souk el Khémus (Tunisie), 4 juin 1936.

1937

BOISHÉBERT (Monique DE), fille de Bernard des Champs de Boishébert, et d'Antoinette BAZIN DE JESSAY. — Offranville, octobre 1937.

FAYET DE LA TOUR (Chantal DU), fille de Georges du Fayet de la Tour, et d'Élisabeth DE VAUMAS. — Bordeaux, février 1937.

CRUÉ (Philippe-Albert), fils de René Crué et de Émilie BILLOT DE GOLDLIN. — Le Havre, 30 août 1937.

PRINCIPALES ALLIANCES

1933

BRETIZEL (Baron François DE), et M^{lle} Marie-Antoinette DE MONTLAUR. — Paris, 23 février 1933.

1934

VAUMAS (Elisabeth DE), et Georges DU FAYET DE LA TOUR. — Campigny (Eure), 29 décembre 1934.

1935

ANDIGNÉ (C^{te} Charles D'), et P^{esse} Françoise DE FAUCIGNY-LUCINGE. — Paris, 22 juin 1935.

ANTIN DE VAILLAC (C^{te} Arnaud D'), et M^{lle} Marie DE MONTBRON. — Narcellus, avril 1935.

ARSCHOT (C^{te} Philippe D'), et M^{lle} DE MUN. — Paris, 12 février.

ASSY DE MONJAY (C^{te} Antoine D'), et M^{lle} Odette DE THIEULLOY. — Paris, 23 janvier 1935.

AUERSTAEDT (V^{te} D'), et M^{lle} Alix DE GOUVELLO. — Paris, 31 juillet 1935.

AYMER DE LA CHEVALERIE (C^{te} René), et M^{lle} Solange DE GONDRECOURT. — Paris, 29 décembre 1935.

BAILLIENCOURT-COURCOL (M. Guy DE), et M^{lle} Suzanne DE BERNY-BOURDON. — Paris, 3 juin 1935.

BEAUCHAMP (Bon Albert DE SELLE DE), et M^{lle} Louise DE BARANTE. — Paris, 25 mai 1935.

BELLOC DE CHAMBORANT (C^{te} DE), et M^{lle} Ghislaine DE BERNARD. — Radepont, 18 juin 1935.

BENOIST (Bon Jules DE), Ingénieur E. N. Q. A., et M^{lle} Marie-Thérèse DAUGER. — Paris, 26 février 1935.

BENTZMANN (V^{te} Alain DE), et M^{lle} Yvonne DE PARCEVAL. — Versailles, novembre 1935.

BERTIER DE SAUVIGNY (C^{te} Emmanuel DE), et M^{lle} Paule DE SARRET. — Coussergues, octobre 1935.

BERTOULT (C^{te} François DE) et M^{lle} Marie DE LA TOUR-DU-PIN-CHAMBLY. — Paris, 21 février 1935.

BESSET (M. Edgard DU), lieutenant au 31^e Dragons et M^{lle}

Monique DE BEAUREPAIRE-LOUVAGNY. — Amiens, novembre 1935.

BETHUNE-HESDIGNEUL (C^{te} Eugène DE), et M^{lle} Claude D'URSEL. — Durbuy (Belgique), août 1935.

BLANGY (C^{te} DE), et M^{lle} Simone DE COURTIVRON. — Paris, 17 octobre 1935.

BOIGNE (C^{te} Jean DE), et M^{lle} Simone DE LUSSIGNY. — Paris, mai 1935.

BOISSÉSON (V^{te} Henry DE), et M^{lle} Françoise HÉBRARD-DUMAS. — Paris, 19 juin 1935.

BONFILS (C^{te} Aymar DE) et M^{lle} Cécile DE COUSSEMAKER. — 10 septembre 1935.

BONY DE LAVERGNE (C^{te} Hubert DE), et M^{lle} Anne DE BONY DE LAVERGNE. — Bujaleuf, 7 août 1935.

BOURBON (Duc de Ségovie) (S. A. R. le P^{ce} don Jaime DE), et M^{lle} Emmanuela DE DAMPIERRE. — Rome, 4 mars 1935.

BREDA (C^{te} Maurice DE BERG DE), et M^{lle} Germaine RIVAL DE ROUVILLE. — Plessis-Brion, septembre 1935.

BRIEY (C^{te} Aimery DE), et M^{lle} Marie-Antoinette DE DIEUDONNÉ DE CORBEEK OVER LOO. — Corbeek-Loo, 26 septembre 1935.

BRINGARD (B^{on} Charles-Henri), et M^{lle} Béatrice DE LIEDEKERKE. — Leefdael (Belgique), novembre 1935.

BROIN (C^{te} Roger DE), et M^{lle} Renée DUBOIS DE LA PATÉLLIERE. — La Rochelle, 3 août 1935.

BUSSY (C^{te} Henry LE CLERC DE), lieutenant au 94^e Régiment d'Infanterie, et M^{lle} Françoise PETIN. — Hairoville, juillet 1935.

CAMPEAU (M. François DE), et M^{lle} Renée DE GAYARDON DE FENOYL. — Paris, 26 novembre 1935.

CARCOUET DE RAULÉON (C^{te} Jehan DE), et M^{lle} Mercedes DE LA PLANCHE DE RUILLE. — Paris, 5 novembre 1935.

CARNÉ-MARCEIN (C^{te} Olivier DE), lieutenant instructeur à l'École spéciale Militaire, et M^{lle} Anne-Marie DE SABRAN-PONTEVÈS. — Paris, 8 mai 1935.

CARPENTIER (François DE), fils du Capitaine de Vaisseau de Carpentier, Officier de la Légion d'Honneur, Commandant le « Paris », avec M^{lle} Marie-Thérèse BONVALLET. — Rennes, 28 décembre 1935.

CHAMBRUN (C^{te} René DE), et M^{lle} José LAVAL. — Paris, 20 août 1935.

CHANDON-MOET (C^{te} René), et M^{lle} Louise DE KERGORLAY. — Paris, 30 janvier 1935.

CHANTEMERLE DE VILLETTE (V^{te} DE), et M^{lle} Irène DE LOISNE. — Fontenay-le-Vicomte, 5 octobre 1935.

CHARETTE DE LA CONTRIE (M. Héliou DE), et M^{lle} Jeanne DE NOLHAC. — Paris, 25 février 1935.

CLAVIERE (M. Paul DE), et M^{lle} Françoise PERRET DU CRAY. — Daveize, septembre 1935.

COLBERT (M^{ls} DE), et M^{me} Max DE LESTERPS DE BEAUVAIS, née Alix DE LA VERONNE. — Paris, 27 juillet 1935.

COSNAC (C^{te} René DE), et M^{lle} Solange DE BARANTE. — Paris, 20 juillet 1935.

COSSE-BRISSAC (C^{te} Artus DE), et M^{lle} Marie-Henriette DE GUEHENEUC DE BOISHUE. — Paris, 29 mai 1935.

COUEDIC DE KERGOALER (Annick DU), fille du Lieutenant-Colonel du Couëdic de Kergoaler, du 15^e Régiment d'Infanterie, à Metz, et de la Comtesse Louis du Couëdic de Kergoaler, avec le Lieutenant Pierre BOUCHET DE FAREINS, du 22^e Régiment de Tirailleurs Algériens. — Metz, 20 février 1935.

CUGNAC (C^{te} Louis DE), et M^{lle} Rose DE LA RIVIÈRE. — Paris, 5 février 1935.

DARBLAY (M. Paul-Charles), et M^{lle} Ghislaine DE LAPEYRÈRE. — Paris, 28 mai 1935.

DEMARGAY (B^{on}) et M^{lle} Monique DE SEYNES. — Paris, 28 novembre 1935.

DIEULEVEULT (M. Xavier DE), Officier des Haras, et M^{lle} Élisabeth DE JOB. — Cambrai, 2 février 1935.

EPINAY (C^{te} René D'), et M^{lle} Simone PLATIAU. — Longuenesse, décembre 1935.

FLEURIEU (C^{te} André DE), et M^{lle} Jehanne DU MOUSTIER DE CANCHY. — Courtoin, août 1935.

FONTENIOUX (V^{te} DU), et M^{lle} Lina SAVELLI. — Nantes, 26 février 1935.

FOURNAS DE LA BROUSSE (B^{on} Patrice DE), Capitaine à la 35^e Escadre aérienne, et M^{lle} Simone JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE. — Saint-Hilaire-sur-Rille, 21 août 1935.

FRANCE (V^{te} Gérard DE), et M^{lle} Marie-Louise BERNARD. — Mexico, janvier 1935.

FRANQUEVILLE (M. Jean DE), et M^{lle} Geneviève DE LISLE. — 23 janvier 1935.

GASTINNES (C^{te} Guido DE), et M^{lle} Jacqueline CHAMEROY. — Paris, 5 décembre 1935.

GOTZ (M. Geoffroi) et M^{lle} Consuela DE GRAMEDO. — Neuilly-sur-Seine, 9 juillet 1935.

GOULAIN (C^{te} Patrice DE), et M^{lle} Anne-Marie DU LUART. — Bourth, 28 mai 1935.

GUIGNÉ (C^{te} DE), et M^{lle} Éléonore DE GUÉBRIANT. — Paris, 5 juin 1935.

GUINAUMONT (C^{te} J. DE), lieutenant au 35^e Régiment d'Infanterie, et M^{lle} DE LA BOUILLERIE. — Avril 1935.

HAUT DE SIGY (C^{te} Louis DE), et M^{lle} Claire DE GRASSET. — Pernand, 5 février 1935.

HAUTECLOCQUE (M. Yves DE), et M^{lle} Hélène DE TOULGOET-TRÉANNA. — Paris, 8 janvier 1935.

HENNEZEL D'ORMOIS (B^{on} Guy D') et M^{lle} Anne DE PARSEVAL. — Paris, juin 1935.

HÉROUVILLE (C^{te} Jean D'), et M^{lle} Henriette BRÉART DE BOISANGER. — Paris, 30 octobre 1935.

KERAUTEM (V^{te} DE), et M^{lle} Nicole DE CHARNACÉ. — Neuilly-sur-Seine, 23 avril 1935.

KERSABIEC (V^{te} Édouard SIOC'HAN DE), et M^{lle} Ghislaine DU BOISGUEHENEUC. — Landreau, avril 1935.

LA BARRE DE NANTEUIL (B^{on} Yves DE), et M^{lle} Béatrix DE BERNARD. — Mathieu, 10 juillet 1935.

LA BARRE DE NANTEUIL (B^{on} Hubert DE) et M^{lle} Nicole DE PORET. — 28 décembre 1935.

LA CELLE (V^{te} Geoffroy DE), et M^{lle} Yvonne CLEMANCEAU DE LA LANDE. — Saint-Augustin-des-Bois, 20 novembre 1935.

LAFOT (C^{te} Urbain) et M^{lle} Yolande DE COURSON. — 30 juillet 1935.

LA MOISSONNIÈRE (M. Robert DE), et M^{lle} Monique DE LA GROUDIÈRE. — Bayeux, 4 avril 1935.

LA MARTINIÈRE (M. DE), Lieutenant-Aviateur, et M^{lle} Marie DE LA BASSETIÈRE. — Saint-Julien-des-Landes, mai 1935.

LAMOTHE (M. Christian DE), et M^{lle} Marie-Thérèse DE VANSAY. — Conflans, 25 avril 1935.

LAMOTHE (C^{te} DE), et M^{lle} Odile DE VASSINHAC-IMÉCOURT. — Paris, 24 juin 1935.

LA MOTTE DE LA MOTTE-ROUGE (Vicomte Xavier DE), Capitaine au 1^{er} Chasseurs d'Afrique, Chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, fils du Vicomte de LA Motte-Rouge, décédé, et de la Vicomtesse, née Dieuleveult, avec M^{lle} DE SEMUR, fille du Baron de Semur, et de la Baronne, née COSNAC. — Paris, 28 août 1935.

LA MOUSSAYE (C^{te} Jean DE), des T. O. E., et M^{lle} Marie-Laure DE THOISY. — Paris, 14 décembre 1935.

LA PASTELLIÈRE-NEUILLY (C^{te} Hugues DE), et M^{lle} Nelly SLOVE. — Dunkerque, 26 février 1935.

LA PESCHARDIÈRE (M. Jean DE), et M^{lle} Guillemine DE CAZENOVE DE PRADINES. — Nantes, 15 janvier 1935.

LAVEAUCOUPLET (V^{te} DE), et M^{lle} Marie-Louise BORDA DE PASCAL. — Paris, novembre 1935.

LA VILLARMOIS (V^{te} Gilles DE), et M^{lle} Henriette DE BOUILLÉ. — Coulonges, février 1935.

LAYRE (B^{on} Jean DE), et M^{lle} Anne BAZIN DE JESSEY. — Pleurtuit, septembre 1935.

LECOCQ-VALLON (M. Philippe), et M^{lle} Monique BOIGUES. — Paris, juillet 1935.

LEHIDEUX (M. Philippe) et M^{lle} Gisèle D'HESPEL. — Paris, 15 mai 1935.

LE MOTHEUX DU PLESSIS (M. Henry), et M^{lle} Antoinette DE SAINT-VENANT. — Chançay, juin 1935.

L'ESCALOPIER (V^{te} DE), lieutenant au 8^e Régiment de Zouaves, et M^{lle} DE MIANVILLE. — Chartres, 22 mai 1935.

LEUSSE (C^{te} Sixte DE), et M^{lle} Marie-Thérèse D'ANGLE-JEAN-CHATILLON. — Chindrieux, 17 octobre 1935.

LEVIS MIREPOIX (C^{te} Emmanuel DE), et M^{lle} Marie-Louise DE NICOLAY. — Paris, 9 novembre 1935.

LONGEVIALLE DE VABRES (C^{te} Emmanuel DE), lieutenant à la Base Aérienne 105, et M^{lle} Yvonne DE PLUVIÉ. — Rennes, février 1935.

MAISTRE (C^{te} Jacques DE), et M^{lle} BOISSARD. — 8 mars 1935.

MAISTRE (B^{on} Guillaume DE) et M^{lle} Marie-Thérèse MÉPLAIN. — décembre 1935.

MAISTRE (C^{te} Jean DE), et M^{lle} Nicole AUDRA. — Paris, 2 juillet 1935.

MALET (M. Arnaud DE), et M^{lle} Édith DE MONTAIGUT. — Cudos, août 1935.

MARSCHALL Junior (M. Charles C.) et M^{lle} Suzanne DE CHARETTE. — Jeffersonville (États-Unis), octobre 1935.

MARTIMPREY (C^{te} Henri DE), et M^{lle} Béatrice DELLA FAILLE DE LEVERGHEM. — Paris, 4 juin 1935.

MASQUELIER (M. Jean), et M^{lle} Jeanne DE ROCHE-BOUET. — Chaumont d'Anjou, 30 avril 1935.

MAUPEOU D'ABLEIGES (V^{te} Paul DE), lieutenant au 117^e Régiment d'Infanterie, et M^{lle} Nicole D'URSEL. — Bruxelles, 4 septembre 1935.

MAUVAISIN (C^{te} R. DE), et M^{lle} Ginette FAYONT. — Saint-Paxent, octobre 1935.

MERLE (Vicomte Rolland DU), fils du Comte Alphonse du Merle, et de la Comtesse, avec Marguerite DE LA PORTE. — Paris, 28 décembre 1935.

METZ (M. René DE), Lieutenant au 13^e Bataillon de Chasseurs

Alpins, des T. O. E., et M^{lle} Marie DE CURIÈRES DE CASTELNAU. — Paris, 26 juin 1935.

MIRAMON (C^{te} DE), et M^{lle} Monique DE LASTEYRIE DU SAILLANT. — Paris, 9 mai 1935.

MONTAIGU (C^{te} Hubert DE), et M^{lle} Bernadette DE QUATRE-BARBES. — Nîmes, 30 juillet 1935.

MONTALIVET (C^{te} Jacques DE), lieutenant au 43^e Régiment d'Artillerie, et M^{lle} Gillonne HETTIER DE BOISLAMBERT. — Bernières-sur-Mer, 30 avril 1935.

MONTS DE SAVASSE (C^{te} DE), et M^{lle} Catherine LE MASSON. — Grenoble, février 1935.

NADAILLAC (C^{te} Raoul DE), Lieutenant au 1^{er} Génie, et M^{lle} Marie-Cécile DE CHARBILLAN. — Paris, 6 juillet 1935.

NATTES (C^{te} DE), et M^{lle} Catherine DE BERNIS-CALVIÈRE. — Paris, 3 janvier 1935.

NAZELLE (C^{te} Antoine DE), capitaine au 23^e Régiment d'Infanterie Coloniale, et M^{lle} Chantal DE CONTENSON. — Saumur, 24 juillet 1935.

NERVO (B^{on} François DE), et M^{lle} Cécile GAY. — 23 décembre 1935.

PARCEVAUX (V^{te} DE), et M^{lle} Monique-France DE MONTEBELLO. — Paris, 7 août 1935.

PELET (C^{te} Roger DE), et M^{lle} Marie-Louise GEERTSEMA. — Paris, 16 novembre 1935.

PEREIRA (B^{on} Romain DE), et M^{lle} Marie-Antoinette DE VASSELOT DE RÉGNÉ. — Ingouville, 22 juin 1935.

PERRIEN DE CRENAN (V^{te} Georges DE), et M^{lle} Yvonne DE ROUGÉ. — Paris, 29 mai 1935.

PERSAN (C^{te} Amaury DE), capitaine de cavalerie, et M^{lle} Monique BALAY. — Paris, 23 mai 1935.

PIOGER (V^{te} Jean DE), et M^{lle} Laure DE LORGERIL. — Nantes, 18 juin 1935.

PONTAC (C^{te} Gabriel DE), sous-lieutenant au 2^e Bataillon de Dragons Portés, et M^{lle} Élisabeth ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET. — Paris, 28 mai 1935.

POURTALÈS (C^{te} Maurice DE), et M^{lle} Solange DE CARFORT. — Paris, mars 1935.

RAFFIN DE LA RAFFINIE (C^{te} DE), capitaine de cavalerie, et M^{lle} Jeannine DE LA JONQUIÈRE. — Paris, 9 septembre 1935.

RASILLY (C^{te} Renaud DE), et M^{lle} Suzanne LAFFAILLE. — Toulon, septembre 1935.

RAVINEL (B^{on} Jean DE), lieutenant, et M^{lle} Charlotte DILLON. — Pavie, 2 octobre 1935.

REILLE (Bon Victor), et M^{lle} Geneviève DE CANDOLLE.
— Cervon, 15 octobre 1935.

ROHAN CHABOT (C^{te} Léonor DE), Lieutenant au 7^e Régiment de Chasseurs, des T. O. E., et M^{lle} Béatrix DE KERNIER. — Paris, 18 juillet 1935.

ROTHSCHILD (Bon Philippe DE), et M^{lle} Élisabeth DE CHAMBURE. — Paris, janvier 1935.

RUGY (V^{te} Aloys DE), et M^{lle} Madeleine DU BREIL DE PONTBRIAND. — Cesson, 19 mars 1935.

SAPORTA (C^{te} Louis DE), et M^{lle} Hélène DE LA PANOUSE. — Paris, 9 avril 1935.

SARRET (Bon Louis DE), et Bonne Robert DE SARRET, née Monique DELLA FAILLE DE LEVERGHEM. — Paris, 1^{er} juillet 1935.

SARS-LE-COMTE (C^{te} Georges DE), et M^{lle} Marie GUHUET. — Boulogne-sur-Mer, 23 février.

SÈZE (M. Jean DE), et M^{lle} Thérèse D'ARGOUGES. — Arquenay, septembre 1935.

SAINT-GERMAIN (C^{te} Jacques DE), lieutenant au 35^e Régiment d'Infanterie, et M^{lle} Odile DE BEAUREPAIRE. — Beaurepaire, avril 1935.

SONNENBERG (Bon Louis DE), et M^{lle} Évelyne ORLOWSKA. — Samoreau, février 1935.

SAINT-SAUVEUR (C^{te} Paul DE), et M^{lle} Jacqueline CITRON. — Paris, 10 avril 1935.

STABENRATH (Bon Michel DE), et M^{lle} Hélène DE Nadaillac. — Versailles, 18 juillet 1935.

SURMONT (M. DE), et M^{lle} Madeleine D'ABRANTÈS. — Paris, 29 janvier 1935.

TARRAGON (V^{te} Roger DE), lieutenant au 7^e Régiment de Spahis Algériens, et M^{lle} Jeanne DE CORNEILLAN. — Chamalières, février 1935.

TERNAY (C^{te} Yves D'AVIAU DE), et M^{lle} Isabelle DE BOIS-HEBERT. — Offranville, 14 février 1935.

THIOLLAZ (C^{te} DE), et M^{lle} Éléonore DE CASTELLA. — Vallières, 24 août 1935.

TOURNEMIRE (Bon DE), et M^{lle} Geneviève DE SAINT-GUILHEM. — Paris, 3 décembre 1935.

TRISTAN (C^{te} DE), conseiller général d'Indre-et-Loire, et M^{lle} Napoléonne BONAPARTE-WYSE. — Paris, 10 juillet 1935.

TRUCHIS DE VARENNES (V^{te} Pierre DE), Lieutenant au 6^e Régiment de Spahis Algériens, et M^{lle} Guillemette DE NOIRON. — Dijon, 25 avril 1935.

VAUCELLES (C^{te} Pierre DE), Attaché d'Ambassade, et M^{lle} Victoire DURIEU DE LACARELLE. — Paris, 2 juillet 1935.

VAULX (C^{te} François DE BERMOND DE), Lieutenant au 8^e Régiment de Tirailleurs Marocains, et M^{lle} Ghislaine DE LAURE DE LA LAUZADE. — Saint-Jean de Luz, février 1935.

VESINS (C^{te} DE), et M^{lle} Geneviève LOUBET. — Paris, 27 novembre 1935.

WAILLY (M. Gilles DE), et M^{lle} Madeleine DE FERRIÈRES DE SAUVEBEUF. — Paris, 13 juin 1935.

WARREN (C^{te} Raoul DE), et M^{lle} Marie DE MONTRICHARD. — Saint-Servais (L.-et-C.), 30 avrii 1935.

WEIMARE (M. Philippe), et M^{lle} Nicole DE CHEZELLES. Paris, 2 mai 1935.

WOELMONT (B^{on} Frédéric DE), Lieutenant-Colonel d'aéronautique, Officier d'ordonnance de S. M. le Roi des Belges, et M^{lle} Renée D'AURAY DE SAINT-POIS. — Paris, 18 juin 1935.

YTURBE (M. Miguel F. DE), et M^{lle} Charlotte BURIN DES ROZIERS. — Paris, 12 décembre 1935.

1936

ALBARET (Jean-Édouard Comte D'), Jurisconsulte, et Marie-Henriette LAMIOT. — Levallois (Seine), 4 avril 1936.

ASTIER D'USSEL (Comte René D'), fils du Comte et de la Comtesse d'Astier d'Ussel, avec Françoise DORIA, fille de la Vicomtesse Doria. — Senlis, 19 décembre 1936.

BOUVET DE LA MAISONNEUVE, comte DE LOZIER (Régis), et Marie CHOULY DE PERMANGLE, fille du Marquis et de la Marquise Chouly de Permangle. — Paris, 31 mars 1936.

BUJON (Pierre), Ingénieur, et M^{lle} Hélène D'HORRER. — 30 mai 1936.

CHOPPIN DE JANVRY (Bernard), et Monique CREUZÉ DE LESSER. — Ménil (Mayence), 20 avril 1936.

FERRAND DE LA CONTÉ (Bertrand), avec Édith DE TOURNEBU. — Dieppe, 15 décembre 1936.

GOES (Baron Henri VAN DER), fils de Son Excellence le Jonkheer van der Goes, Ministre des Pays-Bas, et de Madame van der Goes, avec Béatrice DE CIANELLI DE SÉRANS, fille du Comte de Cianelli de Sérans, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et de la Comtesse de Cianelli de Sérans. — Goudourville, 19 août 1936.

GOUVELLO (Lieutenant Philippe DE), du 3^{me} Régiment de Tirailleurs Marocains, fils du Colonel de Gouvello, Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, et de Madame, avec Marie DE JACQUELOT DU BOISROUVRAY. — Vannes, 19 février 1936.

HÉROUVILLE (Comte Félix DE), Lieutenant au 61^e Régi-

ment d'Artillerie, et Yolaine LEVESQUE. — Nantes, 27 mai 1936.

JACQUELOT DU BOISROUVRAY (Vicomte Jean-François), et Jeanne DE LABROUHE DE LABORDERIE. — Bourges, 7 juillet 1936.

LÉVIS-MIREPOIX (Comte Emmanuel DE), fils du Prince de Robech, et de la Princesse, née COSSÉ-BRISSAC, avec Marie-Louise DE NICOLAY, fille du Comte Théodore de Nicolay, et de la Comtesse. — Paris, 1936.

MONTMORIN-SAINT-HÉREM (Comte DE), Lieutenant au 3^me Dragons, fils du Colonel de Montmorin-Saint-Hérem, Sous-Chef d'État-Major de la Région de Paris, Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, et de la Marquise, née MONTMORIN, avec M^{lle} D'AILLIÈRES, fille de M. Louis d'Aillières, Conseiller général de la Sarthe, Maire d'Aillières, Cavalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre. — Paris, 9 janvier 1936.

PARSEVAL, Comte DE FOUDRAS (Hubert DE), fils de Henry de Parseval, Marquis de Foudras, Croix de Guerre, et de Madame Henry de Parseval, avec Monique LE TOURNEUR D'ISON, fille du Comte le Tourneur d'Ison, Conseiller général du Calvados, et de la Comtesse. — Paris, 22 octobre 1936.

VAUMAS (Thérèse DE), et Henri LESCHALLIER DE LISLE. — Campigny (Eure), 17 septembre 1936.

1937

DECAZES (Marquis), et M^{lle} Solange DU TEMPLE DE ROUGEMONT. — Paris, 18 novembre 1937.

MIEULET DE RICAUMONT (Comte DE), Capitaine d'Artillerie Coloniale, fils du Marquis de Mieulet de Ricaumont, Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, et de la Marquise, née Fernande Richard de Saint-Cloud, petit-fils du Général Comte de Mieulet de Ricaumont, Commandeur de la Légion d'Honneur, et M^{lle} Geneviève DE GOULLARD D'ARSAY, fille du Marquis de Goullard d'Arsay et petite-fille du Colonel Marquis de Virieu. — Brulain (Deux-Sèvres), 1^{er} septembre 1937.

PRADEL DE LAMASE (Comte Martial DE), et M^{lle} Nina DE FERMOR. — Paris, 4 mai 1937.

REGNAULT DE BEAUCARON (Vicomte Jacques), et M^{lle} Marie-Magdeleine MARCILLE. — Paris, 18 novembre 1937.

VOLPELIÈRES D'ESCOMBRERAS (Marquis DE), et M^{lle} DE WERBROUCK. — Beddington, 1^{er} Février 1937.

DÉCÈS

1935

ADHEMAR (C^{tesse} D'), née VERDET. — Paris, 19 mars 1935.

AIGNEAUX (C^{tesse} D'), née Louise DE DURFORT-CIVRAC DE LORGE. — Lisieux, 20 mars 1935.

ALEXANDRY D'ORENGIANI (B^{on} Humbert D'). — Lavar, août 1935.

ANDIGNÉ (Mis D'), O., Conseiller Municipal de Paris, Conseiller Général de la Seine; 77 ans. — Craon, 28 août 1935.

ANDIGNÉ (V^{tesse} Jean D'), née D'HAUTEVILLE. — Argences, 15 mars 1935.

ANDRIEU (S. Em. le Cardinal), archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine. — Bordeaux, 14 février 1935.

ANTHENAISE (V^{tesse} Charles D'), née Thérèse DES CARS, 78 ans. — La Jaillièrre, 22 septembre 1935.

ANTHOUCARD DE VRAINCOURT (C^{tesse} D'), née DE MONSEIGNAT. — Paris, 13 juillet 1935.

AUCOURT (C^{tesse} D'), née DE SAHUNE. — Blainvilliers, 14 septembre 1935.

AUERSTAEDT (D^{esse} D'), née DE VOIZE, 90 ans. — Paris, 8 mars 1935.

AUNAY (C^{tesse} D'), née BERDAN. — 7 avril 1935.

BAGNEUX (C^{tesse} DE), née P^{esse} Isabelle DE POLIGNAC. — Paris, 27 mai 1935.

BALINCOURT (C^{tesse} Guillaume DE), née HOLBROOK, médaille de la Reconnaissance Française. — Chamant, 28 août 1935.

BALLEROY (M^{ise} DE), née MORNAY-MONTCHEVREUIL. — Paris, 3 mars 1935.

BALLI (M^{me} John), née CLADO. — Paris, août 1935.

BALLOY (M. Robert DE), 37 ans. — Paris, 7 juin 1935.

BALNY D'AVRICOURT (C^{tesse}), née SPITZER, 77 ans. — Avricourt, 27 octobre 1935.

BALORRE (B^{on} Guillaume DE), ancien Chef d'Escadron d'Artillerie, 83 ans. — Orléans, 6 février 1935.

BARANTE (Bonne DE), née LE BERTRE. — Château de Barante, 25 octobre 1935.

- BARBUAT DU PLESSIS (C^{te} DE). — 13 avril 1935.
- BEAUCHESNE-LASSAY (M^{is} DE), 84 ans. — Pessac, 22 mai 1935.
- BEAUREPAIRE (M^{is}e D^{re} DE), née DE RAINCOURT, 92 ans. — Beaurepaire, 13 janvier 1935.
- BELLOY DE SAINT-LIENARD (C^{te} DE). — Totes, décembre 1935.
- BERCKHEIM (B^{on} DE), O., Général. — Paris, 19 juin 1935.
- BERTIER DE SAUVIGNY (C^{te} Arnaud DE), 25 ans, Lieutenant au 2^e Régiment de Hussards. — Toulouse, 1^{er} juin 1935.
- BLIC (M^{me} Hervé DE), née MAREY-MONGE. — Pommard, avril 1935.
- BOISSIEU (C^{tesse} DE), née Henriette D'URSEL. — Paris, 13 juin 1935.
- BONNIERES DE WIERRE (M^{me} DE), née ÉLIE DE BEAUMONT. — Paris, 6 mai 1935.
- BONVOULOIR (C^{tesse} DE), née DE CRISENOY DE LYONNE. — Château de Magny, 3 septembre 1935.
- BOURG DE BOZAS (M^{is}e DU), née SIPIÉRE. — Paris, 20 décembre 1935.
- BOUTRAY (B^{on} Guillaume DE), — Versailles, 4 mars 1935.
- BOUTRAY (B^{on} Pierre DE), 71 ans. — Saint-Brice, 24 juillet 1935.
- BOUX DE CASSON (M^{is}e D^{re} DE), née Yolande DE CORNULIER. — Challans, 4 novembre 1935.
- BREMOND D'ARS (C^{tesse} Guy DE), née Madeleine DE LA BOUILLERIE. — Versailles, 11 mars 1935.
- BRIGODE DE KEMLANDT (C^{tesse} DE), née DE GRAMONT. — Folembray, 29 septembre 1935.
- BRINCARD (Bonne), née GERMAIN. — Paris, 11 mars 1935.
- BRINQUANT (M. Aimery), 26 ans. — 2 janvier 1935.
- BRULLON (B^{on} DE), 78 ans. — Angers, décembre 1935.
- BRUN (M^{me} Armand), née CHEVALIER. — Paris, 30 octobre 1935.
- CADAVAL (Duc DE). — Saint-Pierre d'Irube, 16 février 1935.
- CANCHY (M^{is} DU MOUSTIER DE), 67 ans, O, Lieutenant-Colonel de Cavalerie honoraire. — Paris, 27 mai 1935.
- CARAMAN (M^{lle} Andrée DE), 21 ans, décédée accidentellement. — 11 juin 1935.
- CASTELBAJAC (C^{tesse} DE), née DESGENETAIS. — Paris, 22 novembre 1935.

CASTRIES (C^{tesse} Gabriel DE), née DE DOMECY, 79 ans. — La Chapelle-Longueville, 5 octobre 1935.

CHARETTE DE LA CONTRIE (L^t Guy DE), 26 ans. — Bourges, 17 juillet 1935.

CHAPONAY (M^{l^{le}} DE), née Constance SCHNEIDER, Médaille d'or de la Reconnaissance Française. — Montreux, 8 août 1935.

CHAUBRY (B^{on} Pierre DE), 92 ans. — Congy, 5 mars 1935.

CHAYLA (M^{me} Paul DU), née DEFONTAINE, 74 ans. — Paris, 2 juin 1935.

CHEVIGNÉ (M^{l^{le}} DE). — Paris, 5 janvier 1935.

CHOISEUL-GOUFFIER (C^{te} Gabriel DE). — Kaunas (Lithuanie), 15 mai 1935.

CIVILLE (V^{tesse} DE), née Hélène D'OILLIAMSON. — Caen, 24 janvier 1935.

COLOMBY (B^{onne} DE), née Marie DU PRÉ DE SAINT-MAUR. — Assat, novembre 1935.

CORNULIER (M^{l^{le}} DE), maire de Fontaine-Henry, 86 ans. — Fontaine-Henry, 17 avril 1935.

CROIX (M^{l^{le}} DE), membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France. — Paris, 18 mai 1935.

CROIZIER (M^{l^{le}} DE). — Paris, 10 février 1935.

CROZE (B^{on} DE), commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. — Monte-Carlo, 28 avril 1935.

CROZET (M^{l^{le}} DU), née Marie DE BOYER-MONTEGUT. — Paris, 24 décembre 1935.

DAGUILHON-PUJOL (M^{me}), née DURAND-FORNAS. — Paris, 21 octobre 1935.

DAMPIERRE (B^{on} DE), 75 ans. — Jonzac, 12 mai 1935.

DESROUSSEAUX DE VANDIÈRES (C^{te}). — Paris, 29 mai 1935.

DIESBACH DE BELLEROUCHE (M^{l^{le}} Henriette DE). — 4 mars 1935.

DOMMARTIN (B^{onne} DE), née Jeanne DE LA COMBLE. — Metz, 21 janvier 1935.

DORIA (C^{te}), 82 ans. — Orrouy, 11 septembre 1935.

DRESNAY (M^{l^{le}} D^{re} DU), née DE THESAN SAINT-GENIEZ, — Saintes, 25 mai 1935.

DURFORT (S. Exc. Mgr DE), archevêque de Soteropolis, 72 ans. — Combourg, 27 février 1935.

DURYE (B^{onne}), née DE BAUDREUIL. — Agonges, 18 juin 1935.

ELBÉE (C^{te} D'), 80 ans. — Warluis, 23 mai 1935.

ESPIÈS (C^{te} Henri DE COSSARD D'), 74 ans. — Evreux, avril 1935.

ETCHEGOYEN (B^{on} D'), 87 ans. — Baclair, 19 mars 1935.

EXELMANS (C^{te}), Général de Brigade, C. — Grand-Bou-tray, 25 août 1935.

FALENTIN DE SAINTENAC (V^{te} Joseph), Colonel breveté d'Infanterie, O. — Lafitte-Escosse (Ariège), 29 décembre 1935.

FALLETANS (M. Charles GARNIER DE), 86 ans. — Châ-teau d'Esclans, janvier 1935.

FAYET DE LA TOUR (M^{me} A. DU), née Caroline DE MURAT. — Cournon d'Auvergne, 3 juillet 1935.

FAYOLLE (M^{ise} DE), née D'ARLOT DE SAINT-SAUD. — Périgueux, 26 novembre 1935.

FERRAND DE MAUVEZIN (C^{te} DE). — Pauillac, mai 1935.

FERRIERES DE SAUVEBEUF (C^{te} DE), 28 ans. — 29 septembre 1935.

FONSCOLOMBE (Bonne Henry DE BOYER DE), née Eugé-nie DE TEISSIER DE CADILLAN. — Septembre 1935.

FRANCE (C^{te} Arthur DE), 36 ans. — Chambéry, octobre 1935.

FROISSARD DE BROISSIA (C^{te} Emmanuel DE), An-cien Officier supérieur d'Infanterie. — Orléans, août 1935.

GAIFFIER D'HESTROY (S. Exc. le B^{on} DE), 69 ans, G C, Ambassadeur de Belgique en France. — Paris, 20 juillet 1935.

GERMINY (C^{te} Léonce DE), O., Lieutenant-Colonel d'In-fanterie en retraite. — Brest, 13 septembre 1935.

GICQUEL DES TOUCHES (M^{is}). — 18 mars 1935.

GIRONDE (V^{tesse} DE), née DENIÈRE. — Paris, 21 mai 1935.

GONTAUT-BIRON (C^{tesse} François DE), née Solange DE MAILLÉ DE LA TOUR LANDRY. — Paris, 3 janvier 1935.

GRANRUT (M^{me} Charles DE), née DE BARBANTANE. — Paris, 9 juillet 1935.

GUÉBRIANT (S. Exc. Mgr DE), archevêque titulaire DE Marcianopolis, O., Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique. — Paris, 5 mars 1935.

JAUBERT (C^{te}), Officier de Cavalerie. — Coulonges, 30 jan-vier 1935.

HAINGUERLOT (Bonne Georges), née Anne D'ABBADIE D'ITHORROTZ. — Lausanne, 10 octobre 1935.

HALPERT (M^{me} Ch. DE), née Sophie BRANICKA. — Paris, 27 juin 1935.

HARCOURT (C^{te} Amédée D'), 87 ans, Ancien Colonel, O.— Château d'Orcher, 17 juin 1935.

HATTECOURT (M. Pierre D'). — Chanzeaux, juillet 1935.

HAUTECLOCQUE (C^{te} Xavier DE), 37 ans. — Paris, 3 avril 1935.

HAUTEVILLE (C^{te} Roger DE RENUSSON D'). — Paris, 17 avril 1935.

HENNET DE GOUTEL (M. Alfred). — Paris, 20 novembre 1935.

HENNEZEL D'ORMOIS (V^{tesse} DE), née Jeanne DE CAIX DE REMBURES, 82 ans. — Paris, décembre 1935.

KERSAUSON (C^{tesse} DE), née ROUXEL DE VILLEFÉRON. — Morlaix, 28 juin 1935.

LAAGE DE MEUX (M^{me} Paul), née Louise DU HAMEL DE FOUGEROUX DE DENAINVILLERS. — Orléans, 21 décembre 1935.

LABORDE-NOGUEZ (M^{me} Paul DE), née LA CHAMBRE, 76 ans. — Dieppe, 12 décembre 1935.

LA BOUILLERIE (Bonne DE), née Solange DE LAPPARENT. — Paris, 7 avril 1935.

LA BOURDONNAYE (C^{te} Olivier DE), des T. O. E., Capitaine au 38^e Régiment d'Infanterie. — Hôpital militaire de Nancy, 30 septembre 1935.

LAFARGE (M. Joseph DE PAVIN DE), 82 ans. — Saint-Germain-en-Laye, 7 août 1935.

LA FERRONNAYS (M^{ise} D^{re} DE), né Marie DES CARS. — Paris, novembre 1935.

LA FRESNAYE (V^{te} Paul DE). — Paris, 6 décembre 1935.

L'AIGLE (M^{is} DE), 60 ans, maire de Rethondes, député et conseiller général de l'Oise. — Franc-Port, 11 septembre 1935.

LANTIVY DE TREDION (C^{te} Michel DE), 26 ans. — Octobre 1935.

LA PERELLE (M^{me} DE), née MARCHAL DE CALVI. — Hérisson, 5 mai 1935.

LA PLANTE (M. Paul DE). — Castel-du-Verger, 9 mars 1935.

LA RIBOISIÈRE (C^{te} DE), 46 ans. — Louvigné-du-Désert, 5 février 1935.

LA ROCHE (M^{is} DE). — La Lande, juin 1935.

LA ROCHE-AYMON (C^{te} Georges DE). — Paris, 12 mars 1935.

LA ROCHE-AYMON (M^l^{le} DE), née BOISSONNEAUX-VOUTENAY. — Décembre 1935.

LA SAYETTE (V^{te}^{esse} Louis DE), née Françoise DU BREIL DE PONTBRIAND. — Paris, 28 juin 1935.

LASTIC SAINT-JAL (C^{te}^{esse} Jehan DE), née Gabrielle DIEUDONNÉ D'ARRENTIERES. — Cholet, 20 mars 1935.

LAUBESPIN (C^{te} Théodule DE), 97 ans. — Waulsort, 20 novembre 1935 (Belgique).

LAURENS-CASTELET (M^l^{le} DE), née Berthe DE BELCASTEL, 86 ans. — La Grange, 16 août 1935.

LAURENS-CASTELET, (C^{te} Joseph DE), 47 ans. — Benquet, 18 juin 1935.

LAVEAUCOUPET (V^{te} DE), Colonel, C. — Saint-Jean de Luz, 9 août 1935.

LA VERTEVILLE (M. Pierre MILLON DE). — Tours, 7 août 1935.

LE COURTOIS DU MANOIR (M^{me} André), née Geneviève DE L'ESPINASSE. — Bordus, 26 juin 1935.

L'ESTANVILLE (M. Louis DE). — Fontaine-Lavaganne, 19 avril 1935.

LESTAPIS (M. Roger DE), 85 ans, Colonel de Cavalerie en retraite. — Paris, 8 novembre 1935.

LETOURVILLE (C^{te}^{esse} DE), née Jeanne DE REVERSEAUX. — Paris, 5 avril 1935.

LIVOIS (B^{on} Ludovic DE). — Versailles, décembre 1935.

LORGERIL (V^{te}^{esse} Paul DE), née DE GOUBERVILLE, 52 ans. — Pieugueneuc, 10 mars 1935.

LYAUTEY (M. Raoul), 76 ans, Colonel de Cavalerie en retraite. — Nancy, 15 mars 1935.

MAILLY-CHALON (C^{te}^{esse} DE), née DE MOREL D'AUBIGNY. — Fontaine, 22 septembre 1935.

MAISONNEUVE (M^{me} René DE), née BERTRAND-GESLIN. — 25 septembre 1935.

MAISTRE (B^{on} Emmanuel DE), 58 ans. — Château de Colombe, 22 septembre 1935.

MALLET (B^{onne} Albert), née DE NEUFLIZE, 84 ans. — Paris, 20 mai 1935.

MARCY (C^{te} ANDRAS DE), 85 ans, et médaille de 70-71. — La Belouze; 7 juillet 1935.

MARTIMPREY (C^{te} Auguste DE), 82 ans. — Bernoville, 31 janvier 1935.

MASSA (C^{te} Gaston DE). — Paris, 2 novembre 1935.

MEYNIER (M^{me} Raoul), née GRINCOURT. — 16 décembre 1935.

MONCHY (V^{tesse} Raoul DE), née Claire DE CHAVAGNAC. — Avignon, 9 juin 1935.

MONSPEY (M^{l^{le}} DE), née DE SINETY, 87 ans. — Montchervet, 28 juin 1935.

MONTIGNY (B^{on} DE). — Paris, 6 septembre 1935.

MONTJOU (C^{te} DE), O, ancien Député de la Mayenne, ancien Capitaine aviateur. — 24 novembre 1935.

MONTLIVAUT (C^{te} Raymond GUYON DE), 80 ans, ancien Officier de Cavalerie démissionnaire. — Boisrenard, 14 septembre 1935.

MORNY (Duc DE), — Paris, 13 avril 1935.

MOUCHERON (C^{te} René DE). — Versailles, 1^{er} août 1935.

MOUSTIER (M^{l^e} DE), 85 ans, Sénateur, ancien Député, ancien Président du Conseil général du Doubs. — Rougemont, 22 août 1935.

NICOLAY (le R. P. Jean DE), 75 ans. — Paris, 10 août 1935.

NOETZLIN (M.), O. — Paris, 26 avril 1935.

ORFEUILLE (C^{tesse} D'), 47 ans, née Yvonne DE MONTI DE REZE. — Nantes, mai 1935.

ORSETTI (C^{te} Thomas D'), 53 ans. — Paris, 1^{er} février 1935.

PELISSIER (C^{te} DE), 81 ans. — Chevry, 16 mai 1935.

PEPIN-LEHALLEUR (M.). — Paris, 26 juillet 1935.

PERIGNON (B^{on}). — Mars 1935.

PÉRIGNY (C^{te} Maurice DE). — Sao-Paulo (Brésil), août 1935.

PLESSIS DE GRENÉDAN (M^{l^e} DU), ancien Officier de Cavalerie. — Château du Houx, 23 septembre 1935.

POIGNANT (M. Georges). — Paris, 8 décembre 1935.

POIX (V^{tesse} DE), née Marguerite DE KERVYN DE LETTENHOVE. — Reuil, août 1935.

POMEREU (M^{l^{le}} DE), née DE MUN, médaille de la Reconnaissance Française et médaille des Épidémies. — Paris, 3 janvier 1935.

POMEREU D'ALIGRE (V^{te} DE), 75 ans. — Chartres, 13 septembre 1935.

POURTALÈS (C^{tesse} Paul DE), née Marguerite COTTIER. — Paris, 22 mai 1935.

POURTALÈS (C^{te} Max DE), 41 ans. — Neuilly, 5 février 1935.

POURTALES (C^{te} B. DE), 65 ans. — Casablanca, 6 juillet 1935.

PRUNELÉ (C^{tesse} Alexis DE), née DE KERGORLAY. — Château de Saint-Germain (E.-et-L.), 6 mai 1935.

PRUNELÉ (C^{tesse} Antoine DE), née Yolande DE PERRIEN DE CRENAN. — Trécesson, 14 décembre 1935.

RAISMES (V^{tesse} Yves DE), née Renée DU HAMEL DE BREUIL. — Paris, 17 mars 1935.

RASILLY (C^{tesse} DE), née TRUBERT. — Couvent des Augustines d'Angers, 29 juillet 1935.

RATISBONNE (M^{me} Fernand), née STERN. — Paris, 4 février 1935.

RANVILLE (Henri DE). Nous tenons à rendre hommage à l'écrivain, historien et journaliste érudit que fut HERVÉ DE RANVILLE, décédé en décembre. Il descendait d'une belle famille du Cotentin. L'Histoire de la Normandie, l'Histoire coloniale lui étaient familières. Du détail pittoresquement décrit, il savait tirer les précisions qui rendent le récit historique à la fois exact et vivant, et son grand savoir était précieux. Il laisse d'unanimes regrets. — 1935.

RÉAU (C^{te} Louis DU). — Grezil, 13 janvier 1935.

REGGIO (D^{esse} DE), née Suzanne DE LA HAYE DE CORME-NIN. — Paris, 6 juillet 1935.

REISET (C^{te} DE). — Paris, 19 avril 1935.

RESZKÉ (M^{me} Jean DE), née DE GOULAINÉ. — Paris, 23 février 1935.

RIVALS-MAZÈRES (M. Aymar DE). — Fiac, avril 1935.

RICHECOUSTE (M^{me} Edgar DE), née DE ROCHECOUSTE. — Chambourcy, 15 septembre 1935.

ROLLAND DE BLOMAC (B^{on} Pierre DE), 45 ans. — Vicq, mai 1935.

ROQUEFEUIL (C^{te} DE), 81 ans. — Tréguier, octobre 1935.

ROTHSCHILD (B^{ne} Edmond DE), née Adélaïde DE ROTHSCCHILD. — Paris, 22 juin 1935.

ROUGÉ (C^{tesse} Pierre DE), née Eugénie DE KEROUARTZ. — Paris, 19 avril 1935.

ROUGÉ (V^{te} DE), 30 ans. — Suisse, 21 octobre 1935.

SALABERRY (C^{te} D'IRUMBERRY DE). — Fossé, 4 janvier 1935.

SAYVE (C^{tesse} DE), née DE MEYRAN DE LAGOY. — Paris, 14 septembre 1935.

SAINT-BLANQUAT (M^{me} Gabriel DE LINGUA DE), née Marie DE FAUTÉREAU. — Labastide-Beauvoir, 25 avril 1935.

SEGUR (M^{l^{le}} DE), née Thérèse HÉLY D'OISSEL. — Abbaye de la Bussière, 27 septembre 1935.

SEMALLÉ (V^{tesse} Guy DE), née Clémence DE REVER-SEAUX. — Semallé, 11 mai 1925.

SEMALLÉ (V^{te} Jacques DE), Chef d'Escadron d'Artillerie. — Bourges, 8 août 1935.

SEMALLÉ (C^{te} Robert DE), 34 ans. — Semallé, 9 novembre 1935.

SAINT-GEORGE (C^{tesse} D^{re} HARSCOUE DE), née DE LA BOURDONNAYE. — Vannes, 14 avril 1935.

SIFFRÉDY (C^{tesse} DE), née Inès DE BOIGNE. — Dijon, juin 1935.

SINÇAY (M. Edgar SAINT-PAUL DE), 77 ans. — Paris, 8 mai 1935.

SINGER (M^{me} Louis), née STERN. — Paris, 17 novembre 1935.

SAINT-LAMBERT (M. Paul DOUBLE DE). — Paris, 26 septembre 1935.

SAINT-PIERRE (M^{me} Gaston LEMPEREUR DE), née Jeanne TRUBERT, 70 ans. — Biarritz, 28 décembre 1935.

SAINT-SEINE (M^{ls} DE), 69 ans. — Dijon, 22 janvier 1935.

SAINT-SIMON (C^{te} DE ROUVROY DE), 81 ans. — Saint-Goazec, 1^{er} février 1935.

SAINT-VICTOR (C^{te} DE). — Paris, 8 novembre 1935.

TASCHER DE LA PAGERIE (Duc de), 80 ans. — Fresnoy-Gricourt, 14 octobre 1935.

TAURIAC (M^{ls} DE), ancien Officier de Cavalerie. — Restes, 23 août 1935.

TAVERNOST (B^{on} Gabriel DE). — Lausanne, octobre 1935.

TEILLARD D'EVRY (M^{me}), née MISSIESSY. — Paris, 2 novembre 1935.

TEILLARD D'EVRY (M), C., ingénieur général de l'artillerie navale. — Perrioux, 1^{er} juin 1935.

TERRAS (C^{tesse} DE) — née Raymonde DUSSEAUX. — 15 février 1935.

THURNEYSSSEN (M^{me} Christian), née Madeleine TREMBLAY, 36 ans. — Paris, 26 juin 1935.

TILIÈRE (C^{tesse} Maurice DE), née Simone D'ANGLEJAN. — Autun, 27 juin 1935.

TINGUY (C^{te} Charles DE). — Vannes, mai 1935.

TRÉMONT (G^{el} Jules DE), C. — Nogent-le-Rotrou, 9 juin 1935.

TRUCHIS DE LAYS (V^{te} Victor DE). — 22 avril 1935.

TRUCHIS DE VARENNES (C^{tesse} DE), née MONROE. — Navilly, 11 novembre 1935.

- URSEL (C^{te} Marc D'), 24 ans. — Bruxelles, 4 mars 1935.
- VANDAL (C^{tesse} Albert), née Marie MONNOT, 80 ans. — Paris, 1^{er} décembre 1935.
- VANSSAY (C^{tesse} DE), née ESPIVENT DE LA VILLES-BOISNET. — Versailles, 18 février 1935.
- VAUTIBAUT (C^{te} DE). — Chaîne-de-Cœur, août 1935.
- VERDET (M. Gustave). — Pau, 22 avril 1935.
- VERGENNES (M^{l^{le}} DE), née Marie DE SALVERT-BELLENAVE. — Bellenave, 28 juin 1935.
- VIGGIANO (P^{cesse} DE), née P^{cesse} DE BAUFREMONT, dame du Palais de S. M. la Reine d'Italie. — Rome, août 1935.
- VILLEBOIS-MAREUIL (V^{tesse} Christian DE), née GAUTIER DE CHARNACÉ. — Paris, 22 avril 1935.
- VILLÈLE (C^{te} DE). — Mourville-Basses, décembre 1935.
- VILLENEUVE-BARGEMON (C^{tesse} M. M. DE). — Paris, 25 octobre 1935.
- VILLENEUVE-BARGEMONT (V^{te} DE), colonel. — Château de Bougaber, juillet 1935.
- VIRIEU (M^{l^{le}} DE), née Élisabeth DE NOAILLES. — Paris, 12 novembre 1935.
- WATEL-DEHAYNIN (M^{me} Albert). — Paris, 28 avril 1935.
- YZARN DE FREYSSINET DE VALADY (M^{l^e} D'), 68 ans. — Combret-de-Marcillac, novembre 1935.

1936

- ASSIER DE POMPIGNAN (M^{me} Guillaume), née Thérèse LAWLESS. — Fort-de-France, Martinique, 21 août 1936.
- EICHTHAL (Eugène D'), Membre de l'Institut. — Paris, février 1936.
- DE BAUDUS (Marguerite-Marie) épouse du C^{te} Paul DE MINIAC, décédée à Chartres, le 29 septembre 1936 à 31 ans.
- GIBON (Comte Jean DE). — Saint-Nicolas près Granville, 14 août 1936.
- LE FER DE LA MOTTE (S. E. Mgr), Évêque de Nantes. — Juillet 1936.
- LE MONNIER DE GOUVILLE (Léon-Charles-Marie-Joseph), Maire d'Amigny. — Château d'Amigny (Manche), 19 février 1936.
- LE PRÉVOST DE LA MOUSSONNIÈRE (M^{me} Henry), née Anne DE KERQUELEN. — Château de Rochefort, par S^t-Lô, 21 février 1936.
- MÉRIADEC (Docteur DE), Chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre. — Quimper, 15 octobre 1936.

OULTREMONT DE WAGIMONT et DE WARFUSÉE (Baudoin-Charles-Marie, Comte d'), Comte du Saint-Empire. — Monte-Carlo, 19 mars 1936.

PRADEL DE LAMASE (Comte Paul), ancien Zouave Pontifical. — Paris, 26 septembre 1936.

1937

FOUQUET (Comtesse DE), née RADO DU MATZ. — Camp de Bitche (Moselle), 13 octobre 1937.

LIMOGES DARESTE DE SACONAY (Henry-Johans DE). — Lyon, 2 novembre 1937.

PERRIN DE BRICHAMBAUT (Baron Georges), Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire et Croix de Guerre. — Paris, 13 septembre 1937.

PIEL MELCION D'ARC (Madame Paul), née Jeanne LESTRET. — Paris, 23 février 1935.





JURISPRUDENCE NOBILIAIRE

**QUELQUES DÉCRETS ET JUGEMENTS OBTENUS
TRANSMISSION DU NOM PAR ADOPTION**

QUELQUE DÉCRETS ET JUGEMENTS OBTENUS

En suite de toutes Recherches généalogiques utiles, édification de Précis de Filiation, constitution de Dossier justificatif et présentation juridique par ACTE DE NOTORIÉTÉ, sur les Requêtes et les Rapports de M. le Comte Georges DE MORANT, plusieurs Jugements ou Décrets, relatifs à des RECTIFICATIONS D'ÉTAT-CIVIL ont été rendus au cours de ces dernières années :

I. — Par Jugement du Tribunal Civil de Beauvais et procédure adéquate, la rectification des Actes de M. BACHIMONT, Chevalier de la Légion d'Honneur, a été ordonnée, en ce sens qu'il a été rétabli dans les Noms et Titres de ses Ancêtres, les Princes D'AMIENS DE BACHIMONT.

II. — Par Décret du Président de la République, en date du 29 septembre 1935 (contresigné par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : Léon Bérard), MM. Jean et Paul CISTAC sont autorisés à ajouter à leur Nom patronymique celui de leur trisaïeule, en Ligne féminine, « DUVAL DE LA RAINAIS » afin de s'appeler légalement à l'avenir : CISTAC DUVAL DE LA RAINAIS.

III. — Par Décret de M. le Président de la République, MM. DAUDIER ont été autorisés à ajouter à leur Nom celui de « DE CASSINI » le célèbre Géographe, leur Ancêtre maternel.

IV. — Le Docteur GUÉRIN-VALMALE, Médecin des Hôpitaux, Officier de la Légion d'Honneur, a obtenu, du Tribunal Civil de Montpellier, un Jugement le restituant dans la forme ancienne du Nom de sa Famille : GUÉRIN DE MONTGAREUIL VALMALE.

V. — Marcel-Valentin-Jules LE HODEY a été autorisé à relever le Titre de « Comte » par Jugement du Tribunal Civil d'Avesnes, en date du 20 février 1920.

VI. — Un Jugement du Tribunal Civil d'Amiens a ordonné la rectification du Nom de M. LE VAILLANT DE JOLLAIN, tel qu'il était porté par ses ancêtres.

VII. — Le Général DU PRÉ DE SAINT-MAUR, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, a été autorisé à reprendre les Nom et Titres de « Marquis DE COSSIGNY ».

VIII. — Émile-Eugène RENAULT, Général du Cadre de Réserve de l'État-Major général de l'Armée, Commandeur de la Légion d'Honneur, a repris en vertu de succession, le Nom de : DE MÉTAU. (Décembre 1933).

IX. — En suite d'une procédure adéquate Henri-Marie-Guillaume DE SAINT-LEVÉ D'AGUERRE a relevé le Titre de « Marquis », porté jadis par ses ancêtres, par Jugement du Tribunal Civil de Saint-Palais (Basses-Pyrénées) en date du 19 avril 1935.

X. — Par Jugement du Tribunal Civil de Mulhouse, en date du 21 février 1934, Robert-Adolphe SCHWILGUÉ a été autorisé à reprendre la particule « DE », portée par ses ancêtres, avant la Révolution.

XI. — Félix-Alexandre DE SONNAIS DE LIMÉ, Officier de Réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, a repris la forme ancienne et imprescriptible de son Nom, par procédure adéquate (1^{er} février 1932).

XII. — La Rectification de son Nom conforme à la forme ancienne, antérieure à l'annexion de la Corse à la France, a été obtenue par M. DE SUSINI, devant le Tribunal de Bastia.

XIII. — Gaston TARDIVI, Consul de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, a repris le Titre de « Marquis DE VENTO », porté par son trisaïeul, juillet 1933.

XIV. — Le Docteur Comte DE VULPIAN, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, a fait rétablir par le Tribunal de Rennes, son Nom exact modifié à la Révolution.

XX. — Le Nom de « DE FLORY » avait été supprimé lors de la création de l'État-Civil, des Actes concernant le Baron DE WARENGHIEN, Médaille Militaire et Croix de Guerre. Un Jugement du Tribunal Civil de Douai l'a rétabli dans son intégrité.

XVI. — BREVET D'INVESTITURE en faveur de Pierre-Marie-Jacques PAULTRE DE LAMOTTE, qui sera inscrit sur les Registres du SCEAU DE FRANCE, comme ayant succédé au Titre héréditaire des « VICOMTE », dont son père était décédé investi (Paris, le 21 novembre 1930, Signé : Le Ministre de la Justice).



TRANSMISSION DU NOM PAR ADOPTION

TRIBUNAL CIVIL DE MACON

JUGEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1935.

Le Tribunal,

— Attendu que par Requête présentée le 22 juillet 1935, Louis-Joseph-Oscar-Marie-Anthelme DUBOIS, demeurant à Paris, ayant M^e ROYET pour Avoué, invoquant l'adoption dont aurait bénéficié, en 1793, son trisaïeul, Nicolas-Marie DUBOIS, a demandé à M. le Président de ce Siège de vouloir bien ordonner que l'acte de naissance de Nicolas-Marie DUBOIS, en date du 24 novembre 1771, inscrit sur les Registres de l'État-Civil de la Commune de Saint-Ythaire, soit rectifié par la mention de son adoption par A.-L. DE PRISQUE, entraînant l'adjonction du nom de « DE PRISQUE » à celui de DUBOIS, et que, par voie de conséquence, soit rectifié par l'adjonction du nom de « DE PRISQUE » à celui de DUBOIS, l'acte de naissance du requérant, descendant au quatrième degré en ligne directe de Nicolas-Marie DUBOIS, (ainsi qu'il appert d'après les extraits des Registres d'État-Civil joints à la requête), ledit acte en date du 18 juillet 1899, inscrit sur les registres de l'État-Civil de la Ville de Montceau-les-Mines, déposés en double au Greffe du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône.

— Attendu que l'examen de cette Requête a été renvoyé au Tribunal tout entier qui a statué, après avoir entendu M^e POULACHON, Avocat du requérant, en ses explications, M. ODIN, Juge au Siège, en son rapport et M. le Procureur de la République, en ses réquisitions.

— Attendu qu'il résulte des documents versés aux débats, que suivant « testament mystique et solennel », reçu, le 8 mai 1793, par RACLET, alors Notaire à Salornay-sur-Guye, Antoine-Louis DE PRISQUE, après avoir fait des legs particuliers à divers, notamment à son frère et à sa sœur, a institué pour « son héritier universel et pour le tout, Nicolas DUBOIS, fils aîné et émancipé d'Antoine DUBOIS ».

— Attendu que se basant sur cette constitution d'héritier

universel, faite en la forme authentique, Louis-Joseph-Oscar-Marie-Anthelme DUBOIS soutient que le testateur, Antoine-Louis DE PRISQUE a bien eu véritablement l'intention d'adopter, le jeune Nicolas-Marie DUBOIS, et que, dès lors, ce dernier aurait eu de son vivant, et ses descendants directs ont encore actuellement le droit d'ajouter à leur patronymique le nom de l'adoptant, « DE PRISQUE ».

— Attendu qu'il est certain, que si adoption il y eut véritablement, l'adopté et les descendants en ligne directe de celui-ci étaient, et sont encore actuellement, en droit de demander que le nom de « DE PRISQUE » soit ajouté à celui de DUBOIS, puisque c'est là un des effets légaux de l'adoption.

— Que, par ailleurs, le Décret du 25 Germinal an XI ayant validé toutes les adoptions faites par acte authentique depuis le 18 janvier 1792, date où l'Assemblée Législative avait admis le principe de l'adoption, sans en définir encore le mode, jusqu'à la publication du Code Civil, et ce Décret n'ayant imposé aucune condition de forme à l'acte authentique requis, la seule question à résoudre en la présente espèce est, en définitive, une question de fait, consistant à rechercher si le testament authentique du 8 mai 1793 consacrait bien une véritable adoption au profit de Nicolas-Marie DUBOIS, bien que le mot « adoption » n'ait figuré à aucun endroit de cet acte.

— Attendu qu'il échet, tout d'abord, de remarquer que l'omission de ce « mot » ne constitue pas un argument décisif à l'encontre de la requête actuelle.

— Qu'en effet, le Décret du 18 janvier 1792, qui ordonnait le rétablissement de l'adoption, n'ayant pas défini la portée de ce terme, il était naturel que les intéressés lui donnassent le sens qu'il avait dans notre ancien Droit, où il désignait une simple institution d'héritier (Ferrière — « Dictionnaire de Pratique, T. I^{er}, « l'Adoption »; T. II « Institution d'héritier à charge de porter le nom et les armes »).

— Qu'avec raison, le Requéant fait remarquer que, repudiant tout formalisme, notre ancien Droit, comme notre Droit actuel, ordonnait de rechercher sous les termes des actes les intentions de leurs auteurs, et que, dès lors, il importe peu que le mot « adoption » ne se trouve pas dans le testament du 8 mai 1793, et que le Testateur ait parlé d'héritages et d'héritiers, si les circonstances et le contexte montrent qu'il s'agit, en réalité d'une véritable adoption.

— Qu'en l'espèce, l'intention, chez le testateur, d'adopter le prétendu héritier universel, ne semble pas douteuse, puisque, d'une part, il préfère le jeune DUBOIS à ses plus proches parents, ayant avec lui les rapports les plus affectueux (sa sœur habitant avec lui, et son frère, dans son voisinage immédiat), dont il entend assurer l'avenir à l'heure où ils ont dû quitter leurs couvents respectifs et que, d'autre part, il ordonne à sa

sœur, qui continuera d'habiter après lui leur demeure familiale, de garder le jeune DUBOIS auprès d'elle et de pourvoir à tous ses besoins.

— Que c'est bien la recommandation ordinaire qu'on adresse à sa famille quand on lui laisse son fils légitime, jeune et sans fortune.

— Attendu, au surplus, que l'ensemble de l'attitude de A.-L. DE PRISQUE montre qu'il traitait le jeune DUBOIS en fils adoptif.

— Attendu, en effet, que la loi du 18 janvier 1792, en rétablissant en principe l'adoption, n'en avait pas précisé les effets ; que la tradition de notre ancien Droit, qui n'admettait pas l'adoption, ne comblant pas cette lacune, il n'était d'autre moyen que de se modeler, dans la mesure du possible, sur la filiation légitime ; que les lois des 19 janvier 1790 et 27 septembre 1791, interdisant les changements de nom, l'adopté gardera le sien, mais, du vivant des deux parties, son nouvel état se traduira par sa cohabitation avec l'Adoptant, et par la charge, qu'assure celui-ci, de diriger sa personne et de pourvoir à son instruction.

— Or, attendu que tel fut bien le cas en l'espèce, puisqu'il ressort du testament lui-même, que son auteur y prenait ses mesures pour prolonger après sa mort la situation établie par lui, confiant ce jeune homme à sa sœur, avec les recommandations les plus précises ; qu'on y relève que la propre monture du testateur sera celle du jeune DUBOIS, détail particulièrement significatif lorsqu'on songe au soin avec lequel nos gentilshommes de jadis se réservaient l'usage exclusif de leur monture, ne faisant exception qu'en faveur d'un fils.

— Attendu, enfin, que, vraisemblablement à l'instigation de A.-L. DE PRISQUE, en tout cas, à son vu et su, le jeune Nicolas-Marie DUBOIS obtenait de son père légitime, Antoine DUBOIS, le 14 mai 1792, c'est-à-dire un an avant le testament dont-il s'agit, son émancipation, avec renonciation à tout droit de jouissance des biens de ce dernier.

— Que c'est bien le cas de rappeler avec Malleville, que « l'adoption » est le transport d'un individu d'une famille dans une autre » avec renonciation du père légitime à tous ses droits sur ses enfants (Analyse raisonnée du Code Civil, an. XIII, tome I-P. 370).

— Que, pour tous ces motifs, l'intention, chez A.-L. DE PRISQUE d'adopter le jeune Nicolas-Marie DUBOIS apparaît donc certaine, et qu'il échet dans ces conditions, de faire droit à la requête.

PAR CES MOTIFS :

Le Tribunal,

Statuant en Chambre du Conseil, après en avoir délibéré conformément à la loi.

Vu les art. 99 du Code Civil et 855 du Code de Procédure Civile, après avoir entendu l'avocat du requérant, M^e POULACHON, en ses explications, M. le Procureur de la République, en ses réquisitions, M. le Juge ODIN, en son rapport.

Dit et juge qu'il ressort des documents de la cause que le Sieur Antoine-Louis DE PRISQUE, en instituant pour héritier universel, par testament authentique du 8 mai 1793, le jeune Nicolas-Marie DUBOIS, entendait bien adopter ce dernier, et que, dès lors, cette adoption, doit être validée, comme intervenue dans la période comprise entre le 18 janvier 1792 et la publication du Code Civil, et soumise, comme telle, à la loi du 25 Germinal, an XI.

Dit et juge, par voie de conséquence, que Louis-Joseph-Oscar-Marie-Anthelme DUBOIS, qui justifie de sa qualité de descendant, en ligne directe, de Nicolas-Marie DUBOIS, est recevable et bien fondé à réclamer l'adjonction à son nom, de celui de « DE PRISQUE ».

Dit que l'acte de naissance de Nicolas-Marie DUBOIS, en date du 24 novembre 1771, inscrit sur les registres de l'État-Civil de la commune de Saint-Ythaire (Arrondissement de Mâcon) dont l'un des doubles est à la Mairie de Saint-Ythaire et l'autre aux Archives de Saône-et-Loire, doit être rectifié par la mention de son adoption par A.-L. DE PRISQUE, entraînant l'adjonction du nom de « DE PRISQUE » à celui de « DUBOIS ».

Que par voie de conséquence, l'acte de naissance de Louis-Joseph-Oscar-Marie-Anthelme DUBOIS (descendant au quatrième degré en ligne directe de Nicolas DUBOIS, ainsi qu'il appert d'après les extraits des registres d'État-Civil produits) en date du 18 juillet 1899, inscrit sur les registres de l'État-Civil de la Ville de Montceau-les-Mines (Arrondissement de Châlon-sur-Saône) dont l'un des doubles est à la Mairie de Montceau-les-Mines et l'autre au Greffe du Tribunal Civil de Châlon-sur-Saône, doit être rectifié par l'adjonction du nom de « DE PRISQUE » à celui de « DUBOIS ».

Ordonne, en conséquence :

1^o Que l'acte de naissance de Nicolas-Marie DUBOIS, en date du 24 novembre 1771 sera rectifié dans le sens ci-dessus indiqué et que mention en sera faite tant sur le double des registres déposé à la Mairie de Saint-Ythaire que sur celui déposé aux Archives de Saône-et-Loire.

2^o Que l'acte de naissance de Louis-Joseph-Oscar-Marie-

Anthelme DUBOIS, en date du 18 juillet 1899, sera également rectifié ainsi qu'il est dit ci-dessus et que mention en sera faite tant sur le double des registres déposé à la Mairie de Montceau-les-Mines que sur celui déposé au Greffe du Tribunal de Châlon-sur-Saône.

Et ce, en faisant suivre le nom de « DUBOIS » de celui de « DE PRISQUE ».

3° Que tous actes intermédiaires entre ces deux actes seront également rectifiés.

4° Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de l'année courante de la Commune de Saint-Ythaire et mention en marge des actes sus-visés.

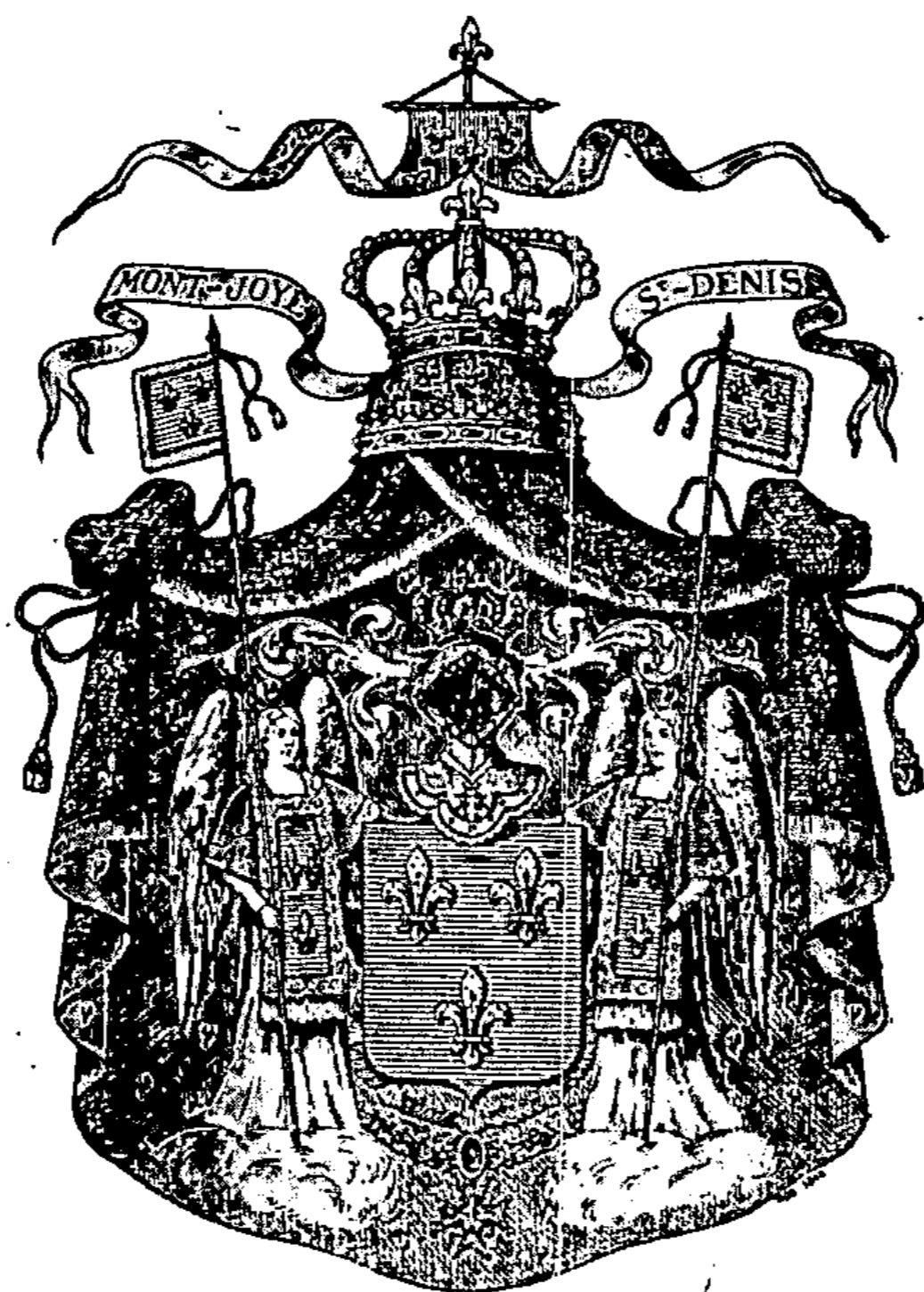
Ainsi fait, jugé et prononcé en la Chambre du Conseil du Tribunal Civil de Première Instance de MACON, chef-lieu du Département de Saône-et-Loire, sise en Palais de Justice de ladite ville, le trente-et-un décembre 1935, par :

Messieurs JEANTON, Président, ODIN et DELLERY, Juges du Sièze.

En présence de M. CLODINON, Procureur de la République, assisté de Monsieur SANGOY, greffier.

En foi de quoi le présent jugement a été signé par Monsieur le Président et le Greffier





VARIÉTÉS

VARIÉTÉS

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES (M. Jacques de Lapparent). — UN ACCIDENT D'AVIATION (Louis Astier de Villatte). — L'ACUPUNCTURE EST-ELLE UNE SCIENCE MÉDICALE (Georges Soulié de Morant). — LES ADIEUX DE MGR DE LA VILLERABEL. — LES ALLEMANDS D'ORIGINE FRANÇAISE. — L'ALMANACH DE GOTHA 1938. — ANOBLISSEMENT D'UN GARDE-CHASSE (Comte de Punonrostro). — UNE ANTICIPATION (Viliers de l'Isle-Adam). — AUX ANTILLES ET A LA GUYANE. — L'APPARITION DE L'HOMME SUR LA TERRE. — L'ASCENDANCE DE GEORGE VI. — ATOMES ET ÉTOILES. — AUTOUR D'UN MANUSCRIT PERSAN. — BERNARDOS DE QUIROS. — UN BON GUIDE DANS L'OCCULTISME (Gabriel Trarieux d'Egmont). — LE BRIDGE A LA CONQUÊTE DE LA FRANCE (Comte de Chambure). — LE BRIDGE TEL QU'ON... LE PARLE (Baron Robert de Nexon). — BRIDGEONS (J. de Saluces).

LA CASAQUE POURPRE. — A CENT-CINQ ANS (M^{me} DE Saint-Opportune). — AU CERCLE NAUTIQUE DE CANNES. — MONSIEUR DE CHAMBRUN. — CHAMPION DU ROI. — LE CHATEAU D'ANNOVILLE. — LE CHATEAU DE COURSEULLES. — LE CHATEAU ROYAL DE BUDE. — CHEZ LES SAGES DU BÉNARÈS. — LA COLLECTION D'AUTOGRAPHES ALLARD DE CHOLLET. — LE COLONEL DU BOURG. — LE COMTE DE PARIS NOUS DIT SES SOUVENIRS. — CHEZ LA COMTESSE DE BEAUMONT. — LE COMTE JEAN BERENYI. — LA COMTESSE DE MAUDUIT. — LE COMTE DE NOUE. — LE COMTE D'ORMESSON, AMBASSADEUR. — LE COMTE ROBERT DE VOGUÉ. — LA COMTESSE SAVORGAN DE BRAZZA. — UNE CONFÉRENCE AUX AMBASSADEURS par S. A. R. LA PRINCESSE SIXTE DE BOURBON-PARME). — LE COURONNEMENT DE GEORGE VI. — LA DAME DE VOLUPTÉ (Comtesse de Vertue). — LE DERNIER CHEVALIER (Martial de Pradel de Lamase). — LES DESCENDANTS DE SANG ROYAL. — LES DEUX GÉNÉRAUX DE COLOMB. — LE DOCTEUR THIERRY DE MARTEL.

UN ÉLOGE DES NORMANDS (Cavelier de La Salle). — EMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE. — LE GARDÉNIA. — UN GENTILHOMME POÈTE (Henri de Régner).

HENRY DE LA FALAISE, CINÉASTE. — HENRY DE MONFREID, — HISTOIRE DE L'INDE. — EN L'HONNEUR DE ROUGET DE LISLE. — HUIT CENTS ÉGLISES ET DIX MILLE ŒUVRES D'ART DANS LE SEUL CALVADOS.

L'INFLUENCE DE ROME. — JOACHIM DU BELLAY AURA SON MUSÉE. — AU JOCKEY-CLUB (Élus de 1936). — M. JOSEPH DE PESQUIDOUX. — JOURNAL DE OLIVIER LEFÈVRE D'ORMESSON.

LE LIEUTENANT PIERRE DE MAUPEOU. — UN LIVRE DE RAISON DE NOS FRÈRES (Comte Regnault de Beaucaron). — LYS DE FRANCE ET CROIX DE SAVOIE.

LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÉREY. — LE MARIAGE DU DUC DE NORFOLK. — LE MEILLEUR ORATEUR (Charles de Monchy). — A LA MÉMOIRE DU COMTE DE CASERTE. — A LA MÉMOIRE DU COMTE DE PLÉLO. — LA MÈRE DE NAPOLÉON. — MESSIEURS LES ANGLAIS TIREZ LES PREMIERS (Comte d'Antettoches). — LE MILLÉNAIRE DE SAINT VENCESLAS. — UNE MOMIE DE 5000 ANS. — J.-V. DE MONDONVILLE. — UN MONSTRE EXTRAORDINAIRE. — MORT DU DUC DE GRAFTON. — LE MUSÉE NISSIM DE CAMONDO.

UN NEVEU PEU CONNU DE LOUIS XVI. — LE NIZAM D'HAYDERABAD. — NOBILIAIRE DE LA LORRAINE. — LA NOBLESSE FRANÇAISE AUX COLONIES (Guadeloupe, Martinique, Ile-de-France, Ile Bourbon). — LA NOBLESSE AU PORTEUR. — LA NORMANDIE. — LES NORMANDS PREMIERS PARTOUT (Jacques de Caillières).

ORDINATION SACERDOTALE (Abbé Louis d'Hendecourt et M. Cornille d'Hendecourt). — PAR-DESSUS 27 SIÈCLES. — PARMIS 40 MILLIARDS DE SOLEILS. — M. PAUL D'ARUNDEL DE CONDÉ. — LE PÈRE DE FOUCAULD. — PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE, — PIERRE DE NOLHAC. — LA PLUS BELLE AMAZONE. — LA PREMIÈRE SUCRERIE DE BETTERAVE (Mathieu de Dombasle). — LE PRIX LITTÉRAIRE ALBERT I^{er} (Éric de Haulleville). — LE PRIX DES VIKINGS (M. de la Varende). — LE PRIX VIRGINIE HÉRIOT (Baron Pierre de Coubertin).

DE QUELQUES PRIVILÈGES DE L'ARISTOCRATIE BRITANNIQUE.

LA REINE D'ANGLETERRE EST UNE ANGLAISE.

SAINTE ÉTIENNE ET SAINT ÉMERIC. — LE SECRET DU SPHINX. — AU SERVICE DE LA FRANCE — LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE. — LES SOLDATS DE PLOMB DE MONSIEUR PIERRE DE LANUX. — LE SOLITAIRE. — LE SOUVENIR DE LAMARTINE.

LES TEMPLES DE MEDAMOU ET DE TOD (Henry de Morant). — AU TOURNOI DE DUBLIN. — LA VENTE ÉDOUARD RAHIR. — UNE VICTOIRE FRANÇAISE AU BRIDGE. — VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

XAVIER DE MAGALLON.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

La Compagnie a procédé à l'élection d'un correspondant dans la section de minéralogie en remplacement de M. Friedel : elle a nommé à l'unanimité M. Jacques de Lapparent, professeur de pétrographie à la Faculté des sciences de Strasbourg.

UN ACCIDENT D'AVIATION

Au mois d'août 1936, un jour vers minuit trente, un avion de bombardement, appartenant à la douzième escadre de Reims qui effectuait un vol de reconnaissance, avec un officier et quatre sous-officiers à bord, s'est abattu à Brienne-le-Château, sur la route de Montier-en-Der.

L'appareil tomba sur un hangar de l'entrepôt général de munitions, prit feu et communiqua l'incendie au hangar.

Des cinq aviateurs qui se trouvaient dans la carlingue, quatre sautèrent dans le vide et, grâce à leur parachute, sortirent indemnes de l'accident.

Le corps du capitaine Louis Astier de Villate fut retrouvé à demi carbonisé parmi les débris de l'avion. Le capitaine de Villate, qui était né à Cetturac (Lot), était âgé de 39 ans.

Le ministre de l'air a cité aussitôt le glorieux disparu à l'ordre de l'armée de l'air :

« Astier de Villate (Louis-Jean-André-Léonce), capitaine de la douzième escadre aérienne, officier de très grand mérite, possédant, au plus haut degré, les qualités de courage, d'intelligence, et qui avait voué à son métier un amour profond et raisonné.

« Ayant pris, il y a dix mois, le commandement d'une escadrille d'aviation lourde, y a fait preuve des dons remarquables d'instructeur et d'entraîneur d'hommes. Chef de bord d'un avion multiplace, a trouvé une mort glorieuse, au cours d'un voyage aérien exécuté dans la nuit du 18 au 19 août, en quittant le dernier son appareil désemparé, après l'avoir fait évacuer par son équipage, vient ainsi de donner à tous un magnifique exemple du devoir. »

L'ACUPUNCTURE EST-ELLE UNE SCIENCE MÉDICALE ?

— Et vous dites que, là-bas, on guérit les malades avec des

aiguilles ? demanda quelqu'un au Père V..., qui venait de passer plusieurs années en Chine.

Le missionnaire fit un signe de tête affirmatif ; puis il déclara :

— Plus de vingt siècles avant notre ère, les médecins chinois affirmaient déjà que les maladies se manifestent toutes par *plénitude ou vide*, par excès ou insuffisance d'un organe ou de l'organisme. Pour guérir leurs malades, il leur suffisait donc de tonifier ou de disperser. Ils employaient pour cela des aiguilles. Aujourd'hui, on obtient les piqûres les plus « tonifiantes » avec l'or ou le cuivre. Les aiguilles en métal blanc ou gris ont un effet calmant...

Et comme on souriait, il déclara d'un ton sérieux :

— Je ne crois pas qu'une maladie, quelle qu'elle soit, puisse résister à l'acupuncture.

Je lui demandai quelques précisions. Il me les donna, puis ajouta :

— Lisez donc le Précis que Georges Soulié de Morant a publié au *Mercur de France*. Vous y verrez que chaque organe correspond à une « ligne de points » sur le corps humain. En cas de « troubles fonctionnels », certains de ces points deviennent sensibles, douloureux, même au toucher. Cette sensibilité disparaît dès que la fonction redevient normale. Dans certaines de ces lignes, dans les « méridiens », coule une force inconnue. C'est ce que les Chinois appellent la « circulation d'énergie ».

* * *

Soulié de Morant habite actuellement à Neuilly, m'avait dit le Père de V... J'étais curieux, je l'avoue, de connaître cet érudit à la fois sinologue, romancier, historien d'art et, par surcroît, médecin chinois. Je fus surpris quand je me trouvai en face d'un homme jeune, de haute taille, et dont l'apparence robuste et les traits réguliers me rappelaient ceux des athlètes de la Rome antique.

— Vous voulez savoir, me dit-il, comment l'idée m'est venue d'apprendre la médecine chinoise ? Pour cela, il me faut remonter très loin, jusqu'à mon enfance, alors que ma famille possédait une maison de campagne à Dinard, auprès de celle de Judith Gautier... Vous n'ignorez pas que le premier maître de Judith fut un Chinois ? Ce Chinois, Théophile Gautier l'avait aperçu devant un hôtel. Il se tenait debout, immobile dans sa robe de soie, et mal protégé par ses valises contre les mauvais traitements des gamins qui criaient à la chienlit. Le bon Théo se renseigna. « C'est un lettré, lui dit-on ; un certain Ting Tong Lang. Il accompagnait un Évêque missionnaire qui est mort subitement. Il n'avait pas d'argent : on l'a mis à la porte. Et depuis quatre jours il n'a pas changé de place.

Gautier salua poliment le Chinois et lui montra une voiture

qui venait de s'arrêter devant eux. Ting Tong Lang regarda le poète, sourit et s'assit auprès de lui dans la voiture. Ce jour-là, Judith venait d'avoir douze ans. Quand elle s'avança vers son père, celui-ci lui dit en plaisantant :

— Pour ton anniversaire je te fais cadeau d'un Chinois.

Ce Ting Tong Lang apprit sa langue à Judith. Un jour, il écrivit à sa famille et à ses amis qu'il habitait chez un lettré français et les invita à venir le rejoindre. Si bien que pendant plusieurs années il y eut toujours quatre ou cinq Chinois chez Judith Gautier.

— C'est eux qui vous ont appris les premiers éléments de leur langue ?

— Ils m'ont appris aussi la politesse, sans laquelle on ne saurait rien obtenir en Chine... A seize ans, je parlais, je lisais, j'écrivais couramment le chinois.

« Je venais de commencer mes études de médecine quand un de mes amis me demanda de le remplacer pendant trois mois comme interprète du ministère des Chemins de fer, à Pékin. A peine étais-je de retour en France que l'on m'offrit un poste de vice-consul en Chine. J'arrivai au moment de la guerre des Boxeurs, ainsi nommés parce qu'ils avaient pour signe de ralliement le poing fermé, le « poing de la concorde et de l'union ». Ces troubles furent accompagnés d'une épidémie de choléra. Je visitais, avec l'Évêque de Pékin, Mgr Favier, un hôpital créé par nos missionnaires, quand on apporta un cholérique. Il me parut mourant. Mais un médecin chinois s'approcha de lui, lui fit des piqûres avec des aiguilles de cuivre, et dix minutes après, le malade n'avait plus ni vomissements, ni crampes. Il se leva et dit : « Je crois que je suis guéri... »

« Il en fut de même pour un second. Le troisième, je le piquai moi-même et, à mon tour, je fis un miracle. Le médecin chinois consentit à m'instruire et me donna les livres nécessaires. Par la suite, je fus nommé juge à la cour mixte de Shanghai. A la direction sanitaire, je trouvai un excellent acupuncteur qui acheva mon éducation. Je suis resté trois ans à Shanghai. Les observations recueillies pendant ces trois années devaient me permettre d'écrire un livre sur l'acupuncture, ainsi qu'un dictionnaire des termes médicaux chinois. Les médecins de chez nous riaient de moi. On les avait envoyés là-bas pour y établir le prestige de la médecine européenne et non pour se mettre à l'école. Au reste, ils ignoraient pour la plupart, tout de la langue chinoise et de la politesse. »

J'interromps Soulié de Morant pour lui demander :

— A quelle époque a-t-on entrepris de traiter des maladies à coups d'aiguille, en Europe ?

— Au début du siècle dernier. On se mit à piquer n'importe où, alors que l'acupuncture réside dans la localisation très précise

des « points réflexes » et des lignes de « circulation d'énergie ». Émerveillé par les récits d'un voyageur hollandais, le docteur Berlioz, père du musicien, se servit, en 1823, d'aiguilles très longues et très fines. Deux ans plus tard, Jules Cloquet, professeur à l'Université de Paris, reprit ses expériences. « Je recommande tout spécialement l'acupuncture pour l'étude du cœur. » disait ce dangereux fantaisiste, qui laissait en place les aiguilles pendant vingt et trente heures ! Il ajoutait : « Une longue aiguille enfoncée dans le cœur donne les renseignements les plus précis sur le fonctionnement de cet organe... »

« La cruauté de ce traitement le fit abandonner et la vraie acupuncture chinoise fut déconsidérée pour longtemps. »

Je demande encore :

— A quel moment et à la suite de quelle circonstance avez-vous introduit en France la méthode des aiguilles ?

— En 1929. J'avais mené mes enfants à La Bourboule, chez le docteur Ferreyrolles. Je lui parlai de la médecine chinoise. Il fit quelques essais, obtint des résultats si surprenants qu'il me proposa de faire d'autres tentatives à Paris, où il passe l'hiver.

— Ces « tentatives » ont eu lieu dans des hôpitaux ?

A Bichat, d'abord. A l'heure présente, on donne des consultations à Saint-Louis, Léopold-Bellan, Saint-Jacques, Hahne-
manne.

« Après avoir lu un de mes articles sur l'acupuncture un homme fort malade eut l'idée de se piquer tout seul. Dans la même journée il se fit 147 piqûres avec des aiguilles à coudre et se guérit lui-même. »

— Qu'est-ce qui différencie plus particulièrement la médecine chinoise de la médecine européenne ?

— La méthode chinoise repose entièrement sur l'énergie et sur l'idée que l'énergie commande la matière, alors que nos médecins estiment que la matière commande l'énergie...

Nous fûmes interrompus par une petite bonne qui annonça :

— Le docteur Vidouze...

— C'est un médecin de Cap Breton, me dit Soulié de Morant. Il a étudié l'acupuncture dans mon livre et vient me parler de ses recherches...

A ce moment, un homme au visage coloré, aux yeux vifs et très mobiles, s'avança vers nous et pressa avec effusion la main que lui tendait M. Soulié. Puis il se mit à parler avec enthousiasme de ses cures merveilleuses qu'il devait à la méthode chinoise. Et il riait d'un rire heureux d'avoir pu soulager tant de misères.

— J'ai guéri des sourds, me dit-il ; et même des aveugles. J'ai guéri bien des malades condamnés par leurs médecins. Et j'ai éprouvé un grand chagrin quand j'ai su que Jacques Bainsville était mort d'un ulcère de l'estomac. Il aurait pu être sauvé.

CHARLES KUNSTLER.

LES ADIEUX DE Mgr DE LA VILLERABEL

Au Palais de l'Archevêché, le 10 juillet dernier, traversé de soleil mouillé, la Jeanne d'Arc et le Corneille de marbre qui se font face à chaque bout de la solennelle salle des États de Normandie, dominaient du haut de leurs niches à moulures une assemblée de deux cents Ecclésiastiques.

Entre ces murs gris perle, ornementés au goût du XVIII^e siècle et fleuris de deux paysages d'Hubert Robert, au pied des pilastres cannelés, sous la clarté des lustres doublant le jour tamisé par les vitraux enchâssés dans les ténèbres cintrées, cette réunion de soutanes, de douillettes coude à coude, formait une masse noire, inattendue et sévère dans ce cadre tout en nuances légères et presque pastellisées.

Tout le Clergé de Normandie attendait son Archevêque.

Soudain, par une petite porte du fond, l'Archevêque parut, accueilli par les applaudissements fervents de cette pieuse assemblée, dressée d'un coup. Dominant tous ces Ecclésiastiques de sa haute stature, le Prélat avança vers son siège et il se tint là, debout.

Alors, voûté par l'âge, un Ecclésiastique se détacha du rang des Chanoines et s'avança à la droite du Prélat : c'était le vicaire général Mgr Jomard, qui, d'une voix cassée, commença d'exprimer « les sentiments de sympathie très sincères avec lesquels tout le diocèse avait partagé les peines que Son Excellence avait ressenties durant les événements derniers ».

Mgr de la Villerabel l'écoutait debout, son visage aux traits fortement et régulièrement modelés, un peu penché vers le vieillard. Et lorsqu'il s'entendit souhaiter que Dieu le garde en santé, paix et dans la confiance qu'un « jour prochain verra la justice complète », la sérénité de sa face ne se laissa troubler qu'à peine par l'émotion retenue. De nouveau les applaudissements éclatèrent.

Alors Mgr de la Villerabel s'assit et dans le silence revenu commença de parler : « Cher monseigneur, vos paroles qui me vont tout droit au cœur... »

Les phrases coulaient avec une éloquence souple, familière et distinguée à la fois, sur un ton de conversation, nuancées sans cesse de sentiments paternels. Il exprimait son espoir de rester uni par les liens de l'affection et de la pensée avec tout ceux dont il connaissait le dévouement et dont il devait se séparer.

De ce que le Pape ait marqué qu'il n'avait jamais prononcé sa destitution, Mgr de la Villerabel exprima la très profonde reconnaissance qui emplit son cœur à l'égard du Saint-Père.

Sa main gantée de violet, où brillait l'améthyste, jouait par-

fois machinalement avec la croix pastorale. Le prélat se penchait légèrement de côté et d'autre pour demander à tous ces ecclésiastiques de seconder son successeur avec le même dévouement. Et comme il les assurait encore de sa pensée fidèle et appelait sur eux la bonté divine, sa voix s'étouffait par instants d'une peine qu'il ne réfrénait plus.

C'était fini. Descendant de son siège, il se trouva un long moment enfermé dans la masse noire des soutanes, d'où émergeait la tache violette de sa calotte. Un à un tous les ecclésiastiques ayant baisé son améthyste, ou le pan de sa cape, s'éloignaient. Un groupe de séminaristes, tremblants d'émoi, s'agenouilla en dernier lieu à ses pieds pour recevoir sa bénédiction.

En bas, des groupes de laïcs, des femmes, des hommes, des vieilles en coiffe, attendaient pour être reçus. Mais il se passa de longues minutes, pendant lesquelles seul dans la salle vidée, Mgr de la Villerabel contempla machinalement à travers les vitraux, les feuillages de son jardin, les ogives, les ardoises de la cathédrale dont la masse s'enlevait contre le ciel, et la dentelle d'ombre bleue que la flèche allongeait sur les vieux murs de son palais.

LES ALLEMANDS D'ORIGINE FRANÇAISE

L'Intermédiaire des Chercheurs citait en 1892 les Noms d'origine française relevés dans l'Annuaire de l'Armée Prussienne. La plupart de ces Noms sont portés par les descendants des Familles françaises émigrées à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685. En voici *quelques-uns* :

DE SAINT-ANGE DE LORME, ARNAULT DE LA FERRÈRE, DE BEAULIEU-MARCONNAY, MELOT DE BEAUREGARD, BORELL DE VERNAY, CASAFRANCO DE SAINT-PAUL, CHASLES DE BEAULIEU, CLARET DE LA FREMOISE, Comte CLAIRON D'HAUSSONVILLE, DE L'HOMME COURBIÈRE, Baron DIGEON DE MONTETON, DE DUMAS DE L'ESPINOL, DU BOIS DE DUNILAC, DU VERDY DU VERNON, DE PALARIEUX-FALCONNÉT, DE FORCADE DE BIAIX, Baron DE LA MOTTE-FOUQUE, DE LA VALETTE-SAINTE-GEORGES, Comte HUE DE GRAIS, DE SENARCLENS-GRANCY, Comte DE SAINT-IGNON, LE TANNEUR-HILAIRE, DE LA CHEVALLERIE, DE LAVERGNE-PEGUILHEN, LE TANNEUR DE SAINT-PAUL DE L'OEILLOT DE MARS, DE MALAPERT DE NEUVILLE, DE MAUBEUGE, Comte DE MONGOLAS, DE MORSAY-PICARD, DE PELET-NARBONNE, DE LA PERIERE, DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, DE RENOARD DE VIVILLE, DE SAINT-PIERRE, DE LA TERRASSE.

ANOBLISSEMENT D'UN GARDE-CHASSE

Un jour, à la chasse, en Espagne, une perdrix s'envole, deux coups d'escopette retentissent à la fois, la perdrix tombe. Qui l'avait tuée : l'empereur Charles-Quint ou le garde-chasse dont les détonations avaient été simultanées ?

« Qui, selon toi, a tué cette perdrix, dit le Roi ?

— Moi, sire.

— Tu en as menti, maraud ! s'exclame le souverain.

Bondissant sous l'ombrage, le garde lui donne un coup de poing en plein visage. Charles-Quint le fit arrêter et mettre en chapelle. Vérification faite, la perdrix contenait des chevrotines, dont avait usé le garde — et non du plomb dont l'empereur s'était servi.

Le moment suprême approchait, le souverain lui promit sa grâce, s'il demandait pardon : le garde refusa : « Sire, si j'avais mille vies et que Votre Majesté me dise mille fois sans raison que je mens, mille fois je lui mettrais mon poing au visage (*mi puno en al nistro*) et mille fois j'irais tranquille au supplice.

Charles réfléchit un instant et dit : « Que ne suis-je entouré de mille hommes te ressemblant ! Non seulement je te pardonne mais encore je t'attache à ma personne et te nomme Comte de *Punonrostro* ».

Les Lettres Patentes lui en furent délivrées en 1523. Cette Famille existait encore en 1890.

UNE ANTICIPATION

Dans *l'Eve future* de Villiers de l'Isle-Adam, dont voici le cinquantenaire, on trouve cette anticipation, ce rêve miraculeux d'un visionnaire de génie qui, dix ans avant que le cinéma fût réalisé, décrit la perfection d'un film de la façon la plus précise.

L'écrivain met en scène deux personnages qui parlent d'une danseuse morte.

— Sa mort importe peu, dit l'un d'eux ; je vais la faire venir comme si de rien n'était.

Et le poète décrit la scène avec une exactitude... cinématographique...

« Une longue lame d'étoffe gammée, incrustée d'une multitude de verres exigus aux transparences teintées, se tendit latéralement entre deux tiges d'acier. Tirée à l'un des bouts par un mouvement d'horloge, cette lame d'étoffe commença de glisser

très vivement entre la lentille et le timbre d'un puissant réflecteur. Celui-ci, tout à coup, sur la grande toile blanche tendue en face de lui, réfracta l'apparition, en sa taille humaine, d'une très jolie et assez jeune femme rousse. La vision, chair transparente miraculeusement photochromée, dansait en costume pailleté. Les mouvements s'accusaient avec le fondu de la vie même, grâce au procédé de la photographie successive qui, le long d'un ruban de six coudées, peut saisir dix minutes des mouvements d'un être sur des verres microscopiques, reflétés ensuite par un puissant lampascope... »

Remplacez la lame d'étoffe et ses clichés de verre par une bande de celluloid ; ne voilà-t-il pas une projection cinématographique parfaitement décrite ; et cela à une époque où cette « photographie successive » sur laquelle l'écrivain échauffe son rêve était encore inconnue ?

AUX ANTILLES ET A LA GUYANE

Du Discours, prononcé par M. Bérenger, Ambassadeur de France, Sénateur de la Guadeloupe, Président du Comité du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France, nous avons extrait ce qui suit :

Voici trois cents ans que de courageux navigateurs français de nos provinces de l'Ouest, les capitaines de Roissey de Chardonville et Belain d'Esnambuc, environnés de leurs lieutenants-officiers-mariniers et matelots, ainsi que de nombreux passagers natifs de Harfleur, Honfleur, Fécamp, Mortagne, Jumièges, Rouen, Dieppe, Paris, etc., s'embarquèrent par contrat pour les « Isles » de ce qu'on appelait alors les « Indes Occidentales » et qui n'étaient autres que les Antilles, grandes ou petites, de ce golfe du Mexique qu'on appelle aujourd'hui « La Méditerranée américaine », par une comparaison appropriée et juste avec le berceau marin de nos civilisations et de nos races du vieux monde.

Roissey de Chardonville, Belain d'Esnambuc et leurs compagnons se rendaient là-bas pour faire leur fortune, cela va de soi, mais ils s'y rendaient aussi pour faire flotter les couleurs de la France en face de celles de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande. Ils y réussirent grâce à l'énergique appui du Cardinal de Richelieu, fondateur de notre premier Empire Colonial.

C'est le 15 septembre 1635 que Belain d'Esnambuc, au nom de la Compagnie des Iles d'Amérique, fit planter le drapeau français sur le rivage de la Martinique par son lieutenant Jean du Pont, tandis que trois mois plus tôt, le 15 juin 1635, deux autres gentilhommes français, Charles Léonard de l'Olive et Jean

du Plessis d'Ossoville, avaient déjà débarqué avec deux navires français en Guadeloupe et pris possession de cette île au nom de la France.

Déjà, dès 1604, d'autres navigateurs français, Devaux et La Ravardière, avaient planté le pavillon de Henri IV, Roi de France et de Navarre, sur les rives de l'Orénoque et de ce qui est devenu plus tard, par l'effort des négociants normands, en 1643, la « Compagnie du Cap Nord », puis la Guyane Française.

1635-1935 ! Trois siècles de colonisation, d'épopée, de fortunes et d'infortunes, trois siècles lourds d'histoire et ruisselants d'efforts, au long desquels nos Antilles n'ont jamais cessé de partager, dans les succès comme dans les revers, la destinée toujours renaissante du Génie Français ! Échanges ininterrompus du sang des races comme des produits du sol ! Ils ont non seulement associé, mais fondu ensemble la Métropole d'Europe et ses Colonies d'Amérique, si bien que la créole Joséphine de Beauharnais s'est trouvée tout naturellement Impératrice des Français et que l'homme de couleur Gerville-Réache, pour ne parler que des morts, a présidé la Chambre Française des Députés aux côtés d'un Henri Brisson et d'un Paul Doumer.

Celles qu'on appelle parfois, non sans quelque dédain ironique, les « vieilles Colonies », ne réalisent-elles pas, en effet, l'idéal définitif de liberté des citoyens, d'égalité des droits, de fraternité des races, qui fut celui de nos Révolutions de 1789 et de 1848 ? Idéal qui reste le but poursuivi par notre Troisième République à travers soixante années de progrès ininterrompus, mais encore bien incomplètement réalisés dans nos nouvelles possessions africaines et asiatiques. Ces jeunes Colonies de la France contemporaine, si elles sont plus grandes par l'étendue géographique et le volume matériel, sont cependant encore loin d'avoir atteint le type d'évolution civique représenté par nos anciennes colonies des Antilles et de la Réunion, lesquelles sont depuis plus d'un siècle de véritables départements français d'outre-mer.

Il faut rendre ici à deux grands apôtres républicains des siècles derniers, l'Abbé Grégoire et Victor Schoelcher, la vénération due à leurs mémoires. N'est-ce pas grâce à leur apostolat que les Assemblées nationales de la première et de la seconde République abolirent l'esclavage et l'indigénat dans ces Colonies, y instaurèrent les Droits de l'Homme et du Citoyen avec la petite propriété, la famille, le suffrage universel, la justice égale pour tous ? Apostolat qui a survécu à ses persécuteurs, acte légal qui a multiplié les naissances des travailleurs en les associant à la gestion de la Cité, qui a fait rebondir le progrès matériel en exaltant le progrès moral, qui a fait resplendir pour la France et pour le monde une image de Démocratie coloniale dont nous avons quelque raison d'être fiers si nous rappelons à nos concitoyens cette appréciation d'un étranger illustre, l'ancien Pré-

sident des États-Unis d'Amérique, Théodore Roosevelt : « Mes-
 » sieurs, personne assurément ne peut visiter vos Antilles fran-
 » çaises sans y observer les progrès réalisés dans la voie de la
 » civilisation démocratique, basée sur le principe que tout hom-
 » me doit être considéré non suivant son origine, mais suivant
 » sa valeur personnelle et suivant le rang qu'il occupe utilement
 » dans la société. »

C'était au plus fort de la guerre, à l'automne de 1910, que le
 Président Américain prononçait ces paroles. A ce moment, la
 bataille de la Somme faisait rage après celle de Verdun. Je
 me souviens d'avoir vu combattre entre Amiens et Albert les
 contingents martiniquais et guadeloupéens ! ils s'y couvraient
 d'honneur dans les rangs métropolitains : ils contresignaient de
 leur sang librement versé, le contrat social rétabli quarante ans
 auparavant entre la France d'Europe et ses départements d'ou-
 tre-mer. C'étaient là les devoirs consentis en conséquence des
 droits obtenus. C'était le trait d'union sensible et vivace entre
 les deux plus grandes démocraties de l'Ancien et du Nouveau
 Monde. Plus encore que le génie littéraire d'un Alexandre Du-
 mas ou d'un Heredia, plus que le génie scientifique d'un Sainte-
 Claude Deville ou d'un Le Dentu, c'était l'héroïsme militaire
 des officiers et des soldats qui scellait à jamais le pacte d'une
 nation une et indivisible autour d'un seul drapeau national et
 républicain.

C'est parce qu'il a fallu trois cents années d'épreuves, de
 travaux, de combats, pour préparer et réussir une évolution
 coloniale aussi décisive, que nos trois colonies d'Amérique ont
 décidé de commémorer le pareil Tricentenaire de leur rattachement
 à la France.

L'APPARITION DE L'HOMME SUR LA TERRE

Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez les Eyzies, en
 Dordogne, centre de toutes les civilisations de l'Age de la Pierre,
 Sites pittoresques. »

Telle est la mention que je lus au dos d'une carte postale et
 qui me décida à visiter ce lieu qu'on est tenté, à juste titre, d'ap-
 peler aujourd'hui la « Capitale de la Préhistoire ».

Rien qu'aux Eyzies, n'a-t-on pas découvert plus de soixante
 habitations de plein air où des gisements, scientifiquement étu-
 diés, ont permis de reconstituer la vie de nos ancêtres qui y
 vivaient voilà quelque 60.000 ans ! Et ce ne sont pas les plus
 vieux, si l'on en croit le savant archéologue Gabriel de Mortillet,
 qui fixe l'apparition de l'homme sur la terre à 300.000 ans.

Depuis un demi-siècle, on a donc fouillé sans trêve les grottes,
 les cavernes et les abris que dissimulent les énormes rochers

bordant la pittoresque vallée de la Vézère. Que de trésors archéologiques n'y a-t-on pas découverts, démontrant toute l'habileté des Moustériens, des Magdaléniens, des Aurignaciens et des Solutréens, descendants des primitifs Chelléens et des Acheuléens.

Tout d'abord, l'homme préhistorique ne fabriquait que des armes, des outils et des objets en silex, puis il se servit des os, des ivoires et des bois de cervidés. Tous ces objets se retrouvent dans les fouilles que fréquentent chaque année des savants venus de tous les coins du globe, et dont un seul représentant des Beaux-Arts français doit s'efforcer de surveiller les travaux parfois insuffisamment désintéressés.

En effet, certains de ces visiteurs n'ont d'autre but que de faire « voyager » les squelettes et les ossements archimillénaires qu'ils découvrent, pour les envoyer enrichir leurs musées d'archéologie au détriment des nôtres.

Par exemple, le Musée de Chicago vient de reconstituer la fameuse grotte de Moustier avec un groupe de personnages dont le professeur Henry Field a facilité la reconstitution en enlevant, moyennant 50.000 dollars, un magnifique squelette magdalénien découvert en 1909, au lieu dit Cap Blanc, par le savant archéologue Pevrony et que celui-ci avait envoyé au Muséum de Paris pour être décrit.

Mais le squelette n'arriva pas au laboratoire du professeur Boule. Par quel mystère revint-il dans la cave du banquier parisien propriétaire de terrains où il devait attendre assez longtemps son ordre de transport pour l'Amérique ?

C'est ce qui explique que dans l'abri du Cap Blanc on ne voit que le fac-simulé d'une sépulture magdalénienne, tandis que l'original constitue le clou de la grande salle de l'Histoire de l'Homme de Field's Muséum, à Chicago.

La reconstitution de la grotte du Moustier réalisée à Chicago représente plusieurs types néanderthaliens ou moustériens, race qui vivait dans l'ouest de l'Europe, voilà quelque cinquante mille ans.

Cette reconstitution, qui est le fruit des travaux en Europe des expéditions archéologiques dirigées par M. Henry Field, est l'œuvre du sculpteur Frédérick Blaschke qui accompagnait les archéologues américains.

C'est dans la fameuse caverne du Moustier, près des Eyzies, que l'artiste a campé les personnages de sa scène préhistorique : un homme d'une cinquantaine d'années, un adolescent de douze ans, une femme d'une trentaine d'années et une femme plus âgée. Un cinquième personnage, un vieillard chauve, ne figure pas dans le groupe.

Tous ont été soigneusement reconstitués d'après des mensurations et des moulages enlevés sur les crânes et squelettes trou-

vés notamment dans la région des Eyzies et du Moustier. Ils sont représentés dans les occupations de leur vie quotidienne. L'homme revient de la chasse ; d'une main, il tient les bois d'un renne qu'il a tué avec une arme de pierre ; la femme sort de la caverne, portant un enfant dans ses bras et, à côté d'elle, l'adolescent ronge un os tandis que la vieille, accroupie près d'un foyer, gratte la graisse d'une peau. Les savants ont déterminé, d'après les empreintes des squelettes, que les Moustériens qui connaissaient le feu s'accroupissaient plutôt qu'ils ne s'asseyaient.

Malgré toutes les critiques, les moulages du Musée Field donnent bien une idée de ce que pouvaient être les Périgourdins primitifs depuis le prognathisme de leur face, leur tête engoncée dans les épaules et leurs membres simiesques.

Avant la guerre, un fameux chercheur de squelettes, le pseudo archéologue suisse Otto Hauser, avait établi son quartier général aux Eyzies et avait acheté ou loué tous les gisements intéressants. Ses équipes de fouilleurs opéraient sans trêve au Moustier, à Laugerie, à la Madeleine, au Cap Blanc, etc. ; sans cesse, des caisses remplies de silex taillés, de bois de renne, de pierres gravées, de débris de poteries partaient pour l'Allemagne. En 1908, Otto Hauser trouvait, près du Moustier, le squelette d'un Moustérien jeune, pourvu de toute sa dentition, et le vendait, sans tarder, 125.000 francs au Kaiser, pour le Musée de Berlin.

Or, à la même époque, trois savants français, les abbés J. et A. Bouyssoné et Bardon, qui avaient donné au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris un autre squelette moustérien qu'ils avaient découvert dans un abri de la Chapelle-Aux-Saints, en Corrèze, avaient reçu, pour les encourager à de nouvelles fouilles... quinze cents francs !

Mais que va-t-il advenir du squelette d'un enfant magdalénien que M. Peirony a découvert voilà deux ans dans la station classique de la Madeleine. Ce jeune Magdalénien — il n'a pas plus de 20.000 ans — dont les restes étaient entourés de colliers, bracelets, pierres taillées, coquilles, fut soigneusement emballé et envoyé franco de sport au Muséum de Paris. Mais on attend encore qu'il veuille bien publier ses « Mémoires » que doit écrire le savant chargé de l'examiner.

Décidément — et l'exemple du Field's Muséum de Chicago le prouve — on est plus pressé à l'étranger de mettre en valeur nos propres richesses.

Chaque année, seuls ou accompagnés d'élèves, des savants viennent des États-Unis, du Canada, d'Angleterre pour s'initier aux Eyzies aux secrets de nos gisements et de la préhistoire. Deux écoles ont même été créées, l'une américaine, sous les auspices de l'Université Yale de Newhaven, et l'autre, l'École canadienne de Préhistoire en France que dirige son fondateur le Docteur Henri Ami, d'Ottawa, sous les auspices de la Société Royale du Canada.

Couchant sous la tente à l'entrée même des grottes qu'ils explorent, les élèves de ces écoles remuent la terre dans des tranchées ouvertes des fouilleurs professionnels qui ont plus de 20 ans de pratique, et ne laissent pas le moindre silex, le moindre débris d'os, sans l'examiner minutieusement à la loupe.

Fouiller un gisement préhistorique n'est d'ailleurs pas une tâche facile. On fouille à l'aide d'un grattoir en acier, petit crochet d'une dizaine de centimètres de longueur et quelquefois avec une plume d'oiseau pour ne pas érailler la pièce fossile ramenée à la lumière du jour ! Quelle que soit sa réputation, nul savant ne peut être admis à fouiller seul sans avoir fait un stage d'apprentissage. Lorsqu'il a donné toutes les garanties, M. Peyrony, en temps que délégué des Beaux-Arts, lui confie une fouille avec la restriction — imposée depuis Otto Hauser — qu'il ne peut emporter hors de France, ni les œuvres d'art, ni les squelettes !

HENRY COSSIRA.

L'ASCENDANCE DE GEORGE VI

Étant le fils de George V, le petit-fils d'Édouard VII et l'arrière-petit-fils de Victoria, GEORGE VI se trouve donc être, en ligne directe :

le 4^e descendant d'Édouard-Auguste, duc de Kent (père de la reine Victoria) ;

le 8^e descendant de George I^{er}, par qui la dynastie de Hanovre accéda au trône d'Angleterre ;

le 11^e descendant de Jacques I^{er} d'Angleterre (Jacques VI d'Écosse) ;

le 12^e descendant de Marie Stuart ;

le 14^e descendant de Marguerite Tudor (sœur d'Henry VIII) ;

le 19^e descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre (fils d'Édouard III et frère du Prince Noir) ;

le 20^e descendant d'Édouard III (celui de Crécy et Poitiers et des Bourgeois de Calais) ;

le 24^e descendant de Jean sans Terre (celui de la Grande Charte ; le King John de Shakespeare) ;

et, toujours en ligne directe, le 28^e descendant de Guillaume I^{er} le Conquérant.

Cette longue lignée se croise plusieurs fois avec la Maison Royale de France.

Édouard VIII, notamment, est un descendant direct :

des Valois, par Catherine de Valois, fille de Charles VI de France et grand mère d'Henry Tudor (Henry VII) ;

et des Capétiens, par Isabelle de France, fille de Philippe le Bel et mère d'Édouard III (Guerre de Cent ans).

ATOMES ET ÉTOILES

L'atome, comme nous l'avons dit au cours de nos précédentes notices, est un système planétaire en miniature, dans lequel les électrons, microscopiques planètes, tournent avec des vitesses fantastiques autour du « noyau », soleil infinitésimal. Et — chose essentielle — ces électrons sont *identiques* pour tous les corps ; seuls, leur nombre et leur arrangement différencient les divers aspects de la matière qu'ils constituent. Les orbites le long desquelles gravitent ces électrons sont disposées en couches successives. Des considérations théoriques, développées par le calcul, permettent de penser que la première couche peut comporter, au plus, deux électrons ; la seconde et la troisième huit électrons ; la quatrième et la cinquième dix-huit... L'atome le plus simple est celui de l'hydrogène qui n'a qu'un seul électron, et le plus complexe est celui de l'uranium qui en possède 92.

Ce sont les mouvements des électrons qui sont l'origine du *rayonnement* : aucune émission ne saurait se produire quand l'électron circule sur son orbite en suivant sa trajectoire régulière, mais cet électron peut, sous l'influence d'actions extérieures, se déplacer suivant plusieurs orbites ; et c'est en passant de l'une à l'autre qu'il absorbe ou qu'il émet du rayonnement : la théorie des *quanta* permet d'en prévoir et d'en calculer les vicissitudes.

C'est l'atome d'hydrogène qui est l'élément primordial de toutes matières, l'origine de tous les autres atomes formés à partir de lui. Comment la matière, qui constitue les corps dont sont formées les masses, non seulement de la terre, mais encore de tous les corps célestes, a-t-elle pu provenir de cet élément unique ?

C'est sans doute, par une véritable « intégration », résultant de l'action simultanée de températures extrêmement élevées et de pressions gigantesques, que ce résultat a été atteint : un exemple va nous le faire comprendre.

Considérons la Terre, ce petit « globe terrestre » à la surface duquel s'écoulent les heures si brèves et pourtant si tourmentées de nos fragiles existences : son rayon est de 6.370.000 mètres. Si sa densité était celle de l'eau, c'est-à-dire égale à l'unité, la pression au centre serait de 637.000 atmosphères (en négligeant même la compressibilité de l'eau). Mais les déterminations des physiciens, des géologues et des astronomes nous apprennent « avec certitude » que la densité « moyenne » du globe terrestre est de cinq fois et demie celle de l'eau, autrement dit que si l'on

supposait la Terre broyée en poudre impalpable dans un gigantesque mortier, un litre de cette poudre pèserait 5 kg. 500. La pression au centre du globe doit donc être de 5,5 fois 637.000 atmosphères, c'est-à-dire trois millions et demi d'atmosphères : c'est déjà un joli chiffre. Quant à la température « au voisinage du centre », d'après les évaluations des plus grands « physiciens cosmiques », comme Arrhenius ou Henri Poincaré, elle doit être de plusieurs millions de degrés.

Mais la Terre n'est qu'un grain de sable par rapport aux énormes soleils qui peuplent l'espace. Pour notre Soleil, qui est loin d'être une des plus importantes étoiles du ciel, la pression centrale doit atteindre plusieurs milliards d'atmosphères, et la température 40 millions de degrés.

A de telles températures *il ne peut plus exister de molécules* : les électrons eux-mêmes ont été arrachés des orbites qu'ils décrivaient autour de leurs noyaux. Dans ces conditions, le centre des étoiles est un « magma » d'électrons isolés « qui ne demandent qu'à se réunir » ; les noyaux privés de leurs satellites sont, si l'on peut ainsi dire, « contractés » ; ils ont réduit leur volume ; ils arrivent à se toucher les uns les autres, c'est-à-dire à augmenter la densité absolue de la matière qui constitue l'étoile ; cette matière est donc soumise à une « compression indéfinie ».

Et ceci n'est pas une « imagination » d'astronomie ou de mathématicien. Il y a, dans le ciel, des « étoiles doubles », comme le système formé par Sirius et le « compagnon » obscur qui gravite autour de lui, mais dont le mouvement, rigoureusement observé et interprété par les lois de la mécanique céleste, a permis de calculer la masse, et, connaissant ses dimensions, de déterminer la densité. On a trouvé pour la densité de ce « compagnon », une valeur de 50.000, c'est-à-dire *qu'un litre de sa matière doit peser cinquante tonnes !*

Sous ces pressions formidables, combinées à ces températures énormes, les atomes sont désagrégés ; mais, inversement, dès qu'ils s'éloignent du centre et que les conditions excessives auxquelles ils sont soumis s'atténuent, ils peuvent parcourir le stade inverse : les électrons peuvent se regrouper, « rentrer dans le rang », si l'on peut dire ; cessant leur vagabondage, ils se soumettent de nouveau à la loi éternelle qui les fait tourner autour de leurs noyaux retrouvés, et ils y forment derechef les groupements qui, par leur diversité, constituent des atomes des différents corps simples.

Ainsi, ce que nous sommes impuissants à produire dans nos laboratoires, faute de moyens assez énergiques, les étoiles le font sous nos yeux en procédant à l'« intégration de la matière », de sorte que l'on a pu dire avec une juste raison : « les étoiles sont les creusets où s'élaborent les éléments. » L'analyse spectrale, ce puissant et infailible instrument, nous révèle, non seulement la « nature » de la constitution des astres, mais encore,

par la diversité des aspects des raies « spectrales » les fluctuations que subit la matière dont ils sont formés.

Ce qui se passe dans la masse du Soleil, se passe également dans l'intérieur des autres étoiles, qui sont toutes des fabriques d'atomes. L'analyse spectrale n'a pas encore prouvé qu'il existât, dans les « soleils de l'espace », un élément que l'on ne pût trouver sur la terre ; ainsi, cette chose admirable ; l'unité de la matière, se trouve établie par les résultats d'observations qui, aujourd'hui, sont innombrables.

Mais ces étoiles, dont les unes, comme *Bételgeuse*, de la constellation d'*Orion*, sont énormes et ont un volume égal à plusieurs millions de fois notre Soleil, tandis que les autres, comme l'étoile découverte récemment par l'astronome Van Maanen, ont un volume à peine plus important que celui de la Terre ; ces étoiles ont-elles des masses qui varient dans le même sens que leurs dimensions ? Autrement dit, existe-t-il pour ces masses stellaires une « échelle de poids », variant, par exemple, de l'unité à plusieurs millions, comme cela se passe pour leurs volumes ? Il n'en est rien. Et c'est un des « faits » de la science du ciel les mieux établis aujourd'hui : *les masses des étoiles sont toutes du même ordre de grandeur* ; et l'on peut « affirmer » qu'aucune étoile n'a une masse 20 fois plus grande ou 5 fois plus petite que celle de notre Soleil. L'échelle des masses ne varie, donc, en somme, que de 1 à 100.

De là résulte une conséquence de la plus grande importance pour la constitution intérieure des étoiles : la densité moyenne de ces astres est donc en proportion inverse de leur volume. Comme nous l'avons vu, la densité du petit « compagnon de Sirius » atteint 50.000 fois celle de l'eau, tandis qu'une étoile « géante » comme *Bételgeuse*, consiste en un amas de gaz dilué au delà de toute imagination. Sa densité doit être *un million de fois plus faible que celle de l'air* ; et, dans ces conditions, la masse contenue dans un litre de sa substance est *un millième de milligramme*.

On peut, alors, se demander ce qui cause cette différence d'éclat des étoiles qui permet de les classer en diverses « grandeurs » (on dit, aujourd'hui, en diverses *magnitudes*). Les causes de leurs éclats différents sont la « température » d'abord et ensuite l'étendue de la « surface rayonnante ».

En ce qui concerne la « température » d'une étoile, il faut bien nous entendre. Au centre de l'étoile, comme nous l'avons dit, cette température atteint des millions de degrés ; mais, au point de vue de son rayonnement, de son « éclat », ce n'est pas cette température « intérieure » qui nous intéresse, mais uniquement, celle de ces couches extérieures. Les étoiles « rouges » sont les moins chaudes : environ 2.500 degrés et, au-dessus de cette température, elles ne seraient plus assez brillantes pour que nous puissions les voir. Les étoiles « jaunes », comme notre

Soleil, atteignent 6.000 degrés environ, et les étoiles « bleues », les plus chaudes, arrivent à 30.000 degrés.

Mais alors, étant donné que ces énormes sphères incandescentes sont gazeuses, comment se fait-il qu'elles ne se volatilisent pas entièrement, que leur matière ne s'éparpille pas, atome par atome, dans l'espace infini au sein duquel elles sont situées ? C'est ici qu'intervient cette « force de cohésion » que toutes les théories relativistes n'arriveront pas à supprimer, et qui s'appelle la *gravitation universelle* ; elle maintient les unes au voisinage des autres les particules élémentaires qui forment la substance de l'étoile ; elle assure la permanence de la forme géométrique de leur ensemble, en même temps qu'elle règle, par son admirable loi, les mouvements des globes qui, planètes de ces soleils lointains, gravitent sans trêve autour d'eux.

Seulement, une objection se présente à l'esprit. Si la gravitation universelle (que l'on nomme aussi l'attraction universelle) règne en souveraine absolue pour absorber, pour concentrer tous les éléments de matière, comment se fait-il que les masses des étoiles ne croissent pas indéfiniment et qu'elles soient soumises à une loi de maximum qu'elles ne peuvent dépasser, comme nous l'avons dit précédemment ?

C'est alors qu'entre en scène une autre force, antagoniste de l'attraction : la *pression de radiation*, découverte par l'illustre Clerk Maxwell, il y a un demi-siècle, et qui se traduit par l'effet suivant : tout rayonnement, agissant comme un projectile, exerce un choc, une « pression », sur les corps qu'il vient rencontrer. Quoique très petite, cette pression a pu être constatée et « mesurée » par le physicien russe Lebedeff dans des expériences admirables. Elle agit en sens inverse de l'attraction ; celle-ci détermine une tendance à l'agglomération ; la pression de radiation détermine au contraire, pour l'étoile, une tendance à l'éclatement. Un astronome-mathématicien anglais, Eddington, l'un des maîtres actuels de la « philosophie » du ciel s'il est permis d'employer cette expression a calculé les conditions d'équilibre entre ces deux forces contraires. Il a obtenu comme résultat que la pression de radiation est un facteur essentiel dans la masse d'une étoile. Tant que cette masse est plus petite que 10^m grammes, son rôle est négligeable, mais il devient prédominant quand la masse de l'étoile atteint 10^m grammes : alors, l'astre « éclate » et ses fragments donnent des étoiles doubles ou mêmes multiples. Il en résulte que les masses des étoiles doivent être, comme nous l'avons vu, du même ordre de grandeur pour toutes, et que la valeur « moyenne » de cette masse uniforme tourne autour du nombre 10 grammes soit 10.000 trillions de trillions de tonnes !

Nous venons, mieux qu'Ulysse, de « faire un beau voyage ». Partis de l'atome, c'est-à-dire de l'« infiniment petit », nous sommes arrivés à l'étoile, c'est-à-dire à un élément de l'« infiniment grand ». Et cependant, malgré ce prodigieux parcours

qui semble nous avoir fait explorer l'Univers, nous avons le sentiment de n'avoir cheminé que sur un tronçon de route. Car qu'y a-t-il en deçà de l'atome ? Qu'y a-t-il au delà des étoiles ? Celles-ci sont les usines où se fabriquent ceux-là ; mais qui les a fabriquées elles-mêmes ? Quelle intelligence suprême, commandant à une Volonté inflexible servie par une Toute-Puissance sans bornes, a conçu et réalisé ce « *cosmos* » dont nous n'imaginons pas les limites ?

C'est là le grand Mystère en face duquel, malgré la puissance de notre cerveau, nous nous sentons petits... « infiniment » petits.

ALPHONSE BERGET.

AUTOUR D'UN MANUSCRIT PERSAN

C'est une œuvre célèbre que le Livre des Rois, le *Schab-Nameh* du grand poète musulman Firdousi. Aussi ne peut-on se dispenser de signaler la vente récente d'un très beau manuscrit de ce monument poétique. Ce manuscrit, du XVI^e siècle, dont le copiste est Kavam, est dans sa reliure d'époque couverte d'arabesques dorées. Il renferme quarante miniatures très fines qui illustrent l'histoire fabuleuse des Rois de Perse, la guerre de l'Iran contre le Touran.

Ce joyau vient d'être cédé à S. A. le prince Samad Khan, Diplomate éminent et collectionneur orientaliste. Dans la demeure du Prince, ce manuscrit voisine maintenant avec d'autres superbes manuscrits et des miniatures de tous les siècles, ainsi qu'avec de grandes peintures persanes. Des faïences anciennes de Perse et de très beaux tapis complètent ce cadre digne d'un conte des Mille et une Nuits.

BERNARDOS DE QUIROS

L'excellent artiste Bernardos de Quiros, qui a remporté en Amérique les plus grands succès, a inauguré une remarquable Exposition à la galerie Charpentier. Le peintre argentin, dont la palette est d'une rare variété, nous donne là les deux aspects de son talent.

UN BON GUIDE DANS L'OCCULTISME

L'occultisme est-il une source de plaisanteries ? Une hypothèse ? Une science de l'homme ?

Le profane se pose souvent la question. J'ignorais en tout cas, pour ma part, que l'occultisme fût chose aussi importante et enfonçât ses racines si droit et si loin dans les doctrines mystiques millénaires : M. Gabriel Trarieux d'Egmont nous l'apprend dans son dernier livre : *Prométhée ou le mystère de l'Homme*, qu'on ne lit pas sans un profond intérêt.

N'y a-t-il pas là la philosophie aux chemins divers (celle même qui a inspiré les spéculations hindoues et le système platonicien), des traditions singulières qui viennent, nous affirme l'auteur, de « centres initiatiques », — traditions, qui ont un grand éclat d'évocation ?

Ce *Prométhée* nous est offert comme le commentaire — clair, ce qui est rare dans cette matière — d'un ouvrage énorme et obscur la *Doctrine secrète* d'Hélène Petrovna Blavasky. La richesse de l'exposé atteste d'autres sources, d'immenses lectures, une méditation incisive, témoin l'originale interprétation du drame d'Eschyle, qui a donné son titre à l'ouvrage.

Les conclusions de M. Gabriel Trarieux d'Egmont nous laissent par contre sans jugement. S'il ne le convertit point, il enrichit son lecteur par un panorama des millénaires recherches de l'âme et de l'esprit humain ; il est un guide de bonne compagnie (je veux dire que l'ouvrage est écrit avec clarté et avec art), sur une terre où le commun des mortels trébuche au premier pas.

Peut-être faut-il quelque esprit poétique pour bien traiter de l'occultisme. Ce *Prométhée ou le mystère de l'Homme* nous a fait souvenir que M. Gabriel Trarieux d'Egmont avait commencé sa carrière littéraire par trois drames religieux : *Joseph d'Arimatee*, *Hypasie* et *Savonarole*. Robert de Flers en parlait avec sympathie.

LE BRIDGE A LA CONQUÊTE DE LA FRANCE

Le Comte de Chambure, président de la Fédération française de Bridge, dont le dévouement à la cause du bridge contribue fortement à étendre chaque jour le nombre des adeptes de ce jeu en France, nous envoie un article très intéressant sur la diffusion du bridge chez nous.

« Jusqu'ici, nous dit-il, ce jeu a été presque exclusivement limité aux Cercles et à quelques salons mondains ; depuis une dizaine d'années, il s'est popularisé en France et sa diffusion fait de constant progrès, parallèlement à son développement en Amérique et en Angleterre.

« La Presse doit nous aider ; le bridge mérite, autant que les mots croisés, une rubrique journalière, telle que les journaux anglais et américains lui en consacrent.

« En 1934, Pierre Bellanger, qui a beaucoup fait pour le bridge chez nous, attira l'attention du grand public en acceptant un match avec Culbertson ; la création de la Fédération Française de Bridge, qui remonte à cette époque, donna à ce développement une impulsion nouvelle ; les joueurs eurent ainsi l'occasion de se connaître, de se rencontrer ; des tournois s'organisèrent, et nombreuses sont les corporations qui ont maintenant le leur. Enfin, les tournois internationaux auxquels la F. F. B. fit participer ses équipes amena l'établissement de contacts intéressants avec les ligues étrangères.

« Ce qui retarde encore l'éclosion complète du bridge en France, c'est la dualité regrettable qui sépare les joueurs entre adeptes du contrat et du plafond, deux modalités différentes du même jeu. »

Le Comte de Chambure ne veut pas, à juste raison, prendre part entre ces deux jeux ; nous qui ne sommes pas tenus par les mêmes considérations, reconnaissons que le bridge-contrat, actuellement pratiqué d'une façon générale dans le monde entier est beaucoup plus puissant, plus vivant, plus intéressant que le plafond. A part quelques rencontres franco-belges, toutes les compétitions internationales se jouent au contrat. On doit respecter les joueurs qui préfèrent le plafond, mais nous croyons fermement que le contrat est appelé à le remplacer d'une façon aussi absolue que le bridge a remplacé le whist.

Le Comte de Chambure termine par des considérations sur la formation de l'Équipe internationale de France qui doit être, autant que possible, composée de nationaux ; il rappelle le succès remporté par elle en 1935 à Bruxelles, où elle s'est qualifiée pour aller disputer, à New-York, la palme à l'équipe championne d'Amérique ; la victoire finale ne nous échappa que de peu...

Et le président de la F. F. B. termine par ces mots pleins d'espoir, auxquels nous souscrivons avec joie :

« J'entrevois donc des horizons d'azur pour l'avenir du bridge en France. Jeu de l'intelligence par excellence, le bridge ne peut manquer d'exercer un attrait puissant sur les gens de notre race qui doivent y réussir particulièrement. »

LE BRIDGE TEL QU'ON ... LE PARLE.

Il est désormais prouvé qu'il peut être plus facile de prendre la parole dans un meeting politique houleux que dans une réunion paisible de joueurs de bridge.

Du moins l'expérience en a-t-elle été faite par le Baron Robert de Nexon, Capitaine de l'Équipe française de bridge, qui après avoir triomphé à Bruxelles des représentants de douze na-

tions est allée affronter à New-York la fameuse équipe des « Four aces ».

Il y avait une affluence considérable d'amateurs du plus noble des jeux de cartes pour entendre le baron Robert de Nexon en dissenter comme peut le faire un grand champion.

Mais je n'ai jamais vu public moins impatient de voir commencer le spectacle. C'est que les organisateurs avaient eu le bon esprit de placer les assistants par quatre autour de tables garnies de cartes et que, machinalement, ceux qui s'assirent autour de ces tables se mirent à jouer ... au bridge.

Et les auditeurs étaient si bien entrés dans la peau de leurs personnages de joueurs qu'aucun d'eux ne s'aperçut que le conférencier était un peu en retard et qu'il y eut comme un mouvement de déception parmi eux lorsque la gracieuse présidente de la réunion annonça enfin d'un ton engageant :

— Et maintenant, Mesdames, Messieurs, nous allons avoir le grand honneur d'entendre le conférencier tant attendu.

Une dame, acharnée au bridge-plafond, leva les yeux vers celui de la salle et murmura :

— On pourrait nous laisser terminer notre partie.

D'un ton joyeux un mort proposa :

— Finissons d'abord notre main.

Le Baron Robert de Nexon avec une parfaite bonne grâce consentit à attendre. Puis il demanda bien gentiment :

— Désirez-vous que je fasse ma conférence en français ou en anglais ?

— En français, cria le mort d'une voix patriotique.

— In english, ripostèrent cinquante voix anglo-américaines.

S'inclinant devant la loi du nombre, le conférencier sut dans un anglais parfait captiver au moins la majorité de ses auditeurs. Les autres l'écoutèrent avec beaucoup de bonne volonté sinon avec profit.

Le Baron Robert de Nexon qui dans une conversation préalable m'avait vanté la supériorité du bridge-contract sur le bridge-plafond « qui n'est plus joué qu'en France » s'exprima avec beaucoup de modestie en déclarant qu'il n'existe pas de bridgeurs 100 % et que les joueurs les meilleurs commettent des fautes.

Il déclara essentielle la connaissance technique du jeu à laquelle doivent s'allier des qualités psychologiques que développe l'expérience.

Puis, tel un lutteur montrant à de jeunes adeptes des prises de catch, il indiqua à l'aide de cartes géantes, visibles pour tous, quelques coups sensationnels qui suscitèrent un réel enthousiasme.

Applaudi, congratulé, félicité, il alla ensuite se reposer... en faisant un bridge.

(GEO LONDON.)

BRIDGEONS

« MONDANITÉS » m'a demandé de vous parler de bridge : certes c'est d'actualité car le nombre des amateurs augmente chaque jour, mais j'aurais grand besoin de votre collaboration mes chers lecteurs. Qu'aimez-vous mieux ? le plafond ou le bridge américain ? Le second sans doute, plus nouveau, plus amusant peut-être, plus à la mode certainement, car, dans les salons où j'ai le plaisir d'aller, je vois toujours moins de tables de plafond que de contrat.

Écrivez donc à cette revue et dites-lui vos préférences, la majorité décidera.

En attendant je vais consacrer ce premier article à l'histoire de ce jeu.

Pour beaucoup, le bridge dérive du whist qui aurait été inventé par un Anglais (un homme de génie sans aucun doute) au commencement du XVIII^e siècle. Cette origine, ou tout au moins la date de cette origine, n'est pas absolument exacte, car des jeux assez semblables au whist, tels que le « Ruff » et les « Honneurs » existaient déjà du temps de la reine Élisabeth. En 1621, un certain Taylor parlait du whist ; Charles Cotton, poète anglais qui traduisait « les Essais » de Montaigne, écrivait en 1674 que le nom même du jeu indiquait l'importance du silence. Vous voyez que le bridge a ses parchemins.

Le whist devint vite le jeu « chic » et détrôna ceux qui étaient alors en vogue, comme le « Réversi », « le Pharaon », « la Bouillotte », il fit tache d'huile, et Horace Walpole pouvait écrire en 1742, à un de ses amis, que le « whist avait couvert d'un opium universel toute la nation ».

Du whist anglais très transformé, naquit le jeu français « le Boston » ; plus tard, vers 1875, les diplomates et les gros brasseurs d'affaires réunis à Constantinople inventèrent le « Khé-vive » dont la grande nouveauté, empruntée du reste au « Boston de Lorient », était le passage de parole entre le donneur et « son partenaire qui pouvait alors, fixer l'atout, de cette sorte de « pont » jeté entre les joueurs, naquit le nom de « Bridge », dont nul ne l'ignore dans la langue des sujets de S. M. Édouard VIII.

Encore une nouvelle précision : le « Daily Telegraph » du 4 novembre 1932 nous dit que le bridge fut joué pour la première fois en août 1873, dans la villa Carlonia, à Buyukdéré, sur les

rives du Haut-Bosphore passant de là au Caire, il vint en France en 1890 où il fut joué concurremment au whist et au boston ; le « Figaro » en parla en 1893. Lord Brougham l'introduisit, par hasard, au Portland-Club de Londres en 1894 ; vers 1900, sous l'égide d'Alfred Capus (qui en parlait dans ses comédies), de Soullaine et de Henry Bauer, il s'amalgama au vieux jeu français de la manille aux enchères et devint le bridge aux enchères qui se joue, paraît-il, encore dans quelques coins de province, enfin, quinze ans plus tard, à la fin de la guerre ce fut le splendide plafond qui fait sans doute votre bonheur.

A moins que vous ne lui préféreriez le contrat américain, étudié scientifiquement, disséqué, codifié, par Culbertson, et dont la passionnante étude fait découvrir chaque jour de nouvelles beautés.

H. DE SALUCES,
Directeur de l'Institut Normal de Bridge de Paris.

LA CASAQUE POURPRE

En Angleterre le monde du turf est dans la joie ; on prête au roi George VI l'intention de rendre à la célèbre casaque pourpre, qui est celle du Souverain, l'éclat dont elle brilla sous le règne d'Édouard VII.

Edouard VIII, lorsqu'il était prince de Galles et durant son court règne, ne fut pas un passionné du pur-sang. La tradition voulait qu'il eût une écurie de courses : il en avait une, mais jamais l'effectif de sa cavalerie ne fut imposant.

Son père George V avait d'ailleurs éprouvé quelques déceptions au cours de sa carrière d'éleveur et de propriétaire.

George VI, qui est un homme de cheval accompli, vient de procéder à l'achat de deux étalons fameux, et les vieux turfistes sont satisfaits. Va-t-on revoir les triomphes de la casaque pourpre dans les « classics » anglais, comme en 1891 lors de la victoire de Persimmon dans le Derby et le Saint-Léger où, en l'année 1900, qui vit Diamond-Jubile remporter les trois grandes épreuves d'outre-Manche ?

A CENT-CINQ ANS

— Elle est merveilleuse !

M. Ziwès, sous-préfet de Bernay, me l'avait dit et répété. Mais les sous-préfets depuis Daudet, surtout lorsqu'ils sont romanciers et poètes — et M. Ziwès est l'un et l'autre — ont parfois une

imagination bien vagabonde. J'allais donc vers M^{me} de Sainte-Opportune, qui a 105 ans, avec, sinon du scepticisme, du moins une certaine réticence d'enthousiasme.

Car, dans ce grand salon d'angle du château de Saint-Quentin, où tout est adorablement ancien, avec les portraits romantiques des jeunes mortes qui sourient au mur, nous n'avons point trouvé de tremblante aïeule. La gravité de l'âge n'avait point altéré une grâce indicible, fuyante et coquette. Point de langage vacillant ni de mains incertaines.

— J'ai plaisir vraiment de votre visite. Mais que vais-je vous conter ?

— Vos souvenirs les plus beaux et les plus grands.

Il y a un moment de silence, la main, jolie encore, et soignée, joue avec une croix d'améthyste.

— Les plus beaux... Écoutez. Peut-être allez-vous trouver dans mon récit des trous, et de la désinvolture avec l'Histoire. Je vous retrace des scènes, comme elles reviennent...

Nous nous sommes tous serrés en cercle autour du grand fauteuil : M. le sous-préfet, sa femme exquise et même le neveu de a centenaire, le Commandant de Laval. Nous attendions.

— Mon premier souvenir, croyez-vous, il m'a été raconté, dit avec malice la vieille dame. Il est bien triste. Mon grand-père, qui était un ami de Couthon, a été trahi par celui-ci et décapité à Lyon, place Bellecour, à l'âge de 39 ans. J'ai encore sa robe de chambre. Vieille relique...

« Je suis née en Auvergne où j'ai vécu jusqu'à treize ans. J'avais une sœur presque de mon âge. Mon père, qui tenait à notre éducation, ne voulut pas nous garder en province. C'est ainsi qu'ayant pris la diligence avec notre mère (on s'arrêtait place des Victoires), nous fîmes nous installer à Paris où ma sœur étudia la peinture, et moi, le chant.

« Nous fîmes notre entrée dans le monde fort jeunes, comme il était d'usage. Nous allions danser chez nos parents et nos amis, fort nombreux. Nous allions souvent chez ce cher Rouher, qui devint Ministre de la Justice, et chez notre bonne amie M^{me} de Bercy, qui eut l'idée de nous marier.

M^{me} de Sainte-Opportune, la main sur les yeux, laissa glisser 48 et ses barricades, qu'elle connut, son voyage de noces en 1850, à Trouville, la construction de son premier Château de Saint-Quentin, l'incendie, la construction du second château sur les ruines. Tout cela passe à mi-voix, comme en un rêve comme on égrène un collier lisse. Et il y a ce qu'elle ne confie point.

— Il faut que je vous raconte mes aventures de 70, dit-elle. Mon mari et mon beau-frère étaient engagés parmi les francs-tireurs. Les Prussiens avaient envahi le pays, il y en avait par-

tout, des troupes énormes. Le duc de Mecklembourg s'était installé avec son état-major, tout près d'ici, chez mon ami Albert de Broglie.

» Et les Prussiens exigeaient des tributs extravagants. Douze mille francs pour mes paysans. Ces braves gens vinrent me trouver.

» — Sauvez-nous, madame, disaient-ils Jamais la commune ne trouvera douze mille francs ! Nous voilà perdus !

» Ils m'ont fait tant de peine que j'ai décidé de tenter quelque chose. J'étais plus morte que vive, mais tant pis. J'ai pris ma voiture, et me suis fait conduire à Broglie.

» A quelque distance, je rencontre Albert.

» — Et où allez-vous ?

» — Voir le duc de Mecklembourg, lui demander de réduire la redevance.

» Albert de Broglie n'osa pas me retenir, mais il pensait : « La folle démarche ! »

» Je le vis bien, mais je passai outre et me voilà, au château, qui me fais annoncer au Prussien.

» — Que désirez-vous madame ?

» J'ai commencé un petit discours.

» — Je viens en sollicituse, dis-je. Vous avez l'avantage de la victoire, mais, par grâce, épargnez ces pauvres gens. Comment trouveraient-ils tant d'argent ?

» — Le pays est riche, madame.

» — Point du tout nos paysans arrivent tout juste à vivre...

» Le Duc, par malheur, tournait les yeux vers la fenêtre et il apercevait un magnifique troupeau de moutons.

» — Vraiment, ce pays est pauvre ? dit-il en se moquant.

» Il vint me reconduire à ma voiture, sans avoir rien promis. Mais, quelques heures plus tard, il se faisait annoncer chez moi. Il me rendait ma visite et il abaissait le tribut. Mes paysans étaient fous de joie. »

M^{me} de Sainte-Opportune depuis ce temps, n'a jamais cessé d'être la reine respectée du pays, qui l'appelle maintenant avec affection : grand'mère.

Lorsque l'an dernier, l'aïeule reçut la Légion d'Honneur, toute la région se massa autour d'elle, et chacun était fier et content comme si l'on décorait quelqu'un de sa famille.

— Après, continue avec quelque tristesse M^{me} de Sainte-Opportune, j'ai eu le vif chagrin de perdre mon mari, cet homme charmant, ma sœur, des parents, des amis, des serviteurs. Et j'ai voulu reporter sur tous ceux qui souffrent l'affection que j'avais perdue.

» C'est en 1881 que, pour la première fois, je suis allée à Lourdes. Depuis, je suis retournée en pèlerinage tous les ans, avec le train blanc des malades auxquels je donnais des soins. Les petites sœurs de l'Assomption sont nées de cette œuvre et j'ai eu le bonheur de leur donner une chapelle. Cette année, je ne sais si je pourrai partir, bien que je continue à marcher, à écrire, à administrer mes affaires. Peut-être mon train partira sans moi. Car la fatigue est grande, et je dois maintenant compter avec mes forces... »

Frêle et vive, M^{me} de Sainte-Opportune s'est pourtant levée de son siège. Elle est allée à son bureau, et d'une main ferme, avec une écriture nerveuse et précise, a écrit pour moi quelques mots sur le revers d'une photographie.

— Je ne m'aime jamais beaucoup en photographie, dit-elle. Mais là, je suis franchement affreuse.

AU CERCLE NAUTIQUE DE CANNES

La plus grande animation règne au Cercle Nautique de Cannes, Société d'encouragement aux sports fondée en 1864, dont le Duc de Vallombrosa fut le premier Président jusqu'en 1887. Actuellement et depuis 1919, le marquis de Meyronnet de Saint-Mars préside aux destinées de ce club qui a eu trois générations de Rois d'Angleterre en qualité de présidents d'honneur : Édouard VII, George V et Édouard VIII.

En dehors de sa librairie et de ses salles de réunions, c'est principalement aux salons de bridge que se rencontre l'élite des bridgeurs de la Riviera.

Le Cercle Nautique possède, au champ de courses de Mandelieu, une tribune spécialement réservée à ses membres, et ceux-ci sont dispersés des formalités de ballottage au Polo Club de la Côte d'Azur et au Cannes Tennis Club, sociétés également présidées par le marquis de Meyronnet de Saint-Marc.

M. DE CHAMBRUN

Notre ex-Ambassadeur à Rome est décidément voué aux tâches difficiles. Il était, en 1917, à Saint-Petersbourg lorsque la Révolution russe éclata et si pendant des mois l'alliance parut encore solide, si les tranchées en face des armées austro-allemandes restèrent jusqu'en novembre occupées, c'est en très grande partie à l'action personnelle de M. de Chambrun qu'on le doit. En 1926, il se trouve à Athènes au moment des sanglantes journées de septembre. Le 10 juillet 1927, il quittait Paris

pour Vienne où il était à peine arrivé qu'éclataient les redoutables émeutes dont on n'a pas perdu le souvenir.

Cette « faveur » spéciale du destin qui semble poursuivre ce grand diplomate ne l'a point empêché d'accomplir déjà une œuvre considérable et de jouir d'une très grande autorité : M. Poincaré lui avait donné toute sa confiance depuis le jour où le premier, étant attaché d'ambassade à Washington, il signala que le Sénat américain ne ratifierait pas le Traité de Versailles. A Ankara, il s'acquittait l'amitié de Mustapha Kemal en aidant de toutes ses forces au rapprochement russo-turc, et l'amitié de M. Édouard Herriot en y préparant l'actuel rapprochement franco-soviétique. A Rome, il réussit le difficile tour de force qu'était l'accord de Stresa, et M. Pierre Laval n'a que louanges pour lui.

D'un courage physique, dont il donna maintes fois des preuves, M. Charles de Chambrun se promenait à travers Athènes, parmi la fusillade et les mitrailleurs, lorsque les soldats de Condylis firent leur coup d'État contre le général Pangalos. Au coin d'une rue, il rencontre notre confrère Florent Feis qui « reportait » par là.

— Abritez-vous vite, monsieur le Ministre, dit Feis.

Notre représentant eut un sourire en montrant les coins de portes déjà occupés par les passants :

— Il faut laisser les abris à ceux qui ne jouissent pas comme moi de l'immunité diplomatique.

Madame de Chambrun (ex-princesse Murat) n'a pas moins d'esprit que son mari. Chez la femme du ministre d'Autriche à Paris, il y a quelques semaines, quelqu'un observait :

— Ne disons pas trop de mal de notre époque : l'hermine, la pure et blanche hermine, reste la fourrure la plus recherchée.

— C'est aussi celle qu'on imite le mieux, fit doucement M^{me} de Chambrun.

CHAMPION DU ROI !

Au moment où le duc de Norfolck, à la tête du « court of claims » examine, en vue du couronnement de S. M. Édouard VIII, les titres des candidats aux charges et offices que comporte la cérémonie, rappelons l'objet d'un de ces plus anciens Offices, celui de Champion du Roi.

Aussitôt après la cérémonie du Couronnement, un banquet était jadis servi dans le hall de Westminster. Le Champion du roi entrait à cheval dans le hall, armé de pied en cap, le heaume

orné de plumes rouges, blanches et bleues. Devant lui, un héraut lisait à haute voix le défi.

« Si quelqu'un, à quelque échelon qu'il se trouve, bas ou élevé, nie que notre Souverain Seigneur, Roi du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, fils et héritier de notre Souverain Seigneur le Roi décédé, soit le légitime héritier de la couronne, son Champion, ici présent, dit qu'il est un traître et est prêt à le combattre en personne, quel que soit le jour choisi, risquant sa vie dans cette querelle.

Le Champion jetait alors le gant.

Le défi était renouvelé au centre du hall, puis à la table royale. Le Roi buvait à son champion dans une coupe d'argent et la lui tendait en récompense.

Personne ne releva jamais le gant. Le dernier banquet à Westminster hall eut lieu au Couronnement de George IV en 1821. Depuis lors, l'office de champion du Roi, héréditaire pendant plusieurs siècles dans la famille Dymoke, est encore attribué, mais il est sans objet.

LE CHATEAU D'ANNOVILLE.

Le Château d'Annoville est situé à une centaine de mètres de la grand'route de Montmartin-sur-Mer à Granville et se détache avec une grande netteté sur un fond de vieux arbres. De ses fenêtres, la vue plonge sur toute la campagne environnante et particulièrement sur la mer, de Granville à Montmartin, car il domine les plages de Hauteville-sur-Mer et d'Annoville.

Au 17^e siècle, les Michel d'Annoville entreprirent la construction du château actuel, tout près de leur ancienne demeure. Ils en firent une construction très solide, aux murs épais, avec les angles en granit de Chausey, les caves voûtées sont immenses. Ce granit, amené par le port de Regnéville, fut apporté à pied d'œuvre par les villageois. Le château bâti, il se trouva trop de granit : on s'en servit pour construire la tour de l'Église d'Annoville et la couvrir. De belles avenues d'ormes, de châtaigniers, de tilleuls, de marronniers, joignirent le château aux routes avoisinantes. Elles existaient encore il y a une trentaine d'années.

Le Château d'Annoville devint le rendez-vous de la Noblesse de Robe et d'Épée de la région bas-normande. Alliés aux grandes familles du temps — en particulier à celle de Tourville — les d'Annoville donnaient des fêtes particulièrement brillantes. Dès l'entrée du château, des boiseries témoignent encore des splendeurs du passé. La salle des fêtes, avec ses galeries sculptées, son énorme lustre en fer forgé, pesant, dit-on, mille kilog., excite encore l'admiration. Que n'existent-elles pas encore les

merveilleuses tapisseries, orgueil de tout le pays pendant plusieurs siècles !

Sous la Révolution, un Michel d'Annville fut Maire, mais pendant la Terreur, il ne signait les actes que de son nom Michel. Recherché un jour par le Comité révolutionnaire, il ne dut son salut, dit-on, qu'en se cachant dans un sac de linge qui fut chargé sur une voiture. Il fit plus tard, assécher les mares, en faisant creuser le canal de Passevin qui conduit les eaux jusqu'à la petite tanguière de Montmartin. Ce canal est fermé par une porte qui empêche le flot de venir, comme autrefois, recouvrir d'immenses surfaces sur les communes du littoral. Un des frères du Maire d'Annville se trouvait à la compagnie des Grenadiers de la Garde Royale.

Après la Guerre de 1870, la famille d'Annville qui possédait de multiples châteaux à Lingreville, Hauteville-sur-Mer, Coutances, Gratot, etc., abandonna le Château d'Annville qui, bientôt, ne fut plus entouré que de ronces. Trente ans plus tard, M. Georges d'Annville, qui venait d'épouser M^{lle} Amelot de Chaillot, du château de Chanteloup, rétablit en bon état l'antique demeure de ses pères. Mais quelques années plus tard, à la suite de deuils, la famille d'Annville vendit le château et quittait Annville, gardant seulement la Chapelle de ses morts au cimetière, et laissant dans la commune le souvenir toujours vivant d'une charité sans bornes pour les malheureux.

(Réveil de la Manche.)

LE CHATEAU ROYAL DE BUDE

Décor : la terrasse du Château royal de Bude. Le Danube coule à nos pieds et Pest, la ville immense qui aligne ses maisons jusqu'aux usines des faubourgs, étend devant nous ses rues, ses boulevards en réseaux serrés. La vue est magnifique de ce promontoire sur une des plus belles capitales d'Europe.

Derrière, au premier plan, le château historique, dont les murs gardent l'ombre des Souverains magyars. Édifié au XIII^e siècle par le Roi Béla IV, démoli par les Turcs, rebâti sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780), il allonge sur le sommet de cette colline ses appartements nombreux.

C'est là qu'habite aujourd'hui, dans ce royaume sans roi, S. A. le Régent Nicolas de Horthy.

Georges de Jekelfalussy est capitaine de la Garde Royale. Tout à l'heure, avec une bonne grâce charmante, il m'a fait visiter toutes les pièces du château. Le long des couloirs, où les Officiers de la Garde claquaient des talons sur notre passage, j'ai promené un regard de touriste. J'ai vu les portraits des Rois de Hongrie, depuis Arpad le Conquérant; jusqu'à nos jours. Celui

de Mathias Corvin, gentilhomme lettré dans sa Cour quasi italienne, à la mode de la Renaissance ; ceux de François-Joseph du temps où, jeune homme blond, aux grands yeux romantiques, il enleva le cœur d'Élisabeth de Wittelsbach, qui devait devenir l'« Impératrice aux longs cheveux », jusqu'à ceux sur lesquels il porte la moustache blanche et les favoris dont l'apparition terrifiait son entourage. Son petit-neveu, Charles IV et la reine Zita, dont la couronne semble ne pas tenir sur la tête, comme si le peintre Benecur avait ainsi voulu prophétiser l'avenir.

Georges de Jekelfalussy m'a montré avec patience pendant des heures et des heures, tout ce que contenait le château. Nous avons arpenté la fameuse salle des fêtes, où son âme de Hongrois fut fière de pouvoir me dire qu'elle était la plus riche. « in the world ».

Tous les lustres de Venise ont des montures d'argent, 20.000 bougies pour éclairer la salle.

Et maintenant, après cette longue marche sur des kilomètres de parquet ciré, je l'écoute assise sur un banc de la terrasse, me parler de son sport favori : l'épée.

D'abord, il faut que je vous le présente. Georges de Jekelfalussy est ce qu'on appelle un bel Officier. Droit comme un i, un corps d'athlète, un regard direct, pénétrant, la poignée de main franche, entière. Ce matin, il est en petite tenue juste trois étoiles sur son col et six décorations. Affreusement modeste, et se dérobe à l'interview, pour en revenir toujours à l'Histoire de son pays. Transylvain de naissance, il fait partie de cette race si justement fière de son origine. Les pierres qui nous entourent évoquent chacune un souvenir historique. J'aime à l'entendre raconter ses mille anecdotes illustrant d'une façon vivante notre promenade dans le passé, mais je reviens tout de même à l'attaque :

— Depuis quand êtes-vous champion d'épée de votre pays ?

— Depuis 1930. En 1932, j'ai eu la chance de gagner à Los Angeles.

— Racontez-moi donc quelque chose de cette époque.

— Vous tenez à ce que je vous parle des Jeux Olympiques... Si vous voulez.

Je me souviens qu'un de mes camarades, un tireur d'épée hongrois, faisant partie de l'équipe nationale : Attila Pecsawer un garçon extrêmement humoristique, décida, lorsqu'il apprit qu'on l'emmènerait en Amérique, d'apprendre l'anglais.

Attila Pecsawer a l'habitude, en hongrois, de parler très vite, il prononce même souvent, en matière de plaisanterie, des syllabes qui n'ont aucun sens, mais à une vitesse si vertigineuse que ses interlocuteurs n'ont même pas le temps de se rendre compte de quoi il s'agit.

Après peu de leçons d'anglais, Attila parlait cette dernière langue aussi vite que le hongrois. Et, admiratifs, ses amis pensaient : « Comme il a appris rapidement ! » En réalité, il mélangeait aux quelques mots d'anglais qu'il savait, avec une extraordinaire facilité d'élocution, des syllabes inventées par lui, ayant une consonnance britannique.

Lorsque nous arrivâmes à Chicago, près de la voiture qui vint nous chercher à la gare, se tenait debout un garçon dont les dents d'or mâchonnaient un énorme cigare. Le citoyen de Chicago était typiquement américain, avec ses solides chaussures à semelles crêpe aux pieds. Nous attendions tous la première occasion de voir notre ami faire sur le sol d'Amérique ses débuts en anglais. Nous le poussons du coude, en lui désignant l'homme au cigare. Comment allait-il s'en sortir ? Depuis six mois, il nous émerveillait avec ses progrès dans la langue de Shakespeare : nous voulions le voir à l'œuvre.

Attila interpelle l'Américain. Ceux d'entre nous, déjà montés dans la voiture, en descendent pour faire cercle et écouter. Notre ami commence avec sa rapidité d'élocution habituelle. L'autre écoute, placide, en mâchonnant son cigare. Puis, à la stupéfaction générale, il répond en argot de Budapest : « Ne te donne pas trop de mal pour essayer de m'en mettre plein la vue, je suis Hongrois comme toi... »

* * *

Décidément, il faut, je crois, renoncer à entendre Jekelfalussy parler de lui-même. Il a toujours une bonne histoire à vous raconter, mais jamais à son sujet. Un de ses amis d'enfance nous accompagne, Albert de Kibéry. C'est lui qui m'apprend :

— A 17 ans, Georges entrait en même temps que moi à l'École Militaire de Pecs, où le stage obligatoire est de trois ans. Nous avons ensuite passé trois autres années ensemble à l'Académie Ludovica à Budapest. Je peux dire que pendant toutes les années d'études que j'ai faites aux côtés de Georges, il a toujours tenu la tête des classes, grâce à son esprit étonnamment clair.

Entré à l'école avec le rang de premier, il sortait avec la même place. En général, ceux qui monopolisent durant toutes leurs études les places de premier, s'ils suscitent l'admiration ils n'éveillent pas la sympathie de leurs camarades. Au contraire, Georges attirait toutes les amitiés. Parlez de lui à ses collègues de l'armée vous entendrez un concert de louanges.

Il a fait naturellement toute la guerre, il fut blessé trois fois, décoré six. C'est un champion olympique, mais d'abord un héros.

* *

Quelques jours plus tard, j'assistais à la relève de la Garde

Royale dans la cour du château. Le spectacle était superbe et vaut la peine d'être décrit. Plus de pompe, plus de cérémonial encore qu'à Londres.

Les Officiers magyars, en tenue de gala, sont des personnages qui semblent sortir des siècles passés.

Il est curieux de constater à quel point l'Aristocratie hongroise a su conserver les us et les coutumes d'antan. Non seulement les traditions morales ne sont pas mortes dans les foyers des « provinces héréditaires », mais l'on y porte encore les anciens costumes d'apparat, splendidement bordés.

Georges de Jekelfalussy était là, moulé dans une riche tunique soutachée. Sur sa tête, s'accrochait à son casque, une aigrette altièrè. D'autres portaient de grands manteaux blancs, dont les plis majestueux rappelaient la toge romaine. Les chevaux étaient brillamment caparaçonnés. Les décorations flambaient au soleil sur les poitrines. Nos yeux de 1936 ne sont plus habitués à tant de faste. Toute la garde royale du régent avait l'air de descendre d'un cadre.

MARGUERITE BOUVIER.

LE CHATEAU DE COURSEULLES

Cursella en 1176 — Corceulle en 1266 — Courseulle en 1418 — était Fief de haubert s'étendant à Bernières. Bénouville, Cainet et Reviers. Dans une Chartre de 1174 il était déjà, fait mention du Château féodal de Courseulles et Saint Louis en 1255, échangea la Seigneurie de Courseulles avec Pierre de Meullent, Seigneur de Bernières et de Beaumont-le-Roger, contre 500 livres de rente et un droit sur les terres de Beaumont. Raoul de Meullent, au service du Roi de France, se trouvait à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304, puis à Crécy. Bertrand Duguesclin l'appelait même « Comte de Meullent ». Son fils, Raoul de Meullent, attaché, lui aussi, au Roi de France, fut, pour ce fait, dépossédé de sa Baronnie par Henri V d'Angleterre. Ce ne fut qu'en 1448 que les terres de Courseulles revinrent à Perrine de Meullent malgré les protestations de l'anglais Thomas Gonner qui prétendait en être le légitime propriétaire.

En 1630, le château fut vendu à Thomas II de Morant, Baron de Mesnil-Garnier, Seigneur d'Eterville, qui fut Grand Prévôt de Normandie (1).

(1) Thomas II DE MORANT, Seigneur et Baron du Mesnil-Garnier (1584-1651). Conseiller au Grand-Conseil (1605); Maître des Requêtes (1611); Intendant de la Généralité de Normandie (1616); Trésorier de l'Épargne (1617); Commissaire Extraordinaire en Normandie (1617); Grand Trésorier des Ordres et de l'Épargne et Commandeur des Ordres du Roi (1621); Garde des Sceaux et obligations de la Vicomté de Caen; Conseiller d'État et Privé, et Direction des Finances (1633).

Le château actuel fut bâti sur les ruines de l'ancienne résidence féodale en 1680. La Baronnie de Courseulles passa aux mains de la fille de Thomas de Morant, qui épousa un Marquis de Leuville en 1703, puis, au Marquis de Bellemare par suite de l'échange, en 1711, de la Baronnie de Courseulles contre celle de Coulonces près Vire.

Pendant la Révolution, le château fut saccagé, les tours abattues et les Seigneurs connurent le chemin de l'exil.

A la rentrée des émigrés il devint propriété de M^{me} de Malherbe et le Vicomte Hautier de Savignac, qui en hérita à son tour, le vendit, vers 1850, à M. de Saint-Clair.

Après avoir appartenu à M. Emmanuel Lepelletier, puis à son fils Gaston, qui le fit classer monument historique le 12 janvier 1908, le château de Courseulles est devenu, en 1918, propriété d'une Société sucrière, qui y a établi ses bureaux. Il paraît comme l'âme errante d'un autre âge au milieu de monceaux de betteraves qui jonchent les belles allées de son superbe parc et de ses dépendances.

Vicissitudes des temps pour les châteaux comme pour les hommes !

Cependant on verrait avec peine disparaître ce vieux monument du souvenir, attestant que le passé a fait le présent comme nous travaillons, à notre tour, à préparer l'avenir.

CHEZ LES SAGES DE BÉNARÈS

« Si vous êtes chrétien, disent les Sages de Bénarés, gardez précieusement ce que vous avez, sans chercher au-delà. Le Christianisme est un symbole admirable, qui fut pendant des siècles merveilleusement approprié aux âmes occidentales, et derrière lequel réside la vérité.

» Vous avez en Christ un Maître divin, et un Maître toujours vivant, car il n'y a point de morts ; il est bien « *le chemin et la vie* » ; et l'attente de ceux qui meurent en lui ne sera point trompée.

» Mais si le dogme, si la « *lettre qui tue* » révolte votre raison, alors seulement venez à nous. Si la voie de la dévotion et de la prière vous est fermée, nous vous ouvrirons celle de la connaissance abstraite ; elle est plus difficile et plus sévère, mais l'une et l'autre, après la consommation des siècles, se rejoignent et conduisent au même but. »

* * *

... J'ai prêté le facile serment que l'on me demandait, et les Sages de la petite maison silencieuse m'ont admis pour l'un de leurs disciples.

Ce qu'ils ont commencé de m'apprendre, je n'essaierai pourtant pas de le redire.

D'abord, suis-je assuré que l'on me suivrait dans ces régions abstraites, qui paraîtraient si en dehors de ma voie ? On n'attend de moi, je le sais, que l'illusion du voyage, le reflet des mille choses sur lesquelles j'ai promené mes yeux.

Ensuite et surtout, après un semblant d'initiation qui a duré si peu de jours, comment me croirais-je capable d'enseigner ? Le peu que je saurais dire ne pourrait que déséquilibrer, mener peut-être jusqu'aux terreurs du seuil, mais non plus loin.

D'ailleurs, pas plus que je n'ai découvert l'Inde, je ne prétends avoir découvert les Védas ; depuis quelques années, commencent à se répandre parmi nous des traductions, — encore bien incomplètes, il est vrai, — de ces récits surhumains.

A mes frères inconnus, qui se comptent par légions, au siècle où nous sommes, je veux donc dire seulement ceci : au fond des doctrines védiques, il y a plus de consolation qu'on ne le pense au premier abord ; et la consolation puisée là, au moins n'est pas destructible par le raisonnement, comme celle des Religions révélées.

Ce recueil des Védas, qui est l'œuvre, non pas d'un homme, mais de toute une race : qui, à côté de choses transcendantes et merveilleuses, contient aussi tant d'obscurités, de contradictions, de naïvetés enfantines ; ce recueil, touffu comme la jungle et insondable comme le gouffre éternel, les Sages de Bénarès, qui l'étudient dans le recueillement jamais troublé, sont peut-être les seuls capables de nous le rendre un peu accessible. Personne avant eux ne m'avait jamais entrouvert de tels abîmes, je n'avais jamais entendu de telles paroles nulle part ; sur les mystères de la vie et de la mort, les Sages de Bénarès détiennent les réponses qui satisfont le mieux à l'interrogation ardente de la raison humaine ; et ils font passer devant vous de telles évidences, que l'on ne doute plus d'une continuation presque indéfinie de sa propre durée, au-delà des destructions terrestres.

Cependant, il ne faut pas s'approcher à la légère de la petite maison blanche toujours si ouverte et accueillante dans son jardin de rosiers, car elle est avant tout l'asile du renoncement et de la mort ; on ne redevient jamais tout à fait soi-même, lorsqu'une fois on a été touché, si légèrement que ce fût, par la paix qui règne là. Et c'est une épreuve terrible que d'entrevoir même de bien loin et de bien bas :

BRAHM L'ABSOLU, QUI RÉSIDE AU FOND DE L'ABÎME OBSCUR ;
LE DIEU SANS RAPPORT CONCEVABLE AVEC L'UNIVERS MANIFESTÉ ;
BRAHM L'ESSENTIELLEMENT INEFFABLE, CELUI QUI EST AU-DELA DE TOUTE PENSÉE, DONT RIEN NE PEUT ÊTRE DIT,
ET QUI NE S'EXPRIME QUE PAR LE SILENCE.

(L'INDE sans les Anglais).

LA COLLECTION D'AUTOGRAPHES ALLARD DU CHOLLET

Le Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale s'est enrichi de l'importante collection d'autographes donnée par le comte Allard du Chollet. Cette collection, qui embrasse toute l'époque moderne depuis le début du seizième siècle, ne comprend pas moins de 8.000 pièces, dont un grand nombre sont de haute valeur. Près de 5.000 Personnages y sont représentés, dont les autographes, pour certains, sont des plus rares. C'est dire tous les services qu'une telle collection rendra aux travailleurs par la riche variété des spécimens qu'elle présente.

LE COLONEL DU BOURG

Dans sa « Lettre du Rouergue et du Cévaudan » à l'*Eclair de Montpellier*, M. Henry Bedel donne le discours qu'il a prononcé sur la tombe de notre si regretté ami, le colonel du Bourg de Luzençon.

Il l'associe aux morts que nous pleurons :

Après Renaud de Vezeian, après Christian de Valady, Gabriel du Bourg ! On ne remplacera pas ces morts-là. Ils partent, emportant avec eux, comme Henri V, dans sa tombe de Frohsdorf, tout un lambeau de la plus vieille France, une compréhension de l'honneur, un sens social, un affinement supérieur, tout un monde de principes, d'obligations et de sentiments auxquels est étrangère notre démocratie...

Grand soldat et grand lettré :

Le Comte Gabriel du Bourg eut toujours en un coin préféré de lui-même le culte de la littérature par où s'expriment les tendances et les aspirations d'une époque et le renouvellement continu du génie de France.

Élu par ses pairs Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, c'était chaque année une joie de l'entendre, en son langage châtié et fleuri, témoignage de la sensibilité d'une âme chevaleresque et, dans sa réserve même, si généreuse, si expansive, présenter son rapport sur les Concours de prose et de poésie françaises.

N'était-ce point dans le dernier qu'il évoquait, à propos, nous semble-t-il, du *Christ ébauché*, de Carrière ce « plan d'où le regard divin jette à l'humanité la permanence de son appel ? »

M. Henry Bedel salue la sérénité, le courage, la fidélité que le Colonel du Bourg a gardés jusque dans son agonie.

Ce nom de du Bourg a été depuis un siècle mêlé intimement à l'histoire de la Cause royale.

Je me rappelle le premier banquet royaliste auquel, au sortir du collège, j'assistai... M. du Bourg représentant du Comte de Chambord, le présidait.

(*L'Action Française*)

PIERRE TUC.

LE COMTE DE PARIS NOUS DIT SES SOUVENIRS

Les « Secrets de Paris » auraient mal rempli leur rôle s'ils n'avaient pas donné ces émouvantes confidences de quelqu'un qui n'habite pas la ville, mais qui est lié à elle par toutes les fibres de son personnage : le Comte de Paris.

A l'occasion du cinquantenaire de cette Loi d'exil qui expatrie les descendants des anciennes Familles régnantes, l'héritier des Rois de France a bien voulu nous accorder cette interview.

« ARTICLE I^{er}. — Le territoire de la République est et demeure interdit aux Chefs de familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs, dans l'ordre de primogéniture. »

La Loi d'exil présentée par le ministère Freycinet et votée à une appréciable majorité est applicable immédiatement. Dès lors, il ne s'agit plus que de formalités. Touchés par les arrêtés d'expulsion, les Chefs des Familles d'Orléans et Bonaparte quittent la France en quelques jours, non sans avoir élevé de solennelles protestations.

« ARTICLE II. — Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République aux membres de ces Familles. L'interdiction est prononcée par Décret du Président de la République rendu en Conseil des Ministres. »

Touché par cette dernière clause, le prince Henri d'Orléans, Duc d'Aumale, ferme la marche vers l'exil, quinze jours exactement après la promulgation de la loi : le 13 juillet 1886. Anniversaire.

Juillet 1886-juillet 1936.

« ARTICLE III. — Celui qui, en violation de l'interdiction sera trouvé en France, en Algérie et dans les Colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de sa peine, il sera reconduit à la frontière. »

Le 8 février 1890, le Duc Philippe d'Orléans se présente au Bureau de Recrutement du département de la Seine pour requérir son inscription sur les listes de sa classe. Arrêté sur-le-champ, il est condamné à deux ans de prison par la 8^e Chambre du Tribunal correctionnel.

Et c'est là le seul « accident » qui marque en un demi-siècle la morne observance de la loi d'exil.

* * *

Le Prince Henri de France, Comte de Paris, a 26 ans.

Il avait seize ans quand la mort du Duc d'Orléans désigna son père, le Duc de Guise, et lui-même pour l'exil. L'officielle notification les atteignit au Maroc, d'où ils choisirent pour résidence la moins étrangère des terres amères : la Belgique.

Des malles faites et défaites, un signe fleurdelysé fixé au fronton d'une demeure : simples formalités et la tradition continuait.

Elle a cinquante ans la Loi d'exil.

Pour la raison de cet anniversaire, le Comte de Paris a bien voulu évoquer des souvenirs ; de ces souvenirs secrets du temps où il recueillait dans Paris, la capitale, les images merveilleuses de la grande leçon faite aux princes.

A l'appel d'une infaillible mémoire, ils accoururent avec une sûre exactitude et dans l'ordre qui leur convient.

« Paris... le premier séjour... J'avais dix ans. C'est la maison du Duc de Montpensier, une vaste demeure claire, avenue du Bois ; les promenades matinales au long de l'allée cavalière, les visites aux bêtes du lac avec mes sœurs ; les bonnes farces jouées à ma grand'mère, la Duchesse de Chartres, au Château de Saint-Firmin... et c'est tout. »

Le prince ne cherche pas à meubler les images ; il les présente simplement au passage, sans vouloir y ajouter rien de sentimental. Et tout de suite, sans se soucier d'une inutile transition, il passe à une époque plus importante. C'est 1923. Il est adolescent. Il a quitté une petite école marocaine pour suivre les cours d'été du collège Stanislas.

« La maison me paraissait magnifique comme un château de conte de fées ! Les matinées étaient consacrées à la visite de la ville et des belles demeures, témoins de la grandeur française. Mon père m'apprenait à aimer les livres sur les quais, où les « bouquinistes », qui le connaissaient bien, venaient lui offrir la pièce rare qu'il emportait ravi. »

Cluny, le Louvre, Versailles, Chantilly, Henri de France vient travailler là « son » passé sous la conduite des maîtres.

« C'est Ernest Lavisse qui m'enseigne Chantilly ; avec ses yeux invraisemblablement bleus et sa barbe de père Noël, il m'impressionnait fort. Racontés par lui, les fastes du Duc d'Aumale prenaient des airs de féeries ! »

Mais le Prince manifeste une manière de hâte à arriver aux souvenirs majeurs.

« Pierre de Nolhac s'appliquait à me faire comprendre Versailles qui me gênait. Versailles avec son luxe marque une apogée

mais l'ensemble manque de cette magnifique harmonie qui est le signe le plus sûr du génie de la France.

« J'ai voulu aller sur ce balcon où Louis XVI parut seul, réclamé par la foule parisienne, qui venait chercher son Roi.

» Sans effort d'imagination, j'ai parfaitement senti qu'à cette minute-là l'Histoire était suspendue entre deux pôles. J'ai senti aussi que je n'aurais pas réagi comme mon aïeul.

» Non, je n'aime pas Versailles, qui cependant m'amuse par de précieux détails, comme le cabinet de toilette de Marie-Antoinette, mais m'ennuie par son « climat » trop artificiel.

» Je n'aime pas non plus Fontainebleau qui accumule de l'histoire sans rien évoquer ; pas même, à mon sens, la présence de Bonaparte !

» Mais c'est le Louvre qui est la magnifique et vivante expression de ce que fut la Monarchie française.

» On y sent la liaison avec les grands Capétiens, on y « éprouve » l'ordre, la dignité, l'harmonie.

» J'aime le Louvre, comme j'aime Louis XI, qui est celui de nos Rois que je préfère, et comme j'aime tous nos grands monarques. Henri IV, le plus attachant ; Charles V, le grand soldat, et Saint Louis, image de la perfection.

» C'est sans doute un homme comme Louis IX qu'il faudrait aujourd'hui à la France ; oui, c'est cela... Louis IX avec un peu plus de poigne ! »

* * *

Mais, comme s'il jugeait inutile de m'entraîner plus avant dans ses jardins secrets, le jeune prince brusquement enchaîne avec ses souvenirs.

« Il est de 1924 mon meilleur séjour à Paris. Nous étions descendus, mon père et moi, à l'hôtel Berkeley, avenue Matignon. Le théâtre et le cirque (que j'aime tant) occupaient nos soirées.

Je vis deux fois le *Tour du monde en 80 jours* au Châtelet.

» Le jour, mon précepteur, l'abbé Thomas, m'emmenait à Issy-les-Moulineaux visiter les familles ouvrières, dont il était l'ami et le guide. Et c'est sans doute à lui que je dois ma meilleure connaissance de Paris.

» C'est alors, en effet, que je compris l'effroyable cruauté de la condition faite dans notre époque au monde ouvrier. Et c'est sans doute aussi de ce moment-là que date ma méfiance à l'endroit de ces Classes privilégiées qui entendent se servir de la Monarchie comme d'un paravent dans le fallacieux espoir de conserver les places et les honneurs.

» Cher abbé Thomas qui m'avez fait sentir, dans ces tristes

contrastes la souplesse du génie français d'où naîtront la quiétude, le bonheur des temps présents et la confiance en des lendemains heureux !

» Et puis, en 1919, ma grand'mère, la Duchesse de Chartres, mourut : la dernière image de Paris fut celle d'une tombe. »

* * *

L'audience a pris fin dans le moment exactement où, le sujet épuisé, il n'y a plus rien à dire. Henri de France me tend une main longue et nerveuse.

— Monseigneur, est-ce que malgré la loi d'exil, il ne vous est jamais arrivé de céder à la tyrannique tentation ?...

— Je ne suis jamais revenu en France depuis le jour où il me fut signifié que je n'en avais pas le droit.

» Mais sachez bien que je n'ai aucunement besoin de hanter Paris pour en garder une image exactement fidèle, vivante.

» Ils sont vingt mes compatriotes qui viennent ici chaque jour pour compléter ma documentation, pour m'aider à tenir à jour ma connaissance de Paris.

» Alors, voyez-vous, monsieur, il est bien difficile qu'un nouveau balcon là-bas, sur les bords de la Seine, se remplisse de fleurs sans que j'en prenne aussitôt ma part de plaisir. »

JEAN MASSON

CHEZ LA COMTESSE DE BEAUMONT

Sous les lambris dorés, les girandoles, les flammes des bougies amies des teints féminins, il nous fut donné, jeudi soir, dans un but éminemment chrétien, de réapprendre, devant un des plus beaux décors de Paris, les principales scènes de l'Histoire sainte.

Empruntant à l'art pictural à travers les temps, à la jeunesse en fleur et au goût précis d'aujourd'hui, ce qu'ils peuvent offrir de plus frais et de plus coloré, une fresque vivante ressuscita, pour quelques brefs instants, la première imagerie du monde.

Au son d'un chœur céleste, choisi et dirigé par M^{me} Nadia Boulanger, les mélodies ailées du chant grégorien accompagnèrent la suite des tableaux vivants, que la voix harmonieuse de la comtesse Jean de Beaumont détaillait à la nombreuse assistance.

Successivement, il nous fut loisible d'applaudir la ligne altière de M^{lle} d'Harcourt, ange d'une Annonciation dont la comtesse de Caraman-Chimay était la Vierge ; la silhouette hiératique de M^{me} P.-M. Weiller, madone vêtue par Jodelle de velours couleur de nuit, dressée sur son socle contre la mosaïque noire et blanche de Ravenne ; l'étonnante reconstitution blanche et

noire d'une pointe sèche de Dürer : la fuite en Égypte : le concert d'anges, de Guido Reni, revu et corrigé par Christian Bérard, et qu'incarnaient avec grâce la Duchesse d'Harcourt, la Vicomtesse de Noailles, la Comtesse G. de Moustiers, M^{me} G. Auric et M^{me} J. Larivière. Puis apparurent à nos yeux éblouis, la Vierge et l'Enfant, de Baldovinetto, symphonie noire, rouge et bleue, magistralement interprétée par Jodelle ; qui avait exécuté la robe de Vierge en crêpe rouge laque, le manteau bleu et la draperie noire, qui mettaient en valeur le visage inspiré de M^{me} Kyriacos, agenouillée devant Jésus.

Ensuite, nous vîmes la Marquise de Jaucourt, sous la fine et étroite silhouette blanche d'une statue gothique de la cathédrale de Chartres, puis la Crèche napolitaine, dont les coloris vifs et enfantins, le groupement et la candeur étaient exprimés avec art par M^{me} Fred Faure, bel ange au manteau pourpre ; et MM. Rouvier et Sauguet ; puis la Comtesse A. de Mun représenta une vierge de Murillo, couronnée d'étoiles et habillée d'un manteau azuré, et enfin, bouquet final de cette succession d'images pieuses, le Paradis de Fra Angelico nous offrit la vision de six anges blonds aux ailes d'or, qui avaient emprunté les visages plus séraphiques que nature de M^{lles} de Saint-Sauveur, de La Rochefoucauld, de Beauregard, de Jaucourt, Lampton et Jephson.

L'assistance, qui se pressait en foule à ce spectacle de choix, était, comme il se doit, d'une haute élégance, et l'on pouvait constater, en considérant les innombrables robes de paillettes noires, de crêpe groseille, vert, marron ou violet qui habillaient la Comtesse de Contades, la Baronne R. de Rothschild, la Princesse A. de Broglie, M^{me} Massigli, et tant d'autres, que les atours de notre siècle ne le cèdent en rien, en beauté, à ceux que l'art et la foi donnèrent comme parure aux archanges et aux vierges à travers le temps et l'espace.

COMTESSE DE S...

LE COMTE JEAN BERENYI

On sait, depuis longtemps, que certains êtres humains peuvent, quelquefois, émettre des radiations électriques. Mais le cas du Comte Jean Berenyi dépasse tous ceux qui ont été signalés jusqu'ici, puisque son corps dégage de l'électricité exactement comme le ferait une dynamo engendrant un courant...

Que les lecteurs méfiants et incrédules à la manière de Saint Thomas, sachent que le Comte hongrois a été examiné par de nombreuses personnalités fort sérieuses, et, notamment, par plusieurs Membres de la Société des recherches psychiques de Budapest, parmi lesquels se trouvait un ingénieur-électricien

fort compétent, M. E. Lederer, assisté de médecins et d'autres techniciens de l'électricité.

Toutes les précautions pour éviter une supercherie quelconque furent prises : le Comte Jean Berenyi se déshabilla entièrement et montra son linge de corps pour que l'on fût bien convaincu qu'il ne portait sur lui ni étoffes de soie ni semelles de caoutchouc capables de produire de l'électricité par frottement.

L'homme électrique se livra alors, à quelques expériences dont voici le résumé. Il prit dans sa main gauche une lampe de néon et fit des passes avec sa main droite sur le verre ; chaque fois que ses doigts glissaient au-dessus de la lampe, le néon s'illuminait d'une couleur rouge-jaunâtre.

De même, il fit plusieurs passes sur une boussole que l'on avait placée sur une table isolée, ne contenant aucun objet de métal, L'aiguille se mit à tourner très fort dans la direction où il dirigeait ses mains.

Ces facultés du pauvre Comte hongrois ne sont pas toujours drôles : elles l'empêchent, par exemple, de porter une montre sur lui. Dernièrement, lisons-nous dans « Psychca », il avait acheté une montre-bracelet. Elle s'arrêtait constamment et l'horloger n'y comprenait rien. Finalement, on constata que toutes les montres portées par le Comte subissaient le même sort : les effluves électriques dégagées par son corps produisaient l'aimantation du ressort et arrêtaient ainsi le mouvement de la montre.

On pourrait croire que l'homme disposant de tels pouvoirs est un être mystérieux, tout en nerfs, aux yeux qui lancent des flammes. Non pas ! Le Comte Jean Berenyi, qui est un écrivain assez connu en Hongrie, est un vieillard, de soixante-trois ans, encore robuste, brillant causeur, plein d'humeur et ne s'intéressant aucunement à l'occultisme.

Il ne s'est aperçu de ses bizarres facultés que l'an dernier, un jour où, passant sa main sur une flanelle sèche, il entendit crépiter une étincelle. S'étant fait examiner dans divers hôpitaux, il acquit la certitude que son corps émettait de l'électricité à plusieurs centaines de volts.

Il se comporte comme un véritable accumulateur : ses forces sont plus grandes le matin que le soir. Il a l'impression de se décharger pendant la journée, et, quand il se livre à des expériences, il est épuisé.

D'où viennent ses forces ? Il semble acquis qu'il se « recharge » si l'on peut dire, au cours de la nuit. Faut-il en conclure qu'il attire à lui l'énergie du Cosmos, qu'il condense dans son organisme le magnétisme de la terre ?

Peut-être, en dirigeant ses effluves électriques, pourrait-il obtenir des guérisons... On ne dira pas, en tout cas, du Comte Jean Berenyi, qu'il manque de rayonnement...

RENÉ THIMMY.

LA COMTESSE DE MAUDUIT

La comtesse de Mauduit, qui a fait une tournée de conférences en Yougoslavie, a parlé à la Société des Amis de la France, à Belgrade, du « Saint-Cyr de M^{me} de Maintenon » et du « Saint-Cyr moderne », qui conserve précieusement de nombreux souvenirs du Roi Pierre 1^{er} de Serbie. Cette causerie, pleine d'esprit et d'érudition, fut chaleureusement applaudie par le brillant auditoire, comprenant les hautes personnalités du Monde officiel et diplomatique, des Lettres et des Arts.

LE COMTE DE NOUE

Proche de Melun, l'Abbaye royale de Lys, fondée par Sainte Blanche de Castille, n'est plus qu'une ruine émouvante, consolidée et conservée par son propriétaire actuel, le Comte Jehan de Noue, qui occupe le confortable hôtel abbatial, tout proche des grandes arcades cisterciennes, évidées, et des ogives que traversent des oiseaux.

Pour aider à l'entretien de ces restes sublimes, pour qui bataillèrent Du Guesclin et Jeanne d'Arc, le comte de Noue vient d'ouvrir sa propre demeure aux visiteurs, qui deviendront des hôtes. A défaut du monastère pour une retraite, les Parisiens auront à leur disposition l'hôtel des abbesses, qui étaient choisies parmi les plus grandes dames du royaume. Les ermites du Lys pourront pratiquer le bridge, le tennis et la natation. Et la vieille Abbaye ruinée, où repose sans doute encore le cœur de la mère de Saint Louis, offrira sa solitude à des méditations que l'on veut croire profondes.

LE COMTE D'ORMESSON, AMBASSADEUR

— S. M. le Roi Carol a décerné le grand Cordon de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie à M. d'Ormesson, qui, nommé Ambassadeur de France à Rio-de-Janeiro, quittera définitivement Bucarest.

LE COMTE ROBERT DE VOGUÉ

Le comte Robert de Vogué, qu'une cruelle maladie a arraché en pleine activité, à l'affection des siens et à l'estime déférente

de tous ceux qui savaient quel rôle important était le sien dans l'organisation du tourisme français et du sport automobile, était Président d'Honneur de l'Automobile Club de France après en avoir été de 1922 à 1928, le très actif Président. Il avait été appelé en 1932 à la présidence de l'Association Internationale des Automobiles Clubs reconnus.

Capitaine de Corvette de réserve, Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, ses états de service et sa compétence yachting automobile lui avaient valu de présider également la Fédération française de Navigation automobile et la Commission de yachting de l'A. C. F.

LA COMTESSE DE SAVORGNAN DE BRAZZA

— Madame la Comtesse de Savorgnan de Brazza ?

Une haute silhouette noire, des bandeaux d'argent et un visage qui a conservé la mobilité, l'étonnement, la spontanéité de la jeunesse, une haute silhouette noire que l'on voit s'incliner chaque jour devant la petite tombe blanche du cimetière de Bled-Bru — la gardienne d'un grand nom. Elle a soixante-dix ans et vit toujours dans cette villa mauresque si calme sur les coteaux d'Alger où elle est venue s'installer après la mort du grand Explorateur.

Elle vit là, parmi les souvenirs... Ses deux fils sont colons dans le Sahel, sa fille travaille à Paris, dans les bureaux de l'Afrique Équatoriale. Elle vit seule, entourée d'images, bercée par le clapotis lointain d'un jet d'eau. Parfois, elle s'accoude au bout de cette merveilleuse rade d'Alger, qui contient tant de reflets, de rumeurs, qui est si douce et si bleue et ses yeux vagabondent ailleurs, quelque part du côté du Congo. Elle est pauvre.

L'explorateur est mort après avoir dépensé toute sa fortune personnelle — trois cent mille francs — pour la conquête pacifique d'une des plus belles Colonies de la France. A titre de récompense, le Parlement lui avait voté en 1899, une pension annuelle de douze mille francs. La moitié de cette somme revint de droit, en 1905, à sa veuve. Pour l'époque, six mille francs par an, passe encore. Mais vint la guerre et l'après guerre et la déflation. Peu à peu, les six mille francs s'amenuisèrent à ne plus faire finalement que quatorze cents francs. Un ministre des Colonies reporta la pension à douze mille francs. Malheureusement les choses au lieu de s'arranger, allaient de mal en pis : si bien qu'aujourd'hui, la veuve de l'illustre explorateur en est réduite presque à la portion congrue. Des amis se sont émus d'une telle situation, sont intervenus, ont fait démarches sur démarches et hier, la comtesse Saborgnan de Brazza était avisée

officiellement, que le ministre des Finances, prenant son cas en considération, lui accordait en plus de sa pension, un bureau de tabac à Paris, d'un revenu annuel de quatre mille cinq cents francs !

En me contant cette histoire de bureau de tabac, la vieille dame sourit et elle ajouta avec un air un peu moqueur :

— Au fait, est-ce une histoire triste ? Amusante, plutôt : Un bureau de tabac pour la veuve, pour la compagne de celui qui donna à la France des millions de kilomètres carrés !

(*Paris-Soir*)

MICHEL RAINEAU.

UNE CONFÉRENCE AUX AMBASSADEURS

Avec une exactitude et une grâce princières, S. A. R. la Princesse Sixte de Bourbon-Parme, a fait au Théâtre des Ambassadeurs rempli jusqu'à la dernière place, la conférence attendue avec curiosité sur « La Femme et la Politique » : La Princesse gagna très simplement sa place à la table recouverte d'un tapis bleu de roi, et l'on eut à peine le temps de remarquer l'exquis arrangement de sa toilette — une robe noire parsemée de fleurs roses et blanches — que déjà Son Altesse Royale prenait la parole, dans un ton plein et grave qu'elle devait soutenir jusqu'au bout sans fatigue apparente. L'auditoire, qui comprenait toutes les notabilités sociales de Paris, fut aussitôt fixé dans son attention par la netteté de la diction, la variété de la forme et l'habile utilisation d'anecdotes et de mots d'esprit.

Car la grande dame, qui prenait la parole pour la première fois en public, avait un but qui était de prouver, par d'illustres exemples, le rôle politique tenu par les femmes dans l'Histoire, par conséquent leur aptitude actuelle à jouer dans la vie de la nation le rôle que leur méritent leur sagesse et leur bon sens.

S. A. R. la princesse Sixte a remonté jusqu'à la Belle Hélène, à propos de qui elle dit avec esprit : « Se faire enlever, c'est évidemment un moyen d'entrer dans l'Histoire. » Elle a évoqué Lysistrata et Aspasia ; elle a parlé des Reines de France, ces têtes politiques, et des favorites, capables « de gouverner aussi bien que de bouleverser le Royaume ». La Princesse témoigna d'une certaine prédilection pour les frondeuses : la duchesse de Chevreuse, la Grande Mademoiselle et aussi pour cette frondeuse égarée dans le dix-neuvième siècle, la Duchesse de Berri. Elle a dessiné d'amusants croquis de M^{me} Roland, cette petite bourgeoise exaltée, « à la poitrine large et superbement meublée », et, à propos des héroïnes de la Révolution, elle a fait sentir à l'auditoire, par quelques citations bien choisies, certaines analogies entre cette époque et la nôtre.

Enfin, son Altesse Royale a suivi les femmes jusque dans nos

salons modernes : la Princesse Mathilde, la Duchesse d'Uzès, M^{me} de Bonnemain, M^{me} Juliette Adam, qui ont prouvé que l'influence des femmes sur la politique a gardé toute sa force et elle obtint de vifs applaudissements, quand elle évoqua le rôle de deux Reines à la guerre : la Reine Élisabeth, conseillère d'héroïsme, et l'impératrice Zita, conseillère de paix.

La conclusion de la Princesse Sixte a été couverte d'applaudissements qui allaient aussi bien à cet avis très sage qu'à l'esprit d'observation et à l'esprit tout court que la brillante conférencière a trouvé dans l'héritage de La Rochefoucauld.

LE COURONNEMENT DE S. M. GEORGE VI

La Cérémonie grandiose a été tout entière conçue, réalisée par quarante-trois metteurs en scène auxquels on avait conféré une autorité souveraine. Ils ont tout réglé, tout minuté, jusqu'aux silences, jusqu'au nombre des pas, des coups de canon et des coups de cloche, et jusqu'à la toilette, de chaque catégorie d'invités.

Les cas litigieux ont été tranchés par un super-arbitre, grand maître des cérémonies par droit héréditaire. C'est le seizième duc de Norfolk, qui descend de Thomas Plantagenet, fils d'Édouard I^{er} et de Marguerite de France, et dont la fortune s'élève à 800 millions.

Le Duc de Norfolk est premier Duc de Grande-Bretagne ; 16^{me} duc de Norfolk ; Grand-Maréchal héréditaire de la Cour et de l'Empire ; Président de l'Association des Chevaliers anglais de l'Ordre Souverain de Malte ; Président du « College of Arms » d'Angleterre.

En recevant son salaire traditionnel — une coupe d'or remplie de vin — sans doute, le Duc de Norfolk s'est-il rappelé celui de ses ancêtres, Thomas II Howard, qui refusait d'accomplir les devoirs de sa charge et notamment de négocier les mariages des enfants de rois, si la coupe contenait d'autre vin que celui de France...

La Cérémonie de Westminster fut un spectacle féerique en raison de son ordonnance parfaite, du chatoiement des couleurs sous les lumières, et d'un étalage de bijoux unique et invraisemblable. La verroterie somptueuse des Princes des Indes, maharadjabs, nababs, nizams, excita une sorte de délice. Ils étaient couverts de deux milliards de pierres précieuses.

Un peu avant onze heures, on apporta, avec des précautions infinies et sous bonne escorte, dans le sanctuaire, le sceptre royal en or dans lequel est incrusté le fameux brillant Cullinan de 700 carats ; le sceptre d'Équité portant la colombe en émail

blanc symbolisant le Saint Esprit ; la Sphère royale en or incrustée de brillants et d'améthystes, cinq glaives, plus une ampoule d'or remplie d'huile sacrée venant de Byzance et qui a deux mille ans d'âge.

Tout cet appareil est placé sur l'autel inondé de lilas blanc. Quant à la Couronne, elle figure dans le cortège, portée par le Lord grand Chambellan. Elle est incrustée de 2.783 brillants. Elle est enrichie du saphir de saint Édouard le Confesseur, de l'Étoile d'Afrique (450 carats) et du gros rubis ayant appartenu au Prince Noir qui avait sauvé la vie à Henri V, à Azincourt.

Parmi le cortège, l'Inde au grouillant mystère apporte ses agitations millénaires, ses troubles actuels, avec la plus importante en nombre des délégations, Sikhs, Gorukas font partie de l'escorte royale, qui conduit les Souverains à l'Abbaye, et les accompagne sur le chemin du retour.

Qui ne serait sensible à l'ombrageuse beauté des maharanis, dont une au moins observe à Londres le plus sévère purdah ? Invisible à tous, elle obsède comme le mystère du divin. Et qui ne rêverait devant la garde du Maharadjah de Dhardanga, huit hommes gigantesques aux vestes rouges et aux turbans de neige ? Parmi tous ces Rois fabuleux, on se désigne surtout le Maharajah Ganga Singhjee, potentat du Bikaner, l'un des plus fidèles serviteurs de l'Empire, véritable guerrier qui, en 1900, combattit en Chine et, quatorze ans plus tard, avec les alliés sur trois Continents.

Le Maharajah Ganga représente les Princes hindous dans le cabinet impérial, créé pendant la guerre, et il fut l'un des signataires du Traité de Versailles.

On évalue l'ensemble des pierreries porté par les Maharadjah et Radjads du cortège à la somme de deux milliards.

COMTE GEORGES DE MORANT.

LA DAME DE VOLUPTÉ

C'est ainsi qu'on l'appelait à Paris et elle est incontestablement Reine dans le royaume de la curiosité. Des Souveraines, elle a la fortune et la grâce, le prestige et la beauté. Nous verrons d'ailleurs qu'elle régna sur un Prince et qu'elle était fille du Duc de Luynes.

C'est une rose de France toute fraîche, mais où la situer ?

Un de ses pieds chaussé d'un minuscule soulier de velours d'or, dans le dix-septième siècle, et l'autre chaussé de velours bleu dans le dix-huitième ?

Son père qui, malgré son Duché, était pauvre d'écus et qui avait cinq filles, se hâta de la marier à un jeune gentilhomme savoyard

et elle avait juste quatorze ans en 1684, quand elle épousa le Comte de Verrue.

1684 ! L'année où Watteau naissait à Valenciennes, et, à ce propos, qui pourrait nous empêcher de soutenir que ce féerique artiste, le plus grand peintre du dix-huitième, a rêvé et créé, sans presque le connaître, tout le siècle qu'il représente de la plus adorable façon.

Il vécut, en somme, sous le règne de Louis XIV puisqu'il ne mourut que six ans après le Roi, en 1721, et il eût pu peindre le vieux soleil couchant et M^{me} de Maintenon à Versailles ou dans sa retraite de Saint-Cyr.

Le portrait de Louis XIV par Watteau existe d'ailleurs.

Lorsque le peintre revint de Londres, dans la joie du retour, il exécuta en quelques matinées une grande toile qu'il donna à son ami Gersaint, marchand de tableaux sur le pont Notre-Dame à l'enseigne du « Grand-Monarque », chez qui il logeait. On sait que ce chef-d'œuvre représente la boutique de Gersaint. D'élégants amateurs examinent des tableaux. Près de M^{me} Gersaint, un client regarde à la loupe un Van Ostade, et, à gauche, des commis, qui ont ouvert une caisse, en retirent le portrait du grand monarque qui est naturellement Louis XIV.

Il eût pu faire les portraits de quelques vieux Évêques : Bossuet et Fénelon, Bourdaloue et Fléchier ; ceux du vieux monsieur de Vauban et du vieux Maréchal de Villars.

Antoinette Poisson et Jeanne Bécu, qui furent plus tard la marquise de Pompadour et la comtesse du Barry, naquirent, l'une en 1722, l'autre en 1742, et l'enfant qui devait les aimer toutes deux et qui devait être Louis XV, était à peine âgé de dix ans lorsque mourut Watteau, que personne cependant ne peut imaginer à la fin de ce dix-septième siècle, solide, épris de bâtisse, de moellons, de cartouches sculptés, de tragédies, de trophées de marbres, au déclin de ce règne architectural, magnifique, solaire et pompeux. Il est le génie de l'Eldorado qu'il connut à peine et dont il demeure l'élégance, la poésie, l'éblouissement, la fantaisie et la fleur !

Ainsi, pour la Comtesse de Verrue, qui avait trente ans en 1700 et qui représente admirablement le dix-huitième siècle où l'on était physicien et collectionneur de coquillages, philosophe et libertin, épicurien, élégant, curieux, artiste et intelligent...

* * *

A cette époque « l'esprit » venait sans doute aux filles de très bonne heure, et l'enfantine mariée, dont la belle-mère était Dame d'Honneur de Madame de Savoie, suivit son mari à Turin, fut présentée au Duc Victor-Amédée et enchantait la petite Cour.

Elle enchantait surtout le Prince qui l'aima dès qu'il la vit, aussi fine que jolie et fort attachée à son jeune époux, elle

refusa d'écouter son Altesse et, fuyant les fêtes qu'il donnait en son honneur, elle prit le parti de tout avouer à sa belle-mère et à son mari qui se moquèrent d'elle.

Feignant un malaise, elle se fit ordonner les eaux de Bourbon, revint plus éblouissante et plus fraîche que jamais, si éblouissante que son oncle, le vieil Abbé de Verrue, en tomba amoureux, se déclara, fut vertement renvoyé à son bréviaire par la jeune femme, monta contre elle, de dépit, sa belle-sœur, son neveu, tout son entourage, et fit si bien qu'elle écouta un jour le Duc de Savoie.

Cette admirable gale de Saint-Simon qui, chaque soir, et pour la joie des siècles à venir, notait dans ses cahiers, avant d'ôter ses manchettes de dentelles et ses Cordons de Duc et Pair, les petits scandales de la cour et de la ville encore tous chauds, ne manqua point d'enregistrer celui-ci.

« L'éclat fait, écrivit-il, voilà tous les Verrue au désespoir, et qui n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. »

Si nous voulions la peindre à la façon des écrivains du dix-septième siècle qui, l'âpre et cruel Saint-Simon à part, sont de mauvais portraitistes, nous dirions qu'elle avait un visage agréable, des yeux splendides, la taille et la gorge faites à ravir et les plus belles épaules du monde.

Les auteurs de ce temps ne poussaient guère plus loin les descriptions et l'aimable Fénelon, devant un site qui l'émouva, disait seulement que ce paysage était « à souhait pour le plaisir des yeux », ce qui laissait au lecteur une grande liberté d'évocation.

Favorite, plus choyée et plus puissante qu'une Reine légitime, voici donc la jeune Comtesse installée à la Cour où elle fait la loi.

Sans doute, les courtisans de Victor-Amédée II, qui devait être le premier Roi de Sardaigne, ne la virent pas d'un bon œil, puisqu'on essaya de l'empoisonner, et les dames de la noblesse n'étaient point, à son égard, sans jalousie.

Plus d'une eût pu servir de modèle à Titien ou à Tintoret : larges yeux tranquilles, grasses épaules de marbre, bras de déesses antiques, jambes de statues, mais, aux galas ducaux, M^{me} de Verrue les éclipsait toutes. Elle savait s'habiller à merveille et elle sentait Paris, son charme et son *tralala*. Elle régna sur Turin pendant une quinzaine d'années et des amis choisis, au nombre desquels était le Prince Eugène, lui donnèrent le goût de la curiosité et des œuvres d'art qui abondaient alors en Italie.

Comme son amant l'ennuyait et la comblait de cadeaux, elle se fit offrir des tableaux, des meubles précieux, des bibelots rares, et les antiquaires et les marchands de Rome firent le voyage pour lui montrer ce qu'ils avaient de plus beau et de plus curieux.

Le Duc se moquait d'elle et payait.

Un soir d'octobre, lasse de cette captivité dorée, elle quitta la Cour, ayant eu soin d'expédier d'abord ses Collections en France où elle arriva en 1700.

Elle accomplit une petite retraite dans un couvent, le temps de faire installer ce qu'elle apportait d'Italie dans un pavillon de la rue du Cherche-Midi. Suffisamment pourvue de rentes, libre et d'une humeur toujours « réjouissante », sûre de trouver à Paris de beaux cavaliers moins ennuyeux que ce Duc à qui elle n'avait même pas dit adieu, et des objets d'art à ramasser, elle recommença sa vie.

Bientôt sa maison de ville ne lui suffisait plus à contenir tout ce qu'elle possédait et ce qu'elle achetait chaque jour, elle acquit à Meudon deux pavillons qui ne tardèrent pas à être pleins à leur tour.

Ce qu'elle possédait ? Nous le savons à peu près exactement, car à partir du 27 mars 1737, un an après sa mort, la vente de ses Collections occupa vingt-quatre vacations et encore avait-elle fait à ses amis de nombreux legs.

Elle laissait près de cinq cents tableaux, deux cent vingt-huit tabatières, sept mille cinq cent onze pierres gravées, des pendules, des montres, des meubles en bois de rose et de violette, des laques, des vases chinois et mille autres bibelots, sans oublier des tapisseries et des beaux livres qu'elle chérissait.

Il suffit de citer quelques noms de peintres dont les œuvres ornaient son cabinet : Rembrandt, Téniers, Wouwermans, Salvator Rosa, Claude Lorrain, Gérard Dow, Van der Meulen, Oudry, Rubens, Berghem, Pater, Watteau, etc...

On sait qu'elle légua à quelques amis des tableaux de Mignard, de Gillot, de Lancret, de Courtois, de Murillo et de Chardin qui ne figurent pas au Catalogue de sa vente, et si l'on veut savoir de quelle qualité étaient les toiles réunies par cette belle collectionneuse, on n'a qu'à aller, au Louvre devant *Il Campo Vaccino*, de Claude-Lorrain, et admirer tour à tour une *Fête de Village* par Téniers, *La Leçon de chant* et *La Leçon de viole* par Nestcher, *Le Pâturage* par Karel Dujardin, qui lui appartenaient.

On peut aller ensuite rêver devant l'admirable portrait de *Charles I^{er}* par Van Dyck. Il était à elle également et elle en fit cadeau au Comte de Lassay qui le garda pieusement jusqu'à sa mort. Il entra ensuite dans la collection Crozat, et la Comtesse du Barry l'acheta enfin pour l'offrir à Louis XV.

La favorite appréciait peut-être cette œuvre royale ; mais, en la donnant à son amant, elle entendait surtout mettre sous ses yeux cette élégante silhouette mélancolique et lasse, cette belle tête que le Parlement anglais fit couper, et c'était, dans son esprit léger et charmant, comme un avertissement

Voilà, entre tant d'autres, quelques tableaux, qui firent l'ornement du logis de celle qu'on appelait : la Dame de Volupté.

Si les personnages qui vivent sur la toile pouvaient parler !

Le *Charles I^{er}* de Van Dyck était peut-être dans la chambre de la Comtesse.

Il l'a vue en déshabillé galant, soupant aux bougies en compagnie de quelque jeune gentilhomme poudré à frimas, vêtu de satin bleu ou ponceau, et tout pareil aux aimables cavaliers de *L'Embarquement pour Cythère*.

Les cristaux brillaient sur les dentelles de la nappe, de gros fruits s'écroutaient à côté des gâteaux de beurre d'amandes bourrés de dragées et de pralines et un laquais cramoisi qui enlevait les vénitiennes de jambon et les bécassines à la duchesse, apportait sur son plat de vermeil une glace à l'italienne ou aux épingles.

Les miroirs réfléchissaient les flambeaux et les tableaux dans leur cadre de bois doré, puis après les liqueurs, le galant allait pousser le verrou, et le *Charles I^{er}* du célèbre peintre d'Anvers assistait à une de ces aimables scènes qu'Honoré Fragonard qui n'était pas encore né, devait peindre...

Avant de quitter ses collections et ses amours, la Comtesse de Verrue avait elle-même rimé l'épithaphe qu'elle souhaitait :

*Ci-gît dans une paix profonde,
Cette Dame de Volupté
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.*

Qu'entendit-elle par là ? Les commentaires que nous pourrions faire de ce dernier vers seraient hasardeux, et nous sommes sûrs, d'ailleurs, qu'elle aima, autant que le plus beau de ses amants, l'incomparable portrait de Van Dyck.

Dans une vitrine, je garde précieusement quatre ou cinq volumes de sa Bibliothèque qui en comptait dix-huit mille. La reliure en est de veau clair comme de l'écaille blonde, et ses Armes sont frappées sur les plats : « *D'argent, à la croix de sable, cantonnée de quatre louanges de même, qui est de Verrue, accolé d'Albert de Luynes, qui porte : écartelé de Rohan.* »

Sur l'un d'eux, il y a un rond, la trace du pied d'un verre, et j'imagine qu'elle posa sur le bouquin une coupe de vin de champagne dans laquelle, une nuit d'été, elle avait jeté une rose !

(*Figaro*)

LEO LARGUIER,
de l'Académie Goncourt.

LE DERNIER CHEVALIER

Il y a cinquante ans, les journaux annonçaient la mort, survenue le 18 décembre 1887, de M. Joseph-Marie Farisole, âgé de 96 ans. Avec ce vieillard disparaissait le dernier Chevalier de Saint-Louis, le dernier titulaire de cet Ordre, si solennellement créé par Louis XIV le 8 mai 1693 et officiellement supprimé après les *Trois Glorieuses*, qui mettaient également fin au règne de la Branche aînée des Bourbons. La Monarchie de Juillet tolérait cependant le port de la décoration en le subordonnant, toutefois, à une humiliante modification de l'effigie. Au surplus, moins généreuse en cela que la 1^{re} République, qui datait encore une liste de chevaliers du 23 septembre 1792, elle ne ratifiait pas les dernières propositions non entérinées en raison des événements. Par contre, elle conservait la Légion d'Honneur.

En quoi consistait l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, si prisé et si recherché sous l'Ancien Régime ? Sans faire ici l'historique des nombreux Ordres de Chevalerie fondés à travers les âges, rappelons qu'en 1693 deux seulement subsistaient en France : Saint-Michel, créé par Louis XI en 1469, et le Saint-Esprit, créé par Henri III en 1578-1579. Saint-Michel, un cordon noir, tombé dans un certain discrédit, était pratiquement décerné aux roturiers ayant rendu d'éminents services et que l'on voulait anoblir. Le Saint-Esprit, ou Cordon bleu, restait l'apanage de la haute aristocratie, ou plus exactement des hauts dignitaires de l'État. Théoriquement, on exigeait des preuves de noblesse fort sévères pour sa réception, mais, en fait, on *re-mettoit* avec facilité les degrés détaillants. Pour le vulgaire, en particulier pour la masse des Officiers subalternes, on accordait seulement des récompenses pécuniaires ou parfois des anoblissements héréditaires.

L'institution de la Croix de Saint-Louis allait mettre à la portée d'un plus grand nombre un témoignage tangible de la reconnaissance du Souverain pour les services rendus. A un ruban rouge couleur de feu pendait une croix à quatre branches portant l'image d'Henri IV, avec la devise *Bellione virtutis proemium*. Cette dernière est de Boileau que l'on préféra à Racine et son *Ordo militaris*. L'obligation de professer la Religion catholique ne permettant pas aux officiers protestants de bénéficier du même avantage, Louis XV décida, en 1759, la création du « Mérite militaire », d'où cette clause était exclue.

Louis XIV affectait à l'Ordre une dotation de 300.000 livres prise sur les biens de la Couronne. Les pensions servies aux dignitaires en absorbant 285.000 le reste allait aux services administratifs et à l'achat des insignes. Fait nouveau dans la création d'un Ordre chevaleresque, aucune preuve de noblesse n'était

exigée du récipiendaire, sa bravoure lui tenant lieu d'ancêtres. Une seule qualité suffisait, celle d'Officier. Quant aux soldats, recrutés en majeure partie dans la lie de la population et dont les habitudes manquaient trop souvent de dignité, ils continuaient à recevoir de l'avancement ou de l'argent. Sous Louis XV, cependant, on créera une Médaille en leur faveur.

Il serait puéril de prétendre que la croix de Saint-Louis ne devint pas rapidement accessible aux services aussi bien qu'au courage. L'histoire de Florian en servira d'exemple. Militaire d'occasion, le doux, mais avisé fabuliste sut l'obtenir par une suite réjouissante de truquages administratifs et de nominations pour ordre, n'alignant que quelques années de présence effective et aucune Campagne. Le prestige, néanmoins, demeurait immense, et dans tous les actes un peu solennels, le titulaire n'omettra point de mentionner sa décoration. Bien mieux, à l'imitation des Chevaliers de Malte, profès ou simplement restés de minorité, le Chevalier de Saint-Louis se fera volontiers appeler « M. le Chevalier », qu'il soit ou non gentilhomme, d'où une certaine confusion dans l'opinion publique, l'institution une fois disparue.

L'Édit de 1750 sur la noblesse militaire allait du reste redonner à cette croix un surcroît d'importance. Tout Officier ayant trente ans de services, dont vingt comme capitaine et la croix de Saint-Louis et dont le père et le grand-père se trouvaient dans les mêmes conditions, devenait Noble héréditaire de droit. Et l'Édit de 1781 qui, pour faciliter à la Noblesse pauvre l'accession à l'épaulette, barrait la route aux roturiers admettait une exception en faveur des fils de Chevalier de Saint-Louis ou du Mérite militaire. Peu après, on précisa que le Chevalier devrait avoir été capitaine. Trop souvent, disait-on, la décoration était donnée à un Lieutenant de fortune ou à un Commissaire des guerres. Leurs fils auraient été reçus d'emblée Officiers, alors que le fils d'un premier Président au Parlement ou d'un Intendant, le petit-fils d'un Lieutenant général aux Armées, si son fils n'avait pas servi, se serait vu refuser une sous-Lieutenance, ne pouvant faire la preuve des quatre degrés requis. C'est ainsi qu'il fallut une dispense expresse pour le fils du Ministre de la Marine, Bourgeois de Boynes.

D'un trait de plume, la Révolution supprima tous les Ordres de Chevalerie, y compris Saint-Louis, leur substituant des « armes d'honneur ».

Moins de dix après cette suppression officielle, Napoléon Bonaparte songeait à son rétablissement, mais sur des bases autrement différentes. En avril 1802, il s'ouvrit de ce projet, en présence de son frère Lucien, de Cambacérés, de Lebrun, de Roederer, de Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Lucien et Cambacérés approuvèrent hautement, mais Lebrun, qui n'était pas encore duc de Plaisance, témoigne de quelques hésitations. Évoquant le principe républicain d'égalité, il craignait de voir

en guerre dans cette décoration, l'idée d'une nouvelle Noblesse. N'était-ce point pour cela que les jeunes États-Unis d'Amérique, avaient aboli l'Ordre de Cincinnatus, aurait-il pu ajouter ?

Bonaparte s'impacienta, taxant ces craintes de chimériques : « On supprimera, s'il le faut, les signes extérieurs, et chacun des membres jurera de s'opposer au retour des institutions féodales et de maintenir la liberté et l'égalité ! »

Il n'y avait plus qu'à se partager la besogne pour préparer l'opinion.

Trois conseillers d'État, Rœderer, Marmont et Dumas, se chargèrent d'éclairer le Corps législatif. Le 25 floréal an X (15 mai 1802), ils proposaient la création de quinze cohortes de Chevaliers de la Légion d'Honneur, jouissant chacune d'un revenu de 200.000 francs constitué en domaines nationaux. Chaque Membre devrait jurer de se dévouer au service de la République, à la défense de son Gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elle a consacrées, de combattre par tous les moyens toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et les qualités qui en étaient l'attribut.

Le 28 germinal, Lucien ayant présenté le projet au Tribunal, Carrion Nisas venait à la rescousse :

« Quel est l'intérêt qui fonde l'État nouveau de la France ? Je l'ai déjà dit au Tribunal, le déplacement du pouvoir et encore plus le déplacement de la propriété, sur les maximes et les principes qui peuvent changer à toute heure ne fondent rien, ne créent point d'intérêts ; il n'y a que des insensés qui puissent s'y confier.

Le nouvel ordre de choses est donc principalement fondé sur le changement d'*existence* de la plupart des Français. Il s'agit de faire d'une position, résultat des circonstances et momentanée de sa nature, un état permanent, fixe et durable.

Les acquéreurs de biens nationaux sont proprement l'armée de cette nation nouvelle.

Or, voici une avant-garde qu'on donne à cette armée afin qu'elle puisse reposer sous ses pavillons. Cette avant-garde est composée des plus braves entre les guerriers vainqueurs de l'Europe, des plus dignes entre les magistrats que ces vainqueurs honorent.

« Le Directoire et les Comités qui l'ont précédé n'auraient jamais adopté une pareille mesure ; il n'eût peut-être pas même été sûr de les leur proposer. Trois millions de revenus en biens nationaux ne leur auraient semblé bons qu'à produire une vingtaine de millions pour fournir aux dépenses, et qui leur aurait voulu faire goûter l'idée de les assigner à un emploi tel que celui-ci aurait été soupçonné de nourrir l'arrière-pensée de les conserver pour les rendre un jour. »

Le lendemain, 29 germinal, Lucien expliquait lui-même au Corps législatif que la dotation de la Légion en biens nationaux

a l'avantage, en outre, de ménager les ressources du trésor public :

« Si nous la considérons ensuite sous l'aspect d'un intérêt national plus relevé, nous verrons dans cette dotation un nouvel appui pour les acquéreurs de biens nationaux. Non, rien ne peut plus alarmer ces légitimes possesseurs, qu'ils reposent en paix ; la justice et la foi de la nation assuraient leurs droits ; la victoire les a confirmés ; la religion les a naguère consacrés ; et aujourd'hui enfin, la Légion d'Honneur achève de les établir d'une manière inébranlable. »

En péroration il affirmait à nouveau que la Légion d'Honneur ne constituait ni une noblesse, ni un privilège, mais qu'elle achevait simplement de consolider l'œuvre révolutionnaire. « Par l'ingénieuse dotation des Légionnaires en biens nationaux, l'intérêt public se trouve associé à ce grand acte de reconnaissance ! En gage de joyeux avènement, la Grande-Chancellerie, recevait l'hôtel Salm, construit en 1786 par l'architecte Rousseau et confisqué sur le prince de Salm, coupable d'avoir adhéré avec empressement aux principes de la Révolution. Le Prince de Salm avait été guillotiné. Cinq membres de la famille Bourrée de Corberon le furent également. Aussi l'hôtel Corberon, rue Barbette, au Marais, devenu sans emploi, servait de logement à la Supérieure de la Congrégation des orphelins de la Mère de Dieu, qui présidait aux destinées des filles, sœurs, nièces et cousines des membres de la Légion d'honneur.

De ce côté, Bonaparte avait tenu parole ; mais, passé empereur, il oubliait ses promesses, créait une nouvelle noblesse, et, à l'imitation de la Croix de Saint-Louis, la conférait à la troisième génération de légionnaires militaires.

En 1814 paraissait, en deux volumes un : « État général de la Légion d'Honneur », dont la présentation sentait terriblement l'ancien régime. Princes, Ducs, Comtes et Barons s'y coudoyaient à chaque page, nantis de charges de grand-Veneur, d'Intendant de la Couronne, de Colonel-Général des Suisses, de Colonel-général de la Maison militaire de Sa Majesté, de chapelains. Le trésorier de la 1^{re} cohorte, M. Sevin, s'intitulait « ancien Chevalier de Malte ». On y voyait également d'innombrables « Dames de Saint-Denis », telles M^{me} de La Rochefoucauld, M^{me} de Renneville, M^{me} de Choiseul, de la Roche-Courbon, qui instruisaient les filles de « l'armée nouvelle ». C'est ainsi que le Baron Carrion-Nisas, à lui tout seul, y avait deux filles et deux nièces.

Depuis, l'Ordre de la Légion d'Honneur, s'écartant de plus en plus de ses origines, s'est maintenu notre premier Ordre national, il était bon de rappeler ce qui fut fait avant lui, et le cinquantenaire de la mort du Chevalier Farinole, dernier représentant de l'ancien état de choses, ne pouvait être une meilleure occasion.

(*La Croix*).

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

LES DESCENDANTS DU SANG ROYAL

A propos des précédentes fiançailles de la Princesse Juliana de Hollande, qui descend à la fois des Guise et des Coligny, on a rappelé que le Prince Guillaume d'Erbach-Schomberg, qu'elle devait épouser, était issu d'une famille dont l'ancêtre est tout simplement Charlemagne.

C'est parfaitement exact et, malgré les sceptiques, aisément contrôlable.

Il a d'ailleurs, de par le monde et à Paris même, légitimes ou non, beaucoup plus de cousins qu'on le pense. Les descendants de Sang Royal sont un nombre respectable. Nous en parlerons une autre fois. Contentons-nous d'évoquer la légende, mêlée d'histoire, de la cuisse de Jupiter.

Combien de gens, se servent de cette expression : « il — ou elle — croit descendre de la cuisse de Jupiter... »

Or, l'origine de cette expression fut naguère expliquée par le Comte Durrieu, à l'Institut, au cours d'une séance de l'Académie des Inscriptions.

Au onzième siècle, le Roi de France Henri I^{er}, fils de Robert II, qui ne conserva le pouvoir disputé par son frère, que grâce à Robert le Diable, duc de Normandie, épousa Anne de Russie, fille du Duc Jaroslaw. Par sa mère, elle était issue des Empereurs d'Orient de la Dynastie macédonienne. Or, ces Rois descendaient des Rois de Macédoine de l'antiquité, y compris Philippe II, père d'Alexandre le Grand, lequel se réclamait lui-même d'Hercule, et par la mère de ce dernier, Alcène, de Jupiter en personne !

Ainsi ceux de nos contemporains français — si j'en crois le parfait Généalogiste qu'est LE COMTE DE MORANT auteur du *Sang Royal* ils sont nombreux — qui peuvent établir une filiation les rattachant au Roi de France Philippe I^{er}, fils d'Anne de Russie et d'Henri I^{er}, peuvent dire qu'ils descendent de ... la cuisse de Jupiter !

Pourquoi pas ? Les Lusignan ne revendiquaient-ils pas pour aïeule la douce fée Mélusine ? Cela n'empêcha d'ailleurs point le dernier du nom, descendant de Hugues VIII, de mourir pauvre dans un hôpital de Saint-Petersbourg, un peu avant la guerre. Et pourtant, Michel de Lusignan, son père, aurait pu redevenir Roi, et non point Roi de Chypre comme ses aïeux, mais Roi de Grèce. C'était en 1862, après la révolution qui chassa Othon de Bavière. On lui offrit le trône de Grèce. Il refusa. Il eut sans doute tort, et Mélusine dut verser des pleurs sur la triste fin de son fils, dernier Prince de « sa » Maison.

RENÉ LE GENTIL.

LES DEUX GÉNÉRAUX DE COLOMB

...C'était à l'armée de la Loire, entre la bataille du Mans et l'Armistice. A l'instigation de Chanzy, Gambetta venait d'appeler au Commandement du 17^e Corps, le Général DE COLOMB, en remplacement du Général de Sonis, blessé.

Le Général occupait le château de Fouilloux, près Saint-Jean-de-Mayenne, non loin de Coulle (Sarthe).

Un jour, des éclaireurs lui amenèrent deux housards de Poméranie, que le Général interrogea. Au sortir de cette comparution, celui des deux qui parlait le français dit aux soldats qui les accompagnaient :

— C'est drôle, comme votre Général ressemble au nôtre. Comment s'appelle-t-il ?

— Le Général DE COLOMB.

— Mais le nôtre aussi !

Le propos fut rapporté au Général qui les fit revenir et ils lui confirmèrent le fait.

M. DE COLOMB n'ignorait pas que, lors de la Révocation de l'édit de Nantes, un Membre de sa Famille, Henri DE COLOMB, qui était Protestant, avait émigré au Danemark d'abord, puis en Allemagne. Mais il ne s'attendait pas à la coïncidence qui, après 185 ans de séparation, mettait face à face, à la tête des Français et des Prussiens, deux arrière-petits-cousins !

Après la Guerre des lettres courtoises furent échangées entre les deux Généraux DE COLOMB.

Le Général français apprit que l'Armée allemande ne comptait pas moins de 7 officiers de son Nom. Des Demoiselles DE COLOMB avait épousé BLUCHER et Alexandre HUMBOLD.

Celui que le Général avait eu en face de lui était un neveu de Blücher. Il était, après la Guerre, Général de Division, Commandant de Cassel, et sa fille, Catherine de COLOMB, occupait auprès de la Grande-Duchesse de Mecklembourg les fonctions de Demoiselle d'Honneur.

Quelques années après elle annonça au Général DE COLOMB la mort de son père, qui avait dû germaniser son Nom en celui de VON COLOMB.

Les deux Généraux DE COLOMB ne se sont, du reste, jamais vus !

LE DOCTEUR THIERRY DE MARTEL

C'est à un des Maîtres de la chirurgie française, M. le docteur

Thierry de Martel, que l'American Club avait demandé d'être l'invité d'honneur d'un de ses déjeuners hebdomadaires, au cercle Interallié.

M. de Martel est fort connu de nos amis américains, ses nombreuses visites aux États-Unis, ses états de service pendant la Guerre, sa qualité de chirurgien chef de l'hôpital américain sont autant de titres à leur admiration.

UN ÉLOGE DES NORMANDS

En 1673 vivait au Canada un homme dont il ne faut prononcer le nom qu'avec recueillement, qui devait reprendre l'œuvre de Jolliet et du Père Marquette, et la mener à bonne fin au milieu des plus rudes périls. C'était un Normand, né à Rouen, de famille noble et fortunée. Un Normand ? Avez-vous remarqué que dans toutes les entreprises les plus périlleuses vous trouvez, toujours au poste le plus éprouvé, un homme de cette vieille race insérée depuis l'an 800 dans la Famille Française ?

Ils demeurèrent sur cette terre de Normandie qui devint une des plus belles et actives provinces de notre France. Ils ajoutèrent aux qualités de la race ce désir d'aventure, cette poésie de découvertes et d'humeur farouche qui forment le fond de leur ardent caractère et ils se mêlèrent si bien aux hommes de notre pays qu'ils en devinrent, à travers les âges, le soutien le plus solide. Comme le film d'or qu'on ne peut extraire du bloc de quartz qui l'enferme sans le broyer, jamais plus on ne pourra séparer la fantaisie aventureuse et noble des Normands de l'âme de notre pays sans le détruire absolument.

Enfin, en août 1682, suivi de Tonty et de 28 hommes éprouvés, Cavalier de la Salle repart sur le Mississippi, résolu à trouver la Grande Eau, la descendre jusqu'à la mer ou périr.

Imaginez cette scène d'il y a 255 ans, imaginez ces hommes rudes de la vieille France, debout autour d'un poteau dans la solitude solennelle des eaux entre le fleuve géant et la mer, jetant aux quatre horizons la voix de leur roi et de leur pays, et affirmant à l'espace la prise de possession d'un territoire plus grand que l'Europe... Hélas ! l'homme qui avait donné une colonie nouvelle à la France et quelle colonie ! les États-Unis d'Amérique, repose obscurément on ne sait où dans les vastes prairies du Texas.

EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE

Né le 8 juillet 1528 à Chambéry, presque sans vie, sa mère

l'avait consacré à Dieu, s'il voulait le sauver. Le Pape Clément VII, même, avait promis aux Ducs de Savoie la pourpre cardinalice pour cet enfant chétif, si bien qu'à la Cour tout le monde l'appelait *le petit Cardinal* : en effet, dans un magnifique tableau de l'époque, maintenant exposé au Musée historique Savoisien, il est représenté portant l'habit et le camail des cardinaux. Toutefois, le destin en avait décidé tout autrement de lui, et c'est la cuirasse d'un homme de guerre et non la soutane qu'il était appelé à revêtir. Le jeune Prince suivait son père errant dans ses États et se trouvait à Nice en 1538, lorsque l'Empereur Charles V s'avisa de réclamer le château pour donner l'hospitalité au pape Paul III.

Les Niçois refusèrent de le céder ; ils isolèrent le jeune Emmanuel-Philibert dans le château et mirent dehors le duc Charles III à qui ils n'ouvrirent plus leurs portes. On dit que le jeune Prince, qui avait alors dix ans, ayant vu une réduction en bois du château, s'écria en se tournant vers ses sauveurs : « Voici le meilleur moyen de contenter tout le monde ; donnons ce modèle au Pape et tenons-nous bien enfermés ici ».

Emmanuel-Philibert avait à peine treize ans lorsqu'il demanda à l'Empereur Charles V, son oncle, de l'accompagner dans l'Expédition d'Algérie ; il essaya un refus et ne fut pas plus heureux lorsqu'il voulut participer à la campagne contre la France.

Enfin, il lui fut permis d'entrer dans l'Armée impériale, n'ayant pas d'autre but que de parvenir à libérer les États de son père, alors dévastés par les Français et les Espagnols, et d'apporter quelque soulagement aux misères de la population. Celle-ci était soumise à de telles exactions et si appauvrie qu'à la veille de la bataille de Saint-Quentin, il écrivait à son cousin Philippe II d'Espagne, successeur de Charles V : « On me réduit peu à peu à la chemise ». Et cela est tellement vrai qu'à la mort de son père Charles III, le Bon, en 1533, il ne lui restait, pour tous biens, que son épée et les villes de Vercelli et de Nice.

La lutte entre la France et l'Espagne se rallumait plus terrible ; le jeune Duc de Savoie était proclamé Généralissime de l'Armée espagnole et jouissait d'un si grand prestige qu'en écrivant de lui, De Amicis s'exprime ainsi : « Personne n'avait jamais vu sur les champs de bataille un plus noble cavalier qu'Emmanuel-Philibert : d'un coup d'œil, d'un mot, il faisait délirer les âmes, ses ordres remplissaient d'ardeur le cœur de ses soldats et ses reproches les faisaient trembler jusqu'aux os. Il était terrible, mais juste, et les troupes qui lui avaient donné le surnom de *Teste de fer*, le vénéraient comme un savant ; les Espagnols eux-mêmes l'appelaient *el sabio*. Sous les murs de Ternaux, d'un tour de sa main implacable, il avait en un jour rétabli la discipline dans l'armée en révolte de Charles V.

« Il ne faut donc pas s'étonner si les troupes lui obéissent

aveuglement et si tous avaient le vague pressentiment qu'il était envoyé par Dieu pour accomplir de grandes choses. »

Le 10 août 1557, Emmanuel-Philibert remportait la retentissante victoire de Saint-Quentin et la forteresse, héroïquement défendue par l'amiral de Coligny et le Connétable Anne de Montmorency lui-même, fut prise par la sagacité stratégique et l'impétuosité du condottiere qui, en même temps, fit prisonniers les deux éminents généraux français.

Philippe II d'Espagne, en se mêlant de façon inopportune aux opérations militaires, empêcha Emmanuel-Philibert de réaliser le projet hardi et génial qu'il avait conçu de marcher sur Paris et de terrasser complètement l'ennemi. La Paix de Cateau-Cambrésis en 1559, qui mit fin à la guerre, rendit au Duc de Savoie une partie de ses états, l'autre partie restant en gage entre les mains de la France et de l'Espagne. Emmanuel-Philibert abandonna alors le commandement des milices espagnoles et prit les rênes du gouvernement de son pays qui se trouvait en bien triste situation.

Le célèbre monument, exécuté par le Baron Charles Marochetti sur les ordres du roi Charles-Albert, et reproduit en partie sur les timbres de 1,25 et 20 Lire, le représente en train de réfréner d'un geste énergique, l'ardeur de son fougueux destrier, tout en remettant son épée au fourreau. L'attitude du sujet nous donne l'image la plus belle et la plus suggestive qu'on puisse imaginer du vainqueur de Saint-Quentin, du guerrier qui a demandé aux armes non pas d'éphémères satisfactions, mais la gloire de libérer un peuple, de reconstituer un État.

Au Piémont, tout était à refaire, tout à restaurer, parce que les armées étrangères l'avaient parcouru et saccagé plusieurs fois ; le peuple était découragé, la Noblesse divisée, les campagnes désertes, les terres incultes et les fleuves sans digues. Le Duc se mit à l'œuvre avec une ardeur indomptable, une constance sans exemple ; il prit en main toute la direction des opérations, se montra inflexible pour exiger le paiement des contributions indispensables, et n'hésita pas à imposer des taxes afin de mener à bien son entreprise.

Avec discernement et en diplomate clairvoyant, il éloigna les Français et les Espagnols qui occupaient encore quelques places, reconstruisit les châteaux détruits et fit bâtir, en 1565, par l'architecte François Pacciotto da Urbino, la citadelle de Turin, de forme pentagonale, qui fut fortement éprouvée pendant les sièges de 1640, 1706 et 1790 et fut témoin du sacrifice héroïque de Pierre Micca, en 1706. (Ce fut le même architecte, François Pacciotto qui construisit la célèbre forteresse d'Anvers, détruite pendant la guerre mondiale.)

Convaincu que pour éviter les horreurs d'une invasion ennemie, il lui fallait, non pas une armée constituée à la hâte et

composée d'aventuriers, mais une armée nationale, il leva, dans ses États, une milice de trente-six mille hommes, en y inscrivant tous les hommes aptes au service des armes, de 18 à 50 ans. Il la partagea en régiments, compagnies, centuries et escadrons, en fixant les dates auxquelles toutes les subdivisions devaient se réunir pour les manœuvres militaires. En même temps, ayant aboli la chevalerie féodale, il fonda un régiment de cavalerie permanent de quatre compagnies, composé de nobles. Il créa aussi une marine marchande, fonda une Société pour le commerce avec le Levant, et une Marine militaire, il voulut ensuite que le Piémont prit part à la guerre contre les Turcs, approuvée par le pape Pie V, et envoya trois galères qui, sous la conduite de Andrea Provana de Leyni, combattirent courageusement et contribuèrent à la victoire de Lépante (7 octobre 1571).

Après avoir ainsi réorganisé ses États, Emmanuel-Philibert les agrandit par l'acquisition de divers territoires en deçà et au delà des Alpes, abolit toutes les servitudes médiévales et les privilèges de la noblesse, de façon que tous les citoyens fussent égaux devant la loi. Il transféra la Cour et le centre de la vie nationale de Chambéry à Turin, qui devint la Capitale de ses États et où fut également transférée l'Université. Mais tout cela ne suffisait pas pour donner à sa Maison un caractère véritablement italien, et, comme les actes publics étaient rédigés en français, langue dont il était aussi fait usage à la cour, il rendit une ordonnance pour consacrer la langue italienne comme langue officielle et en 1578 il fit opérer la translation du Saint-Suaire de Chambéry à la cathédrale de Turin.

Le commerce, l'industrie et l'agriculture refleurirent aussi sous son règne ; il introduisit dans ses États des manufactures dont le Piémont était privé, encouragea la culture du mûrier et l'industrie des vers à soie ; enfin, avec une équité rare à cette époque, il n'affaiblit pas sa puissance en exerçant contre les hérétiques de cruelles persécutions. C'est ainsi qu'on vingt années d'activité politique intérieure et extérieure, le Duc réussit à libérer tout un peuple, à l'organiser, à lui inspirer l'esprit militaire et à préparer pour ainsi dire, le terrain propice aux futures destinées de la monarchie et de l'Italie. Et les timbres de 20 c., 25 c., 30 c., et 5 Lire le représentent précisément dans toute sa majesté, austère et ferme comme il sut toujours l'être, arbitre unique et irréprochable des affaires de son gouvernement.

Emmanuel-Philibert mourut en 1580, âgé seulement de 52 ans, prématurément ravi à la patrie, et son image resta vivace pendant des siècles dans l'esprit du peuple comme celle d'un dominateur qui, après avoir vaincu toutes les résistances, subjugué les égoïsmes, avait gagné le cœur de ses sujets qui l'ont proclamé le rénovateur de la Dynastie de Savoie.

M. ROBATTO.

A MES AMIS DE GARDÉNIA

Un Pays, comme le nôtre, a son charme qui saisit, malgré tout, au cœur tant d'étrangers. Paris, en effet, en dépit des mutilations, parfois d'un modernisme outrancier et de mauvais aloi, conserve encore une atmosphère indéfinissable qui lui vient du passé, tant sont nombreux les témoignages d'art de la plus glorieuse Histoire : l'Île Saint-Louis, les Champs-Élysées, la Place de la Concorde. On y vit librement, dans l'amour des Arts et des Belles-Lettres.

A toutes ces merveilles que l'histoire nous a transmises, il manque l'éclat d'une cour susceptible d'attirer les étrangers de qualité dont la présence est indispensable à notre rayonnement. Les Républiques d'outre-mer elles-mêmes, n'y sont pas insensibles. Le Roi Édouard VIII, alors Prince de Galles, n'opérait-il pas sur les Français — quelles que soient leurs tendances — un charme irrésistible.

S'il y a encore chez nous un mouvement mondain, nous le devons à des initiatives privées, à des groupements de personnalités distinguées qui ont à cœur de sauvegarder le prestige français de la vague de démocratie montante.

Au nombre de ces groupements, il en est un que j'ai vu naître « *Le Gardénia* » composé de jeunes, dirigé par des jeunes avec une autorité, une méthode, un sens de l'élégance que je souhaiterais à leurs aînés. Leurs dîners, leurs réceptions sont donnés sous le signe de la beauté et de la jeunesse, dans une ambiance de bonne compagnie.

Leur succès vient aussi et surtout de l'esprit de sélection qui préside à ces fêtes, où, pour la première fois, les jeunes filles du meilleur monde répondent à l'appel de jeunes gens de la vraie société parisienne et dînent sans leurs parents.

Jamais je n'ai vu assemblée de meilleur ton, ce qui prouve une fois de plus que les principes d'éducation sont ancrés au plus profond dans le cœur et l'esprit de la Société française, celle digne de ce nom.

Mes jeunes amis du Comité Gardénia déploient dans l'organisation de ces fêtes une véritable ingéniosité, un sens de l'actualité, un goût auxquels il m'est agréable de rendre justice. Soirées de plein air, à la belle saison, dîners dansants, dîners donnés sous le signe des Arts, sont autant de réussites qui mettent dans l'air de la joie, de l'élégance, de l'optimisme.

Aujourd'hui, il n'est plus question dans les salons que de cette fameuse fête Velasquez dont toute notre belle jeunesse travaille avec enthousiasme à assurer le succès et qui nous promet ainsi un spectacle d'une rare magnificence : les fastes du temps jadis revivront pour cette Nuit de Carnaval.

Nul doute, elle contribuera à l'essor de notre commerce de luxe dont vivent des milliers d'artistes et d'artisans, dans l'effervescence du glorieux vin de Champagne qui crépite et qui saute !

C'est du plaisir français de la meilleure qualité ! Honneur au Gardénia !

Nous avons parlé de votre initiative, de votre croisade « pour s'habiller au théâtre ». Vous savez avec quel cœur je suis vos efforts, bataillant moi-même depuis plusieurs années pour la même cause.

Je sais toutes les difficultés que vous avez à surmonter ; je sais que vous avez à lutter contre l'apathie, la jalousie, l'indifférence, le scepticisme de nos amis. A les entendre, l'heure est trop incertaine pour tenter de réagir, ils ont tort ! Vous avez raison.

Triompher de ses adversaires est difficile, mais triompher de ses amis l'est parfois davantage.

Je vous félicite pour votre persévérance, votre volonté. Vous en avez aujourd'hui la récompense. Les vendredis du Théâtre de la Madeleine, du Théâtre Montparnasse, du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, du Théâtre Michel, des Capucines sont devenus entre vos mains des soirées de gala où les hommes sont habillés (la plupart en habit) et où les femmes le sont davantage.

Nous avons eu l'impression que notre cher Paris nous était rendu avec son rayonnement de grâce et d'élégance. Les grands artistes qui jouaient pour nous paraissaient ces soirs-là avoir plus de plaisir à nous divertir.

Deux spectacles s'offraient à nos yeux : sur la scène et dans la salle.

Si, dans ces chambrées éblouissantes, il s'y glissait de rares vestons, ce dont on ne peut leur faire grief, car ils ignoraient le mot d'ordre du « Gardénia », à leur mine déconfite, on sentait chez eux de la gêne ; ils n'étaient pas à l'unisson, ils semblaient s'en excuser presque ; alors qu'en temps habituel, le phénomène contraire se produit ; les gens en habit ou en smoking sont l'exception, regardés avec surprise par ceux qui persévèrent dans leur hideux négligé.

Et ce qui me peine — c'est qu'à Londres, ces mêmes hommes seraient priés de rester à la porte.

Vous méritez bien de Paris, de son commerce de qualité dont vivent des milliers d'artistes et d'artisans.

Vous contribuez à rendre à la capitale son séduisant visage, à la veille de l'Exposition 1937, où le monde sera convié à nous visiter et à nous juger.

Le groupement « Gardénia » affirme chaque jour sa vitalité. Son courage, sa volonté, son cœur, son amour de la France sont d'un heureux présage.

ANDRÉ DE FOUQUÈRES.
(Mondanités.)

UN GENTILHOMME POÈTE

Jusqu'aux portes de la mort il aura gardé cette élégance hautaine qui l'avait accompagné toute sa vie. La suprême élégance des écrivains, c'est travailler, quoi qu'il arrive. Henri de Régnier, luttant contre un mal qui le tenait à sa merci, à travaillé jusqu'à sa dernière heure. Nous avons encore lu de lui un roman il y a six mois, une vie de M^{me} Récamier voilà peu de jours, et toutes les semaines, jusqu'à hier matin, le feuilleton littéraire du *Figaro* qui porte aujourd'hui le deuil d'un de ses plus anciens et de ses plus éminents collaborateurs.

La noblesse d'une existence toute vouée à la littérature s'était ajoutée sans effort à sa nature aristocratique. Tel nous l'avons vu à ses derniers jours, entre ses livres et sa table à écrire, tel il était déjà, il y a un demi-siècle, pour les amis de sa jeunesse quand André Gide écrivait de lui : « Lorsqu'on va chez Henri de Régnier le soir, on le surprend, assis dans un fauteuil, tournant le dos à une lampe éclairant son livre. Rien de studieux et de charmant comme Henri de Régnier avec un livre... »

Studieux et charmant... Ce charme était celui que l'amour des lettres peut donner, je crois, à tous ceux qui le pratiquent avec une passion désintéressée. Le masque légendaire d'Henri de Régnier, avec le monocle et la moustache tombante, faisait de lui pour ceux qui ne le connaissaient pas un personnage dédaigneux et glacé. Il suffisait d'avoir causé un peu avec lui pour savoir, au contraire, ce qu'il avait de gentillesse profonde, de générosité intellectuelle, rendue plus sensible encore par l'aménité avec laquelle il en usait.

Il ne parlait pas de lui—ce qui est rare chez les gens de Lettres. A ses biographes de rappeler qu'il est né à Honfleur, qu'il se destina peut-être à la Carrière. Sa vie avait été toute littéraire. La nonchalance de grand seigneur avec laquelle il paraissait s'intéresser à toutes choses n'était sans doute que la discrétion qu'il mettait à manifester une curiosité très vive des objets et des hommes, des sociétés, des villes, des paysages. Et puis, il était poète, ce qui n'est pas donné à un homme sans qu'il en reçoive un surcroît de grandeur et de raffinement.

Il a parlé lui-même, un jour, de cette « œuvre poétique dont, à défaut d'autre mérite, la continuité atteste une longue et fidèle constance au service de la Poésie ». Une telle modestie mérite d'être louée, de la part d'un poète qui fut une des gloires de l'école symboliste. C'est une injustice du sort qui l'enlève quelques jours avant que le symbolisme ne célèbre son cinquantième. Il en représentait peut-être ce que la poésie issue de Rimband, de Verlaine et de Mallarmé a de moins spécifique, ce par quoi elle se relie à tout idéal poétique inspiré par un goût délicat. Henri de Régnier entra dans le symbolisme et il y assouplit

l'alexandrin parnassien qu'il avait forgé dans le salon de Leconte de Lisle, par la même démarche qui devait le conduire, de Versailles à Venise, parmi des paysages choisis, précieux et mélancoliques. Poète né, il faisait partie d'avance du mouvement littéraire dont on peut dire qu'il a donné à notre poésie l'âme qu'elle a depuis cinquante ans. La poésie était inscrite dans sa vie, qu'un poète allait partager. Les lettres françaises sont doublement frappées en ce jour où M^{me} Gérard d'Honville est atteinte la première par la mort d'Henri de Régnier.

Ses contemporains ne s'y étaient pas trompés. Les jeunes gens qui lisaient le *Mercur de France* vers 1905 savaient ses vers par cœur. Un public plus nombreux peut-être était allé à ses romans, pour en goûter la prose aimable et les pastiches du dix-huitième siècle qu'ils offraient aux amateurs. Pour l'élite et pour la jeunesse, l'auteur de *La Cité des Eaux* et de *La Sandale ailée* incarnait la poésie. C'est à ce titre que son entrée à l'Académie fut saluée en 1932 comme une de ces élections littéraires qui rallient parfois autour de la Coupole les applaudissements et les enthousiasmes.

Les lecteurs du *Figaro* étaient mieux placés que d'autres pour connaître cette expérience littéraire, si riche, et toujours prête à s'enrichir encore par de nouveaux sommets, de nouvelles lectures, de nouvelles compréhensions. Henri de Régnier possédait un trésor de souvenirs, sur tout ce qui avait compté et marqué dans la vie des lettres depuis cinquante ans. Il en avait publié plusieurs volumes, dont le plus récent, qu'il avait intitulé : *De mon temps...* portait la marque de son extrême politesse : c'est-à-dire que la nostalgie qui s'y exprimait avait trop de pudeur pour prendre un autre ton que celui d'une humeur discrètement désabusée.

Henri de Régnier avait toujours cultivé la poésie du passé. Quand son propre passé était entré dans la littérature, il n'avait pas élevé la voix. C'est nous qu'il a laissé pleurer, avec lui, une époque déjà lointaine, où il était permis que les arts, les livres, les muses fussent l'antique soin de toute une vie.

(*Figaro*)

ANDRÉ ROUSSEAU.

HENRY DE LA FALAISE, CINÉASTE

Metteur en scène à Hollywood où, à l'époque des versions françaises, il a dirigé un bon nombre de films parlés en français, Henry de la Falaise, qui, ne l'oublions pas, est aussi le mari de Constance Bennett, s'est découvert un jour la vocation de globe-trotter.

Fatigué d'Hollywood, il s'en fut dans les îles de la Sonde pour y réaliser un documentaire en couleurs : *Gang*. L'expérience

ayant réussi, il poussa plus loin son voyage ; au fond de l'Annam, chez la peuplade sauvage des Moys, il vient de tourner *Kliou le Tigre*.

Après un court séjour à Hollywood et à New-York, Henry de la Falaise est aujourd'hui notre hôte.

— *Kliou le Tigre*, me dit-il, c'est l'histoire d'un village Moys qui se défend contre l'ennemi légendaire : « le tigre » mangeur d'hommes. Celui-ci rôde à la nuit tombante, cherchant sa proie. Pour réaliser *Kliou le Tigre*, je suis resté pendant près d'un an dans une des régions les plus sauvages de l'Indochine française, j'ai été aux prises avec des difficultés techniques sans nombre, mais je ne suis pas mécontent des résultats. Voyez-vous, mon principe, qui était aussi celui de Murnan, consiste à respecter les mœurs, les coutumes et la religion des indigènes qui me font ainsi confiance et arrivent même à me seconder utilement dans mon travail. Et en ce qui concerne le problème de la couleur, dont j'ai été en Amérique un des précurseurs, je crois que l'on devrait l'appliquer uniquement aux documentaires romancés, et se contenter du noir et du blanc pour les films ordinaires.

Quelques mots sur Constance Bennett :

— Elle viendra bientôt en France, me dit Henry de la Falaise, et son intention est de se fixer désormais à Paris. Y tournera-t-elle un film ? On ne le sait pas encore. Y tournerai-je moi-même ? Ce n'est pas impossible. Ce qui est certain, c'est que je ne réaliserai jamais un film dont elle sera la star, car je suis formellement opposé au travail « en famille » dans le cinéma. —

SEKGE BEKLINE.

HENRY DE MONFREID

Addis-Abeba. Le maréchal Graziani, Vice-Roi d'Éthiopie, a décerné la Croix de Guerre au titre de la valeur militaire à l'Écrivain français Henry de Monfreid.

HISTOIRE DE L'INDE

... Refaire l'Histoire de cette époque, pendant laquelle l'Inde déversa sur le globe ses populations et ses idées, sera l'œuvre de plusieurs générations d'indianistes.

Voici les principaux jalons chronologiques de cette Histoire, tels que je les ai donnés dans mes Études religieuses sur l'Inde ancienne :

Nomination du Brahmatma YATI-RICHI, qui signale la fin des époques primitives et pastorales, et consolide la domination des prêtres, par l'établissement d'un Chef religieux et civil appartenant à la caste des Brahmes et des initiés, 13.300 ans avant notre ère.

Révolte des Chefs Artaxchatrias contre l'autorité brahmanique, prise d'Asgartha, Capitale des Brahmes, VISWAMITRA, premier Roi de l'Inde : 10.000 ans avant notre ère.

Révolte des Chefs aryas contre l'Artaxchatria (grand Roi) PRATICHTHA. — Ils appellent à leur secours les Montagnards de l'Himalaya, qui pour la première fois mettent les pieds dans les plaines fertiles de l'INDE. Le brahme PARACOURAMA fait rentrer les révoltés dans le devoir, environ 8.000 ans avant notre ère.

La Légende en fait une incarnation du Dieu VICHNOU.

Prise de Lanka (Ceylan) et soumission du Deccan par RAMA, élevé au rang d'incarnation, 7.500 ans avant notre ère.

Révolte de MANOU-VENA contre l'autorité des Brahmes ; battu par ces derniers, il s'enfuit à travers la Perse avec ses compagnons, et colonisa l'Égypte, environ 7.000 ans avant notre ère.

C'est le Guerrier législateur dont l'Égypte a gardé le souvenir sous le nom de MANÈS.

Invasion des plaines de l'Indoustan par les Montagnards de l'Himalaya, sous la conduite d'IODAH et de SKANDAH. — Destruction d'Asgartha, la Ville du Soleil. — Victoire d'Agastya — Iodah et Skandah chassés de l'Inde vont coloniser la Slavie et la Scandinavie, 5.000 ans avant notre ère.

Révolte d'HARA-KALA, fils d'Agastya ; vaincu, il va coloniser la Perse et l'Asie-Mineure, 5.000 ans avant notre ère.

Naissance de CHRISTNA, le fils de la Vierge DEVANAGUY, incarnation de VICHNOU, deuxième personne de la trinité indoue, 4.800 ans avant notre ère.

Mort de CHRISTNA, 4.760 ans avant notre ère.

Naissance de GAUTAMA-BOUDDAH. Révolution bouddhiste. PRITHOU fonde la Dynastie SOMA-VANSA, 4.620 ans avant notre ère.

Colonisation du Thibet, du nord de la Chine, du Japon, de la Corée, de Java, Bornéo, Sumatra, des Iles de la Sonde, 5.000 ans avant notre ère.

70 Princes de la Race solaire règnent sur l'Inde entière jusqu'en l'an 1.500 avant notre ère.

Guerre des Pandous et des Courous, deux Branches de la dynastie SOURYA-VANSA, qui se disputent le trône, 1.500 ans avant notre ère.

A la suite de ces querelles, tous les Princes et Rois tributaires de l'Artaxchatria deviennent indépendants, et leurs États forment autant de Royaumes différents, environ en l'an 1.450 avant notre ère.

A partir de ce moment jusqu'en 664 de notre ère, date de l'invasion des Arabes, l'Histoire de l'INDE ne se compose plus que de traditions particulières des différentes Provinces devenues libres, et depuis les invasions arabes et mongoles, jusqu'aux conquêtes européennes, elle se confond avec celle de ses envahisseurs.

LOUIS JACOLLIOT : Voyage aux Ruines de Golgonde.

EN L'HONNEUR DE ROUGET DE LISLE

A l'occasion du centenaire de la mort du poète national auteur de la *Marseillaise*, de nombreux hommages ont été rendus à sa mémoire. On sait que le corps de Rouget de Lisle repose aux Invalides, dans la crypte. C'est là que plusieurs fédérations provinciales, alsaciennes, franc-comtoises et lorraines s'étaient donné rendez-vous pour saluer de leurs discours, de leurs drapeaux et de leurs couronnes la tombe du « Tyrtée français ». M. Léonce Armbruster exalta, le matin, l'hymne national qui prit son vol à Strasbourg, ce dont l'Union d'Alsace et de Lorraine est fière et qu'elle n'aurait garde d'oublier. A quinze heures, les anciens combattants francs-comtois, se sont inclinés et ont défilé après un éloquent discours de M. Charles Le Fraper, leur président. Le général Paul Azan, au nom de la ville de Lons-le-Saunier où naquit Rouget de Lisle, retraça l'histoire de la *Marseillaise*, « seul hymne de la patrie, comme le drapeau tricolore est, demeure et demeurera son seul emblème ».

HUIT CENTS ÉGLISES ET DIX MILLE ŒUVRES D'ART DANS LE SEUL CALVADOS

M. Fernand Engerand, qui siégea au Parlement de 1902 à 1936, ne s'était pas représenté aux dernières élections législatives. L'ancien député avait besoin de tout son temps pour parachever une œuvre magnifique qui, sans être parlementaire, n'était pas moins précieuse pour ses électeurs du Calvados.

Il avait entrepris en effet une tâche aride : celle de faire l'inventaire de toutes les richesses mobilières ecclésiastiques de son département.

D'ailleurs, amateur d'art érudit, M. Engerand fit jadis une thèse de doctorat sur la sculpture romane du Calvados et,

connaissant admirablement la topographie de son pays, il ne lui fallut pas beaucoup plus de trois ans pour mener à bien ce travail qui est actuellement terminé.

Une telle initiative vient compléter heureusement l'œuvre entreprise en 1825 par de Caumont, qui fit à cette époque l'inventaire *monumental* des églises du Calvados : et les chroniqueurs avec beaucoup de détails racontent que, parcourant tout le département à cheval, il découvrit plus de 800 Églises.

M. Engerand a retrouvé aisément tous ces sanctuaires et cela avec d'autant plus de facilité qu'il a utilisé des moyens de locomotion plus modernes. Mais certes son œuvre est beaucoup plus complète que celle de son prédécesseur, si l'on songe qu'il a pu photographier plus de 10.000 œuvres rares, tableaux, boiseries, statues, chasubles. Ce chiffre nous semble assez significatif quand on sait que 400 objets seulement se trouvaient cassés dans ce département lorsque M. Engerand entreprit sa tâche.

J'aimerais vous faire revivre les nobles émotions éprouvées par le chercheur au cours de ses découvertes. Il trouva des chefs-d'œuvre dans les recoins les plus reculés, greniers, abreuvoirs de ferme, porcheries. Imaginez sa joie lorsque, après avoir débarrassé quelques vieux tableaux d'église de leur crasse ancestrale, il découvrit un magnifique Piéta de Moralès, une réplique de saint Georges de Raphaël et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre encore.

Que d'enseignements précieux le voyageur a reçus durant sa longue promenade, glanant chaque jour une moisson plus féconde. Dans les sanctuaires presque abandonnés il a découvert un Restout, un Zucarro, et il a mis au jour des stalles de chœur incomparables et, fouillant la terre tout près d'un cerceuil vermoulu, il a identifié trois vierges sculptées du XIV^e siècle français. Suivant une coutume paysanne les hommes avaient fait disparaître ces œuvres et les avaient enterrées en un lieu saint.

Que de bijoux ainsi ensevelis l'ancien parlementaire a pu découvrir grâce à l'utilisation des pioches et des sondes. Sa méthode est toute simple. Dès qu'il se trouve en face de l'œuvre il la photographie et ensuite il compare les tableaux, les sculptures et ne garde que les meilleurs. Il n'a rien négligé, même les œuvres plus connues, telles que les fameuses statues funéraires des seigneurs d'Aubigny. Celles-ci en effet ont été pour lui l'occasion d'une découverte intéressante : jusqu'à maintenant elles avaient été classées comme statues de pierre, M. Engerand a pu établir que deux étaient en terre cuite. Dans les terres cuites, au modelé toujours agréable, M. Engerand a pu faire les plus intéressantes découvertes. Il nous apprend en effet que dans tout le Calvados il existe des terres cuites de toutes les époques et dont nul ne soupçonnait la beauté.

En somme, l'ancien député a fait à lui seul, pour son département, ce qu'en 1763 des Bénédictins avaient tenté de faire avec le concours du public.

Il faut souhaiter voir bientôt appliquée à tous les départements de France une pareille méthode. Un tel inventaire permettrait de mettre au grand jour une foule de richesses appartenant au patrimoine artistique de France que de nombreux archéologues et professeurs en chambre ne connaissaient même pas.

L'INFLUENCE DE ROME

Henri de Régnier et Pierre de Nolhac avaient deux admirations communes : Versailles et Rome. Comment la Ville Éternelle n'eût-elle pas joué un rôle dans l'œuvre d'Henri de Régnier ? Son père et son beau-père étaient riches de souvenirs romains.

En juin 1854, son père, alors administrateur des douanes à Bastia, vint à Rome passer son congé. Malgré la présence de Pie IX à Castel-Gandolfo, il obtint la permission de visiter la résidence d'été des papes. Au détour d'une allée, il aperçut un groupe de Prélats et d'Officiers en train de faire une collation champêtre avec le souverain pontife. Il s'apprêtait à fuir discrètement, quand un officier pontifical l'arrêta d'un geste et l'entraîna vers le pape. Que lui voulait-on ? Pie IX sourit au visiteur décontenancé, lui donna sa bénédiction, puis :

— Que l'on donne un verre de vin à ce jeune Français de si bonne mine. Il fait chaud et il doit avoir besoin de se rafraîchir.

C'est ainsi que le père du futur académicien but du vin de la vigne du Pape.

* * *

Treize ans plus tard, Heredia venait à son tour à Rome, en voyage de noces. En qualité de descendant du Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean et de l'un des Conquistadores, grâce auxquels la religion chrétienne fut introduite dans le Nouveau Monde, il demanda audience au Pape et obtint de lui la rare faveur de ne point faire maigre le vendredi.

Le lendemain, il visitait le Colisée. Exalté par la grandeur des ruines, il se mit à réciter des vers, sans voir qu'une procession pénétrait dans le cirque. Arrêté pour cris séditieux et sacrilèges, il fut conduit en prison. Il fallut l'intervention des Goncourt, alors chez leur Cousin, Ambassadeur de France à Rome, pour libérer le poète des *Trophées*, protégé du Saint-Père.

JOACHIM DU BELLAY AURA SON MUSÉE

Joachim du Bellay aura son musée : *Les Treize de l'Intransigeant* l'annonçaient en décembre. Mais, où en est le projet dont l'heureuse idée revient à M. Henry Coutant, de *l'Ouest-Eclair* ?

Nous avons posé la question à celui-ci, et M. Henry Coutant nous a dit :

— La création d'un musée Joachim du Bellay a été décidée l'été dernier. Je l'ai proposée au Conseil municipal de Liré qui l'a autorisée et m'a promis de mettre à ma disposition une salle de la mairie, en attendant mieux.

« Je suis encore à la période de la préparation. Ce n'est qu'aux premiers beaux jours, vers Pâques sans doute, que j'irai à Liré procéder aux installations de début. J'ai déjà réuni un certain nombre d'éléments bibliographiques et iconographiques : le buste de Joachim du Bellay, par le sculpteur angevin Benon (de la Nationale), le médaillon qui orne la plaque d'ardoise inaugurée en 1909 à Liré, l'album des fêtes de 1909, le manuscrit de *La Vie de Joachim du Bellay*, l'ouvrage de votre collaborateur Francis Ambrière, les pièces musicales écrites sur les vers de Joachim du Bellay, par Caplet, Delannoy, Froberville, etc., quelques éditions des *Regrets*. Ajoutez une reproduction de l'estampe de la Bibliothèque Nationale, des dessins dus aux écoliers d'Anjou qui furent, il y a deux ans, conviés à honorer la mémoire du poète du « petit Lyré ».

Mon Anjou je chanteray

écrivait Joachim de Bellay. M. Henry Coutant, qui volontiers entonne le los du pays angevin, lui aussi, débouche un flacon d'anjou. Nous buvons à la gloire de Joachim du Bellay — et à la création du musée.

GASTON PICARD.

AU JOCKEY-CLUB

Dix-huit membres ont été élus au Jockey-Club, en 1936 et 1937. Ce sont MM. Marquis d'Aragon, Marquis d'Audiffret-Pasquier, Comte de Blacas, Comte Maurice de Caraman, Comte Christian de Dampierre, Pierre Degrange Touzin de Martignac, Comte Fresson, Comte de Galard-Terraube, Guy de Girard de Charbonnière, Christian de Guigné, Comte de Jallerange, Comte Pierre de La Grandière, Comte Jehan de Noüe, Comte Louis de Reiset, Marquis de Saint-Levé d'Aguerre, Baron Michel de Stabenrath, Général Vicomte de Vergnette de la Motte, Comte Carlo Zucchini Solinei.

M. JOSEPH DE PESQUIDOUX

Avec M. Joseph de Pesquidoux, c'est le romancier non de la campagne, mais de la terre, le romancier de la vie quotidienne dans le coin de France qu'il habite, qui est entré à l'Académie Française.

Né à Savigny-les-Beaune en 1869 il vit dans son château du Houga en Gascogne partageant son temps entre ses occupations rurales et les lettres.

Ses livres sont peu nombreux : *Sur la glèbe : Chez nous ; le Livre de raison*, mais tout de suite ils ont rendu son nom familier au public lettré et, dès 1927, ils lui valurent le Grand-Prix de Littérature de l'Académie française. Il s'est intéressé, aussi, au théâtre. De Max a joué de lui une *Salomé* et, en 1908 au Théâtre de verdure d'Arcachon, on représenta une tragédie dont il était l'auteur : *le Sang fatal*.

Peintre minutieux et fidèle, il fait revivre dans les pages qu'il écrit les mœurs, les coutumes et les traditions qui lui sont familières ; il le fait avec une sobriété toute classique, en poète aussi et l'on s'accorde à reconnaître généralement que ses livres, par leur caractère, sont à peu près uniques dans l'ensemble de notre littérature.

Dans la Collection « les Quarante », il a écrit le volume consacré au Duc de La Force et au vingt-septième fauteuil, et il a donné, naguère, *l'Eglise et la Terre*.

JOURNAL DE OLIVIER LE FEVRE D'ORMESSON

Nous publions, ci-après, des extraits du « Journal » d'Olivier LE FÈVRE D'ORMESSON (le Chancelier d'Ormesson), qui nous donne, en raccourci, un aperçu des mœurs de l'époque :

VOLUME I^{er}. — F^o 78 (27 juin 1643). Liste des Conseillers d'État ordinaires et semestres, parmi lesquels est mentionné Monsieur MORANT (1).

— F^o 105 (10 septembre 1643). L'après-dinée, M. Morant me mena jouer à la longue paume dans l'Arsenal.

— F^o 141. Liste des Maîtres des Requestes qui estoient en exercice le 20 janvier 1644, parmi eux : M. Morant du Mesnil.

— F^o 152. Le Jeudi 11 février 1644, je fus au Service de M. de la Bistrade, en son vivant, Conseiller au Grand Conseil.

(1) Thomas III DE MORANT, Baron, puis Marquis du Mesnil-Garnier, Comte de Pensez, Seigneur de Champrépus, Mesnil-Hue, Bourguenolles, la Trinité, des Brulards, Orbéville, etc.

Il y avait grande assemblée, où M. Morant me dit ce qui s'estoit passé le lundy gras, au Palais.

— F^o 163. Le Vendredy saint, 25 mars (1644), je fus l'après-dinée aux rémissions, où estoient MM. de Colmolins, d'Ormesson (André), La Galissonnière, Morant, etc. Il était d'usage que le Vendredi saint, le Chancelier tint, avec des Conseillers d'État et des Maîtres des Requêtes, le Conseil de rémission où étaient graciés les auteurs de crimes entraînant la peine Capitale.

— F^o 167. M. Morant fut ouy ensuite. (Il s'agissait d'une discussion entre M. Amelot et d'Ormesson Père, sur la prise de possession de la place de Maître des Requêtes, il prétend que la place doit être prise du jour du Brevet.

— F^o 176. Le Samedi, 30 avril 1644, M. de Bordeaux fit lecture d'une liste en parchemin de tous Messieurs du Conseil, et, selon que chacun estoit nommé, il prenoit place. Il y en avait 114, M. Morant fut nommé le 63^{me}.

— F^o 179. (9 mai 1644). MM. d'Herbaut et Villesavin privilégiés dans le Classement, au détriment de M. Morant.

— F^o 190. (16 juin 1644). (Grand demêlé entre M. le Prince et M. d'Emery) M. Morant me dit qu'il avoit ouy M. le Prince dire entre ses dents : « Cependant, si on luy eust fait justice, il devroit estre sec il y a longtemps », le tout en présence des partyes : ce qui estoit honteux.

— F^o 213. Le Jeudy, 1^{er} septembre (1644), M. Morant me vint voir, qui me dit que MONSIEUR et M. le Prince estoient allés au Parlement où les Chambres estoient assemblées.

— F^o 236. Le dimanche 11 décembre, je fus aux Minimes ; de là chez M. Morant, et le vis jouer à la sphère et à la paulme avec le petit Saumur, dit la Source, contre Le Breton et Cercot ; il leur donna demy-quinze et gagna. *C'estoit la plus forte partye qui se pouvoit jouer.* M. de Chavigny y estoit et toute la Cour, il estoit suivi comme un favori.

— F^o 292. Le Jeudy, 22 juin (1645), je fus voir M. Morant qui avoist espousé M^{elle} Avelline ; il me dit qu'il en avoit eu 50.000 escus ; que M. de Givry y avoit prétendu.

— F^o 293. Le Lundy, 3 juillet (1645), je demurai à disner chez M. Le Chancelier, avec M. Morant.

— F^o 296. Mercredy, 12 juillet (1645). Cette après-disnée, je fus jouer au mail avec M. Morant.

— F^o 386. Le Mardy, 9 juillet (1647), je fus au Conseil et fis signer à M. Morant un arrest d'Évocation pour M^{me} de Sévigné.

— F^o 388. Le Vendredy, 19 juillet (1647), au Conseil, où M. Morant me dit qu'il estoit assuré de l'Intendance du Dau-

phiné, et que M. le Chancelier en avoit reçu la Commission pour la sceller, dont il estoit en colère, ayant destiné cet emploi à M. de Ligny, conseiller au Parlement, qui vendoit sa Charge, et qu'il ne vouloit pas sceller sa Commission.

— F^o 430. Le Samedi, 25 janvier (1648), nous fusmes au Palais ; de là disner avec MM. Morant et Montchal, et jouer chez M. Morant (1).

— F^o 431. Le Lundy, 27 janvier (1648), je fus avec M. Morant chez M. de Metz, ensuite chez M. le Prince, qui nous fit civilité grande.

— F^o 434. Le Samedi 1^{er} Février (1648), M. Morant nous dit que M. de la Mothe, pour son assignation (pour ses appointements) avoit esté chez M. Paget, Conseiller au grand Conseil, qui luy dit avoir des fonds et que son frère luy avoit envoyé vingt quatre mille livres.

— F^o 449. L'après dinée, (19 février 1648), je fus voir M. Marin, sur la mort de sa femme ; de là chez M. Morant.

— F^o 532. Le Jeudi 2 juillet (1648). J'oubliais que M. Fouquet devant commencer la délibération du matin, n'y vint point, se fit excuser par M. Morant, à cause que l'on délibérait contre les Intendances, dont il avoit une.

— F^o 578. Le lundi 22 septembre (1648). Aux Requestes de l'Hôtel, je fus nommé pour aller le lendemain au Parlement avec MM. Broé, de Harlay et Morant ; ce dernie. . . ix. champs.

VOLUME II. — F^o 344. Le Jeudy 16 avril (1665), (1^{re} Plaidoirie du fils d'Ormesson). Il est vray que, devant qu'il parlât, je me sentis beaucoup esmu ; mais l'ayant vu commencer, je n'eus plus de peine. Beaucoup de mes amis se trouvèrent dans la lanterne, MM. Boucherat, Barillon, d'Herbigny, Pomponne, Morant, de Bar et autres.

— F^o 469. Le Vendredy, 4 septembre (1666), les quatre quartiers des Ministres des Requestes estant assemblés, MM. Foulé, d'Orgeval et Morant, firent rapport qu'estant le jour précédent à la Grand'Chambre, etc, etc... ils avoient esté obligé de se retirer, dont ils avoient dressé leur procès-verbal.

MÉMOIRES D'ANDRÉ D'ORMESSON. — F^o 636. Conseil d'État de 1643. Dans le semestre d'Été, on trouve Morant.

(Appendice). — F^o 825. — Le Lundy matin, 20 juillet (1643), M. Morant vint me prendre pour aller au Grand Conseil.

(1) Thomas DE MORANT, Baron du Mesnil-Garnier, Maître des Requetes depuis le 1^{er} août 1645. Il est apprécié en ces termes par le Portrait des Maîtres des Requetes : *Fort éclairé, subtil, et d'une expression aisée, sait donner un tour aux choses, et en fait de bonnes en sa vie. Normand et un peu dangereux.* »

— F^o 826. — Le Vendredy, 24 juillet (1643), le soir, M. Morant me vint dire qu'il avoit traité avec M. d'Aubray de sa charge de Ministre des Requestes du quartier d'Avril, à 60.000 escus et 100 pistoles ; qu'il auroit ses Lettres dans Lundy.

— F^o 827. — Le Vendredy, 31 juillet, je fus chez M. de La Nauve, pour tesmoigner pour M. Morant.

— F^o 828. — Le Vendredy, 17 juillet 1643, je traitai avec M. Morant, pour mon frère (Simon Lefèvre d'Ormesson, Seigneur d'Estrelles), de sa Charge du Grand Conseil à 82.000 livres, la procuration avec 3600 livres pour les expéditions, dont il se chargea.

— F^o 847. Le Samedy 9 Septembre 1644, l'après-dinée, je fus à Amboille, sur un cheval de M. Morant, et trouvai M. Le Comte d'Harcourt, qui chassoit dans Saint-Maur. Je me joignis à luy, et chassai avec luy.

— F^o 852. — Le Vendredy 15 septembre (1645), je fus au matin à Amboille, où MM. Morant et Noblet vinrent me voir pour tirer le plan d'Amboille.

— F^o 869. — Le Samedy, 1^{er} décembre (1646), au Conseil. Le Lundy, 3, je fus, à 7 heures, à la grand Chambre pour la première fois. Je pris ma place à l'ordinaire. M. Morant y vint aussy après.

— F^o 875. — Le Samedy 22 juin (1647), nous fusmes, avec M. Morant, à Ormesson, où M. de Nemours vint le dimanche et le Lundy. Nous y jouasmes à la longue paulme. Je revins le mardy, 25.

— F^o 879. — Le Mardy, 13 août (1647), l'après-dinée. Conseil où fut terminée l'affaire de M. de Gourgues et de Manibau, au rapport de MM. Le Lièvre et Morant, au profit de Gourgues.

LE LIEUTENANT PIERRE DE MAUPEOU...

...A gagné en mars dernier, la coupe que faisait disputer, pour la première fois au Bois de Boulogne, le Club Hippique des Sablons.

UN LIVRE DE RAISON DE NOS PÈRES

Dans son Assemblée Générale annuelle du 16 juillet 1936, l'Académie Française a décerné au Comte Regnault de Beaucaron un Prix-Montyon, qui est le premier de ses prix, destiné, suivant son but, à être accordé à tout ouvrage publié par un Français, et recommandable par un caractère d'élévation et

d'utilité morales ». Voici l'article de M. Meurgey sur le Volume récompensé.

A propos des « Souvenirs du comte de Comminges » publiés en 1934 chez Plon, et constituant un de ces livres de raison où nos pères, moins pressés que nous, et imbus des fortes traditions de l'ancienne France, prenaient le temps de noter les faits essentiels de la vie familiale, M. Louis Gaudy écrit :

« Ces témoignages des vieilles générations qui se succédaient »
 » d'âge en âge et qui portaient sur le bien comme sur le mal,
 » étaient pour les fils, par les exemples qu'ils donnaient, par
 » les leçons qu'ils offraient, un trésor non moins précieux que
 » celui des champs et des bois, des étangs et des métairies lé-
 » gués par les ascendants. Ces textes éclairaient les galeries
 » des portraits qui accueillent les visiteurs dans les châteaux
 » et dans les maisons de vieille bourgeoisie et qui regardent
 » entrer et sortir les héritiers de la race. Avant d'étudier l'his-
 » toire du monde, il faut connaître l'histoire de sa patrie, de
 » sa province, de sa ville ou de sa bourgade. Mais la connais-
 » sance primordiale est celle de sa propre famille...

« On y a intérêt à rappeler les aïeux, et leur sort fortuné ou »
 » malheureux. Sans cette connaissance, aucune aristocratie,
 » aucune patrie ne pourrait subsister longtemps. »

C'est dans cet ordre d'idées que le comte Regnault de Beaucaron a entrepris, depuis trente ans, de faire imprimer les souvenirs de sa famille qui remplissent aujourd'hui dix-huit volumes in-8° dont le dernier vient de sortir des presses de M. de Grandpré, à Blois. Cette œuvre que j'ai pu apprécier en connaissance de cause grâce aux travaux que j'ai moi-même publiés sur les Familles notamment de la Bourgogne, est pour ainsi dire unique en son genre par l'extrême variété jointe à son unité. Écrite par l'auteur seulement pour ses enfants et ses proches, elle n'a pas été mise en vente, mais elle a été admise à faire partie de la Bibliothèque particulière des Archives Nationales à Paris, où après en avoir pris connaissance, j'estime qu'elle ne doit pas demeurer complètement ignorée d'un public avide de récits éclairant à la fois l'histoire locale et celle des mœurs, et aussi l'histoire générale.

L'auteur commence par narrer les souvenirs d'avant 1789, relatifs à ses ascendants paternels et maternels groupés aux confins de la Champagne, en Basse et Haute-Bourgogne, Franche-Comté, Orléanais, Blaisois, essaimés aussi « aux Îles » comme on disait alors, et mêlés par leur rôle dans la robe, l'épée, la science, les arts, aux fastes de ces divers pays. Ensuite la période révolutionnaire fourmille de détails sur leurs vicissitudes en France comme à l'étranger, et leur courageux dévouement à la cause royale. Enfin l'auteur nous montre, sans interruption jusqu'à nos jours les services sociaux rendus par les siens dans la métropole et aux colonies.

La séparation des Églises et de l'État rappelant l'attention sur maintes fondations compromises ou détruites, lui suggéra d'énumérer celles faites par sa famille depuis l'an 1175, date reculée à laquelle il peut remonter grâce à une de ses aïeules qui, ayant alors sauvé héroïquement la vie du Comte de Champagne, en reçut des lettres d'anoblissement avec certains privilèges pour toute sa descendance. Or, celle-ci pour jouir de ces avantages, dut, à plusieurs reprises, faire reconnaître authentiquement sa filiation.

Un volume de 584 pages énumère, au cours de six siècles, chartes de fondations, donations pieuses, inscriptions tombales et vitraux d'églises, où souvent apparaissent les portraits des bienfaiteurs.

Ce travail amena l'auteur, pour fixer sa filiation enchevêtrée, dans des maisons, souvent alliées entre elles, à publier un Mémoires en deux volumes avec plus de cent cinquante tableaux d'ascendances directes accompagnés de notices où défilent tous les vieux noms des provinces sus indiquées et même de la Normandie, par suite d'alliance plus récente.

Et l'auteur conclut, non sans quelque fierté bien légitime, que dans ces listes de centaines d'ascendants directs, il n'a rencontré aucune séparation et à plus forte raison aucun divorce, aucune religion autre que la religion catholique ; aucune fortune hâtivement ou brusquement édifiée, les situations sociales et les fortunes terriennes étant séculièrement constituées, pieusement conservées et héréditairement transmises avec la négation caractéristique et l'esprit mercantile, et sans achat de biens nationaux ; aucun procès pour héritage. Enfin, non seulement aucune filiation irrégulière, mais encore aucune mésalliance, les unions étant toujours bien assorties et contractées dans des familles autochtones avec l'attachement au sol natal résistant aux exodes temporaires motivés par les circonstances.

De ces alliances, contractées entre personnes du même rang du même pays, de même éducation et de mêmes aspirations, nous trouvons de nombreuses preuves dans la collection des correspondances, couplets de circonstances, etc., dont la réunion forme un volume et nous introduit dans l'intimité du foyer où la courtoisie et le côté intellectuel ne manquaient pas de tenir une place importante.

A ce dernier point de vue nous sommes édifiés par une suite de pièces, de vers qui forme la matière de deux volumes et nous fait passer en revue non seulement les éphémérides familiales, mais même l'histoire de France depuis le XVI^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e.

Deux autres sont consacrés à la monographie des propriétés de la famille en Blaisois et Orléanais où elle rencontre de curieuses ramifications de parenté dans le passé et goûte la « douceur de vivre ».

Cette douceur de vivre est retracée aux XVIII^e et XIX^e siècles tant en Bourgogne qu'à l'île Bourbon, aujourd'hui Ile de la Réunion, dont un des ascendants de l'auteur, ami et collaborateur de La Bourdonnais, était Gouverneur, lors du naufrage du « Saint-Géran », objet du roman de « Paul et Virginie ». Et en même temps sont relatés les éminents services rendus par la famille à la colonie comme elle en rendit à Saint-Domingue et plus tard au Mexique, et au Tonkin.

D'autre part sans aller si loin, l'auteur nous promène en Europe, c'est-à-dire en Russie, Finlande, Norvège, Suède, Angleterre, Italie et Sicile.

Les six derniers volumes, pourvus d'illustrations dans le texte et motivés par des détails recueillis et des événements survenus après les douze précédents, en sont le complément, le développement et la suite.

En lisant ces dix-huit in-8^o qui comportent 6.300 pages et plus de treize cents vues de propriétés, reproductions de blasons, de vitraux, de portraits, etc. on ne peut que s'associer aux appréciations des Archivistes de l'Aube et de la Côte-d'Or bien placés pour en juger. Le premier écrivait :

« De ces recherches il résulte un ensemble des plus appréciables et des plus distingués au point de vue des origines françaises, provinciales et profondément enracinées. Je ne vois guère de familles qui puissent ainsi compter dans leurs Branches ascendantes dix, onze et même plus, générations incontestables et parfaitement établies par une succession officielle des dates et des noms. »

Le second considérait la famille Regnault de Beaucaron comme « un des honneurs de la région des confins de la Champagne » et de la Bourgogne. »

C'est donc un riche patrimoine de nobles traditions que le comte Regnault de Beaucaron transmet à ses enfants avec des souvenirs qui, souvent, ne sont pas sans gloire, car dans sa parenté se relèvent des noms restés célèbres, mais sur lesquels je n'insiste pas, car il s'agit ici seulement d'un simple exposé général. Puisse-t-il engager ceux qui en ont la possibilité, à tracer ainsi pour leur postérité les images d'un passé honorable qui tendent si vite à s'effacer au milieu de notre vie trépidante et dispersée. Elles constituent de belles leçons de morale, de religion, de dignité et de conduite loyale, source de réconfort dans les circonstances difficiles, et d'encouragement à vivre et à mourir avec honneur, suivant la devise des Regnault de Beaucaron : *In decore mori !*

JACQUES MEURGEY.
Archiviste aux Archives Nationales.

LYS DE FRANCE ET CHOIX DE SAVOIE

En vérité, les temps sont bien lointains où il était de tout point nécessaire pour une demoiselle de condition de connaître les règles de l'héraldique et où l'on étudiait à Saint-Cyr, grâce au Père Anselme et au sévère M. d'Hozier, les fastes de la Maison de France.

... Monsieur d'Hozier ! Votre portrait me domine de toute sa noblesse, tandis que j'écris ces lignes. Sans doute pleurez-vous, dans l'au-delà, le temps des demoiselles de Saint-Cyr. Mais, de grâce, veuillez descendre un moment de votre cadre pour guider mes recherches. Car ce doit être pour vous jour de grande liesse. Songez donc ! Les deux plus anciennes Maisons de l'Europe s'allient à nouveau et une Princesse de France épouse Mgr le Duc des Pouilles... Vous dites ? Ciel ! ai-je bien entendu ?... Mais oui ! Et mes humbles voyages dans le passé royal confirment vos recherches. C'est entre Bourbon et Savoie le vingt-troisième mariage ! Lecteurs, je vous en ferai grâce... de même qu'au prône on supprime la lecture des deux premiers bans ; mais vous souffrirez tout de même, n'est-ce pas ? que j'évoque quelques-unes de ces belles alliances.

Je dis « belles alliances », car si l'origine des Bourbons se perd dans les nuits de l'histoire, le premier comte de Savoie, Hubert aux Blanches Mains, vivant en l'an mille, n'était point de médiocre condition, descendant de Witikind, suivant les uns, et de Charlemagne suivant les autres. Au choix !

Entre ses descendants et la Maison de Bourgogne, issue du Sang de France, les alliances sont de tout moment. Mais il faut atteindre le douzième siècle pour que son estoc nous donne une Reine dont sont issues *toutes* les Maisons régnantes d'Europe : c'est la douce Adélaïde de Savoie, femme de Louis VI le Gros, qui sera fort aimée de son peuple et de son royal époux.

... Hélas ! lorsque mourra, en 1493, Charlotte de Savoie, son arrière-nièce, elle aura au moins à se louer du Roi Louis XI, son mari... Passons donc, passons vite, pour signaler le mariage de Louise de Savoie avec Charles de France, comte d'Angoulême, laquelle comptera une magnifique descendance, puisque François I^{er} fut son petit-fils. Aussi bien, Henri II, constatant l'heureux effet des alliances Savoie-France, sera-t-il heureux de voir, en 1560, sa sœur Marguerite, « la bonne duchesse », régner sur la Savoie par son mariage avec le duc Emmanuel-Philibert, qui mourut en 1580, après un règne agité. Celle-ci put se faire aimer outre-monts comme l'avait été Jeanne de France, fille de Charles VII, laquelle exerça une heureuse influence sur son époux, Amédée IX, de Savoie, qui fut surnommé le *Saint*.

N'ayez crainte, j'abrège... Plus tard, Henri IV, connaissant aussi la valeur des unions savoyardes, marie sa fille Christine (en

1619) à Victor-Amédée, duc de Savoie. Ah ! que cette Princesse mérite un bel éloge ! le plus beau qu'on puisse adresser à des souverains. Encore que de son temps — comme en 1914 — le fléau formidable de la guerre menaçât tout le vieux monde, elle sut, par sa diplomatie, résister à l'Espagne et maintenir son peuple en paix. C'était bien la fille de cet Henri IV qui ne guerroya si bien qu'en cas de nécessité et berça, avec Sully, le rêve des États-Unis de l'Europe.

* * *

Je passe ici sur les innombrables alliances des Bourbon-Condé, Bourbon-Parme, Bourbon du Maine, etc. avec la Maison de Savoie et la Branche de Carignan, car il serait trop cruel de rappeler le sort de la malheureuse Princesse de Lamballe... Mais dans la descendance d'Henri IV, je veux signaler que le mariage (en 1663) de *Mademoiselle de Valois*, fille de Gaston d'Orléans, avec le duc Charles-Emmanuel III (elle fit un meilleur choix que sa sœur consanguine, la grande Mademoiselle, enchaînée à Lauzun !) et celui du Dauphin, petit-fils de Louis XIV, contracté en 1697 avec cette exquise Marie-Adélaïde de Savoie, la duchesse de Bourgogne qui fut, si j'ose dire, le petit soleil du grand soleil.

Et que dire de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, mariée en 1701 au roi Philippe V d'Espagne, autre petit-fils du Roi Louis XIV ? Le silence seul convient ici, car M^{me} Saint-René Taillandier nous a trop bien conté, dans sa *Princesses des Ursins*, le morne désespoir du jeune souverain lorsqu'il la perdit, en 1714.

Notons aussi, en 1684, un mariage d'importance : celui d'une autre *Mademoiselle de Valois* avec Victor-Amédée, Duc de Savoie, premier Roi de Sardaigne, qui, de cette sœur du Régent, nièce de Louis XIV, fit l'aïeule de toutes les Majestés sardes.

Sous Louis XV, l'union des deux Maisons se fait plus étroite encore, puisque le Comte de Provence (Louis XVIII) et le Comte d'Artois Charles X) épousent deux Princesses de Savoie, tandis que leur sœur, Madame Clotilde, dite « le Gros Madame », s'allie, en 1775, à son cousin Charles-Emmanuel, Roi de Sardaigne. Les deux premières glissèrent dans l'histoire comme deux ombres quelque peu falotes, mais il m'est doux de terminer cet article en maniant un juste encensoir devant l'image trop oubliée de la reine Clotilde. Ce fut la très digne sœur de Madame Élisabeth. Le « Gros Madame » ! Voilà une épithète bien irrévérencieuse dont l'Église la vengea. Car elle mourut, en 1802, si parfaitement ointe de vertu que le Saint-Siège l'a déclarée « vénérable ».

... Monsieur d'Hozier... il me semble, cette fois, qu'un pâle sourire erre sur vos lèvres de toile peinte, éclairant votre austère visage ! Oui, je comprends... Parmi tous ces illustres mariages, beaucoup furent dictés par la terrible « raison d'État ». Or,

monsieur d'Hozier, vous eûtes le cœur assez chaud, nous dit l'histoire. Et, cette fois, vous vous réjouissez du fond du royaume des ombres, car vous savez, comme tous, qu'un sentiment plus doux va bientôt éclairer du flambeau de l'hyménée, comme on disait jadis, les augustes destinées prêtes à s'unir.

ANDRÉ DE MARICOURT.

LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÉREY

Le Maréchal Franchet d'Espérey a été reçu longuement par le roi Carol au cours d'un voyage triomphal, en Roumanie et en Yougoslavie, en mai dernier. Il avait auparavant visité la Maison des Français.

S. Exc. le Ministre de France à Bucarest et la Marquise d'Ormesson ont donné à la légation, en l'honneur de M. le maréchal Franchet d'Espérey, un déjeuner qui fut honoré de la présence de S. M. le Roi Carol.

Nombre de personnalités participaient à ce déjeuner.

Le Maréchal a fait, l'après-midi, une conférence sur « Le Roi Alexandre de Yougoslavie, chef de guerre ».

LE MARIAGE DU DUC DE NORFOLK

Le 27 janvier 1937, a eu lieu à Londres le mariage du duc de Norfolk, premier Duc du royaume, Comte Maréchal de la Cour, Président du « College of Arms » d'Angleterre, grand organisateur des fêtes du Couronnement et de l'Hon. Lavinia Strutt, fille de lord Pelper et de lady Roseberry.

Les gazettes, avec l'abondance de détails qui plaît au public britannique, friand de tradition, avaient tenu l'opinion au courant des menus événements qui accompagnent un grand mariage : de loin, à travers les comptes rendus, on avait admiré les trois grandes salles de 38, Berkeley Square, débordant de quelque 1.100 cadeaux offerts par la Famille royale et l'Aristocratie de l'Empire, aux deux fiancés : le présent du Roi et de la Reine (que les listes faites avant l'abdication nomment encore Duc et Duchesse d'York); les boutons de manchettes de la reine Mary, le moutardier d'argent du Duc et de la Duchesse de Gloucester ; les grilles de fer forgé de la Duchesse de Norfolk, bien d'autres encore...

La Cérémonie religieuse avait lieu cet après-midi, à Brompton Oratory, célèbre sanctuaire catholique de Londres.

Dans l'église décorée de quatre énormes assifs d'amaryllis, de roses et d'œillets, trente huissiers, la boutonnière fleurie de

roses, désignaient leur place protocolaire aux 2.600 invités dont la police avait vérifié scrupuleusement les cartes.

Dehors, une foule très dense, presque exclusivement composée de femmes — parmi lesquelles on remarquait les têtes nues des vendeuses accourues des magasins voisins — stationnait depuis une heure et demie. Quand arriva la limousine de la mariée, il y eut une puissante ruée en avant. La police fut débordée. L'incident se solda par quelques chutes, quelques sacs et parapluies perdus, et l'intervention de l'inévitable police montée.

Le Service d'honneur était assuré par six jeunes filles et six pages dont les toilettes, les bouquets et les costumes étaient aux couleurs des écuries du duc, grand homme de cheval, écarlate et bleu pâle. La mariée, grande et belle, et toute jeune (elle n'a que vingt ans) portait sous un long voile, une simple robe de lamé argent sur laquelle les calices d'un bouquet d'arums posaient leur éclat mat. Le chapelain privé du duc officiait, en présence de toute la noblesse d'Angleterre, et des 100 fermiers du domaine ducal venus par train spécial.

Ensuite, après une lente sortie, saluée par les bravos de la foule que la bise n'avait pas découragée, où la Duchesse se montra dans sa grâce rayonnante et le Duc dans sa souriante et familière simplicité, eut lieu dans la résidence profusément fleurie de roses et de lilas blancs de la Comtesse Roseberry, mère de la mariée, la réception traditionnelle autour des tables que dominait le plus curieux « gâteau de mariage » : édifice à trois étages, où de la base au sommet, sur lequel était campé un pur sang — en réduction — se déroulaient les phases classiques de la chasse à courre, chère à l'aristocratie de ce pays.

L'Angleterre possède une nouvelle Duchesse, la plus jeune du Royaume ; bientôt, elle partira pour les terres de son mari, pour le romantique Arundel Castle, grand comme une petite ville, dont l'Intendant lui a remis hier la gigantesque clé d'or.

LE MEILLEUR ORATEUR

M. Charles de Monchy, du Lycée de Lorient, est sorti vainqueur du Concours d'éloquence (la Coupe Drac) ouvert aux élèves des classes supérieures des Lycées de France. Il a reçu son prix en présence du R. P. Janvier.

A LA MÉMOIRE DU COMTE DE CASERTA

Le 26 mai dernier, a été célébrée, en l'Église Notre-Dame-des-Pins, à Cannes, en présence d'une nombreuse assistance, une

messe anniversaire pour le repos de l'âme du Comte de Caserta, chef de la Maison Royale de Bourbon Deux-Siciles et Roi de Jérusalem, l'hôte royal si vénéré de Cannes et qui, pendant plus de soixante ans, fut le bienfaiteur des œuvres charitables de la ville.

En l'absence de la Comtesse de Caserta et du Duc de Calabre, la Maison de Bourbon Deux-Siciles était représentée par le Prince et la Princesse Gennaro et le Prince et la Princesse Renier, accompagnés de la Princesse Carmen et du Prince Ferdinand, leurs enfants.

Derrière les Princes avaient pris place le Comte Barberini de Barberino, Chambellan, du service d'honneur de la Maison Royale.

L'Ordre Constantinien de Saint-Georges, dont le Comte de Caserta était Grand-Maître, était représenté par le prince Umberto Ruffo de Calabria, Grand-Préfet de l'Ordre, derrière lequel se tenait un groupe de Chevaliers.

Dans l'assistance, on reconnaissait :

Prince François Ruffo de Calabria, Vice-Consul d'Italie à Cannes : Princesse Isabelle de Calabria, Marquis Afan de Rivera, Vicomte Clémansin du Maine, Baronne Robert Baude, M^{me} Gruss-Gallieni, Comte et Comtesse de la Barge de Certeaux, Comte Roland de la Barge de Certeaux, docteur et M^{me} Guizol, M. Léon Arnould, M. Gabriel et M^{me} Bret, Comtesse de Fénelon, Mrs. Magham. M. Denis Valentin. M. Fabre, etc.

Une délégation de l'école de filles de Notre-Dame-des-Pins, sous la conduite de M^{lle} Bonardi, et une délégation de l'école de garçons, qu'accompagnait son directeur, M. Boutin, assistaient au service funèbre.

Au cours de la cérémonie, la Petite Chorale de Notre-Dame-des-Pins, sous la conduite du Chanoine Morello, chanta le « Libera ».

L'Abbé Bainbouze officiait, assisté du Chanoine Morello, Curé de Notre-Dames-des-Pins.

Une messe anniversaire a été également célébrée hier, à Paris, en la présence de la Comtesse de Caserta, veuve de l'illustre Chef de Maison de Bourbon Deux-Siciles.

A LA MÉMOIRE DU COMTE DE PLELO

Une manifestation d'amitié franco-polonaise a eu lieu à Saint-Brieuc le 27 août dernier. La société des Amis de la Pologne a, à cette occasion, rendu un bel hommage à l'un des Français personnifiant le mieux cette amitié constante, puisqu'il lui sacrifia sa vie, Louis-Hippolyte de Bréhand, comte de

Plélo, Colonel et Ambassadeur de France au Danemark, lors de la Guerre de la succession de Pologne.

Le Comte de Plélo se distingua devant Dantzig, où il fut tué en 1784, à l'âge de trente-cinq ans. Son corps, ramené en France, fut inhumé le 21 septembre de la même année dans l'ancienne Église de Plélo. Une grande plaque artistique, don de la société des Amis de la Pologne, apposée hier à Saint-Brieuc, dans les jardins du Palais de Justice, sur l'un des murs même du palais, rappelle maintenant au passant que le comte de Plélo est « glorieusement tombé pour l'indépendance de la Pologne ».

LA MÈRE DE NAPOLÉON

Le centenaire de Lætitia Ramolino, mère de la dynastie des Bonaparte, remet en lumière cette belle et noble figure de matrone antique, qui mourut à Rome, il y a un siècle, le 2 février 1836, après avoir vu régner sur l'Europe toute sa progéniture, dont voici la liste chronologique :

Joseph (1768-1844), qui fut Roi de Naples en 1808, puis Roi d'Espagne de 1808 à 1813 ; Napoléon (1769-1821), l'Empereur ; Lucien (1775-1840), qui refusa le trône de Toscane et devint Prince de Canino ; Marie-Anne-Élisa (1777-1820) qui fut Princesse de Lucques et de Piombino ; Louis (1778-1846), Roi de Hollande de 1806 à 1810 ; Marie-Pauline (1780-1825), femme du Prince Camille Borghèse, créée Duchesse de Guastalla ; Caroline-Marie-Annonciade (1780-1839), qui fut Reine de Naples par son mariage avec Joachim Murat ; enfin Jérôme (1784-1860), Roi de Westphalie de 1807 à 1813... Qu'on cherche dans l'histoire une autre mère qui puisse se vanter d'avoir mis au monde un Empereur, trois Rois et une Reine. C'est un record imbattable ?

— Mais qui sait si je ne serai pas un jour obligée de nourrir tous ces rois-là ? disait-elle en songeant que la fortune est capricieuse.

* * *

Lætitia Ramolino était née à Ajaccio le 24 août 1750 et avait épousé, à l'âge de seize ans, le jeune Marquis Charles de Buonaparte, issu d'une vieille famille d'origine grecque, dont le nom primitif, Calomeros, se traduisant en italien par *bella parte* ou *buona parte*, avait peu à peu fait place à ce patronyme nouveau... Douée d'une éclatante beauté et d'une virile énergie, Lætitia, amazone intrépide, avait partagé les fatigues, les périlleuses chevauchées et les combats de son mari qui, aux côtés de Pascal Paoli, luttait pour défendre contre les Génois et les Français l'indépendance de la Corse. Malheureusement, un cancer à l'estomac l'ayant enlevé à quarante et un ans, la jeune

femme qui en dix-sept années de mariage avait eu treize enfants et en avait perdu cinq, resta veuve le 24 février 1785, avec deux fils et deux filles à élever ; les quatre aînés étaient boursiers, Joseph et Lucien au collège d'Autun, Napoléon à l'École militaire de Paris et Élisabeth à la Maison royale de Saint-Cyr.

Grâce à des prodiges d'économie et à de stoïques privations, Lætitia se tira d'affaire. Mais, en 1793, chassée de Corse par l'invasion anglaise et réfugiée à Marseille, elle tomba dans une pauvreté voisine de la misère, jusqu'à ce que Napoléon, devenu tour à tour Général, premier Consul, puis Empereur, vint la sauver. Il l'installa alors à Paris, en l'hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique, la combla d'honneurs, lui donna une cour princière, un million de dotation annuelle et, avec le titre officiel de « Madame Mère » (décret du 23 mars 1805), celui de « Protectrice générale des établissements de charité de l'Empire », tâche à laquelle elle se dévoua de tout son cœur ; car sous ses dehors sévères et rudes, c'était une femme excellente.

* * *

Ni la gloire ni la richesse ne purent changer ses habitudes de simplicité, de frugalité, de parcimonie, qui la firent souvent taxer d'avarice. A la chute de l'Empire, elle ne demanda qu'une faveur, que l'Angleterre d'ailleurs lui refusa : celle de suivre Napoléon à Sainte-Hélène comme elle l'avait suivi à l'île d'Elbe en 1814. Elle disait : « C'est toujours le moins heureux de mes enfants que je préfère ! » Après Waterloo, elle semble, en effet, avoir aimé plus que les autres son « Napoléon » vaincu, écrivant à tous les Monarques d'Europe pour réclamer sa liberté et détestant le souvenir des deux épouses qui l'avaient trahi.

L'une d'elles, Marie-Louise, de passage à Rome, fit annoncer sa visite à Madame Mère par un Chambellan qui reçut cette réponse ironique :

— Monsieur, vous faites injure à ma belle-fille en supposant qu'elle court les grands chemins au lieu d'être auprès de son mari, martyr à Sainte-Hélène. La femme dont vous me parlez ne saurait être qu'une intrigante qui usurpe son nom !

« MESSIEURS LES ANGLAIS TIREZ LES PREMIERS ».

Un descendant de celui qu'on a surnommé « le héros de Fontenoy », le Vicomte Louis d'Anterroches, nous a précisé ces mots historiques » dans une lettre fort intéressante et dont nous extrayons les passages suivants :

« Voici, je crois, les faits qui ont été parfois déformés sans

aucun souci de vraisemblance. L'Armée anglaise s'était avancée au-devant des Gardes Françaises. A cinquante pas de distance, les officiers anglais, ayant encore présent à l'esprit l'héroïsme des Français, les saluèrent. Le Comte de Chabannes, le Duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes Françaises leur rendirent leur salut. Milord Charles Hay cria : « Messieurs les Gardes-Françaises, tirez. » Le Comte d'Anterroches qui ne commandait pas une Division de Cavalerie, comme le disait M. t'Serstevens, mais qui était simplement Lieutenant de Grenadiers, dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes. »

» Les Anglais firent un feu roulant qui fut très meurtrier. Le Comte d'Anterroches tomba lui-même, atteint de plusieurs balles.

» Il convient d'ajouter que, suivant les règlements de manœuvre de l'époque, l'Infanterie française devait toujours es-suyer le feu de l'adversaire avant de passer à la rispote. Le chargement des armes étant très lent, une troupe qui venait de tirer se trouvait en état d'infériorité vis-à-vis de l'adversaire.

« Le Comte d'Anterroches s'est donc borné à exécuter une consigne tout en faisant preuve de courage et d'abnégation. »

Il convient d'ajouter que le Comte d'Anterroches, dont les mémorialistes du temps s'accordent à louer le courage et les vertus militaires, fut nommé plus tard Lieutenant Général et qu'en sa mémoire la caserne de Riom (Puy-de-Dôme) reçut le nom de quartier « Général d'Anterroches ».

LE MILLÉNAIRE DE SAINT VENCESLAS

Les Fêtes qui ont eu lieu à Prague, en 1929, en l'honneur de Saint Venceslas, furent l'occasion d'un certain nombre de cérémonies et manifestations.

Ce fut d'abord l'ouverture solennelle de la Cathédrale Saint-Guy, laquelle se dresse au sommet de la colline de Hradcani, au centre de l'énorme château des Rois de Bohême. Commencée en 1344, sur l'emplacement d'anciens sanctuaires du dixième et onzième siècle, par un architecte français. Mathieu d'Arras, ramené d'Avignon à Prague par le roi Charles IV, continuée par Pierre et Jean Parler, interrompue par les guerres hussites, endommagée par le grand incendie de 1541, reprise par l'Empereur Ferdinand I^{er}, qui en fit terminer le clocher ; interrompue de nouveau pendant de nombreuses années, endommagée en 1757 par les boulets prussiens, la Cathédrale de Prague vient seulement d'être terminée dans ses parties principales. Quelques sculptures ou vitraux manquent encore, mais l'édifice, tel qu'il est actuellement, peut entièrement servir aux cérémonies du culte.

On ne pouvait choisir, pour l'inaugurer, de meilleure occasion que ces fêtes de Saint Venceslas, dont le tombeau se trouve dans une des chapelles de cette Cathédrale.

Quatre cérémonies marquèrent cette inauguration : une messe de minuit célébrée dans la nuit du 27 au 28 septembre par S. Gr. Mgr Podlaha, Évêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Prague ; le matin du 28 septembre, jour anniversaire de la mort du Saint, une messe pontificale célébrée, suivant le rite des Saints Cyrille et Méthode, auprès du tombeau de Saint Venceslas, dans cette chapelle magnifique aux murs incrustés de pierres précieuses ; une cérémonie civile qui se déroula dans la cour d'honneur du château, cérémonie où après le chant des hymnes nationaux nous entendîmes un discours du Ministre de l'Instruction publique, puis une allocution de Mgr Podlaha, qui se termina par l'ouverture symbolique et solennelle des portes de la Cathédrale ; enfin, dans cette vaste et magnifique basilique, au milieu d'une foule considérable, en présence de S. Em. le Cardinal Bertram, de S. Exc. le Nonce apostolique et d'un grand nombre d'Archevêques et Évêques étrangers et tchécoslovaques, S. Gr. Mgr Kordac, Archevêque de Prague, célébra une messe pontificale, à la fin de laquelle quatre Évêques, mitre en tête et revêtus de la chape, allèrent chercher dans la chapelle Saint-Venceslas le crâne du Saint, qui fut solennellement couronné d'un diadème offert par les Tchèques des États-Unis, qui avaient voulu s'associer ainsi au millénaire du traditionnel protecteur de leur nation.

Profitant de la présence à Prague, à l'occasion de ces Fêtes, d'un nombre important de Catholiques de toutes nationalités, l'Union catholique d'Études internationales organisa le 30 septembre une grande réunion qui présida S. Gr. Mgr Zavoral, Abbé mitré de Strahov, et à laquelle assistèrent S. Exc. le Nonce apostolique, S. Gr. Mgr l'Archevêque de Prague, S. Exc. M. Charles-Roux, Ministre de France, etc. Tour à tour, Mgr Beaupin, le docteur Jean-George Rückl et le R. P. Valensin y parlèrent de l'Union catholique d'études internationales, son but, son organisation, ses travaux, ses raisons d'être.

Enfin, parmi les manifestations en marge des fêtes de Saint Venceslas, il nous faut mentionner l'introduction en Tchécoslovaquie de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Sur l'initiative, en effet, des Membres directeurs de la Province de France, qui s'efforcent par tous les moyens d'étendre partout l'influence de cet Ordre Équestre et de l'œuvre, à lui confiée par le Pape, de la Préservation de la Foi en Palestine, Mgr le Patriarche latin de Jérusalem a nommé Bailli et Grand-Croix du Saint-Sépulcre en Tchécoslovaquie, le docteur Jean-George Rückl, déjà Camérier de Cape et d'Épée. L'intronisation du premier Chevalier tchécoslovaque du Saint-Sépulcre fut faite dans la chapelle de la nonciature, en présence de S. Exc. le Nonce apostolique par le Baron DE LORMAIS, Chancelier de la Province de France, qu'as-

sistaient M. le Chanoine GUERVIN, aumônier de la Province de France et Directeur général de l'Oeuvre de la Préservation de la Foi en Palestine, et M. Dreux, Commandeur du Saint-Sépulcre.

Les mêmes Délégués de la Province de France allèrent aussi remettre au Président de la République tchécoslovaque, au nom du Patriarche latin de Jérusalem, les insignes de Chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre. C'est la première décoration catholique conférée à M. Masaryk.

* * *

Mais revenons à Saint Venceslas. Et cela à propos de l'Exposition installée dans une des plus belles salles du château, la salle Vladislav, ancienne salle de tournois, qui a soixante-deux mètres de long et date de la fin du quinzième siècle. Là sont groupés un nombre considérable d'objets se rapportant à Saint Venceslas, et témoignant de l'amour qu'éprouva toujours le peuple tchèque pour ce prince. On y voit l'épée et le manteau de Saint Venceslas, des statues, des peintures, des broderies, des miniatures, des images sur bois, sur soie, sur verre, des meubles, des manuscrits, des vignettes des âges les plus divers, du onzième au vingtième siècle, provenant de toutes les parties de la Tchécoslovaquie, des tabernacles, des chasubles, des étendarts ; des pièces d'archives portant un sceau représentant Saint Venceslas ; des estampes, des missels, des bibles ; des monnaies portant l'effigie ou le nom de Saint Venceslas ; des médailles, des chansons et des prières en son honneur ; des reliquaires, etc... Tout cela réparti en cent-quatre sections. On ne pouvait mieux montrer quelle place éminente le culte de saint Venceslas tint dans l'histoire et la tradition du peuple tchécoslovaque ; à quel point ce culte est intimement lié aux destinées de l'État tchèque ; à quel point ce peuple tchèque a, depuis mille ans, rattaché au nom de Saint Venceslas ses aspirations les plus élevées. C'est vraiment lui, on en a la preuve, dans cette Exposition, qui l'a inspirée « dans ses actions d'éclat aux époques de prospérité et qui a maintenu son espoir dans un avenir meilleur aux époques de malheur ».

* * *

A ces Fêtes assistèrent des représentants officiels ecclésiastiques et laïques de nombreuses nations étrangères. Le Comité des Fêtes de Saint Venceslas et le Gouvernement tchécoslovaque attachaient une importance particulière à ces Délégations étrangères. Pour elles, ils dépensèrent des prodiges d'amabilité et de bienveillance. Auprès d'elles ils s'empressèrent avec sollicitude, dès leur arrivée à Prague. Tous ceux d'entre nous qui furent ainsi, à tant de points de vue divers, l'objet de multiples attentions garderont pour tous ceux avec lesquels ils furent en rapport une très vive et très sincère gratitude.

En ce qui concerne spécialement la France, on sait que l'un des derniers et des plus ardents désirs du Cardinal Dubois était d'assister à ces fêtes. Sa présence y était attendue avec impatience et joie. Dès que la nouvelle de sa mort fut connue, on a pu voir la désolation, le véritable chagrin de tous les organisateurs. Leur affliction redoubla quand ils pensèrent qu'aucun prélat français ne pourrait venir.

Leur bonheur fut grand quand ils surent que S. Gr. Mgr Baudrillart serait tout de même au milieu d'eux et qu'il y serait entouré de NN. SS. Beaupin et Prunel et de M. l'abbé Leman. Sur le quai de la gare de Prague l'éminent Recteur de l'Université catholique de Paris trouva, comme les avait trouvés la veille la délégation du Conseil municipal de Paris, les représentants de la municipalité de Prague, la musique militaire, et cette magnifique garde municipale revêtue de hauts bonnets à poils noirs du premier Empire.

Dans le discours qu'il prononça le 27 septembre, au cours de la fête militaire qui se déroula au pied de la statue de Saint Venceslas, le Président de la République, M. Masaryk, eut la délicate attention de saluer la mémoire du Cardinal Dubois. « La présence, dit-il, de nombreux hôtes venus de l'étranger nous est un témoignage de l'importance mondiale des fêtes que nous célébrons. J'attendais avec joie la visite de l'Archevêque de Paris. J'adresse à sa mémoire un souvenir plein de piété. » De ce souvenir, Mgr Baudrillart remercia M. Masaryk en termes émus.

Des manifestations les plus variées de sympathie dont la France fut ainsi l'objet de la part du gouvernement tchécoslovaque, de la Municipalité de Prague et de la population tout entière, M. d'Andigné et ses collègues du Conseil municipal de Paris peuvent également témoigner.

* * *

De ces fêtes magnifiques qu'un ciel sans nuages, un soleil éblouissant et une température clémente favorisèrent, quel est le sens, quelles seront les conséquences et la portée ?

Saint Venceslas, héros national, vénéré par tous depuis un temps immémorial, a d'abord fait circuler dans la nation tout entière « un immense courant spirituel d'essence aussi nationale que religieuse ». Il a groupé autour de son souvenir et de son culte tous les Tchécoslovaques sans distinction de familles, de castes, de partis et de religion. Il a été entre tous les enfants de sa grande patrie un lien d'union sacrée. Il a opéré la même union des cœurs que chez nous Jeanne d'Arc.

Ces solennités, en outre, auront certainement grandement contribué par une infinité de petits détails, à resserrer l'union des Tchèques et des Slovaques, et surtout, comme le déclarait ces jours-ci Mgr Baudrillart, à « rallier au gouvernement républicain la partie du clergé restée fidèle de cœur à l'ancienne

monarchie danubienne parce qu'elle lui semblait inséparable de l'idée catholique ».

En ce sens également ces fêtes marquèrent donc une date dans l'histoire de la Tchécoslovaquie.

Hors des frontières tchécoslovaques, vis-à-vis des nations étrangères, enfin, les fêtes de Saint Venceslas sont la preuve éclatante que la Tchécoslovaquie n'est pas, comme on le répète trop souvent, un peuple neuf, un peuple jeune, âgé seulement de onze ans. 1918 marque non pas la naissance, mais la résurrection de ce peuple qui à derrière lui — ces fêtes l'attestent — mille ans de civilisation et d'histoire.

UNE MOMIE DE 5000 ANS

On annonce du Caire qu'en avril dernier une momie, qui compte parmi les plus vieilles du monde, a été découverte dans l'une des tombes mises à jour près des pyramides de Gizéb, par le professeur Selim Hassan, professeur d'égyptologie à l'université du Caire. Cette momie, parfaitement conservée dans ses bandelettes, est celle d'une femme épouse de Sechem Nefer, Gouverneur de province et le plus haut dignitaire du Royaume, après le roi Kephren.

Trois autres momies ont été découvertes au même endroit : celle d'une Princesse royale de la quatrième Dynastie, celle du Prince Knum Ba Ef un des fils de Kephren, constructeur de la seconde pyramide, et Roi de la quatrième Dynastie, qui vécut aux environs de 2.700 avant J. C., et une autre momie d'un moindre intérêt.

Dans la chambre funéraire de chacune de ces momies, qui mesure généralement 4 mètres en long et en large, et 2 m. 50 de haut, on a découvert de nombreux objets de cuivre : couteaux, plats, outils, etc.

On a trouvé aussi des restes de nourriture qui avaient été déposés auprès des sarcophages conformément aux rites de la Religion égyptienne.

Enfin, sur le sommet du sarcophage du Prince Knum Ba Ef se trouvait un magnifique collier d'or rehaussé d'ivoire, d'améthystes et de turquoises.

J.-C. DE MONDONVILLE

L'admiration que lui vouèrent ses contemporains ne cadre guère avec le mépris dont l'abreuva la postérité.

Ce virtuose adulé des concerts de Versailles, de Compiègne, de Fontainebleau et de Marly sous le Bien-Aimé ; ce compositeur d'opéras qui en célébrant « Bacchus et Erigone » fournit à M^{me} de Pompadour l'occasion de paraître aussi touchante sous les traits de la fille d'Icare qu'avait pu le sembler, quelques années auparavant la demoiselle Camargo elle-même, en jouant « Isbé » ce manieur d'archet, dont l'habileté fut jugée non seulement prestigieuse mais singulière le jour où il imagina d'utiliser les sons harmoniques, si indigents, si aigrelets pourtant qu'ils auraient dû déplaire plus encore qu'étonner ; cet inventeur d'un concerto de violon avec chant que, de conserve avec lui, interprétait à faire pâmer d'aise les gens, la séduisante Fel. Il n'y a pas longtemps qu'on le jugeait ainsi dans les manuels : « Mondonville n'est guère qu'un seul succès absolument éphémère et dû à la protection du roi, avec « Titon et l'Aurore ». Quoique musicien de faible valeur, il appartient à l'histoire de la musique pour avoir été choisi en quelque sorte par Louis XV contre l'École italienne, qui avait la faveur de la Reine. »

* * *

Dans le premier tome de sa très remarquable « École française de Lulli à Viotti », Lionel de La Laurencie a déjà, voici une quinzaine d'années, fait justice de cette sentence expéditive, et injustifiée. Après lui, M. Marc Pincherie, après avoir retracé en quelques pages l'essentiel de la biographie de Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, non sans citer loyalement ses sources, y ajoute, en guise d'introduction critique au texte clairement gravé des six « Pièces de clavecin en sonates », de solides raisons destinées à prouver comment et pourquoi Mondonville appartient, en effet, à l'histoire de la musique.

Ce petit maître n'a pas reçu de la nature un génie indomptable. Il n'en a pas moins contribué, pour une part importante, à l'évolution de la sonate. N'a-t-il pas dans ces « Pièces » instauré un nouvel équilibre entre le clavecin et le violon ?

A l'origine, le violon dominait, le clavier n'étant là que pour fournir une esquisse de basse que l'exécutant devait, à vue et au propre sens du mot, déchiffrer.

Lorsqu'au début du XVIII^e siècle cette prépondérance de l'archet subit quelque atteinte, le clavecin en profita pour accaparer indiscrètement la primauté, « la partie du violon faisait figure d'accessoire ».

Avec Mondonville, « c'est bien la première fois que les deux instruments associés s'expriment, avec un égal intérêt, dans deux langues différentes. Le violon modère la hardiesse qu'il montrait dans les sonates accompagnées de la seule basse continue. Le clavecin se hausse au plan de la sonate sans abandonner la volubilité, l'éclat léger et brillant dont il n'avait fait montre, jusque-là, que dans les pièces de sa littérature soliste. »

* * *

Voilà certes un beau titre à figurer en bonne place dans les annales de l'art sonore.

Il en est d'autres, plus apparents ; vous les découvrirez en lisant ces pages graciles et d'un style net, capables en plus d'un point de réjouir une oreille sensible, et vous excuserez le lyrisme solennel dont le gazetier salua, en 1772, la disparition de Jean-Joseph »

« Quand le célèbre Mondonville
Pour jamais eut fermé les yeux.
De Jupin la courrière agile
L'annonça bientôt en tous lieux ».

MAURICE BEX.

UN MONSTRE EXTRAORDINAIRE

Il ne s'agit pas du légendaire serpent de mer que depuis une éternité des marins et des passagers de toutes les nations assurent avoir vu dans toutes les mers, notamment dans le Pacifique, suivre les navires, les dépasser, s'ébattre dans les eaux et enfin disparaître. Il s'agit bel et bien d'un animal extraordinaire qu'on dirait un monstre antédiluvien que la nature, semble-t-il, a eu le caprice de laisser survivre au cataclysme pour exciter la curiosité des habitants postdiluviens de la terre. Et la preuve que cet animal existe et qu'il n'a pas été créé par l'imagination d'un fumiste, d'un hurluberlu quelconque, c'est qu'il a été photographié et que nous en aurons bientôt les clichés photographiques.

Voici les faits tels qu'ils sont télégraphiés de Natal, en Afrique au *Daily Mail* de Londres :

« La première nouvelle qui annonçait l'apparition du monstre a été publiée par un journal de la localité, d'après une lettre de M. Ballance, un habitant du pays, homme sérieux, qui a pris la photographie de l'animal.

« Le 25 octobre au matin, raconte M. Ballance, j'ai vu deux cachalots lutter contre un monstre marin à une distance de mille mètres environ de la côte. J'ai pris mes jumelles et je fus fort étonné de voir un animal qui ressemblait à un ours polaire, mais de taille énorme, comme un éléphant. J'ai remarqué que ce monstre se levait jusqu'à une hauteur de vingt pieds au-dessus de l'eau et attaquait à plusieurs reprises les cachalots, mais ses coups ne semblaient pas efficaces. M. Ballance assista, durant trois heures, à cette lutte terrible. Peu à peu, les combattants s'approchaient de la côte et il a vu, à la fin, que la victoire semblait rester du côté des cachalots, car le monstre blanc flottait entre les eaux inerte. Une heure après, les cachalots s'en allè-

rent et la marée poussait le monstre vers la côte. A ma grande surprise dit M. Ballance, j'ai vu que tout le corps du monstre était couvert de poils longs de huit pouces et blancs, exactement comme les poils des ours polaires ».

Et le reste du récit de M. Ballance est plus extraordinaire encore. Jugez-en :

Le lendemain matin, M. Ballance se rendit sur la côte et y trouva le monstre étendu sur le sable. Il le mesura. Cet animal, de la tête à la queue, avait une longueur de... quarante-sept pieds ! La queue était longue de dix pieds et avait une largeur de deux pieds. Et là où devait être la tête, l'animal avait une espèce de tronc, d'un diamètre de quatorze pouces et d'une longueur de cinq pieds, se terminant en un museau comme celui du porc. L'épine dorsale était très proéminente et, comme nous l'avons dit, tout le corps couvert de poils blancs.

Et M. Ballance tombe d'étonnement en étonnement. Nous aussi avec lui. Pendant dix jours, M. Ballance se rendait sur le rivage. Le monstre blanc restait toujours là, une masse inerte. Le onzième jour, M. Ballance s'attendait à trouver un cadavre, empestant l'atmosphère. Étonné, surpris, ahuri, il constata que l'animal avait disparu. Il questionna quelques indigènes qui se trouvaient là. Ils répondirent que pendant qu'ils pêchaient ce matin-là, ils virent le monstre se promenant tranquillement sur le rivage et puis s'avancer dans l'intérieur du pays et disparaître.

MORT DU DUC DE GRAFTON

Londres 4 août. — Le duc de Grafton, grièvement blessé au cours de la course d'automobiles de Limerick, à laquelle il prenait part, est mort ce matin.

Il n'était âgé que de 22 ans. Il avait fait ses études à Eton et à Cambridge.

Dans le parcours du Grand Prix International de Limerick, auquel il participait, sa voiture dérapa, s'écrasa contre un mur et prit feu.

Des assistants lui portèrent secours et s'empressèrent de lui arracher ses vêtements qui, imbibés de pétrole, le transformaient en torche ardente.

Malheureusement, l'étendue et la gravité de ses blessures ne lui ont pas permis de survivre.

La mère du Duc, la Vicomtesse Ipsnich, a quitté l'Écosse où elle séjournait, pour Limerick aussitôt après qu'on lui eût annoncé l'accident.

Tous les Ducs de Grafton sont morts très jeunes. Le feu Duc

fut le premier, en deux cents ans, à fêter son vingt-et-unième anniversaire. Son père était mort, en 1918 dans un accident d'aviation.

Le successeur au titre est son cousin, le Capitaine Charles Fitz Roy.

LE MUSÉE NISSIM DE CAMONDO

On sait que le Musée des Arts décoratifs est autorisé à accepter le legs magnifique qui lui a été récemment fait par un grand amateur, et l'on sait aussi que le Parlement vient d'accorder les facilités qui lui étaient demandées pour que puisse être ouvert au public, en octobre prochain, le musée fondé par le Comte Moïse de Camondo.

Déjà, un donateur du même nom avait enrichi les collections publiques de la France : personne n'ignore quel apport précieux furent pour le Louvre les tableaux réunis par M. Isaac de Camondo, décédé en 1911. Mais tandis que ce dernier s'était attaché à recueillir surtout des chefs-d'œuvre de la peinture du dix-neuvième siècle c'est, vers l'art décoratif de la seconde moitié du dix-huitième siècle que s'étaient orientés les goûts et les recherches ferventes de son cousin.

En 1913, M. Moïse de Camondo, après la mort de sa mère, avait fait profondément transformer l'hôtel familial. A la veille de la grande guerre, l'édifice était terminé — mais le soin de le meubler allait demander plus de vingt années. Dès lors, et jusqu'à sa mort, survenue en novembre 1935, le Comte de Camondo se mit en quête de reliques rares et parfaites de son époque favorite.

En 1918, un fils qu'il chérissait, et dont tous ceux qui l'ont connu célèbrent le charme et les mérites, le Lieutenant Aviateur Nissim de Camondo, était tué sur le front. La douleur paternelle conseilla à l'amateur d'art de faire de sa maison, de cette maison qu'il ornait avec amour, un musée qui porterait le nom du héros infortuné ; ainsi serait mieux sauvegardée contre l'oubli une chère mémoire...

Nul doute que cette noble pensée ait soutenu M. de Camondo dans sa patiente ardeur à ne faire entrer chez lui que des meubles et des objets de grande classe — dont la forme et la couleur comme le style et la facture pussent convenir exactement à l'endroit qui leur était destiné.

Il ne reculait devant nulle peine, nulle dépense, pour s'assurer la possession de ce qui avait été signalé à son attention, surtout s'il s'agissait de compléter un ensemble. A cette chasse passionnée, ce grand « curieux », comme l'on disait autrefois, sacrifia cent millions.

On comprend après cela qu'il ait exigé dans sa donation que les quinze salles du Musée conservassent à jamais sans la moindre modification la physionomie qu'il leur a donnée. Les objets doivent y demeurer indéfiniment à la place qu'il leur a assignée après mûres réflexions.

L'immobilité a sa grandeur — et aussi, ses inconvénients. De cette composition si étudiée, et qu'on sait immuable, comment ne se dégagerait-il pas une certaine froideur ? M. de Camondo entendait que sa Maison-Musée conservât un aspect d'habitation privée. Elle l'a. Mais à une habitation qu'on n'habitera plus, et où la vie contemporaine semble n'avoir été que tolérée, il manque peut-être une secrète et tiède palpitation.

Cette impression sentimentale ne saurait me rendre injuste envers une œuvre de choix qui est le plus complet hommage qu'on ait rendu à nos grands ébénistes, ciseleurs, et tapissiers du dix-huitième siècle : Saunier, Carlin, Oeben, Sené, Riesener, Jacob, Leleu y sont à l'honneur, ou un Gouthière, ou un Thomire. Et je ne crois pas qu'on puisse voir ailleurs qu'au Musée Nissim de Camondo tant et de si beaux tapis de la Savonnerie ou d'Aubusson, ni des vases montés d'une telle qualité.

UN NEVEU PEU CONNU DE LOUIS XVI

Ce Neveu peu connu du Roi LOUIS XVI, c'est son successeur NAPOLÉON I^{er}. Si cette originale parenté vous surprend, il n'y aura pas lieu pourtant d'en conclure que vous ignorez votre Histoire de France, car l'Empereur François I^{er} d'Autriche, qui cependant était de la Famille, en fut lui-même fort étonné.

Quelque temps après avoir épousé l'Archiduchesse MARIE-LOUISE, NAPOLÉON se promenant avec l'Empereur d'Autriche, devenu son beau-père, causait avec lui de la Révolution Française.

Elle arrivait de bien loin dit NAPOLÉON I^{er}, toutefois il eut été facile d'en prévenir les grandes catastrophes, si la faiblesse n'avait pas été le fond du caractère de *mon Oncle*.

L'Empereur d'Autriche, en rapportant ce mot au Marquis de Castellentini, un jour qu'il l'avait invité à sa table, ajoutait en riant :

— Je fus tout surpris d'abord et bien autrement interdit ensuite, lorsqu'après un moment de réflexion, je compris qu'il entendait parler de LOUIS XVI, mari de la Reine MARIE-ANTOINETTE, qui était effectivement la tante de l'Impératrice MARIE-LOUISE.

Napoléon I^{er} regrettant de n'avoir pu aider son oncle Louis XVI de ses bons conseils, n'est-ce pas original ?

LE NIZAM D'HAYDERABAD

Le 13 février ont commencé les somptueuses fêtes qui marquent le Jubilé d'argent du Nizam d'Hayderabad, l'homme le plus riche du monde et le plus puissant des Souverains de l'Inde, qui commande à tous les Musulmans depuis la disparition du Grand Mogol, et même à tous les Hindous, par suite d'un accord tenté entre les Rajahs.

Elles ont duré un mois entier et coûté plus de 100 millions de francs. Afin de donner le plus grand faste à ces fêtes, le Nizam d'Hayderabad avait chargé des « experts » d'assister aux fêtes du Jubilé du Roi George V et à toutes les grandes Cérémonies qui se déroulaient en Europe, afin de s'en inspirer.

Les feux d'artifice coûtèrent, à eux seuls, cinq millions de francs et près de 500.000 francs ont été dépensés pour l'illumination de la tombe du Prophète à Médina. Une station d'énergie électrique a été spécialement construite pour alimenter les projecteurs qui éclairèrent le palais du Prince et ses jardins.

Dans les villes et les villages, pendant toute la durée des fêtes, la population entière a été nourrie gratuitement.

Le Nizam peut faire toutes ces dépenses avec les seuls revenus de la Couronne, qui s'élèvent à 130 millions par an. Il n'aura même pas besoin de toucher à sa fortune personnelle dont le montant fabuleux n'a jamais pu être évalué. On sait seulement que ses bijoux sont estimés à 20 milliards de francs.

Hayderabad n'est pas pour rien l'ancien Royaume de Golconde, des XV^e et XVI^e siècles.

L'ALMANACH DE GOTHA 1938

La crise mondiale de la politique et du commerce ne fait pas hésiter dans leur tâche ardue et tenace les éminents rédacteurs de « l'Almanach de Gotha ». Les obstacles affermissent leur volonté de publier un volume toujours plus minutieusement exact dans ses différentes parties. Toutes les années on se dit que le « Gotha » est parfait et, dans chaque nouvelle édition, Justus Perthes, le grand chef et ses collaborateurs trouvent le moyen de le perfectionner encore.

L'ALMANACH DE GOTHA 1938, correspondant à son 175^e anniversaire, publie en tête de l'Annuaire généalogique les portraits du Roi et de la Reine de la Grande-Bretagne, du Prince Ernest de Ligne, récemment décédé ; et avant l'Annuaire diplomatique et statistique ceux du D^r Joseph Goebbels, Ministre du Reich de l'information publique et de la propagande et de M. Paul van Zeeland, ancien premier Ministre de Belgique.

L'Annuaire généalogique a été considérablement augmenté par l'admission, dans la 3^{me} partie, des Maisons suivantes : Barclay de Tolly Weimarn (Barclay de Tolly), Bernadotte, Gagarine, Kourakine, Torlonia (réadmission), Troubetskoy et Windsor.

Dans l'Annuaire diplomatique et statistique, les constitutions et les introductions concernant le droit public ont subi des rectifications et compléments : signalons surtout les nouvelles Constitutions du Brésil, du Danemark, de l'Estonie et de l'Irlande.

Les données statistiques : superficie et population des divers pays, d'après les derniers recensements et évaluations officiels, les chiffres relatifs à l'économie de chaque État pour l'année 1935 ou 1936 ont été mis à jour autant que possible.

Cette Édition du Jubilé comporte un index général des portraits parus jusqu'à présent dans l'Almanach, index qui sera apprécié par les fidèles lecteurs de l'Almanach, ainsi qu'un précis historique intitulé : « Le 175^{me} anniversaire de l'Almanach de Gotha ».

(Historicus).

✓

NOBILIAIRE DE LA LORRAINE

Nous donnons ci-après une liste de Familles devenues allemandes après la Guerre en 1870-71, redevenues françaises en suite de la Guerre victorieuse de 1914-18. Nous nous excusons, s'il y a quelques omissions. Cette Notice a déjà paru en 1875.

ANCILLON. — Cette Famille, déjà connue et considérée à Metz au XIV^e siècle, s'est partagée en deux Branches, dont l'une ayant embrassé la Réforme, s'est fixée en Prusse lors de la Révocation de l'Édit de Nantes. Elle y a produit un homme distingué, Frédéric Ancillon, Précepteur du Roi Frédéric-Guillaume IV, et Ministre des Affaires étrangères, mort en 1837. L'autre Branche, restée à Metz, a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Metz, et a porté les noms de ses fiefs de Cheuby, d'Aven et de Jouy. Elle s'est alliée aux Familles le Duchat, Durand, Levassor de la Touche, etc. — ARMES : *de gueules, à la gerbe de blé d'or, surmontée de trois étoiles, mises en orle.*

ARROS. — Cette ancienne Famille du Béarn s'était fixée à Metz depuis Jean d'Arros, Baron de Vivens, dont la mère était Catherine de Montaut-Navailles. Il fut reçu Conseiller, Chevalier d'honneur d'Épée au Parlement de Metz, en 1703. Sa descendance a donné des Officiers supérieurs et un Préfet de la Meuse. Elle s'est éteinte par le décès de Charlotte-Léonie d'Arros, mariée à M. Hippolyte Hallez. Leurs enfants ont été autorisés,

en 1841, par Ordonnance royale, à porter le nom d'Hallez d'Arros. Alliances : La Bachelé, le Goullon, Pillement de Russan, Jobal, Barat-Boncourt, Perceval, etc. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la roue de gueules ; aux 2 et 3 d'argent, à trois chevrons d'azur.*

BACONNIÈRE DE SALVERTE. — Eusèbe de Salverte, Publiciste et Député de l'opposition (1782-1839), était de la famille de Nicolas-François-Pierre Baconnière, Sieur de Salverte, Écuyer, Secrétaire des domaines du roi à Metz, reçu Conseiller-Secrétaire-contrôleur en la Chancellerie du Parlement, le 10 mars 1759. Cette Famille s'est alliée à celles de Blavette, Daru, Domaine de la Jossierie, Merfouace, Pastré, Prévost d'Arlincourt.

BARBÉ-MARBOIS. — Le célèbre homme d'État, François, Marquis de Barbé-Marbois, né à Metz le 31 janvier 1745, était fils de François-Étienne Barbé, Directeur de la monnaie de cette ville, et de Anne Mary. Sa sœur avait épousé François-Étienne de Kellermann, alors Capitaine de Hussards et devenu Duc de Valmy, Maréchal de France. La fille unique du Marquis de Barbé-Marbois a épousé le fils du Duc de Plaisance. — ARMES : *de gueules, au cheval barbé d'or, cabré et contourné, à la fasce d'argent chargé de 3 étoiles de gueules brochant sur le tout ; au franc canton : d'azur, à 3 bandes d'argent.*

BEAUSIRE. — Cette Famille, qui remonte à François Beausire, Procureur au Parlement de Metz, mort en 1683, a donné deux Maréchaux de Camp d'artillerie, un Conseiller au Parlement de Metz, un autre à la Cour d'Appel de Paris. Elle s'est alliée à celles de Bertrand de Boucheperis, Goussaud, Lardemelle, Seyssel, etc. — ARMES : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 têtes de bouc de sable.*

BELCHAMPS. — Cette Famille, d'ancienne Noblesse du Barrois, a donné des Magistrats distingués au Parlement de Metz. Jean de Belchamps était Chanoine archidiacre de la cathédrale de cette ville, sous Louis XIII. Alliances : Buzelet, le Bachelé, O'Riordan, Tinseau, etc. — ARMES : *d'azur, au pal camponné d'argent et de gueules de six pièces.*

BERTHIER DE SAUVIGNY. — Une Branche de la Famille bourguignonne du célèbre Berthier, intendant de Paris, assassiné par les *vainqueurs* de la Bastille, s'est fixée en Lorraine par le mariage (13 février 1803) du Vicomte de Berthier, Maréchal de camp, avec une fille du Marquis de Fouquet, Lieutenant Général du pays messin, son beau-père, René-François, Comte de Fouquet, Maréchal de Camp, avait acquis la terre et le château de la Grange, près Thionville, appartenant aujourd'hui au Comte de Berthier, marié, en 1835, à Marie-Jacques-Éléonore de Kinglin. — ARMES : *d'or, au taureau cabré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent mises en bande.*

BONY DE LA VERGNE. — Cette maison est originaire du

Limousin, d'où une de ses Branches a passé en Lorraine. Elle s'y est alliée aux Familles d'Huart, de Faubrier, de Beccary, etc. — ARMES : *de gueules, à trois besants d'argent.* — Devise : BISANTIIS NUMMIS PAUPERIBUS ADEST.

BOUDET DE PUYMAIGRE. — *L'Annuaire* de 1847 a publié une notice sur cette Famille dont le chef actuel, le Comte de Puymaigre, a épousé M^{lle} Pyrot de Crépy, dont il a plusieurs enfants.

BOUTEILLER. — Cette famille remonte, suivant dom Pelletier, à Jean Bouteiller, Conseiller Secrétaire ordinaire de Charles, Duc de Lorraine, anobli le 1^{er} février 1593. Sa postérité a possédé les Seigneuries de Brandicourt, de Saulx, de Riaville, etc. Elle a donné un premier Président au Parlement de Nancy et un Général d'Artillerie dont le fils, Ernest de Bouteiller, ancien Capitaine d'Artillerie et Député de la Moselle, en 1870, représente aujourd'hui la Famille à Metz. Alliances : Lambrussel, Feriet, Hansen, etc. — ARMES : *d'azur, à la bouteille d'or ; au chef d'argent, chargé de deux molettes de sable.*

CARREY D'ASNIÈRES. — Famille originaire de Normandie, alliée à celles de Baudinet, de Courcelles, Bouchotte, Curel, Guersching, etc. C'est au château de Frescati, appartenant à M. Anatole de Carrey d'Asnières, que fut signée, le 28 octobre 1870, la capitulation de Metz. — ARMES : *d'azur, à trois losanges d'argent.*

CHANTANT DE VERCLY. — Les auteurs de cette Famille dont : Henri Chantant, Substitut du Procureur au Parlement de Metz, en 1730, et Antoine, entrepreneur des fortifications de Metz et de Thionville. Leur postérité, représentée aujourd'hui par le Général d'Artillerie de Vercly, s'est distinguée dans la carrière des armes, et a pris le nom de la Seigneurie de Vercly, dont le territoire a été englobé dans les glacis de Queuleu, l'un des grands forts détachés de la place de Metz. — ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné à dextre d'un soleil d'or et en pointe d'une fleur de même.*

CHERISEY. — Les *Annuaire*s de 1843 et 1852 ont consacré une notice à cette Maison, une des plus anciennes et des plus illustres de la Chevalerie de Lorraine. Le Marquis de Cherisey, propriétaire actuel du château de ce nom, a épousé, le 20 mai 1862, Marguerite Boscary de Romaine, dont il a deux filles.

CHONET DE BOLLEMONT. — Jean Chonet, Sieur de Moraignes, fut anobli par le duc de Lorraine, en 1716. Son fils, François Chonet, obtint l'Office de Capitaine Prévôt, Chef de police d'Arancy. Un de ses rejetons actuels est Conseiller à la Cour de Nancy. — ARMES : *d'azur, à quatre flèches de gueules, se réunissant en sautoir ; à l'aigle d'argent posée en chef.*

COETLOSQUET (du). — *L'Annuaire* de 1873 a donné la notice de cette Maison, originaire de Bretagne et fixée en Lorraine de-

puis plusieurs générations. Charlotte-Jeanne-Élisabeth du Coëtlosquet, veuve de Louis de Foblant, est décédée à Nancy le 15 avril 1870, et la Comtesse douairière de Clérambault, née Aimée-Désirée-Sophie de Coëtlosquet, est morte le 6 mai 1870.

COUET DE LORRY. — Philibert Couët, Écuyer, Seigneur du Vivier, en Touraine, Conseiller et Maître des Requêtes de la Reine, mourut en 1552. Sa famille, ayant embrassé le Protestantisme, vint se fixer à Metz à la fin du XVI^e siècle, et posséda longtemps les Seigneuries de Lorry et de Gravelotte, au pays-messin. Elle a donné des Officiers supérieurs de Saint-Louis et des Magistrats distingués. Un Rameau, sorti de France, lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, a produit un Officier supérieur, Gentilhomme de la Chambre de l'électeur de Brandebourg. L'autre Branche, rentrée dans le giron de l'Église, a donné un Évêque d'Angers, en 1782. Elle est représentée à Metz par le Baron de Couët de Lorry. Alliances : le Goulon, Pontet, Saint-Blaise, le Duchat, Feriet du Pasquier, Dommartin, Huart, etc. — ARMES : *de gueules, à trois fers de flèches renversés.*

COURTEN. — Cette ancienne Famille helvétique, illustrée par ses fidèles services dans les Régiments Suisses au service de France et de Naples, a produit une Branche qui s'est fixée en Lorraine. Elle y était représentée, en 1789, par Louis, Comte de Courten, et par le Vicomte qui siégèrent aux Assemblées électorales de la Noblesse de Metz, en 1789. Alliances : Ferrand, de Peltre, Jobal. — ARMES : *de gueules, au globe cintré et croisé d'or.*

CUREL. — Le village de Curel, aux environs de Joinville, a donné son nom à cette ancienne Maison. En 1215, Dodon de Curel fit des libéralités à l'Abbaye de Mureau ; son fils, Gaultier, accompagna le Sire de Joinville à la Croisade de saint Louis. Jean de Curel fut armé Chevalier à la bataille de Ligny, en 1368. Un Membre de cette Famille, ruinée par les guerres qui dévastèrent la Lorraine au XVI^e et au XVII^e siècle, se vit contraint de demander au Duc de Lorraine des Lettres de Confirmation de Noblesse, en 1722 (dom Pelletier), Nicolas-François, Vicomte de Curel, colonel du génie, s'établit peu de temps avant la Révolution, dans la ville de Metz, où l'on compte encore plusieurs Représentants du nom. Alliances : Choiseul, Mitry, Sérocourt, Baillivy, Pinteville, Faultrier, Wendel, etc. — ARMES : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, accompagné à sénestre d'un dextrochère de carnation tenant une balance d'argent et sortant d'une nuée au naturel, chargée d'une étoile d'argent.* Lydie de Curel, dans ses preuves de chanoinesse de Saint-Antoine de Viennois, a donné d'autres armes.

CUSTINES. — L'*Annuaire de 1845* a publié la Notice de cette Maison récemment éteinte. Le Général Comte de Custines, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, le 29 août 1793, était né au château de Roussy, près de Thionville. Sa mère, Anne-Marguerite Magnin, Comtesse de Roussy, descendait de

Nicolas Magnin, maître Échevin de Metz, qui rendit de grands services à la cause de Henri IV, et eut l'honneur de recevoir et de haranguer ce prince, à son entrée dans Metz, en 1603.

DES ROBERT. — Cette Famille, originaire du Languedoc, compte six générations d'Officiers supérieurs, Chevaliers de Saint-Louis. Le premier de ses rejetons, qui se fixa en Lorraine, était Capitaine d'une compagnie franche sous Louis XIV. Son fils, Jean-Baptiste des Robert, fut ingénieur des fortifications de Thionville. Alliances : Malvoisin, Marguerite, Piat de Braux, Huchet de la Bédoyère. Caix de Rambures, Lauris, etc. — ARMES : *d'argent, à la fasce de gueules, écimant un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de sinople et en pointe de trois grenades de même.*

DUCHAT (LE). — Cette Famille, une des plus distinguées du Parlement de Metz, auquel elle a fourni six Conseillers, est originaire de Pont-sur-Seine, en Champagne, où elle était connue dès le XV^e siècle. Elle s'est fixée à Metz au commencement du XVII^e siècle. Le célèbre philologue, Le Duchat, était un de ses rejetons. Une Branche a porté le titre de Comte de Rurange et a possédé, dans le Pays Messin, les Fiefs de Domangeville, Mancourt, Aubigny, Mardigny, Flanville, etc. Alliances : Hordal du Lys, Feriet, Durand, Briey, Landres, Hoffelize, etc. — ARMES : *d'argent, à cinq fusées de gueules, accolées en fasce.*

DU PASQUIER. — Investie pendant trois générations de la dignité de Conseiller au Parlement de Metz, cette Famille est issue de Michel du Pasquier de la Forest, Baron de Dommartin, Colonel de dragons, Chevalier de Saint-Louis, décédé en 1698. Ses représentants actuels sont les fils du Baron de Dommartin, député des Vosges, mort en 1871, dont l'aïeul était Michel-Ignace du Pasquier, Baron de Dommartin, Officier de cavalerie, qui périt en 1793, sur l'échafaud révolutionnaire, à l'âge de vingt-cinq ans. Alliances : Blair, Couët de Lorry, Baillardy de Prantois, Pottier d'Ennery, etc. — ARMES : *de gueules, à une épée haute d'argent montée d'or ; à la fasce d'azur bronchant sur le tout et chargée de quatre étoiles d'or.*

DURAND. — Les diverses Branches de cette Famille se sont distinguées entre elles par les surnoms terriens de Villers, de Lançon, d'Aunoux, de Sorbey, de Distroff, etc. Originaires de Commercy, elles ont donné cinq Conseillers et un Avocat général au Parlement de Metz. Pantaléon Durand fut anobli en 1597, par le Duc de Lorraine. François-Michel Durand de Distroff remplit, sous Louis XV, différentes missions diplomatiques. M. Paul Durand de Villers est aujourd'hui Général de Brigade du Génie. Alliances : Aucillon, Johal, Saint-Blaise, Coëtlosquet, Montagnac, Larminat, Saint-Vincent, etc. — ARMES : *d'or, à quatre pals de sable ; au chef denché de quatre pièces d'or sur cinq d'azur.*

FABERT. — Le célèbre Maréchal Fabert, né à Metz en 1599, était fils d'un Échevin de cette ville. Lors de la capitulation de 1870, l'on voila sa statue de bronze qui décore la grande place d'Armes, et l'on déposa des couronnes d'immortelles au pied du socle où étaient gravées ces paroles historiques : « Si, pour » sauver une place que le Roi m'a confiée, il fallait mettre sur » la brèche ma Fortune, ma Famille et mes Biens, je n'hésiterais » pas un seul instant. » Il ne laissa qu'un fils, le Marquis Louis de Fabert, tué au siège de Candie, à dix-huit ans. Ses filles se sont alliées aux Maisons de Bruslart-Genlis, d'Harcourt-Beuvron, de Lévis, de Comminges, de Mérqde-Trelon. Le Maréchal avait un frère, Africain Fabert, dont la postérité s'éteignit de nos jours, avec Anne Fabert, mariée à François du Buat, et mère de la Marquise de Marguerie. — ARMES : *d'or, à la croix de gueules.*

FAULTRIER. — Cette Famille, originaire de l'Auxerrois, où elle a possédé pendant plusieurs générations la Baronnie de Corvol, est fixée depuis un siècle en Lorraine. Jean Faultrier, Conseiller du Dauphin, depuis Louis XI, lui rendit de grands services, en 1452, conjointement avec l'Archevêque d'Embrun et les Seigneurs de Courcillon et de Targes. Joachim de Faultrier, mort en 1709, était Conseiller d'État et Intendant du Hainaut pour le roi Louis XIV. Les Faultrier, qui comptent encore dans l'armée de nombreux représentants, ont fourni cinq Officiers généraux parmi lesquels : Charles Faultrier du Fay, Gouverneur de Fribourg et de Brisach en 1654 ; François de Faultrier, Général de Division d'Artillerie, mort à Nordlingen en 1805 ; Simon, Baron de Faultrier, Maréchal de Camp d'Artillerie en 1816, etc. Alliances : Arrerest, Bony, Cabanis, Canoye, Curel, Geslin, Klopstein, Malezieux, Malval, Monthereau, Noel-Buchères, Ridonet, Sancé, etc. — ARMES : *d'argent à la bordure camponnée d'argent et de gueules ; au lion de gueules, chargé d'une fasce de sable, accompagnée d'une étoile d'or.*

GALHAU. — Jean-Henri-Christophe Galhau, Secrétaire du Roi à Metz en 1787, était né à Sarrelouis, en 1745. Sa petite fille a épousé M. de Salis, représentant de la Moselle à l'Assemblée législative en 1849. — ARMES : *d'azur, à la devise alaisée d'or, enroulée d'un filet denché et accompagnée en chef d'une rose accostée de deux molettes et en pointe d'un croissant d'or.*

GARGAN. — Famille originaire de l'Artois, transplantée en Lorraine, où un de ses Membres a siégé aux Assemblées électorales de la Noblesse de Thionville en 1789 ; elle s'est alliée aux Beaufort, Wendel, Espivent de la Villeboisnet.

GEORGES DE LEMUD. — Ce nom est celui d'un artiste distingué qui a épousé une fille du Marquis de Marguerie et qui est issu de Didier Georges, conseiller de l'hôtel commun de Pont-à-Mousson, anobli en 1715. Une Branche de cette famille est appelée Georges des Aulnois. — ARMES : *d'azur, à la fasce*

d'argent, chargée d'un croissant d'azur entre deux croix pattées de gueules et accompagnée de trois abeilles d'or.

GÉRARD D'HANNONCELLES. — Jean Gérard, Écuyer, originaire de Liège, acheta, en 1749, la Seigneurie de Hannoncelles en Wœvre ; son fils, Jean-Baptiste Gilbert, fut Conseiller au Parlement de Metz en 1758, et son petit-fils, le Baron d'Hannoncelles, premier Président de la Cour de Metz en 1820, est l'auteur d'un livre historique et nobiliaire intitulé *Metz ancien*. Son neveu est aujourd'hui Président à la cour de Nancy. Alliances : Simon de la Treische, Tardif de Moidrey, Pyrot de Crépy, etc. — ARMES : *d'argent, à la fasce de gueules, coupée d'un trait de sable, accompagnée en chef d'une aigle de sable, allumée, becquée et armée de gueules et en pointe de deux lions affrontés d'azur, armés et lampassés de gueules ; le tout cantonné de quatre macles de gueules.*

GEORGIN DE MARDIGNY. — La terre de Mardigny, entre Metz et Pont-à-Mousson, a été annexée à la Prusse. Longtemps possédée par la maison de Raigecourt, elle a donné son nom à la Famille GeorGIN, dont l'*Annuaire* de 1862 a publié la Notice.

GOULLET DE RUGY. — Cette Famille, également de Robe et d'Épée, a fourni un Conseiller au Parlement de Metz en 1765, et un Maréchal de Camp qui avait créé sous Louis XVI l'École des Mineurs du Génie. — Alliances : Tardif de Petitville, Beaufort, Caulaincourt, Coustant d'Yanville, la Rochelambert, Bigot de Morogues, etc. — ARMES : *d'azur, au lion d'or, grim pant à une fontaine d'argent.*

GOURNAY. — Cette Famille, une des plus illustres de celles qui eurent pour berceau la ville de Metz, a été jurée à tous les Chapitres nobles de Lorraine et s'est alliée aux Ligneville, aux Lenoncourt, aux Des Armoises. Nicolas de Gournay, créé Chevalier par Charles-Quint, était Échevin lors du siège de 1552. Henry de Gournay, Comte de Marcheville, fut Ambassadeur de Louis XIII à Constantinople, — ARMES : *de gueules, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, mises en bande.*

HAUSEN. — Cette Famille a été anoblie en 1722 en la personne d'un Receveur des Finances de Sarreguemines (Voy. D. Pelletier) Charles de Hausen de Veidesheim fut reçu Conseiller au Parlement de Metz en 1783. — Alliances : Bouteiller, Tousselot de Morville, Vandale, etc. — ARMES : *d'azur, à l'ancre d'argent mise en pal, accostée de deux étoiles de même.*

HUART. — Henri, Duc de Lorraine, anoblit en 1617 Jean Huart, Lieutenant Général du Bailliage d'Allemagne. Des descendants, qui existent encore à Metz, Nancy et Thionville, se sont alliés aux Bony, Couët-Morcy, Béthune, Serre, Simony, etc. — ARMES : *d'argent, au rameau de houx de sinople, mis en pal sur un tertre flamboyant de sinople.*

HUNOLSTEIN. — L'*Annuaire* de 1867 a donné la Notice de cette Maison d'ancienne Chevalerie. Marie d'Hunolstein, fille du Comte d'Hunolstein et de la Comtesse, née de Bassompierre, sa seconde femme, a épousé le Comte de Beaufort. Elle est sœur consanguine du Vicomte d'Hunolstein, marié à M^{lle} d'Uzès et du Baron Félix d'Hunolstein, marié avec M^{lle} de Montmorency-Luxembourg.

HUYN DE VERNÉVILLE. — La terre de Vernéville est située entre Gravelotte et Sainte-Marie-aux-Chênes. Claude Huyn, Panetier de Nicolas de Vaudémont, reçut en 1556 des Lettres de Noblesse. Une Branche qui a le titre de Comte s'est fixée en Autriche. — Alliances en Lorraine : Durand, Jobal, Lançon, Bourcier, Lardemelle, Olonne, Watrouville. — ARMES : *écartelé, aux 1^{er} et 4 d'or, à trois fasces ondées d'azur ; aux 2 et 3 de sable, à six billettes d'or, posées 3 et 3 ; au chef d'or.*

JOBAL. — Cette Famille, originaire de Toul, est issue de Gilles Jobal, Conseiller Auditeur des Comtes de Lorraine, anobli en 1600. Elle a donné sept Conseillers au Parlement de Metz, des Chanoines, des Officiers distingués, dont l'un, le Comte de Jobal, fut Lieutenant Général sous Louis XVIII. — Alliances ; Baillioy, Arros, Blocquel de Wismes, Lambertye, Courten, etc. — ARMES : *d'azur, au rocher d'argent, sur lequel grimpent deux lions affrontés d'or ; à la croisette d'or en chef, accostée de deux étoiles d'argent.*

LAMBERTYE. — Une Branche de la Maison de Lambertye, originaire du Périgord, s'est fixée il y a deux siècles en Lorraine, où elle possède le Marquisat de Gerbéviller et où elle a contracté de grandes Alliances. — ARMES : *d'azur, à deux chevrons d'or.*

LARDEMELLE. — Cette Famille s'est distinguée par ses services militaires et a contracté des alliances avec celles de Bernes, de Turmel, de Geslin, de Ravinel, de Tricornot, de Marville, etc. — ARMES : *d'argent, à la fasce de sable, à la bordure componnée d'argent et de gueules.*

LARMINAT. — Il y a eu de ce nom deux Subdélégués de l'Intendance de Thionville et plusieurs Officiers supérieurs. — Alliances : Brazy, Durand d'Aunoux, Launay, Barré de Saint-Venant, Maigret de Devise, Entraigues, etc. — ARMES : *d'hermine.*

LASALLE. — Il y a deux siècles, Jean Lasalle vint de Castelnau se fixer à Sarredon, où il fut chargé de construire et d'armer la forteresse. Sa postérité compte des Magistrats du Bailliage de cette ville, un Président au Parlement de Metz et un général tué à la bataille de Wagram. Elle s'est alliée aux Coétlosquet, Durand de Distroff, Bourdelois, etc. — ARMES : *d'argent, à la bande d'azur liserée d'or, chargée de trois lions issants*

LAUZIÈRES DE TRÉMINES. — De la souche de la Maison de Lauzières de Thémimes, qui appartenait à l'ancienne Chevalerie

de Quërcy, et qui a donné un Maréchal de France, s'est détaché un Rameau fixé à Metz et allié aux la Vernette, Amelin de Beaurepaire, Tinseau, Cabanes, Brossin de Méré, etc. — ARMES : *d'argent, au buisson (ou osier) de sinople.*

LE BACHELÉ. — Jacques Le Bachelé, petit-fils de Mangin Le Bachelé, Échevin de Metz, fut un des Députés de cette ville chargés de féliciter Louis XIV à son avènement au trône. Sa descendance s'est alliée aux Familles d'Ancillon, d'Arros, de Jobal, de Watronville, etc. Paul Le Bachelé, Écuyer, Seigneur de Charly, fut pourvu, en 1661, d'un Office de Secrétaire du Roi, en la Chancellerie du Parlement de Metz. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'argent, chevronnée de deux pièces et accompagnée en pointe de deux étoiles d'or.*

LE FEBVRE DE LADONCHAMPS. — Le château gothique de Ladonchamps a donné son nom à la bataille livrée le 8 octobre 1870. Pendant le blocus de Metz, ses tourelles ont été criblées de projectiles. C'est depuis deux siècles la propriété de la Famille le Febvre, originaire d'Abbeville, en Picardie, et allié à celles d'Amelin de Beaurepaire, de Choiseul, de Goulet, de Fabert, de Medrano, de Salse, d'Albignac. — ARMES : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules, et en pointe d'un arbre de sinople.*

LE GOULLON. — Mangin Le Goullon, fils d'un Échevin et Seigneur de Retonfey, près de Metz, contribua par son influence à faire entrer cette ville sous le protectorat de Henri II. Les Branches de Champel et d'Hauconcourt ont donné deux Procureurs généraux, un Président au Parlement de Metz, un Chambellan du Roi Stanislas. La Famille est éteinte, et une grande partie de ses biens ont passé aux Nettancourt. — ARMES : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent ; au chef d'or, abaissé et surmonté de trois étoiles d'or.*

MAILLIER. — Originaire de Luxembourg, cette famille s'est allié à celle de Coëtlosquet, de Lasalle, de Missery, de Laqueuille, de Suremain, d'Abram de Zincourt. Elle était représentée de nos jours par un Inspecteur des Eaux et Forêts, un Conseiller à la Cour de Metz, et un Officier supérieur d'Artillerie. — ARMES : *de sinople, à trois pals d'argent ; au chef d'or.*

MAIRESSE. — Le chef de cette Famille, anoblie en 1620 par le Duc de Lorraine, était en 1789 Maire de Boulay, et ancien Conseiller au Bailliage de cette ville. Il empêcha alors par sa fermeté le pillage de la maison du père de M. Achille Fould (Ministre du second Empire), accusé d'accaparer les grains. Alliances : Montaignac, Passerat de la Chapelle, Guyard de Saint-Chéron, Mayehroffen, etc. — ARMES : *d'azur, à la croix d'or, remplie de gueules, cantonnée de deux fleurs de lis d'or et de deux étoiles d'argent.*

MALHERBE. — Un Décret du 13 mars 1865 a autorisé cette

Famille à ajouter à son nom celui de Marainbois, qu'elle portait déjà depuis deux générations, et qui venait d'une terre qu'avait achetée, en 1727, Jean-François Malherbe, premier Échevin de Metz. Un de ses rejetons actuels, Charles Malherbe, est Général d'artillerie. ARMES : *d'azur, au pommier d'or ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

MARCHAL DE CORNY.— Cette Famille est issue de Jean-Pierre Marchal, substitut du procureur général au parlement de Metz, en 1657. Son fils, René-François Marchal de Grignan, commissaire des guerres, épousa, en 1795, Claire-Louise de Tabouillot, une des jeunes filles de Verdun accusées faussement d'avoir offert des dragées au Roi de Prusse. La peine capitale avait été commuée pour elle en vingt ans de détention, à cause de sa grande jeunesse. Germain-François Marchal, leur petit-fils, a été autorisé à ajouter à son nom celui de de Corny, par Décret du 19 mars 1859. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix ancrées d'argent.*

MARCHANT. — Nicolas-Damas Marchant, Maire de Metz et Baron de l'Empire, avait épousé l'héritière de la terre de Logne, située près de Thionville, et possédée, en 1667, par le Colonel Pierre de Guersching, au service d'Espagne. — ARMES : *écartelé, au 1^{er} parti d'argent et de sable, qui est le blason de Metz ; au 2^e de gueules, à la muraille crénelée d'argent ; 3^e de gueules, au lion d'or, tenant un glaive d'argent, emmanché d'or, qui est Guersching ; au 4^e d'azur, au caducée d'argent, surmonté d'une étoile de même.*

MARGUERIE. — Le représentant de cette Famille était, de nos jours, le Marquis de Marguerie, Maréchal de camp, décédé à Metz, laissant de son union avec Pauline du Buat, petite-nièce du général Fabert, le Marquis actuel de Marguerie, inspecteur des Finances ; la Baronne de Benoist et M^{me} Georges de Lemud. — ARMES : *d'azur, à trois marguerites de pré, feuillées et tigées d'argent.*

MARION.— Louis de Marion, Seigneur de Glavigny, Lieutenant-Colonel d'Infanterie et Chevalier de Saint-Louis, anobli en 1713, était fils de Daniel Marion, commandant à Valdrevanges. Il appartenait à une Famille protestante de Metz, mais il avait abjuré en 1698. Louis-Gabriel de Marion a été créé Baron en 1816. — ARMES : *parti d'argent et de sinople, au lion de l'un en l'autre.*

MARIONNELS.— Cette Famille fut anoblie en 1598, en la personne de Géri Marionnels, Avocat à Saint-Michel, par Lettres du Duc de Lorraine, où il est dit que son père avait bien mérité « par un bon et soigneux exercice de sa « charge de Maître de poste aux chevaux à Mars-la-Tour. » Elle a donné des Magistrats et des Officiers, dont plusieurs Chevaliers de Saint-Louis. Elle s'est alliée à celles de Le Duchat, Vignolles, Cheveau, Pierre de

Walhausen. — ARMES : *coupé, au 1^{er} d'azur, à une croix fleuronnée d'or, accostée de deux étoiles d'argent ; au 2^e bandé d'argent et d'azur de six pièces.*

MARTIN DE JULVÉCOURT. — Le nom de Martin a été porté par plusieurs familles lorraines. La plus considérable est celle de Julvécourt, qui a fourni trois Conseillers et un Président au Parlement de Metz. Elle remonte à Jacques Martin, Secrétaire et trésorier du Marquis de Moy, et anobli par le Duc de Lorraine, en 1641. Alliances : Jobal, Le Bachelé, Mareschal de Vezer, etc. — ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent*

MAUD'HUY. — Cette Famille, fixée à Metz, était représentée, en 1789, par le Chevalier de Maud'huy, Avocat général à la Chambre des Comptes de Lorraine, qui siégea aux Assemblées électorales de la Noblesse. Elle l'est aujourd'hui par un Général de Division, dont le frère, Chef de Bataillon aux Grenadiers de la Garde, fut tué à Magenta. — ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un chien courant d'argent colleté d'or.*

MENNESSIER. — Cette Famille, alliée à celle de Charles Nodier, a perdu trois de ses Membres sur les champs de batailles de Magenta et de Solferino. Elle a produit plusieurs Officiers distingués et un Député de la Moselle en 1815. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un chardon, accosté de deux étoiles.*

MITRY. — A cette famille d'ancienne Chevalerie, appartenait Thiébaud de Mitry, Échevin de Metz, en 1343, marié à Isabelle de Baudoche. Ses rejetons se sont aussi alliés aux Maisons de Thémimes Lauzières, d'Hauteval, de Franquemont, etc. — ARMES : *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

OLRY. — Nicolas Olry, Échevin en la Justice de Nancy, reçut des Lettres de Noblesse en 1572. Sa descendance a fourni des Magistrats et plusieurs Officiers supérieurs. Elle s'est alliée aux Familles de Mussey, de Maud'huy, de Faillonnet, de Georges des Aulnois, de Robinet de Cléry, etc. — ARMES : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion passant d'or, armé et lampassé de gueules, et en pointe d'une quintefeuille d'or, percée d'azur.*

OLRY DE LABRY. — Cette Famille, représentée par un Ingénieur des Ponts et Chaussées, descend par les femmes et porte les Armes de Pierre Maujean, Seigneur de Labry, dernier Maître Échevin de Metz, élu Député du tiers-état aux États-Généraux de 1789. — ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cygne de même.*

RICHARD D'ABONCOURT. — Claude Richard, Banquier du Duc de Lorraine, reçut de ce Prince des Lettres de Noblesse en

1713. Nicolas Richard était Conseiller Maître des Comptes du Duché. Leur postérité a possédé les Seigneuries de Bacourt, Saudaincourt et Aboncourt. Elle s'est alliée aux Familles Miscault, d'Olonne, Turmel, Jobal, Vincent, Lefèvre de Ladonchamps, etc. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée d'azur.*

ROBINET DE CLÉRY. — Les Représentants de ce nom sont, aujourd'hui, un Procureur Général à la Cour d'Alger, dont le fils est Procureur de la République à Lille, et un Officier supérieur du génie, dont les deux fils ont été tués l'un à Frœschviller, l'autre à Rezonville. Ils descendent de Jean-Gabriel Robinet, Écuyer, Seigneur de Cléry, marié, en 1754, à Marguerite-Angélique d'Amerval. Alliances : Lallement, Olry, Aquin, Coulon, Leseq de Crépy, etc. — ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose tigée d'argent; au chef cousu de gueules chargées de trois étoiles d'argent.*

RÆDERER. — Pierre-Louis Rœderer, célèbre homme d'État, créé Comte de l'Empire, était né à Metz, en 1754. Son père, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, puis substitut du procureur général, fut un magistrat des plus distingués. Sa mère, Marguerite Gravelotte, descendait de Toussaint Gravelotte, Avocat, auquel le duc de Lorraine donna des Lettres de Noblesse, en considération de ses services et de la reconstruction de Saulcy, château jadis fort important, aujourd'hui simple ferme, voisine du champ de bataille de Rezonville. Alliances : Tircuy de Corcelles, la Rue de Beaumarchais, Ferrière le Vayer, Roffignac, Guerry de Beauregard, etc. — ARMES : *écartelé au 1^{er} de Comte Sénateur; au 2^e de Ministre d'Etat; au 3^e d'argent, au saule de sinople, qui est GRAVELOTTE; au 4^e échiqueté d'or et d'azur, qui est de Conseiller d'Etat.*

SAINT-BLAISE. — D'une souche commune se sont détachés, il y a près de deux siècles, les Saint-Blaise, les Blaise de Gravelotte et les Blaise de Rozérieulles. Ils ont donné plusieurs Conseillers au Parlement et se sont alliés aux Le Goullon, Persod.

SALOMON. — Une Branche de cette famille, qui a donné plusieurs Magistrats au Conseil souverain d'Alsace, s'était fixée à Metz et y avait exercé des fonctions au Parlement. Jean Salomon était Secrétaire du roi, en 1698. Alliances : Bertrand de Chailly, Lefebvre Durteim, etc. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un ours de sable passant, et accompagnée en chef de trois molettes d'éperon d'or.*

THOMAS DE PANGE. — L'Annuaire de 1854 a donné une Notice sur cette famille, dont le nom terrien est celui d'une Seigneurie entrée dans la Famille au commencement du siècle dernier, et qui a été érigée en marquisat en 1766. Le château de Pange est situé dans la partie de la Moselle annexée à la Prusse. — ARMES : *d'argent, au chevron d'azur chargé de deux épées appointées d'or, et accompagné de trois étoiles de gueules.*

TINSEAU ET TRICORNOT. — Des Branches de ces deux familles franc-comtoises se sont fixées à Metz (voyez le Nobiliaire de Franche-Comté ; *Annuaire de 1867.*)

TSCHUDY. — C'est un des noms les plus anciens et les plus populaires de la Suisse, Jean Tschudy était, dès le XI^e siècle, Maire du canton de Glaris, fonctions restées dans la famille pendant quatre cents ans. Rodolphe Tschudy prit la Croix avec l'empereur Frédéric II, en 1217. Laurent Tschudy né à Coire, en 1582, s'établit à Metz. Il reçut, en 1660, de Louis XIV, des Lettres de Noblesse française, et pour Blason : *d'or, un lion de gueules, orné d'une épée d'argent et couronné d'or ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

TURGIS. — Lucas Turgis, originaire de Normandie, était, en 1647, Receveur des Gages, amendes et consignations du Parlement de Metz. Son fils exerça les mêmes fonctions en 1685 et devint Receveur général des deniers patrimoniaux et de l'Octroi de Metz. Sa fille unique épousa Charles Willemin de Coin, Conseiller au Parlement de cette ville. — ARMES : *d'azur, à la croix engreslée d'or, cantonnée de trois étoiles d'argent, posées 2 et 1 dans chaque canton.*

TURGY. — Le titre de Baron a été concédé à Jean Baptiste-Louis-Charles de Turgy, Major de Cavalerie, en considération du dévouement de son père, Valet de Chambre du Roi Louis XVI. Il a épousé une fille d'Antoine Georgin de Mardigny, Officier au Régiment d'Alsace, né à Metz en 1773, décédé en 1838, et d'Anne-Françoise de Gournay-Gallois, dont le père était Colonel du Régiment de la Fère. ARMES : *d'azur, à la tour d'argent, terrassée de sinople, maçonnée de sable, sommée d'une tige de lis d'argent, senestrée d'un chien couchant de même, la tête brochant sur le pied de la tour.*

TURMEL. — Les dernières générations de cette Famille comptent un Maréchal de Camp, un Maire de Metz, député de la Moselle, et un Conseiller à la Cour de cette ville. Alliances : Tschudy, Goussaud d'Astilly, Maud'huy, Lardenelle, Richard d'Alencourt Jobal, Lesguern, etc. — ARMES : *d'azur, à la tour d'argent, accostée de deux épées de même, appointées par le haut, et à trois abeilles d'or en chef.*

UHRICH. — Le Général de Division de ce nom, qui commandait la défense de Strasbourg en 1870, descend d'une ancienne Famille de Bitche, qui a donné un Lieutenant-Général du Baillage, un Colonel d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis et plusieurs Officiers supérieurs. Alliances : Bizot, Pierre d'Hagondange, etc.

VIVILLE. — Famille de l'ancienne Bourgeoisie de Metz, où Edme Viville était marchand en 1696. Claude-Philippe Viville, Secrétaire général de la Préfecture de la Moselle, reçut la croix de la Légion d'honneur en 1814 et des Lettres de Noblesse en 1816. Le nom est aujourd'hui représenté par plusieurs Officiers supé-

rieurs. — ARMES : *d'azur, au dextrochère tenant une fleur de lis d'or.*

WENDEL. — Jean-Martin Wendel, qui acheta, en 1704, les forges de Hayange, reçut des Lettres de Noblesse du Duc de Lorraine en 1727, et mourut en 1738, Secrétaire du Roi près le Parlement de Metz, fonctions qu'il exerçait depuis l'an 1730. Son petit-fils, M. de Wendel, ancien Député de la Moselle, décédé en 1827, avait épousé M^{lle} Fischer de Dicourt, dont il eut : 1^o Franck de Wendel, marié à M^{lle} de Rosières ; 2^o Charles de Wendel, membre du Corps législatif, en 1854, mort le 10 avril 1870, marié, en 1843, à Jeanne-Henriette-Marche de Pechpeyrou-Comminges de Guitaut, dont : *a.* Henri, marié, 4 juillet 1872, à M^{elle} Corbeau de Vaulserre, fille du marquis ; *b.* Robert ; *c.* Caroline, mariée en janvier 1872, au Comte de Montaigu ; 3^o Marguerite-Joséphine, mariée au Baron de Gargan, décédé en 1851 ; 4^o la Vicomtesse Maurice de Coëtlosquet. — ARMES : *de gueules, à trois marteaux d'argent, emmanchés d'or, liés d'azur, posés deux en sautoir et un en pal, et accompagnés en pointe d'un canon d'or, à la bordure d'argent.*

LA NOBLESSE FRANÇAISE AUX COLONIES

C'est au moment où le cardinal de Richelieu se montrait le plus terrible adversaire de la Noblesse et de la Féodalité, que, sous son patronage, furent jetés dans le nouveau monde les premiers fondements de nos Colonies. Telle était encore néanmoins la force des institutions et des mœurs que, malgré sa haine pour le système dont il poursuivait la destruction en France, le Ministre de Louis XIII le donnait pour base à la formation de ces sociétés nouvelles au delà des mers.

Une des plus anciennes concessions de terres dans les Indes occidentales fut celle accordée au sieur Guillaume de Caen, major général, Sergent de bataille de l'Armée navale. Par Lettres Patentes du 28 janvier 1633, le Cardinal de Richelieu, en sa qualité de chefet Surintendant général de la navigation et du commerce du Royaume, conféra à cet Officier supérieur la propriété de plusieurs des petites Antilles, donation qui lui fut confirmée en 1640 par d'autres Lettres émanées du Roi, qui érigeaient les dites îles en Baronnie, « avec justice, haute, moyenne et basse, droits de patronage, nomination aux bénéfices, provisions aux offices, foires, marchés, coutumes et usages, permission de construire des châteaux à ponts-levis et créneaux ; le tout à la charge d'une seule foi et hommage-lige, et autres serments et devoirs dus. » (Lois et constitutions des Colonies françaises, par Moreau de Saint-Remy, tome I^{er}, page 48).

: Le Sieur de Caen abandonna, il est vrai, son entreprise de

colonisation ; mais lorsque, deux ans plus tard, un édit accorda à la Compagnie des îles d'Amérique, fondée en 1635, plusieurs nouveaux privilèges, on y remarque, article VII, celui de pouvoir faire ériger des Fiefs avec haute, moyenne et basse justice et titre de Baronnie, Comté et Marquisat ; celui de faire expédier quatre Brevets de Noblesse en faveur de ceux qui, sous son autorité, habiteront à leurs frais quelques-unes des dites îles et y demeureront pendant deux années avec cinquante hommes au moins. (*Ibidem*, page 53 et 54).

La Compagnie, au lieu de consacrer ses efforts à peupler les îles qui lui avaient été concédées, se contenta de les vendre à des particuliers, qui avaient de trop faibles ressources pour lutter avec efficacité contre le développement du commerce des Espagnols et des autres peuples.

Pour y remédier, Louis XIV, au mois de mai 1684, créa la Compagnie des Indes par un Édit qui, dans ses articles XXIII, XXIV et XXXIII, lui confère tous droits seigneuriaux, avec pouvoir d'inféoder les terres des dites îles, et lui donne pour armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or* ; deux sauvages pour supports et une couronne ducal.

Le régime féodal était donc dès l'origine en pleine vigueur dans nos possessions des Indes occidentales. Toute personne non noble était soumise au droit de capitation, et celles qui prétendaient en être exemptes devaient produire un Certificat de Noblesse pour s'en faire décharger. C'est ce que réglait une ordonnance du gouverneur général des îles du 12 février 1674.

Lorsque, au mois de décembre 1674, le Roi Louis XIV prononça la dissolution de la Compagnie des Indes occidentales, l'État fut substitué à ses droits seigneuriaux et notamment à la perception de la capitation. Déjà beaucoup de gentilshommes et surtout de cadets de famille, attirés par l'espoir d'une fortune brillante et rapide, s'étaient établis dans les Antilles. Pour encourager la colonisation, un Édit (août 1664) avait déjà déclaré qu'on pouvait entrer dans la Compagnie des Indes ou y participer sans déroger à la Noblesse ; un autre (août 1669) étendit ce privilège à tout commerce maritime, de sorte que tous gentilshommes puissent entrer en société et prendre part dans les vaisseaux marchands, denrées et marchandises d'iceux, sans qu'ils soient censés ni réputés déroger à noblesse, pourvu toutefois qu'ils ne vendent point en détail.

Sous le gouvernement de la Compagnie des Indes occidentales, le gentilhomme qui voulait être exempté de la capitation était obligé de faire ses Preuves de Noblesse devant l'Administration centrale séant à Paris. Après la dissolution de cette Société, le gouvernement du Roi étant rentré dans l'entière propriété de nos possessions d'Amérique, ce fut devant le Conseil d'État que les Nobles durent produire leurs titres. Quand ils avaient obtenu de lui un Arrêt de Confirmation, ils le faisaient enregistrer devant les Conseils souverains de la Colonie où ils s'étaient fixés.

Telle était en principe la marche que l'on devait suivre dans les questions nobiliaires. Mais dans la pratique on s'écarta bientôt de ces règles. C'est ce qui motiva diverses Lettres du Roi relatives à l'Enregistrement des titres de Noblesse. Par celles du 26 octobre 1744, insinuées au conseil de Léogane le 12 mars 1745 et au Conseil du Cap le 5 juillet suivant, Sa Majesté ordonna qu'aucunes Lettres de grâce, de rémission ou d'abolition, lettres d'anoblissement, de confirmation de Noblesse, de relief, de surannation ou de dérogeance à Noblesse, etc., ne fussent enregistrées aux Conseils supérieurs des îles sous le Vent, qu'après que son secrétaire d'État aurait fait savoir de sa part qu'il trouve bon qu'on procède aux dits enregistrements. (Moreau de Saint-Remy, tome III, page 816).

D'autres Lettres encore plus explicites furent adressées en 1746 au Conseil supérieur de la Martinique et à celui de la Guadeloupe.

Ce Règlement était fort nécessaire, et, avant 1746, il y eut sans doute bien des cas dans lesquels on enregistra des titres de Noblesse, qui n'auraient jamais pu l'être s'ils eussent été assujettis à la formalité requise par les Lettres Royales ci-dessus.

A partir de cette époque, les Conseils supérieurs veillèrent en général scrupuleusement à ce que personne dans les Colonies ne prit la qualité d'Écuyer, si ses titres n'étaient enregistrés à leur greffe.

Si tous les registres des Arrêts de ces Conseils avaient été conservés jusqu'à nos jours, on y retrouverait les éléments d'un Nobiliaire complet et des Colonies ; mais la plupart ont été détruits.

Nous avons depuis longtemps cherché à préparer un travail général sur les Registres originaux du Conseil supérieur de la Guadeloupe à l'aide de quelques personnes éclairées du pays qui ont bien voulu nous prêter leur concours ; mais ils ne commencent qu'à l'année 1732 et présentent une lacune de 1740 à 1763. Il ne faut donc pas s'étonner si un certain nombre de Familles n'y figurent point, quoique sûrement leur Noblesse incontestable ait dû leur y faire prendre place. Nous citerons par exemple celles de Boubers, de Bovis, de Bragelongne, Letterrier de Mennetot, Budan, Beverchon, Durand de Surmont, Aymar de Jabron, Pontevès d'Amirat, Leproux de la Rivière, Marniel, Mouchy, Néron de Surgy, Viport, le Gardeur de Repentigny et Garnier de Lamelouse ; ces deux dernières éteintes dans la ligne masculine à la Guadeloupe.

Nous nous empressons de publier cette année le résultat de ce dépouillement, que nous tâcherons de compléter, en 1867 par un relevé des Actes de foi et hommage, et par un dépouillement des Arrêts du Conseil supérieur de la Guadeloupe, ordonnant des Enregistrements nobiliaires, dont les originaux manquent de 1740 à 1763. Ces Arrêts eux-mêmes sont perdus pour

la période de 1700 à 1752. Nous nous occuperons ensuite ultérieurement de travaux du même genre pour la Martinique, Saint-Domingue ; le Canada et les autres Colonies françaises.

FAMILLES MAINTENUES DANS LEUR NOBLESSE

PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUADELOUPE. (1866)

DESSAILLANTS (François), Écuyer, 5 novembre 1732. — Sa Famille, originaire d'Espagne, avait donné successivement quatre grands Prévôts de la Maréchaussée de Provence, et avait été maintenue dans sa Noblesse par Jugement rendu à Aix le 16 novembre 1688. ARMES : *d'azur, à un lion d'or et à la fasce de sable brochant sur le tout.*

MONTAGU (Marc de), 6 novembre 1733. — Sa Famille, originaire de Normandie, avait formé deux Branches : 1^o celle des Marquis d'O, Barons d'Aunou-le-Faucon, qui avait été maintenue dans sa Noblesse le 3 avril 1667, et qui avait donné plusieurs Conseillers au Parlement de Rouen, et un Capitaine des Vaisseaux du Roi ; 2^o celle dont était issu Marc de Montagu, et qui avait été maintenue le 7 décembre 1667, par Jugement de Barin de la Galissonnière. ARMES : *de sable, à trois mains dextres appaumées d'argent.* La Branche de Marc y ajoutait : *un chef d'or, chargé de trois losanges de gueules.*

GILBERT DE VOISINS (Pierre), 3 novembre 1733. — Sa famille a donné des Conseillers au Parlement de Paris et des Officiers supérieurs. Pierre-François Gilbert de Voisins, commandant, pour le Roi, de l'Île Grande-Terre, à la Guadeloupe, créé Comte de Lohéac en juin 1710, mourut le 17 juillet 1733. Pierre Gilbert de Voisins, son fils aîné, Lieutenant du Roi au Gouvernement général de la Martinique, mourut sans postérité en 1768. ARMES : *d'azur, à la croix engreslée d'argent, contournée de quatre croissants montants d'or.*

LE MERCIER DE MAISONCELLE, 6 septembre 1734. — Des Lettres de Noblesse furent délivrées à Louis le Mercier de Maisoncelle, Chevalier de Saint-Louis, commandant de l'Île Grande-Terre. La souche de sa famille s'est divisée en plusieurs Branches, sous les noms de : le Mercier de Vermont, de Richemont, de la Clertièrre, de Beausoleil, de Pombiray, ARMES : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cœur du même.*

LEBLANC, 4 janvier 1740. — Des Lettres de Noblesse furent accordées ledit jour à plusieurs membres de la famille Leblanc, originaire de Languedoc.

SAVOURNIN, 23 juillet 1765. — Une Branche de la Famille Savournin, originaire de Provence, et maintenue dans sa noblesse le 24 février 1668, se transporta à la Guadeloupe, où elle était

connue sous les noms de Savournin d'Antelmy de Lacépède. Elle avait négligé d'y prendre dans les actes la qualité d'Écuyer. Sur la production d'un Certificat des Syndics du Corps de la Noblesse de Provence du 1^{er} mai 1761, elle obtint des Lettres de Confirmation. ARMES : *parti, au 1 d'azur, à trois cœurs appointés d'or ; au 3 d'azur, au tronc écoté, posé en pal, surmonté d'une étoile et accompagné en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

BILLY, 13 novembre 1765. — Pierre de Billy, Capitaine d'Infanterie, d'une Famille originaire de Bourgogne, dont des Ramaux se sont fixés dans le Beaujolois et le Lyonnais, fit enregistrer ses titres de Noblesse. ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

L'HOSTE DE SÉLORGE, 15 mai 1766. — Cette Famille avait été maintenue dans la personne de Claude l'Hoste, Écuyer, Seigneur de Vilaines, Lieutenant général au Bailliage de Montargis en Gâtinais. ARMES : *d'or, à une tête de griffon d'argent.*

CROSNIER, 8 juillet 1766. — Jean-Michel Crosnier de Monterfil et Jean-Louis Crosnier de Balaitie appartenaient à une Famille dont les titres avaient déjà été enregistrés à la Martinique en janvier 1755, et dont un autre rejeton produisit aussi ses titres le 11 janvier 1771. Originaire de Bretagne, elle avait passé aux Réformations de 1437 et 1513, et avait été maintenue par Arrêt du Conseil et par Lettres Patentes du 12 novembre 1757. ARMES : *d'or, au croc de batelier de sable.*

LE PREVOST DUQUESNEL (Jean-Baptiste), Chevalier, Capitaine des Frégates du Roi, Chevalier de Saint-Louis, 17 novembre 1766. — ARMES : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une hure d'argent.*

DUMOULIER DE LACOMBE, 22 novembre 1766.

BRUNY DE CHATEAUBRUN (David-Rémy), 6 août 1767. — Sa Famille était originaire de Provence et issue de Jean-Baptiste de Bruny, Baron de la Tour-d'Aigue, Secrétaire du Roi. ARMES : *d'azur, au cerf courant d'or, au chef du même.*

DAMPIERRE (Pierre de), Seigneur de Sainte-Agathe et de Milancourt, 9 novembre 1767. — Ses ancêtres avaient été maintenus en Picardie le 15 janvier 1700. Les titres de cette Famille avaient été déjà enregistrés à la Martinique le 9 novembre 1728. ARMES : *d'argent, à trois losanges de sable.*

MONTDOR (Louis), 18 mars 1768. — Issu d'une ancienne Famille du Lyonnais, maintenue dans sa Noblesse le 21 janvier 1668, il fournit un supplément de ses titres au Conseil souverain le 12 mars 1774. ARMES : *d'hermine, à la bande de gueules.*

CASAMAJOR (Ambroise de), 2 mai 1768. — Il produisit un certificat de Noblesse des Barons gentilshommes et Syndics du Royaume de Navarre en faveur de noble Pierre de Casamajor,

de la ville de Sauveterre, du 27 février 1766. Une Branche a possédé la terre de Gestas, dont elle a ajouté le nom au sien.

DESMERLIERS, 6 mai 1768.— La Famille du sieur Desmerliers, Écuyer, Seigneur de Longueville, Chevalier de Saint-Louis, avait été maintenue au rôle des Nobles de la Sénéchaussée de Nantes, par arrêt du 6 mars 1671. ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

DESVERGERS, Écuyer, Seigneur de Sannois. 7 mai 1768. — La souche de sa Maison, maintenue dans sa Noblesse par le conseil d'État, le 23 septembre 1666, forma des branches de Sannois, d'Auroy et de Mauperthuis. Ses titres avaient été déjà enregistrés à la Martinique le 9 juillet 1740. ARMES : *d'azur, à la bande d'or.*

LE PAULMIER DE CASTELETZ, 12 juillet 1768. — Famille issue de Nicolas le Paulmier de Casteletz, anobli en juillet 1639, et maintenue par Jugement de Barrin de la Galissonnière le 20 novembre 1668. ARMES : *d'azur, à trois palmes d'or.*

REYNAL (Jean), sieur de Saint-Michel, 5 janvier 1769. — Il descendait de Jean Reynal, Capitoul de Toulouse, avocat au siège présidial de cette ville. Les titres de sa famille avaient déjà été enregistrés à la Martinique le 8 mai 1713. ARMES : *d'or, à la bande onnée de gueules, accompagnée de dix glands de sinople.*

PELLETIER (le Chevalier Antoine de), 14 mars 1769. — Il était fils d'un Lieutenant Général des Armées du Roi et originaire de Normandie.

LE ROI DE LA POTHERIE, 4 septembre 1769. — Il était Seigneur en partie de Saindous, au Canada, et de la Touche, en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant du Roi à la Guadeloupe, commandant la Basse-Terre. Sa Famille s'est alliée de nos jours à celle de la Rochefoucauld. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ombres de soleil à huit rais du même.*

HURAUPT DE GONDRECOURT (Robert et Charles), 9 septembre 1769. — Leur maison, issue de Jean Herauld de Ligny, réhabilité par René de Lorraine, Roi de Sicile, le 22 février 1503, a donné plusieurs Chevaliers de Saint-Louis. Les titres de François Hurault, Écuyer, Sieur de Manoncourt, avaient été déjà enregistrés, le 5 février 1685, à la Martinique. ARMES : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or, chargé sur l'estomac d'une croix potencée du même ; à la bordure dentelée de gueules et billetée d'argent.*

BOUCHARD DE LA POTHERIE (Claude-Mathieu), 19 septembre 1769.

COQUILLE, 2 juillet 1770. — Lettres de Noblesse de Jacques-Germain-François Coquille, Procureur général du conseil supérieur de la Guadeloupe. ARMES : *d'azur, à trois coquilles d'or.*

POYEN (Jean), ancien Commandant du quartier de la Capes-terre, Lettres de Noblesse de 2 juillet 1770.— On trouve deux Actes de foi et hommage de lui pour le Marquisat de Sainte-Marie en 1766 et en 1777. ARMES : *de gueules, au paon d'argent, passant sur une terrasse de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LA MONTAGNE (Vincent de), 3 septembre 1770. — Sa Maison a fourni plusieurs Conseillers au Parlement de Bordeaux.

MAHIEL (Charles-Louis de), 12 septembre 1770. — Sa Famille, originaire de Normandie, avait été maintenue par l'Intendant de Rouen, le 15 janvier 1667. ARMES : *d'argent, à trois roses de gueules.*

CHAZEAUX (Jean-Baptiste de), 13 novembre 1770. — Cette Famille, originaire du Languedoc, avait été maintenue le 21 mars 1670. ARMES : *de gueules, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe d'argent, passante et surmontée de trois étoiles d'or.*

GALARD DE BÉARN (Pierre et Georges de), 14 novembre 1770. Pour cette Maison, voyez l'*Annuaire*, de 1855, page 399.

RICHIER DE LA ROCHELONGCHAMP (Jacques et Philippe), 9 mars 1771. — Ils produisirent deux Jugements de maintenue rendus l'un à Marennes, le 14 décembre 1703, l'autre à la Rochelle, le 28 février 1670. ARMES : *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée et onglée de gueules, à la bande composée d'or et de gueules.*

VEZIEN DE LAROCHE (Hilaire), 13 mai 1771. — L'Enregistrement des titres de Noblesse d'Armand-Hilaire de Vézien, Écuyer, Sieur de Laroche, avait été ordonné, par Arrêt du Conseil de la Martinique, le 12 septembre 1730.

DIGNEAUX DE DOUVILLE, 12 septembre 1772 et 15 novembre 1775.— Un rejeton de cette Famille, originaire de Normandie, avait déjà fait enregistrer ses titres à Québec, René Dagneaux de Douville les produisit de nouveau le 14 juillet 1784 à la Guadeloupe, ARMES : *d'azur, à trois agneaux d'argent.*

VAULTIER DE MOYENCOURT (Charles, Pierre et François), 5 novembre 1772. — A cette ancienne Famille, du Bailliage de Meaux, maintenue par Arrêt du conseil d'État, le 17 février 1667, appartenait aussi Alexandre de Vaultier, Seigneur de Reuilly, Comte de Moyencourt, Chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi. ARMES : *d'azur, au croissant d'argent, à neuf queues d'hermine, rangées en orle.*

CORNETTE, 9 mars 1773.— Des Lettres de Noblesse avaient été données à cette Famille par le Roi Louis XIV, le 17 juin 1676. Jean-Baptiste Cornette fit enregistrer de nouveau ses titres le 10 mars 1774. La souche a formé les Branches de Saint-Cya de Venancourt, de Montlaur. ARMES : *d'argent, au chevron*

de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'un lézard de sinople, posé en pal.

✓ COUDROY (Jean-Charles), Chevalier de Saint-Louis, commandant les Milices du Moule, 5 juillet 1773. — La souche de sa Famille avait formé plusieurs Branches, répandues en France, à la Havane et aux États-Unis. Un rejeton de celle des Coudroy de Lauréal, Capitaine de zouaves, a été tué en Crimée à la bataille de l'Alma, ARMES : *d'azur, à l'épée en pal d'argent, la garde et la poignée d'or ; au chef d'or, charge d'un soleil de gueules.*

NADAUD DU TREIL (Charles-François-Emmanuel), ancien Gouverneur de l'Île ; 8 novembre 1773. — Il avait obtenu des Lettres de Noblesse militaire. ARMES : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre étoiles d'or.*

FOUGÈRES (François-Joseph de), 12 janvier 1774. — Sa Famille, originaire d'Auvergne, avait été maintenue par Arrêt du 20 juin 1667. ARMES : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

FRESCHÉ DE LA VILLORION (Étienne-Augustin du), 14 janvier 1774. — Sa Famille, originaire de Bretagne, avait passé aux plus anciennes Réformations. ARMES : *d'argent, à trois lapins de sable.*

BALLIAS (Marc-Antoine-Timothée et Guillaume-Benoît), 9 septembre 1774. — Élie Ballias, Écuyer, Seigneur de Touvenac, gentilhomme ordinaire de la vénerie de Mgr le Comte de Provence, avait été Capitoul de Toulouse en 1773.

VERNOU DE BONNEUIL (Charles-Auguste-Victoire et François-Henri de), 4 novembre 1774. — Voyez, pour cette Famille, l'Annuaire, de 1848.

MAURET (Joseph-Bernard de), 5 novembre 1774. — La souche de cette Famille, dont était Pierre de Mauret, Seigneur de la Faurie, capitoul de Toulouse en 1713, a formé les branches de Nolvier, de Monpitole, de Pourville, etc. ARMES : *d'argent, à trois têtes de maure de sable ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accostée de deux étoiles du même.*

TROGOFF (César-Jacques de), 6 juillet 1775. — Il appartenait à une Maison de Bretagne encore existante, maintenue d'ancienne Extraction en 1669. ARMES : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

RETZ (Antoine de), 11 juillet 1775. — Sa Famille, originaire du Gévaudan, a été maintenue par l'Intendant de Languedoc, le 3 septembre 1668. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une épée renversée d'argent.*

DESHAYES (Robert), 5 septembre 1775. — Il était originaire de Honfleur, capitaine des Milices de la Guadeloupe, Député

de cette Ile près du Bureau du Commerce. ARMES : *d'azur, à la tour donjonnée d'argent, maçonnée de sable, sur une terrasse d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, et entourée de hayes de sinople; en chef de gueules, chargé de deux épées d'argent, passées en sautoir.*

PINEL du Manoir, de la Pallun, de Saint-Martin, etc., 6 septembre 1775. — Ils étaient issus d'une Famille originaire de Guienne. ARMES : *d'argent, à un pin de sinople.*

SENTOUT (Jean-Joseph de), 17 septembre 1775. — Il était ancien Capitaine au Régiment de Beauvoisis, et Chevalier de Malte, reçu en 1741.

BOYVIN, 12 septembre 1775. — Il produisit ses Lettres de Secrétaire du Roi, qui lui conféraient la Noblesse au premier degré.

GIRAUD de la Charbonnière (René-Robert et Jean-Pierre). 15 novembre 1775. — Les titres de leur Famille avaient déjà été enregistrés à la Martinique le 5 novembre 1714.

BOURGUIGNON de la Mure (François-Gabriel de), 8 mars 1776. — Sa Famille, originaire de Provence, avait été maintenue par Jugement du 6 juin 1666, et par Arrêt du conseil d'État, le 14 juillet 1775. Ses titres furent aussi enregistrés à la Martinique le 3 janvier 1776. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au porc-épic de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; aux 2 et 3 d'or, au sautoir de gueules.*

BOUILLÉ (le Marquis de), 15 novembre 1776. — Voyez, pour cette Maison, l'Annuaire de 1844.

BERTHELOT de Baye (Étienne-Hippolyte), 12 juillet 1777. — Il appartenait à une Famille originaire de Picardie. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.*

DESVARRIEUX (Melchior), 8 novembre 1777. — Lettres de provision de Secrétaire en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne.

GUION de Geys de Pampelonne, 9 janvier 1778. — Pour cette Famille, voyez l'Annuaire de 1858, page 215.

GAUTIER (Jean-Baptiste), 4 mai 1778. — Lettres de Noblesse accordées à ce négociant, établi à la Guadeloupe. ARMES : *de sinople, à trois coqs d'or, créés et barbes de gueules, posés un et deux.*

PLUVIERS, 11 mai 1779. — Les Sieurs de Pluviers, qui firent enregistrer leurs titres, étaient d'une Famille du Languedoc, maintenue le 15 janvier 1671. Elle s'est éteinte, dans les mâles, à la Guadeloupe.

MERCIER (Antoine), 7 septembre 1779. — Il était ancien avocat et doyen des Notaires. ARMES : *d'hermine, à une bande d'azur.*

FILASSIER de Saint-Germain (Louis) et Louis-Benjamin Fiffassier de Richebois, Capitaine au Lamentin, 2 mai 1780. — ARMES : *fascé d'argent, et d'azur, l'argent chargé de six merlettes de sable, posées 3, 2 et 1.*

GUILLAUME ou Guillaume de Rochebrune (Joseph de), 17 mars 1786. — Sa famille, originaire de Limousin, maintenue par Arrêt du 8 janvier 1791, s'est éteinte, dans les mâles, à la Guadeloupe. Alliances : Houe de Richebois, Coudroy de Lauréal, le Mercier, de Pombiray, Levassor de la Chardonnière. Vipart d'Engerville, etc. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même ; aux 2 et 3 contre-écartelés ; d'azur, à trois fasces d'or, et de gueules, à trois chevrons d'or.*

MARRE (Jean-Baptiste-Gabriel), 4 juillet 1786. — Lettres de Noblesse. ARMES : *de gueules, à une épée d'argent, surmontée de trois étoiles d'or, rangées en chef.*

PETIT de Vievigne (*alias* Taupin), 9 novembre 1786.) — Sa famille originaire de Bourgogne et connue par titres depuis l'an 1353, avait été maintenue le 18 mars 1669. ARMES : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.*

CARRÈRE (Pierre-Jacques), 9 janvier 1787. — Il avait fait enregistrer ses titres à la Martinique le 5 mai 1775. ARMES : *coupé, au 1 d'azur, à trois trèfles d'or, rangés en fasce ; au 2 de gueules, à une ancre d'argent.*

PREVOST de Touchimbert (Jean-Gabriel), 13 novembre 1787. — Voyez l'*Annuaire de la noblesse* de 1844, page 284.

PRÉAUX (Marc-Antoine-Robert, Pierre-Antoine, Nicolas-Médéric et Jean-Claude de), 9 janvier 1788. — Ils avaient servi comme volontaires au siège de la Guadeloupe en 1759, et avaient obtenu, le 10 mai 1785, Arrêt, qui constatait qu'ils n'avaient point dérogé. Leur famille avait été maintenue par Colbert le 7 décembre 1671. ARMES : *d'argent, au chef de sable, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.*

DUBOIS, 4 mars 1788. — Cette famille, qui existe encore à la Guadeloupe, a formé plusieurs Branches sous les noms de Dubois de Boisjoli, Dubois de la Sausaye, etc. Elle avait été maintenue par Caumartin, Intendant de Champagne, en janvier 1668, sur titres remontant à 1516.

LA MARCHE, 6 mars 1789. — Originaire de Bretagne, la famille de la Marche avait passé aux plus anciennes Réformations de cette province, et avait été maintenue le 4 décembre 1670 comme issue d'ancienne Extraction. ARMES : *de gueules, au chef d'argent.*

BOISSERET (François-Pierre de), Chevalier, Marquis de Sainte-

Marie, 9 mai 1789. — ARMES : *d'or, au chêne arraché de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BOSREDON, 18 juillet 1789. — Ancienne maison d'Auvergne, maintenue le 11 août 1666. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; aux 2 et 3 varié d'argent et de sinople de quatre tires.*

HOUDAN (Jacques), 4 janvier 1790. — Lettres de provision de Secrétaire du Roi.

SAINT-PIERRE (les Sieurs de), 5 mai 1790. — Leur famille, originaire de Languenoc, était connue par titres au delà de 1560. — ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.*

Dans la Notice qui précède sur la Noblesse française de la Guadeloupe, aidé par quelques personnes éclairées de cette colonie et surtout par M. Rousseau de Choisy, dont l'érudition et le zèle nous ont été du plus grand secours, nous avons tâché de donner un Nobiliaire de cette Colonie d'après les Registres originaux du consul supérieur de l'Île. Ces recueils étaient malheureusement fort incomplets. Ils ne commencent qu'à l'année 1732 et présentaient une lacune de 1740 à 1763.

Nous espérons néanmoins pouvoir compléter ce travail, et, dans ce but, nous avons continué nos recherches, lorsqu'il nous a été donné de retrouver dans les Archives du ministère de la marine, le Catalogue imprimé de tous les Nobles dont les titres ont été enregistrés au Conseil souverain de la Guadeloupe. Il y avait aussi, dans le même dossier, une copie de ce catalogue annotée par M. Moreau de Saint-Méry, savant Jurisconsulte, auteur du *Recueil des lois et constitutions des Colonies françaises de l'Amérique.*

Nous reproduisons ici textuellement cette pièce en mettant entre parenthèses les notes que M. Moreau de Saint-Remy a ajoutées à la copie.

**Catalogue des Nobles dont les titres sont enregistrés
au Conseil souverain de l'Isle Guadeloupe,
dressé en exécution de l'Arrêt dudit Conseil du
1^{er} mai 1769.**

1678, octobre 1^{er}. — Nicolas de FAUGUDMBERGUE, Écuyer, sieur Duplessis (de Senlis).

1681, février 1^{er}. — Léonard-François de VILLIERS-AUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Élissard (de Flandre).

- 1683, mars 4. — François de VIPART DE NEUILLY, et Gabriel-François de VIPART, Sieurs de Neuilly, Écuyers (de Normandie).
- 1683, septembre 6. — François de CRÉPIN, Écuyer, Sieur Duclos (de Bourgogne).
- 1693, avril 7. — René COUPÉ, écuyer, sieur de Keroual.
- 1697, avril 20. — Pierre de GAALON, Écuyer, Sieur de Barzai.
- 1702, septembre 4. — Louis COLLET-DESRONSSIÈRES, écuyer (de Bretagne).
- 1702, décembre 5. — Jacob BONTEMPS, écuyer, sieur Domonville (Normandie).
- 1711, mars 2. — Pierre-François-Gilbert de CRAPADO, chevalier.
- 1713, janvier 2. — Pierre-Louis IVER, Écuyer, Sieur de Villiers.
- 1718, mars 7. — Nicolas LUCKER, Écuyer (Irlandais).
- 1723, mars 3. — Nicolas DORRILLAC, Écuyer (Picardie).
- 1725, janvier 5. — Charles de LACROIX, Écuyer, Seigneur de Saint-Cyr (Poitou).
- 1725, novembre 6. — Antoine de RETZ, écuyer.
- 1726, mars 14. — Hiérôme-Benjamin de BOUBERS, Écuyer (comté de Ponthieu).
- 1726, novembre 6. — Jean BOZONIER DE LA BASSÈTE, Écuyer (Dauphiné).
- 1727, juillet 9. — Jean-Baptiste de BERMEN DE LA MARTINIÈRE, Écuyer (conseiller du Canada).
- 1727, juillet 10. — Pierre-Robert-Bernard ROBIN DE RANSCAP, et Louis-Alexandre ROBIN DE PRÉVAL, Écuyers.
- 1732, novembre 5. — Jean-François SAILLANS D'ESCLAND, écuyer (tire son origine de Saragosse, en Espagne).
- 1732, novembre 6. — Marc-Antoine de MONTAGU, Écuyer, sieur de Guillet (Normandie).
- 1734, septembre 6. — Louis LEMERCIER DE MAISONCELLE, écuyer (Guadeloupe).
- 1740, janvier 4. — François-Hercule et Alexandre LEBLANC, écuyers (Vivarais).
- 1744, juillet 13. — Élie-Jean-Robert le TERRIER, Écuyer (Normandie).
- 1748, novembre 7. — Charles-Théodore de BRAGELONGNE DE BOISRIPEAUD, Écuyer, Sieur de Berlange (Canada).
- 1752, mai 6. — Jacques DURAND DE BLONZAC, Écuyer (Bordeaux).
- 1754, mars 4. — François-Guillaume PINEL, Écuyer (Guadeloupe).
- 1756, novembre 8. — Jean-André de PEYSSONEL, Écuyer (Dauphiné).

- 1764, janvier 11. — Pierre de BOLOGNE, Écuyer (Guadeloupe).
- 1765, juillet 22. — Jean-Baptiste de SAVOURNIN et Jean-Antoine GASPARD, et Jean-Baptiste-Auguste RENAUD DE SAVOURNIN DE LA CÈPÈDE, écuyers.
- 1765, novembre 13. — Pierre de BILLY, Écuyer (Beaujolais).
- 1766, mai 15. — Veuve-Jacques-Dominique L'HOSTE DE SÉLORGE, Écuyer (Orléans).
- 1766, juillet 8. — Jean-Michel CROSNIER DE MONTERFILS, Écuyer (Bretagne).
- 1766, novembre 17. — Antoine-Jean-Baptiste LE PRÉVOST DUQUÉNEL, Écuyer (Normandie).
- 1766, novembre 22. — Jean-Claude-Auguste et Joseph-Alphonse DEMOULIÈRE, écuyers (Auvergne).
- 1767, mars 20. — DUPIN DE MONTMÉA, écuyer.
- 1767, août 6. — David-Rémy BRUNY DE CHATEAUBRUN, Écuyer (Provence).
- 1767, novembre 18. — Toussaint de DAMPIERRE, Écuyer (Picardie).
- 1768, mars 18, et 1774, mars 12. — Louis de MONT-D'OR, chevalier, Seigneur dudit nom, chef de sa Maison en Lyonnais (d'Orléans).
- 1768, mai 2. — Louis-Ambroise CAZAMAJOR, Écuyer (Béarn).
- 1768, mai 6. René DESMERLIERS, sieur de Longueville, Écuyer (Bretagne).
- 1768, mai 7. — Nicolas-Pierre-Louis-Alexandre et Jean comte DES VERGERS, Écuyers, Sieur de Maupertuis (Paris).
- 1768, juillet 2. — LE PAULMIER DANNEMOUR, Écuyer (Normandie).
- 1769, janvier 5. — REINAL DE SAINT-MICHEL, Écuyer (Languedoc, Toulouse).
- 1769, mars 7. — Conseillers titulaires et procureur général du conseil souverain suivant l'édit du mois de février 1758.
- 1769, mars 14. — Antoine LE PELLETIER DE LIANCOURT, chevalier (Compiègne).
- 1769, septembre 4. — Charles-Auguste LE ROY DE LA POTERIE, Chevalier, Sieur de la Poterie (Canada).
- 1769, septembre 9. — Nicolas-Edmond HURAUULT, veuve Gabriel-Noël HURAUULT DE LIGNY ET Louis-Jacques-Gabriel HURAUULT DE MANONCOURT, Écuyers (Lorraine).
- 1769, novembre 15. — Claude-Mathieu BOUCHARD DE LA POTERIE (Potherie), Écuyer (Château-Gontier).
- 1770, juillet 2. — Jacques-Germain-François COQUILLE, écuyer (Guadeloupe).
- 1770, juillet 3. — Jean POYEN, Écuyer (Guadeloupe).

1770, septembre 3. — Vincent de la MONTAIGNE, écuyer (Bordeaux).

✓ 1770, septembre 12. — Charles-Louis MAHIEL écuyer (Normandie).

1770, novembre 13. — Jean-Baptiste de CHAZEUX, écuyer (Landuedoc).

1770, novembre 14. — Pierre et François-Georges de GALLES DE BEARN, écuyers.

1771, janvier 11. — Veuve René CROISNIÉE, écuyer (Martinique).

1771, mars 9. — Jacques-Raimond et Philippe-Charles RICHIER, écuyers.

1771, mai 13. — Hilaire de VAZIEN, écuyer, sieur de la Roche.

1771, juillet 2. — Louis-Théodore BÔLVIN, écuyer (Guadeloupe).

1772, novembre 5. — Charles-Pierre et François VAULTIER, écuyers, sieurs de Moyencourt (Paris).

1773, mars 9. — Louis-Antoine, Jean-Baptiste Charles-Gaspard, Guillaume-Augustin; Charles-Guillaume-Isaac et Claire-Céleste CORNETTE, écuyer (Martinique).

1778, juillet 5. — Jean-Charles COUDROY, écuyer (Guadeloupe)

1773, novembre 8. — NADAUD DE TREIL, ancien gouverneur de cette île, écuyer.

1774, janvier 13. — François-Joseph de FOUGÈRES, écuyer.

1774, janvier 14. — Étienne-Augustin de FRESCHÉ DE LA VILLORION, écuyer.

1774, mars 10. — Jean-Baptiste CORNETTE, écuyer.

1774, septembre 9. — Marc-Antoine-Timothée et Guillaume-Benoît BALLIAS, écuyers.

1774, novembre 4. — Louis-Charles-Auguste-Victoire et François-Henry de VERNOU DE BINNEUIL, écuyer.

1774, novembre 5. — Joseph-Bernard de MAURET, écuyer.

1775, juillet 8. — César-Jacques de TRCGOFF, écuyer.

1775, juillet 11. — Antoine de RETZ, écuyer.

1775, septembre 5. — Robert DESHAYES, écuyer.

1775, juillet 6. — Philippe PINEL DUMANOIR (du Manoir), Jean-Baptiste-Auguste-Adrien PINEL DE LA PALUN et Guillaume PINEL DE SAINT-MARTIN, tous trois frères, écuyers.

1775, juillet 12. — De SENTOUT, chevalier. — Charles-Jean-Baptiste BOIVIN, écuyer.

1775, novembre 15 et 1784, juillet 14. — Alexandre-René DAGNEAUX DOUVILLE, chevalier.

1775, novembre 15. — René-Robert et Jean-Pierre GIRAUD DE LA CHARDONNIÈRE, Écuyers.

1776, mars 8. — François-Gabriel de BOURGUIGNON DE LAMURE, Écuyer.

1776, novembre 15. — François-Claude-Amour, marquis de BOUILLÉ DE CHARIOI, Chevalier, Baron d'Alleret.

1776, juillet 12. — Alexandre-Étienne-Hippolyte BERTHELOT DE BAYE, Écuyer.

1777, novembre 8. — Melchior DESVARIEUX, Écuyer.

1778, janvier 8. — Joachim-Scipion de GUION DE GEYS DE PAMPÉLONNE, Écuyer.

1778, mai 4. — Jean-Baptiste GAUTHIER, Écuyer.

1779, mai 11. — Alexis et Basile-Hyacinthe de PLUVIERS, Chevaliers.

1779, septembre 7. — Antoine MERCIER, Écuyer.

1780, mai 2. — Louis-Charles-Nicolas, Louis-Alexandre et Louis-Benjamin FILLASSIER, Écuyers.

1786, mars 17. — Joseph-Guillaume de ROCHEBRUNE, Écuyer.

1786, juillet 4. — Jean-Baptiste-Gabriel MARRE, Écuyer.

1786, novembre 9. — Jacques PETIT, Écuyer, Sieur de Viéville (Bourbon-Lancy).

1787, janvier 9. — Pierre-Jacques CARRÈRE, Écuyer.

1787, novembre 13. — Jean-Gabriel PREVOST DE TOUCHIMBERT, Écuyer.

Certifié véritable et conforme à l'original exposé au greffe de la Cour.

Signé : COQUILLET DE CHAMFLEURY, Greffier en chef.

Nota : Cette liste s'arrête à 1787, mais postérieurement ont eu lieu plusieurs autres Enregistrements, dont nous avons donné ci-avant la nomenclature. Il y avait en outre en instance plusieurs demandes de reconnaissance de Noblesse, entre autres celles des familles Rousseau, Desprez du Belloy et Lenoir de Carlin. Enfin, après les événements de 1815, quatre familles ont obtenu l'Enregistrement de leurs titres de Noblesse.

Familles maintenues dans leur Noblesse par le Conseil souverain de la Martinique.

Le Conseil souverain de la Martinique est le plus ancien des Antilles françaises. Sa création remonte à l'année 1645 ; mais il ne commença à exercer une juridiction réelle en matière de Noblesse qu'en 1674, époque où la première Compagnie des Indes orientales fut dissoute et où ses colonies furent réunies au domaine de la couronne. C'était devant lui, comme on l'a

vu dans l'article qui précède, que les Familles nobles de l'île devaient faire enregistrer leurs titres pour jouir paisiblement et régulièrement des privilèges attachés à leur naissance.

Un assez grand nombre de familles ont négligé dans l'origine de se confirmer à cette mesure ; mais les Règlements, de plus en plus sévères, les contraignirent, à quelques exceptions près, de se soumettre à la loi commune. Les Enregistrements de titres donnent donc un état presque complet de la Noblesse de cette colonie. Leur liste, dressée par ordre chronologique, a été publiée par M. Dessalles dans ses *Annales du Conseil souverain de la Martinique* (Bergerac, 1786). Elle a été reproduite par MM. de la Roque et de Barthélemy, dans leur Catalogue général des gentilshommes avant 1789. Elle contient cent cinquante familles. Beaucoup de noms avaient été si mal orthographiés, qu'il était difficile de les reconnaître ; nous les donnons ici comme dans la liste, mais en les rectifiant dans la notice qui les concerne. Pour rendre les recherches plus faciles, nous les classons ici dans l'ordre alphabétique, en y ajoutant la description des armes et quelques détails généalogiques.

ALESSO D'ERAGNY (Claude-François), de Paris, 9 novembre 1764. — Sa Famille, originaire d'Italie, s'était fixée dans l'Île-de-France, où est située la terre d'Eragny-sur-Oise, près Conflans-Sainte-Honorine. Il y avait un autre Fief, celui d'Ergny-sur-Epte, dans le Vexin français. Alesso, Marquis d'Eragny, Lieutenant général, avait été Gouverneur de la Martinique en 1691. Le nom s'est écrit aussi Alesseau. ARMES : *d'azur, du sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.* — DEVISE : CARITATIS OPUS.

ARÈNE (François d'), de Provence, 4 mai 1734. — Il se prétendait de la famille de Conkublet d'Angleterre, dont un rejeton passé à Naples aurait épousé l'héritière de la Maison d'Arène en Calabre. Nicolas d'Arène, premier Consul de Marseille en 1534 et vignier de cette ville en 1547, était un de ses ascendants. Alliances : Athénossy, Blanqui, Bourgogne, Carquerane, de Collart, Martin, Mazenod, Montolieu, Valbelle, etc. François d'Arène épousa Catherine de Massias, de la Martinique, et l'aîné de leurs enfants, nommé aussi François, était Garde de la Marine au Département de Toulon en 1742. Leurs Armes ont subi des variations assez grandes. On les décrit le plus souvent : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à quatre tourelles (ou jumelles) de gueules ; aux 1 et 3 d'azur, à une foi d'argent, parée de pourpre, posée en bande.*

ARNAUD (Cajetan), de Provence, 6 juillet 1742. — Il y avait dans la Généralité d'Aix plusieurs familles de ce nom, dont une, celle d'Armand de Vérolles, issue d'un Secrétaire du Roi, s'établit dans le Dauphiné. (Voyez l'Annuaire de 1862 ; Nob. de Provence, page 383.) Cajetan semble appartenir à celle de François-Melchior Arnaud, Consul d'Aix, Procureur du pays en 1740, qui

avait épousé en 1724 Thérèse Cadet, dont il eut entre autres enfants Jean-Baptiste-Sextius Armand, Garde de la Marine. ARMES : *de gueules, au cœur d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles rangées d'or.*

ASSIER (Jean), de la Martinique, 5 septembre 1769. — Originaire de Languedoc, cette famille a formé plusieurs Rameaux, dont un existe encore à la Martinique sous les noms d'Assier de Montrose, de Montferrier et de Pompignan. Jean Assier, fils de Barthélemy, fut pendant quarante ans Président du Conseil souverain. Il reçut en février 1768 des Lettres de Noblesse du roi Louis XV. La Branche aînée des Barons de la Chassagne en Lyonnais s'est éteinte dans les Laurencin, fondus eux-mêmes dans les Rochechouart-Mortemart. (Voyez plus loin l'art. Laurencin). ARMES : *d'argent (alias : d'or), à trois bandes de gueules.* — DEVISE : *suis de bonne trempe.*

AUDIFREDDY (Joseph-Arnaud), de Provence, 9 septembre 1741. — On croit que sa famille a une origine commune avec cette dont le nom francisé est aujourd'hui Audiffret, et qui était venue d'Italie en Provence et en Dauphiné. Cette dernière est représentée de nos jours par le Marquis d'Audiffret, Sénateur, et par son neveu, le Duc d'Audiffret-Pasquier. Alexandre d'Audiffredy épousa Catherine-Louise-Jeanne-Élisabeth Desvergers de Sanois, dont il eut : 1^o Louis-Charles-Alexandre, né le 5 février 1800 ; 2^o Élisabeth-Françoise, née le 13 septembre 1798.

BAILLARDEL DE LAREINTY (Désiré-Hilaire et Pierre-Magloire), de la Martinique, 8 novembre 1780. Quoique le représentant actuel du nom, marié à M^{lle} Chastenot de Puységur, porte le titre de Baron de Lareinty, l'on n'a pu retrouver aucune trace de l'origine, des armes et du titre de cette famille.

BÈGUE (Pierre), de Provence, 23 mars 1716. — Lazare Bègue, Notaire et viguier de Saint-Claud, dont le nom ne figure dans aucun Nobiliaire du pays, avait, en 1697, fait enregistrer son blason : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une bécasse sur un rocher d'argent.*

BELLOY (Jacques-Louis et Jacques-Marie du), de Paris, 6 novembre 1767. — Ils étaient fils de Noël-Louis du Belloy, Seigneur de la Maison-Neuve et de Puiseux, originaire de Beauvaisis, Jacques-Louis, Lieutenant au Régiment de Lyonnais, était né le 20 novembre 1726, et son frère le 2 novembre 1735. Alliances : Biencourt, Carvoisin, Lefèvre de Caumartin, Mailly, Roussel, Senicourt, Villiers de l'Isle-Adam, etc. ARMES : *de gueules, au lion d'or, alias : d'argent, à trois fasces de gueules.*

BERNARD (Joseph-Jacques, Honoré et Antoine de), frères, de Provence, 7 novembre 1743. — Son nom primitif était Bernardi, et un de ses Rameaux alla se fixer à Tulette en Dauphiné. Alliances : Astuard, Camaret, Castellane, Donodei, Roux, Sil-

vestre, etc. ARMES : *d'azur, au cor d'argent, enguiché de gueules, surmonté d'une trangle d'argent, au chef de gueules, chargé de trois grenades d'or.*

ROISEUDES (François-Gervais Eudes de), de Falaise, 9 novembre 1774. — Ce gentilhomme était issu d'une Branche cadette de la famille Eudes de Launay, maintenue le 25 juillet 1666. ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois feuilles et en pointe d'un croissant du même.*

BOISSET DE JOQUEVILLE (Nicolas), de Paris, 7 mars 1684. — Jean-Baptiste Boisset, Écuyer, Sieur de Launay et de Villedieu, fit enregistrer son blason dans les Bureaux de la Généralité de Paris, en 1697. ARMES : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois demi-vols de sable.*

BOLOGNE (Pierre de), de Metz, 6 mars 1755. — Né à la Martinique en 1706, Secrétaire du roi, Maison et Couronne de France près le Parlement de Metz, de 1749 à 1781 ; il habita longtemps cette ville et composa des odes sacrées et divers morceaux de poésie qui ont été imprimés. Il fit enregistrer, le 11 janvier 1764, à la Guadeloupe, ses Lettres de provision de Secrétaire du roi, qui lui accordent les privilèges de Noblesse du premier degré. Mais aucune concession ou confirmation d'Armoiries n'y sont jointes. On le croit originaire du Dauphiné, où Pierre de Bologne aurait passé en Lorraine. ARMES : *d'azur, au griffon d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

BONGARS D'ERBELAY (Guillaume-Théodore), d'Orléans, 8 mars 1740. — Lambert de Bongars, qui vint s'établir dans l'Orléanais, était un cadet de la Branche normande. Sa descendance a formé plusieurs Rameaux. Alexandre-Jacques de Bongars, Président à mortier au Parlement de Metz en 1755, devint Intendant de Saint-Domingue.

BONNET (Pierre de), de Guienne, 2 septembre 1732. Sa famille, originaire de Sarlat en Périgord, a formé deux Branches, qui ont été maintenues par Bazin de Bezons, Intendant de Bordeaux, en 1697. L'aînée, celle des Seigneurs de Laygne, était habituée à Figeac ; la seconde, celle des Seigneurs de la Chapoulie, avait continué sa résidence à Sarlat. ARMES : *de gueules, au lion d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

BONNIN DE COURPOIX (Charles), de Paris, 3 janvier 1777. — Renaud Bonnin, Procureur général au grand Conseil, originaire du Berry, fut anobli en 1493. Charles, son petit-fils, s'établit en Bretagne, où il épousa : 1^o Gillette de la Moussaye ; 2^o Gillette de Quélen. Sa descendance, maintenue en 1669, a donné au Lieutenant Général d'Artillerie, tué au siège d'Arras en 1640 ; trois Conseillers au Parlement de 1712 à 1763 ; un Abbé de Saint-Aubin des Bois en 1787. Elle a formé deux Branches principales : celle de la Villebouquays, éteinte de nos jours, et celle de Cour-

poy, qui passa aux Colonies. ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de pacelle d'argent, chevelées d'or.*

BORK (David)d'Irlande, 3 septembre 1703. — Il était originaire du comté de Galway, et son nom anglais était Bourke, ou mieux Burke. Théobald Bourke s'était attaché à la fortune de Jacques II, et l'avait accompagné dans son exil à Saint-Germain en Laye. ARMES : *d'or, à la croix de gueules, le premier canton chargé d'un lion de sable.*

BOUGRENET DE LA TOCQUENAY (Pierre), de Bretagne, 6 novembre 1739. — Sa famille avait passé aux plus anciennes réformations et avait été maintenue en 1669, comme noble d'ancienne extraction. Elle a possédé les terres de la Rouandière du Boisrouault, de la Morandière, de la Tocquenaye, du Brissay, de la Milacière. Un généalogiste dit qu'un rejeton de son nom se croisa en 1248, et qu'un autre préparait ses Preuves de Cour en 1789. ARMES : *d'or, au lion de gueules, chargé de macles d'or.*

BOUILLÉ (François-Claude-Amour, Marquis de), d'Auvergne, 1^{er} mars 1779. — Né en 1739, d'une famille d'origine chevaleresque, il fut Gouverneur des Iles du Levant pendant la guerre d'Amérique, et enleva aux Anglais les Iles de la Dominique, de Tabggo, de Saint-Christophe, etc. C'est lui qui, en 1791, s'efforça de protéger la fuite de Louis XVI. Le Comte François de Bouillé, son parent, né en 1779, Maréchal de Camp, Pair de France, en 1827, décédé en 1853, avait été gouverneur de la Martinique et avait épousé, en 1806, Marie-Louise de Carrère, sœur de la Marquise de Chanaleilles. ARMES : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

BOURGUIGNON DE LAMURE (François-Gabriel), de Bretagne, 3 janvier 1776. — C'est par erreur sans doute qu'on lui attribue ici une origine bretonne. Sa famille était issue de Claude Bourguignon, qui se distingua à la défense de Marseille en 1524, et qui épousa Jeanne de Bussière, dame de Lamure. Balthazar, leur fils, fut élu premier Consul de Marseille en 1606, et Joseph, leur petit-fils, en 1646. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au porc-épic de sable, passant sur une terrasse de sinople et percé d'une flèche d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; aux 2 et 3 d'or, au sautoir de gueules.*

BOUTU (lisez BOUTOU) DE LA BEAUGEZIÈRE, de Poitiers, 8 mars 1741. — La famille Boutou de la Baugisière et non Bouton, comme l'appelle le *Dictionnaire des familles du Poitou*, est très ancienne dans cette province. Ses derniers rejetons furent : 1^o Maximilien Boutou, Chevalier, Seigneur de la Baugisière, né en 1690, qui, veuf de Suzanne Fleury, se remaria le 30 septembre 1761 avec Louise-Henriette-Dorothée-Félicité-Gabrielle Suzanne Green de Saint-Marsault, fille de Louis-Henri-Alexandre Green de Saint-Marsault, seigneur de l'Herbaudière,

et de Madeleine Compaing ; il ne laissa que des filles du premier lit ; 2^o Charles Boutou, né en 1696, qui passa à la Martinique et laissa quatre filles. Alliances : Chasteigner, Briconnet, Beaumont, Jousseaume, Payré, Vivonne, Voussart, etc. ARMES : *d'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or.*

BROSSARD DE BOISLAPIERRE (Alexandre-Siméon de) de Normandie, 4 juillet 1774. — Il était issu de Gilles Brossard, établi dans l'élection de Vire et anobli en 1650. ARMES : *de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants et en pointe d'une molette d'éperon d'or.*

BUISSON (Jacques du), de la Martinique, 1^{er} août 1695. — Deux familles de ce nom ont été maintenues dans leur Noblesse par les Intendants de Normandie. Celle des seigneurs de Rocqueville, élection d'Evreux, généralité de Rouen, le 6 mars 1669 ; et celle des seigneurs de la Lissoudière, Élection de Verneuil, Généralité d'Alençon, le 15 janvier 1668. Cette dernière avait pour Armes : *de sable, à trois quintefeuilles d'or.*

CANU DESCAVERIES (Isaac de), de Normandie, 5 mars 1675. — Il était entré au Conseil souverain de la Martinique en 1675, et il appartenait à la même souche que les Seigneurs d'Estrimont, de Savières et de Froiderue, dont le blason était : *d'azur, à trois têtes de lion d'or, à une molette d'éperon du même en abîme.*

CAQUERAY DE VALMÉNIÈRES (Étienne-Georges-Marie), de Normandie, 20 mars 1769. — Louis de Caqueray ou de Cacquerai, écuyer, Seigneur de Valménier, s'établit à la Martinique en 1651. Il amenait avec lui une troupe d'émigrants et obtint la concession de toute l'étendue de terrain qu'il voulut, avec exemption de tous droits. Il rendit de grands services en apaisant plusieurs séditions, et il fut nommé premier Conseiller du conseil souverain en 1675. Son fils, Louis-Gaston de Caqueray, Lieutenant de Roi à Saint-Christophe, épousa, en 1700, Rose Levassor de la Touche, dont il eut Étienne-Georges-Marie, qui précède : ARMES : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.*

CARRÈRE, de la Martinique, 5 mai 1785. — Pierre-Jacques Carrère avait épousé Rose de Diant, dont il eut deux filles, mariées, l'une, en 1806, au Comte de Bouillé, Maréchal de Camp, gouverneur de la Martinique, pair de France en 1827, mort en 1853 ; l'autre, en 1807, au Marquis de Chanaleilles, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, Pair de France en 1837. Il fit aussi enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1787.

CATON (Nicolas de), de Paris, 3 janvier 1752. — La seule famille de ce nom est celle de Caton de Tholas, originaire des Baronnie du Dauphiné, représentée naguère par Jules Caton de Thalas, qui a épousé Amélie de Bonfils. ARMES : *parti bandé contrebandé d'or et de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit tenants d'or.*

CHARTRES DE LA VILLENEUVE (Jean-Jacques-Gédéon de), d'Orléans, 12 septembre 1729. — Deux rejetons de cette famille ont fait enregistrer leurs armes en 1697. L'un était Seigneur de Villeneuve, et l'autre Seigneur de Vibray. On a prétendu les rattacher à la maison de Chartres d'Ons-en-Bray, qui a donné un Cardinal-Archevêque de Reims, Chancelier de France sous Charles VII. ARMES : *d'argent, à deux fasces de gueules,*

CHATEL-BROUILLAC (Louis-Claude et Raymond-Balthasar du), de Bretagne, 8 mai 1732. — La Maison du Chastel a passé aux anciennes Réformations de 1427 à 1534, et a été maintenue d'ancienne Extraction en 1671. Elle a donné un grand panetier de France, tué au siège de Pontoise, quatre Evêques et plusieurs Abbés. La Branche aînée s'est fondue en 1575, dans la Maison de Rieux. Celle de Bruillac ou Brouillac a donné un abbé de Samer en 1746, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. ARMES : *fasce d'or et de gueules de six pièces.*

CHENU DE MANGOU (Jean-Baptiste Claude), du Berry, 7 mai 1753. — Jean Chenu, Sieur de Mangou, fut Echevin de Bourges en 1645 et 1653-1654 ; André Chenu, écuyer, Sieur de Sainte-Thorette et des Maisons neuves, fut Maire de cette ville en 1683. Alliances : Aubert, Étampes, la Porte, Prévot, Prie, Troussesbois, Villeblanche. ARMES : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, allumées et défendues d'argent.*

CLARKE (Charles et Jean-Louis-Robie), d'Irlande, 3 janvier 1781. — Une Branche de cette famille, qui figure dans le Peerage, a passé en France à la suite des Stuarts, et a été revêtue du titre ducal de Feltre. ARMES : *de gueules, à trois épées rangées d'argent, montées d'or.*

COLLART (François), de la Martinique, 4 septembre 1708. — La famille Collart ou Collard, originaire de Touraine, a pour auteur Claude, époux de Madeleine de Brémond, établi aux Antilles vers 1650. François, son fils, Colonel des Milices de la Martinique, fit enregistrer ses titres, il fut confirmé dans sa Noblesse par arrêt du 6 juillet 1717. La souche de sa Maison a formé les branches d'Auchamp, des Vaux, du Mosey ; celle d'Auchamp, la dernière qui ait subsisté, s'est fondue dans Hulot. Alliances : Bremond, Sainte-Marthe, Arène, du Prey, Rieux, Desvergers, Castel, etc. ARMES : *d'azur, à une aigle éployée d'or, au vol abaissé.*

CORNETTE (Antoine), de la Martinique, 1^{er} février 1677. — Il était originaire de Champagne et avait été le premier anobli de la Martinique en 1674. Sa descendance forma plusieurs Branches. La cadette donna un Conseiller au Conseil souverain de la Martinique, dont le fils rentra en France, et dont la petite-fille épousa, en 1752, Gaspard le Compasseur, Marquis de Courtivron. L'aînée passa à la Guadeloupe, où elle fut maintenue le 9 mars 1773. La Branche des Cornélis de Venancourt a donné plusieurs Officiers de Marine très distingués. Voyez pour les Armes l'*Annuaire* de 1866, page 424).

CORREUR DE SERCOURT (Robert), de Picardie, 3 novembre 1714. — Le nom primitif était le Correur. Adrien Correur et Marie Correur, veuve de Jean Choisin, ont fait enregistrer leur blason à Paris en 1697 : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles et surmonté d'un soleil d'or.*

COTTARD DE LA CHAPELLE (Philippe), de Normandie, 6 mars 1703. — Thomas Cottard, Ecuyer, Seigneur de Montandin, qui fit enregistrer son blason en 1697, paraît être de la même famille. ARMES : *d'argent, semé de billettes de gueules, au lion de même.*

COUET DE MONSIEUR ET COUET DE L'EVARRÉ, de Paris, 6 juillet 1736. — Les seigneurs de Montsurs et de Levaré au Maine, du nom de Couet, sont à tort désignés ici comme originaires de Paris, où l'on trouve cependant, en 1697, Édouard Couet, avocat, et René-François Couet de Montbayeux, qui firent enregistrer leur blason : *d'or, à deux pals de sable, au chef d'azur, chargé d'une chouette d'argent.*

COURS DE THOMASEAU (François de), du Castillonès en Agenais, 5 novembre 1765. — Étienne de Cours de Thomazeau figura aux Assemblées de la Noblesse de la sénéchaussée d'Agon en 1789. Antoine-Hector de Cours, seigneur du Vignaux et de Lusargnet, vivait à Mont-de-Marsan en 1696. A la même époque, Jean-François de Cours, écuyer, Seigneur de Paulinac en Agenais, avait fait enregistrer ses Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or ; aux 2 et 3 de gueules, à une meule d'argent.*

CRONIER DES VIGNES ET CRONIER DE MONTERFIL, de Paris, 2 janvier 1765. — La véritable orthographe de leur nom était Cosnier, Originaires de Bretagne, ils avaient été maintenus par Arrêt du Conseil, en 1757, et leurs titres furent aussi enregistrés en 1766 et en 1774 par le Conseil supérieur de la Guadeloupe. ARMES : *d'or, au croc de batelier de sable.*

CROQUET (Pierre), de la Martinique, 6 novembre 1777. — Jean-Baptiste Croquet, Capitaine à la Martinique, avait épousé, en 1658, Marie Diel ou Dyel. Alfred de Mirabel, marié à Alphonsine Croquet de Belligny, recueillit la fortune de Joseph de Neyrieu, son oncle, et la terre de Domarin en Dauphiné. Joseph-Henri-Eugène de Rivoire de la Bâtie épousa Catherine-Françoise-Léonie, fille de Marie-Nicolas Croquet de Belligny ancien Capitaine au régiment de Viennois, Chevalier de Saint-Louis. En Flandre on trouve que François-Guillaume Croquet, Echevin de Valenciennes, fit enregistrer ses Armes en 1697 : *d'argent, à trois roses d'azur.* Mais la famille Croquet de Belligny, est issue de Jean Croquet, Echevin de Paris en 1502, qui avait pour Armes : *de gueules, à trois crocs d'or.* Elle a reçu à la Martinique pour blason : *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or et passées en sautoir, accompagnées en chef d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles d'argent.*

DAILLEBONT (Louis), d'Argenteuil, 10 mai 1743. — Pierre Dailleboust, Médecin ordinaire du roi François I^{er}, fut le bisaïeul de Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France en 1648, dont Louis Dailleboust, Écuyer, Sieur d'Argenteuil, était le petit-neveu. Une Branche Dailleboust de Périgny, de Monthet, des Muysseaux, d'Argenteuil, etc., resta fixée au Canada. ARMES : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.*

DAMIAN DE VERNÈGUES (Joseph), de Provence, 4 septembre 1719. — Originaires du Piémont, ses ancêtres acquirent la terre du Vernègues au combat Venaissin et s'allièrent aux maisons d'Agonit, de Cambis, d'Esparbés, le Meingre de Boucicault, de Sade, de Seytres, etc. ARMES : *de gueules, à l'étoile d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.*

DAMPIERRE DE MILLANCOURT (Mathieu), de Picardie, 9 novembre 1728. — Henri de Dampierre, Seigneur de Millencourt et d'Isangremel au Bailliage d'Amiens, avait été maintenu le 29 octobre 1668, sur preuves remontant à Adrien, son trisaïeul, Écuyer, Seigneur de Sainte-Agathe en 1525. Alliances : Bernard de Cassan, Loisel, Milton, Gomer, etc. ARMES : *d'argent, à trois losanges de sable.*

DÉCLIEUX (Gabriel), de Dieppe, 6 novembre 1713.

DEJEAN (Joseph-Marie) de Toulouse, 4 mai 1768. — On trouve Pierre Dejean, Consul de Castres, anobli en 1627, et Richard Dejean, Capitoul de Toulouse en 1633. ARMES : *d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

DESCOUBLAN DE LA HARDIÈRE (Philippe), d'Anjou, 2 juillet 1714. — Cette Famille, éteinte en mai 1867 par la mort du maire de Sainte-Anne (Martinique), avait un de ses Rameaux dans le Poitou, et un de ses rejetons, Alexandre Descoublans, Écuyer, Seigneur de la Guitardièrre, fit enregistrer son Blason : *d'argent, à deux aigles de sable.*

DESGOUTES (Anne-Henri), de Lyon, 11 mai 1730. — Claude et Jean-Baptiste Desgouttes, Écuyers, et Joseph Desgouttes, Écuyers, Seigneur de Longeval, ont fait enregistrer, à Lyon, en 1688, leurs Armes : *tiercé en bande, le 1^{er} d'argent, le 2^e de gueules à trois coquilles d'or ; le 3^e d'azur, à trois barres d'or.*

DESVERGERS DE SANOIS (Joseph), de Paris, 9 juillet 1710. — Nicolas Desvergers de Maupertuis et Dominique Desvergers de Sanois (né en 1631), s'établirent à la Martinique, à la suite de leur oncle, le Commandeur Longvilliers de Poincy, qui, nommé Gouverneur de Saint-Christophe, avait été obligé d'abandonner cette Ile aux Anglais, où Dominique avait épousé Catherine Lafond. La mère de l'Impératrice Joséphine était un rejeton de cette Famille, qui est revenue en France de nos jours et dont une Branche fit enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1768. — ARMES : *d'azur, à la bande d'or.*

DIANT (Joseph), de la Martinique, 8 janvier 1776. — Sa Famille était alliée à celle de Carrère, et par elle aux Comtes de Bouillé et aux Marquis de Chanaleilles. Michel Dian, bourgeois de la Rochelle, avait fait, en 1698, enregistrer ses Armes : *de gueules, à deux pals d'or.*

✓ DIEL DE MONTAVAL (Jacques), de Normandie, 3 juillet 1742. — Originaire du pays de Caux, la souche, dont le nom s'écrivait le plus souvent Dyel, a formé plusieurs Branches : 1^o celle des Seigneurs de Vaudrocques, dont était Adrien Dyel, Gouverneur de la Martinique pendant la minorité de son neveu Duparquet d'Enambuc, en 1660 ; 2^o celle des Seigneurs de Parquet ; 3^o celle des Seigneurs de Clermont et d'Enneval ; 4^o celle des Seigneurs de Graville et de Montaval, dont était Jacques Dyel, marié, en 1715, à Marie-Madeleine Cornette, et décédé en 1749. Alliances : Crocquet, Esparbès, Jaham, le Breton, le Vassor, Tiercelin, Trevillon, Voyer, etc. — ARMES : *d'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de trois trèfles d'azur.*

DUBOULET DE LABROUE (René-Charles-Gabriel), du Poitou, 6 septembre 1764.

DUBUC (Pierre), de la Martinique, 6 mars 1702. — Jean-Philippe Dubuc des Marnières, de la même souche que la Branche des Colonies, fut convoqué aux Assemblées de la Noblesse de la Rochelle en 1789. Trois autres rejetons furent autorisés, par Lettres patentes du 31 mai 1782, à relever le Blason des Dubuc de Normandie, maintenus en 1668. On dit aussi que la Sultane validé, mère de Mahmoud, était issue de cette famille et avait été prise par des corsaires algériens en se rendant à la Martinique. ARMES : *d'argent, à la bande d'azur.*

DUNOT DE SAINT-MACLOU (Gabriel-Jacques), de Caen, 3 septembre 1732. La Noblesse de sa Branche avait été reconnue par Jugement de l'Intendant de la Généralité d'Alençon, Election de Falaise, le 1^{er} avril 1666. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cannettes d'argent et de trois roses du même, rangées en chef.*

DUPREY, de la Martinique, 2 janvier 1722. — Pierre, natif du Havre, s'établit aux Antilles vers 1655. Louis, son fils, Colonel des Milices à la Martinique, reçut des Lettres de Noblesse pour services militaires au mois d'août 1721. Sa Famille, dont le nom s'écrivit alors du Prey, a formé les Branches de la Ruffinière, du Mosey, de la Janverie, de la Moinerie, etc ; la première est la seule subsistante aujourd'hui. Alliances : Bremond, le Pelletier, Geffrier, Baillardel de Lareinty, de Collart, Roger-ville de la Pommeraye, Tiberge, Percin, la Coste, du Val, Benoît des Portes, Houé, etc. ARMES : *d'azur, à deux fasces d'argent ondées et deux étoiles d'or en chef.*

DUVAL DES GOTS ET DE CASTEL (ÉTIENNE), de Sens, 11 septembre 1734. — Le nom de Duval est trop répandu pour que

nous sachions à quelle souche appartenait les Duval de la Martinique. On trouve cependant Siméon Duval, Ecuyer, Sieur de la Godde, d'où l'on a peut-être fait des Gots, qui présenta ses Armes à l'Enregistrement au Bureau du bailliage de Meaux, en 1697 : *d'azur, à trois étoiles d'or.*

EPIARD DE VERNOT (Jacques), de Bourgogne, 9 mai 1730. — Son vrai nom est Espiard, et il appartenait à la maison d'Espiard, dont la notice a été donnée dans l'*Annuaire* de 1860, page 179. ARMES : *d'azur, à trois épis d'or.*

FAURE, du Périgord, 14 janvier 1726. — Julien Faure et Jean-Jacques Faure de Lussac furent Membres du Conseil souverain de la colonie en 1739 et en 1775. Jean de Faure, écuyer, seigneur de Beauregard, et Bernardin de Faure, écuyer, seigneur de la Garde, firent enregistrer leur blason dans l'Armorial général de 1696. François Faure, originaire de l'Angoumois, fut Evêque d'Amiens et mourut en 1687. Peut-être le créole de la Martinique appartenait-il à une Branche de la Famille de Faure ou du Faur, Comte de Pibrac, qui avait pour armes : *d'azur, à deux flancs d'or, accompagnées de six besants d'argent.*

FOUCAUD DE RAZET (Charles-Gilbert), de Champagne, 6 novembre 1713. — Les Foucault, Seigneurs de Rasez et non du Razet, formaient une Branche cadette de la Maison de Foucault du Périgord et n'avaient jamais été habitués au Champagne. Charles-Gilbert Foucault, fils de Michel Foucault, dit le Comte de Rasez, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, passa en Amérique comme Lieutenant des Vaisseaux du Roi et a laissé des Mémoires curieux sur les mœurs et les coutumes des sauvages. Il avait épousé à la Martinique, en 1721, Marie-Anne Prevost, dont il eut plusieurs enfants qui suivirent en Europe la carrière militaire. ARMES : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or.*

FOUCEMBERGUE DUBUISSON (Claude de), d'Orléans, 6 mars 1713.

FOURNIER DE CABLES DE PRADINES, du Berry, 2 janvier 1713. — Lachesnaye-Desbois dit qu'il était originaire du Blaisois. Des Preuves remontant à André Fournier, vivant au milieu du XVI^e siècle, furent faites pour l'admission à Saint-Cyr, en 1686, de trois sœurs Fournier de Pradines, de Romezac et de Carles. ARMES : *d'or, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or ; au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, adextré d'une étoile du même.*

FRANSEQUI, de Provence, 7 septembre 1711. — L'orthographe de son nom est sans nul doute dénaturée. Jean-Baptiste Franchesquy, Bourgeois de Marseille, fit en 1698 enregistrer ses Armes : *d'azur, à une aigle d'or, surmontée de trois étoiles du même rangées en chef.*

GABRIEL (Marc-Antoine), de Paris, 7 novembre 1736.

GALLON (Charles), de Blois, Sieur de Beauchêne et de Luigny, 1^{er} juillet 1709. — Son nom s'est écrit aussi Gaallon. Il y avait à Nantes un Louis Gallon, dont les Armes furent enregistrées en 1697 : *de sable, à la croix engreslée de vair, cantonnée de quatre têtes de perroquet affrontées d'or.*

GANNES DE FALAISE (Louis-François de), de Châtellerault, 5 juillet 1736, et Simon de Gannes de la Chancellerie, aussi de Châtellerault, 4 janvier 1741. — Un de Gannes, Ecuyer, Seigneur des Ronnes et de Falaise, fit enregistrer son blason, en 1697, au Bureau des Finances de Châtellerault, Louise de Gannes était à cette époque veuve d'Emmanuel Desmots, sieur de la Chaume et de la Reinterie. ARMES : *d'argent, à huit mouchetures d'hermine de sable, posées, 4, 3 et 1.*

GAUDIN, frères, de Normandie, 2 juillet 1759. — Les Seigneurs de Godefroy du nom de Gaudin, dans la Généralité de Caen, Election d'Avranches, ont été maintenus à la Réformation de 1666. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée de trois aigles éployées du même ; au chef de gueules, fretté d'argent.*

GAUGY (Antoine-Henri de), de Normandie, 5 septembre 1759. — Il était d'une famille ancienne qui avait été maintenue le 26 novembre 1670 par l'Intendant de la Généralité de Rouen, dans la personne du sieur de Gaugy, Verdier de la forêt de Brotonne. ARMES : *d'azur, à trois roses d'or, rangées en chef, et trois croissants d'argent, rangés en pointe.*

GILBERT (de), de Grenoble, 7 septembre 1728. — Antoine de Gilbert, dont l'aïeul, Étienne de Gilbert, avait été Député aux États Généraux de 1614, fut Lieutenant du Roi dans les Iles d'Amérique ; son fils, lors de l'invasion des Anglais, se mit à la tête des volontaires de la Martinique et fut fait Chevalier de Saint-Louis. Les Branches de Salières, de Montlaur et de Jensac, se sont continuées en France. ARMES : *d'or, au chef de sable, chargé d'une tête d'aigle d'argent, becquée, languée et arrachée d'or.*

GIRARDIN DE MONTGÉRALD, de Florence, 5 septembre 1708. — Il paraît être un rejeton d'un Rameau puiné des Girardin de Lorraine, dont le chef actuel est le Marquis de Girardin, sénateur. Un de ses descendants, marié à New-York avec M^{lle} Gaarout, a pour frère puiné N... de Girardin de Montgerald, Capitaine de Vaisseau au service de France. ARMES : *d'argent, à trois têtes de corbeau de sable.*

GIRAUD DU POYET, 5 novembre 1714, et Giraud de Crésol (Louis-Antoine), de Saint-Christophe, 9 janvier 1731. — Originaire du pays d'Aunis, Pierre Giraud, Ecuyer, Sieur du Poyet, Conseiller au Conseil supérieur de Saint-Christophe, Capitaine d'Infanterie, fut anobli au mois de mars 1667. Son fils, Louis-Antoine Giraud de Crezol, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, se

fixa à la Martinique. Il épousa, en 1708, Marie-Rose Courtois, dont il eut Pierre-André Giraud de Crezol, Officier dans la compagnie des cadets de Rochefort. Les deux Giraud de la Charbonnière qui firent enregistrer leurs titres à la Guadeloupe, en 1775, appartenaient à la même famille. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle et de trois étoiles rangées aussi d'or, et accompagné en pointe de trois croissants d'argent, posés 1 et 3.*

GRENIER (Le vicomte de Giron), 1^{er} septembre 1777. — Pierre Grenier, Secrétaire du Roi, son Procureur général des Finances en Guienne, en 1669, fut l'aïeul de : 1^o Raimond, dit le Chevalier de Grenier, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Berry, Chevalier de Saint-Louis, avec Brevet de Lieutenant de Frégate du Roi pour s'être distingué dans les mers d'Amérique ; 2^o Jean Grenier, Seigneur de Giron, Major Général des Garde-Côtes. Jacques Raimond, dit le chevalier de Grenier de Giron, né en 1736, fut reçu Garde de la Marine au département de Rochefort. Une Branche était restée établie à Libourne. ARMES : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, et en pointe d'un agneau passant d'argent.*

GYVES (Pierre de), de Fontenay, 2 janvier 1704. — On trouve dans l'Armorial de 1696, Registre de la Généralité de Paris, les Armes de Rose de Gives : *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules.*

HOMBLIER (Antoine d'), 7 mai 1727. — Son nom devrait sans doute s'écrire Homblières. C'est celui d'une terre sise en Picardie, près de Saint-Quentin. Charles de Homblières fut maintenu en 1693. ARMES : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de douze croisettes recroisettées du même.*

HOUEL (Vincent), de la Martinique, 13 novembre 1775. — Sa famille était originaire de Normandie, où elle possédait le Fief de la Pommeraye et la Baronnie de Morainville dans l'élection de Pont-l'Évêque, lors de la Recherche de 1667. La terre d'Arnouville à la Guadeloupe fut érigée en Fief pour le Sieur Marquis Houel, par Lettres du 8 janvier 1864. — ARMES : *palé d'or et d'azur de six pièces.*

HURAUT DE MANONCOURT (François-Aimond-Claude et Gabriel), de Lorraine, 5 février 1685. — Son nom doit s'écrire Hurault.

JAHAM DE HAUMONT, (Jean-Baptiste-Paul) et Charles-François Jaham de Lislet, de la Martinique, 5 juillet 1775. — Jacques Jaham Desprez, fils de Jacques, Capitaine de Milice, et d'Adrienne Dyel du Parquet, était, en 1710, Doyen du Conseil souverain de la Martinique. Il épousa Marie-Anne Levassor de la Chardonnière, et sa sœur Marie-Thérèse, femme de François Bourreau de la Chevalerie, fut la bisaïeule de l'impératrice Joséphine. Leur cousin, Jean-Baptiste-Paul Jaham de Haumont,

était né en 1717 du mariage de Jean Jaham des Fontaines avec Marguerite de la Garrigue.

JANSEUIL DE CAUQUIGNY (Louis de), de Normandie, 2 janvier 1715. — Au lieu de ce nom, évidemment mal écrit, on devait peut-être, lire Jacomel de Cauvigny, qui appartenait à une famille de Picardie.

JARRIER DE LA CHASSAIGNE, d'Auvergne, 4 mai 1734. — Jacques et René de Jarrier, frères, firent en 1666 leurs preuves de Noblesse, remontant à Vincent de Jarrier, vivant vers 1525. François le Jarrier, fils d'Antoine, fit hommage au Roi en 1670 pour le Fief de Trachaise. ARMES : *d'azur, à quatre cotices d'or.*

JOLIVET (Pierre), de la Martinique, 2 septembre 1680. — Il se rattachait à la famille Jolivet d'Andouville, originaire des environs de Pithiviers dans la Généralité d'Orléans. ARMES : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois besants d'or et accompagné de trois glands de gueules.*

JORNA (Joseph-Nicolas de), de la Martinique, 5 septembre 1769. — Quoique ce nom ne se trouve dans aucun Nobiliaire de Provence, on dit que Joseph Jorna, qui s'établit le premier à la Martinique était originaire d'Aix. Il fut Colonel des Milices, et son fils aîné servit comme Major général à la Guadeloupe. Alliances : Agoult, Arbaud de Jouques, Bousillé, Charbonnier, Cools, Papin, Prevost de Traversay, (*Ann.* 1844, p. 288.) — ARMES : *de gueules, à deux épées d'or, posées en sautoir et accompagnées en chef d'un soleil d'or.*

LAISSAC (Léonard de), du Languedoc, 7 septembre 1719. — Barthélemy de Laissac, d'une famille dont le nom s'écrivait aussi Laissac et Leyssac, fut maintenu dans sa Noblesse par l'Intendant de la Généralité de Montpellier en 1668. Balthazar de Leissac, Seigneur du Perthuis, commis du Duc de Ventadour aux États du Velay en 1633, épousa en 1629 Agathe de la Mure. Mais on ignore la parenté de ces divers rejetons d'une souche commune. ARMES : *de gueules, au chevron d'argent, et au pal d'azur, chargé de trois étoiles d'or, brochant sur le tout.*

LAURENCIN (Germain-Pierre), de Nantes, 6 mars 1775. — Il appartenait à un rameau breton d'une famille originaire du Lyonnais. Germain de Laurencin, échevin de Nantes en 1688, Secrétaire du roi en 1707, fut père d'autre Germain de Laurencin, aussi secrétaire du roi en 1718. Leur Noblesse offrait donc quelque besoin de régularisation. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

LAYRITZ (Michel), de la Martinique, 23 novembre 1758. — Il était originaire du Limousin, et la véritable orthographe de son nom est de Leyritz. Sa famille, alliée aux Gaigneron de Marolles, aux Girardin de Montgérald, aux la Touche-Tréville, est encore représentée par un Général de Brigade et par Ferdi-

mand de Leyritz, à Saint-Pierre (Martinique). — ARMES : *d'argent, à trois salamandres couronnées de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LÉE, frères, d'Irlande, 11 juillet 1777. — Le souche a formé plusieurs Branches, dont une a pris le surnom de Dillon, et plusieurs de ses rejetons ont passé en France avec les Stuarts. ARMES : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois croisants du même.*

LEMOINE DE CHATAUGUÉ (Jean-Baptiste), du Canada, 3 janvier 1771. — C'était un rejeton de la famille Lemoine de Longueil, d'Herville des Flèches et de Biville, qui était fixé dans les Districts de Québec et de Montréal depuis un siècle. ARMES : *de gueules, à trois roses d'argent.*

LEVASSOR DE LA TOUCHE, 3 janvier 1708, et Levassor de Boneterre (Jacques), 3 mars 1783, de la Martinique. — La souche remonte à François-Samuel Levasse, établi aux Antilles, colonel des milices du Fort-Royal et capitaine général des garde-côtes au département du Croisic, anobli en 1706. Sa descendance a formé plusieurs branches, entre autres celles de Boneterre, de Beauregard, de Longpré, de la Touche, et celle de Tréville, qui a donné un chancelier du Duc d'Orléans, Député aux états Généraux de 1789, mort Vice-Amiral en 1804, sans postérité. Elles sont alliées aux Maisons de Polignac, de Fitz-James, de Rochechouart, du Dresnay, de Voisines, de Tascher de la Pagerie, etc. ARMES : *d'or (alias : d'argent), à l'oranger de sinople fruité d'or.*

LHOSTE (David), de Paris, 10 mars 1736. — Il avait une origine commune avec Lhoste et Sélorge qui fit enregistrer ses titres à la Guadeloupe, le 15 mai 1766. La souche avait été maintenue, en 1669, par Caumartin, Intendant de Champagne, province où elle possédait les Seigneuries de Dommartin, de Livry, de Vadenay, de Précý, etc. Alliances : Boisseret, Gassot, Lamirault, Lavan, Lecointre, Noireau, etc. ARMES : *d'or, à une tête de griffon d'argent.*

LONGVILLIERS DE POINCY, de Meaux, 5 mars 1727. — Un de ses grands-Oncles, le Commandeur de Malte Longvilliers de Poincy, avait été Gouverneur de la Martinique en 1638. Dans une Généalogie de la famille Nicolas de Barmon on trouve que Guillaume de Longvilliers, écuyer, né en 1412, fut père de Gilles de Longvilliers, marié, en 1487, à Nicole du Razoir. De cette union naquit Jean de Longvilliers, Ecuyer, Seigneur d'Estrées, de Saint-Denis, de Poincy, etc., qui épousa, en 1524, Françoise de Pathouffleau. Leur fils, Jean II de Longvilliers, Seigneur de Poincy, laissa de son union avec Sophie de Choiseul une fille, Charlotte de Longvilliers, mariée, en 1592, à Florimond Desvergers, Seigneur de Sanois. Il y avait en Normandie une an-

cienne Maison que Lachenaye-Desbois dit éteinte. ARMES : *de sinople, fretté d'argent.*

LORME (Jean de), de la Martinique, 1^{er} mars 1779. — Sa famille était originaire du Bourbonnais, où l'on trouve : Gilbert de Lorme, Ecuyer, Seigneur de la Motte et de Pagnat, homme d'Armes de la compagnie du Comte de Villars en 1556; et Jean-Louis-Gabriel de Lorme, Ecuyer, Seigneur de Périgères, Capitaine au Régiment de la Marine en 1698. Alliances : Albiac, Beaulieu, Bellevezé, Douhet, la Souchère, etc. — ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable, accompagnées de neuf étoiles de même, posées 3 en chef, 3 en fasce et 3 en pointe.*

LOUVEL DE MERVILLE (Louis), de Normandie, 20 juillet 1716. — Il était issu d'une ancienne souche, originaire de l'élection de Montvilliers, où elle possédait les Seigneuries de Limpinville et de Noiremare, et où elle a porté les surnoms terriens de Longpré, de Maisonneuve, de Villejan et de la Haye. Sa Branche s'est éteinte au commencement de ce siècle; mais celle de Janville obtint, après l'assassinat du duc de Berry, de changer son nom contre celui de Martel, le 18 octobre 1820. ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un griffon d'or.*

Lussy (Jean), de Normandie, 4 juillet 1757. — Ce nom doit s'écrire Lucy. Gabriel de Lucy ayant fait acte de dérogeance, son fils Jean obtint de Louis XV des Lettres de réhabilitation le 9 juillet 1756. Le Vicomte de Lucy de Fossarieu (Marie-Honoré-Louis), Zouave pontifical, appartient à la même souche, qui a possédé les Fiefs de Forterives, Villepinte, Sanson, Fossarieu, et qui s'est alliée à celles de Doazil, Durfort, Lavardac, Bolaix, Saint-Lary, Dufaur, Desnoms, Olivier de Ferry, etc. ARMES : *d'or, à la tour de gueules, ouverte, maçonnée de sable, terrassée de sinople; au chef de sable, à trois étoiles rangées d'argent.*

MAHY DE LOBÉPIN (François-Jacques), et Mahy de Plainville (Florence), frères, de Blois, 5 septembre 1765. — Le premier fut Membre du Conseil souverain de la Martinique en 1767. Il y a deux terres du nom de l'Aubépin dans la Sarthe. Adam-François-Melchior Mahy du Plessis, Ecuyer, Seigneur de l'Aubépin, ancien auditeur en la chambre des comptes de Blois, et Louis-Timothée Mahy, écuyer, seigneur de Pontchardon, figurèrent aux assemblées électorales de la noblesse. Maître de Mahy, chirurgien à Thouars, avait fait enregistrer son blason en 1698 : *de sinople, à neuf perles d'argent en orle.*

MALLEVAUD (Louis de), Sieur de la Varenne; de Poitiers, 24 novembre 1709. — La souche dont il était issu a formé plusieurs branches : 1^o celle de la Varenne en Poitou, maintenue dans sa noblesse en 1699; 2^o celles de Marigny et de Puy-Renaud en Limousin et en Touraine; 3^o celle de Vaumorant en Saintonge. Alliances : Cluys, Cumont, la Faye, Gourgeau, Hocquart,

Mathefelon, La Coudre, du Peyrou, Villedon, etc. ARMES : *d'argent, à trois vires d'azur, au bâton du même, péri en bande.*

MANQUET DE PELAFORT (Alexis), de Dauphiné, 2 mars 1773. — Cette famille est issue d'Hector de Maniquet, Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, sœur de Charles IX, et confident intime de ce Prince. C'est dans son château du Fayet que Marie Touchet, maîtresse du jeune Roi, vint accoucher, en 1573, de François de Valois, duc d'Angoulême. Prosper de Maniquet, Sieur du Fayet, petit-fils d'Hector, commanda une Compagnie au Régiment de Richelieu. Il épousa Virginie de Rivoles. L'Armorial de Dauphiné, ne connaissant pas l'existence d'une Branche aux Colonies, dit que la famille s'éteignit en 1763. Elle n'est plus représentée que par une veuve et sa fille, M^{me} Lapeyre, à la Martinique. ARMES : *d'azur, à trois demi-vols d'argent.*

MARRON DE SESCHELLES (Laurent), de Lyon, 5 septembre 1730. — Une famille de Royannais qui possédait une partie de la terre d'Hostun est connue depuis Gerentet-Marron, vivant en 1216. Lambert Marron combattit à Varey en 1326. L'Armorial de Dauphiné de M. Rivoire de la Batie dit que la Maison tomba en quenouille vers 1413, par deux filles, dont une épousa Antoine Carron, Gentilhomme de Saint-Antoine en Viennois. On attribue cependant pour Armes aux Marron de Seschelles son blason : *de gueules, à trois chevrons d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'une aile de faucon d'argent.*

MARTIN DE POINTESABLE (André et Alexis), d'Irlande, 2 janvier 1743. — Un rejeton de cette souche, établi au Comté de Suffolk, a été créé Baronnet, le 28 mars 1667. Le nom de Pointe-de-Sable est celui d'une localité où les Français, conduits par Dominique Desvergers de Sanois, commandant de la Cabesterre, ont remporté une victoire sur les Anglais, lors de la Guerre de 1666. ARMES : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois macles du même ; à la bordure engreslée de gueules.*

MARTINS DE PUYLOBIER (des), de Provence, 12 juillet 1720. — Jean-Baptiste en 1637, était le chef de cette famille, qui s'est alliée à celles d'Arlatan, de Demandols, de Forbin, de Glandevès, de Valbelle, de Villeneuve, etc. Elle a donné des Consuls d'Aix en 1502 et en 1600, et six Chevaliers de Malte. ARMES : *d'azur, à la colombe essorante d'argent, tenant au bec un rameau d'olivier.*

MASCLARY (Jean-Paul), de Montpellier, 7 mars 1732. — Il descendait de Pierre Masclary, Conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier, déchargé du droit de Franc-Fief par Jugement de l'Intendant Lamoignon, le 12 mai 1699. Thomas-Marie-Catherine Masclary fut créé Baron de l'Empire, le 22 mai 1813. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil et en pointe d'un héliotrope, tigé et feuillé, aussi d'or.*

MASSIAS DE BONNE (des), 3 mai 1707. — Marie-Rose Des-

vergers de Sanois de Maupertuy, Née en 1767, épousa : 1^o le Colonel de Baussancourt ; 3^o M. des Massias de Bonne, dont elle eut Céline de Bonne, mariée à M. Gaigneron de Marolles, Membre du Conseil privé de la Guadeloupe. Catherine de Massias était femme de François d'Arène, dont les titres furent enregistrés par le Conseil supérieur de la Martinique, le 4 mai 1734. ARMES : *d'azur, à trois masses d'or, posées en pal 2 et 1, et à une mer d'argent posée en chef.*

MECQUAIRE DE GRAND-COUR (Antoine et Armand de), de Normandie, 6 février 1685. — Une famille Macaire, de la généralité de Caen, dont le nom aurait bien pu être dénaturé et transformé en celui-ci, avait pour Armes : *écartelé, au 1^{er} d'azur, à une molette d'or ; au 2^e de gueules au lambel d'argent ; au 3^e d'argent, au lion de sable ; au 4^e de sable plein.*

MERLIERS DE LONGUEVILLE (Jean-Louis des), de Bretagne, 7 janvier 1721. — Guyon des Merliers était gentilhomme de la maison du Seigneur de Châteaubriant en 1529. Sa descendance a été maintenue, en 1674, sur preuves de cinq générations, comme Noble de la Sénéchaussée de Nantes. Elle a obtenu l'Enregistrement de ses titres à la Guadeloupe en 1768, et deux admissions au pensionnat royal de Saint-Cyr, en 1733 et en 1787. ARMES : *d'argent, à trois molettes de sable.*

MESLON (Claude-Antoine-Henri de), de Paris, 8 mai 1737. Il était originaire de l'Agenais, et Thérèse de Meslon, sa parente, épousa, le 10 juillet 1739, Joseph-Étienne de Lamourous. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur, à trois fers de pique d'or ; aux 2 et 3 de sable à trois mains d'argent, les 3 du chef posées en fasce et celles de la pointe posée en pal.*

MICHIEL (Charles-Mahiel de), de Rouen, 3 janvier 1736. — La souche de ce nom a produit plusieurs Branches ; celle de Monthuchon a donné un Maréchal de Camp ; celle des Seigneurs de Vieilles habite à Rugles ; celle d'Annville réside à Montmartin-sur-Mer. ARMES : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles du même.*

MONCHY (Jean-Thomas de), Marquis d'Hocquincourt ; de Picardie, 3 janvier 1769. — Originaire d'Artois, la Maison de Monchy, qui a donné un Maréchal de France, était une des plus anciennes et des plus illustres de cette province. Elle a formé plusieurs Branches dont une s'est fixée en Picardie, où elle a été maintenue dans sa Noblesse par l'Intendant Bignon, le 2 juin 1708. Celle de la Martinique est éteinte dans les mâles. ARMES : *de gueules, à trois maillets d'or.*

MOTET (du), de Provence, 8 juillet 1723. — On trouve plusieurs familles du nom de du Motet ou du Mottet. L'une d'elles, originaire du Dauphiné et de la Provence, a vu un de ses rameaux se fixer dans l'Auxerrois, où Claude-Marie du Motet épousa Henri Dailleboust. (Voyez plus haut, page 388). Celle que cite

le Nobiliaire de Provence d'Artefeuil avait pour Armes : *bandé d'argent et d'azur, au chef de gueules, chargé de trois losanges d'argent.*

MOTHE DE SOLIERS (la), 10 mars 1724. — Il y a plusieurs familles du nom de la Mothe ou de la Motte. Celle du Soliers, Ecuyers, seigneurs de Pontroger, de Planchais, etc., dans l'Élection de Coutances, avait pour armes : *d'argent, au sanglier de sable.*

MOUTIER DE LA COMBE (Jean du), d'Auvergne, 4 mai 1733. — Israël de Moutier, Sieur de Fenul, Avocat à Salers, près d'Auvillac, avait fait enregistrer ses Armes : *d'azur, à un mortier d'or.*

PELEGAR DE MALHORITE (Jacques), de Normandie, 5 mai 1767. — C'est sans doute Pellegars de Malhortie, et mieux encore Pellegars dit Malhortie, qu'il faut lire. Famille de l'élection de Pont-Audemer, maintenue le 2 janvier 1668. Alliances : Angerville, Boiselle, Brededent, Francqueville. Naguet. Jean-François de Pellegars servit aux Indes orientales ; Jean-Jacques de Pellegars, son cousin, se maria à la Martinique. La dernière du nom était M^{me} Jurguet, morte il y quelques années. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dards d'argent renversés.*

PERCIN (de), de Toulouse, 3 février 1728. — Ce nom ne figure point dans les Maintenues publiées par le Président d'Aubais et par M. de la Roque. Cependant sa famille était répandue en Gascogne et en Languedoc. On lui donne pour Armes : *d'azur, au cygne d'argent, sur une rivière du même ; et à trois molettes d'éperon d'or, rangées en chef.*

PERPIGNA (Ignace-Joseph-Philippe de), de la Martinique, 6 juillet 1735. — Sa famille était originaire du Béarn. Charles, Vicomte de Perpigna, Maire de la ville de Pau sous le premier Empire, écarté des affaires publiques par la Révolution de 1830, mourut le 1^{er} novembre 1840. Marie-Anne-Camille-Joséphine de Perpigna épousa, le 12 septembre 1818, le Comte Gabriel Desvergers de Sanois, que l'Impératrice Joséphine avait fait admettre aux pages en 1808. Elle mourut à la Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1848. ARMES : *d'azur, à cinq molettes d'éperon, posées en croix.*

PERDINELLE DU MAY (Louis-Antoine-Jean), de la Martinique, 6 juillet 1774. — Son nom avait figuré parmi les Membres du conseil souverain en 1720 et 1752. Louis de Perrinelle du May, Président de la Cour royale de la Martinique, épousa Louise-Élisabeth-Césarine Pitault de Larifaudière, dont il eut : 1^o Adolphe, Président honoraire à la même Cour ; 2^o Théobald, ancien Officier aux régiments Coloniaux, père de la Marquise de Loray et de la comtesse du Hauvel ; 3^o Évelina, femme de M. Sinson de Préclerc ; 4^o Césarine, mariée à Joseph Gaigneron de Marolles, Alphonse Perrinelle du May, Officier de Cavalerie,

s'est marié le 18 décembre 1858 avec la fille du dernier marquis d'Ormenans (Boitouzet). ARMES : *d'azur, au vol d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

PETIT (Jacques), de Bourgogne, 3 septembre 1765. — Son ascendance remonte à Henri Petit, Seigneur de Ruffey, confirmé dans sa Noblesse par Lettres Patentes du roi Henri IV, le 29 mars 1693. Marie Aubertot, veuve Delecey de Changey, épousa Pierre-François-Marie Petit, Capitaine au régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, au service en 1747. ARMES : *d'azur, au lion d'or.*

PEYRAT (Jean-Joseph), du Limousin, 7 janvier 1744. — C'était un cadet des Peyrat, Seigneurs de Jugeals, en bas Limousin, originaires de la Vicomté de Turenne, maintenus dans leur noblesse par Fortia, intendant d'Auvergne, en 1666. Alliances : Comboran, Cellier, La Gorce, Clermont-Touchebœuf, Faucher-Sainte-Fortunade, Rillac, Saillans, Sainte-Aulaire, du Bois, Gironde, Pralat, de Corn, etc. ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.*

PEYRAT DE PONT DE THOURON (Pierre de), de Limoges, 5 mai 1757. — Sa famille, originaire du Limousin, alliée aux Laurencin, vint se fixer dans le Lyonnais, où l'on retrouve Jean du Payrat, premier président au parlement de Dombes, 1544-1549. On croit, malgré la différence de Blason, qu'elle était une branche cadette de la précédente. ARMES : *d'azur, au château à trois tours d'or.*

PLESSIS DE VERGONCÉ (du), de Bretagne, 5 juillet 1702. — Il y a une vingtaine de familles bretonnes du nom de du Plessis. Celle qui passa à la Martinique était originaire de l'Evêché de Saint-Malo. ARMES : *d'argent, au lion léopardé de sable, à la rose de gueules sous le cou.*

PICAMILH (Henri-François-Borgia de), du Béarn, 5 janvier 1767. — Il était issu d'une famille béarnaise, qui a donné Pierre-Samuel de Picamilh, Gardes des Sceaux du Royaume de Navarre; Philippe Bénédic, Secrétaire d'Ambassade en Suisse, sous Louis XVI, Conseiller de Préfecture à Pau, en 1800: (Voyez la *Statistique des Basses-Pyrénées*, par Charles de Picamilh, tome I^{er}, page 530). ARMES : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un oiseau au naturel becquant au mil de sinople; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

PINEL DUMANOIR (Philippe); Jean-Baptiste-Auguste-Adrien Pinel la Palun et Guillaume Pinel de Saint-Martin, frères, de la Martinique, 2 juillet 1776. — On voit dans les Registres du Conseil souverain de la Guadeloupe qu'à la date du 3 septembre 1777 la dame Pinel rendit foi et hommage pour le Marquisat de Brinon, et que les titres de la famille avaient été enregistrés

le 6 septembre 1775. (*Annuaire de 1866*, page 425). Dumanoir, l'auteur dramatique, était de cette famille. ARMES : *d'argent, à un pin de sinople.*

PITAUT DE LA RIFAUDIÈRE (J.-B.), de la Martinique, 1^{er} mars 1779. — Louise-Élisabeth-Césarine Pitault de la Rifaudière avait épousé Louis du May de Perrinelle, président de la cour royale de la Martinique, et l'un de ses parents s'est marié avec la veuve du fermier Alesso d'Eragny. Pierre Pitault, prêtre doyen de Fontenay, fit enregistrer ses Armes : *de sinople, à trois fasces, celle du milieu d'or, les deux autres d'argent.*

POCQUET (Claude), de la Martinique, 10 mars 1768. — Pocquet de Janville fut Membre du Conseil souverain en 1781, et déjà deux autres Pocquet l'avaient été en 1691 et en 1716. Ambroise Pocquet, avocat au Parlement de Bretagne et Notaire apostolique, épousa Perrine-Lucrèce Nicolazo de la Croix-Herpin, dont il eut deux filles : 1^o Françoise, mariée à M. de Valleray ; 2^o Marie, femme de Gaspard Louillé de Villermé. Louise-Victoire Pocquet avait épousé Jean-Louis de Rochouchart, et leur fille, née à la Martinique en 1741, s'était mariée à Philippe-Claude, Comte de Montboissier. La Famille Pocquet de Livonnière était originaire d'Anjou et avait pour armes : *de gueûles, à la fasce d'argent, chargée de trois croix de Malte du champ.*

PRÉVOST DE TRAVERSAY (Jean-François), de Poitiers, 2 juillet 1759. — La Branche de Touchimbert fit enregistrer ses Armes à la Guadeloupe en 1787. (Voyez l'*Annuaire de 1844*, page 284, et celui de 1866, page 427.)

PONTEVEZ (Étienne-Antoine-César-Claude de), de Provence, 13 mars 1753. — La Généalogie de sa famille a été donnée dans l'*Annuaire de 1865*, page 168.

POURCEAU DE MONTDORÉ (Jean-Baptiste le), de Bretagne, 11 juillet 1740. — Jean le Pourceau, de la paroisse de Saint-Guenolé de Batz, fut anobli en 1436. Sa descendance se fixa dans la Paroisse de Guérande, où elle possédait le Fief de Montdoret. Elle a été maintenue lors de la Réformation de 1669. ARMES : *d'azur, à une étoile d'argent, accompagnée de trois dauphins couronnés de même.*

PUGET DE BABANTANNE (Jean-Baptiste-Henri), sieur de Brás, de Provence, 5 mai 1733. — La Noblesse de ses ascendants remonte au temps du roi René. (Voyez l'*Annuaire de 1860*, page 134.) ARMES : *d'argent, à la vache de gueules, surmontée d'une étoile d'or entre les cornes.*

QUÊNE (DU) DU LONGBRUN, de Normandie, 5 juillet 1719. — La famille Duquêne ou du Quesne a fourni plusieurs générations de Marins célèbres. L'un d'eux, Chef d'Escadre, fut Gouverneur de la Martinique en 1714. Elle s'est fondue. il y a un

siècle, dans celle d'Hugues. (Voyez l'*Annuaire* de 1862, page 155).

RAMPONT DE SURVILLE (Nicolas-Joseph), de Lorraine, 7 janvier 1743. — Didier Rampon, originaire du Clermontois et frère d'Agnès Rampon, Gouvernante de la princesse de Bareuth (depuis reine de Pologne), épousa Sébastienne Morel, dont il eut : 1^o Jean Rampon, Procureur du Duc de Lorraine, anobli le 7 avril 1724 ; 2^o Sébastienne Rampon, mariée à Jean-Jacques, Comte de Ligniville d'Autricourt. Cette famille existe encore aux quartiers du Trou-au-Chat et de la Rivière-Salée. ARMES : *d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'argent.*

REYNAL DE SAINT-MICHEL, de Toulouse, 8 mai 1713. — Cette famille avait été déjà mentionnée dans l'*Annuaire* de 1866, page 422, comme ayant fait enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1769. Nous lui avons donné pour blason les Armoiries qui ont été attribuées au Capitoul de Toulouse de ce nom par des Généalogistes. Mais les renseignements tirés des archives de la famille nous permettent de compléter et de rectifier l'article. Deux rejetons ont été Capitouls de Toulouse et Avocats au siège présidial de cette ville en 1682 et 1767. Elle existe encore à la Martinique, à New-York et à Versailles, et a possédé en France les terres de Saint-Michel, d'Auffiac, de Saint-Simon. Alliances : Giraud, Havre, Théas, etc. ARMES : *d'or, au chevron de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles à'or.*

RIOUX DE MESSIMY (Jacques-François-Marguerite de), de Dombes, 7 mai 1772. — La terre de Messimy en Dombes, après avoir appartenu à la famille de Laye, passa à Bernard des Rioux, Juge de Police à Lyon, en 1686. Elle fut érigée en comté par édit du duc du Maine, prince souverain de Dombes, en 1699, pour Antoine des Rioux, président à mortier au parlement de Dombes. ARMES : *d'azur à la bande d'argent (alias : d'or), chargée de trois trèfles de sable et accompagnée de deux besants d'or.*

ROCHECHOUART (Joseph de), Marquis de Jars, du Poitou, 11 mai 1736. — Il appartenait à une Branche cadette (que des Généalogistes disent bâtarde et éteinte au milieu du siècle dernier) de la Maison ducale de Mortemart (voyez plus haut, page 83). Jean-Louis de Rochechouart épousa Louise-Victoire Pocquet, dont il eut la Comtesse de Montboissier, née à la Martinique en 1741, et Marie-Louise-Céleste de Rochechouart, mariée à Louis-Charles de la Touche, Gouverneur de la Martinique. ARMES : *fascé, ondé d'argent et de gueules.*

ROI COURPON DE LA VERNADE (Jourdain-Robert), de Sens, 8 juillet 1734.

ROUX-CHAPELLE (Louis-Lambert le), de la Martinique, 5 septembre 1769.

SAINT-HILAIRE (Benoît de), de Paris, 6 mars 1708. — Il était originaire de la Brie et issu d'une famille dont le représentant en 1789, François-Charles de Saint-Hilaire, Ecuyer, Seigneur de Combault, assista aux Assemblées électorales de la Noblesse de la vicomté de Paris. ARMES : *d'or, à trois fers de lance renversés de sable.*

SAINT-PELLERIN (François de), Chateaudun, 9 mars 1740.

SAINT-SEVIN (Denis-Daniel de), de Bordeaux, 4 juillet 1754.

SALIGNAC DE LAMOTTE-FÉNELON (François de), de Périgord, 10 mars 1769. — François-Louis de Salignac, Marquis de Fénelon, nommé Gouverneur et Lieutenant Général de la Martinique en 1763, était arrière-petit-neveu du célèbre Fénelon, Archevêque de Cambrai. Sa postérité s'est éteinte avec son petit-fils, Charles, Marquis de Fénelon, Garde du Corps du Roi Charles X, mort le 13 novembre 1859. (Voyez l'*Annuaire* de 1848, page 255). ARMES : *d'or, à trois bandes de sinople.*

SALLE SEGUIN DE LA MOTHE (Guillaume-Daniel de la), de Chartres, 8 novembre 1749.

SALLES (Pierre des), de Bretagne, 5 mars 1782. — La terre des Salles, Paroisse de Sévignac, paraît avoir donné son nom à cette Maison, qui passa aux Montres et Réformations de 1427 et de 1513, et qui a été maintenue d'ancienne Extraction en 1669. — ARMES : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois bandes d'or.*

SANSAY (Louis-César-Valentin du), de Poitiers, 4 septembre 1742. — La liste de MM. de la Roque et de Barthélemy lui donne pour berceau la Provence. Nous trouvons dans le Poitou les terres de Sansais et de Sanzay.

SARCUS (Étienne), de Picardie, 5 mai 1784. (Voyez l'*Annuaire* de 1845, page 259). — La Généalogie de la Maison de Sarcus dit que Pierre de Sarcus, commandant du Fort-Royal à la Martinique, épousa, en 1770, Geneviève-Élisabeth Ferrand, fille du Commissaire général de cette Colonie, et qu'il mourut sans postérité. Étienne devait être son frère ou au moins son parent. ARMES : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre merlettes du même.*

SAULGER (Pierre-Maurice), de Paris, 8 mars 1718. — L'*Armorial général officiel*, Registre de Paris, tome 1^{er}, page 222, porte cette mention : « Pierre Saulger, Ecuyer, a fait enregistrer ses Armes : *d'azur, au chevron d'ir, accompagné en chef d'un soleil d'or et d'une lune d'argent, et en pointe d'une autruche aussi d'argent.* »

SCÉPEAUX DE BOISGUINOT (Pierre-François de), d'Anjou, 5 juillet 1736. — Sylvestre de Scépeaux et Robert, son fils, firent, en 1221, une Donation à l'abbaye de Clermont. Leur descendance

passa du Maine en Anjou et en Bretagne. Elle a produit Guy de Scépeaux, président des états de Nantes en 1579; François de Scépeaux, seigneur de Villevieille, maréchal de France en 1562, cinq maréchaux de camp et deux lieutenants généraux, à la fin du siècle dernier. ARMES : *vairé d'argent et de gueules.*

SEYSEL D'ARTEMARRE (Jean-Louis), de Bugey, 6 mars 1732. — La Branche aînée est encore aujourd'hui fixée à Turin et porte le titre de marquis d'Aix. (Voyez l'*Annuaire* de 1861, Nob. de Savoie, page 387). ARMES : *gironné d'or et d'azur.*

STRECHT (Jean), d'Italie 11 mai 1720. — Son nom semble indiquer une tout autre origine. On croit qu'il était Flamand et de la même souche que son contemporain, Jean Vander Stricht, Echevin de Gand, qui avait pour Armes : *de sable, au chevron d'or accompagné de trois tours d'or.*

TASCHER DE LA PAGERIE (Gaspard), de Blois, 3 mars 1745. (Voyez l'*Annuaire* de 1849, page 93).

THIBAUT D'ALLERY, de la Rochelle, 9 novembre 1722. — Un jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitou, en date du 1^{er} avril 1669, avait maintenu les Thibault, sieurs d'Allery. ARMES : *d'azur, à la tour d'argent.*

TIBERGE. — Cette ancienne Famille de Robe est originaire de Picardie. Nicolas Tiberge, Notaire royal, épousa à la Martinique Marie-Marguerite de Gaigneron. Quoique ne s'étant pas présentée devant le Conseil supérieur, elle mérite d'être citée ici. ARMES : *d'argent, au rameau de laurier de sinople chargé d'un oiseau de sable.*

TOUCHE DE MARREUIL (Yves-Henri la), de Poitiers, 7 mars 1744. — Il était d'une Famille originaire de Bretagne, qui passa aux Réformations et Monstres de 1430 à 1543, qui fut maintenue en 1688, et qui a donné un conseiller au parlement de Rennes en 1777. Louis-Charles de la Touche, Gouverneur de la Martinique épousa Marie-Louise-Céleste de Rochechouart, dont la mère était Louise-Victoire Pocquet. (Voyez plus haut l'article Pocquet). Jacques de la Touche la Mouzinière, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, fit enregistrer son blason en 1697, au Bureau de Thouars : *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

TREZIN DE CANCEY (Antoine de), de Blois, 4 mai 1739. — Les seuls documents que nous ayons pu retrouver sur son nom, c'est que Marie de Trezin, Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des comptes de Paris, avait épousé Madeleine Boireau de Cangis ou de Cangés, et qu'ils firent enregistrer l'un et l'autre leurs Armoiries en 1697. C'est sans doute en ajoutant le nom de sa mère à celui de son père qu'Antoine de Trezin de Cangey ou de Cangés aura composé le sien : ARMES : *d'or, à un arbre terrassé de sinople; au chef du même chargé de trois quintefeuilles d'or.*

TURPIN DE TORNEILL (Jean-Baptiste), 8 mai 1781. — La Famille Turpin de Jouhé, d'Ardilleux, de Bouin, originaire de la Rochelle, ne doit pas être confondue avec celle des Turpin de Crissé, du Poitou. La Branche maintenue à la Martinique est celle de Thomeille et non Torneill. Alliances : Du Bois de Saint-Landé, Le Gardeur de Tilly, Rools-Joursolas, etc. ARMES : *d'azur, à trois besants d'or.*

VALLÉE DE MONTROYER (René de la), d'Alençon, 11 mars 1715, — Par Jugement du 30 juin 1667, les Seigneurs de Montrayer, des Oufrairie, du Tertre, de la Roche, etc., du nom de la Vallée ont été maintenus dans leur Noblesse. ARMES : *de gueules, au chevron parti d'or et d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

VESIEN DE LA ROCHE (Armand-Hilaire de), de Chartres, 7 septembre 1712. — Un autre rejeton de la même Souche, Hilaire Vezien de Laroche, produisit ses Titres de Noblesse à la Guadeloupe en 1771. (Voyez l'Annuaire de 1866, page 424.) Jean Vezien, Ecuyer, Seigneur de Rifaux, fit enregistrer son blason en 1697 dans les Bureaux de la Généralité de Poitiers ; il appartenait sans doute à la même famille. ARMES : *d'azur, à trois flèches d'or, ferrées d'argent, posées en fasce l'une sur l'autre, la 1^{re} et la 2^e contournées, accompagnées en chef d'un coq d'or et en pointe d'une rose du même.*

VOISINES (Eustache-David de), de Tiersanville en Gâtinais, 11 novembre 1773. — Son ascendance, établie par titres authentiques, remontait à Jean de Voisines, seigneur de Chancepoix, de Soupes, etc., près Château-Landon en Gâtinais, vivant en 1500. Il était fils de François de Voisines, Chevalier, Seigneur de Chancepoix et de Thiersanville. Son frère Antoine avait pris du service dans les troupes de la Compagnie des Indes, et ne laissa qu'une fille, mariée à Louis-François Liénard, Capitaine de Vaisseau, dont la postérité existe à l'île Maurice. ARMES : *d'azur, au chevron d'argent (alias : d'or), accompagné de trois étoiles d'or.*

FAMILLES NOBLES DE L'ILE DE FRANCE ET DE L'ILE BOURBON.

Les Portugais découvrirent en 1545, sous le règne de Jean IV, l'île Bourbon, appelée d'abord Mascareigne, du nom de leur chef Mascarenhas. Ils en prirent officiellement possession, mais ils n'y fondèrent aucune colonie. Un siècle plus tard, Pronis, agent de la Compagnie des Indes, l'occupa à son tour au nom du Roi Louis XIII, et il envoya de Madagascar, en 1646, une douzaine de déportés et un certain nombre de négresses. Ce fut le premier noyau de la population de cette Ile, dont M. de Flacourt, suc-

cesseur de Pronis, renouvela l'Acte de prise de possession en 1649, et à laquelle il donna le nom d'Ile Bourbon. En 1670, le Marquis de Montdevergue fut envoyé aux Iles de Bourbon et de Madagascar avec une troupe nombreuse de gentilshommes. L'année suivante, des Français échappés au massacre du Fort-Dauphin, et, en 1690, des Protestants chassés du continent par la Révocation de l'Edit de Nantes, accrurent la prospérité de cette colonie naissante. Appelée Ile de la Réunion, on ne sait pourquoi, sous le gouvernement républicain, Ile Bonaparte sous l'Empire, elle reprit, en 1814, le nom de Bourbon, auquel on a officiellement substitué de nouveau celui qu'elle avait reçu au baptême de 1793.

L'Ile Maurice, découverte, en 1598, par les Hollandais, qui lui donnèrent le nom de leur stathouder, fut délaissée par eux et resta inhabitée jusqu'en 1721. A cette époque, des créoles de l'Ile Bourbon vinrent s'y fixer. Mais le vrai fondateur de cette colonie fut Mahé de la Bourdonnais, qui, nommé Gouverneur de l'Ile, y amena en 1734 une troupe nombreuse d'aventuriers français. Les guerres de l'Inde, vers la fin du règne de Louis XV, firent refluer vers l'Ile Bourbon et l'Ile Maurice un assez grand nombre de Familles nobles, dont l'esprit national soutint la lutte contre l'Angleterre pendant toute la période de la Révolution. Mais, en 1810, trente mille hommes et une flotte considérable l'obligèrent à capituler. Restée depuis lors sous la domination anglaise, l'Ile de France dut, pour éviter une antiphrase, reprendre sa dénomination primitive.

La population de ces deux petites Iles, purifiée par les adjonctions que nous venons de signaler, conserva des mœurs patriarcales qui, retracées par la plume de Bernardin de Saint-Pierre, rappellent les beaux jours de l'âge d'or. Il n'y avait que trois Classes sociales : celle des blancs, celle des hommes de couleur et celle des esclaves. Les premiers, tous égaux, formaient l'aristocratie, la Noblesse en quelque sorte du pays, sans distinction d'origine. Pour s'en convaincre on n'a qu'à consulter la liste des Chevaliers de Saint-Louis de l'Ile Bourbon, publiée par M. d'Hastrel dans son album ; on verra qu'un dixième au plus appartenait à une Noblesse dûment constatée. Il n'y eut donc aucune production de Preuves généalogiques, aucun Enregistrement de titres ou de Lettres de confirmation et d'Anoblissement devant les Conseils supérieurs de ces colonies ; et l'on est obligé, pour en donner un Nobiliaire, de faire soi-même un choix parmi les Familles dont la condition et l'origine ont été établies en Europe par des documents certains.

Nous avons consacré une notice spéciale aux Maisons de Kerveguen, de Parny et de la Tour Saint-Igest. Nous allons passer en revue plus succinctement quelques autres familles.

ADHÉMAR. — La Maison d'Adhémar, qui a produit un grand nombre de Branches et dont l'*Annuaire de* 1869 a donné une notice, s'est étendue en Dauphiné, en Languedoc et en Provence. Un Rameau des Adhémar de Lantagnac, représenté par Pierre-

Antoine, Chevalier de Saint-Louis, fils de Louis d'Adhémar de Lantagnac et de Françoise de Voisines, dont on retrouve aussi la famille aux Indes orientales, s'établit aux Antilles et à l'Ile de France, où son nom figurait encore en 1789 aux assemblées de district. — ARMES : *d'or, à trois bandes d'azur.*

BARBÉ DE MARBOIS. — François-Étienne Barbé, Conseiller du roi, Directeur de la Monnaie à Metz, épousa Anne Marg. Leur fils, François, né le 31 janvier 1745, reçu Conseiller au Parlement de Metz en 1779, fut deux ans après nommé Intendant de Saint-Domingue. Il figure dans les procès-verbaux des assemblées du District de l'Ile de France. Élu Maire de sa ville natale à son retour, en 1790, il fut Député de la Moselle au Conseil des Anciens en 1795, déporté à Sinnamary, premier président de la Cour des comptes en 1807, comte de l'Empire, Sénateur en 1813, Pair de France en 1814, Ministre de la justice et garde des Sceaux en 1815, marquis en 1817. Il est décédé le 13 janvier 1837, ne laissant qu'une fille, mariée au Duc de Plaisance. Sa sœur, Marie-Anne Buché, avait épousé François-Étienne Kellermann, Capitaine de Hussards, qui devint Maréchal de France et Duc de Valmy. — ARMES : *de gueules, au cheval barbé d'or, cabré et contourné, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, brochante sur le tout ; au franc canton d'azur, à trois bandes d'argent.* — Supports : Deux hiboux.

BARRY. — La famille de Barry ou du Barry est originaire de Guyenne, où elle possédait au siècle dernier la Baronnie de Batz, pour laquelle Louis de Barry rendit aveu et dénombrement à Messire François de Lacheze, Chevalier, Conseiller du roi, Président trésorier de France, général des Finances, le 16 septembre 1679. Daniel de Barry, Seigneur de Maupas, était Lieutenant Général en la sénéchaussée des Landes, au siège de Saint-Sever. Jean-Pierre de Barry, prêtre, Conseiller du Roi, vicaire général d'Aix, fit enregistrer ses armes en 1699. Louis de Barry, Lieutenant général au Bailliage de Saint-Sever, fut poursuivi et menacé de confiscation de la terre de Batz en 1721, faute d'en avoir rendu hommage et d'avoir fait enregistrer l'aveu et dénombrement. Jean-Baptiste de Barry, Seigneur de Puyo, était Chevalier de Saint-Louis en 1789. A la même époque, un autre Barry figurait dans les Assemblées de District de l'Ile de France. — ARMES : *d'azur, à trois éléphants d'or (quelquefois les deux du chef affrontés).*

BONNEFOY. — La Famille de Bonnefoy, originaire de Normandie, d'où elle avait passé en Augoumois, a donné à la Marine Royale des Officiers, dont plusieurs se sont fixés au siècle dernier à l'Ile de France. Isaac de Bonnefoy, fils de Jacob de Bonnefoy de Breteauville, Enseigne des Vaisseaux du Roi et Chevalier de Saint-Louis, et de Suzanne de Martel, fut lui-même Lieutenant des Vaisseaux du Roi et Chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé en 1764 Françoise-Madeleine Laisné, dont il eut plusieurs en-

fants. — ARMES : *de sable, à trois mains dextres appaumées d'or*. Devise : HONNEUR, COURAGE ET FIDÉLITÉ.

BOUVET. — Les Généalogistes citent plusieurs familles de ce nom. Dom Pelletier, dans son Nobiliaire de Lorraine, donne celle qui est issue de François Bouvet, trompette du duc René II, et anobli par ce Prince le 10 novembre 1501. Son petit-fils, Charles Bouvet, Chambellan du Duc Charles, obtint par Lettres Patentes du 25 mars 1626, l'autorisation de prendre pour Armes celles des Bouvet d'Ast, en Piémont : *d'azur, au bœuf d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même*. La famille représentée à l'Île Bourbon était celle des Bouvet, Sieurs de Lozier, issue d'un Avocat aux conseils du roi, dont le fils, Capitaine de Vaisseau de la Compagnie des Indes, fut anobli en 1774. Elle a donné un Maréchal de Camp en 1814 et un Vice-Amiral créé Baron en 1819. Elle semble par son blason vouloir rappeler une origine commune avec les Bouvet de Lorraine, mais l'homonymie explique naturellement cette similitude d'armes parlantes : Elle porte : *de sinople, au bœuf d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même* (alias : *de sinople, au bœuf d'or ; au chef d'azur, chargé d'un cœur d'or*).

CORDEMOY. — Cette Famille noble, originaire de Royat, en Auvergne, est représentée aujourd'hui à l'Île Bourbon. Géraud de Cordemoy, Membre de l'Académie française, auteur d'une histoire des Rois mérovingiens et Carlovingiens, mourut en 1684. Son fils, Louis Géraud de Cordemoy, abbé de Feniers, continua l'œuvre de son père depuis l'avènement de Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri I^{er}, mais son travail est resté manuscrit. Il mourut en 1722, à l'âge de soixante-onze ans. Joseph Cordemoy ou Cordemoy, sieur de Tournelles, fut confirmé dans sa Noblesse par lettres patentes de septembre 1697 et de novembre 1715. Claude-François de Cordemoy, Chevalier, Seigneur de Francalinont et d'Oricourt, portait, suivant l'*Armorial de 1696* : *d'azur, à une montagne de trois coupeaux d'argent, surmontée d'un soleil d'or*. (Reg. de Bourgogne, page 779).

DROUILLARD. — La famille Drouillard, dont la notice a été donnée dans l'*Annuaire* de 1849-1850, était originaire du Diocèse de Vannes. Tandis qu'un de ses réjetons passant à Saint-Domingue, où sa Branche prit le surnom de la Marre, d'une terre de cette Ile; un autre se fixa à l'Île Bourbon. Le Nobiliaire de Bretagne de M. de Courcy ne cite que la famille Drouillard, sieur de Kerlen (paroisse de Sarzeau), et les Sieurs de la Barre et de Mauvise, originaires d'Anjou, de même nom et Armes, maintenus en 1620 et 1624, nonobstant la dérogation d'aucuns de leurs prédécesseurs. De nos jours, le représentant de la famille des Colonies, Nicolas Drouillard de la Marre, banquier, avait épousé sa cousine, Léonide Drouillard du Karbec, et leur fille, Laurence, veuve du Marquis de Roffignac, s'est remariée, le 28 juin 1869, à Joseph-Eugène Descoutures, Avocat général à la cour de Paris.
— ARMES : *d'azur, à trois pommes de pin d'or*.

ESPINASSY. — La Chenaye-Desbois dit que, suivant un mémoire qui lui avait été adressé par la famille Espinassy, établie à Signe, près de Marseille, elle puise dans l'antiquité la plus reculée les preuves de sa noblesse. Mais Artefeuille ne commence la filiation qu'à Jacques d'Espinassy, dont le fils, Honorat ou Honoré, habitant et consul de Marseille, obtint, dit-il, du roi Henri III (lisez sans doute Henri II), en 1558, une dispense de payer la taxe sur les aires. François d'Espinassy, Bourgeois de Signe, Jean d'Espinassy, avocat audit lieu, et Antoine d'Espinassy, écuyer, ont fait enregistrer leurs Armes en 1697 : *d'or, à une branche d'épines de sinople*. La souche a formé plusieurs Rameaux, entre autres celui d'Espinassy de Merchand et celui d'Espinassy de Venel, qui compte aujourd'hui pour représentant Fortuné d'Espinassy de Venel, nommé Général de Brigade le 12 août 1864. André d'Espinassy, fils d'Antoine et de Rose de Cymon, et petit-fils de Vincent de Cymon, avocat, et de Diane de Truc, fut envoyé en 1751 comme Enseigne de Vaisseau dans les Iles du Vent pour le service de l'artillerie. Le nom d'un Espinassy figure encore dans les procès-verbaux des Assemblées de District de l'Ile de France en 1790. — ARMES : *d'or, à une rose épanouie de sable, accompagnée de trois boutons de rose tigés et feuillés du même*.

HIBON DE FROHEN. — Cette famille, originaire de Picardie, avait passé à l'Ile Bourbon dès les premiers temps de l'établissement des Français. Sa notice historique a été publiée dans les *Annuaire*s de 1843 et 1846. Louise-Marie Buffile, Duc de Brancas, de Lauraguais et de Céreste, Pair de France et grand d'Espagne de première classe, avait substitué, par contrat de mariage et par testament, son gendre, Ferdinand Hibon de Frohen, à ses noms, titres et Armes. Les tribunaux espagnols ont reconnu et validé la transmission de la Grandesse. — ARMES : *d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or et posées 2 et 1*.

HOTMAN. — La famille Hotman, dont une Branche s'est fixée à l'Ile de France, était originaire de la ville d'Emerick, au Duché de Clèves, d'où elle était venue en France avec les Comtes de Nevers. Elle est issue de François Hotman, Seigneur de Morfontaine, Fontenay, Pailly, etc..., Conseiller du Roi, Ambassadeur en Suisse sous le règne de Henri IV, et décédé à Soleures en l'an 1600. Son fils aîné Timoléon, Trésorier de France, épousa Marie de Bouqueval, et leur postérité s'éteignit après s'être alliée aux familles de Colbert, de Machault et de Bréget. Philippe Hotman, frère cadet de Timoléon, continua la descendance, qui a contracté des alliances avec les Thévenin (de Tanlay ?), les Pochon, les Jogues, les Bayet et de Boissy. Elle a donné des Maîtres d'Hôtel du Roi, un Capitaine au régiment de Normandie et un autre au régiment de Chartres. — ARMES : *Emanché d'argent et de gueules de six pièces*.

KERVÉGAN (Suasse de). — Le Chevalier Suasse de Kervégan, qui figure avec un de ses agents dans les Assemblées de district

de l'île de France en 1789, était originaire d'Espagne. Diego, l'un des Capitaines espagnols venus au secours d'Anne de Bretagne en 1488, paraît être l'auteur de la famille Suasse. Il épousa Jeanne le Bigot. Jean Suasse était Maréchal de Quintin en 1591. La Branche de Gorrec s'est fondue en 1654 dans la famille de Cognets. La terre de Kerrigan avait appartenu à une autre Branche de la famille que les Nobiliaires de la province disent être fondue dans celle de Cavelier. On trouve aussi un Daniel, sieur de Kervégan, Juge Consul en chef en 1774, Maire de Nantes en 1789, dont le blason est inconnu. La famille Suasse de Kervégan portait : *d'argent, au chevron brisé de gueules, chargé de cinq pommes de pin d'or, posées 3 et 2, et accompagné en pointe d'un arbre arraché de sinople, le tronc chargé d'un loup passant de sable.*

KERMELLEC. — Il y a deux familles bretonnes de ce nom. L'une, qui, regardée par les Nobiliaire de la province comme un ramage de Penhoet, dont elle a des Armes, a formé plusieurs Branches ; celle de Kersandy a été déboutée à la réformation de 1670. L'autre est un ramage de Keranraiz, et a donné en 1611 un Gouverneur du château du Taurain-Alain de Kermellec. Les Sieurs de Keranguiriec, déboutés à la réformation de 1671, en sont issus. Une Branche de Kermellec s'est fixée à l'île de France au siècle dernier. ARMES : *vairé d'argent et de gueules, à la bordure engreslée d'azur.*

MAGON. — Cette Famille, originaire d'Espagne, s'est établie au dix-septième siècle en Bretagne, où elle a possédé un grand nombre de terres. Elle a donné quatre Secrétaires du Roi depuis 1674, un connétable de Saint-Malo, Nicolas Magon, Sieur de la Chipaudière, anobli en 1693, un Contre-Amiral, qui fut tué à Trafalgar en 1805, et que le Nobiliaire de Bretagne dit avoir été créé Baron de l'Empire, quoique le rétablissement des titres n'ait eu lieu que par le sénatus-consulte du 14 août 1806, ou plutôt par les deux Décrets du 1^{er} mars 1808 (V. l'*Annuaire* de 1859, p. 321). Trois rejetons de cette famille ont figuré aux assemblées de district de l'île de France, en 1789, sous les désignations de Magon de Médine, Magon de Villebagne et Magon de Sainte-Helier. — ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion aussi d'or, couronné d'argent.* — Devise : TUTUS MAGO.

MARTELLIÈRE (LA). — Philippe de la Martellière, Conseiller au Parlement de Paris en 1632, est l'auteur de cette Famille dont des rejetons s'étaient établis dans l'île de France au siècle dernier. Pierre de la Martellière, reçu Conseiller au grand Conseil en 1659, fut l'aïeul de Pierre-Jérôme de la Martellière, Capitaine au régiment du Roi, infanterie. Cette Famille a contracté ses Alliances avec celles de Hodicq, Goujon de Thuisy, Thibault de la Rochethulon, de Lory, etc. — ARMES : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles d'oranger de sinople.*

MARTINIÈRE (LA). — Cette famille, de Bretagne, du ressort de l'Evêché de Rennes, où elle a possédé les terres de la Martinière, de la Pommeraye, de la Fleuriays et de la Beguinaye, a été maintenue dans sa Noblesse par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Barrin de la Galissonnière, le 16 mars 1671. Son nom figure parmi ceux des habitants de l'île de France qui assistèrent aux assemblées de district en 1789. — **ARMES :** *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules entre deux fleurs de lis.*

RICHEMONT (Panon-Desbassayns). — La famille Panon, originaire de Guyenne, a été une des plus riches et des plus puissantes de l'île Bourbon, où elle s'était fixée dès la fin du dix-septième siècle. Elle a formé plusieurs Branches, qui au surnom collectif de des Bassyns ou Desbassayns ont joint ceux de Montbrun, de Richemont, de Portail, etc. Elle est alliée aux Familles Dalon, de Dampierre, Dodun de Keroman, de Keating, du Pont, de Saint-Didier, de Villèle, etc. Elle a donné deux Chevaliers de Saint-Louis en 1775. Philippe Panon-Desbassayns de Richemont, Conseiller d'État, Député de la Meuse, a été créé Comte le 6 octobre 1827 par Lettres Patentes et Erection de Majorat. Le 2 février 1856 est décédé Julien Panon-Desbassayns, et le 26 juin 1850, Eugène Panon, Comte Desbassayns de Richemont, né en 1800, ancien Gouverneur des Etablissements français dans l'Inde. Paul Panon-Desbassayns, Baron de Richemont, membre du Corps législatif, a été créé Sénateur le 16 août 1859, et son fils, Paul-Alfred, Enseigne de Vaisseau, est décédé à vingt-quatre ans, le 14 avril dernier. Il ne faut pas confondre cette Famille avec celle des Lemercier de Richemont, créoles aussi, dont un rejeton vient d'être appelé à siéger au Sénat auprès de son homonyme. — **ARMES :** *d'azur, au paon rouant et mirailé d'or.*

VAN SCHALKWYK. — Originaire de Hollande, la famille Van Schalkwyk vint s'établir à la Guadeloupe au siècle dernier, où elle a formé plusieurs Branches, dont la principale a pris le surnom terrien de Boisaubin. Elle résidait dans les paroisses du Moule, de Trois-Rivières, de Sainte-Anne de Gozier, de Saint-Louis, Alliances : Bellemard, Bonnet, Bonval, Classe, Courcelle, Coudroy-Lilette, Houdin, Longwal, Huraut de Gondrecourt, Lemercier de Richemont, Museau de Sainte-Marie, Vupart de Neuilly. — **ARMES :** *fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

VOISINES. — La Famille de Voisines, dont le nom se trouve écrit aussi de Voysine, est originaire de Château-Landen en Gâtinais. Elle a été maintenue dans sa Noblesse par Arrêt du conseil d'État du 28 avril 1667, sur preuves remontant à Jean de Voisines, Seigneur de Chancepoix, Souppes, etc., marié à Catherine de Ventouse, veuve, et représentée en 1529 par Jacques de Voisines, son fils, pour faire acte de foi et hommage. Edmond de Voisines, Ecuyer, Seigneur de Chancepoix, de Morquepoix, des Crémaux, etc., épousa Louise de Beaumont, fille

de Pierre et de Guillaume de Pönville. Christophe de Voisines épousa en 1577 Louise des Roches, et fut père de René, marié avec Renée Picot, César de Voisines, Seigneur de Chancepoix et de Thiersanville, issu de cette union, épousa en 1641, à Paris, Mary-Anne Jean, fille d'Aimé Jean, Commis au greffe, et de Jeanne du Tillet. Eustache de Voisines épousa, en 1690, Marie-Françoise Alexandre, Il fit enregistrer ses Armes en 1697, et transigea le 31 janvier 1698 avec Étienne de Birague. Il eut de son union François de Voisines, marié en 1741 à Louise-Élisabeth-Angélique Séguier, et père de : 1^o Eustache-David de Voisines, qui fit enregistrer ses titres devant le Conseil supérieur de la Martinique ; 2^o Antoine de Voisines, qui passa au service de la Compagnie des Indes, et ne laissa qu'une fille, mariée à Louis-François Liénard, Capitaine de Vaisseau, d'une Famille fixée à l'île de France. — ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

VILLÈLE. — Cette Famille est originaire du Languedoc. Jean de Villèle, Ecuyer, Seigneur de Campauliac, Secrétaire du Roi, obtint des lettres de vétérance après quarante ans d'exercice en 1674. Guillaume de Villèle, revêtu des mêmes fonctions fit enregistrer son blason dans l'Armorial de 1696 : *coupé émanché d'or et d'azur.* (Généralité de Toulouse, p. 2 ff; Mss. de la Bibl. impériale). Guillaume Aubin, Comte de Villèle, Archevêque de Bourges et Pair de France, mourut le 25 novembre 1841, à l'âge de soixante et onze ans. D'une autre Branche était issu Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, Comte de Villèle, né à Toulouse le 14 août 1773, qui entra dans la Marine militaire et se fixa à l'île Bourbon, où il épousa M^{lle} Panon Desbassayns, fille d'un riche propriétaire. (Voy. plus haut, p. 349). Il revint en France en 1807, fut nommé Maire de Toulouse en 1815, Député de la Haute-Garonne, Ministre des finances (1821-1828), et mourut le 12 mars 1854. Plusieurs Membres de sa Famille résident encore à l'île Bourbon. En France, Sophie-Joséphine de Villèle a épousé le Vicomte Drouilhet de Sigalas, et leur fils est gendre du Marquis de Luc-Saluces. ARMES : *parti émanché d'or et de gueules.* Devise : *TOUT VIENT A POINT A QUI PEUT ATTENDRE.*

En tête de cet article nous avons fait remarquer que le Cardinal de Richelieu, lors de l'établissement de nos premières colonies, y avait jeté les germes du système féodal. Des terres y furent érigées en Fiefs et quelquefois en Marquisat, en Comté, en Baronnie. Leurs propriétaires étaient dans l'obligation de rendre hommage au Roi, et ces Actes de foi et hommage étaient enregistrés en vertu d'Arrêts du Conseil supérieur. Voici le dépouillement de ces Registres, conservés aux Archives de la Cour impériale de la Guadeloupe, où se trouvent aussi insinués quelques Edits sur la Noblesse et les preuves à fournir pour être maintenu. Malheureusement il existe des lacunes. Ces Registres

ne commencent qu'en 1733, et ils ont été perdus pour la période de 1740 à 1763, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, jusqu'à la fin du régime des Seigneurs et de l'Administration du Marquis Houel, dont l'aïeul avait obtenu l'Erection en Fief de la terre d'Arnouville par Lettres du 8 janvier 1664.

ENREGISTREMENT D'ACTES DE FOI ET HOMMAGE
ET D'ÉDITS CONCERNANT LA NOBLESSE.

3 novembre 1733. — Acte de foi et hommage de Pierre-Gilbert de Voisins de Crapado, créé Comte de Lohéac par Lettres Patentes de Louis XIV, du mois de juin 1710.

4 novembre 1738. — Acte de foi et hommage du Marquis de Senneterre et de Brinon, créé par Lettres Patentes du mois de mars 1738.

4 janvier 1740. — Acte de foi et hommage de Sieur d'Auseur pour le Fief d'Arnouville. (1)

13 janvier 1764. — Foi et hommage rendu par M. de Machicour pour partie du fief d'Arnouville.

5 mars 1765. — Foi et hommage de dame Lecointre de Verville pour le Marquisat d'Houelbourg. (2)

16 mai 1766. — Foi et hommage des Sieurs Poyen et Bouscarem pour les Marquisats de Sainte-Marie et de Saint-Louis.

13 mars 1769. — Édit qui attribue la noblesse du deuxième degré Aux Offices de Conseillers titulaires et de Procureur général au Conseil supérieur de la Guadeloupe.

13 mars 1769. — Foi et hommage de Sieur Saint-Riquier de Machicour pour partie du Fief d'Arnouville.

19 janvier 1770. — Foi et hommage du Sieur Botreau-Roussel pour le Fief de Saint-Louis.

18 mai 1771. — Foi et hommage des Sieurs Jean-Baptiste et Nicolas Desbois-Boissulant pour le Fief de Saint-Louis.

9 novembre 1775. — Foi et hommage du sieur Duclos pour le Comté de Lohéac.

7 mars 1776. — Foi et hommage du sieur Duqueruy d'Arnouville, Capitaine Aide-major des Milices au Bataillon de la Baye-Machault et commandant de cette Paroisse.

(1) Nous donnerons plus loin la teneur de cet acte, comme spécimen.

(2) Elle devait donner une paire d'éperons dorés ; mais elle demanda un délai de plusieurs mois pour s'acquitter de cette redevance « parce qu'il n'y avait pas de doreurs dans l'île ».

6 juillet 1776. — Foi et hommage du Sieur Charles-Romain Saint-Ricquier de Machicour pour partie du Fief d'Arnouville.

6 novembre 1776. — Foi et hommage du Sieur Desbois-Boissulant pour le Fief de Saint-Louis.

2 janvier 1777. — Foi et hommage des Sieurs Poyen et Bouscaren pour le Marquisat de Sainte-Marie.

3 septembre 1777. — Foi et hommage de la dame Pinel pour le marquisat de Brinon.

7 et 10 mars 1780. — Foi et hommage des Sieurs de Saint-Riquier de Machicour, Gilles Cadou et Pierre Evêque-Beaumont pour partie du Fief d'Arnouville dite Versailles.

9 mai 1783. — Lettres Patentes concernant les Anoblissements et Preuves de noblesse à faire dans le Royaume par les habitants des Colonies.

8 et 9 novembre 1786. — Foi et hommage des Sieurs Duclos frères pour le Comté de Lohéac.

ARRETS DU CONSEIL SUPÉRIEUR QUI ORDONNENT DES ENREGISTREMENTS NOBILIAIRES DONT LES REGISTRES MANQUENT AU GREFFE DE LA COUR IMPÉRIALE DE 1740 A 1763.

10 mai 1752. — Provisions de Secrétaire du Roi accordées au sieur Durand de Blonzac, avec privilèges de Noblesse pour lui et les siens.

3 juillet 1752. — Arrêt qui renvoie le Sieur de Pujols, Baron de la Grave, habitant de la Grande-Terre, à se pourvoir devant Sa Majesté pour obtenir jussion de l'Enregistrement de ses titres de Noblesse dans le délai qu'il a demandé.

8 novembre 1756. — Arrêt de la cour qui ordonne l'enregistrement de celui du Conseil d'État du 23 avril 1756, portant privilèges de noblesse pour le Sieur Depeysonnel.

9 novembre 1757. — Arrêt qui ordonne, avant faire droit, que le Sieur Pujols, Baron de la Grave, sera tenu de rapporter dans le délai de deux ans une expédition en bonne forme, dûment légalisée ou certifiée, d'un arrêt de maintenue de 17 octobre 1670, dont il parle dans sa requête ; sinon qu'il sera poursuivi et puni comme usurpateur de noblesse. (On trouve encore dans les Registres un Arrêt de la cour qui accorde un délai de dix-huit mois au Sieur de Pujols, Baron de la Grave, pour produire ses titres de noblesse).

13 mai 1758. — Arrêt qui accorde au sieur Denisse de Boispréaux un délai de trois ans pour justifier des qualités de Messire et de Baron de Boispréaux.

13 mai 1758. — Arrêt qui accorde au Sieur Legros de la Chandonnière un délai de deux ans pour justifier de sa naissance sous peine d'être poursuivi à l'expiration du délai.

23 mai 1758. — Arrêt qui accorde au sieur Courtille de Louville un délai de deux ans pour justifier de sa Noblesse, sous peine d'être poursuivi.

4 juillet 1758. — Arrêt qui accorde au Sieur François Dupin de Montméa un délai de deux ans pour rapporter l'ordre de Sa Majesté enjoignant d'enregistrer sa Noblesse.

13 novembre 1758. — Arrêt de la Cour supérieure portant défense au Sieur Pierre-Nicolas Mi^s de Saint-Paul de se qualifier Noble et de prendre à l'avenir dans des actes la qualité d'écuyer avant de s'être mis en règle.

13 novembre 1758. — Arrêt de la Cour supérieure portant défense au sieur Armand-Jean-Julien de Malguiche de se qualifier noble et de prendre à l'avenir dans des actes la qualité d'écuyer jusqu'à ce qu'il soit mis en règle.

14 mai 1764. — Arrêt de la cour supérieure qui accorde à François Dupin de Montméa, Seigneur de la Jouardière, le Chousais, Verrel, etc., Chevalier de Saint-Louis, une prorogation du délai d'un an pour se pourvoir par-devant Sa Majesté et obtenir l'ordre d'enregistrer ses titres de noblesse.

14 janvier 1784. — Arrêt qui déclare et atteste que le sieur Charles Chabert, père du suppliant (Hilaire-Louis Chabert de la Charrière), et premier auteur de sa famille en cette île, ledit suppliant et ses autres descendants n'ont exercé aucun état incompatible avec la noblesse, qu'ils ont vécu notables et ont occupé des places honorables.

10 mai 1785. — Arrêt de la cour supérieure qui constate que d'après l'enquête ordonnée par elle le 2 mai précédent, les sieurs Marc-Antoine-Robert, Pierre-Antoine, Nicolas-Médéric et Jean-Claude de Préaux, ont servi comme volontaires au siège de la Guadeloupe en 1759, et qu'ils ont occupé tous quatre des grades dans la Milice; qu'ils n'ont fait aucun acte de dérogeance, et qu'ils ont vécu dans la Colonie d'une manière honorable.

3 janvier 1788. — Arrêt qui accorde aux Sieurs de Gigonnoux de Verdon le délai d'un an à l'effet d'obtenir du Ministre des lettres de jussion pour l'enregistrement de leurs titres de noblesse.

3 mars 1788. — Arrêt qui accorde à Lenoir de Carlan de Tournemine le délai d'un an pour faire venir ses titres de noblesse et les faire enregistrer. Ledit Arrêt visant l'expédition d'une sentence de Mainteneur de Noblesse rendue le 27 janvier 1669 en faveur de sa famille par l'Intendant de Bretagne.

13 mars 1788. — Arrêt qui déclare et atteste que, d'après la notoriété publique et l'enquête ordonnée par la Cour, les sieurs Guillaume-Pierre Rousseau et Pierre-Quentin Rousseau, descendants de Jean Rousseau, Capitaine gouverneur du château de Secondigny en Poitou, occupent et ont occupé des grades dans la Milice, qu'il n'ont, ainsi que leurs ancêtres, fait aucun acte de dérogeance, et qu'ils ont vécu de père en fils d'une

manière honorable à la Guadeloupe. (Voyez l'*Annuaire de la noblesse* de 1864, page 755).

12 mai 1788. — Arrêt qui accorde au sieur Prévost de Saint-Cyr un délai de dix-huit mois pour se procurer ses titres de noblesse et les lettres de jussion du ministre nécessaires pour leur enregistrement.

14 juillet 1788. — Arrêt de la Cour qui valide les expéditions, délivrées par le Greffier, des titres de noblesse du sieur Yves de Villiers, Ecuyer, et qui les atteste conformes aux originaux détruits par l'incendie du greffe.

18 juillet 1788. — Arrêt qui autorise le Sieur de Goursolas, ancien Capitaine de Vaisseaux du Roi, à se faire délivrer par le Greffier une expédition du testament de son père, Médéric Roll, écuyer, Sieur de Goursolas, pour la produire en France et prouver sa filiation.

3 janvier 1789. — Arrêt de la Cour supérieure qui proroge d'un an le délai accordé aux sieurs Dubreil de Verdon (Gigonoux) pour obtenir du Ministre la lettre nécessaire à l'enregistrement de leurs titres de noblesse.

6 mars 1789. — Arrêt qui autorise les Sieurs Després du Bellois à se faire délivrer par le Greffier de la Cour une expédition de leurs titres de noblesse, qu'ils désirent produire en France pour se faire maintenir dans l'état de leurs ancêtres. (Attestation de la cour au bas de cette expédition.)

6 mars 1789. — Arrêt qui déclare et atteste que, d'après une enquête ordonnée par la Cour et d'après la notoriété publique, les sieurs Després du Bellois et leurs ancêtres n'ont fait aucun acte de dérogeance, et qu'ils ont de père en fils vécu d'une manière honorable à la Guadeloupe, où ils ont possédé et possèdent encore des habitations.

FOI ET HOMMAGE FAIT AU CONSEIL
PAR LE SIEUR D'AUSSEUR.

Ce jourd'huy quatrième janvier mil sept cent quarante, de relevée, en la chambre du conseil supérieur de l'île Guadeloupe, est comparu M. Romain d'Ausseur, conseiller en la Cour, au nom et comme copropriétaire du fief d'Arnouville, aux fins de faire la foi et hommage qu'il est tenu de rendre au roi à cause des terres dudit fief d'Arnouville, situées au quartier du petit Cul-de-Sac, érigées en fief par le sieur marquis Houel, le 8 janvier 1664, lors seigneur et propriétaire en cette isle, ratifié le 5 juillet suivant par le sieur de Tracy, lieutenant général en ces îles et commissaire du Conseil, et confirmé par jugement des commissaires généraux du Conseil, députés par Sa Majesté le 5 janvier 1733 et lettres patentes du roi adressées à la Cour, données à Versailles le onzième juin 1738, signées Louis et plus

bas PHÉLIPPEAUX, et scellées du grand sceau en cire jaune, enregistrées au greffe de la Cour, suivant son arrêt de ce jour. Et à l'instant ledit sieur d'Ausseau a requis à la Cour de recevoir de lui ladite foi et hommage qu'il est tenu de faire au Roi en cette Cour, à cause dudit fief d'Arnouville ; à l'effet de quoi ledit sieur d'Ausseau, son épée ôtée, la tête nue, à genoux, les mains jointes dans celles de M. Marin, conseiller du roi en ses conseils, commissaire ordonnateur de la marine, subdélégué par Sa Majesté à l'intendance des îles françaises du Vent de l'Amérique à la Guadeloupe, et premier conseiller des conseils supérieurs desdites îles, a dit et déclaré en ces termes :

Messieurs, me voici en votre présence pour vous dire que je deviens l'homme lige du roi, à cause de la part et portion que je possède dans les terres et fief d'Arnouville et tous autres droits y attachés, à cause desquelles terres et seigneurie je dois à mondit seigneur roi la seule foi et hommage que je rends et fait présentement et promets à Sa Majesté en vos présences, Messieurs, par serment que je fais sur les saints Évangiles que je lui serai loyal et féal, lui porterai honneur et obéissance, le servirai et défendrai à la vie et à la mort, envers et contre tous sans exception de personnes, lui soumettant et obligeant non-seulement mon honneur et ma vie, mais aussi tous mes biens indistinctement, tant féodaux que roturiers, et que je me gouvernerai envers Sa dite Majesté ainsi qu'homme de foi lige doit faire envers son seigneur souverain. Auquel sieur d'Ausseau la Cour a répondu : Vous devenez en ce moment l'homme lige du roi, à cause de la part et portion que vous avez dans le fief d'Arnouville, comme vous l'avez déclaré, et vous permettrez au roi, en présence de cette Cour, sur les saints Évangiles, que vous le servirez et défendrez tant à la vie qu'à la mort, envers et contre tous, sans rien réserver ni excepter, y soumettant et obligeant non-seulement votre honneur, votre vie, mais aussi tous vos biens indistinctement, que vous lui serez féal, homme lige, vassal et obéissant, à cause de la part que vous avez dans lesdites terres et fief d'Arnouville.

Lequel dit sieur d'Ausseau a répondu : Je le promets et en requiers acte.

Sur quoi ouï M^e le Blond, conseiller, faisant en cette partie les fonctions de procureur général, la Cour a dit audit sieur d'Ausseau qu'elle le reçoit pour le Roi, ès dites foi, et hommage sauf les droits de Sa Majesté et l'autrui, en tout et aux charges portées par l'établissement dudit fief d'Arnouville, comme aussi aux droits et prérogatives y attribuées, dont et de ce que dessus a été par la Cour accordé le présent acte audit sieur d'Ausseau, qui après lecture faite de tout le contenu en icelui, a signé avec M. de Clieu, Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, gouverneur pour le roi en cette île ; mondit sieur Marin ; maîtres de Montérau, Boyelleau, Millet, Coquille et le Blond, conseillers ; maîtres Godet Dubrois, le Gotherie de Saint-Ours, Laborde, le Jeune, Lasègue, Robert Coquille et Chabert de Praille, asses-

seurs, et Gaillard de Beaulieu, greffier : ainsi signé sur la minute, d'Ausseau, Déclieu, Marin, de Montéreau, Boyelleau, Millet, Coquille, le Blond, Godet Dubrois, la Potherie de Saint-Ours, Laborde, le Jeune, G. Lassègne, Coquille, Chabert de Praille et Huillard. greffier, Collationné, signé HULLAND, greffier.

§ 3.

SUPPLÉMENT AUX NOBILIAIRES DE LA GUADELOUPE,
DE LA MARTINIQUE ET DE SAINT-DOMINGUE.

(Annuaire de 1866, 1868 et 1869.)

BALON. — André de Balon, Conseiller au Parlement de Provence en 1615, épousa Jeanne de Brascas, dont il eut : 1^o Gaspard de Balon, marié en 1641 avec Anne de Vintimille ; 2^o Madeleine de Balon, femme d'Alexandre de Galliffet. A une branche établie à la Guadeloupe appartenait Louis de Balon de Méon, qui signa en 1789 l'adresse au Roi pour les élections des Députés aux Etats Généraux. — ARMES : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un cœur d'argent, accosté de deux roses de même.*

BATON DE LIBERTAT. — Originaire de l'île de Corse, Pierre Baton délivra la ville de Marseille de la tyrannie où la tenait le factieux Cazeaux, qui avait appelé à son secours les Espagnols. Henri IV l'anoblit avec ses deux frères, Barthélemy et Antoine, en 1596, et le nomma vignier perpétuel de Marseille. Une branche de sa famille alla à Saint-Domingue, où elle existait encore en 1789. — ARMES : *coupé, au 1^{er} d'azur, à la tour d'argent, accompagnée de trois flers d'or ; au 2^e de gueules du lion lampassé d'or.*

DE BOIS DE LA SAUSSAYE. — On voit par l'enregistrement de ses titres de noblesse à la Guadeloupe, en date du 4 mars 1788, que l'un des rejetons de cette famille, Nicolas du Bois, Capitaine d'une Compagnie des Milices de l'île, avait épousé le 24 novembre 1703 Anne-Élisabeth Rousseau. — ARMES : *coupé, au 1^{er} d'azur, au lion d'or ; au 2^e de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : deux satyres.

CASAMAJOR (Ambroise de), — qui a fait enregistrer ses titres à la Guadeloupe le 2 mai 1768, était fils d'autre Ambroise, né à Sauveterre vers 1725 et marié à M^{lle} de Capdeville. Il épousa M^{lle} Petit, et Pierre de Casamajor se maria à la Guadeloupe avec Perrine-Anne Coquille. On trouve aussi Pierre-Jacques de Casamajor, qui avait pour femme Louise de Godemar de Reverchon. Leur famille était originaire de la Province de Guyenne. — ARMES : *d'azur, au lion d'argent, accompagné en chef*

de deux étoiles du même ; à la fasce de gueules, brochant sur le tout.

GAIGNERON. — La souche de la Famille Gaigneron, transplantée aux Antilles, a formé plusieurs Branches qui ont porté les surnoms de Jolimont, des Mornays, des Ravinières, de Marolles, etc. Joseph Gaigneron-Jolimont, Capitaine de Cavalerie, épousa Augustine Papin du Pont, dont il eut : 1^o Joseph-Charles Gaigneron de Marolles, marié le 20 juillet 1771 à Louise-Élisabeth des Vergers de Maupertuis ; 2^o Nicolas-Christian Gaigneron-Jolimont, marié en 1773 à Françoise Papin des Barrières, sa cousine, fille de François, Capitaine de Cavalerie, et de Marie Giraud d'Orsalle ; 3^o Philippe Gaigneron-Jolimont des Marais, qui épousa le 13 février 1776 Rose-Camille Platelet de la Grange, fille de Jean-Charles Platelet de la Thuilerie. Charles-Édouard Gaigneron, Vicomte de Marolles, a épousé Marie-Caroline Juteau, et leur fille s'est mariée, le 4 juillet 1869, avec le Marquis de Piolenc. — ARMES : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de coq, arrachées, barbées et crêtées de gueules.* (Voyez Pl. du Nob. des colonies).

GUYON. — A cette famille, originaire du Poitou et maintenue par Arrêt du Conseil d'État le 2 mai 1715, appartenait Pierre Guyon, Seigneur de la Roche-Guyon, né à Saint-Blandine, petit-fils de Pierre Guyon, Conseiller du Roi, Maire et échevin de la ville de Poitiers en 1636. Il passa en 1689 aux Antilles, et se maria en 1696 avec Marie-Anne de Sainte-Marthe, au Fort-Royal (Martinique). Lieutenant du roi à la Grenade, puis à la Guadeloupe, il eut de son union un fils, enseigne de vaisseau, mort en 1727, et une fille, Marie-Anne Guyon, femme de Michel du Val, capitaine de cavalerie. D'une autre branche était issu Louis-Charles Guyon, seigneur de la Chevallerie, page de la grande écurie en 1679, gouverneur de Pont-Saint-Esprit en 1714, puis colonel au régiment du Roi. — ARMES : *d'argent, au cerf de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or* (Voyez Nob. des colonies).

HOUEL. — Le nom de Houel ou Hoel semble donner une origine bretonne à cette famille, qui habitait la Normandie avant d'être allée s'établir à la Guadeloupe, où elle a formé plusieurs Branches. L'une d'elles, qui possédait la terre de la Pommeraye, s'est éteinte pendant l'émigration. Une autre, issue de Gilles Hoel, Avocat au Baillage de Thorigny, père de Charles Houel, Juge garde de la Monnaie de Caen en 1710, est aujourd'hui représentée par Ephrem Houel du Hamel, Inspecteur général des Haras, en instance depuis plusieurs années pour relever le titre de baron. La troisième est celle qui a passé à la Guadeloupe, où elle obtint l'érection du Marquisat d'Houelbourg et du fief d'Arnouville, Pierre Houel, dit du Parquet, maria sa fille à François de Sonnetterre, Marquis de Brinon, et Vincent Houel, son cousin, passa à la Martinique, où il fit enregistrer ses

titres par le Conseil supérieur. Marie-Anne-Élisabeth Boivin, veuve d'Augustin Lecointre de Berville, Capitaine de Milices, avait acheté le Marquisat d'Houelbourg à François-Henri-Louis Houel, Chevalier, Marquis de Langeay et d'Houelbourg et à Élisabeth-Ursule Houel, femme de Jean-François Bernard, Chevalier, marquis de Montebize, le 26 août 1703. Ce marquisat avait été érigé par lettres patentes du mois d'août 1706. — ARMES : *palé d'or et d'azur de six pièces.*

LENOIR DE CARLAN DE TOURNEMINE. — Cette famille de Bretagne, encore existante à la Guadeloupe, avait obtenu le 3 mars 1788 un Arrêt du Conseil supérieur, qui lui accordait un délai d'un an pour faire venir ses titres de noblesse et pour les faire enregistrer. Il est à croire que les événements de 1789 ont empêché de donner suite à cette instance. La maison le Noir de Carlan est très ancienne, elle a passé aux diverses réformations de Bretagne et a possédé les terres de Craffaut, de Kermoran, de la Villesalmon, de Kerglas, de la Villepierre, de Quéféron, etc. — ARMES : *d'azur, à trois chevrons d'or, au franc quartier de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

LE ROI DE LA POTHERIE. — La Seigneurie de Chalain, qui avait été érigée en Comté en 1657 en faveur de Christophe Fouquet, président au Parlement de Bretagne, fut l'objet d'une nouvelle Érection au même titre, sous la dénomination de la Potherie, par Lettres du mois de septembre 1748, en faveur d'Urbain le Roy, Seigneur de la Potherie, ancien officier d'infanterie au régiment de Piémont. Sa famille, alliée à celles de Boislève, Lantivy, le Prestre, la Rochefoucauld, etc., a possédé en France les fiefs de la Touche, de la Potherie, de Bacqueville et, au Canada, celui de *Saintours*, qu'une faute typographique avait fait appeler *Saindous* dans l'*Annuaire* de 1866 (page 423).

POULPIQUET. — Cette famille, originaire de Bretagne et maintenue à la Réformation de 1668, est connue depuis Guyomarc'h Poulpiquet, dont la femme, Marie, dame du Halgoet, lui apporta la terre de ce nom. Leur fils Bernard, vivant au milieu du quinzième siècle, épousa : 1^o Jeanne de Touronce, dont sont issues les Branches du Halgoet et de Brescanvel ; 2^o Marie Derrien, dont les Seigneurs de Kermen et de Goetlez. Elles ont aussi possédé les Fiefs de Coëtédern, de Locmaria, de Kerangroaz, de Lannouan, de la Villeroche, de la Chevronnière, de la Varenne, de Kermen, de Kerliviry, du Kerimel, de Kerbudan, etc. On compte au nombre de ses rejetons un Président aux comptes en 1654, deux Pages du roi en 1727 et 1771 ; un Docteur en Sorbonne, Evêque de Cornouailles, 1823-1840. — ARMES : *d'azur, à trois pallerons (alias pics de mer) d'argent, becquées et membrées de gueules.* Devise : DE PEU ASSEZ. (Voyez Pl. du Nob. des colonies).

SENNETERRE DE SAINT-NECTAIRE. — Cette souche des plus

illustres et des plus anciennes de la Noblesse d'Auvergne a formé six Branches principales, toutes aujourd'hui éteintes. Le nom de Saint-Nectaire, et par corruption Senneterre, ne vit plus que dans celui d'un village voisin d'Issoire et dans celui d'un chef-lieu de canton qui s'appelaient d'abord la Ferté-Nabert, et qui est aujourd'hui la ville de la Ferté-Senneterre ou Saint-Nectaire, la Ferté Saint-Aubin ou Lowendal ou la Ferté Saint-Michel, puis d'Orléans.

Louis, Seigneur de Saint-Nectaire en Auvergne, Connétable de cette Province, fut père de Bertrand, exécuteur testamentaire du Dauphin Robert, comte de Clermont, en 1296. Casto et Bertrand de Saint-Nectaire, ses fils et petit-fils, furent Chanoines de Brioude. Le second mourut au mois de décembre 1298. François, comptour de Saint-Nectaire et Seigneur de la Ferté-Nabert, fit ses premières armes au siège de Perpignan en 1542, servit à celui de Metz et au ravitaillement de Mariembourg. Nommé Maréchal de Camp, il combattit à Dreux, à Jarnac, et fut nommé Chevalier des Ordres du roi par Henri III en 1583 ; il mourut en 1596. Son petit-fils, Henri, Seigneur de Saint-Nectaire créé Duc et Pair de la Ferté en 1665, Maréchal de France, mourut en 1681. Il fut père de Henri-François, duc de la Ferté, Lieutenant Général en 1696, décédé le 1^{er} août 1703. Ce dernier ne laissait que deux filles, mariées, l'une à Gaston de Lévis, Marquis de Mirepoix, l'autre à François-Gabriel Thibault, Marquis de la Carte. Avec lui s'éteignit la descendance directe du Maréchal de la Ferté. Il ne resta plus alors que la branche cadette, dite de Brinon, issue de Jacques de Saint-Nectaire, Baron de Grolière, frère puîné de François, chevalier des ordres du Roi. Le Père Anselme a donné degré par degré sa filiation jusqu'à Paul de Senneterre, dont le fils, François de Senneterre, épousa Anne Houel, fille de Pierre Houel du Parquet, Marquis d'Houelbourg, Seigneur d'Arnouville, à la Guadeloupe, et mourut en 1715 sans postérité. C'est lui qui rendit foi et hommage, le 4 novembre 1738, pour le Marquisat de Brinon, érigé par lettres patentes du mois de mars de la même année. Nous allons continuer la généalogie de cette branche. François de Senneterre, frère puîné de Paul, se maria en 1685 à Marie de Bechillon. Leur fils, Jean-Charles, colonel du régiment de la Marche en 1731, maréchal de camp, puis lieutenant général en 1734, Ambassadeur à Turin de 1735 à 1743, Chevalier des Ordres du roi en 1745, maréchal de France en 1757, mourut le 23 janvier 1771. Il avait épousé en 1713 Marie-Marche de Saint-Pierre, fille de Henri, marquis de Saint-Pierre, et de Madeleine de Boisseret d'Herbelay. De cette union était issu Henri-Charles de Senneterre, marquis de Rohan, Pisany, Brésillac, Saint-Georges, etc., Colonel d'Infanterie, décédé le 9 mars 1785. Il était le dernier rejeton mâle du nom et des Armes, l'unique fils qu'il avait eu de son mariage avec Louise de Crussol étant mort avant lui. Ainsi s'éteignit cette grande maison ducale, qui avait pour ARMES :

d'azur, à cinq fusées d'argent, mises en fasce. (Voyez Pl. du Nob. des colonies).

VIPART (Gabriel-François de), Ecuyer, Seigneur de Neuilly, 7 mars 1725. — Ce gentilhomme, qui fit enregistrer ses titres de Noblesse par le Conseil supérieur de la Guadeloupe, était issu d'une ancienne maison noble de Normandie. Il produisit des Lettres de reconnaissance de Noblesse, avec anoblissement en tant que besoin, du mois d'août 1656, un Jugement de maintenue de M. Barrin de la Galissonnière, en date du 15 février 1669, et un Arrêt du Conseil supérieur du 4 mars 1683, qu'avait obtenu François de Vipart, Seigneur de Neuilly, son père, qui avait passé à la Guadeloupe à l'occasion de son mariage en 1672 avec Anne le Roy du Mé, fille de Nicolas le Roy du Mé, premier Capitaine de l'île de la Grande-Terre. La maison de Vipart avait formé plusieurs Branches, entre autres : 1^o celle des seigneurs de *Drumare*, éteinte au milieu du seizième siècle ; 2^o celle des Seigneurs et marquis de Silly, qui s'est éteinte en 1747 dans la maison de Madaillan de Lassay ; 3^o celle de Morainvilliers, qui existait encore au commencement du siècle dernier ; 4^o celle de la Vipardière, Seigneur de Langlan, de la Housaye, d'Ypreville en partie et de la Vavassorie-Durand ; 5^o celle des Seigneurs de Neuilly, fixée à la Guadeloupe, où elle s'est alliée aux Houel, le Mercier de Beausoleil, Boyvin, etc. Il a été publié en 1751 au Volume in-4 de plus de 200 pages, consacré à la généalogie de la maison de Vipart, avec preuves justificatives. Les Registres de greffe du conseil supérieur de la Guadeloupe, antérieurs à 1730, ayant été perdus, c'est par ce volume seul que l'on connaît les Enregistrements des 5 mars 1683 et 7 mars 1725. — ARMES : *d'argent, au lion de sable, semé et lampassé de gueules.*

TITRES ET PREUVES DE NOBLESSE, ENREGISTRÉS AU GREFFE DE
LA COUR ROYALE DE LA GUADELOUPE DE 1814 A 1830

7 janvier 1816. — La famille de *Bernard de Luchet*, originaire de la Sénéchaussée de Bigorre, au Royaume du Navarre, fit enregistrer les Preuves faites devant d'Hozier par Judith-Éléonore de Bernard de Luchet pour être admise à la maison Royale de Saint-Cyr, le 13 octobre 1773. — ARMES : *d'or, à trois cors de chasse de gueules.*

8 janvier 1817. — Enregistrement de Lettres de reconnaissance de Noblesse, données en octobre 1784 à Pierre de *Léotard de la Calvie*, chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Beauvoisis, d'une famille originaire de Guyenne. — ARMES : *d'or, à un cerf passant de sable ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

16 septembre 1817. — Enregistrement des Lettres de confirmation de Noblesse, à Paris le 10 mai 1817 en faveur de Mar-

tial et Guillaume de Calbiac, frères, Officiers d'infanterie et chevaliers de Saint-Louis. Leur famille, originaire de Guyenne, avait été maintenue par arrêt de la Cour des Aides de cette province le 11 février 1778. — ARMES : *coupé, au 1^{er} d'or, à deux croissants de gueules, rangés en fasce ; au 2^e d'azur, à deux tours d'argent, crénelées, ajourées et maçonnées de sable, rangées aussi en fasce.*

6 novembre 1823. — Enregistrement des Lettres de confirmation de Noblesse données à Paris, le 7 juillet 1823, en faveur de Louis-Auguste Defrodot-Duplantys, écuyer, Lieutenant de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Sa famille était originaire de Bretagne — ARMES : *d'argent, au chiffre 4 de gueules, accompagné en pointe de deux croissants affrontés du même.*

LA NOBLESSE AU PORTEUR

Au XVIII^e siècle, il n'était pas de pays où l'on accordât aussi facilement qu'en Autriche des titres de noblesse. En 1725, la Chancellerie impériale introduisit, dans les Diplômes qu'elle prodiguait, entre autres faveurs, celle de se décorer de la particule : « *Item, permettons au sieur ..., anobli par ces présentes, d'user de la particule de ou à, s'il lui plaît. Comme elle octroyait quelquefois ses Diplômes en blanc, on appela ses nouveaux anoblis la Noblesse au porteur.*

(Illustration Européenne, Bruxelles.)

LA NORMANDIE

Sous notre beau ciel de France, la Normandie est une des régions que la nature a le plus magiquement dotées. Elle étale son immense tapis de verdure dans une atmosphère où tout se fond en douceur : la lumière, les couleurs, les contours. Les prairies succèdent aux prairies sillonnées de sinueuses rivières d'argent, les riches terres de culture aux vallées verdoyantes, aux profondes forêts, et dans cet océan de verdure surgissent, comme des îlots, d'accueillantes cités, fières de leur trésor d'art, de leurs antiques demeures, de leurs châteaux. Des routes tortueuses escortées de dociles défilés d'arbres, d'innombrables vergers, de nombreux pâtis clos enrichissent cette harmonie. La Normandie agricole, sylvestre et fluviale ménage au touriste averti, au cours de ses randonnées, de perpétuels enchantements.

La féerie commence aux portes de Paris. Mantes la jolie, la bien nommée, gracieuse dans sa robe de feuillages, nous introduit dans ce superbe domaine, plus vert que la verte Écosse.

L'admirable vallée de la Seine en perpétue le charme jusqu'à la mer. Sur la rive droite du fleuve, voici Rouen, l'ancienne capitale de la Normandie : c'est une ville cossue, un centre important de filatures dont les produits sont connus du monde entier, un port où règne une grande activité. La cité moderne, claire et lumineuse, rayonne autour de cette merveille qu'est le vieux Rouen, resté intact, objet d'admiration et de piété. La Grosse Horloge, qui groupe un beffroi, une fontaine et un arc-en-ciel, et l'hôtel Bourgtheroulde sont d'authentiques joyaux. Quant à l'architecture religieuse, la cathédrale de Notre-Dame, Saint-Ouen et Saint-Maclou proclament dans leur somptueux manteau de pierre le triomphe de l'art et de la foi. Rouen possède un des plus riches musées de province.

Sur le trajet de Rouen au Havre s'échelonnent de pittoresques petits ports qui font un curieux contraste avec Jumièges et Saint-Wandrille.

L'abbaye de Jumièges fut fondée au VII^e siècle par Saint Philibert. La tradition rapporte que le saint aurait reçu au nombre de ses religieux deux fils de Clovis II, mutilés aux jambes à la suite d'une rébellion contre leur mère Mathilde : d'où la légende, aujourd'hui contestée, « énervés de jumièges ».

Les ruines qui subsistent sont majestueuses et surtout émouvantes à l'heure des pompes du couchant.

Saint-Wandrille est un lieu de délices que n'a point déserté la vie. Son cloître, ses jardins, ses pins, ses vasques et les grands arbres qui versent l'ombre et la paix, tout conspire à faire de ce lieu un asile pour la méditation et la prière.

Voici la Porte océane : Le Havre que fonda François I^{er} et que le Roi-Chevalier baptisa Le Havre-de-Grâce, y voyant un abri contre les tempêtes, un point de départ pour les grandes expéditions en même temps qu'un centre de relations commerciales. C'est un port très important d'où partent les transatlantiques dans toutes les directions du globe.

Aux portes de Dieppe, c'est le fort d'Arques. C'est sous ses murs qu'Henri IV repoussa les attaques du duc de Mayenne qu'il devait défaire plus tard à Ivry, s'ouvrant ainsi la route de Paris. Non loin de Neufchâtel, sur la Bresle, voici Eu. C'est là que Rollon trouva la mort ; là que la sublime Bergère prisonnière, venant de Compiègne, fit sa dernière station avant d'être écrouée à Rouen ; c'est là encore que Louis-Philippe, reçut, par deux fois, la reine Victoria.

Le long du littoral de Dieppe au Mont Saint-Michel, s'étend un magnifique collier de plages réputées dont Trouville, Deauville, Cabourg et Granville sont les joyaux. La Côte de Grâce et la Côte d'Amour attirent, chaque saison, un afflux croissant d'estivants et de touristes.

Au milieu des gras pâturages du Lieuwin et du pays d'Auge, voici Pont-Audemer et Pont-l'Évêque. Puis Lisieux, toute par-

fumée du souvenir de la sainte carmélite aux roses. C'est Caen qui n'a rien à envier à Roubaix pour les trésors d'art et d'architecture. L'abbaye aux Hommes et l'abbaye aux Femmes sont au nombre des merveilles de cette région qui en compte tant. Caen possède aussi de vieux logis en bois et en pierre délicieusement ouvragés et pleins de séduction. Bayeux, justement fière, elle aussi de sa cathédrale, une des plus belles de France. Bayeux possède, en outre, une tapisserie qui constitue un document artistique archéologique d'une valeur inestimable : la tapisserie de la reine Mathilde, qu'on peut voir au musée dans son imposante vitrine.

Au cœur d'une région délicieusement vallonnée, Falaise, patrie de Guillaume le Conquérant, s'enorgueillit de son beau château roman et de sa belle église gothique. C'est Coutances, séduisante ville d'art ; Saint-Lô, Cherbourg et la presqu'île de la Hague qui forme la pointe extrême du Cotentin. Enfin, la merveille de l'occident, le Mont Saint-Michel, qui dresse dans le ciel sa masse aiguë, « édifice de piété juché sur un édifice de guerre. »

La Suisse normande s'étend entre Falaise, Alençon, Mottain et Saint-Lô. C'est une région accidentée, verdoyante, abondamment arrosée. Les sites sont parfois grandioses. les gorges à la fois riantes et sauvages. Voici Vire, la capitale du Bocage normand, qui domine les célèbres « Vaux de Vire » ; Domfront, dont le donjon est impressionnant ; Alençon, célèbre par ses dentelles et ses demeures médiévales ; Evreux, dont la cathédrale possède des vitraux remarquables ; Dreux enfin, dont la chapelle Saint-Louis renferme les tombeaux de la famille d'Orléans.

En Normandie, Dieu merci, on reste fidèlement attaché aux coutumes locales. Au contraire de plusieurs de nos provinces qui se sont laissé gagner par la fameuse maladie du nivellement, l'heureuse patrie de Corneille respecte jalousement la tradition. Le ciel soit béni ! Cette belle province y perdrait en originalité si ses fils ne se vêtaient plus du costume traditionnel et si leurs compagnes ne chargeaient plus leur front de leurs coiffes si seyantes.

Parlant de sa patrie, Flaubert disait qu'elle possède des lieux si beaux qu'on a envie de les serrer contre son cœur. Comme le créateur d'Emma Bovary avait raison ! La Normandie est ensorcelante. Combien de fois, au cours des siècles, les barbares ne l'ont-ils pas convoitée ? Elle est riche, séduisante, si accueillante et il y fait si bon vivre.

LES NORMANDS PREMIERS PARTOUT

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS — comme toutes les découvertes. — a des origines normandes. Sans remonter à la Tour de Babel

ni même aux quelques théoriciens de l'Antiquité et du Moyen Age, tout le monde sait qu'un Normand, Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre-Église, plus connu sous le nom d'Abbé de Saint-Pierre, publia en 1713 un « *Projet de paix perpétuelle* » qui fit sensation. Né au château de Saint-Pierre-Église en 1658, mort à Paris en 1743, il était entré à l'Académie Française en 1695 comme philosophe scientifique, ayant cultivé les lettres, la physique, la médecine, la botanique et la théologie. On lui doit, dit-on, les mots « bienfaisance » et « gloriole », et une critique acerbe du règne de Louis XIV publiée en 1718 sous le titre de « *Discours sur la polysynodie* », qui fut la cause de sa radiation de l'Académie.

Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que — de l'autre côté de l'Océan Normand, que ceux qui ne savent pas appellent encore Atlantique — un Normand du Canada avait déjà tenté l'expérience pratique d'une *Société des Nations américaine*.

JACQUES DE CALLIÈRES, gouverneur de Cherbourg, maréchal de Bataille des Armées du Roi et historien distingué, originaire de Saintonge et fixé à Thorigny-sur-Vire, avait épousé en 1643 Madeleine Potier de Courcy, née à Courcy, près Coutances, en 1616 et grand'tante de ce Chevalier de Courcy qui devint en 1718, par son mariage canadien, le beau-frère de l'illustre marin canadien-normand Le Moyne d'Iberville, et périt en 1725 dans le tragique naufrage du « Chameau », l'embouchure du Saint-Laurent. Elle était veuve sans enfants de Jean Dancel, seigneur de Bruneval, et eut de son second mari deux fils, qui furent tous deux d'illustres Normands.

L'ainé, FRANÇOIS DE CALLIÈRES, né à Thorigny-sur-Vire en 1645, mort en 1717, Diplomate émérite, Secrétaire du roi Louis XIV, écrivain de talent, membre de l'Académie Française en 1689, fut un grand Canadien sans être jamais allé au Canada puisque c'est lui qui — comme ministre plénipotentiaire au Congrès de Ryswik — arracha à l'Angleterre la baie d'Hudson. Il survécut à son frère, hérita de lui et légua toute sa fortune, évaluée à plus de 500.000 livres, aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le cadet, LOUIS-HECTOR DE CALLIÈRES, Colonel du régiment de Montlieu, fut, au Canada, major de Montréal pendant quinze ans, avant de devenir, en 1600, le successeur immédiat du Gouverneur-général Trontenac. Dans cette première fonction qui n'était pas une sinécure, il avait été si brillant qu'il avait reçu de France la Croix de Saint-Louis. C'était — après Augustin de Saffray de Mézy (1663-65) et Daniel de Rémy de Courcelles (1665-72) — le troisième Gouverneur-général normand de la Nouvelle France. C'était aussi le premier gouverneur-général qui ne vint pas de France, et qui fût déjà fixé dans le pays. Aussi réussit-il auprès des indigènes ce que nul, avant lui, n'eût osé même entreprendre. « Possédant une grande expérience du pays, a écrit l'historien canadien Garneau, aimé

des troupes à cause de son intrépidité, il se recommandait aussi par un jugement net, une intelligence ouverte, du désintéressement, beaucoup de probité et d'honneur. »

Callières osa réunir sous les murs de Montréal, le 4 août 1701, malgré les intrigues anglaises et les terribles guerres civiles entre indiens, une assemblée générale de toutes les nations indiennes.

Ce n'était pas une petite affaire. Aux difficultés des négociations préliminaires — car un échec eût été fatal à l'influence française — s'ajoutaient celles de l'organisation matérielle. Une vaste enceinte fut créée en pleine campagne, entourée de gradins. Des tribunes étaient réservées aux habitants français de Montréal.

L'on vit ce spectacle inouï, que les ennemis de la veille vinrent, sous l'ascendant du représentant normand de la France, siéger côte-à-côte pour discuter des intérêts de la race rouge, 1.300 délégués de toutes nations, du Saint-Laurent au Bas-Mississippi, offraient le spectacle le plus nouveau et le plus bizarre, par l'étrangeté de leurs costumes et la diversité de leurs idiomes.

Le Gouverneur, qui présidait, obtint l'Union des Races Rouges sous l'autorité de la France, et 38 Délégués-chefs après de nombreux discours traduits par les interprètes, signèrent le traité de paix définitif. La cérémonie se termina par le chant du « Te Deum », un riche festin, des salves d'artillerie et des feux de joie.

Chose touchante : le chef huron Le Rat, longtemps ennemi célèbre et farouche des Français, se sentant très malade, après un évanouissement, avait improvisé un magnifique discours où il conjurait les nations indiennes d'une part, le Gouverneur de l'autre, de toujours respecter dans l'avenir cette nouvelle paix ; il mourut le soir même à l'hôtel-Dieu de Montréal. Le Rat — en huron Kondiarok — était depuis peu chrétien, et l'on profita de la présence des Ambassadeurs indiens pour lui faire des funérailles solennelles. Cette mort émouvante cimentait l'alliance franco-huronne, qui jusqu'à la perte du Canada, resta indéfectible.

Callières mourut à Québec, le 26 mai 1703 et fut enterré à l'église des Récollets, à côté de Frontenac.

Les Canadiens ont rendu hommage à sa mémoire, mais ont toujours ignoré qu'il fut Normand, puisqu'il est même omis dans le bel ouvrage Canadien-Normand de notre Secrétaire perpétuel, l'historien Vaillancourt. C'est pour réparer cette omission que nous avons cru devoir donner quelques précisions généalogiques, qui nous semblent inédites et par suite nécessaires.

Marquis DE SAINT-PIERRE.

« *Les Normands de Paris* »

ORDINATION SACERDOTALE

Le 30 novembre 1936, en l'Eglise Saint-Pierre de Maubeuge, son Excellence Mgr Crollet, Archevêque de Cambrai, a conféré l'Ordination sacerdotale à M. l'Abbé Louis d'HENDECOURT, et la tonsure à M. Camille d'HENDECOURT, tous deux fils du Comte d'Hendecourt-Gontreuil, Chevalier des Ordres de la Légion d'Honneur et de Saint Grégoire-le-Grand, et Croix de Guerre.

PAR-DESSUS 27 SIÈCLES

« Suivant la légende, des Jeux Olympiques furent créés par Hercule, en mémoire de la victoire remportée par Zeus sur Saturne, à Olympic. Ils se déroulèrent régulièrement à partir de 776 avant Jésus-Christ. Leur suppression par les Romains date de l'an 394 de l'ère chrétienne. » Voilà ce que nous apprend le Dictionnaire. Donc, 776 + 394, ça fait, si nous comptons bien, 1170 ans ! Près de douze siècles, pendant lesquels, tous les quatre ans, les habitants de toutes les régions de la Grèce abandonnaient leurs occupations, pacifiques ou guerrières, pour s'en aller vers Olympic applaudir les plus forts, les plus rapides, les plus adroits de leurs jeunes hommes !

A côté d'une telle perennité, combien semble dérisoire la solidité des institutions de toutes sortes qui ont suivi !

Ainsi les Grecs, qui ont ouvert les yeux du monde ancien sur la beauté, sur toutes les beautés, dont les chefs-d'œuvre en ruine, par-dessus des siècles de barbarie, émerveillent encore le nouvel Univers, nous donnent encore, par surcroît, le noble exemple du respect d'un peuple pour ses institutions.

Après seize siècles passés, il s'est trouvé un homme, un Français, un humaniste et un meneur d'hommes qui, pénétré d'enthousiasme par cette merveilleuse histoire, a embrassé la tâche de faire revivre, en plein vingtième siècle, les Jeux Olympiques de la Grèce antique, à la fois dans leur réalisation et dans leur esprit. Un homme qui, malgré les obstacles, l'incompréhension, les maladroites erreurs humaines héritées du Romantisme, malgré les difficultés matérielles, l'individualisme des nations, a réussi cette œuvre prodigieuse : la rénovation des Jeux Olympiques. Cet homme, c'est le Baron Pierre de Coubertin. Devant un tel effort, devant un tel résultat, on tire son chapeau. Devant l'approche des Jeux, on a presque honte d'avoir ouvert l'oreille à des critiques de détail, d'avoir, parfois, pris au sérieux les efforts des nains qui s'évertuent dérisoirement à ébranler le bloc gigantesque de cette œuvre. On est mal à l'aise de penser

que, pour des raisons politiques, la France aurait pu rester à l'écart des Jeux Olympiques, d'une institution grandiose, conçue et réalisée par un Français, par la France entière. La sagesse a prévalu. La France sera présente à cette assemblée de 52 nations. Dimanche, nos hommes seront à leur place, dans le défilé inaugural des Jeux de la XI^e Olympiade. On est soulagé d'en être sûr.

* * *

Tout, dans les Jeux modernes, porte la marque de l'inspiration purement hellénique qui présida à la rénovation de l'olympisme. L'organisation, le choix des épreuves, la cérémonie du serment, les concours d'art, de littérature, de musique et de sculpture, tout cela est grec.

Jugez-en : les Jeux d'Olympie duraient cinq jours. Mais les athlètes avaient déjà leur « village olympique », à Élis, où ils étaient rassemblés auparavant, sous la direction de managers.

Le premier jour était consacré à des sacrifices, à des cérémonies, à des processions (nous dirions des défilés) et à la prestation du serment.

Les trois jours suivants voyaient le déroulement des épreuves sportives qui comportaient :

D'abord les exercices athlétiques : course à pied, course armée en tenue de guerre, lutte à mains plates, pancrace, pentathlon, disque, javelot.

Puis les jeux équestres : courses de quadriges, de biges et de chevaux montés.

Puis venaient les concours de musique, de lecture, de déclamation, de poésie. Enfin, le cinquième jour était celui de la proclamation des vainqueurs, de la remise à chacun, d'une palme et d'une couronne d'olivier. Les vainqueurs défilaient en procession, on leur offrait un banquet et l'on exécutait, en leur honneur, une cantate qui, parfois, était l'œuvre des plus grands poètes grecs, tels Pindare ou Simonide.

Le programme des Jeux modernes est-il si différent ?

* * *

Mais il nous plaît de souligner un autre caractère des Jeux Olympiques. C'est cette manière de fatalité qui pèse sur les athlètes au moment de l'épreuve.

De cinquante-deux nations, de tous les coins du monde, par centaines, par milliers, les jeunes gens les plus forts, les plus souples, les plus rapides ont convergé vers le stade. Beaucoup sont de même valeur. Quelques-uns dominent les autres. Mais, dans le grand creuset de ciment personne, à l'avance, ne sait ce qui se passera. Aux éliminatoires implacablement, aveuglé-

ment, la sélection s'opère. Parmi ceux qui tombent, quelques-uns étaient dignes de la victoire. Mais le Destin se prononce. Et, dans la marche vers le choix d'un seul vainqueur, impitoyable, il continue à faucher. Ils ne restent plus que six, qui ont franchi tous les obstacles. Tous les six sont de taille à gagner dans l'épreuve suprême. Tant pis pour cinq d'entre eux. La loi d'airain du sport ne veut qu'un seul vainqueur. La dernière partie se joue. En dix secondes, tout est réglé. Cinq des coureurs, tête basse, rejoignent la foule des concurrents anonymes. Déjà la foule acclame le vainqueur, qui semble élu par la fatalité, marqué au front par le Dieu, du signe de la victoire.

L'homme aux prises avec le sort, n'est-ce point la marque même des grandes œuvres des tragiques Grecs ?

* * *

C'est une des beautés du sport : il vit de certitudes, de réalités vivantes et indiscutables. Il n'y sert de rien d'ergoter, de ratiociner, de discuter. Il enseigne aux hommes, en même temps que la joie de l'effort poussé à ses possibilités extrêmes, la nécessité de se soumettre aux arrêts parfois injustes, parfois aveugles, mais toujours définitifs du Destin qui pèse sur eux. Le meilleur ? Nous n'en avons que faire. Un vainqueur parmi les hommes, voilà ce qu'il nous faut ; voilà ce que nous donnent les Jeux, tous les quatre ans.

Et c'est peut-être pour cela que nous aimons tant et le sport, et les Jeux olympiques.

PIERRE LOTME.

PARMI 40 MILLIARDS DE SOLEILS

Notre Planète ? Un impalpable atome perdu dans l'Univers, Ile de la Voie Lactée.

Notre Soleil ? Un soleil parmi quarante milliards d'autres soleils. Il est vrai que beaucoup de moins de quarante ans, parmi les vedettes de la science, sont bien de leur génération par leurs goûts et leurs aspirations. Mais un astronome ? Ne serait-il pas toujours le rêveur qui tombe dans les puits en regardant la lune ainsi que le veut un cliché populaire ?

J'avais demandé au physicien Joliot-Curie de me dire qui je pourrais consulter sur les plus récentes découvertes dans l'univers étoilé et il m'a répondu : « Allez donc voir Mineur, je crois qu'il vous apprendra, sur les travaux actuels de l'astronomie, des choses stupéfiantes. C'est un grand et authentique savant de trente-sept ans. »

Dans un appartement de Montmartre, je trouvai M. Mineur, astronome à l'Observatoire de Paris, au milieu d'une Bastille de bouquins, les coudes sur des paperasses pleines de griffonnages mathématiques.

Il y a, dans le monde, huit ou dix hommes de premier ordre, auxquels notre temps doit de magnifiques conquêtes sur les captivantes inconnues du ciel, et ce jeune Français, qui n'a rien d'un maniaque, ni d'un pêcheur d'ombres, appartient à cette élite.

De toutes les sciences, l'étude des astres est la plus capable de plonger le profane dans une sorte de délire de l'imagination. Avec elle, l'âme s'entuit à travers la fantasmagorie des espaces. En écoutant M. Mineur, il m'était impossible de me croire encore attaché à ce grain de poussière qui flotte dans l'infini et qui s'appelle la terre.

Quand, l'année de la mort de Henri IV, Galilée dirigea sur le ciel nocturne sa première lunette, il découvrit dans un endroit du ciel appelé l'épée d'Orion, au lieu des sept étoiles qu'il voyait à l'œil nu, quatre-vingts astres différents. Ce simple événement laissait deviner le nombre immense des étoiles que nous ne voyons pas.

La Voie Lactée, la grande traînée blanche qui traverse le ciel d'un bout à l'autre, et qu'on admire surtout pendant les nuits d'été, était jusqu'alors considérée comme une sorte de brouillard gazeux. Elle montra grâce à l'instrument nouveau, qu'elle était composée d'une foule innombrable d'étoiles. Halley — le père de la fameuse comète — eut, à son tour, l'intuition géniale, que toutes ces étoiles étaient des soleils comme le nôtre et souvent beaucoup plus gros.

Aujourd'hui, les savants sont certains que notre soleil n'est pas autre chose qu'une des étoiles de la voie lactée, pareille à toutes celles qui nous environnent. En réalité, la voie lactée n'est pas un ruban d'étoiles. Elle n'est nullement comparable à un arc-en-ciel que nous contemplons de loin. C'est une fantastique galette d'astres, de forme aplatie et ronde, dans l'intérieur de laquelle se trouvent notre soleil, la terre, et les autres planètes. Quand elle nous apparaît sous l'apport d'une bande scintillante, c'est que nous la regardons comme l'épaisseur d'une tranche de gâteau, tandis que dans toutes les autres parties du ciel, les étoiles nous semblent plus clairsemées parce qu'il y a beaucoup moins de distance entre nous et la surface de la galette.

Pour mieux faire comprendre cette situation, un astronome faisait la supposition suivante : imaginez que vous êtes sur une plaine comme la Beauce, absolument plate, au milieu d'une tempête de neige. Si vous dirigez votre regard vers l'horizon, vous ne verrez qu'un mur blanc, mais si vous levez les yeux vers le ciel, vous distinguerez dans les quelques centaines de mètres de la chute, les flocons séparés les uns des autres. Le mur de flo-

cons, c'est exactement la traînée blanche de la voie lactée dans laquelle il y a tant d'étoiles, qu'elles se confondent et ne laissent plus d'espace entre elles.

Il faut se représenter maintenant ce que peut être — si l'on veut une autre comparaison plus juste — cette roue d'astres qui constitue notre univers. Un calcul récent nous dit qu'on y compte à peu près quarante milliards d'étoiles, parmi lesquelles notre soleil, un million de fois plus grand que la terre, est loin d'être parmi les plus importantes. Elles sont si éloignées qu'elles nous paraissent de très faibles dimensions. Mais, si certaines étoiles naines ne sont pas supérieures à trois fois la terre, d'autres comme Canopus, sont tellement immenses que, si leur centre était à la place du soleil, nous serions à l'intérieur du monstre. Une autre : Antarès, a 650 millions de kilomètres de diamètre et elle pourrait contenir 60 millions de soleils.

En examinant la couleur de leur lumière, vue à travers un prisme, les astronomes réussissent à calculer, non seulement leur dimensions, mais encore exactement leur poids. Ils précisent, par exemple, que le Soleil pèse un million de milliards de milliards de kilos. Par ce même procédé, d'une application extrêmement compliquée, ils mesurent aussi la température, qui varie, selon les étoiles, entre 3.000 et 20.000 degrés.

De plus, en se basant sur la connaissance des lois auxquelles la matière obéit, en est arrivé, par le calcul, à évaluer la température intérieure des astres, qui dépasse, pour quelques-uns, quinze à vingt millions de degrés.

Donc, notre petite planète n'est qu'un impalpable atome tournant autour d'un soleil parmi 40 milliards d'autres soleils, qui constituent une agglomération que les astronomes appellent un univers-île, parce que, autour d'elle, se trouve le vide glacial des incommensurables espaces.

Pour compter ce nombre insensé d'étoiles, au milieu desquelles la terre compte beaucoup moins qu'un microbe sous la semelle d'un passant, les télescopes les plus perfectionnés sont insuffisants. Il y a dans le système qui nous englobe, des astres si lointains que leur lumière ne parviendrait jamais à impressionner notre œil, bien qu'en vérité leur éclat soit quelquefois beaucoup plus fort que celui du soleil. Le plus lumineux de tous, S. Doradus, dit l'astronome anglais Jeans, émet au moins 300.000 fois plus de rayonnement que l'astre du jour. Si cette étoile prenait la place de ce dernier, nous serions calcinés en quelque seconde et la terre retournerait rapidement à l'état de vapeur. Les pierres fondraient. Tout se volatiliserait.

Mais, ce que nous ne pouvons voir, la plaque photographique le révèle. Quand on expose une pellicule pendant un temps très court, elle n'enregistre que les étoiles visibles. Si on prolonge l'expérience, un plus grand nombre d'étoiles marque sa trace sur le cliché. On en trouve d'abord une, puis des centaines, puis

des milliers. Avec des temps de pause de plusieurs heures et même de plusieurs nuits, l'appareil découvre des étoiles perdues à jamais dans l'invisible et dont la luminosité est si réduite par la distance qu'elles n'éclairent pas plus qu'une bougie située à 10.000 kilomètres ! Ainsi, la photographie a donné aux astronomes une vision du ciel que, sans elle, ils n'auraient jamais eue.

Où l'astronomie basée sur le calcul et l'expérience, devient une puissance d'évocation extraordinaire c'est quand elle mesure avec précision les distances qui nous séparent des étoiles, et les dimensions de la voie lactée. Dans ces dernières années, des progrès très importants ont été accomplis dans cette voie par les arpenteurs de l'infini. La méthode qu'ils utilisent se base sur le fait qu'un corps lumineux paraît d'autant moins brillant qu'il est plus éloigné.

Les dimensions observées sont tellement énormes qu'on ne peut les fixer facilement en kilomètres. Les biologistes qui étudient l'infiniment petit ont inventé à leur usage un étalon mesure qu'ils appellent le *mu*, ou millième de millimètres. Pour exprimer l'infiniment grand, les astronomes ont créé le *parsec* qui est égal à 200.000 fois la distance de la terre au soleil, soit 30.000 milliards de kilomètres. Cette longueur qu'ils auraient quelque peine à faire tenir dans leur poche, prend, dans leur conception de l'univers, une signification toute naturelle. Or, lisez bien ceci : notre voie lactée, notre univers-île, la galette d'étoiles que nous habitons dans l'espace, a un diamètre de 100.000 parsecs, qui représentent 3.000 milliards de milliards de kilomètres.

Aucun esprit humain ne peut se représenter une telle étendue qui défie le sentiment que nous avons de la réalité et qui, si l'on y pense trop longtemps, saisit l'esprit de vertige. Quelquefois, les silencieux habitants des observatoires comptent aussi en années-lumière, c'est-à-dire en prenant comme unité la distance parcourue par la lumière en une année à la vitesse de 120.000 ans à un rayon lumineux pour aller d'un bout à l'autre du diamètre de la voie lactée.

Nous avons remarqué déjà que, dans ce pullulement de milliards d'étoiles, la vue que nous en avons, à distance, les fait paraître si proches les unes des autres qu'elles se fondent par endroits en un brouillard ou encore en de vastes taches phosphorescentes. Seuls, les grands télescopes permettent de les voir isolément. Malgré cette apparence, les abîmes qui les séparent dans les parties du ciel où l'on croirait qu'elles se touchent, sont ordinairement de 100 à 200 milliards de kilomètres. La plus proche de nous est à un parsec et demi soit à 50 milliards de kilomètres.

Les étoiles se déplacent les unes par rapport aux autres. Elles suivent des directions différentes et s'entrecroisent à des vitesses particulières pour chacune. Leur mouvement est très difficile à contrôler et il y a peu de temps que les astronomes

le mesurent avec exactitude. M. Mineur me disait qu'à la distance où elles évoluent, leur progression, notée par un observateur en un an, n'est pas supérieure à un centimètre, vu de 10 kilomètres.

Depuis une trentaine d'années, on apprécie, d'autre part, sans erreur, leur vitesse d'approche ou d'éloignement, de sorte qu'on reconstitue leur mouvement autonome dans la voie lactée, tandis qu'elles tournent en même temps sur elles-mêmes avec une rapidité qui atteint jusqu'à 100 kilomètres à la seconde.

Sir James Jeans, pour nous faire concevoir à quel point elles risquent peu de se rencontrer, dit que si nous prenions six mouches et les laissions voler à l'aveuglette dans une cage qui aurait 1.600 kilomètres de long, 1.600 de large et 1.600 de hauteur, nous aurions à peu près une image des étoiles disséminées dans l'espace.

La terre est une des particules imperceptibles attachées au destin d'une de ces mouches-soleils qui voyagent dans la volière des étoiles. Représentez-vous notre source de chaleur et de lumière, nous entraînant à sa suite, tandis que sa surface tourmentée — véritable tempête de feu — se soulève en vagues, en *protubérances*, qui atteignent jusqu'à 900.000 kilomètres de hauteur en deux heures.

Nous voici parvenus aux découvertes les plus nouvelles auxquelles notre interlocuteur, M. Mineur a pris une part très importante.

Depuis assez longtemps, les astronomes pensaient que la roue immense de la voie lactée était animée d'un mouvement de rotation autour de son moyeu. Trois savants, Oort en Hollande, Lindblad à Stockholm et Mineur à Paris, ont démontré, en 1929, qu'elle tournait, en effet, mais pas comme un corps solide. L'extérieur est plus lent que la partie centrale. Le soleil (et nous, par conséquent), qui est placé à peu près au milieu du rayon, fait un tour de 250 millions d'années, à la vitesse de 300 kilomètres par seconde. Peut-on se représenter spectacle plus beau que ce lent tourbillon de quarante milliards d'étoiles, large de 3.000 milliards de milliards de kilomètres, animé par un mécanisme, d'une complication que des cerveaux humains d'une inexprimable petitesse par rapport à lui ont su théoriquement démonter pièce par pièce et comprendre dans les lois auxquelles il obéit. Imaginez encore cette foule astrale, composée de géants rouges et déjà froids, d'étoiles moyennes chaudes, passant par toutes les nuances du bleu, les nains blancs rayonnant une chaleur formidable. Voyez les étoiles doubles des *systèmes binaires*, qui ont lié leur sort et promènent éternellement par les gouffres sans fin, leur vieux ménage en faisant perpétuellement des culbutes l'une autour de l'autre, comme si elles étaient attachées par un câble. Elles mettent, la plupart du temps, la durée d'une vie humaine pour effectuer une seule de leurs rotations, mais qu'est-ce que cinquante ou quatre-vingts ans à côté de leur durée ?

Dans ces étranges mariages d'étoiles, les deux conjoints sont souvent bien appareillés en grandeur, mais il se produit quelquefois un phénomène bizarre : un monstre rouge épouse une naine blanche, des millions de fois plus petite que lui. Il y a entre les deux la proportion d'une barrique et d'un grain de sable, mais cela ne les empêche pas de conclure entre eux, pour l'éternité, une association dont le seul but est de pirouetter ensemble comme deux enfants oubliés dans le parc des étoiles. Le poids de la matière n'est pas le même dans ces deux étoiles. Jeans déclare que, dans un astre géant, 1.000 kilos remplissent à peu près le volume d'une grande gare de chemin de fer, tandis que dans une petite étoile blanche, les atomes sont tellement tassés que le même poids tiendrait aisément dans un dé à coudre. Les étoiles se marient quelquefois avec un astre noir ou d'un pouvoir éclatant si faible qu'on ne le distingue pas au télescope, mais en étudiant l'évolution de celle qui brille, on décèle, par la magie des mathématiques, la place exacte de celle qu'on ne peut voir. Le Français Le Verrier se rendit célèbre en prédisant, le premier, de cette manière, l'existence d'une étoile en un point où personne n'en supposait aucune. Par la suite, un télescope plus puissant lui donna raison.

La voie lactée est l'*univers-île* que nous habitons. Si nous pouvions en sortir, nous trouverions l'océan effrayant du vide bordant son rivage circulaire. Est-ce à dire qu'après il n'y a plus rien qu'un abîme sans fond, sans limite, sans mesure, sans rien ? Non pas. Notre fabuleux amas d'étoiles n'est qu'un univers parmi quantité d'autres aussi vastes qui sont répartis au hasard de l'espace. Dans les présents télescopes qu'on possède aujourd'hui, surtout celui du Mont Wilson, situé près d'Hollywood, on observe ces mondes qui ont, comme le nôtre, un aspect de nuage laiteux enroulé comme une coquille d'escargot ou bien encore un soleil de feu d'artifice. On les appelle les *nébuleuses spirales*. Les observateurs en ont déjà compté *plus d'un million* dans les limites de puissance des télescopes. Et n'oubliez pas que *chacune de ces nébuleuses est un univers qui contient, lui aussi, des milliards et des milliards d'étoiles.*

Cela, les astronomes en sont certains ! Mais on n'a pas tout vu. Eddington, l'astronome anglais, croit que s'il pouvait compter toutes les nébuleuses — jusqu'à quels confins de l'infini ? — il en trouverait 100 milliards. Cent milliards de voies lactées, alors que nous ne pouvons même pas imaginer les dimensions de la nôtre ! Cent milliards d'univers ! Probablement cent milliards de fois cent milliards d'étoiles !

L'énoncé des distances qui nous séparent des nébuleuses a de quoi donner la migraine. Elles sont tellement fantastiques qu'on ose à peine les écrire. Si des rivages de notre voie lactée nous nous élancions à travers le vide absolu, pour gagner la nébuleuse la plus lointaine qu'on puisse discerner actuellement, et qui se trouve dans la constellation des Gémeaux, et si nous

dispositions d'un véhicule qui nous transporterait à la vitesse de 18 millions de kilomètres à l'heure, le voyage jusqu'au terminus durerait 150 millions d'années. Si, faisant ce déplacement en sens inverse, nous avions voulu débarquer aujourd'hui sur la terre, nous aurions dû prendre notre billet à l'époque où notre globe n'était encore habité que par les animaux énormes qui le peuplaient avant le premier déluge. Pourtant, nous voyons réellement ces univers. Ce ne sont pas des mirages. Le rayon lumineux qui frappe l'œil de l'astronome était en route depuis tout ce temps-là !

M. Mineur a même ajouté que les télescopes plus perfectionnés de l'avenir permettront, c'est probable, de découvrir des nébuleuses dont la lumière est partie bien avant que la terre existe (environ 3 milliards d'années).

En 1927, l'astronome belge Lemaitre a fait une révélation sensationnelle, en informant le monde savant que les nébuleuses s'éloignent — sait-on depuis quelles éternités ? — à des vitesses terrifiantes qui, pour les plus lointaines, est de 20.000 kilomètres par seconde.

Ce phénomène a permis à un très grand savant comme Einstein et à ses émules de faire une supposition qu'il est impossible au commun des mortels de comprendre, mais que je veux tout de même indiquer pour qu'on n'ignore pas une des préoccupations de tous les modernes contemplateurs du ciel. Ces nébuleuses ne s'éloignent pas de nous comme si elles nous fuyaient. Nous sommes dans une nébuleuse parmi tant d'autres et toutes s'écartent à la manière des plombs de chasse sortant du fusil. Ceci permet de considérer que l'espace dans lequel évoluent tant d'univers et que les savants *supposent sphérique, se dilate* comme une bulle de savon à mesure que les nébuleuses se dispersent dans leur course éperdue. Auparavant, on pensait que si on allait toujours en ligne droite, on ne rencontrerait jamais rien. C'était vraiment l'idée de l'infini. Maintenant, on admet que tout ce qui se déplace dans l'espace suit une courbe qui ramène les choses à leur point de départ. La lumière, qui se propage à 200.000 kilomètres par seconde mettrait dix milliards d'années pour faire le tour de cette boule que serait l'espace et revenir à sa source. Ayons foi dans la science des astronomes. C'est tout ce que pouvons dire.

Maintenant, M. Mineur, parlez-nous vite de la fin du monde, car tous ces gigantesques mécanismes auront une fin, n'est-ce pas ?

Ce que le jeune savant m'a répondu a de quoi vous tranquilliser et vous faire sourire des pythonisses qui président, chaque premier janvier, notre mort à tous. Il est incontestable, paraît-il, que par leur rayonnement les étoiles perdent de leur substance. Elles se détruisent lentement. Elles maigrissent. Mais, pour ne parler que du soleil, celui-ci est encore assez gros pour vivre

100.000 milliards d'années, c'est-à-dire peut-être neuf ou dix fois le temps qu'il a vécu depuis qu'il est né. Vous ne verrez donc pas, moi non plus, et je le regrette parce que je suis curieux, le moment où notre bel astre sera défunt. Il est bien évident que la terre ne sera plus alors, si elle existe encore, qu'un misérable objet racorni, frigorifié et oublié.

Les planètes inconnues qui peuplent l'immensité et qui tournent autour de tant de soleils resteront toujours invisibles, car elles ne sont pas lumineuses. Dans l'inconcevable multitude astrale, la terre est parmi les plus petites. C'est tout juste si elle a l'importance d'un grain de sable parmi tous les grains de sable de toutes les plages du monde. Ne paraît-il pas contraire à la logique de penser que notre si imperceptible globe aurait seul entre des millions d'autres, le privilège de porter des hommes à sa surface ? Nous sommes en droit de concevoir d'autres « terres » beaucoup plus grandes, peuplées d'humanités plus anciennes, fertiles en inventions étonnantes parvenues à des civilisations auprès desquelles la nôtre est encore primitive. Peut-être même, ayant trouvé le secret des communications entre les autres ces êtres ont-ils déjà réalisé des sociétés interplanétaires ? Sait-on ? A des centaines de milliers d'années-lumière de nous, irrémédiablement inaccessibles, emportés comme nous à de folles allures par les abîmes, ils nous ignorent. Nous ne les verrons jamais. La terre sera morte sans qu'ils aient su que l'humanité aura passé un petit bail de rien du tout sur notre boule, dont ils n'auront même pas soupçonné la présence en un point de l'espace.

Avant de vous endormir, rêverez-vous au spectacle que déploient dans l'esprit ces révélations de la science universelle ? Que sommes-nous à côté de tout cela ? Notre vie ? Un clin d'œil ! Notre corps ? Un atome ! Notre pays ? Le centième d'une poussière. Quant aux discours d'Adolf Hitler, quant aux élections, quant à l'assassinat de la rentière du coin, est-ce vraiment bien la peine d'en parler ?

CLAUDE BLANCHARD.

(*Paris-Soir Dimanche*)

M. PAUL D'ARUNDEL DE CONDÉ

M. PAUL D'ARUNDEL DE CONDÉ, Attaché à la Résidence du Conseil, a été nommé Officier de l'Ordre de l'Étoile d'Italie, par S. M. le Roi d'Italie.

LE PÈRE DE FOUCAULD

Le Rallye du Hoggar n'a pas eu lieu. Les avions qui devaient s'élancer sur ses postes sont restés à leur port d'attache. Ils n'ont pas suivi les traces illustres de Foucauld et de Laperrine, et je sais (après ce qu'ils m'avaient écrit sur ce concours qu'ils attendaient avec enthousiasme) que les Africains de la ligne du Hoggar sont déçus...

Foucauld, Laperrine... Deux héros sur lesquels on écrira bien des livres sans épuiser le sujet tant il est riche.

Je ne sais si les Parisiens se rendent compte de l'importance que les âmes des Français voisins de France, et pourtant si éloignés, accordent à l'exemple du Père de Foucauld.

Pour beaucoup il reste mystérieux. On a dit de lui qu'il s'était fort amusé dans sa jeunesse. Ses biographies ne le contestent pas.

UN HOMME MODESTE

Sans aucun doute le Père avait été, dans sa jeunesse, un joyeux compagnon. Mais « *il organisait des fêtes et ne s'en amusait pas* ». La phrase est de lui. Il lui arrivait, ayant groupé des camarades et leurs amies et du champagne, de disparaître, d'aller seul méditer ailleurs.

L'incident de l'évasion de Saumur, à la suite d'un différend avec son Colonel, fut sa première fugue, après laquelle on le retrouva comme travailleur dans une ferme. Déjà, il choisissait un sort modeste. C'était sa volonté.

C'est de cette époque que datent quelques-unes de ses plus belles phrases : « *Les obstacles sont la preuve que la chose plaît à Dieu.* » Ou : « *Lorsqu'on se trouve en présence de deux chemins dont l'un est dangereux, c'est celui qu'il faut prendre ; la crainte est le signe du devoir.* »

On a contesté à tort, la véracité d'un épisode de *L'Appel du silence* qui montre ce sens du devoir et de l'utilité placé très haut dans l'esprit du Père. Des témoins oculaires viennent de rétablir le fait, que voici :

En cours de route, un Targui essaya de créer une révolte. Le Lieutenant, aujourd'hui Colonel Besset, dut faire un exemple.

Charles de Foucauld demeura silencieux et n'intercéda pas pour sauver celui qui voulait faire tuer beaucoup d'autres hommes. Charité active, et non charité bélante. Il était ainsi.

MISSIONNAIRES DU DÉSERT.

Cette énergie, on la retrouve à chaque ligne de l'Évangile,

où la bonté est enseignée, mais sans pitié pour les traîtres et les mauvais serviteurs. Cette énergie, c'était la nature intime de Charles de Foucauld.

— J'ai eu, m'a dit un des acteurs de *L'Appel du silence*, de violentes émotions en tournant ce film... Personne, là-bas, n'a oublié celui dont le nom a signifié : France.

Le Père parlait le tamachek, qui est la langue du Touat et du Gourara. Il portait un costume blanc, simplement taillé par lui-même, avec une croix et un cœur brodés.

Lorsque l'acteur parut en ce costume, aux lieux du drame, un homme tomba à ses pieds, disant :

— Le Père de Foucauld est revenu ! *Mais de sa part un miracle est naturel...*

Enfin, un soir, près d'un puits, un vieux Harratin, aveugle, entendant le bruit du chapelet sur le costume, demanda :

— *Est-ce le Sidi Marabout abd Aïssa ?*

— Non, lui dit-on, c'est... son frère.

— *Il faut, dit le vieillard tout tremblant, qu'il reste avec nous. Car j'ai aidé à construire la maison de son frère ! Moi, je l'aimais. Moi, je l'aurais défendu...*

Et courbé au pied de l'acteur, il se mit à réciter une prière musulmane *sur le chapelet*.

QUAND PARLE SON FRÈRE...

J'ai vu aussi le prêtre qui porte et vénère ce grand nom :

— On a représenté le Père, me dit l'abbé de Foucauld, comme voulant fuir le monde, s'éloigner de sa famille. Mais rien n'est plus faux ! C'était un être profondément humain, affectueux. Vous rétablirez la vérité si vous dites qu'il y eut, surtout au début, chez lui, la volonté de mortification que l'on retrouve plus tard dans son goût profond de l'humilité.

« Entré à la Trappe à trente-huit ans, à Notre-Dame des Neiges, dans l'Ardèche, il ne la trouva pas assez sévère. Le dur métier de Trappiste était encore pour lui trop aisé. L'esprit domine la chair à tel point, chez de tels hommes, qu'il néglige toutes les contingences physiques.

« Pauvre, modestement vêtu, il alla en Palestine, chez les Clarisses de Nazareth, s'offrir comme domestique jardinier. Il y resta *deux ans sans qu'on sût son nom !* Mais il était sur sa voie...

« Il était heureux. Il allait servir. Très, très loin. Chez les plus abandonnés.

— Mais s'éloigner de France était-ce une volupté ?

— Je ne le crois pas. Voyez cette lettre qu'il adressait à ma famille :

« *Demain je dirai adieu à cette mer, dernier lien avec ce pays où vous respirez tous.* » N'est-ce pas profondément émouvant ?

L'abbé de Foucauld s'est tu. J'ai l'impression, auprès de lui, d'avoir mieux compris l'homme du désert que l'imagerie a un peu déformé.

— Ne sentez-vous pas que vous donnerez du courage à ceux qui vous entourent toutes les fois que vous leur parlerez de ce Foucauld qui força si vaillamment à l'humilité sa nature haute et fière, qui acceptait avec reconnaissance les blessures d'orgueil, et dont toute la vie paraît s'inspirer, s'il n'avait humblement craint une telle comparaison, de *L'Imitation de Jésus-Christ* ?

HERVÉ LAUWICK.

PIERRE, LE MOYNE D'IBERVILLE

Les Antilles sont à la mode. Une croisière officielle, sous la conduite d'un « Normand de Paris », M. le sénateur Henry Bérenger, fête outre-mer le troisième Centenaire de la fondation des Antilles Françaises. Nous avons dit, dans notre Revue de juin 1935, en détail, à quel point ce tricentenaire était *exclusivement normand*, qu'il s'agisse de Saint-Christophe (1625), de la Guadeloupe et de la Martinique (1635), ou même des flibustiers de l'île de la Tortue. Mais nous avons dit aussi à quel point les maladresses belliqueuses du Tourangeau Liénard de l'Olive nous avaient ensuite aliéné les Caraïbes indigènes, privant ainsi la Guadeloupe d'abord, les autres îles ensuite, de la main-d'œuvre nécessaire : les gouverneurs Jean Aubert (de Rouen) et Charles Houel (fils du Seigneur de Petit-Pré), à Gournay et de Vasouy, près Honfleur), avaient amélioré la situation qui restait peu brillante. *C'est un Normand du Canada qui sauva les Antilles Françaises*, où l'on avait une grande répugnance à pratiquer en Afrique la traite du « bois d'ébène » et où les planteurs, depuis un demi-siècle, végétaient à côté des colons espagnols ou anglais, richement pourvus ou esclaves nains, en vaisseau et en garnisons.

PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE était né à Montréal en 1661, de père Dieppois et de mère Rouennaise. Il était le troisième de onze frères dont sept sont morts pour la France, et dont l'aîné a été le premier Baron canadien. Déjà célèbre, comme eux tous au Canada, pour mainte promesse locale, il conquiert la puissante forteresse anglaise de Pemaquid, réputée imprenable. Il enlève, en plein hiver, à la tête de cent-vingt-cinq canadiens, la Capitale anglaise et les forts de Terre-Neuve, défendus par plus de 2.000 hommes.

Envoyé dans la baie d'Hudson à l'extrême bord, il commence une longue série d'exploits en prenant un vaisseau anglais

avec neuf Canadiens, montés dans des forts anglais, du Gouverneur et de 50.000 écus de pelleteries (1685), puis en repoussant avec quatorze hommes les attaques d'une flotte anglaise. Vainqueur d'une nouvelle flotte en 1689, il achève sa conquête par la prise du fort Nelson (1694). Mis à la tête de cinq vaisseaux (18 mai 1697), pris dans les glaces et momentanément isolé par les brumes arctiques, il se heurte, avec un équipage restreint et malade du scorbut, à trois vaisseaux de guerre anglais : il coule le premier après quatre heures d'une lutte épique, prend le second à l'abordage et met le troisième en fuite (5 septembre 1697).

A l'extrême-sud des possessions françaises, c'est lui qui fonde la *Louisiane Française*, après avoir retrouvé l'embouchure du Mississippi, jadis découverte par le Rouennais Cavelier de la Salle, et qui y installe son frère Bienville comme premier Gouverneur. En Europe il eût été marin illustre et Amiral : il reçut la Croix de Saint-Louis et le grade de Capitaine de Vaisseau.

C'est alors qu'il réunit une escadre et ose, pour la première fois, s'attaquer aux Antilles anglaises. Il surprend la flotte anglaise à Nevis et lui prend trente vaisseaux. Il débarque et enlève le jour de Pâques (3 avril 1706), le Gouverneur, tous les habitants... et 7.000 esclaves nègres, qui, transportés dans nos Colonies, vont permettre enfin à celles-ci de lutter victorieusement contre leurs voisines anglaises. Le « *Ciel Canadien* » meurt Chef d'Escadre à 44 ans, à la Havane (9 juillet 1706), de la fièvre jaune, en plein triomphe, n'ayant jamais connu la défaite, et son émouvant monument, sur la place canadienne qui porte son nom, termine ses états de services par ce magnifique hommage : « En mourant il légua à sa patrie un nom plein de gloire. » Cette perte était cruelle, et c'est en vain que ses marins tentèrent de mettre à exécution ses vastes projets contre l'Amérique anglaise : le génie normand leur faisait défaut.

Son grand-père, l'humble cabaretier dieppois Pierre Le Moyne, et son père, le brave capitaine de milices Charles Le Moyne, établi au Canada en 1641 et anobli en 1668, pouvaient être fiers d'avoir donné le jour à l'une des gloires les plus pures de la marine française. Son audace toujours heureuse, son coup d'œil infailible de chef eussent peut-être conservé à la France l'Acadie et Terre-Neuve, conquis les Antilles et sauvé le Canada.

MARQUIS DE SAINT-PIERRE.

PIERRE DE NOLHAC

Les lettres latines sont en deuil : Pierre de Nolhac est mort.

Souffrant, depuis de longs mois, d'une grave maladie de cœur, Pierre de Nolhac fut un exemple vivant de la ténacité et

de l'acharnement au travail. Ne disait-il pas encore récemment en montrant un volumineux dossier de poèmes : « Je me dépêche car je ne sais pas si j'aurai le temps ». Effectivement, le temps ne lui permit pas de mettre la dernière main à son dernier livre !

Né à Ambert (Puy-du-Dôme), en 1859, il était entré en 1882 à l'École française de Rome. Il s'y affirme bientôt humaniste de grand talent. De cette époque datent ses travaux et ses recherches, d'une valeur toute particulière, sur Virgile et sur Pétrarque. Il serait trop long de citer son œuvre complète d'humaniste. Contentons-nous d'en citer les principaux ouvrages : *Le Dernier Amour de Ronsard* (1882), *Les Lettres de Joachim du Bellay* (1883), *Les Peintures des manuscrits de Virgile* (1884), *La Canzoniere autographe de Pétrarque* (1886) et *Erasme en Italie* (1888).

A son retour à Paris, en 1886, il est attaché à la Bibliothèque Nationale. De 1887 à 1920, il fut Conservateur de Versailles et de son Musée. De cette époque, nous lui devons une œuvre considérable dans les aménagements qu'il apporta au château, et la mise en valeur de toutes les richesses du Palais de Louis XIV.

Ceci ne lui suffit pas pour la gloire de Versailles, car il y ajouta un complément qui lui paraissait indispensable : la vie. En effet, Pierre de Nolhac fit, pour nous, revivre toute l'époque de Marie-Antoinette et de sa cour. Là, dans une langue très pure, et dans un style sobre et imagé, il fit défiler sous nos yeux tous les personnages indispensables ou non, qui voltigeaient autour des grands personnages de l'ancien régime, de la marchande de modes au grand peintre.

Mais, à toute son œuvre d'humaniste, d'essayiste et de critique, il préféra toujours ses poèmes. Son profond amour pour l'Italie lui inspira *Paysages de France et d'Italie*, qui remportèrent, en 1894, le prix Archou-Despérouses, de l'Académie française ; les *Poèmes de France et d'Italie*, parus en 1905, et, tout dernièrement, *Le Rameau d'Or* et *Le Testament d'un Latin*.

* * *

Pierre de Nolhac fut un homme d'une politesse et d'une affabilité extrêmes. Il aimait fort à s'entourer de jeunes, et restait des heures entières à discourir sur toutes sortes de sujets. Il recevait, habituellement, dans son vaste cabinet de travail du musée Jacquemart-André, dont il était le conservateur, enfoncé dans un large fauteuil Louis XV. Pas un bruit n'arrivait du dehors. Entouré de grandes bibliothèques murales, pleines à craquer de livres, devant cette table de travail toujours chargée d'une volumineuse correspondance, on se serait cru dans le temple même de la pensée. Seule, une petite lampe éclairait et mettait en relief, de sa lumière tamisée, les traits marqués du maître, et faisait étrangement briller, derrière ses lunettes, ses petits yeux vifs et pétillants. De loin en loin on devinait,

dans le clair-obscur, quelques bustes Régence et XVIII^e. Une seule toile : le portrait de Pierre de Nolhac, par son fils Henri, le représentant, dans la force de l'âge, devant son bureau.

Pierre de Nolhac est enterré à Ambert, au cœur de cette belle Auvergne qui fut son berceau, qu'il chanta dans *Pages auvergnates* et dont il porta l'amour toute sa vie.

(Toute l'édition)

V. DE BÉVAL

LA PLUS BELLE AMAZONE

Très belle journée sportive, sur le terrain des Sablons, au Jardin d'acclimatation, pour le concours de la plus belle amazone. Le temps a été superbe et une foule considérable d'une rare élégance a, dès le début de l'après-midi, pris place dans les tribunes.

M^{lle} Elyane de Chatelperron a fait, sur Prétentieux, la plus élégante présentation que l'on puisse voir et a été nommée la plus belle Amazone.

LA PREMIÈRE SUCRERIE DE BETTERAVE

« La première sucrerie de betterave a été fondée et a fonctionné à la porte de Nancy, en 1801.

« Bonaparte, Premier Consul, au moment où le Blocus continental commençait à priver la France de sucre, fit mander auprès de lui le célèbre agronome lorrain Mathieu de Dombasle et lui donna pour mission de chercher par tous les moyens possibles à fabriquer du sucre au moyen de produits du sol national.

« A la suite de ces instructions, Mathieu de Dombasle fit construire et exploiter à la porte de Nancy (exactement à Villers-lès-Nancy) la première sucrerie qui ait existé au monde tirant le sucre de la betterave. Dans cette fabrique, il mit au point le procédé dit de la diffusion, lequel est encore employé. »

Encore une invention française, bien française.

LE PRIX LITTÉRAIRE ALBERT I^{er}

Ce prix, d'une valeur de 10.000 francs, est destiné à un Ecrivain belge de langue française. Il a été décerné à M. Eric de Haulleville pour son livre « Voyage aux îles Galapagos ».

LE PRIX DES VIKINGS.

Surprise. Les noms mis en avant rentrent dans l'ombre et c'est le Vicomte de La Varende qui est couronné pour les quatorze nouvelles qu'il a réunies et publiées sous le titre de *Pays d'Ouche*. L'ouvrage a été édité à Rouen chez Maugart ; il n'a été tiré qu'à mille exemplaires.

Le *Pays d'Ouche* touche aux Vikings puisqu'il est en Normandie entre la Charentonne et la Risée. Il est partagé entre les Départements de l'Eure et de l'Orne. M. Georges Goyau le connaît bien, lui qui vit une partie de l'année à Bernay. Son sol est sablonneux. Il était jadis couvert d'immenses forêts. Aujourd'hui, elles ont été un peu éclaircies. Elles ont laissé la place aux cultures et aux prés.

Il y a quelques années, M. A. de Châteaubriant révéla à bien des ignorants l'existence de la Brière

Souhaitons qu'en couronnant M. de La Varende le jury des Vikings, s'il a attiré nos regards sur un pays qui ne peut être que charmant, nous ait fait découvrir un écrivain.

M. de La Varende n'était jusqu'à maintenant connu que pour une collection de bateaux. Cela n'est pas pour déplaire aux Vikings.

LE PRIX VIRGINIE HÉRIOT

L'Académie des Sports s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence du marquis de Créqui-Montfort.

Assistaient à la réunion : M^{lle} S. Deutsch de La Meurthe, MM. E. Blanc, L. Bréguet, J. Carnot, Marquis de Castelbajac, E. Chaix, G. Delage, M. Ducrocq, A. Claudaz, Duc de Lesparre, B. Lacroix, A. Martel, A. Massard, M. Mahut, Marquis de Polignac, J. Rimet, Vicomte de Rohan, Professeur Sebileau, A. Wateau, Colonel Weiss.

Le Prix Virginie Hériot (doté de 30.000 fr.) a été décerné à M. le Baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes, pour l'ensemble de sa carrière.

DE QUELQUES PRIVILÈGES DE L'ARISTOCRATIE BRITANNIQUE.

Lorsque ÉDOUARD VIII fut proclamé roi, un de ses premiers gestes a été d'ordonner que l'on mit à l'heure les pendules

du château de Sandringham qui, depuis l'époque du roi Édouard VII, avançaient d'une demi-heure. Cette rupture avec une tradition qui tendait à se perpétuer a été fort remarquée et commentée en Angleterre. Est-ce un geste symbolique ? Se propose-t-il d'abolir les traditions et les privilèges qui nous paraissent aujourd'hui si singulièrement en dehors de notre temps ? Parmi les innombrables privilèges, se souvient-on même des plus connus et peut-être des plus étranges ? C'est ainsi, que le roi d'Angleterre lui-même, en sa qualité de « protecteur » de l'Église anglicane, possède deux privilèges. D'abord, il a le titre de chanoine de la cathédrale de Saint-David, avec les appointements annuels d'une guinée (environ 82 fr.) et le droit de prêcher une fois par an dans cette église. Le roi d'Angleterre a en outre le droit exclusif d'imprimer la Bible pour tout l'Empire britannique. Il y a quelques centaines d'années, trois imprimeries londoniennes ont acheté la cession de ce privilège du roi d'Angleterre. Il y a peu de temps, l'une des cours de justice de Londres jugea un cas d'impression de la Bible non autorisée par le roi et ordonnât qu'on brûlât les 10.000 volumes imprimés sans autorisation. La Société Britannique de la Bible, qui a l'autorisation du roi de publier des bibles dans toutes les langues étrangères, en imprime chaque année plus d'un million d'exemplaires. Évidemment, le roi reçoit une certaine redevance sur le chiffre d'affaires.

LES DUCS D'ATHOLL ont le droit, depuis 1703 d'avoir une armée privée, et ils usent de ce droit encore aujourd'hui. Le duc d'Atholl dispose actuellement d'une armée de mille hommes, dans laquelle, ne sont admis que des hommes mesurant au moins 1 m. 85. Pendant la Grande Guerre, l'armée du duc d'Atholl — malgré le service militaire obligatoire — ne faisait pas partie de l'armée royale anglaise. C'était une formation indépendante qui combattait sous les drapeaux des ducs d'Atholl. Les ducs d'Atholl peuvent réclamer un autre privilège : Si un membre de cette famille était condamné à mort — éventualité assez improbable ! — l'exécution aurait lieu sur un échafaudage dépassant de dix mètres en hauteur tous les autres échafauds.

LE DUC DE SAINT-ALBANS est le seul qui ait le droit de passer en voiture dans la rue de Londres Rotten Row. Ce privilège date du XVII^e siècle.

LE DUC DE NORFOLK, qui a réglé les cérémonies des obsèques du roi Georges V, peut exiger à n'importe quel moment une escorte de cuirassiers.

LE DUC DE NEWCASTLE a, depuis 1756, le privilège de donner au roi ou à la reine un hant de la main droite lors du couronnement, et de soutenir le bras du souverain pendant la cérémonie, le roi tenant son sceptre.

LA FAMILLE DUCALE DE BEAUFORT a le droit, dans

sa résidence à Badmington, d'arrêter n'importe quel véhicule et de s'en servir. Autrefois valable pour les équipages et les bateaux, ce droit peut être exercé aujourd'hui, le cas échéant, pour des trains, des voitures, même des avions.

SIR OWEN MOWBLAY LLOYD a depuis le moyen âge, le privilège singulier de nommer le maire de Nieuport, port important au sud-ouest de l'Angleterre.

Il y a en Angleterre deux personnes qui ont la possibilité de garder leur chapeau en présence du roi. L'un est le lord Forster, l'autre le Baron DE KINSALE AND RINGRONE, qui est actuellement le trentième porteur de ce nom. L'ancêtre de cette famille était le baron normand JOHN DE COURCY, qui émigra en Irlande vers la fin du XII^e siècle, sous le règne de Henri II. Son fils se battit en duel en présence du roi avec un chevalier français et trancha d'un seul coup le casque de son adversaire. A la suite de cet exploit, le roi lui permit, ainsi qu'à ses descendants, de garder le chapeau en tête, même en présence du roi. Ce privilège est encore en usage aujourd'hui mais sous une forme un peu différente ; le baron de Kinsale reste seulement un instant avec le chapeau sur la tête, ensuite il le retire respectueusement. Ce changement date de la fin du XVIII^e siècle, sous le règne de George III. Pendant une réception à la cour, le baron de Kinsale garda son chapeau quand le roi entra et ne le retira pas quand la reine Charlotte fit son entrée. Alors, le roi lui dit : « Mylord, je sais que vous avez le droit de garder votre chapeau en présence de votre roi, mais cependant vous semblez oublier qu'une dame est présente. »

LE CAPITAINE CHARLES LE STRANCE porte le titre d'amiral héritier de Wash, ce qui signifie qu'il est administrateur de la baie de Wash sur la côte Est de l'Angleterre. Il possède à ce titre, une baie, mais cette propriété est strictement limitée. En largeur, aussi loin qu'il peut jeter une lance, quant à la profondeur, elle ne doit pas dépasser l'endroit où il peut passer à cheval.

LE GÉNÉRAL J. A. H. GRAWFORD, descendant d'une vieille famille écossaise, doit présenter au roi quand il vient à Édimbourg une cuvette remplie d'eau pure afin de permettre au souverain, de se laver les mains après son voyage. Cette offrande représente le loyer pour de très grandes propriétés qui furent données à l'un de ses ancêtres par Jacques V. Cet ancêtre du général sauva la vie du roi quand Jacques V fut attaqué sur le pont de Cramond par cinq hommes. Pour le remercier, le roi lui donna la propriété de Braehead, à la seule condition que lui et ses descendants offriraient une cuvette remplie d'eau au roi ou à ses descendants quand ils viendraient à Édimbourg.

Ce ne sont que quelques exemples des privilèges du roi et de l'aristocratie. Toute l'histoire de l'Angleterre permet de croire qu'ils dureront autant que le Royaume-Uni lui-même,

qui considère qu'une de ses forces les plus authentiques est le respect aveugle des traditions.

LA REINE D'ANGLETERRE EST UNE ANGLAISE

La Duchesse d'York, devenue Reine Élisabeth d'Angleterre après l'abdication d'Édouard VIII, de vieille famille écossaise descendante, dit-on, de Macbeth, Roi d'Écosse au XI^e siècle et immortalisé par Shakespeare, a mis fin à une très curieuse tradition généralement ignorée.

Saviez-vous, à simple titre de curiosité, que, depuis 1714, la famille royale britannique est de pure race germanique et que toutes les reines d'Angleterre furent toujours des princesses allemandes ?

Nous voici en 1714. L'Angleterre cherche un Roi. Le pays accepterait volontiers Jacques II, un Stuart ; Jacques II, à l'encontre d'Henri IV, estime que Londres ne vaut pas une messe et refuse de renoncer au catholicisme au profit de l'anglicanisme. Le parti *whig*, irréductible, se tourne alors vers le fils de l'électeur de Hanovre, de confession protestante, apparenté, par les femmes, à la descendance de Jacques I^{er}. Le Prince allemand George von Braunschweig-Lunebourg né à Osnabrück (province de Hanovre, Allemagne) en 1660, ne connaissant pas un mot d'anglais, devint roi de Grande-Bretagne en 1714, sous le nom de George I^{er}.

Ainsi venait d'être fondée la *dynastie de Hanovre* qui transforma son nom en *dynastie de Windsor*.

George I^{er} épousa sa cousine Sophie von Zell, Allemande comme lui, qu'il fit enfermer après en avoir eu un fils qu'il chassa du palais royal mais qui lui succéda quand même.

George II, né au Hanovre en 1683, ceignit la couronne en 1727. Il s'occupa plus de son électorat de Hanovre que des affaires de son royaume et choisit pour femme une Allemande Caroline von Anspach.

George III, qui prit la succession en 1760, épousa l'année suivante Sophie-Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, encore Allemande, qui lui donna douze enfants.

* * *

George IV, fils du précédent, Roi de 1810 à 1830, épousa sa cousine Caroline de Brunswick, une cousine allemande, et mourut sans descendance directe. Ce fut Guillaume IV, troisième fils de George III, qui lui succéda après avoir épousé, en 1818, la fille du Duc de Saxe-Meiningen, toujours de race germanique. Ce roi vécut la plupart du temps en Allemagne aux

prises avec de pressants besoins d'argent et décéda sans héritier en 1837.

La Reine Victoria gravit les marches du trône laissé vacant par son oncle tumultueux ; son père, le Duc de Kent, de son véritable nom Édouard von Braunschweig-Lunebourg, était marié à Louise-Victoria, princesse de Saxe-Cobourg, veuve du Prince allemand Émile-Charles von Leiningen. Elle se maria en 1840 avec son cousin germain, pur Allemand, le Prince Albert de Saxe-Cobourg, frère du Duc Albert II, prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Le prince consort se fit naturaliser sujet britannique à l'âge de 22 ans.

* * *

Édouard VII, fils de la Reine Victoria, remplaça sa mère en 1901, mais n'interrompit point le singulier destin des Rois de Grande-Bretagne. La reine s'appelait la Princesse Alexandra de Slesvig-Holstein, ancien Duché intégralement prussien divisé aujourd'hui entre l'Allemagne et le Danemark.

Enfin George V, père d'Édouard VIII et de George VI, épousa la Princesse Marie-Victoria de Hohenstein dont la mère fut l'épouse morganatique du Duc de Wurtemberg. Marie-Victoria de Hohenstein « Queen Mary », reine-mère actuelle.

* * *

La reine Élisabeth a détruit le charme ; elle est, depuis 1714, la première souveraine de sang britannique.

SAINT ÉTIENNE ET SAINT EMERIC

La Hongrie historique a fêté récemment un grand anniversaire : le neuvième centenaire de saint Emeric.

Saint Emeric fut le fils de son premier Roi, saint Étienne, fondateur de l'État magyar. Les hommages rendus aujourd'hui au fils, se confondent dans la vénération générale avec la reconnaissance éprouvée pour le père. En effet saint Emeric est mort jeune, sans avoir accompli beaucoup d'actes importants, après une existence certes immaculée, terminée dans l'innocence et dans la sainteté. Par contre, le rôle du père fut décisif. Élu prince en l'an mille, il comprit sa vocation historique. La Hongrie était encore à cette époque païenne. Entourée partout par des royaumes solidement basés sur le christianisme, l'existence du pays devint problématique. La conversion au christianisme lui apparut comme un devoir vital pour la nation. Mais à cette époque il y avait déjà deux Églises dans l'Europe chrétienne : l'Église romaine et l'Église orthodoxe. Au sud et à l'est, ses

voisins appartenait à l'Église orthodoxe. Par ses origines, par l'état culturel du pays, par certaines affinités qui la maintenaient avec l'Orient, la Hongrie était plus près de l'Église orthodoxe. Par ses aspirations, par ses conceptions, elle tendait davantage vers l'Ouest.

C'est alors que son premier roi, ayant eu à choisir entre Byzance et Rome, se décida pour cette dernière. Et ce fut ainsi, par son rattachement à l'Église romaine, que la Hongrie se détacha des pays et des peuples du proche Orient, et se préserva d'un passé aussi troublé, que l'histoire appelle balkanique. C'est grâce à ces liens moraux qui l'unirent désormais à l'Église romaine, que la Hongrie devint un État occidental et ce fut son attachement à Rome, qui détermina sa tâche historique : défendre cette Église, et à travers l'Église, l'Europe chrétienne et civilisée. Cette tâche, la Hongrie l'a remplie glorieusement.

Peu de Français savent que la marque suprême de reconnaissance que l'Occident lui devait lui est venue d'un Français et de l'un de ses plus grands historiens. Parlant de la Hongrie, Michelet s'est exclamé : « Quand donc l'Europe payera-t-elle sa dette à ce peuple béni, sauveur de l'Occident ? » Durant cette fête, neuf fois centenaire, plus d'un Hongrois s'est répété maintes fois la phrase du grand Michelet.

LE SECRET DU SPHINX

Le mystère de Pyramides et du Sphinx a toujours passionné les savants et les archéologues. Sont-ils arrivés à le pénétrer ? On ne sait, mais voici que le révérend Walter Wyn, retour d'Égypte dans une conférence faite à Londres, a dit des choses extrêmement curieuses. Partant de la grande Pyramide et du Sphinx, M. Walter Wyn a déclaré qu'avant le mois de septembre 1936, tout le monde connaîtra pourquoi a été construite la grande Pyramide et qui l'a construite. Le Sphinx livrera son secret, qui sera en harmonie avec les grandes prophéties de la Bible.

Les dates, telles qu'elles sont données par la Pyramide, ajoute M. Wyn, indiquent les événements arrivés jusqu'au mois d'août 1926, y compris la dernière grande guerre. Après cette date, elles forment une espèce de table indiquant les événements qui se produiront à partir des 29 et 30 mai 1928, jusqu'au 29 septembre 1936.

Tout cela fait rêver...

« AU SERVICE DE LA FRANCE »

Au Temps, M. Philippe Amiguet donne, sous ce titre, une

belle page sur le glorieux passé militaire des Suisses au service du Roi de France. « La Suisse », dit-il, « n'est pas seulement un décor alpestre, un terrain de jeux pour sportifs ! Elle est également un pays lourd de reliques et de souvenirs historiques »...

La Suisse, après la guerre de Bourgogne, est devenue une grande nation militaire. Le goût de l'aventure la jette alors dans toutes les entreprises belliqueuses de l'Europe. Au nord, au sud, on retrouve sur les champs de bataille, devant les villes assiégées ses soldats bien taillés, bien musclés pour l'offensive et les longues marches. Ils ont, en vérité, la guerre dans la peau. Si bien que la France, par le traité de Fribourg, signé en 1516, enchaînera pour trois cents ans la Confédération à son destin. Pendant cette longue période, les régiments suisses seront en quelque sorte les troupes de choc de la monarchie et de l'Empire. On les emploiera sans compter pour prendre une ville, attaquer de l'artillerie ou protéger une retraite... Ah ! qu'il a bien coulé, ce sang suisse, devant les murs maçonnés par Vauban ! Quelles larges taches rouges à l'ombre des lis ! Senef, Fleurus, Steinkerque. Nerwinden, Mons, sans compter cent villages de Lorraine et d'Artois, ont connu son contact chaud, son odeur paysanne ; car tous ces hommes que l'on enterrait, parfois, la nuit, aux torches, dans un dur roulement de tambour, venaient du terroir helvétique brumeux, rocailleux, couvert d'herbe et de blé... « Des mercenaires », a-t-on dit, en parlant d'eux ! Erreur : des alliés. Car, en vertu des alliances offensives et défensives renouvelées sous chaque règne, le corps helvétique devait fournir des troupes au roi de France. En revanche, le souverain s'engageait, pour sa part, à envoyer aux cantons des secours de cavalerie et d'artillerie, enfin à ne point faire alliance avec leurs ennemis.

« Sa Majesté, stipulent les traités, ne prendra point les ennemis des Suisses sous sa protection. Elle ne les souffrira point, ni ne leur donnera passage. Elle les chassera et rejettera. »

Autre chose importante :

« Sa Majesté et les rois ses successeurs ne permettront point qu'aucun de leurs sujets, serve une puissance étrangère contre le corps helvétique... »

D'ailleurs le détail de l'organisation des troupes suisses au service étranger était stipulé dans un acte solennel que l'on nommait les capitulations. D'après ce parchemin, chaque régiment, sur la terre étrangère, était une image réduite de la patrie lointaine, ayant sa propre justice, ses lois, ses usages, son grand juge, ses conseillers, ses prévôts et ses bourreaux. Chaque régiment, enfin, restait sujet des cantons et devait adresser un rapport mensuel sur la marche du service.

Voilà qui est net ! Aucune autre troupe étrangère au service du sol ne possédait une telle organisation lui assurant sa dignité, son honneur et son intégrité nationale...

Philippe Amiguel, qui rappelle ici le « magistral ouvrage de M. de Vallière : *Honneur et fidélité* », dont l'*Action française* a souvent cité le juste et bel éloge qu'il contient à l'honneur des Suisses du roi, signale avec raison le livre que vient de publier M^{me} Jeanne d'Orliac : *Suisses et Grisons, soldats de France*.

Si M. Romain Rolland avait ouvert le volume de Jehanne d'Orliac, il aurait, nous en sommes certain, apprécié avec plus de justice, dans sa pièce du 14 juillet, le rôle des Suisses à la prise de la Bastille.

Voyez plutôt cette anecdote :

Une poussière de gloire se lève sous leurs pas. A Malplaquet, ils protègent la retraite ; à Denain, ils marchent au canon ; à Rossback, ils tiennent le terrain sous un feu d'enfer. Sur une colline, raconte M. de Vallière, un peu en retrait du champ de bataille, Frédéric le Grand, entouré des princes et des généraux de son armée, regarde le combat mourir peu à peu. Et pourtant, dans cette armée en retraite, quelque chose résistait encore et retardait l'avance prussienne.

Soudain, impatient, le Roi se retourna vers un aide de camp et lui dit :

— Qu'est-ce donc, Monsieur, que ces murs rouges que l'artillerie ne peut entamer ?

— Sire, répondit l'Officier, ce sont les Suisses. Frédéric le Grand ne répondit rien. Puis, solennel, il ôta son chapeau.

Dans les vieux salons patriciens de Berne, de Fribourg et de Sion, on a gardé précieusement les portraits décoratifs des anciens propriétaires de régiments qui firent campagne pour assurer en Europe le prestige des lis de France. Je me rappelle des armures aux reflets bleutés, des décorations, des perruques blanches rehaussant des teints colorés et des regards francs de militaire.

Levons, nous aussi, notre chapeau à cet « honneur » à cette « fidélité », liens précieux et d'amitié du passé, gages aussi précieux, de l'amitié de l'avenir !

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Nombreux sont les Princes de la Maison de France qui s'intéressèrent aux lettres et aux sciences ; c'est ainsi que nous avons relevé dans la « Suisse Historique », bulletin de la Société Archéologique de France, parmi les dernières admissions : celles de S. A. R. Mgr le Prince Louis DE BOURBON, de la Branche de Naples, et de S. A. R. Mgr le Prince Albert DE BOURBON, de la Branche d'Espagne. L'un et l'autre ont reçu le titre de Président d'honneur.

Le même titre avait été conféré, par cette société vieille de plus de cent vingt ans, à un autre Prince de la Maison de France qui vient de mourir il y a quelques mois, le Prince Alphonse (en Espagne Alfonso-Carlos), qui en fut ensuite Haut-Protecteur quand il devint l'aîné de la dynastie capétienne et à un Prince de l'Église : le regretté Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Les Princes Albert et Louis DE BOURBON sont en outre tous deux Chevaliers de l'Ordre noble de Saint-Lazare de Jérusalem et on peut, à ce titre, lire dans la « Science Historique » leurs Preuves de Noblesse remontant à leur aïeul Louis XIV. L'un et l'autre combattent actuellement pour l'Église et la Civilisation, le premier en Espagne parmi les croisés du général Franco, le second contre l'esclavage en Abyssinie.

Quant au Président effectif de la Société Archéologique de France, c'est S. Exc. le Chevalier Paul Watrin, titulaire de nombreux doctorats et licences des Facultés de Paris, savant d'une grande érudition et Directeur de « la Science Historique ».

LES SOLDATS DE PLOMB DE M. PIERRE DE LANUX

— Le terme plus exact, me dit M. Pierre de Lanux, serait plutôt soldats d'étain, car nos petits personnages sont fabriqués avec un alliage à base d'étain, alliage qui doit être assez solide pour que les soldats se tiennent debout et assez souple pour qu'ils ne se cassent pas au moindre heurt.

» La plupart des collectionneurs français et étrangers les recherchent plats, comme les miens, ceux en ronde bosse tenant trop de place.

» Sachez que chaque personnage demande la collaboration de trois artistes en dehors de la fabrication matérielle : un dessinateur, un graveur pour le moule en ardoise et un peintre ; les Allemands ont été les premiers à en fabriquer, mais nous avons maintenant deux fabriques en France, car songez que la Société des Collectionneurs de Soldats d'étain groupe plus de deux cents membres, qui cherchent sans cesse à augmenter et à enrichir leur stock de pièces nouvelles et rares.

« Il y a des pièces peintes ordinairement, qui sont moins recherchées et des pièces peintes finement ; il y a, enfin, grâce à des soudures, des pièces uniques ; les membres de la société ont aussi des moules réservés, dont les soldats ne sont pas mis dans le commerce : j'ai environ dix mille pièces ordinaires et cinq mille pièces fines.

» Mais regardons nos petits soldats : voici l'état-major de

Napoléon à Iéna, où chaque personnage est reproduit : Roustan suit l'Empereur, puis Gourgaud, le prince Eugène, Lasalle, Murat en uniforme blanc de grand-duc de Berg, Nansouty ; chaque uniforme est exact, il ne manque pas une broderie, pas un galon, pas une aiguillette ; et le pinceau minutieux et délicat du peintre — pour ce groupe, c'est M. Alexandre — n'a pas fait une erreur, une omission : tout est strictement authentique, suivant les meilleurs documents iconographiques.

« Voici les Écossais de l'époque Napoléon I^{er}, les volontaires de 92, chantant *La Marseillaise*, avec leurs étendards, les maréchaux de Napoléon : Ney, qui portait son chapeau de trois quarts ; Bossières, Mortier, Lannes, le prince Poniatowski, Murat, un roi de Naples cette fois-ci, suivi de son guide en jaune canari : Gouvion-Saint-Cyr, encore Lasalle, mais avec sa pipe ! Chaque cheval a son harnachement exact, et presque toutes les montures sont différentes dans leurs mouvements.

« Et puisque au gré de notre fantaisie, nous évoluons à travers l'histoire de tous les temps et de tous les pays, regardez mes guerriers carthaginois avec leurs éléphants hérissés d'armes, les chars assyriens, et ce superbe Négus d'Éthiopie partant, sur son char, à l'assaut des légions... romaines !

» Un bon mouvement en avant : Jeanne d'Arc et ses compagnons ; Xaintrailles, Dunois, les chevaux caparaçonnés aux couleurs du roi d'Aragon ou du roi de Navarre ; nous voici maintenant au temps de la reine Margot, les trois derniers Valois et leur entourage dans leurs costumes somptueux et bariolés ; Louis XIV et sa cour, ses armées : Louis XI et ses favorites !

» C'est une promenade où revit toute l'Histoire de France, minutieusement et exactement reconstituée dans ses moindres détails par tous ces petits personnages colorés. »

* * *

Puis, passant dans une pièce voisine, M. de Lanux me montre un diorama reproduisant l'entrevue de Cortez et de Montezuma entouré de ses guerriers superbes et emplumés ; dans la lointaine étendue de sable, les Indiens rampent, des cactus se hérissent...

— Mais regardez à l'écart, au premier plan, l'inquiétante figure de l'inquisiteur, sévère et sombre, me signale, moitié souriant, moitié sérieux, le collectionneur. Mes soldats d'étain, ajoute-t-il, je les aime, je vis avec eux, j'organise des rencontres étonnantes, des entrevues, des conspirations, des combats, des guerres, des apothéoses ; et, souvent ils me semblent plus vivants que bien des grandes personnes ! »

(Paris-Midi)

LE SOLITAIRE

Une des plus vieilles Maisons de l'aristocratie britannique, les Dymoke, conserve de la tradition un glorieux privilège : celui de tenir l'étendard royal au Couronnement. Mais le tenant actuel de ce droit, le Baron Frank Scaman Dymoke, retiré de la Cour et du monde depuis une vingtaine d'années, vit enfermé dans une solitude farouche ; il ne veut voir personne et mène une existence d'ermite intégral sur sa terre féodale de Scryvesly Court.

On pensait donc que le Baron Frank céderait son privilège ou ne le réclamerait même pas. Pas du tout ! Le vieux seigneur a fait savoir qu'il entendait porter l'étendard au jour du couronnement d'Édouard VIII et qu'il ne s'inclinait devant personne pour un tel honneur.

Si bien que le solitaire passera brusquement de ses landes au rôle le plus en vue d'une cérémonie glorieuse : il ne voyait personne hier et, demain, le monde entier aura les yeux fixés sur lui.

LE SOUVENIR DE LAMARTINE

Les cérémonies prévues pour le centenaire de *Jocelyn* ont eu lieu en septembre dernier.

Une plaque a été apposée sur la maison natale de M^{lle} DE PIERRECLAU, la Laurence de *Jocelyn*, 5, rue de la Barre, à Mâcon. Elle est ainsi libellée :

DANS CETTE MAISON
CI-DEVANT HOTEL DE PIERRECLAU
NAQUIT LE 16 DÉCEMBRE 1774
CELLE DONT LAMARTINE FIT
LA LAURENCE DE JOCELYN
Académie de Mâcon, 6 sept. 1936.

Au nom de l'académie de Mâcon, son président, M. Nicolle, a fait remise de cette plaque à la municipalité qui a remercié. Après une allocution de M. Albéric Cahuet a eu lieu la visite de divers monuments ou sites intéressants, notamment la maison natale de Lamartine, et une réception à l'hôtel de ville.

LES TEMPLES DE MÉDAMOUD ET TOD

L'Égypte reste, après un siècle de fouilles, un champ inépuisable ouvert à l'activité des archéologues. Les recherches

méthodiques faites par les savants de diverses nationalités permettent de préciser, chaque jour davantage, notre connaissance de la civilisation pharaonique. Parmi les fouilles des dix dernières années, le musée du Louvre a sa part avec les découvertes faites à Médamoud et à Tôd. Ce sont les résultats principaux de celles-ci que nous allons résumer.

Les travaux ont été dirigés par M. Bisson de la Roque, assisté du chanoine Drioton, de M. Robichon, architecte, et de plusieurs membres de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. Ils ont abouti au déblaiement de deux temples de Montou, dieu de la guerre, aux environs de l'ancienne Thèbes.

Thèbes, qui fut la capitale de l'Égypte de la XI^e à la XXII^e dynastie (environ 2200 à 1000 avant J.-C.), était protégée par quatre « forteresses morales », quatre temples dédiés à Montou, élevés à Karnak et Médamoud au nord, Erment et Tôd au sud. Le premier de ces temples était bien connu, le troisième fait l'objet des travaux d'une mission anglaise. Le déblaiement total du second a été réalisé de 1924 à 1932 et les fouilles sont en cours au dernier depuis 1933.

Au milieu de la plaine se dressaient, mélancoliques près de quelques palmiers, cinq colonnes et une entrée de porte. A leurs pieds dormaient, sur une longueur de 70 m. les ruines du temple, ou plutôt des temples. Car les recherches ont prouvé qu'à Médamoud trois temples s'étaient succédé sur le même emplacement : un de la XII^e dynastie (vers 2000 av. J.-C.) orienté N.-S., un de la XVIII^e (vers 1500 av. J.-C.) et un de l'époque des Ptolémées, ces deux derniers orientés E.-W. Les débris des constructions les plus anciennes ayant servi aux plus récentes comme base des fondations, on a pu lever le plan de chaque temple.

Les fouilles ont apporté des faits nouveaux à la fois dans le domaine de l'architecture, de l'histoire, de la religion et de l'art.

Au point de vue architecture, on a trouvé deux nouveaux types de colonnes polygonales à huit ou seize pans datant de Ptolémée X, le plan du temple ptolémaïque est également nouveau avec, à l'arrière-temple, un espace dont une inscription a révélé le nom : *le palais secret du taureau*. On pense qu'il s'agit de l'étable du taureau sacré. Enfin, pour la première fois en Égypte, a été déblayé et étudié en détail un « lac sacré » (fig. 1), dépendance du temple qui servait à certaines cérémonies telles que la promenade de la barque du dieu.

L'histoire de la fin du Moyen Empire (dynasties XIII à XVII) est encore fort mal connue. Les découvertes de Médamoud ont apporté de nouvelles lumières sur ces temps nébuleux. On a retrouvé des inscriptions au nom de divers rois, dont l'un complètement inconnu, et prouvé qu'à cette époque, généralement considérée comme de décadence, il y avait encore des artistes capables d'exécuter de splendides bas-reliefs (fig. 2) et des pharaons assez riches et puissants pour les commander. Une

inscription porte la première mention d'une expédition conduite personnellement par Thoutmés III (vers 1500 av. J.-C.) en Nubie.

Enfin une dédicace grecque a permis à M. Jouguet, l'éminent directeur de l'Institut français du Caire, d'esquisser toute l'histoire du commerce entre la Méditerranée et l'Océan Indien, soit par la mer Rouge, soit par les déserts.

Dans le domaine de la religion, les découvertes ont été fort importantes. On a pu suivre le culte de Montou, fort peu connu, sur un espace de temps de 2500 ans. Ce dieu était représenté tantôt sous l'aspect d'un taureau, tantôt sous celui d'un faucon, tantôt sous une forme humaine à tête animale. On a retrouvé deux de ses statues ainsi que deux de Raït-Taoui, la déesse qui lui était associée. Ces quatre statues en calcaire, et d'assez bon style, sont exposées par paires au musée du Caire et au Louvre.

Le long des murs du temple, on peut voir des bas-reliefs d'époque romaine représentant la procession des provinces d'Égypte apportant leurs produits en offrande. Un autre relief montre l'empereur romain Trajan, en costume de pharaon, consultant le taureau sacré qui lui promet l'empire du monde.

De longs fragments des hymnes à Montou et à Raït-Taoui ont été traduits par le chanoine Drioton. Ce sont les premiers que l'on connaisse et, en dehors de leur réel mérite littéraire, ils sont précieux par les idées religieuses qu'on y trouve exprimées.

Dans l'enceinte du temple, on a exhumé les traces d'une église copte du IV^e siècle après Jésus-Christ. La religion chrétienne, ayant vaincu le paganisme, venait s'installer sur ses ruines.

L'art de la sculpture était magnifiquement représenté à Médamoud. M. Bisson de la Roque a trouvé une série de portraits du grand pharaon Sésostri III figuré jeune, adulte et âgé. Ces portraits, d'un réalisme frappant et d'une excellente facture, ont enrichi le musée du Caire (fig. 3) et celui du Louvre. Un autre beau portrait du même roi est gravé sur le grand linteau où l'on voit le souverain faisant l'offrande au dieu (musée du Louvre). D'autres sculptures (fig. 2 et 4) nous donnent pour la première fois les portraits de rois de la fin du Moyen Empire, révélant une nouvelle page de l'histoire de l'art égyptien.

Devant l'importance de ces résultats, les fouilles de Tôd furent entreprises avec l'espoir de trouvailles qui complèteraient les précédentes. La réalité n'a pas déçu les espérances.

A Tôd, le temple étant situé en plein au milieu du village (fig. 5), il a fallu exproprier plusieurs maisons. Malgré le peu de place disponible, le dégagement des ruines a été fait avec beaucoup d'adresse et le plan du temple commence à se lire nettement sur le sol.

Comme à Médamoud plusieurs temples s'y sont succédé. Un pilier portant le nom d'Ouserkaf a été dégagé. C'est la première fois qu'on trouve dans la région thébaine un document

presque contemporain des Pyramides. On a exhumé des restes appréciables du temple de la XI^e dynastie et de celui de Sésostri I. Ces constructions du Moyen Empire, en calcaire, ont été considérablement agrandies, en grès, par Ptolémée Evergète II. Les parties du temple ptolémaïque subsistantes au-dessus du sol, parfois jusqu'à 8 m. de haut, sont décorées de nombreux reliefs à sujets religieux et d'inscriptions hiéroglyphiques qui apporteront un complément à celles de Médamoud et permettront de préciser notre connaissance du culte de Montou.

Ici encore, comme à Médamoud, on a relevé les traces d'une église copte, notamment des pierres sculptées caractéristiques (fig. 6).

Si l'on a pas encore trouvé à Tôd de statues importantes, — mais les fouilles sont loin d'être terminées, — par contre on y a découvert une série de beaux bas-reliefs du temple de la XI^e dynastie (vers 2200 avant J.-C.). Ces bas-reliefs, d'un travail très soigné et d'un caractère hautement décoratif, apportent une contribution de premier ordre à l'histoire de l'art égyptien (fig. 7). L'un d'eux représente le roi Montouhotep III entre le dieu Montou et la déesse Tanent. Il est d'une sobriété puissante. D'autres, datant de Montouhotep V, représentent ce roi avec diverses divinités. Le dessin en est plus fin, la facture meilleure encore et les beaux hiéroglyphes d'une grande élégance. Sur certains de ces reliefs, les vêtements sont détaillés avec une minutie extrême, qui cependant ne nuit pas à l'effet d'ensemble.

Enfin la plus curieuse trouvaille a été faite en 1936. C'est celle d'un trésor asiatique contenu dans quatre coffres égyptiens (fig. 8). Ces coffres sont des boîtes rectangulaires en cuivre massif, de 1 cm d'épaisseur, coulés au moule d'un seul bloc. Les plus grands mesurent 0 m 455 de long et 0 m 20 de haut. Leur couvercle est à glissière et porte le nom d'Amenemhat II fils de Sésostri I (XII^e dynastie). Ils contenaient dix lingots d'or (choisis comme matière précieuse mais non comme monnaie), treize lingots d'argent (l'argent était à cette époque plus rare que l'or), des chaînes d'anneaux d'argent, une ravissante bourse cylindrique en argent, une petite coupe en or et 153 autres en argent, qui, grâce à leur extrême minceur ont pu, pour la plupart, être pliées afin de tenir moins de place. Ces coupes sont décorées de motifs caractéristiques de l'art égéen.

Il y avait encore un petit lion en argent, de style babylonien, des amulettes, des perles de colliers en pierres semi-précieuses, un agglomérat de fragments et amulettes de lapis-lazuli et enfin des cylindres décorés de divinités asiatiques et portant des inscriptions cunéiformes en langue babylonienne. Cette trouvaille illustre donc un fait historique : les relations du pharaon Amnemhat II avec la Babylonie à l'époque d'Hammourabi, le célèbre législateur.

* * *

Par les découvertes de M. Bisson de la Roque, faites à Médamoud et à Tôd, le musée du Caire et celui du Louvre se sont enrichis de pièces très remarquables. La précision et la science avec lesquelles elles ont été étudiées nous ont ouvert des horizons nouveaux sur la civilisation de l'Égypte ancienne et contribuent au prestige de la science française.

HENRY DE MORANT.

AU TOURNOI DE DUBLIN

Le Concours hippique de Dublin a été l'occasion d'un très gros succès pour l'équipe française, composée du commandant de Laissardière, chef d'équipe, et des lieutenants de Bartillat, de Busnel et des Roches.

C'est, en effet, devant 30.000 spectateurs que le lieutenant de Bartillat, montant Olivette, et le lieutenant des Roches montant Batailleuse, se classaient premier et deuxième dans le Grand Prix de Dublin, championnat international.

Les meilleurs chevaux civils et militaires au nombre de cinquante prenaient part à cette épreuve : seuls Olivette et Batailleuse deux anglo-arabes, filles de Vélox, purent accomplir le parcours sans fautes et l'épreuve comportant un barrage, s'est finalement Olivette qui l'emporte.

LA VENTE EDOUARD RAHIR

Elle atteint déjà 20 millions.

C'est incontestablement le chiffre le plus élevé qu'atteignit jamais la réalisation d'une bibliothèque, mais il est bien certain qu'un ensemble de cette classe ne fut jamais constitué. Édouard Rahir laissera dans l'histoire de la bibliophilie un nom impérissable, et les ouvrages qui portent son *ex-libris* conserveront leurs titres de noblesse. Les deux dernières séances qui achevèrent la dispersion de la quatrième partie de ce monument magnifique furent dirigées par M^{me} Henri Baudouin et Étienne Francisque Lefrançois. L'élite de la bibliophilie ancienne fut fidèle à chacun des rendez-vous.

Mentionnons parmi les adjudications capitales : *Euthymii monachi zigaboni, Commentationes in omnes psalmas* (1530) exemplaire de Jean Grolier, 20.500 francs, sur départ à 10.000 francs ; *Mémoires de Gaudence de Luques* (1753), superbe reliure aux armes de la marquise de Pompadour, 11.000 francs, sur départ à 2.000 francs ; *Histoire des grandes querelles*

entre l'empereur Charles V et François I^{er}, par Goezmann (1777), aux armes de Marie-Antoinette, 7.500 francs ; l'originale des *Quatre Facardins*, par Hamilton (1730), aux armes du comte d'Hoym, 12.000 francs, sur départ à 1.000 francs ; *Heures à l'usage de Paris* (1508 à 1528), exemplaire sur vélin, dans une reliure du XVI^e, 14.000 francs, sur départ à 6.000 francs ; la première édition Aldine de : *Venetus apud Aldum mense Aprili*, de Lucain (1502), exemplaire de Grolier, 46.000 francs, sur départ à 15.000 francs ; *La Géométrie pratique de Manesson-Mallet* (1702), aux armes du grand-dauphin, fils de Louis XIV, 7.000 francs, sur départ à 3.000 francs ; les *Essais* de Montaigne (1588), 33.100 francs, sur départ à 5.000 francs ; les *Essais* de Montaigne (1595), exemplaire au chiffre de Sully, 25.000 francs, sur départ à 4.000 francs ; les *Ordonnances Royaulx* (1582), aux armes de la Ville de Paris et de Sully, 14.500 francs, sur départ à 5.000 francs ; les originales des *Provinciales*, de Pascal (1657), exemplaire de Longepierre, 8.000 francs, sur départ à 1.000 francs ; l'*Histoire du Chevalier des Grieux*, par l'abbé Prévost (1756), aux armes de Marie-Antoinette, 12.000 francs, sur départ à 2.000 francs ; les *Œuvres de Racine* (1767), aux armes de Marie-Antoinette, 26.500 francs, sur départ à 8.000 francs ; *Le Recueil des excellens et libres discours sur l'estat présent de la France* (1598), aux armes de Maximilien de Béthune, 17.500 francs, sur départ à 2.000 francs ; les *Œuvres de Ronsard* (1584), exemplaire de Philippe Desportes, 20.000 francs, sur départ à 5.000 francs ; la première édition Aldine de : *Cristi Sallusti De Conjuracione Catilinæ* (1509), exemplaire de Grolier, 17.000 francs ; les *Nouvelles Françaises* de Segrais (1637), aux armes du comte d'Hoym, 12.100 francs, sur départ à 2.500 francs ; les *Voyages de Gulliver*, de Swift (1727), aux armes de la comtesse de Barry, 16.100 francs, sur départ à 2.500 francs, et *La Henriade*, de Voltaire (1780), aux armes de Frédéric II, roi de Prusse, 5.850 francs, sur départ à 500 francs.

La quatrième vente de cette bibliothèque produisit 956.000 francs, ce qui porte le total général des quatre premières ventes à 20.156.000 francs.

Une cinquième et dernière vente aura lieu en mai 1937.

UNE VICTOIRE FRANÇAISE AU BRIDGE

Au tournoi international du Contract-Bridge des 25 et 26 avril organisé à Bruxelles, « l'Équipe dames » de la F. F. B., composée de M^{me} de Montaigne, Capitaine, M^{me} Bedin et de M^{lles} Loiseau et de Boismartin, a remporté une brillante victoire sur la Hollande et la Belgique. C'est un nouveau succès pour la Fédération française de Bridge, présidée par le comte de Chambure.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Le yacht *La-Korrigane* rentre aujourd'hui à Marseille après un voyage autour du monde qui a duré plus de deux ans. MM. Charlie Van den Broek d'Obrenan et Étienne de Ganay, propriétaires du yacht et chargés de mission par le Museum d'histoire naturelle et la Société de géographie, ont visité les Antilles, les Galapagos, l'Océanie française, la Nouvelle-Zélande, les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les Salomon, la Nouvelle-Guinée, l'insulinde, Ceylan, etc.

Les passagers, M. et M^{me} Van den Broek d'Obrenan, le comte et la comtesse Étienne de Ganay et M. Jean Ratisbonne, ont poursuivi de nombreux travaux ethnographiques et océanographiques, ils ont récolté plus de deux mille objets. On se souvient de l'inquiétude qu'avait causée, l'année dernière, le manque de nouvelles, pendant plusieurs jours, de *La-Korrigane*. Un canot, retrouvé à la dérive dans le Pacifique avait fait craindre un naufrage.

Il n'en était rien, fort heureusement. Les navigateurs qui ont essuyé maints gros temps sous toutes les latitudes, ont pu visiter des îles où n'accostent jamais ni paquebots ni caboteurs. Ils rapportent une moisson de renseignements originaux sur des habitants du globe que n'a jamais touchés notre civilisation.

Mentionnons encore que M^{me} Van den Broek d'Obrenan rapporte du voyage une collection de tableaux et de pastels qui seront exposés, à partir du 24 juin, à la Société de géographie.

CHRISTIAN MÉGRET.

XAVIER DE MAGALLON.

La presse littéraire a enregistré avec sympathie l'attribution du prix Lasserre à Xavier de Magallon.

M. Yves-Gérard Le Dantec écrit à la « Vie littéraire » du Jour :

Il peut sembler surprenant qu'une récompense de la valeur du prix Lasserre, décernée tous les ans par une assemblée d'écrivains célèbres, sous le patronage d'un ministre, passe à peu près inaperçue. Quoi qu'il en soit, réjouissons-nous, du choix particulièrement heureux d'un jury qui a déjà inscrit à son registre les noms de Le Goffic, Bourges, Mauclair, Le Cardonnel, Paul Fort, Royère et Mazade.

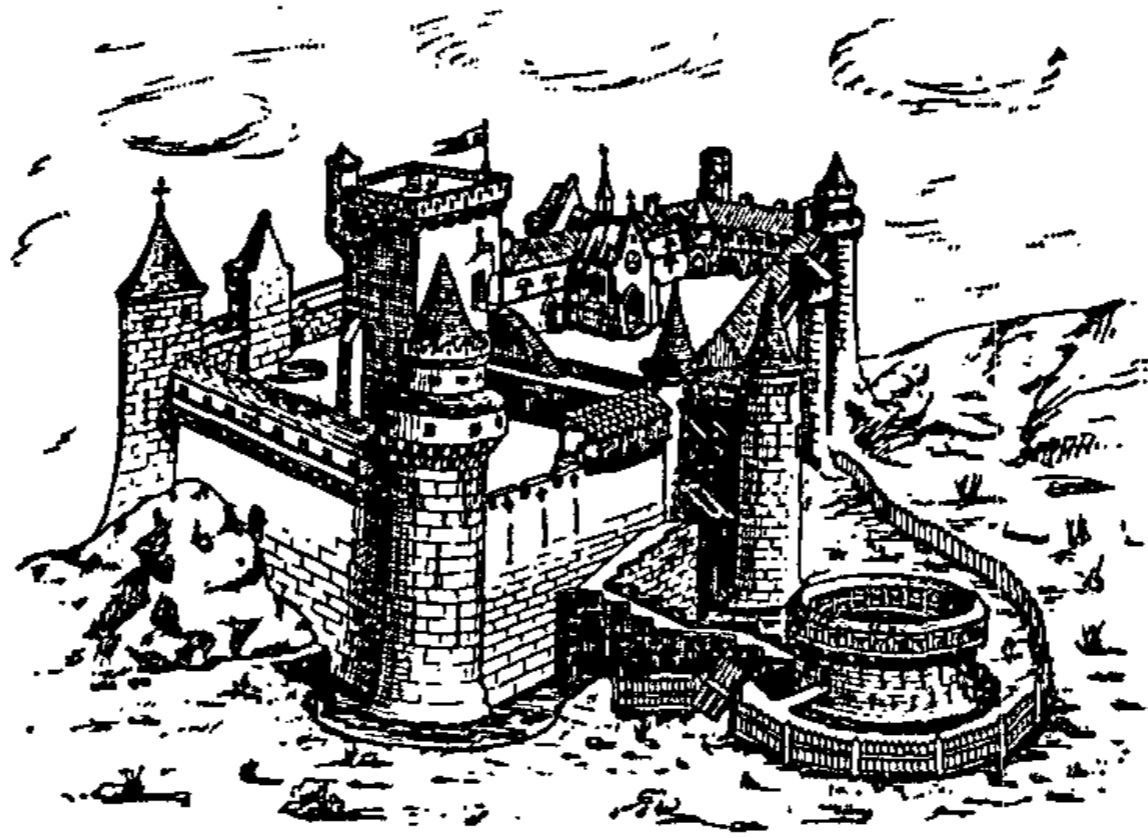
Si le nom de Xavier de Magallon ne dépassa guère, avant 1930, les échos du forum, le poète toujours jeune et vivant, n'avait cessé de redécouvrir, au su de ses familiers, le trésor des

muses latines. Il fit partie de la phalange aixoise, aux côtés de Signoret, des Gasquet, de Mazade et de Maurras. En 1920, il fonda la nouvelle « Pléiade », dont le premier recueil vit le jour l'année suivante : elle consacrait la revanche du Midi sur le Nord en rassemblant autour de Gasquet et de Magallon et sous l'égide d'Anna de Noailles, « Grecque aux yeux allongés », Valéry, Mazade, Derennes et Camo.

Presque en même temps s'imprimaient en plaquette « L'Ardent voyage », chef-d'œuvre de Mazade, les superbes « Inscriptions » de Maurras et les douze pièces de « L'Ombre » stèle de Paul de Magallon d'Argens, tombé du « ciel de gloire » tel Guynemer. Puis « Le Nouveau livre de la Pléiade » inséra, en 1928, vingt-trois poèmes dédiés à « L'Autre ombre », celle de la Marquise de Magallon. Et ce fut, deux ans après, l'extraordinaire traduction des « Bucoliques », véritable miracle que seul un Provençal pur sang pouvait accomplir.

M. Yves-Gérard Le Dantec rappelle l'immense succès du *Livre des Ombres* et présente le récent volume du Marquis de Magallon : *Odes et Poèmes*.





BIBLIOGRAPHIE NOBILIAIRE

BIBLIOGRAPHIE NOBILIAIRE

ARNAUD-D'AGNEL (CHANOINE G.).

L'Art religieux moderne. (Collection « Art et Paysages ».)

B. Arthaud, à Grenoble. 2 vol. ens. 50 fr. Rives, 85 fr.

Tous ceux qu'intéressent les questions d'ordre artistique aimeront feuilleter cet ouvrage (deux volumes de format 15 × 20, 243 et 992 pages) qui mérite, à bien des titres, d'attirer leur attention. Il n'existait pas encore d'étude d'ensemble sur l'Art Sacré contemporain, et il n'était pas facile de se procurer aisément une documentation complète sur ce sujet.

L'auteur a groupé et mis à la portée du grand public des données jusqu'ici réservées aux spécialistes, tant sur l'origine et la nature que l'avenir de l'art religieux moderne, 320 héliogravures in-texte et hors-texte sont consacrées à l'architecture, à la sculpture, à la peinture, au vitrail en France et dans les pays d'Europe où l'art moderne est le mieux représenté (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Pays-Bas, Pays scandinaves).

Il n'est pas besoin de souligner la nouveauté d'un tel travail ; une bibliographie détaillée, ainsi que des tables de noms de lieux et d'artistes contribuent encore à faciliter la consultation de l'ouvrage.

AUBERT DE LA RUE (E.).

L'Homme et les Iles. Coll. « Géographie humaine », dirigée par Pierre Deffontaines.

N. R. F. 30 fr.

Il y a eu comme une mystique des Iles. Tant de paradis terrestres ou de séjours de félicité y ont été fixés par les légendes ou par les Religions ! « Aller aux Isles » a depuis si longtemps fait rêver les hommes ! C'est cette conquête des Iles par la caravane humaine que nous raconte M. Aubert de la Rue. Il était préparé à cette singulière tâche par ses nombreuses explorations qui l'ont conduit en d'innombrables îles et non pas de ces îles que tout le monde a pu voir, une Corse ou des îles Baléares, mais par exemple il a été déposé sur l'île Kerguelen dans l'Océan Indien ; il y a vécu durant un an avec sa femme à plus de 2.000 kilomètres de tout autre être vivant. Il rentre d'une croisière aux Nouvelles-Hébrides. Il vient de repartir pour les îles Hawaï et l'Océanie polynésienne. Aussi écrit-il avec la verve et le coloris de quelqu'un qui a vu et a vécu ce qu'il raconte. Nous voyons défiler toutes les familles d'îles ou plutôt toutes les adaptations que les hommes ont su faire prendre aux îles ;

les refuges, îles pénitence, îles aux épices, îles de pirates, îles villégiatures, îles escales, îles religieuses. .

BENOUVILLE (G. DE).

Baudelaire le trop chrétien.

Grasset, 12 fr.

Ce jeune critique renouvelle le sujet : Baudelaire, pour lui, est un catholique « trop chrétien » ! Et par ainsi, dans cette formule concise, voici la meilleure explication que l'on ait donnée du drame baudelairien. Le christianisme a favorisé l'humanité depuis vingt siècles ; mais tandis que certains le subissent inconsciemment ou passivement, que d'autres y trouvent comme un apaisement absolu à toutes leurs souffrances, Baudelaire s'y sent plongé dans une angoisse sans pareille. Il se semble être dans un monde dont il aurait perdu le secret : et il est déchiré.

Et tout seul, le voilà parti, non pas à la conquête de ce Dieu qui pour lui est une certitude, mais à sa connaissance : et il réinvente d'admirables prières.

Baudelaire recherchera l'infini dans la peinture, dans la musique, dans la danse, dans la souffrance enfin. Autant de tentatives humaines, les seules dont il puisse avoir l'expérience qui lui donneront cette connaissance catholique dont il a le sentiment.

CATERS (Christian DE).

Visages du Japon.

Calmann-Lévy.

En vrai journaliste, M. Christian de Caters sait voir et faire voir à son lecteur, au delà des apparences, l'âme même d'un peuple. Mais, enfin, pour commencer, il décrit ces apparences avec un sens vif du pittoresque. On en veut pour preuve des tableaux de la rue et des magasins de nouveautés d'Osaka qui ouvrent le livre et qui, dès l'abord, nous initient à l'amabilité souriante du Japon — à sa courtoisie, à sa politesse raffinée. Mais déjà dans ces charmants circuits, le voyageur adroit nous montre le double courant spirituel qui parcourt le pays — attachement pour le passé, engouement pour le nouveau. Plus tard, nous introduisant dans la famille japonaise, il nous fera voir quels petits drames intimes peut entraîner le heurt des deux tendances opposées. Et il n'a pas plus laissé dans l'ombre le problème politique posé par un excédent de naissances qui atteint 900.000 unités par an dans un pays déjà surpeuplé ; ni, bien entendu, l'économie, cette question si brûlante des prix de revient japonais, de très loin les plus bas du monde et contre lesquels les barrières de douanes ne sont guères efficaces. Un point est bien établi dans ce livre, et en toute objectivité : ces bas prix ne sont pas obtenus en sacrifiant les ouvriers. Les foules que M. de Caters a croisées étaient « nettes, décentes, propres », elles ne laissaient point « cette impression angoissante

de la misère, de la gêne, de la lutte, de l'amertume, que suscite trop souvent, le visage des ouvriers européens. » Ce livre d'un bon observateur contient une ravissante carte du Japon, dessinée à la manière des cartes anciennes avec des images suggestives et plusieurs photos (pas trop) fort bien choisies.

CHAVANNES (CH. DE).

Avec Brazza, Souvenirs de la Mission de l'Ouest Africain.

Plon.

Lorsque M. de Chavannes vint aux derniers jours de novembre 1882, offrir ses services de secrétaire à Brazza, se doutait-il de l'œuvre immense à laquelle il allait collaborer ? Nous avons récemment, en ce journal, copié très brièvement ce qu'avait été la « conquête » de l'Afrique centrale par l'Italien de génie qui nous avait donné ce magnifique empire. M. de Chavannes, aujourd'hui, mémorialiste fidèle et (comment ne le serait-il pas, puisqu'il parle de choses qu'il a vues, de faits auxquels il a collaboré étroitement ?), nous dit jour par jour l'expédition de mars 1883 à janvier 1886. L'expédition ? Écrivons plutôt la mission, car c'est bien une sorte de missionnaire laïque qu'était Brazza. On voudrait citer tant d'anecdotes admirables, émouvantes, exaltantes ! Une seule, puisqu'il faut choisir : Stanley, le rival anglo-saxon de Brazza, avait un mépris total des Européens qui servaient sous ses ordres. L'un d'eux, détaché dans un poste isolé, lui signale qu'il est sans médicaments. Stanley lui envoie des boîtes de conserves avariées. Et comme l'autre lui rendant visite, aperçoit sur une étagère un flacon de quinine et lui en demande quelques grammes pour apaiser la fièvre qui le dévore, Stanley refuse, répondant : « *That is private !* Médicament personnel ! »

Plon, 18 fr.

CHIMAY (PRINCESSE DE).

Madame Tallien, Royaliste et Révolutionnaire.

Plon, 18 fr.

C'est à Bordeaux, où elle se retira après son divorce d'avec le Marquis de Fontenay, que Thérésia Cabarrus connut Tallien, représentant en mission dans la ville. La terreur régnait alors au Nord de la Gironde. La jeune femme, de sentiments royalistes, sut habilement profiter de l'amour qu'elle inspirait au terrible envoyé pour sauver de nombreux suspects. ✓

COUDURIER DE CHASSAIGNE (J.).

Le Picquet du Consulat lyonnais au XVIII^e siècle. (Le milieu familial d'un grand Évêque missionnaire, Mgr François Picquet).

Les Amis des Missions, 10 fr.

M. J. Coudurier de Chassigne — qui occupe une place éminente dans la presse — est Lyonnais... et il s'en fait gloire.

La plaquette qu'il vient de publier chante les louanges d'une grande Famille lyonnaise — qui est la sienne — et qui a donné à la France des hommes de Robe et des Prélats.

Écrite dans une forme alerte, pittoresque, qui n'exclut pas le scrupule historique, cette étude éclaire un petit coin de l'histoire de l'antique cité rhodanienne.

COULOMB (JEANNE DE).

Aiguillage doré. (Coll. Bibliothèque de ma fille).

Gautier-Languereau. Br., 8,50 fr.; rel., 12 fr.

Par son mariage avec Genès de Vallore, mutilé de guerre, colossalement riche, voilà la destinée de Marguerite de Hourbise aiguillée dans la voie de la fortune qui devrait être aussi pour elle le chemin du bonheur. N'a-t-elle pas appris à l'aimer, ce mari auquel elle n'accordait d'abord que son estime ? N'est-elle pas une mère comblée ? Ne possède-t-elle pas le secret d'utiliser ses richesses pour créer de la joie, du bien-être autour d'elle ?

Une terrible épreuve l'attend cependant, et ce bonheur paisible qu'elle mérite, elle ne l'obtiendra, après bien des souffrances et des angoisses, qu'à la faveur d'un dénouement inattendu dont il faut laisser la surprise aux lecteurs.

Le Courrier Royal.

Organe Monarchique dont la rédaction est assurée sous la haute direction de S. A. R. Monseigneur le Comte DE PARIS, par les soins de ses Secrétariats de Paris. Hebdomadaire, le n° 0,75. — Administration : 133, boulevard Malesherbes, Paris. — Bureaux : 14, avenue Hoche, Paris. — France et Colonies : 6 mois, 14 francs ; 12 mois, 26 francs ; Pays accordant la réduction de 50 % : 6 mois, 23 francs ; 12 mois, 43 francs. Autres pays : 6 mois, 30 francs ; 12 mois, 58 francs.

CYS (ERIC DE).

Les lumières de la maison.

Gautier Languereau, 8,50 fr.; relié, 12 fr.

Un cruel malentendu sépare un jeune ménage que la bonté discrète de Brigitte et de Guilhem de Champlaur — dont nous avons fait connaissance dans les précédents ouvrages d'Eric de Cys — parviendra à réconcilier.

Mais ce n'est pas tout : il y a aussi la vie provinciale et la vie de château.

L'ironie amusée qu'apporte souvent l'auteur à observer ne l'empêche nullement de compatir aux souffrances et de nous communiquer l'émotion qu'il en ressent lui-même.

« L'Elite de Paris ».

Revue des Mondanités, Arts et Elégances. Rédaction, Administration et Publicité : 16, rue de Monceau, Paris VIII.

FELICE (PHILIPPE DE).

Poisons sacrés, ivresses divines.

Albin Michel, 20 fr.

L'usage des toxiques, quels qu'ils soient, a eu d'abord un caractère spécifiquement religieux et il n'a jamais cessé d'en conserver quelque chose, même chez les civilisés actuels. Il a été jadis et il reste encore aujourd'hui l'un des principaux moyens de répondre au besoin d'évasion et de dépassement, qui tourmente les êtres humains et qui n'est, en définitive, que le grand besoin mystique, qu'on retrouve à l'origine de toutes les religions. Qu'ils s'en aperçoivent ou non, les amateurs de toxiques, depuis le vulgaire buveur jusqu'à l'opiomane raffiné, et sans oublier les simples fumeurs, ne sont en fait que des mystiques dévoyés.

FELS (COMTE DE).

Tous les ouvriers doivent être propriétaires.

Flammarion, 1 fr. 50

Comment les dirigeants socialistes — et principalement communistes — trahissent depuis seize ans la cause du prolétariat ; comment ils n'ont pas fait un geste pour apporter à celui-ci cette richesse et cette puissance que la loi mettait à sa portée.

Comment à une telle carence, on peut remédier dès demain en créant le bien syndical.

C'est la première suggestion de l'auteur.

Et... de quelle manière, en même temps, rendre l'ouvrier propriétaire, sans qu'il lui en coûte un centime — *propriétaire d'une maison et d'un jardin* dans un site choisi.

Ce qui assurera le bonheur du travailleur et — enfin — la paix sociale.

FUNCK-BRENTANO (F.).

Liselotte, Duchesse d'Orléans, mère du Régent.

Editions de la Nouvelle Revue Critique, 12 fr.

Élisabeth-Charlotte — familièrement Liselotte — de Bavière est demeurée célèbre par l'abondante correspondance — des milliers de lettres — qu'elle adressa aux personnalités les plus diverses, où le grand siècle se reflète avec tant de pittoresque, de vie et d'éclat. Ces lettres, dont la plupart ont été écrites en allemand, forment la source principale du livre de M. Funck-Brentano. Le tableau qui s'en dégage est digne du modèle. La peinture n'en est ni superficielle, ni uniment louangeuse. Analysant les relations de Liselotte et de la Marquise de Maintenon, l'épouse morganatique de Louis XIV, l'auteur dégage les sentiments de la Duchesse d'Orléans pour son royal beau-frère, l'amour sincère qu'elle éprouva pour son Souverain. L'aima-t-elle d'amour ? Elle l'aima d'amitié. On comprend ainsi la haine dont M^{me} de Maintenon fut poursuivie par celle à qui elle enlevait ce qui faisait le charme de sa vie : la compa-

gnie du roi, sa confiance familière, les entretiens intimes en son cabinet

GONTAUT-BIRON (COMTE R. DE).

Un célèbre méconnu. Le Duc de Lauzun. 1747-1793.

Plon, 25 fr.

Il a été beaucoup médité du Duc de Lauzun. Ses Mémoires de fâcheux renom, en sont cause. Mais il ne faut pas oublier que, rédigés à l'intention d'une seule lectrice, M^{me} de Coigny, ils ne furent nullement destinés au public et que de collaborateurs posthumes se sont méfiés d'en remanier le texte.

Lauzun prit Saint-Louis aux Anglais, fut, au Sénégal, le véritable initiateur de la politique indigène telle qu'elle fut pratiquée par la suite par les grands chefs coloniaux.

GRANVILLIERS (JEAN DE).

Les Fiançailles de neige.

Le Courrier littéraire, 12 fr.

Les sports d'hiver sont la révélation de notre temps. Ils ont inspiré, enfin, un roman qui nous communique leur griserie, mais comme la politique n'a pas de secrets pour l'auteur, il nous fait assister à un duel sentimental France-Angleterre où l'on retrouvera la franchise et le courage de *l'Allemagne comme je viens de la voir* et de *la Belle Endormeuse*.

GROSDIDIER DE MATONS (MARCEL).

Le mystère de Jeanne d'Arc. (Coll. « Les énigmes de l'histoire ».)

Alcan, 15 fr.

Voici le livre dont Maurice Barrès a rêvé. Il a été écrit par un disciple fervent de la pensée barrésienne.

Ce livre donne une Jeanne volontairement dépouillée, telle une belle paysanne d'un pays sans cesse envahi et qui cherche la paix et l'assure par la victoire et par la force, une Jeanne lorraine qui sait les bienfaits de la monarchie capétienne en son pays, une Jeanne du XV^e siècle qui a la foi et s'inquiète peu des grandeurs humaines.

HARCOURT (ROBERT D').

L'Évangile de la force. Le visage de la jeunesse du III^e Reich.

Plon, 15 fr.

Ce livre n'est point un acte d'accusation, S'il ne cache rien des tares profondes du régime hitlérien, de la religion de la force, de l'effort méthodique de déchristianisation, de l'ivresse, de l'orgueil, de ce vertige de race élue, qui met une marque spéciale sur le visage du III^e Reich, il essaye de mettre dans la même lumière les grands côtés du racisme ; la culture de l'énergie et du

caractère, le culte des valeurs viriles, et, en première ligne peut-être, le primat partout proclamé et partout pratiqué du collectif sur le personnel, la rigoureuse subordination de l'individu à la nation. Cette jeunesse ne doit, en toute équité, point être tenue pour la principale responsable des erreurs qui la dominent. Ce sont ses maîtres, les maîtres qui ont détroné le Christ dans son cœur pour y substituer l'idole de la nation, qu'il faut tenir pour les vrais responsables.

HAULLEVILLE (ERIC DE).

Le Voyage aux Iles Galapagos.

Grasset, 12 fr.

Il est difficile de résumer cette œuvre comme il est difficile de résumer ces autres romans que sont les *Voyages* de Gulliver ou le *Don Quichotte* de Cervantès. L'« Histoire » est si mêlée à l'atmosphère qu'il n'est plus possible de l'en séparer. Les objets de l'univers et de la pensée sont recréés si *réellement* qu'ils se supportent.

HELIA DE RUFFI.

L'Errante.

Tallandier, 12 fr.

L'héroïne du beau roman de Hélia de Ruffi semble loin de nous par son climat : et pourtant, que de lectrices reconnaîtront une sœur dans cette Vera Prestorgia que ses rêves trahissent sans cesse, et qui forge sans cesse une nouvelle illusion parce qu'elle aspire à une plénitude de bonheur qui n'est pas de ce monde.

HENNEZEL (HENRI D').

Tourmente.

Plon, 12 fr.

Tout dans l'atmosphère où vit Robet Mainvielle est fait pour exagérer le romantisme habituel à la jeunesse : sa solitude entre deux oncles, l'un maniaque et original au possible, l'autre savant rêveur, toujours plongé dans ses livres ; son éloignement de toute vie mondaine dans une petite ville de province qu'on pourrait situer à l'est de la France ; son repliement sur lui-même ; le manque d'amis. La mort de sa grand'mère qu'il adorait a provoqué dans ce jeune cœur un trouble profond et c'est le moment que choisit une jeune et très jolie cousine pour lui manifester un peu trop tendrement son amitié. Et cette passion qui naît le possède d'autant plus qu'il se sent par elle, s'évader en cette vie étroite qu'il mène dans sa bizarre famille.

Sa cousine ne répond pourtant point à cette passion fougueuse plus profonde qu'amoureuse.

Et Robert reste seul devant ses trop beaux rêves d'enfant, homme maintenant qu'il a aimé, espéré, souffert.

HENRI (COMTE DE PARIS).

Essai sur le Gouvernement de demain.

Flammarion, 12 fr.

A la fois traditionnel et révolutionnaire — révolutionnaire parce qu'il peut s'appuyer sur la tradition — le Comte de Paris, après un appel à son pays, expose la doctrine monarchique.

Il analyse les maux dont souffre le Régime: la dictature anonyme de la démocratie parlementaire, notre système d'économie où l'argent et la machine broient l'homme.

En face, il propose des remèdes: réforme de l'État par la désétatisation, ordre social vraiment humain basé sur le travail réhabilité, économie renouée par la Corporation.

« Seule, la monarchie, ajoute-t-il, pourra réaliser cette œuvre. Fidèles héritiers d'une tradition millénaire qui nous fut transmise de père en fils, nous voulons accomplir avec le peuple, le destin de la France, »

JONGHE D'ARDOYE (VICOMTE DE)., HAVENITH JOSEPH, DANSAERT GEORGES.

Armorial Belge du Bibliophile.

Librairie de Nobele, 20, rue de la Tulipe, Bruxelles-Ixelles, 3 vol., grand in-4° de 950 pages illustrées de 723 planches dont 38 planches hors-texte.

L'étude des reliures armoriées est très attrayante au point de vue bibliographique, voire généalogique, puisqu'elle nous donne le moyen d'identifier les personnages auxquels les livres qu'elles habillent ont appartenu, de déterminer entre ces personnages des liens de parenté, de les situer dans leur temps et leur milieu.

L'Armorial belge du Bibliophile étudie successivement les reliures aux Armes des Maisons souveraines et Gouverneurs généraux des Pays-Bas, des Amateurs ecclésiastiques, des Abbayes et institutions religieuses, du Royaume, des Provinces, Villes, Universités et institutions civiles, des Amateurs particuliers.

Les tables ont fait l'objet de soins tout particuliers. Elles comportent un Répertoire des meubles, un Relevé des devises, un Index des noms de famille dont les fers sont mentionnés dans l'ouvrage, un Index des noms des collectionneurs.

Luxueusement édité par le maître-imprimeur Odry, l'Armorial belge a été tiré à 700 exemplaires, numérotés.

JOUVENEL (RENAUD DE).

Village X...

Flammarion, 12 fr.

Ceci n'est pas un roman champêtre; non plus une étude de

mœurs ; tout simplement l'histoire de ceux qui vivent dans un village de France.

Se libérant des servitudes de l'intrigue classique, l'auteur pose chacun de ses personnages devant nous et nous donne l'illusion qu'il vit à nos côtés. On le voit agir, on l'entend parler. Ainsi voyons-nous défiler la lingère, l'aubergiste, le facteur, le curé, le fou du village, la vieille bourgeoise, la fille, etc.

Nous possédons maintenant tous les éléments de ce village qui va connaître des drames. C'en est un que le progrès qui bouleverse tant d'habitudes, c'en est un autre que les élections, qui arrachent chaque individu à son plan quotidien.

KEYES (AMIRAL SIR ROGER).

Des bancs de Flandre aux Dardanelles.

Edit. de la Nouvelle Revue critique, 25 fr.

Placé, par ses fonctions de chef d'état-major de l'Amiral de Robeck, au point le plus propice à l'étude critique de la campagne des Dardanelles, le Commodore Sir Roger Keyes épia la victoire et la vit s'éloigner : en vain tenta-t-il de communiquer au commandement naval la confiance qu'il puisait dans l'examen sagace des conditions de la bataille : le forçement des détroits fut abandonné.

Désireuse d'éviter par-dessus tout la perte de quelques bâtiments, l'Amirauté britannique céda le pas à l'armée. Lancés sur la péninsule de Gallipoli, les « Anzacs » piétinèrent dans le sang malgré leur courage ; leur massacre fut inutile. *Tout cela est affreux* — écrivait le commodore Keyes, dans son journal, — *quand on sait, comme moi, que la flotte pourrait mettre un terme à ces luttes vaines et passer...*

L'activité de Sir Roger Keyes, sa ténacité, ses émouvantes prières se heurtèrent à d'énigmatiques ajournements et renoncements qu'il admit par devoir, mais qu'il se promit de soumettre dans l'avenir au tribunal de l'Histoire.

KEYSER (EDOUARD DE).

Sous les pommiers fleuris.

Plon, 15 fr.

Deux sœurs vivent en Normandie, dans une villa, avec leur grand'mère autoritaire et leur oncle pessimiste. Elles sont bien différentes. Micheline, qui rêve d'amour et qui l'appelle, ne l'a pas ressenti, bien qu'elle soit fiancée à un homme qu'elle estime et auquel elle a donné toute son amitié. Au contraire, sa sœur, mal conseillée, nie l'amour et veut se donner des allures ultra-modernes. Mais le hasard finit toujours par jouer. Micheline aime un ingénieur que ses études fixent à Criqueboeuf. Sa sœur aime un jeune colonial qui a détesté ses allures et ses théories. Ces deux vies risqueraient d'être gâchées. Mais le cœur finit par triompher.

LA BRETE (JEAN DE).

Les tournants.

Plon, 12 fr.

Laura Laurenceau a beau avoir reçu dans un pensionnat select, la plus distinguée des éducations, elle a beau avoir conquis brillamment ses diplômes et mériter l'admiration et l'estime de tous par une tenue irréprochable, elle n'en reste pas moins la très jolie et très brillante fille de petits fermiers. Et, lorsque dédaignant l'existence de la ferme, avide de voir le monde et de connaître chez des étrangers une vie plus conforme à ses goûts, elle accepte une place d'institutrice dans une riche famille russe, elle rompt avec toutes les traditions de sa famille. De trop brèves fiançailles avec un jeune Prince polonais, Stanislas Sokolowski, âme délicieuse, poétique, mystique, trop tôt rappelée à Dieu, lui ont laissé un désir trop grand de perfection pour qu'elle puisse se contenter de l'union normale qui l'attend avec un des siens.

Rappelée en France par la ruine de ses parents, elle sait avec énergie et courage renoncer à ses goûts et à ses aspirations les plus nobles pour accepter une place très rémunératrice afin d'aider les siens à sortir du gouffre.

LACRETELLE (JACQUES DE).

Journal d'amour d'une jeune Allemande : Louise de Hompesch (1797-1798).

Calmann-Lévy, 20 fr.

Voilà un des documents les plus étonnants qu'on ait publiés depuis longtemps, le journal tenu par une jeune fille à la fin du XVII^e siècle, journal destiné à être lu par l'homme qu'elle aimait. La jeune fille était une Allemande, mais elle écrivait le français comme peu de Françaises aujourd'hui sauraient le faire. Elle avait vingt-trois ans quand elle commença de tenir ce journal.

Louise de Hompesch, par l'ardeur et la délicatesse de ses sentiments, fait songer à une Julie de Lespinasse ou à la Religieuse Portugaise.

Elle servait de secrétaire à son père, elle lisait beaucoup J.-J. Rousseau, Cicéron, des livres d'histoire, Faublas... Elle jouait du clavecin et passait de longues heures à « faire musique. » La situation de ses parents la mettait en rapport avec les Rhénans les plus importants, dont elle trace dans son journal de spirituels portraits. Parfois, elle faisait des promenades romantiques (cet adjectif lui convient à elle en tous points), le long de la Roër en rêvant de son « ami ». Elle avait l'esprit et le cœur pleins de lui, ne vivait que pour ses lettres, était bouleversée quand il lui envoyait un de ses anneaux qu'on nommait alors « fidélité », attendait de tout son être le moment où, la guerre finie, toutes préventions nationales et sociales abattues, elle pourrait épouser, son cher Klein. Sur la société allemande

d'alors, sur l'influence française et les réactions antifrançaises, ce journal nous apporte des précisions d'une valeur incomparable.

LA TOUR ET TAXIS (PRINCESSE DE).
Souvenirs sur Rainer Maria Rilke.

Emile-Paul, 12 fr.

De 1911 à 1913, la Princesse de La Tour et Taxis a accueilli à plusieurs reprises dans son château de Duino, le grand poète Rainer Maria Rilke qui venait alors d'achever à Paris les *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, et à qui ce séjour dans cette demeure romantique, juchée sur le roc et dominant l'Adriatique, devait inspirer son chef-d'œuvre poétique : les *Elégies de Duino*.

Sur cette période si attirante de la vie de Rilke, — marqué également par des rencontres avec la Comtesse de Noailles, Éléonora Duse, le Roi Manuel du Portugal, — la princesse nous offre un témoignage personnel.

LECOMTE DU NOUY (P.).

Le temps et la vie.

N. R. F. 18 fr. 10 ex., sur alfa, 35 fr.

M. Lecomte du Noüy, qui travailla pendant treize ans aux côtés du docteur Carrel, au front pendant la guerre, puis à l'institut Rockefeller à New-York, réussit pour la première fois, en se basant sur la vitesse de cicatrisation des plaies, à mesurer le temps vécu, le temps physiologique ; dans une série de mémoires scientifiques, publiés en Amérique, dans des notes à l'Académie des Sciences et à la Société de Biologie, il établit une loi mathématique de la cicatrisation qui permet de calculer à l'avance, la date de guérison totale, et montra que le temps vécu ne semble pas s'écouler à une vitesse conforme du début au déclin de la vie. Il réussit à la mesurer aux différents âges. C'est l'histoire détaillée de ce problème, le roman de cette découverte présentée sous une forme accessible au profane instruit que M. Lecomte de Noüy, actuellement chef d'un des plus beaux services de l'institut Pasteur, nous donne aujourd'hui.

LE HODEY (COMTE MARCEL).

L'Alsace Française.

Librairie « La Porte Etroite », 10, rue Bonaparte, Paris.

Spécialité d'ouvrages de Documentation sur les Provinces, l'Histoire, l'Archéologie, l'Héraldique, etc.

Dans l'*Alsace Française* du 10 mars, M. Marcel Le Hodey, que connaissent nos lecteurs, publie un intéressant article « Une résidence papale en Avignon. » Rappelant la définition donnée à l'univers français devant la civilisation, par notre Directeur M. J.-L. Gheerbrandt, il montre que la mission hu-

maine et universelle de la France rejoint l'idéal divin de la chrétienté.

L'Alsace Française, (le n° 2 fr. 50 — à Strasbourg) importante revue d'un patriotisme éprouvé qui donne souvent de précieux avertissements et marque d'importants points d'histoire.

Au numéro 3 de 1938, un article de Marcel le Hodey : Une résidence papale en Avignon éclaircit par l'histoire de quelle importance actuelle peut être notre représentation au Vatican : la France doit jouer là-bas un rôle diplomatique essentiel pour son prestige et pour son avenir.

ALBERT WILLEMET.

MANN (THOMAS).

Histoires de Jacob, Le Jeune Joseph, traduction par L. VIC. Nouvelle Revue Française.

On n'a pas accordé une attention suffisante à la dernière œuvre de M. Thomas Mann, qui vient de paraître en France, dans une excellente traduction de M^{lle} L. Vic. Il faut dire, il est vrai que, dans son texte original, cette trilogie n'a pas encore été publiée intégralement. Elle porte le titre général de *Joseph et ses frères*. Le premier volume s'appelle *Histoires de Jacob*, le second le *Jeune Joseph*, le dernier aura pour titre *Joseph en Egypte*.

Ainsi M. Thomas Mann termine en ce moment la troisième des grandes œuvres de sa vie. Après les *Buddenbrooks*, qui nous racontent la gloire et la décadence d'une famille d'armateurs allemands, à Lubeck au cours du dix-neuvième siècle, après la *Montagne magique*, qui est un vaste roman cyclique, dont l'intérêt porte à la fois sur les problèmes de la maladie, de la vie et de la mort et sur l'état d'une Europe dans laquelle s'est glissé aussi le germe de la décadence et de la destruction, il est remonté très loin, jusqu'aux origines de notre race et il a repris le récit de la Genèse qui nous rapporte la vie d'Isaac, de Jacob et de Joseph.

Comme la *Montagne magique*, il est déjà évident que *Joseph en Egypte* constituera une des plus vastes œuvres littéraires de notre époque, une de celles qui s'imposeront à tous les pays. Il semble bien aussi que M. Thomas Mann soit destiné à rester dans l'histoire littéraire de l'Allemagne comme un de ses plus grands romanciers, le plus grand peut-être après Goethe et Gottfried Keller. (Bien que celui-ci soit Zurichois d'origine, il n'en est pas moins considéré par les Allemands comme un de leurs meilleurs écrivains.)

Reconnaissons d'abord que le début des *Histoires de Jacob* est obscur pour le lecteur moyen. Nous conseillons aux personnes qui veulent prendre connaissance de ce chef-d'œuvre de ne pas se laisser arrêter par les premières pages et d'y revenir quand elles auront tout lu ou même de les sauter si le genre de réflexions que fait M. Thomas Mann leur paraît trop abstrait. Qu'elles

acceptent ce préambule comme une sorte de prélude musical, d'ouverture à l'œuvre pleine d'allusions et de thèmes généraux, comme les ouvertures des opéras. En réalité, M. Thomas Mann y explore les vieux mythes primitifs de l'humanité. Il montre ce que ces mythes sémitiques, au milieu desquels nous avons été élevés, et qui constituent le noyau de la *Genèse*, doivent aux religions babyloniennes, aux cultes hittites, aux influences égyptiennes, etc. Il s'enfonce de plus en plus loin dans le passé de notre espèce : il fouille dans nos souvenirs les plus confus pour retrouver les linéaments de la métaphysique la plus autonome. Il est certain que ceux à qui ne sont pas familiers les travaux des mythologues ou des archéologues contemporains ne percevront pas grand'chose de ces tableaux sans pédantisme, mais d'une érudition indubitable. J'ajoute aussi que de nombreuses allusions sont faites aux doctrines du Dr Freud ou de M. Jung, qui, on ne le sait, cherchent, à travers les maladies mentales et les délires de l'esprit, à retrouver également quelques-uns des concepts primitifs de l'humanité.

Mais, cette préface achevée, M. Thomas Mann entre franchement dans son action. Il ne s'écarte à aucun moment du texte biblique, mais il est admirable de voir à quel point il rend vivant, coloré, humain, presque contemporain, cet antique récit qui nous touche à peine, enveloppé comme il l'est dans les bandelettes du livre. C'est un foisonnement d'incidents, d'anecdotes, de scènes pathétiques, de morceaux lyriques, de conversations passionnées, de paysages exacts, qui fleurit autour de cette ligne sévère que nous connaissons bien. Pour se documenter M. Thomas Mann a voyagé en Palestine, en Syrie, en Égypte ; il a vu morceau par morceau, tout ce pays qui nous apparaît si vieux à travers les pages consacrées et dont il semble bien que peu de choses des vieux usages se soit vraiment modifié à travers les bouleversements et les circuits du temps.

Le portrait de Jacob est d'une extraordinaire vérité. Nous trouvons à la fois le patriarche, l'homme qui s'efforce de dégager du chaos des divinités environnantes cette idée nouvelle, vraiment métaphysique, d'un Dieu à la fois abstrait et puissant, invisible et familier, d'un Dieu unique, qui ne supporte pas l'idolâtrie, de ce Dieu enfin qu'Abraham le premier, comme nous le montre M. Thomas Mann, a créé avec tout le génie de la race juive. Mais Jacob, patriarche à demi-prophétique, si grand dans ses rapports avec le divin, n'en est pas moins un homme faible, rusé, avide, un homme de tous les jours. Avec l'aide de sa mère, il complota d'escroquer son frère Esaü et de se faire décerner par son père Isaac, aveugle, cette bénédiction réservée à l'aîné et qui lui assure la force dans la vie. Quand il est poursuivi par les émissaires d'Esaü, il s'humilie, se lamente, pleure, montre la plus parfaite lâcheté. Une fois chez Laban, son oncle, où il arrive comme un va-nu-pieds et tout ruisselant de mensonges orientaux, il ne tarda pas à jouer un grand rôle dans la maison. Mais s'il fait profiter Laban de sa bénédiction person-

nelle et de ses connaissances agricoles, il ne manque pas de prélever en cachette des bénéfices sur toutes les affaires qu'il fait et de se créer peu à peu une fortune secrète. Avec cela, il est un excellent père, un époux parfait, un homme essentiellement religieux.

De son côté, ainsi qu'il est dit d'ailleurs dans le récit de la Genèse, Laban trahit son neveu aussi complètement qu'il le peut. Quand Jacob a travaillé sept ans pour obtenir en mariage la fille cadette de Laban, Rachel, dont il est amoureux, et que le mariage a eu lieu, il s'aperçoit, au matin qui suit ses noces, que Laban l'a trompé et lui a donné sa fille aînée, dont Jacob ne voulait pas ; ce qui oblige celui-ci à servir sept ans de plus son oncle pour obtenir Rachel. Ces ruses, ces lâchetés, ces marchandages, ces mensonges, donnent à l'aspect légendaire des personnages quelque chose qui les rapproche singulièrement de nous. Le récit austère de la Bible, en n'insistant sur rien, défend à notre esprit de s'arrêter à ces canailleries familières. La narration de M. Thomas Mann, en nous replongeant dans le milieu même dont ces récits sont sortis, nous montre tout ce qu'il y avait à la fois de primitif, de grossier, de raffiné, de subtil, de farouche et de civilisé chez ces gens qui, jusqu'ici, nous paraissaient si différents de nous.

Il est vraisemblable que, dans trois mille ans, si la terre et l'humanité durent encore à cette époque, nous produirons le même effet à ceux de nos successeurs qui voudront bien faire sur nous des travaux d'érudition et nous sortir de la poussière où nous aurons été enfouis pour essayer de comprendre quelque chose à ces aïeux barbares et compliqués que nous aurons été pour eux, et qui remplissaient leur temps de leur tapage et de leurs prétentions injustifiées.

M. Thomas Mann, dans ces deux ouvrages, montre une grande connaissance de la race juive, une connaissance exacte de ses ressources religieuses, morales, psychologiques. Il n'y a pas une réaction d'un seul de ces personnages qui ne soit typiquement israélite ; et la poésie même qui remplit ces pages, toutes gonflées d'intelligence, est essentiellement orientale. Il y a dans le *Jeune Joseph* un rêve splendide, fait par le fils de Jacob et dont on s'étonne tant il est juste de sentiment et de vision qu'il ne se trouve dans aucune page de la *Genèse*. Les rapports de Jacob et de Joseph, ceux de celui-ci, avec son frère Benjamin, les extases de Joseph, ses révélations à demi prophétiques, tout cela donne à ce second livre un charme peut-être plus grand encore qu'aux *Histoires de Jacob*. Enfin, j'ajoute que, contrairement à ce que pourraient penser à priori beaucoup de lecteurs, le fait que ce grand roman ne se passe ni dans le Paris ni dans le Berlin de 1935 ou 1936 n'enlève rien à l'intérêt du récit : bien au contraire, il nous emporte dans un monde révolu que nous sommes heureux de connaître et où nous sommes surpris de nous sentir si peu dépaysés.

EDMOND JALOUX
de l'Académie française.

MARICOURT (BARON A. DE). et BERTRAND DE FOSSE
Les Bourbons (1518-1830.)
 Emile-Paul, Éditeur, 18 fr.

Hérédités-Pathologie-Amours et Grandeurs. — Source inépuisable d'anecdotes inédites et de documents curieux.

MARÈS (ROLAND DE).
La Maison du Chanoine.

Mercure de France, 12 fr.

Le récit, tendre et modulé, de cette aventure sentimentale a été fait par l'auteur de *Jap et ceux de la lande*, avec infiniment de tact et de délicatesse. On dirait d'une symphonie exécutée en sourdine, mais où tous les accents ont gardé leur valeur. Son œuvre séduira tous ceux qui croient que la littérature pourrait bien être, dans le temps amer que nous vivons, la dernière escale de la tendresse et de la poésie. R. D.

MARIGNAC (ALOIS DE).

Cyclades.

Librairie Kauffmann. Athènes. (Excl. Hachette), 30 fr.

Dans le bel avant-propos qu'il a donné à ce livre, M. Paul Valéry écrit :

« Je n'ai jamais vu (peut-être ne verrai-jamais) les îles illustres de la Grèce. Elles demeureront peut-être, pour moi, des personnages fabuleux aux noms musicaux et magiques, aux ceintures d'écume : noble peuple de pierre semé dans la mer merveilleuse, à l'horizon de mon esprit.

« Mais si le sort jamais ne m'accorde de visiter en personne les « riantes cyclades », du moins je ne dirai plus désormais que je les ignore entièrement, en ce qu'elles ont de réel.

« Le crayon, les pinceaux, les talents de Maria-Élisabeth Wrede se sont employés, avec une précision exquise et une savante légèreté dans l'exécution, à saisir les traits essentiels de ces personnages pélagiques ».

C'est que, en effet, ce bel in-8° est orné de dessins et de gouaches signées de M^{me} M.-E. Wrede et nous ne saurions que nous associer au compliment du célèbre académicien, qui termine ainsi sa préface :

« Heureux l'Auteur dont l'élégant récit s'arme d'un commentaire de croquis si délicats et si bien faits pour se poser aux blancs d'un texte.

« On peut lui envier à la fois son beau voyage et son beau livre.

MARTIN DU GARD (MAURICE).

Un Français en Europe.

Flammarion, 12 fr.

La mission de la France et les risques que toute une civili-

sation court avec elle ne me sont jamais apparus plus clairement qu'à des milliers de kilomètres de Paris.

Je crois que c'est le manque seul d'imagination, de poésie pour tout dire, qui rend insurmontables au Français des problèmes que même ce temps d'Apocalypse enragée à morceler les nations et les êtres lui permettrait de clarifier et de résoudre.

Cet ouvrage inégal aurait tout son sens s'il rencontrait l'amitié de ceux qui ne se défendent point de maintenir dans les orages et les impatiences d'aujourd'hui une tradition éternelle... et qu'à leur sourire on sait libéré des préjugés, comme des prétentions barbares. (*Avant-propos de l'auteur*).

MIOMANDRE (FRANCIS DE).

Le Cabinet chinois.

N. R. F. 15 fr.

Si les deux héros respectifs du *Cabinet chinois* et de *L'Enfant prodigue* et son père se ressemblent pas leur naïveté, l'un dans le domaine de l'amour, l'autre dans celui de la finance, ils n'ont rien de commun, du moins à première vue avec le doux optimisme et la tranquille effronterie de *Calixte*, le dictateur improvisé. Mais en existe-t-il d'autres ? Et quelle secrète portée satirique dans le seul fait d'avoir conçu ce jeune calicot, amené par le hasard au sommet du pouvoir, *sans aucune raison*, et qui s'y comporte aussi bien qu'un personnage historique !...

Ces trois fantaisies n'ont rien d'un humour arbitraire et sec. Elles baignent dans une atmosphère de vraie poésie. Ce sont de petits opéras pour philosophes et pour âmes sensibles.

Mondanités.

RAULIN DE REALCAMP (COMTE DE).

La Revue de la Société Française des Cercles et des Salons Parisiens.

Organe Officiel du « Gardénia »

Directeur-Rédacteur en Chef : Comte de Raulin de Réalcamp.

Le Numéro : 10 francs. — Abonnement : 50 fr. par an. A Paris, 20, Avenue George V.

MONFREID (HENRY DE).

Les Guerriers de l'Ogaden.

N. R. F., 15 fr.

« J'ai cru nécessaire, dès mon retour en France, de réunir la totalité de mes notes de voyage, non pour faire « un livre », mais pour plaider un peu la cause de la vieille Éthiopie que j'aime du fond du cœur.

» Je sais de quoi ce pays souffre, j'ai vu la misère et la triste condition de son peuple, écrasé sous la cupidité et l'incurie d'une féodalité barbare.

« J'ai été révolté par le bluff éhonté du Négus qui s'est moqué de l'Europe entière pour demeurer seul maître de la vie et des biens de tout un peuple.

» J'ai compris qu'aujourd'hui le salut de tous ces malheureux exploités ne peut venir que d'un protectorat et j'ai aimé le pays qui a osé en accepter la charge.

« C'est pourquoi j'ai suivi l'Italie avec sympathie ».

MONFREID (HENRY DE).

Vers les Terres hostiles de l'Ethiopie.

Grasset.

M. Henry de Monfreid dans son *Vers les Terres hostiles de l'Ethiopie*, nous offre un « reportage » qui est l'œuvre d'un écrivain de talent. M. de Monfreid s'est donné un compagnon imaginaire auquel il a fait les honneurs d'un pays dont il a la plus complète connaissance, y ayant vécu depuis de longues années. On ne saurait y avoir un guide plus compétent que M. de Monfreid, et c'est à lui que je me confierais le plus volontiers s'il m'arrivait jamais d'aller visiter cette région si attirante en son pittoresque, à condition que M. de Monfreid ne m'y entraînat pas en des aventures du genre de celles qu'il nous a contées dans ses précédents volumes et qui demandent, pour être accomplies, des qualités d'audace et d'endurance qui ne sont pas l'apanage de tous.

Je dois dire que M. Henry de Monfreid traite son compagnon imaginaire avec des ménagements qu'il n'a jamais pris pour lui-même et ne lui impose ni fatigues excessives ni conjonctures inquiétantes. Il se contente d'être pour ce nouveau venu un guide incomparable par sa compétence unique en tout ce qui concerne l'Éthiopie, ses coutumes, ses mœurs, son histoire. M. de Monfreid a parcouru en tous sens ce pays magnifique et singulier où la nature est tantôt hostile, tantôt accueillante, et dont il nous fait sentir la beauté. Avec lui, et grâce à lui, de Djibouti, nous gagnons Harrar pour atteindre Addis-Abbeba, « la Fleur nouvelle ». En cours de route, que de spectacles nous aurons rencontrés et que de choses nous aurons apprises ! Quelle vivante leçon d'Éthiopie nous y aurons reçue !

Ce serait méjuger le si curieux et substantiel livre de M. Henry de Monfreid que d'y voir un simple reportage imaginaire. C'est bien plutôt un livre de regret et de souvenir, ou, comme il le dit, un « chant nostalgique », M. de Monfreid y exprime son amour pour ce peuple resté simple, rude et en qui nous pouvons encore « contempler la primitive âme humaine avec sa grandeur et sa faiblesse, sa beauté et sa laideur, telle qu'elle était avant les déformations artificielles du progrès mécanique et fatal. » C'est un bel adieu qu'adresse à la mer Rouge et à ses secrets celui que M. Joseph Kessel appelle Monfreid l'Aventurieux.

HENRI DE RÉGNIER,
de l'Académie française.

OMBIAUX (MAURICE DES).

L'Amphitryon d'aujourd'hui. Introduction à la vie gourmande (Du porto au havane).

Dorbon, aîné, 15 fr.

C'est de gastronomie que nous entretenons, aujourd'hui, le soixante-deuxième livre de l'auteur du *Maugré, de Mihiei d'Avène* et de *la Petite Reine Blanche* ; il traite, en effet, des dispositions à prendre pour organiser le repas modèle, depuis le xérès ou le porto qui permettent d'attendre sans trop d'impatience les retardataires, jusqu'au délicieux havane, en passant par le café embaumé, les eaux-de-vie et les liqueurs. Il va sans dire que l'ordre des plats et des vins qui les doivent accompagner y est aussi indiqué, non seulement pour la délectation de nos papilles gustatives, mais en tenant compte également de la digestion, qui ne doit susciter aucun regret.

Bref, ce livre a pour but de réaliser l'aphorisme de Brillat-Savarin : « *Recevoir des amis, c'est se charger de leur bonheur pendant le temps qu'ils sont sous votre toit.* » Il classe rationnellement les mets, les fromages, les desserts, les vins, les eaux-de-vie, les liqueurs, les cigares, pour la suprême allégresse des convives, indique les qualités de chacun d'eux, les différenciations et l'ordre qu'il faut observer pour les servir.

Artistement présenté, dans un beau caractère, agrémenté de vignettes, bandeaux et culs-de-lampe, cet ouvrage fera tout aussi bien la joie des amateurs de beaux livres que des amateurs de bonne chère. — C. LA BROUE.

PASQUIER (JACQUELINE DU).

Tu m'appartiens.

Flammarion, 12 fr.

Philippe et Françoise s'aimaient. Les circonstances de la vie les ont empêchés de s'épouser. Tous deux aiment leurs compagnons selon la loi humaine et la loi divine. Ni l'un ni l'autre ne seront parjures ; ce « couple éternel » de notre âge ne sera jamais réuni.

On voit combien de problèmes pose une donnée si haute.

Comment Monique, l'épouse vraie, supportera-t-elle chez son mari la persistance d'une amitié amoureuse avec une rivale ? L'amour peut-il, doit-il se traduire par ce besoin de possession qui isole un élu, le sépare à jamais du reste du monde, lui interdit toute autre affection, même spiritualisée ? La femme s'accommodera-t-elle mieux que l'homme de la séparation sanctionnant ce qui aurait été l'éternelle absence de rapprochement ?

PEYRET-CHAPPUIS (CHARLES DE).

L'Italie a-t-elle besoin de Colonies ?

Les Presses de France, 15 fr.

Les pages que M. de Peyret-Chappuis consacre à l'Italie de

la « Marche sur Rome » accusent éloquemment son visage. Elles disent ce désir de la Nation italienne de se grandir soi-même, de grandir, autour de l'État protecteur et souverain, tous les citoyens, unis dans un même idéal. Elles disent aussi le but volontaire que le régime entend s'assigner.

PESQUIDOUX (JOSEPH DE).

La Harde.

Plon, 25 fr.

M. Joseph de Pesquidoux, continuant sa célèbre série de *Chez nous*, donne aujourd'hui, dans la *Harde*, de nouveaux récits sur les gens, les bêtes et les choses de son pays de Gascogne. Tableaux fortement burinés, d'un naturel et d'un relief extraordinaires. Il faut lire l'effrayante histoire du « Poison-noir » celle empreinte de bonté et de sérénité, du « Médecin d'Armagnac », puis les tableaux rustiques d'une « Chasse au Lièvre », et de « la Palombière ».

Une ombre de mélancolie plane sur la *Harde*. Les scènes de la vie morale vont-elles se perpétuer ? Une poussée sociale nouvelle se fait jour ; la famille se disloque, les traditions se perdent. Mais bientôt le poète se ressaisit à la vue des moissons toujours fécondes, des vignes lourdes de grappes.

PONCINS (LÉON DE).

Le Portufal renaît.

Beauchesne, 15 fr.

Ce livre fait connaître aux Français tout les dessous de l'histoire contemporaine du Portugal ; il met en lumière le complot maçonnique, qui débuta par l'assassinat du roi Carlos, en s'appuyant sur des documents incontestables publiés pour la première fois et qui seront, même au Portugal, une véritable révélation.

Il est temps que le grand public de chez nous connaisse enfin l'extraordinaire personnalité d'Oliviera Salazar, dictateur sans violence et sache comment cet homme, par le seul prestige de son désintéressement et de sa clairvoyance, a pu rendre à son pays ordre, dignité et prospérité, comment il est devenu le lien direct qui relie le passé merveilleux du Portugal rempli des légendes des grandes conquêtes maritimes à l'avenir qui s'ouvre sur de nouvelles promesses.

PUIGAUDEAU (ODETTE DU).

Pieds nus à travers la Mauritanie.

Plon, 20 fr.

Le 28 décembre 1933, à Douarnenez, deux femmes de lettres s'embarquaient sur un petit voilier, la *Belle Hirondelle*, qui allait pêcher la langouste verte sur les côtes de Mauritanie.

La Mauritanie est la région la moins connue du Sahara.

Marion Sénones et Odette du Puigauveau sont les premiers « reporters » qui aient partagé l'existence des nomades, existence extrêmement rude et misérable.

Si l'insuffisance de leurs moyens d'action ne leur permit pas toujours de réaliser leurs projets, elles rapportèrent cependant de nombreux documents, des relevés d'inscriptions rupestres et une collection de pierres néolithiques et d'objets modernes qui fut donnée au Musée d'ethnographie du Trocadéro et à la Société de Géographie. Une partie de cette collection et un grand nombre de photographies sont exposées actuellement au Musée des Colonies.

RAUCOURT (GAETAN DE), S. J.
La vérité sur Jésus de Nazareth.

Beauchesne, 24 fr.

Les preuves évangéliques de la foi, faits et non théories, prennent corps et vie dans la personne et le témoignage des Apôtres et du Christ. *L'organisation* est donc avant tout *une présentation*, qui mettra le lecteur *en présence et sous l'action directe des témoins, de leur attestation, des signes* qui la garantissent ou mieux l'aidera à s'y mettre lui-même en prenant ces pages comme un *Directoire pour la lecture de l'Évangile*, un fil conducteur pour l'exploitation de cette mine trop peu connue.

L'Église devait, elle aussi, être présentée comme témoin visible, permanent divinement autorisé, du Témoin par excellence: moralement identifiée avec les Apôtres en qui elle vivait dès l'origine et qui se survivent en elle pour nous parler du Christ, elle nous apporte leur témoignage, renforcé par le sien propre. Ne pouvant avoir ici la très large place qui lui revient dans la démonstration chrétienne, elle apparaît, du moins, en deux aperçus qui encadrent l'ouvrage, comme une *perpétuelle attestation de la Vérité sur Jésus de Nazareth*.

REYNOLD (GONZAGUE DE).

Portugal.

Editions Spes.

Avec ce livre, M. de Reynold nous donne probablement l'étude la plus complète, la plus profonde, en tout cas, la plus objective sur une nation passablement ignorée en France.

L'auteur commence le siège de son sujet par l'étude minutieuse de la carte, de la terre portugaise, puis de ses habitants, de leurs classes et de leurs caractères. Ensuite, il étudie l'histoire et la civilisation portugaises, dont les grandes lignes sont lumineusement dégagées. Ce n'est qu'après ces « travaux d'approche » que M. de Reynold aborde l'essentiel de son sujet: la révolution nationale de 1926 et l'avènement de la dictature Salazar, étude qu'il complète par un examen de l'organisation nouvelle de l'État et des métiers dans l'État.

En conclusion, l'auteur porte un jugement lucide et mûre-

ment réfléchi sur la leçon universelle qui ressort du redressement portugais, mettant en lumière les forces et les faiblesses du régime d'autorité — plutôt que de la dictature — instauré par Salazar. « Si le chef de gouvernement, dit-il notamment, venait à disparaître, que deviendrait le régime ? » M. de Reynold n'indique pas le remède monarchique, mais il sait fort bien le suggérer.

RICHAUD (ANDRÉ DE).

L'Amour fraternel.

Grasset, 15 fr.

« Mon frère ? Je l'aurais bien aimé s'il n'avait pas été mon frère. C'était un brave homme, mais, malheureusement, il y avait entre nous cette haine terrible qu'il doit toujours y avoir entre frères depuis Caïn et Abel. Et malheur à ceux qui ne peuvent pas s'en décharger sur des terres ou des troupeaux. »

Cette étrange phrase d'un paysan provençal me fut rapportée un jour. Je l'avais oubliée quand, l'hiver dernier, elle me revint à la mémoire, m'obséda de longs jours, si bien que je dois interrompre un important travail pour m'en décharger moi-même dans un livre.

J'ai voulu dégager, dans *l'Amour fraternel*, toute la tragique vérité qu'elle contient, qu'elle peut contenir.

A. R.

RICHELIEU (CARDINAL DE).

Œuvres du Cardinal de Richelieu, préfacées par Jacques Bainville.

Plon, 20 fr.

L'œuvre de Richelieu est un remarquable bréviaire d'homme d'État, dont les maximes et les enseignements s'appliquent à toutes les époques.

Dans un style net et fort, portant cette « griffe du lion », le Cardinal définit les règles du gouvernement de l'État, les réformes qui doivent être apportées dans les ordres du Royaume, il fixe les « lois de la politique française ». Dans ses lettres apparaît l'homme qui reste toujours plein de grandeur et de souveraine dignité.

La préface de Jacques Bainville est un chef-d'œuvre de clarté et de pénétration qui dégage l'étonnante actualité de l'œuvre de Richelieu.

Cet ensemble est enrichi d'une introduction et de notes de M. Roger Gaucheron.

ROBERT (LOUIS DE).

Trop belle.

Flammarion, 12 fr.

Imaginez le cas d'une femme si belle, d'une si parfaite beauté

que, toute jeune, elle s'est aperçue qu'elle n'aurait qu'à paraître, qu'à vivre sous les yeux des hommes pour que, naturellement, fatalement pourrait-on dire, tous les biens de la vie viennent à elle en échange de ce qu'elle apporte et dont elle sait tout le prix.

Mais supposez également que cette même femme, à trente ans, s'éprenne à son tour, pour une fois, d'un jeune homme dont elle subit — enfin ! — l'irradiation sensuelle. Mais voici que ce seul être au monde qui l'attire va se dérober trop tôt aux jeux de l'alcôve. Car la fascinante créature, tant désirée des autres, est celle précisément qu'il ne désire pas.

ROUGEMONT (DENIS DE).

Penser avec les mains.

Albin Michel, 15 fr.

Si nous voulons refaire une communauté vivante, il nous faudra rendre son efficacité à la pensée, et faire que les ponts, aujourd'hui rompus entre la culture et la vie publique, soient désormais reconstruits.

La première condition d'une semblable renaissance, c'est que la pensée, la culture et les titres retrouvent le sens de leur responsabilité pratique. Trop longtemps les intellectuels ont cru pouvoir se tenir à l'écart. La société s'est habituée à se passer de leurs conseils. Elle les considère avec méfiance. Elle ne comprend plus leur langage. Situation aussi funeste pour la culture que pour la vie publique.

La Roulette.

Nous publions ci-après, quelques Annonces, susceptibles d'intéresser les *aficionados* de ce jeu scientifique :

Le Technicien qui, *le premier*, a fait en public, à Paris, des expériences tendant à prouver que l'on peut vaincre la Roulette, expériences dont la Presse a relaté le succès et fait les plus grands éloges, se tient *gratuitement*, à la disposition de ceux de nos lecteurs que ses recherches intéresseraient. — Ecrire : VIAL, 40, Boulevard de la République, à Beausoleil (Alpes Maritimes).

Le Point faible de la Roulette, l'Art de la Vaincre.

Un document unique, sensationnel ! — En vente, au prix de 100 fr., aux Editions Figuière, 166, boulevard Montparnasse, à Paris (XIV Arrt.)

Méthodes pour les jeux de Roulette

Boule, Trente-et-Quarante, Multicolore, Courses de Chevaux, Bridge. Notice gratuite pour le jeu de votre choix.
Merino-Perrez, Château de Neuilly-lez-Dijon (Côte d'Or).

Méthode « Mysegal ».

Pour la Roulette et le Trente-et-Quarante (autorisés en France). N'allez pas aux Stations hivernales, ni aux Bains de Mer, sans vous munir de cette excellente Méthode, vous gagnerez toujours. Prix : 100 fr. Notice et Renseignements gratuits sur demande. François Forgues, 1, rue Assalit, Nice (Alpes-Maritimes).

La Grande Initiation aux Phénomènes du Hasard et leur application au Jeu, est le livre dont on parle le plus. Rédigé d'après les notes posthumes, laissées par Sir Cecil Swan, surnommé « l'Eternel Gagnant », de son vivant. But de l'attaque : 1 pièce de gain. Environ 56% des attaques gagnées à la première mise, 95% des attaques avec écart inférieur à 10. Masse égale. — Deux brochures de documentation et renseignements franco, recommandé : 3,80 fr. L'ouvrage franco 198 fr., chez l'Editeur, A. Auzet, Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir).

Méthode incomparable. Capital nécessaire minime. Rapport 500 fr., par séance. — Ecrire : M. Kempff, 22, Boulevard Richard-Wallace, à Puteaux (Seine)

Les gains certains par la Méthode statistique, appliquée à la Roulette et au Trente-et-Quarante.

Dans ce jeu à masse égale, l'Auteur s'écartant délibérément des Combinaisons connues, préconise un système donnant, sans progression ni montante, un avantage marqué sur la Banque. Cette étude a fait l'objet d'une Communication à l'Académie des Sciences. — Prix de l'ouvrage, 180 fr.

Le Secret de mon Oncle.

Méthode exclusive, simple, facilement jouable, pour gagner à la Roulette : 500 à 1.000 fr. par jour, ou plus à votre gré, avec un Capital modeste. Solutionne le problème vainement recherché depuis trois siècles par tous les Savants de l'Univers ; démontre indéniablement la Base du Calcul des probabilités de Pascal, et indique, avec une précision stupéfiante, l'application technique. Prix : 400 fr. franco. Précieuses attestations d'acheteurs intellectuels. Renseignements éventuels gratuits. Ecrire : Professeur H. Fouché, Chevalier de la Légion d'Honneur, 30, rue d'Armenonville, à Neuilly (Seine).

La Revue de Monte-Carlo (34^e année). Journal technique des jeux, hebdomadaire l'hiver, mensuel l'été... publie les permanences authentiques de la Roulette et du Trente-et-Quarante, ainsi que des études et des Méthodes inédites de jeu. Le supplément quotidien, paraissant pendant l'hiver tous les matins à 8 heures, publie la Permanence de la veille de la Table N° 2. — Direction et administration : Villa Le SANCY, boulevard de la République, 27, à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

**Une méthode ! un système ! ne peut être considéré
comme vérifié qu'après un**

**pointage sérieux sur des permanences
authentiques d'au moins 100.000 boules**

Faites un pointage efficace avec la collection de la
REVUE de la ROULETTE FRANÇAISE

Année 1934 — 155.000 boules avec tableaux récapitulatifs
par chances et par saison par 75.000 boules.

Les 14 fascicules : 70 fr.

En un superbe volume relié cuir (grand luxe) 100 fr., année
1935 — 250.000 boules.

avec tableaux récapitulatifs par chances et par saison par
100.000 boules et un tableau récapitulatif général sur 400.000
boules.

Les 24 Fascicules, plus 2 N^{os} doubles : 120 francs.

**En un superbe volume relié cuir (grand luxe) 150 fr.
année 1936 — 300.000 boules.**

avec tableaux récapitulatifs par chances et par saison de
150.000 boules et un tableau récapitulatif général sur 700.000
boules

Les 24 Fascicules : 120 Francs

En un superbe volume relié cuir (grand luxe) 150 francs.

Les 3 années complètes de la Revue : 275 francs

Les 3 volumes reliés cuir (3 années) : 350 francs

Permanences authentiques communiquées officiellement et
contrôlées **par les Casinos Du Touquet Paris-Plage, de
la Jetée-Promenade Nice, de Boulogne-s-Mer, d'Aix-
en-Provence.**

Vous y trouverez une collection complète d'Etudes, de Théo-
ries, de Systèmes, par des personnalités qualifiés. Des tailles
de Trente-et-Quarante.

S'adresser : Revue de la Roulette Française, 11, rue de Pro-
vence, Paris IX^e.

SAINT-AULAIRE (COMTE DE).

Genève contre la paix.

Plon, 15 fr.

L'un des premiers, en 1927, alors que Genève gardait encore
tout son prestige, l'auteur s'éleva contre ses méthodes et montra
avec une étonnante clairvoyance qu'elles paraissaient plus
propres à amener la guerre qu'à garantir la paix. Le réquisitoire
qu'il dresse aujourd'hui n'épargne aucune des illusions dont
beaucoup d'hommes de bonne foi se sont bercés. L'impuissance
de l'assemblée de Genève date du premier jour, puisque les

grandes nations n'en firent jamais partie. Par un phénomène sur lequel l'auteur nous donne de troublantes révélations, la S. D. N. est au service de quelques pays et n'a d'indulgence que pour ceux qui se rient ouvertement de ses lois. On chercherait vainement un conflit qu'elle ait réussi, par ses propres moyens, à arrêter. Son histoire n'est que vide et mensonge.

SURCOUF (BARONNE).

Une jeune Fille comme il y en avait.

Tallandier, 15 fr.

Le visage attractif de l'héroïne rappelle tout ce qui fut charme et grâce dans son passé évanoui dont le tendre souvenir l'enveloppe. La variété qui différencie chaque œuvre de la Baronne Marie Surcouf a choisi là un sujet profondément évocateur et les femmes d'avant-guerre, aussi bien que celles de nos jours, reconnaîtront, à travers l'habile souplesse du style, l'image de leurs différentes jeunesses...

TESSAN (FRANÇOIS DE).

Voici Adolf Hitler.

Flammarion, 12 fr.

Ce n'est point une vie romancée du « führer » que j'offre au public, non plus qu'un pamphlet contre le III^e siècle.

Il ne s'agit pas d'invectiver, il s'agit de comprendre. On trouvera dans les pages de ce livre un portrait psychologique de M. Adolf Hitler; une étude de ses méthodes, une analyse des phases historiques qui ont conduit à l'unification nationale-socialiste.

J'ai souvent laissé la parole aux Allemands et j'ai largement utilisé leurs propres textes pour que l'on juge directement leurs attitudes, leur mentalité, leurs desseins avoués ou secrets.

(Avant-propos de l'Auteur.)

THEIL (M^{me} M. DU).

Une Sultane Martiniquaise à Constantinople.

Récit historique, préface par J.-P. Alaux, 10 fr.

SAINTE-PREUVE (DU BUC DE).

La belle Nak-Chidil.

Avant-propos par Claude Farrère, de l'Académie-Française, 12 fr.

Ces deux volumes se trouvent dans toutes librairies et chez l'auteur, M^{me} du Theil, à Bergerac (Dordogne), 9, rue Cyrano. Ils sont numérotés.

Toute l'édition.

Journal hebdomadaire technique publié par l'Intermédiaire des Éditeurs, Libraires et intéressés de la Presse et du Livre.

Rédaction, Administration, Publicité: 115, Rue Réaumur, Paris (2^e). Directeur: M. J. VAN MELLE.

TRAZ (ROBERT DE).

De l'alliance des Rois à la ligue des peuples.

Grasset, 15 fr.

En 1814-1815 comme en 1919, les mêmes problèmes de collaboration européenne, d'équilibre, de sécurité collective, se posent: les mêmes conflits entre la force et la justice, entre l'esprit de conservation et le besoin de changement, se reproduisent. Sous la diversité apparente des faits subsistent les constantes politiques. A un siècle de distance, on invoque, ou à peu près, des formules pareilles. C'est parfois jusqu'aux hommes qui se ressemblent et Wilson recommence Alexandre I^{er}.

La Sainte-Alliance a duré une quinzaine d'années, sous les influences divergentes d'Alexandre, de Metternich, de Castlereagh, de Canning. Les quinze ans que vient de vivre la S. D. N. font assister aux efforts de leurs successeurs: Briand, Stresemann, lord Cecil ou Benès. Aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Laybach ou de Vienne, correspondent les assemblées de Genève. Et comme la Sainte-Alliance avait provoqué l'hostilité des libéraux et des patriotes, ainsi la S. D. N. se voit contredite de nos jours par les nations totalitaires: l'une après l'autre, ces deux associations d'États sont ébranlées par la poussée de faits nouveaux et de mythes révolutionnaires que n'avaient pas prévus leurs fondateurs.

URBANITZKY (GRETE VON).

Mara.

N. R. F., 15 fr.

L'héroïne, fille de paysans, vit le jour dans un petit village de Dalmatie. De très bonne heure orpheline, un protecteur mystérieux la fait élever dans un couvent de Fribourg, puis lui fait continuer ses études à l'Université de Zurich. Prodigieusement douée, la jeune fille devient l'assistante d'un professeur d'astronomie en renom en même temps qu'une organiste remarquable, sous la direction d'un petit pasteur protestant. Après bien des luttes, c'est sa passion pour la musique qui l'emporte; à trente ans, Mara est une artiste mondialement célèbre. Mais rien ne peut combler ses aspirations et les désirs de son cœur. Après bien des errements et des aventures, fuyant le monde, elle se réfugie dans la solitude d'un petit village de Sicile. Par un concours de circonstances étranges, elle y retrouve le fils que des inconnus lui avaient ravi au berceau et qu'elle n'avait cessé de pleurer. Mara comprend alors que les chemins qu'elle a suivis, si détournés qu'ils aient pu être, n'ont été qu'un moyen dont Dieu s'est servi pour l'amener à lui.

VAN DER MEERSCH (MAXENCE).

L'Empreinte du Dieu.

Albin Michel, 15 fr.

L'action se déroule dans la Flandre, dans ces plaines sans fin où sommeille la Lys paresseuse et où vit un peuple rude, à l'âme complexe, tour à tour brutal et tendre, batailleur et sentimental, et toujours passionné.

Et c'est tout le riche et curieux folklore flamand que l'on apprend à connaître.

Les personnages fortement marqués sont bien représentatifs de la race. Gomar Tyvens est un contrebandier complet, à la fois téméraire, cauteleux, violent, buveur et joueur. Domitien Van Bergen est un poète débordant de vie, épris tout ensemble de force physique et de puissance morale, et qui façonnera sa volonté, à l'image de son âme, l'âme des deux femmes qui vivent dans son intimité : la douce Wilfrida, sa femme, l'étrange Karéline, sa nièce. Sa forte personnalité les dominera, les envoûtera irrésistiblement.

VARENDE (JEAN DE LA).

Nez-de-Cuir, gentilhomme d'amour.

Rouen, Maugard (tirage limité). Vélin pur fil Lafuma, 50 fr.

Vergé teinté Outhenin-Chalandre, 25 fr.

Sur un champ de bataille de la Campagne de France (1814) un homme en cherche un autre parmi les morts et les mourants. Et il le trouve. En quel état ! Le visage emporté par les sabres-cosaques, sans vie apparente, sans parole, toutefois vivant encore. Le premier des deux hommes, avec ce qui reste d'or dans la ceinture de l'autre, le blessé, son maître, frète une berline pour le ramener en Normandie et l'y enterrer.

Pendant le sombre voyage, le blessé n'est toujours pas mort. La berline arrive à Nomancourt. Un ex-chirurgien militaire s'éprend de l'horrible blessure, s'attache au moribond, le guérit. Et ledit blessé, le jeune Comte de Tainchebraye, au bout d'un an, fait sa rentrée en son château d'Ouche, cavalier aussi splendide qu'auparavant mais le visage vêtu d'un masque qui, jusque dans la mort, ne sera pas déposé : Nez-de-Cuir.

Toute cette histoire se déroule dans le décor du pays d'Ouche.

VIGNES ROUGES (JEAN DES).

Les Révélation du visage.

Ed. Oliven, 30 fr.

Jean des Vignes Rouges nous apprend à déchiffrer les figures. Son ouvrage renouvelle la question. Conçu d'une manière moderne, il réconcilie et fond harmonieusement les renseignements fournis par la vieille physiognomonie qui date d'Aristote, et les données les plus modernes sur les théories morphologiques et endocriniennes.

Plusieurs chapitres, notamment, sont consacrés à l'exposé des procédés scientifiques par lesquels on reconnaît, d'après l'étude du visage, les prédispositions aux maladies, les symptômes qui annoncent leur apparition imminente, et les signes qui, au contraire, promettent une grande longévité. D'autres chapitres seront d'un précieux secours pour l'homme d'affaires qui apprendra d'abord à connaître ses aptitudes et ensuite à déceler au premier coup d'œil, les clients « faciles » et les clients « rétifs ».

Éducateurs, chefs de toutes catégories, commerçants, psychologues, romanciers, artistes, sans oublier la foule innombrable des simples curieux intrigués par l'énigme de l'âme d'autrui, trouveront dans ce livre un enseignement qui décuplera leur perspicacité naturelle.

✓ WALTZ (HANSI) JEAN-JACQUES.

Conservateur du Musée de Colmar, Correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

Quel est le touriste qui, voyageant en Alsace, n'a pas été frappé par la profusion de documents héraldiques trouvés sur sa route ? Dans les villes, dans les villages, ce sont les blasons des nobles, des bourgeois, les emblèmes d'artisans ornant les linteaux des portes, les tourelles, les poutres sculptées. Dans les églises les plus humbles, les dalles funéraires aux Armes timbrées de heaumes, les clefs de voûte armoriées, les stalles sculptées de blasons évoquent les familles féodales du pays. Dans les musées, sur les tableaux des primitifs, de nobles donateurs sont agenouillés près de leurs Ecus et l'on trouve des armoiries à foison sur les vitraux, les meubles et même sur les ustensiles ménagers comme les fers à gaufres, les moules à pâtisserie. Dans les archives, les bibliothèques, les sceaux aux Armes féodales ou communales, les chroniques armoriées, les Lettres de Noblesse abondent.

Pourtant, dans cette province dont l'histoire a été étudiée par tant de bons savants du terroir, l'héraldique a été assez délaissée. Depuis que Barthélemy a publié en 1861 l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, d'après l'Armorial établi par les héraldistes de Louis XIV, peu d'ouvrages héraldiques — quelques études partielles mises à part — ont paru. *L'Alsace Noble* de Lehr est, malgré ses belles planches, un livre plus généalogique qu'héraldique, tout comme les savants répertoires de M. Kindler v. Knobloch. Le *Livre d'Or* de la ville de Mulhouse, publié par Schœnhaupt, d'après Ehram, est limité aux seuls Bourgeois de cette ville ; le même auteur a fait paraître un *Armorial des Communes d'Alsace*, mais les planches en sont d'un dessin et d'une conception discutables. Rarement les auteurs sont remontés aux sources mêmes, c'est-à-dire aux innombrables et beaux documents héraldiques anciens, sculptés, gravés ou peints, disséminés dans le pays.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé cette mine, car elle est inépuisable. Nous avons voulu montrer simplement quelle abondante moisson de beaux documents nous donne une simple promenade dans les rues des petites villes, des villages ou au Musée des Unterlinden à Colmar, et depuis de longues années, au cours de ses promenades en Alsace, l'auteur a patiemment relevé, dessiné tous les monuments héraldiques, tous les écussons, blasons et emblèmes, et a constitué ainsi l'abondante et curieuse documentation presque entièrement inédite de cet ouvrage.

Dans le texte, nous avons voulu d'abord dégager des beaux exemples d'héraldique ancienne les principes qui ont présidé à leur composition et défini l'esthétique de l'héraldique. Néanmoins, nous n'avons pas négligé l'histoire des familles et des communes, si intimement liée à leurs Armes. Nous n'avons employé le langage héraldique que le moins possible et en le traduisant ; les lecteurs qui ne le connaîtraient pas l'apprendront en lisant nos commentaires.

L'ouvrage paraîtra en trois parties.

Dans la première : *Les Armes des Villes et des Communes*, nous étudierons les blasons les plus intéressants des cités d'Alsace et leur origine. Nous rectifierons certaines erreurs courantes et nous prouverons que les Armes attribuées par l'Armorial de Louis XIV à certaines communes et en usage aujourd'hui n'en sont pas les Armes historiques.

La deuxième partie traitera des *Emblèmes des artisans*. Ces emblèmes n'ont, en général, qu'un rapport assez ténu avec l'héraldique pure. Mais leur nombre, leur dessin curieux, leur étonnante et amusante diversité nous ont incité à relever ces documents qui seront pour l'artiste, le décorateur, d'une très grande utilité.

Enfin, dans la troisième partie, nous aborderons le grand domaine de l'héraldique : *Les Armes des Nobles et des Bourgeois*. Nous étudierons l'écu, sa forme, sa composition, le heaume, le cimier, le lambrequin d'après les beaux exemples qui, un peu partout en Alsace, témoignent de la puissance, de la richesse, et, aussi, de la générosité des grandes familles féodales du pays. D'autres documents montreront avec quelle maîtrise les artisans d'autrefois, ferronniers, fondeurs, menuisiers, ont su utiliser le blason comme élément décoratif.

L'Héraldique étant à la fois un art et une science, nous espérons que cet alsatique intéressera autant l'historien et l'ami du passé de notre petit pays que l'artiste, le décorateur et l'artisan qui trouveront, dans de beaux exemples anciens, une source d'inspirations et de suggestions fécondes pour l'art de notre temps.

L'Art Héraldique en Alsace.**I. Les armes des villes et des communes.****II. Les emblèmes des artisans.****III. Les armes des nobles et des bourgeois. Applications de l'héraldique.**

Chacune de ces livraisons, sous couverture rebordée, comprendra 65 pages de texte au moins, en feuilles pliées, non cousues, illustrées de 50 dessins en soie. A chaque fascicule sera jointe une planche hors-texte en couleurs. La typographie sera faite dans le caractère de ce prospectus.

Le premier fascicule paraîtra pour Noël 1936, le dernier sera mis en vente au plus tard en Automne 1937. Une couverture y sera encartée pour les souscripteurs de l'ensemble.

Les noms des deux cents premiers Souscripteurs seront imprimés dans l'ouvrage.

Editions, Berger-Levrault, 18, rue des Glacis, Nancy.

Prix de Souscription pour les trois fascicules :

Il sera tiré 25 exemplaires sur papier du Japon, numérotés à	200 fr.
Il sera tiré 50 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à	150 fr.
Il sera tiré 500 exemplaires sur papier vergé, numérotés à	125 fr.

ZARA (PHILIPPE DE).

Mustapha Kémal, Dictateur. (Coll. « L'Histoire vivante ».)

Fernand Sorlot, 15 fr.

Voici l'ouvrage par excellence de l'actualité méditerranéenne. C'est une fresque vivante et fortement documentée des derniers jours de l'Empire des Sultans et de l'installation de la puissante personnalité de Kémal Ataturk.

Un nouvel Islam nationaliste a surgi des débris du sérail mahométan. Nous sommes loin désormais de la Turquie de Loti et de Farrère.

Qu'il s'agisse de la Syrie, de l'Égypte, de l'Afrique du Nord ou de l'Italie, ce nouveau livre, le premier en son genre à paraître en France, nous donne une vision passionnante de la Méditerranée historique.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DE LA COLLECTION COMPLÈTE DE L'ANNUAIRE

1843-1938

ARMORIAUX ET NOBILIAIRES. — DIVERS. — De l'Académie Française, 1883, 1884, 1885, 1887, 1898 ; = d'Alsace-Lorraine (Villes), 1873 ; = d'Artois, 1855, 1857, 1858 ; = du Comtat-Venaissin, 1860 ; = de Flandres, 1845, 1856 ; = de Franche-Comté, 1865, 1866, 1867 ; = de la Guadeloupe, 1866, 1870 et 1874 (add.), 1937-1938 ; = de la Martinique, 1868, 1937-38 ; = de la Lorraine allemande, 1874-1875, 1937-38 ; = de l'Île Bourbon, 1870 Île de France, 1937-38 ; = de Provence, 1862, 1863, 1864, 1866 (add.) ; = des Provinces de France 1851 ; = des Secrétaires du Roi, 1878, 1885 ; = de Saint-Domingue, 1869 ; = de Savoie, 1861 ; = des Villes de France, 1852, 1853, 1855, 1856, 1857, 1858 ; = de la Ville de Lyon (Échevins), 1860 ; = de la Ville de Paris (Échevins), 1859, 1860.

ASSEMBLÉES DE LA NOBLESSE (1789). — Bugey, 1861 ; = Bailliage de Douai, 1861 ; = Ville de Paris, 1862, 1863, 1864.

BLASON. — Traité de Blason, 1843, 1844, 1845, 1931-1933.

CHAPITRES NOBLES. — Sainte-Anne de Munich, 1857, 1859, 1862, 1864, 1866, 1879 ; = Thérèse de Bavière, 1857, 1859, 1862, 1879 ; = Saint-Antoine de Viennois, 1869.

CROISADES. — Galerie et Musée de Versailles, 1843, 1844, 1861, 1862, 1863, 1864, 1867, 1868, 1870, 1873, 1886, 1931-1933.

GRANDESSE D'ESPAGNE, 1931-1933.

HONNEURS DE LA COUR. — Liste des Admissions, 1849, 1850.

JURISPRUDENCE NOBILIAIRE. — *Noms.* — Agniel de Chenelette, 1866 ; = Amiens de Bachimont, 1933 ; = Armainvilliers (Château) 1864 ; = Aubigny (Cochon, Morell et Henrys), 1862 ; = Bacourt, 1861 ; = Barthélemy, 1860 ; = Beaumarchais, 1891 ; = Belcastel, 1878 ; = Belhoir, 1913 ; = Béthune-Sully, 1913 ; = Blanchart, 1859 ; = Boisseau de Mellauville, 1868 ; = Bonnot de Buy, 1879 ; = Bourguignon d'Herbigny, 1885 ; = Bousquet, 1864 ; = Brancas, 1858, 1859, 1860, 1862, 1867 ; = Branicki 1880, 1883 ; = Brassac (Ruinart), 1864 ; = Bréda (Berg de) 1912 ; = Brix, 1889. = Chambon de Rouvière, 1866 =

Chamborant, 1873 ; = Chappot de la Channonie, 1868 ; = Chapt de Rastignac, 1862 ; = Chardon de Chénemoireau, 1862 ; — Châteaurenard, 1860, 1887 ; = Cheverus, 1856 ; = Clary, 1892, 1896 ; = Clermont-Tonnerre, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859 ; = Coetlogon et Carné, 1862 ; = Collas de Courval, 1855 ; = Coulange (Aubertot), 1862 ; = Coulibœuf, 1922 ; = Coulon, 1894 ; = Courteix, 1896 ; = Des Courtils de Bessy, 1862 ; = Crussol des Epeisses, 1866, 1868, = Daudier de Cassini, 1933 ; = Desfontaines de Preux, 1861 ; = des Nos, 1887 ; = Drouat de Lezay, 1861 ; Dubois de Prisque, 1937. = du Buisson de Courson, 1875 ; = du Crest, 1862 ; = du Plessis (le Breton et Maurice), 1860, 1862, 1864 ; = Dupuy de Clinchamps, 1861 ; = du Puy-Montbrun, 1877 ; = du Raget, 1862 ; = du Verne, 1874. = D'Espinau-Saint-Luc, 1849, 1850. = Gaillard de la Touche, 1880 ; = Gardanne, 1867 ; = Guérin de Montgareuil Valmale, 1933 ; = Guillard de Fresnay, 1856. = Hautpoul, 1878 ; = Haward de la Blotterie, 1868. = Irisson, 1868, = La Carelle (Durieu et Laroche), 1861, 1863 ; = La Cour La Pijardièrre, 1873 ; = Lalaing, 1887 ; = Lalun, 1881 ; = Lamarche, 1895 ; = La Mothe-Fénelon, 1855, 1856 ; = Langlois d'Estaintot, 1862 ; = Lanjuinais, 1881 ; = Lantivy, 1860 ; = Laplane, 1861 ; = La Roue (Cognet et Baudrand), 1861 ; = Lavenne de la Montoise, 1878 ; = Le Charpentier, 1878 ; = Le Gallic de Kerisouët, 1861 ; = Le Josne de Lespierre, 1865 ; = Le Vaillant de Jollain, 1933 ; = Ligniville, 1876 ; = Longuemarre, 1887 ; = Looz (de) 1913 ; = Lorgues, 1864 ; = Losteau, 1864 ; = Lusingnan, 1889, = Maigrot de Crissey, 1912 ; = Malartic, 1892, 1896 ; = Marly de Bernage, 1881 ; = Maulbon d'Arbaumont, 1861 ; = Méeus, 1923 ; = Messey (de), 1913 ; = Montelar, 1859 ; = Montesson (Hubert et Joly), 1875 ; = Mortemart, 1878, 1879, 1880, 1881 ; = Mouy de Sons (de), 1921. = Narbonne-Lara, 1870. = Orsanne, 1860 ; = Orville (Hadot), 1863. = Paultre de Lamotte, 1933 ; = Perraudeau de Beauief, 1861 ; = Perthuis de la Salle, 1877 ; = Plantin de Villeperdrix, 1876 ; = Polignac (Blanchard) 1874 ; = du Pré de Saint-Maur-Cossigny, 1933 ; = Prouveur de Pont, 1860 ; = Pully (Randon et Geffrier), 1863, = Quelen de la Vauguyon, 1883, 1885, = Rambures, 1873 ; = Rauville (Hita), 1887 ; = Roger de Beauvoir, 1862 ; = Rohan (Penis et Rohan), 1860, 1861, 1864. = Sagan, 1921 ; = Salinis, 1859 ; = Sangués. 1866 ; = Savignac (Monnier et Gauthier), 1892 ; = Schwilgué, 1934 ; = Simonnet de Laborie, 1864 ; = de Susini, 1933. = Terrier de la Chaise, 1862 ; = Torchon de Lihu, 1862 ; = Trippier de la Grange, 1863, 1867, = Valon de Boisroger, 1860 ; = Vauvenargue (Isoard et Clapiers), 1869, 1875 ; = Veyrac (de) 1913 ; — Villiers de l'Isle-Adam, 1878 ; — de Vulpian, 1933. — de Warenguien et de Warenguien de Flory, 1861, 1929, 1933 ; — Warluzel, 1864.

Titres. — Comte Artaud, 1863 ; = Marquis d'Altavilla, 1883 ;

= Marquis de Belheuf, 1865 ; = Baron Brossier de Buros, 1921 ;
 = Marquis de Causans, 1874, 1875, 1876 ; = Duc de Châtel-
 lerault, 1867 ; = Prince de Grouy-Chanel, 1874 ; = Marquis
 d'Advisart, 1864 ; = Marquis de Flers, 1873, 1874, 1878 ; =
 Marquis de Foresta, 1877 ; = Comte le Hodey 1936 ; = Prince
 de Lusignan, 1874, 1878, 1880, 1881 ; = Comte Maigrot de
 Crissey, 1912 ; = Comte Mimerel, 1870 ; = Marquis de Mont-
 féré (Banyuls), 1863 ; = Duc de Montmorency, 1866, 1867 ;
 = Comte de Pardailhan, 1866, 1870, 1873 ; = Vicomte Paultre
 de Lamotte, 1933 ; = Vicomte de Pitray, 1895 ; = Comte de
 Poligny, 1867 ; = Sires de Pons, 1849, 1850 ; = Comte Ruinart
 de Brimont, 1878 ; = Marquis de Saint-Levé d'Aguerre, 1934 ;
 = Comte de Tocqueville, 1873.

Divers. — Les Cabinets de Courcelles et de Saint-Allais, 1849,
 1850 ; = Ministère public et usurpations, 1863 ; = Faux olo-
 graphes (Vrain Lucas et Michel Chasles), 1873 ; = Scandales
 d'Hyères, 1876 ; = Jurisprudence belge, 1884.

LÉGISLATION NOBILIAIRE. — L'acte de Naissance, 1933 ;
 = Addition de Particule, 1935 ; = Addition d'un Titre de Com-
 te, 1935. = De l'Adoption, 1862 ; = Sur les Armoiries, 1867,
 1878 ; = Circulaire sur les Titres de Noblesse, 1862, 1875,
 1880 ; = Conseil du Sceau des Titres, 1860, 1861, 1871, 1875 ;
 = Compétence du Conseil du Sceau, 1865 ; = Sa suppression,
 1873 ; = Commission nouvelle du Sceau des Titres, 1874, 1882,
 1886 ; = Concession d'un Titre de Comte, 1935, 1936 ; = Con-
 cession d'un Titre de Marquis, 1936 ; = Décorations étrangères,
 1854 ; = Sur la Dévolution des Titres, 1935 ; = Droits de Sceau,
 1853 ; = Droits des Tribunaux, 1864 ; = Duché de Navarre,
 1859 ; = Effets de l'Adoption, 1862 ; = État de la Législation,
 et loi de 1858-1859 ; = Extrait du Code de la Noblesse Française,
 1935 ; = Le Gentilhomme, 1936 ; = La Grandesse d'Espagne,
 1867, 1873 ; = Législation des Titres, 1876 ; = Lettres d'Ano-
 blissement, 1935 ; = Loi sur les Majorats, 1851 ; = La Loi
 Viviani ; = Lois sur les Titres (1852), 1853 ; = La Naturalisa-
 tion 1867, 1868 ; = La Noblesse par possession d'état dans
 l'ancien Droit, 1934 ; = La Noblesse maternelle, 1935 ; = La
 Particule nobiliaire, 1863, 1867, 1874 ; = La République re-
 connaît les Titres de Noblesse, 1935 ; = De la Reconnaissance
 de Noblesse en Belgique, 1933 ; = Reconnaissance d'un Titre
 de Comte, 1936 ; = Les Titres par Adoption, 1867 ; = Le Titre
 de Chevalier, 1863 ; = Le Titre d'Écuyer en Belgique, 1933 ;
 = les Titres étrangers, 1860, 1867 ; = Le Titre de Comte
 de Toustain, 1860 ; = Un Titre de Comte du Saint-Empire,
 1935 ; = Transmission de Nom par adoption, 1937-38 ; les
 Usurpations de Noms, 1875 ; = Rectifications d'Actes d'État-
 Civil, 1862, 1867 ; = Archives du Duc de Bauffremont, (1928) ;
 = Notes sur l'hérédité de la Noblesse des Secrétaires du
 Roi, en charge, en 1789. — LA QUESTION DES TITRES NOBI-
 LIAIRES, 1933.

NOBLESSE. — Belgique, 1875, 1878, 1881, 1882, 1933, 1936 ; — Briançonnais, 1867 ; = Corse, 1848, 1850 ; = Espagne, 1875 = Hozier (Cabinet d'), 1912, 1913) ; = Portugal, 1875. (Voir aussi aux *Armoriaux*).

ORDRES DE CHEVALERIE. — *Notices*. — Couronne d'Italie, 1869 ; = Croix Étoilée, 1879 ; = Griffon de Mecklenbourg, 1886 ; — La Jarretière, 1936 ; = Mentana, 1869 ; = Mérite Militaire du Mexique, 1869 ; = Ordre de Chavalerie (généralités), 1887 ; = Ordre Constantinien de Saint-Georges, 1935, 1936 ; 1937-38 = Ordre de Malte, 1933, 1934, 1935, 1936 ; = Pie IX, 1848 ; = Saint-Esprit, 1858, 1862 et suiv. ; = Saint Jean de Jérusalem, 1870, 1900, 1912, 1933 ; Saint-Louis, 1858, et 1862 et suivants = Saint-Michel, 1858 ; = Saint-Olaüs, 1848 ; = Saint-Sépulcre, 1869, 1914.

SECRÉTAIRES DU ROI. — *Notices et Listes*. — 1876, 1877, 1878, 1879, 1881, 1882, 1885, 1904, 1928. — SIGNATURES MANUSCRITES DE SECRÉTAIRES DU ROI (1928).

TITRES NOBILIARES. — Les Anoblissements (de 1814 à 1815), 1861 ; = (de 1815 à 1850), 1863 ; = Concession de la Particule, 1869, 1871, 1873, 1922 ; = Concessions et Droits de Chancellerie, 1846 ; = Précis historique, 1845 ; = Majorats (de 1808 à 1835), 1858 ; = Chevaliers de l'Empire (Liste), 1864 ; = Titre de Chevalier, 1851 ; = Titres (Liste des Titres avant 1789), 1857, 1858 ; = Titres impériaux avec Dotation, 1859 ; = sans Dotation 1859 ; = Titre des Gentilshommes des Pays réunis à l'Empire (de 1810 à 1814), 1865 ; = Titres des Cent-Jours, 1882 ; = Titres accordés à des Dames 1862 ; = Titres, de 1814 à 1824), 1876 ; = (de 1830 à 1848), 1861 ; = de 1830 à 1848, 1861 ; = (de 1859 à 1868), 1861 ; = (1860 à 1862), 1862 ; = (de 1861 à 1862), 1863 ; = (de 1863), 1864 ; = (de 1864) 1865 et 1866 ; = Rappel des Titres du second Empire, 1867, 1868, 1870, 1873, 1875, 1885 ; = Titres étrangers, 1858, 1861, 1862, 1867, 1868, 1876, 1877, 1878, 1882, 1885, 1888, 1891 et 1892 ; = Titre de Prince de la Moscowa, 1858 ; = Princes du Saint-Empire, 1896. — La Question des Titres nobiliaires, 1933. — LES MARQUIS FRANÇAIS (Liste complète), 1935.

VARIÉTÉS. — L'Académie des Jeux Floraux, 1936 ; = Les Allemands d'origine Française, 1937-1938 ; = L'Ancienne Chevalerie Lorraine Aux Antilles et à la Guyane, 1937-1938 ; = L'Ascendance de George VI, 1937-38 ; = Ascendances Royales et Impériales du Prince Napoléon, 1935 ; A travers l'Afrique (M. de Ramécourt), 1934 ; = Le Bailli de Suffren, 1936 ; = Billets de part, XVII^e-XIX^e siècles, 1914 ; = Bonaparte (Famille alliées), 1899 ; = Bourbon-Condé (Duchesse de), 1927 ; = les Camériers de Cape et d'Épée, 1899 ; = Château de Brugny, 1852 ; Château de Courseulles, 1937-38 ; = Le Château du Mesnil-Garnier, 1934 ; = Château de Pomiers, 1854 ; = Che-

valiers des ordres royaux français. Liste complète (12.000 noms) ; = Cinq Cents Devises, 1934 ; = les Comtes d'Hust et du Saint-Empire, 1854, 1890, 1892 ; = Le Comte de Paris ; = Chez les sages de Bénarés 1937-38 ; = Le Couronnement de George VI, 1937-38 ; = Les Députés de la Noblesse aux États-Généraux de 1789-1936 ; = Descendance de Charles III de Becdelièvre, 1937-38 ; = Divers (116 articles), 1933 ; = Dotations Impériales, 1859 ; = Drapeau blanc et drapeau tricolore, 1874 ; = Une Exposition d'Art Héraldique à Londres (Duc de Norfolk) 1935 ; = Familles belges ayant huit quartiers de Noblesse, 1935 ; = Une Filiation depuis Adam et Ève, 1936 ; = Les trois fleurs du lys de France, 1855 ; = La formule du Bon Plaisir, 1855 ; = Grandesse d'Espagne, 1860, 1864 ; = Grands Ordres et Titres anglais, 1935 ; = Gros (le Baron) Diplomate ; Histoire de l'Inde, 1937-38 ; = Irlandais nobles ou notables, à Nantes, 1922 ; = Au Jockey-Cluc. 1937-38 ; = Lys de France et Croix de Savoie, 1937-38 ; = Maréchaux de France, 1921 ; = le Mariage du Duc de Norfolk 1937-38 ; = Marquisat d'Ancre, 1873 ; = Marquisat d'Arpajon, 1851 ; = la Mélusine de Lusignan, 1886 ; = Le Millénaire de Firdouzi, 1935 ; = les Minutes des Notaires, 1870 ; = Noblesse amie des lettres, 1875 ; = la Noblesse à la fin du XIX^e siècle, 1876 ; = la Noblesse Française au Champ d'Honneur (Guerre de 1914-18), 1934 ; = La Noblesse Française aux Colonies, 1937-38 ; = La Noblesse de France aux Croisades, 1934 ; = Noms patriotiques et Noms féodaux, 1856 ; = L'Éillet Blanc, 1936 ; = Paléologue et Lusignan 1900 ; = la Parenté des Bonaparte (Bacciochi, Bentelli, Rolier) 1899 ; = le Parlement de Franche-Comté et ses privilèges, 1870 ; = la Pairie (Liste), 1843 ; = Principat de Manville-Bianchi, 1904 ; = les Registres d'État-Civil, 1862 ; = Rollon, 1935 ; = Les Rois d'Yvetot, 1871, 1872 ; = Le Sang Glorieux de Jeanne d'Arc (Familles issues du même Sang), 1936 ; = Singularités héraldiques, 1868 ; = les Sénateurs posthumes du second Empire, 1885 ; = Société des Amis de l'Almanach de Gotha, 1935 ; de l'intransmissibilité des Titres nobiliaires aux enfants adoptifs, 1901 ; = les derniers Ducs souverains de Bouillon, 1900 ; = Le Prix de Vikings, 1937-38 ; = Provisions d'Offices de 1777 à la Révolution, 1913, 1914 ; = Saint-Roch, à Paris (Registre des Mariages), dix-huitième siècle, 1922 ; = Le Sang Royal de France, 1934 ; = Table des Notices parues dans la Collection complète de l'Annuaire (1843-1933), 1933 ; = les Termes du Blason 1934 ; = Le Testament de Louis XVI, 1936 ; = Le Tricentenaire des Dragons, 1936 ; = Le Troisième Centenaire Normand des Antilles Françaises, 1936 ; = Vieilles Devises, 1935.

TABLE
DES FAMILLES OU DES PERSONNES
CITÉES DANS L'ANNUAIRE 1937-1938

Nota. — Les Noms sont généralement classés au patronyme habituel.

Ceux en caractères gras comportent une Notice généalogique. Consulter, aussi, la liste des Ducs et Princes Français (pages 35 à 92) ; la Liste des Maisons Ducales et Princières d'Europe (pages 95 à 99) ; la Liste des Grand-Croix de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges (pages 155 à 157) ; les Ephémérides de la Noblesse (pages 161 à 181), rigoureusement classées par ordre alphabétique.

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Adhémar , 344. | Barbé de Marbois , 293, 345. |
| Alesso d'Eragny , 320. | Barral , 103. |
| Allard du Chollet, 231. | Barry , 345. |
| Amiguet, 387. | Bartillat , 396. |
| Ancillon , 292. | Baton de Libertat , 356. |
| Annoille, 225. | Beaufort, 383. |
| Anterroches, 281. | Beaulieu, 202. |
| Aragon, 266. | Beaumont, 235. |
| Arène , 320. | Beauregard, 236. |
| Arnaud , 320. | Beausire , 293. |
| Arnaud d'Agnel, 403. | Bègue , 321. |
| Arnault de La Ferrère, 202. | Béla IV, 225. |
| Arros , 292. | Belchamps , 293. |
| Arundel de Condé , 375. | Bellay (du), 266. |
| Assier , 321. | Bellot de Bussy , 103. |
| Astier de Vilate , 197. | Belloy , 321. |
| Atholl, 383. | Benouville, 404. |
| Aubert de la Rue, 403. | Berenyi , 236. |
| Audifreddy , 321. | Bermeu de La Martinière, 316. |
| Audiffret-Pasquier, 266. | Bernard , 321, 360. |
| Ausseur, 351. | Berthelot , 313, 319. |
| Aymar de Jabron , 307. | Berthier de Sauvigny , 293. |
| Baconnière de Salverte , 293. | Beverchon , 307. |
| Baillardel de Lareinty , 321. | Bidault de l'Isle, 149. |
| Ballias , 312, 318. | Billy , 309, 317 |
| Balon , 356. | Biron, 281. |
| | Blacas, 266. |

- Blanchard, 375.
 Blanquet du Chayla, 149.
 Bois de Dunilas (du), 202.
Bois de la Saussaye, 356.
 Boismartin, 397.
Boisseret, 314.
Boisset de Joqueville, 322.
Bologne, 317, 322.
 Bolvin, 318.
Bongars d'Erbelay, 322.
Bonnefoy, 345.
Bonnet, 322.
Bonnin de Courpoix, 322.
 Bontemps, 316.
Bony de Lavergne, 293.
 Borell de Vernay, 202.
 Boris III (S. M.), 16.
Bork, 323.
Bosredon, 315.
 Botreau-Roussel, 351.
Boubers, 307, 316.
**Bouchard de La Pothe-
rie**, 310, 317.
Boudet de Puymaigre,
294.
**Bougrenay de La Tocque-
nay**, 323.
Bouillé, 313, 323.
 Bouillé de Charéol, 319.
Bourbon, 143, 389.
 Bourbon-Parme (S. A. R.),
240.
Bourdeille, 104.
Bourguignon, 313.
Bourguignon de Lamure,
319, 323.
 Bourg (du), 149, 231.
Bouteiller, 294.
Boutu, 323.
Bouvet, 346.
Bovis, 307.
Boyvin, 313.
 Bozonier, 316.
Bragelongne, 307, 316.
 Brancas, 149.
Broc, 105.
 Broek d'Obrenan, 398.
 Broglie, 236.
Brossard de Boislapierre
324.
Bruny de Chateaubrun,
309, 317.
- Budan**, 307.
Buisson (du), 324.
 Busnel, 396.
- Caen, 305.
Calbiac, 361.
Callières, 364.
 Camondo, 289.
Canu Descaveries, 324.
Caqueray de Valmenière,
324.
 Caraman, 266.
 Caraman-Chimay, 235.
 Cardier (du), 149.
 Caroll II (S. M.), 24.
 Carra de Vaux Saint-Cyr,
149.
Carrère, 314, 319, 324.
Carrey d'Asnières, 294.
 Casafranco de Saint-Paul,
202.
Casamajor, 309, 356.
 Caserta (Comte de), 277.
 Caters, 404.
Caton, 324.
 Cavelier de la Salle, 263.
 Cazamajor, 317.
 Chabannes, 281.
 Chabert, 353.
Chambrun, 149, 222.
 Chambure, 215, 397.
Charlotte (S. A. R.), 20
 Chartres de la Villeneuve
325.
 Chasles de Beaulieu, 202.
Chantant de Vercly, 294.
Chateaubrun-Randon, 106.
Chatel-Brouillac, 325.
Chatelperron, 381.
 Chavannes, 405.
 Chazeaux, 311, 318.
Chenu de Mangon, 325.
 Chimay, 405.
Chigi (Prince), 21.
Cherisey, 294.
Chonet de Bollemont,
294.
Christian X (S. M.), 17.
 Clairon d'Haussonville,
202.
 Claret de la Frémoise, 202,

- Clarke**, 325.
Coetlosquet (du), 294.
Collart, 325.
 Collet-Desronssières, 316.
Colomb, 252.
 Contades, 236.
Coquille, 310, 317.
 Coquillet de Champfleury, 319.
Cordemoy, 346.
Cornette, 311, 318, 325.
Correur de Sercourt, 326.
Cottard de la Chapelle, 326.
 Coubertin, 382.
Coudroy, 312, 318.
 Coudurier de Chassaigne, 405.
Couet, 326.
Cruet de Lorry, 295.
 Coulomb, 406.
 Coupé, 316.
 Courcy, 384.
Cours de Thoumasseau, 326.
Courten, 295.
 Courtille de Louville, 353.
Cramayel, 107.
 Crapado, 316.
 Crépin, 316.
Cronier des Vignes, 326.
 Croisnicé, 318.
Crosnier, 309.
 Crosnier de Monterfils, 317.
Croquet, 326.
Curel, 295.
Curzon, 108.
Custines, 295.
 Cys, 406.

 Dagneaux, 318.
Daillebont, 327.
Damian de Vernègues, 327.
Dampierre, 266, 309, 317.
Déclieux, 327.
Defrodot-Duplanty, 361.
 Degrange Touzin de Martignac, 266.
Dejean, 327.
 Demoulière, 317.

 Denisse de Boispréaux, 352.
 Depeysonnel, 352.
 Desbois-Boissulant, 351.
**Descoubleau de la Har-
dière**, 327.
Desgoutes, 327.
Deshayes, 312, 318.
Desmerliers, 310, 317.
 Després du Bellois, 354.
Dessaillants, 308.
Destrem, 108, 149.
Desvarrieux, 313, 319.
Desvergères, 310.
Desvergères de Sanois, 327.
Dombasle, 381.
 Donjon de Saint-Martin, 150.
D'Oréa, 110.
 Dorrillac, 316.
Diant, 328.
Diel de Montaval, 328.
 Digeon de Montéton, 202.
Digneaux de Douville, 311.
Drouillard, 346.
Dubois, 314.
 Dubreil de Verdon, 354.
Dubuc, 328.
Duchât (le), 296.
 Duclos, 351.
 Dumas de l'Espinol, 202.
Dumoulin de Lacombe, 309.
Dunot de Saint-Maclou, 328.
 Dupin de Montméa, 317, 353.
Duprey, 328.
 Duqueruy d'Arnouville, 351.
Durand, 296.
 Durand de Blonzac, 316, 352.
Durand de Surmont, 307.
 Duval des Gots, 328.
 Dymoke, 392.

 Engerand, 263.
Epiard de Vernot, 329.
Espinassy, 347.

- Fabert**, 297.
Failly, 111.
Faultrier, 297.
Faure, 329.
 Félice, 407.
 Fels, 407.
Filassier, 314, 319.
 Forcade de Biaux, 202.
Foucauld, 376.
Foucaud de Razet, 329.
Foucembergue, 329.
Fougères, 312, 318.
 Fouquières (André de), 258.
Fournier de Cables, 329.
 Franchet d'Espérey, 276.
Fransequi, 329.
Fresche de la Villorion,
 312, 318.
 Fresson, 266.
 Funck-Brentano, 407
- Gaalon, 316.
 Gabriel, 329.
Gaigneron, 357.
Galard de Béarn, 311.
 Galard-Terraube, 266.
Galhau, 297.
 Galles de Béarn, 318.
Gallon, 330.
 Ganay, 398.
 Ganga (Maharadjah), 242.
Gannes de Falaise, 330.
Gargan, 297.
Garnier de Lamelouse,
 307.
Gaudin, 330.
Gaugy, 330.
 Gauthier, 319.
Gautier, 313.
George II (S. M.), 18.
George VI (S. M.), 18, 209.
Georges de Lemud, 297.
Georgin de Mardigny,
 298.
Gérard d'Hannoncelles
 298.
 Gigonnoux de Verdon, 353.
Gilbert, 330.
Gilbert de Voisins, 308,
 351.
 Girard de Charbonnière,
 266.
- Girardin de Montgérald**,
 330.
Giraud, 313.
 Giraud de la Chardonnière,
 319.
Giraud du Poyet, 330.
 Gontaut-Biron, 408.
Goulet de Rugy, 298.
Gournay, 298.
 Goursolas, 354.
Grafton, 288.
 Gramont, 150.
 Granvilliers, 408.
Graveron, 112.
 Grawford, 384.
Grenier, 331.
 Grosdidier de Matons, 408.
 Guéhéneuc, 150.
 Guigné, 266.
Guinness, 145.
Guion, 313.
 Guion de Geys, 319.
Guyon, 357.
Guillaume, 314.
Guise (Duc de), 29.
 Gustave V (S. M.), 25.
Gyves, 331.
- Haakon VII**, 22.
 Harcourt, 235, 236, 408.
Haulleville, 381, 409.
Hausen, 298.
 Hayderabad (Nizam d'),
 291.
 Hélia de Ruffi, 409.
Hendecourt, 366.
 Hennezel, 409.
Hibon de Frohen, 347.
Homblier, 331.
Hotman, 347.
Houel, 331, 357.
Houdan, 315.
Huart, 298.
 Hue de Grais, 202.
Hunolstein, 299.
 Hurault, 317.
Hurault de Gondrecourt,
 310.
Huraut de Manoncourt,
 331.
Huyn de Vernéville, 299.

- Iver, 316.
- Jacolliot, 263.
Jallerange, 266.
Janseuil de Cauquigny, 332.
Jaucourt, 236.
Jaham de Haumont, 331.
Jarrier de la Chassaïgne, 332.
Jekelfalussy, 225.
Jobal, 299.
Jolivet, 332.
Jonghe d'Ardoye, 410.
Jorna, 332.
Jouvenel, 410.
- Kermellec**, 348.
Kervégan, 347.
Keyez, 411.
Keyser, 411.
Kinsale, 384.
Kunstler, 200.
- La Brète, 412.
La Chevalerie, 202.
Lacretelle, 412.
Lacroix, 316.
La Falaise, 260.
La Grandière, 13, 266.
Laissac, 332.
Laissardière, 396.
La Marche, 314.
La Martellière, 348.
Lamartine, 392.
La Martinière, 349.
Lambertye, 299.
La Montagne, 311.
La Montaigne, 318.
La Mothe de Soliers, 337.
La Motte-Fouque, 202.
Lanux, 390.
La Panouse, 114.
La Périère, 202.
Lapparent, 197.
Lardemelle, 299.
Larminat, 299.
La Rochefoucauld, 236.
Lasalle, 299.
La Terrasse, 202.
La Tour et Taxis, 413.
- Laurencin**, 332.
Lauzières de Thémînes, 299.
La Valette Saint-Georges, 202.
La Varende, 382, 429.
Lavergne-Peguilhem, 202.
La Villerabel, 201.
Layritz, 332.
Le Bachelé, 300.
Leblanc, 308, 316.
Lecointre de Vervelle, 351.
Lecomte de Nouy, 413.
Ledoulx, 150.
Lée, 333.
Le Febvre de Ladon-champs, 300.
Le Fèvre d'Ormesson, 267.
Le Gardeur de Repenti-gny, 307.
Le Gentil, 251.
Le Goniac de la Longraye, 150.
Le Goullon, 300.
Legros de la Chadonnière, 352.
Le Hodey, 413.
Le Mercier de Maison-Selle, 308, 316.
Lemoine de Chateaugué, 333.
Le Moyne d'Iberville, 378.
Lenoir de Carlan, 353, 358.
Lenoir de Carlan, 358.
Léopold II (S. M.), 16.
Léotard de la Calvie, 360.
Le Paulmier de Casteletz, 310.
Le Paulmier Dannemour, 317.
Le Pelletier de Liancourt, 317.
Le Pourceau de Montdoret, 339.
Le Prévost, 317.
Le Prévost Duquesnel, 309.
Leproux de la Rivière, 317, 307.
Le Roi de la Potherie, 310, 358.

- Le Strange, 384.
 Le Tanneur de Saint-Paul,
 202.
 Le Tanneur-Hilaire, 202.
 Le Terrier, 316.
Le Terrier de Mennetot,
 307.
 Leuville, 229.
Levassor de La Touche,
 333.
 L'Homme de Courbière,
 202.
Lhoste, 333.
L'Hoste de Sélorge, 309,
 317.
 L'Éillot de Mars, 202.
Longvilliers de Poincy,
 333.
Lorme, 334.
 Lotme, 368.
 Louis II de Monaco, 21.
 Louis XVI, 290.
Loufel de Merville, 334.
 Lucker, 316.
Lussy, 334.
 Luynes, 242.

 Machicour, 351.
 Magallon, 398.
Magon, 348.
Maillier, 300.
Mairesse, 300.
Mahiel, 311, 318.
Mahy de Lobépin, 334.
 Malapert de Neuville, 202.
 Malguiche, 353.
Malherbe, 300.
Mallevaud, 334.
 Mann, 414.
Manquet de Pelaport,
 335.
 Marais (du), 150.
Marchal de Corny, 301.
Marchant, 301.
 Marès, 417.
Margeurie, 301.
 Maricourt, 417.
 Marignac, 417.
Marion, 301.
Marionnels, 301.
Marniel, 307.

Mare, 314, 319.
Marron de Seschelles,
 335.
 Martel, 252.
Martin de Pointesable,
 335.
 Martin du Gard, 417.
Martin de Julvécourt, 302
Martins de Puylobier, 335
Masclary, 335.
 Massias de Bonne, 335.
 Maubeuge, 202.
Maud'huy, 302.
 Mauduit, 238.
Mauret, 312, 318.
 Maupeou, 270.
Meaux, 114.
**Macquaire de Grand-
 Cour**, 336.
Meersch (van deri), 429.
 Mégret, 398.
 Melot de Beauregard, 202.
Menessier, 302.
Mercier, 313, 319.
 Merliers de Longueville,
 336.
Meslon, 336.
 Meyronnet de Saint-Mars,
 222.
Michiel, 336.
Mignano, 145.
 Miomandre, 418.
Mitry, 302.
 Moncley, 277.
 Mondonville, 285.
 Monfreid, 261, 418.
 Mongolas, 202.
Montagu, 308, 316.
 Montaigne, 397.
 Montdor, 309.
 Mont-d'Or, 317.
 Montherlant, 150.
Morant, 11, 115, 228, 251,
 267, 396.
 Morsay-Picard, 202.
 Motet (du), 336.
Monchy, 307, 336.
 Moustiers, 236.
Moutier de la Combe, 337.
 Mowblay Lloyd, 384.
 Mun, 236.

- Nadaud du Theil**, 312, 318.
 Napoléon I^{er}, 290.
 Napoléon (Prince), 31, 279.
Néron de Surgy, 307.
 Newcastle, 383.
 Nexon, 216.
 Noailles, 236.
 Nolhac, 265, 379.
Norfolk, 223, 241, 276, 383.
 Noue, 238.
 Noüe, 266.
- Olry**, 302.
Olry de Labry, 302.
 Ombiaux (des), 420.
 Ormesson, 150, 238.
Otto de Mentock, 127.
- Palarieux Falconnet, 202.
Paris (Comte de), 232, 406, 410.
Pasquier (du), 296, 420.
 Pelet-Narbonne, 202.
Pellegar de Malhorite, 337.
Pelletier, 310.
 Pesquidoux, 267, 421.
Percin, 337.
Perdinelle de May, 337.
Perpigna, 337.
Petit, 319, 338.
Petit de Vievigne, 314.
Peyrat, 338.
Peyrat de Pont, 338.
 Peysonnel, 316.
Picamilh, 338.
 Pie XI (S. S.), 23.
 Pierre II (S. M.), 25.
Pinel, 313, 316, 318, 352.
Pitaut de la Rifaudière, 339.
 Plan de Siéyès 151.
 Plélo, 278.
Plessis de Vergoncé, 338.
Pluviers, 313, 319.
Pocquet, 339.
 Poix, 151.
 Pontevez, 339.
 Pontevès d'Amirat, 307.
- Poyen, 317, 351.
 Poncins, 421.
Poulpiquet, 129, 358.
 Pradel de Lamase, 250.
Préaux, 314, 353.
 Préval, 316.
Prévost, 314.
 Prévost de Saint-Cyr, 354.
 Prévost de Touchimbert, 319.
 Prévost de Traversay, 339.
Prisque (Dubois de), 131, 187.
Puget de Barbentane, 339.
 Puigauveau (du), 421.
 Pujols, 352.
Punonrostro, 203.
Poyen, 311.
- Quêne (du), 339.
Quiros, 214.
- Rahir, 396.
Raigecourt-Gournay, 130.
Rampont de Surville, 340.
 Raucourt, 422.
 Raulin de Réalcamp, 418.
Regnault de Beaucaron, 270.
Regnier, 259, 265.
 Reinal de Saint-Michel, 317.
 Reiset, 266.
 Renouard de Viville, 202.
 Retz, 312, 316, 318.
 Reynal, 310.
 Reynal de Saint-Michel, 340.
 Reynold, 422.
Richard d'Aboncourt, 302.
 Richaud, 423.
 Richelieu, 423.
Richemont, 349.
Richier de la Rochelonchamp, 311.
Rioux de Messimy, 340.
 Robert, 423.
 Robert (des), 296.
 Robin de Ranscap, 316.
Robinet de Cléry, 302.
 Rochebrune, 319.

- Rochechouart**, 340.
 Roches (des), 396.
Roëderer, 303.
 Roi Courpon, 340.
Roiseudes, 322.
 Rothschild, 236.
 Rougemont, 424.
 Rousseau, 353.
 Roux-Chapelle, 340.

 Saillans d'Escland, 316.
 Saint-Albans, 383.
 Saint-Ange de Lorme, 202.
 Saint-Aulaire, 426.
Saint-Blaise, 303.
 Saint-Emeric, 386.
 Saint Etienne, 386.
Saint-Hilaire, 341.
Saint-Levé d'Aguerre,
 134, 266.
Sainte-Opportune, 220.
 Saint-Paul, 353.
 Saint-Pellegrin, 341.
Saint-Pierre, 202, 315,
 379.
 Sainte-Preuve, 427.
 Saint-Ricquier, 351, 352.
 Saint-Sauveur, 236.
Saint-Sauveur (Réféli-
de), 135.
 Saint-Sevin, 341.
 Saint-Victor de Saint-Blan-
 card, 151.
 de Saintignon, 202.
 Salle Seguin, 341.
Salles (des), 341.
Salignac, 341.
Salomon, 303.
 Saluas, 219.
Samad Khan (S. A.), 214.
Sansay (du), 341.
Sarcus, 341.
Saulger, 341.
Savoie, 253, 274.
Savorgnan de Brazza,
 239.
Savournin, 308, 317.
 Schalkwyk (van), 349.
Scépeaux, 341.
 Sélim Hassan, 285.
 Sénarches-Granay, 202.

Senneterre, 351, 358.
Sentout, 313, 318.
Seysse, 136, 342.
 Soulié de Morant, 198.
 Stabenrath, 266.
Strecht, 342.
 Surcouf, 427.

 Talleyrand-Périgord, 202.
 Tascher de la Pagerie, 342.
 Tessan, 427.
 Theil (du), 427.
Thibaut d'Allery, 342.
Thomas de Pange, 303.
Thomond, 138.
Tiberge, 342.
Tinseau, 304.
Touche de Marreuil, 342.
 Traz, 428.
Trezin de Cancey, 342.
Trogoff, 312, 318.
Tschudy, 304.
Turgis, 304.
Turgy, 304.
Turmel, 304.
Turpin de Torneill, 343.

 Urbanitzky, 428.
Uhrich, 304.

Vallée, de Montroyer, 343.
 Vallombrosa, 222.
 Valois, 151.
 Vaultier, 318.
Vaultier de Moyencourt,
 311.
Vaumas, 146, 151.
 Vazien, 318.
Venceslas (Saint), 281.
 du Verdy du Vernois, 202.
 Vergers (des), 317.
 Vergnette de la Motte, 266.
Vernou de Bonneuil, 312,
 318.
 Verrue, 243.
Vésien de la Roche, 311,
 343.
Vitcor-Emmanuel II (S.
M.), 19.
 Vignes Rouges (des), 429.

Villèle, 350.
Viliers, 354.
Viliers-Autertre, 315.
Viliers de l'Isle-Adam,
203.
Vipart, 316, 360.
Viport, 307.
Viville, 304.
Vogué, 238.
Voisines, 343, 349

Waltz (Hansi), 430.
Wendel 305.
Weryha, 139.
Wilhelmine (S. M.), 24
Wyn' 387.

Zara, 432.
Zogou I^{er} (S. M.). 15.
Zucchini, 266.



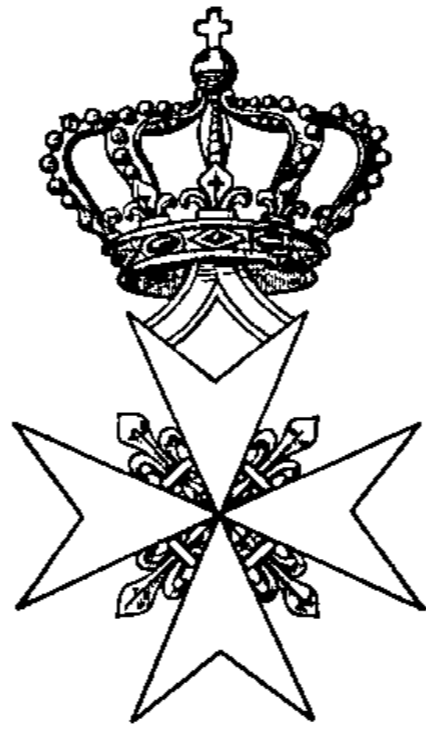


TABLE DES MATIÈRES 1937-1938

AVIS IMPORTANT	4
PRÉFACE PAR LE COMTE GEORGES DE MORANT	5
MAISONS SOUVERAINES D'EUROPE actuellement régnantes	15
ANCIENNES MAISONS RÉGNANTES DE FRANCE.....	29
TITRES DE DUCS OU DE PRINCES portés actuellement en France	35
MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES, dont les Titres ont une origine française	41
MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES dont les Titres ont été conférés par un Souverain étranger	85
MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES D'EUROPE	95
TABLETTES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES. Notices sur quelques Familles nobles	103
LES GRANDS MARIAGES	143
LE LIVRE D'OR DES NOBLES CONTEMPORAINS	149
LES ORDRES DE CHEVALERIE (Constantinien de Saint-Georges. — La Toison d'Or)	155
ÉPHÉMÉRIDES DE LA NOBLESSE : Naissances, Mariages, Décès (1932-1933-34-35-36-37-38)	161
JURISPRUDENCE NOBILIAIRE : Quelques Jugements et Décrets obtenus. — Transmission du Nom par Adoption	185
VARIÉTÉS (100 Articles)	195
	29

BIBLIOGRAPHIE NOBILIAIRE	403
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES contenues dans la Collection complète (1843-1938)	433
TABLE GÉNÉRALE des Familles ou des Personnes ci- tées dans le 84 ^e Volume (1938)	439
TABLE DES MATIÈRES 1937-1938	449



DANS votre intérêt ET CELUI DE VOS ENFANTS, si vous possédez ou pouvez revendiquer UN TITRE NOBILIAIRE, une PARTICULE ou un SURNOM TERRIEN, vous devez veiller soigneusement à ce que ces titres figurent régulièrement à l'ÉTAT-CIVIL, dans tous les Actes de Naissance, de Mariage ou de Décès.

Pour que ce soit VOTRE DROIT, il faut que vous puissiez produire, suivant le cas : un DÉCRET D'INVESTITURE, un JUGEMENT RECTIFICATIF du Tribunal Civil ou un ACTE DE NOTORIÉTÉ, édifié sur Preuves, enregistré, et, par ailleurs, visé aux Ministères de la Justice et des Affaires Étrangères.

Pour toutes ces présentations, nous pouvons vous aider d'une manière efficace. Les dossiers sont communiqués à un Avocat au Conseil d'État, Maître en Jurisprudence nobiliaire. Ensemble, nous étudions chaque cas particulier qui nous est soumis. Notre longue expérience en matière de TITRES et de NOMS nous permet de déterminer exactement la meilleure procédure à suivre pour régulariser *définitivement* l'État-Civil.

Nous nous chargeons de toutes les formalités et démarches.

Références : LES PLUS GRANDS NOMS
DE L'ARISTOCRATIE
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS
de 2 heures à 4 heures

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
ÉGALEMENT PAR CORRESPONDANCE

S'adresser ou écrire :

au COMTE GEORGES DE MORANT
12, Boulevard de Courcelles — PARIS (17^e)

Comte GEORGES DE MORANT

Le Sang Glorieux de Jeanne d'Arc

JEANNE D'ARC, SA FAMILLE
SES ARRIÈRE-PETITS-NEVEUX 1412-1912

Dans ce splendide Ouvrage :

307 GRANDES ARMOIRIES, LETTRES ORNÉES
ET CULS-DE-LAMPE SPÉCIALEMENT EXÉCUTÉS

25 PLANCHES TIRÉES HORS-TEXTE
MAGNIFIQUES PORTRAITS de JEANNE D'ARC
et de PIE X

Publié à l'occasion du 500^e ANNIVERSAIRE de la Naissance de JEANNE D'ARC, la plus grande Héroïne Française et de tous les temps, la vraie SAINTE DE LA PATRIE.

Une IMPORTANTE PRÉFACE met au point, d'après les plus récentes recherches historiques, LA VÉRITABLE ORIGINE DE JEANNE D'ARC, et précise les différentes voies par où l'on peut s'y apparenter.

Un GRAND TABLEAU donne, pour la première fois, la nomenclature des Familles, *actuellement existantes*, pouvant se dire authentiquement du SANG GLORIEUX DE JEANNE D'ARC.

Plus de 100 Notices généalogiques sur des Familles Nobles, avec la Filiation, degré par degré, remontant leurs Représentants actuels aux trois frères de Jeanne d'Arc, chaque Notice illustrée d'Armoiries splendidement gravées.

Magnifique Volume in-4^o jésus, imprimé en caractères elzéviriens. Une Couverture rempliée et une Page frontispice en couleurs reproduisent toute l'ÉPOPÉE DE LA SUBLIME PUCELLE.

Honoré de plusieurs Souscriptions Royales et d'Universités. Intéresse les Membres de la Noblesse, les Bibliophiles, les Savants, les Historiens, les Héraldistes, les Universités.

ÉPUISÉ. — Nous sommes à la disposition des amateurs pour rechercher spécialement des Exemplaires.

En vente chez « **LE NOBILIAIRE** »,
12, Boulevard de Courcelles. — PARIS.

Comte GEORGES DE MORANT

LA NOBLESSE FRANÇAISE AU CHAMP D'HONNEUR

MORTS ET SURVIVANTS

TOMBÉS POUR LA FRANCE

DISPARUS — BLESSÉS — PRISONNIERS, CITÉS A L'ORDRE
DU JOUR.

PROMUS (1914 - 1915 - 1916 - 1917- 1918)

Dans l'émouvante Préface de ce superbe Livre — commencé dès 1914 — après avoir salué toutes les Classes de la Nation, qui « toutes ont accompli splendidement leur devoir envers la Patrie », l'Auteur nous indique les raisons qui l'ont fait se consacrer au LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE FRANÇAISE. Proclamant la Gloire des Héros de nos Armées, il réunit et cite toutes les Actions d'éclat, tous les brillants Faits d'Armes à l'honneur des Nobles de France, depuis le début de la Campagne ; il dit quelle gratitude nous devons à nos grands Chefs — l'article sur le Général DE CASTELNAU est remarquable — donne les noms des Généraux, cités à l'Ordre ou ayant perdu un ou plusieurs fils et gendres. Il rend hommage : à notre incomparable Corps d'Officiers. — ossature de l'Armée — si éprouvé ; à notre Marine, si vigilante au Front des Mers ; aux Aviateurs — ces Paladins de l'Air — et à leurs prouesses maintenant légendaires ; au Clergé Français prodiguant son sang et son dévouement sur la ligne de feu et à l'arrière ; aux Infirmières de la Croix-Rouge, sublimes de courage et d'abnégation. L'Auteur passe en revue les Tableaux d'Honneur des Grands Cercles Parisiens, du Barreau de Paris, de la Magistrature, des Hommes de Lettres nommant ceux qui ont été couronnés, en hommage posthume, par l'Académie Française. Il mentionne d'admirables Œuvres de Guerre, cite les Familles qui s'honorent du nombre de leurs Représentants au feu ou tombés pour la France. Enfin, il apprécie en passant la fraternelle sympathie des États-Unis, l'affectueuse assistance de S. M. Alphonse XIII et termine en invoquant Dieu pour la France, *Fille aînée de l'Eglise*.

L'Auteur a dressé, par ordre alphabétique, la Liste de Gloire finale MORTS et SURVIVANTS sur 32.000 fiches. Cette Liste comprend les Morts au Champ d'Honneur. Disparus. Blessés ; Cités à l'Ordre du jour ; Promus en Grade : Nommés : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre. On y trouve les dates de toutes les Citations et le texte complet d'un grand nombre d'entre elles ; des Notices intéressantes sur les Géné-

raux, Officiers et Soldats, agrémentés du Blason. Ce véritable ARMORIAL DE LA GRANDE GUERRE est un document unique qui restera. Il réunit en un seul tous les Ouvrages et Publications immortalisant le souvenir de nos Héros.

Disons enfin, pour les Bibliophiles, que le cadre est digne de ce beau travail : rien n'a été négligé de ce qui pouvait en faire un chef-d'œuvre typographique. Le tirage est limité — Les Notices concernant la Grande Guerre, 1914-18, paraissent maintenant dans l'Annuaire de la Noblesse de France.

EN VENTE ACTUELLEMENT :

Un fort Volume in-8°, avec Supplément 60 fr.

EN VENTE CHEZ « LE NOBILIAIRE »

12, Boulevard de Courcelles. — PARIS.

LE SANG ROYAL DE FRANCE

IMPORTANT OUVRAGE EXTRAORDINAIRE-
MENT CURIEUX, INSTRUCTIF ET CAPTIVANT
AGRÉMENTÉ D'ARMOIRIES, LETTRES OR-
NÉES, CULS-DE-LAMPE, TABLE AUX DEFILIA-
TIONS, ARBRES GÉNÉALOGIQUES ET PLAN-
CHES HORS-TEXTE — AVEC LA LISTE DES
MAISONS OU DES PERSONNES ACTUELLE-
MENT EXISTANTES, AUTHENTIQUEMENT
ISSUES, EN LIGNE FEMININE, DE NOS ROIS
— HONORÉ DE PLUSIEURS SOUSCRIPTIONS
ROYALES.

PAR LE COMTE GEORGES DE MORANT

GÉNÉALOGISTE EXPERT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE D'ESPAGNE

AUTEUR DU « SANG GLORIEUX DE JEANNE D'ARC »

ET DE « LA NOBLESSE FRANÇAISE AU CHAMP D'HONNEUR »

SOMMAIRE DU TOME II :

PRINCIPAUX CHAPITRES :

SAINT LOUIS : 60 de ses descendants ceignent la Couronne Royale. — Origine de la Monarchie Française : Priarius, Marcomir, Pharamond, Clodion le Chevelu, Saint Arnould. — **ROBERT le Fort**, son origine, sa descendance : 600 Princes, dont 30 tombés au Champ d'Honneur. La Maison Capétienne, montée depuis mille ans, sur tous les trônes catholiques d'Europe — Les **BOURBONS** : Don Jaime, Espagne, Deux-Siciles, Parme, Orléans. — Les Bourbon-Busset. — Enfants du Duc de Berry. — Nos ancêtres aux temps de Saint-Arnould et de Jésus-Christ. — Les 15.962 Ascendances Royales du Prince Louis et de la Princesse Marie-Clotilde Napoléon Bonaparte. — Enchevêtrement des Alliances ; la Maison de Savoie. — Toute Famille issue, en ligne féminine de **SAINT LOUIS** peut remonter à l'an 381 et établir sa descendance (*ou parenté*) de : 33 Rois Mérovingiens, 12 Rois Carolingiens, 38 Rois Capétiens, des anciens Rois et Empereurs et de tous les Souverains actuels d'Europe, de Rollon, Robert Guiscard, Le Cid et Chimène, de Saints, de Papes. — Diverses catégories de Familles alliées au Sang Royal de France. — Liste complète des Maisons issues du « Sang Royal » retrouvées. — Garsinde de Sabran. — Éléonore Desmiers d'Olbreuse, « la grand'mère de l'Europe ». — La Reine Wilhelmine issue des Guise, de Coligny, de Sainte Hedwige. — Ascendants Français de Christian X et de Haakon VII. — Curieuses descendances Royales d'un Pape, d'un Archevêque, d'un Capucin. — Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrée, Marquise de Montespan, Comtesse de Verrue, ancêtres de Souverains. — Les 7 nièces du Cardinal de Mazarin. — Essad Pacha, Descendant de Charles d'Anjou. — Des Bourbons aux Indes. — La Maison de Pampelune ancêtre de toutes les Maisons Souveraines. — Cromwell et Charles I^{er} ancêtres d'une même Famille. — Un joli problème : Une Filiation jusqu'à Adam ! — La postérité de Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, Reine de Pologne. — Pierpont Morgan, Carnegie, Vincent Astor, John D. Rockefeller issus d'Isabelle de Vermandois. Descendance de Charles d'Arenberg et d'Anne de Croy (700 Familles issues de Saint Louis). — Postérité du Bienheureux Charles de Blois (1.300 Familles issues de Saint Louis). — Ascendance des Comnène jusqu'en 50 avant Jésus-Christ. — Le Marquis de la Tour du Pin, issu de 42 manières de Saint Louis. — Ascendants français du Czar-martyr. — Exemples de très longues Filiations : L'Empereur du Japon (70 degrés) un descendant de Confucius (2.500 ans), le Radjah de Radjpoutana (138 générations).

Immense **TABLEAU TYPE** d'Ascendance et de Parentés Royales. — Magnifiques Planches hors-texte avec les Notices ou les Filiations abrégées d'un grand nombre de Maisons descendantes, en *ligne féminine*, des Rois de France, et une **TABLE** générale des Familles et des Personnes citées.

BEAU TRAVAIL, *imprimé en caractères elzéviens et tiré à petit nombre. Couverture sur Japon en deux couleurs. Intéresse toutes les Familles Nobles, les Historiens, les Universités et les grandes Bibliothèques.*

L'EXEMPLAIRE SUR VÉLIN (Il reste seulement quelques exemplaires) 300 fr.

PETITE ÉDITION, tirée du TOME II. L'exemplaire 100 fr.

LE SANG ROYAL DE FRANCE

— IMPORTANT OUVRAGE EXTRAORDINAIREMENT CURIEUX, INSTRUCTIF ET CAPTIVANT, AGRÉMENTÉ D'ARMOIRIES, LETTRES ORNÉES, CULS-DE-LAMPE, TABLEAUX, DE FILIATIONS, ARBRES GÉNÉALOGIQUES ET PLANCHES HORS-TEXTE. — AVEC LA LISTE DES MAISONS OU DES PERSONNES, ACTUELLEMENT EXISTANTES, AUTHENTIQUÉMENT ISSUES, EN LIGNE FÉMININE, DE NOS ROIS.

PAR LE COMTE GEORGES DE MORANT

VIENT DE PARAÎTRE LE TOME III :

Dans la PRÉFACE, consacrée à une Maison chevaleresque, l'Auteur — en poussant les choses aussi loin que possible — a retrouvé et cité, comme Ancêtres de l'un de ses Membres, plus de 465 ROIS ET EMPEREURS, anciens d'Europe, ainsi que 114 SAINTS, BIENHEUREUX ET PAPES.

Avec les FILIATIONS — la plupart depuis l'origine — des Maisons : D'ALSACE, D'ALDORF, D'ANDECHS, D'AQUITAINE, D'ARDENNES, D'AUTRICHE, DE BAUFFREMONT, DE BOHEME, DE BOURBON, DE BOURGOGNE, DE BRABANT, DE CHATILLON DE CHOISEUL, DE CLERMONT, DE COUCY, DE COURTENAY, DE COUTES, DE CRAON ; DE FLANDRE ; DE GENÈVE ; DE HAINAUT, DE HONGRIE, DE HUSSON ; DE LA MARCHE, DE LORRAINE, DE LOUVAIN, DE LUSIGNAN, DE LUXEMBOURG ; DE MALINES, DE MEULLENT, DE MONTFORT, DE MONTMORENCY ; DE NAMUR, DE NORMANDIE ; DE POITIERS ; DE ROHAN, DE RONCHEROLLES DE ROUCY ; DE SABRAN, DE SAXE, DE SAVOIE, DE SOUABE ; DE THOUARS, DE TILLY, DE TOULOUSE, DE VALOIS, DE VERGY ; DE VILLEHARDOUIN.

Des TABLES alphabétiques, rigoureusement établies permettront à quantité de Familles Nobles, de France et d'Europe.

de se brancher facilement sur le Sang de nos Rois et d'établir leur consanguinité avec tous les Rois, Empereurs, Saints, Bienheureux et Papes cités.

L'Ouvrage comprend, en outre, des NOTICES agrémentées d'Armoiries, sur les Maisons suivantes, toutes issues, en ligne féminine du « Sang Royal » : DE BASCHER, DE BAUFFREMONT ; DE CHABANNES, DE CHATEAUBRIAND, DE CURIERES DE CASTELNAU ; DELCER DE PUYPEGE ; DU FOUSSAT, DE FRANCE ; DE GALLIFFET, DE GERAUDY, COMTE DU GREY ; D'HARCOURT ; DE LA CHEVARDIÈRE DE LA GRANDVILLE, DE LA ROCHE-FOUCAULD, LE CONIDEC DE TRAISSAN ; DE MALHERBE, DE MORANT, DE MOTIER DE LA FAYETTE ; DE NETTANCOURT ; DU PLESSIS D'ARGENTRÉ ; ROBIN DE LA COTARDIÈRE, DE ROHAN ; DE SCOURION ; TENANT DE LA TOUR, DE VIEUXPONT.

L'Exemplaire sur Vélin 200 fr.

International College of Heraldry

Président : Comte V.-G. DE MORANT

12, Boulevard de Courcelles — PARIS (France).

In September 1907, the International College of Heraldry, presented the Government of the United States with a Collection of Portraits, Autograph Letters and Original Manuscripts relative to the Family of « General La Fayette ». This magnificent Collection, which was mentioned in 4.000 American news papers, is at present by order of the President of the United States, in the « Library of Congress », at Washington.

RÉFÉRENCES : Ambassador and Consul General of the United States of America, Paris, and of the greatest names of « French Aristocracy ».

GÉNÉRAL DE LA FAYETTE

Grand TABLEAU donnant, pour la première fois, la FILIATION complète de la Maison DU MOTIER DE LA

FAYETTE, Branche aînée et Branche de Champetières,
avec la descendance actuelle, en ligne féminine.

Accompagné d'une NOTICE armorisée, donnant, pour la première fois, la Filiation remontant le Général DE LA FAYETTE — ET SA POSTÉRITÉ — à SAINT LOUIS (LOUIS IX), Roi de France.

Pour ce travail, le Comte de Morant a reçu des félicitations particulières : de Mr. Myron T. Herrich, Ambassadeur des Etats-Unis ; du Maréchal Joffre ; de l'Amiral Guépratte ; du Général Mariaux, Gouverneur des Invalides ; de Mr. Gatlin, Consul Général des Etats-Unis ; du Comte de Beaumont, du Cercle Interallié.

IL RESTE QUELQUES EXEMPLAIRES A 100 FRANCS

EN VENTE CHEZ « LE NOBILIAIRE »

12, Boulevard de Courcelles. — PARIS (XVII^e).

L'ARMORIAL FRANÇAIS

RECUEIL GENERAL DES FAMILLES NOBLES
DE FRANCE, ORGANE OFFICIEL DES COURS
DU MONDE DIPLOMATIQUE
ET DE L'ARISTOCRATIE EUROPÉENNE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DU COMTE GEORGES DE MORANT

L'ARMORIAL FRANÇAIS, Ouvrage de haute valeur héraldique, — sans équivalent en Europe — est indispensable à toute personne en relations avec l'Aristocratie ; il doit figurer dans tous les Salons de la Haute Société et dans toutes les Bibliothèques.

LE VOLUME, actuellement en vente de l'ARMORIAL FRANÇAIS, contient : des Renseignements précis sur les

Maisons Souveraines d'Europe ; la liste des Membres du Corps Diplomatique ; « L'ART DU BLASON », Recueil le plus exact et le plus complet, paru à ce jour, sur la Science Héraldique ; avec plusieurs milliers de Noms, un nombre considérable d'Armoiries, Blasons, Lettres Ornées, Têtes-de-Chapitres et Culs-de-Lampe spécialement exécutés, enfin l'Etat présent des Familles Nobles françaises et étrangères, chacune avec la Province d'origine, la Date d'ancienneté et la Description des Armes ; avec 500 Devises célèbres.

Ce volume comporte : 2.534 Familles, 8.411 Personnes, 3 Têtes-de-Chapitres, 20 Lettrines, 28 Lettres Ornées, 4 Tableaux, 50 Culs -de-Lampe, 350 petits Écus, 98 Écus avec Couronne, 183 Grands Blasons.

Egalement quantité d'Etudes historiques, généalogiques, et de nombreuses Biographies de Nobles contemporains, connus, par l'action : dans la Politique, la Diplomatie, le Clergé, l'Armée, l'Administration ; par la production : dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; par la compétence : dans les Finances, l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie.

Un beau Volume, Format 24 × 30, imprimé en caractères Cheltenham sur Papier de luxe, orné d'un nombre considérable de Gravures, sous Couverture rempliée illustrée en Couleurs ; un joyau pour les Bibliophiles.

Le Volume : 200 fr.

TOUTES RECHERCHES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

Nous sommes à la disposition des Familles pour reconstituer leur Généalogie, remonter plus haut leur Filiation et faire relever par nos Archivistes-Paléographes, dans nos Archives ainsi qu'au Cabinet des Titres de la BIBLIOTHEQUE NATIONALE et aux ARCHIVES NATIONALES, tout ce qui intéresse l'Origine, l'Ancienneté, la Filiation et les Armoiries qui leur sont alliées. Nous pouvons fournir des COPIES OFFICIELLES, du résultat de nos Recherches, certifiées, légalisées, et, si besoin, VISÉES aux MINISTRES de la Justice et des Affaires Étrangères.

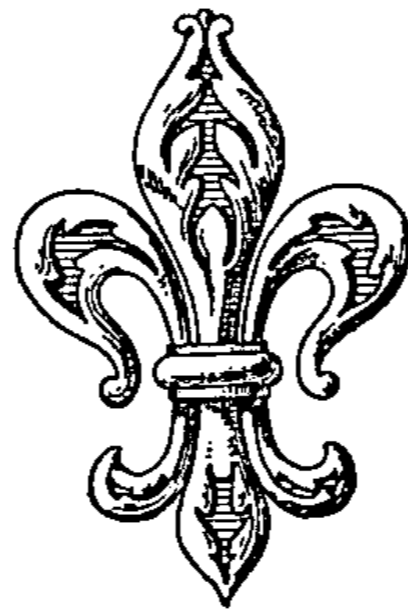
EXPOSITION PERMANENTE
DES PLUS BEAUX SPÉCIMENS
D'ART HÉRALDIQUE

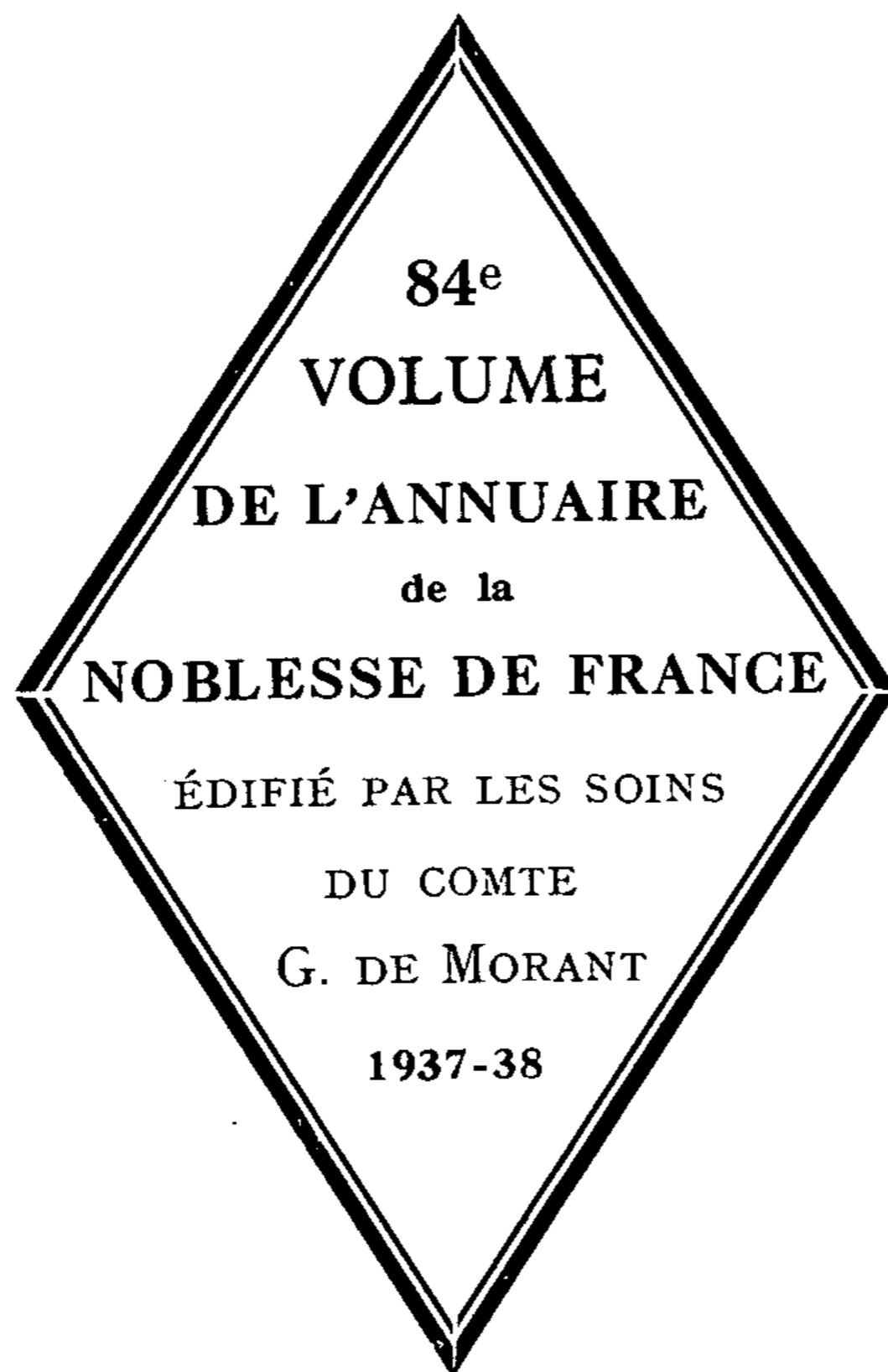
*NOUS VENONS D'ÉDIFIER, POUR UNE PERSON-
NALITÉ DE L'ARISTOCRATIE, UNE SPLENDIDE
GÉNÉALOGIE, ENTIÈREMENT CALLIGRAPHIÉE
AVEC DE MAGNIFIQUES ENLUMINURES POUR
LES : GRANDES ARMES, ÉCUS, CARTOUCHES
DE DEGRÉS, LETTRES ORNEES, LETTRINES,
ENCADREMENTS ET CULS-DE-LAMPE.*

*NOUS POURRIONS EN EXÉCUTER UNE RÉPLI-
QUE. — TOUS SPÉCIMENS A LA DISPOSITION.*

« LE NOBILIAIRE »

ARCHIVES DES ANCIENNES FAMILLES FRANÇAISES
12, Boulevard de Courcelles — PARIS.





IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBOUX (*Imprimé en Belgique*).